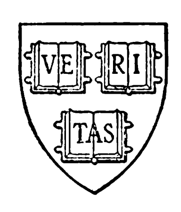



VE RI
TAS

Socialisme et Lutte de Classe

Revue Marxiste de Langue Française

PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS

Directeur : JULES GUESDE — **Rédacteur en chef** : BRACKE

S'adresser pour la **Belgique** :
L. DE BROUCKÈRE
Avenue Lambeau, 158, Woluwe St-Lambert
BRUXELLES (Belgique)

S'adresser pour la **Suisse** :
A. GRABER
A LA CHAUD-DE-FONDS
(Suisse)

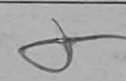
Collaborateurs Internationaux :

Allemagne . . . KAUTSKY, KARSKI
Angleterre . . . Th. ROTHSTEIN
Autriche. . . . ADLER
Espagne. . PABLO IGLESIAS
Hollande. Henriette ROLAND-HOLST
Italie . . LERDA, MUSSATTI
Russie . . . . . . Georges PLEKHANOFF

Administrateur : COMPÈRE-MOREL

ABONNEMENTS :
Un An : **6** francs. — Six mois : **3** fr. **50**. — Trois mois : **2** francs
Etranger. — Un an : **8** francs. — Six mois : **4** francs

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
8, CITÉ ROUGEMONT - PARIS
Tous les Lundis, de 4 à 6 heures



LA
LUTTE DE CLASSE
Revue Socialiste Mensuelle

Rédacteur : L. DE BROUCKÈRE
158, avenue Lambeau, Bruxelles

Administrateur : L. DELSINNE
15, rue des Sicambres, Bruxelles

BRUXELLES, le 1er janvier 1914

A NOS ABONNÉS

CHER CAMARADE,

Vous avez assisté aux efforts que nous avons tentés depuis trois ans pour faire de notre petit journal de propagande, une revue de plus en plus documentée, de plus en plus étendue. Nous sommes persuadés que vous avez apprécié ces efforts et que vous êtes disposés à nous continuer votre confiance.

Nous sommes parvenus, en 1913, à la limite de ce qui était possible, et cependant notre revue ne nous satisfait pas : Elle gardait un caractère un peu trop local. Les quelques camarades — trop peu nombreux, hélas! — qui en assuraient la rédaction, ne disposaient pas du temps nécessaire pour étudier, comme il aurait convenu, l'action socialiste et les événements étrangers.

C'est pour combler cette lacune que nous nous sommes entendus avec les camarades de France et de Suisse pour publier une revue socialiste internationale de langue française, sous le titre : *Socialisme et Lutte de Classe*, qui remplacera la nôtre.

La nouvelle revue paraîtra deux fois par mois, sur un format plus grand. Elle sera éditée, à Paris, sous la direction de Jules Guesde, Braeke et Compère-Morel, mais notre ami De Brouckère conservera la direction de la rédaction pour la Belgique.

D'autre part, elle aura des correspondants dans les principaux pays : Kautsky et Karski pour l'Allemagne,

915. Imp. LUCIEIR, Bruxelles



Adler pour l'Autriche, Graber pour la Suisse, Lerda pour l'Italie, etc.

Une collaboration aussi précieuse, aussi complète, jointe à une aussi grande somme de matières, nous force à fixer le prix de l'abonnement à 6 francs par an, 3 fr. 50 par semestre et 2 francs par trimestre.

Nous sommes convaincus que vous comprendrez qu'il nous est impossible de continuer à faire du déficit et que ce prix est très bas en raison de la valeur que nous vous offrons.

D'ailleurs, nous vous enverrons la revue jusqu'au 1er avril sans rien vous réclamer. D'ici là vous aurez pu l'apprécier.

Il nous reste cependant un autre devoir à remplir : C'est de terminer l'étude de Germain Levelche sur la séparation administrative. A la demande de nombreux lecteurs, nous éditerons un numéro spécial de *La Lutte de Classe* qui contiendra toute la polémique qui a paru dans ses colonnes.

Avec l'espoir que vous continuerez à nous lire et que vous nous chercherez des abonnés, nous vous saluons fraternellement.

LA RÉDACTION



1re Année — N° 1

Il est plus urgent de mettre de la clarté dans les esprits que de conquérir des sièges au Reichstag.
KAUTSKY.

1er au 15 Janvier 1914

SOCIALISME & LUTTE DE CLASSE

Revue Marxiste de Langue française
Paraissant deux fois par mois

BELGIQUE
Directeur : L. DE BROUCKÈRE, 158, avenue Lambeau, Woluwe St-Lambert, Bruxelles
Administrateur : L. DELSINNE, 15, rue des Sicambres, Bruxelles

FRANCE
Directeur : Jules GUESDE - *Rédacteur en chef :* BRACKE
Administrateur : COMPÈRE-MOREL
8, Cité Rougemont, PARIS

SUISSE
Directeur-Administrateur :
A. GRABER
à la Chaux-de-Fonds

ABONNEMENTS : Un an, 6 f. ; Six mois, 3 f. 50 ; Trois mois, 2 f. ; - Étranger, Un an, 8 f. ; Six mois, 4 f.

SOMMAIRE :

PAGES
1. *Ce que nous voulons faire.* LA RÉDACTION
3. *Ministère radical.........* BRACKE, Député.
4. *Le budget de 1914.........* BEDOUCE, Député, Membre de la Commission du Budget
6. *Le Parti Socialiste et les Syndicats en Angleterre* TH. ROTHSTEIN
9. *La Crise financière et l'Etat capitaliste........* PAUL LOUIS
11. *La Défense laïque........* SIXTE-QUENIN, Député.
14. *Un Grand Problème......* COMPÈRE-MOREL, Député.
14. *Le Progrès de la Concentration..................* MARCEL CACHIN
16. *Au jour le jour...........* PAUL GRADOS
17. *Eugène Fournière.*
18. *L'Empire du Capital......* P. BRIZON, Député
19. *La Lutte scolaire en Belgique...................* L. DE BROUCKÈRE
21. *Le Programme social de M. Chéron...............* H. GHESQUIÈRE
22. *La Tactique politique.....* L. DELSINNE
23. *Mouvement socialiste International.............* L. DE BROUCKÈRE
26. *L'Action Syndicale........* JOSEPH STEINER
27. *A travers notre Presse.*

Ce que nous voulons faire

Lorsque nous avons arrêté, il y a environ un an, la publication du journal-revue *Le Socialisme*, qui ne répondait plus aux besoins du moment, nous annoncions qu'elle reprendrait bientôt, sous une forme agrandie.

C'est cette promesse qui se réalise aujourd'hui. La présente « Revue marxiste de Langue française » continue, certes, une œuvre commencée, mais avec d'autres moyens et dans des conditions nouvelles.

La pensée qui dirigeait l'action des rédacteurs du *Socialisme* est toujours la même : fournir à tous les socialistes un instrument d'éducation et d'information étudiée.

Mais le champ de lecteurs auxquels s'adresse notre Revue est plus vaste : il n'est plus restreint à la France.

Nous avons uni nos efforts à ceux de camarades animés du même esprit au-delà des frontières de notre pays, pour mettre un organe scientifique à la disposition de tous les socialistes qui parlent et lisent le français.

Avec l'ancien *Socialisme* de Paris, c'est la *Lutte de Classe* de Belgique, dirigée par notre ami Louis de Brouckère, qui constitue les éléments de naissance, pourrait-on dire, de notre revue bimensuelle.

Des camarades de la Suisse romande se sont joints à nous, avec des aspirations pareilles et des conceptions communes.

Le public auquel nous faisons appel comprend ainsi toutes les régions de l'Europe où le prolétariat a le français pour langue.

Ce caractère international, renforcé encore par l'adhésion que nous ont donnée des militants et des écrivains de toute l'Internationale, démontre suffisamment, quand même nous ne le dirions pas, qu'il ne s'agit pas pour nous de représenter une conception étroite opposée

à une autre conception de l'action socialiste dans un seul pays.

C'est bien à tous les socialistes que nous offrons un instrument de travail ; c'est le socialisme international qui profitera de l'effort commun.

La tâche de la Revue sera d'appliquer à l'étude de tous les faits et de tous les événements, la méthode marxiste.

La doctrine marxiste n'est pas, comme on le croit souvent du dehors, une doctrine socialiste entre d'autres.

Elle est, en réalité, le résumé de tout un travail d'élaboration, qui s'est puissamment caractérisé dans l'œuvre de Marx et d'Engels, mais qui ne s'est pas pour cela, arrêté.

Elle est un outil de recherche et d'étude, en même temps, qu'un principe d'action.

Depuis la mort de Karl Marx et d'Engels, l'évolution du monde a manifesté de nouvelles formes d'exploitation du travail, étendu à des régions immenses, longtemps arrêtées à un stade antérieur, le règne du capitalisme, multiplié le nombre des prolétaires disséminés dans le monde, grouper tout ce prolétariat dans de nouvelles formations de combat.

Loin d'être dépassée par ce mouvement prévu, la pensée marxiste n'a montré toute sa puissance et toute sa fécondité qu'en s'appliquant à ces ramifications nouvelles de l'arbre capitaliste.

Et qu'un socialiste se dise ou se croie « marxiste » ou non, plus l'on a été, et plus il a dû, sous peine de ne rien comprendre à l'histoire qui se fait autour de nous et sous nos yeux, admettre comme faits avérés :

1° Que l'évolution des modes de production domine et régit toute la génération des institutions, des idées, des sentiments de l'humanité ;

2° Que la lutte entre les classes est ce qui fait l'histoire dans la grande période humaine qui comporte une histoire; et que le mode de production capitaliste engendre une classe de travailleurs appelée, par le rôle qu'il joue dans cette lutte, à préparer et réaliser par son organisation et son action, la transformation sociale qui rénovera, avec le mode de production, le mode de propriété.

C'est à la lueur de ces faits que nous examinerons tout ce qui, jour à jour, année par année, se produit dans nos pays et dans le monde.

Notre revue comportera tout à la fois une partie documentaire et une partie critique.

Grâce aux collaborations qui ont bien voulu s'offrir à nous, elle renseignera nos lecteurs sur toute l'action politique, syndicale, coopérative de la classe salariée dans les diverses nations.

Elle leur donnera la possibilité de connaître le fonctionnement et l'outillage du capitalisme : statistiques montrant, sous leurs différentes formes et quelquefois leurs déguisements, la marche de la concentration et de la centralisation des capitaux ; examen des révolutions et des progrès des méthodes d'exploitation du travail ; confrontation des parts faites, dans la répartition des produits, au travail et au capital.

Des articles analyseront les faits politiques et sociaux actuels dans tout le monde civilisé — et de plus en plus le monde civilisé tend à devenir le monde capitaliste — montrant par l'envers, peut-on dire, la mécanique des événements, faisant voir le dessous des entreprises coloniales, des risques de guerre, des collisions intérieures qui se produisent en tous pays.

Notre format nous permettra de consacrer des études suivies et approfondies à l'exposé et à l'explication, non seulement de l'histoire contemporaine, mais au besoin de l'histoire du passé, dans tous les domaines de l'activité de l'homme : aussi bien pour la science et pour l'art que pour la suite des batailles politiques, sociales, économiques, le socialisme offre les moyens de descendre jusqu'aux causes.

Un parti comme le nôtre, dans la variété de la vie, ne peut se développer sans que des divergences se produisent sur les meilleurs modes d'action, sur leur portée et leur rôle respectif dans la lutte totale du monde travailleur vers l'affranchissement.

Nous discuterons ces points de divergence avec le plus de netteté et de clarté possibles, sans jamais réduire les oppositions d'idées à des oppositions de per-

sonnes, sans ouvrir de concours à qui pourra s'intituler « plus socialiste » que le voisin. L'unité du Parti, dans tous les pays où doit aller notre revue, est assez forte, assez vivante, assez sûre d'elle-même, pour que cette discussion critique, loin de présenter des dangers, soit au contraire profitable à tous.

Aussi n'hésiterons-nous pas, à l'occasion, à faire appel, sur les questions controversées, à des représentants des opinions diverses en présence, pour instituer, en pleine liberté, des débats féconds contribuant à l'éducation de chacun.

Ce besoin d'éducation théorique existe partout où, selon le mot de Clara Zetkin, la croissance du Parti Socialiste s'est faite « plutôt en étendue qu'en profondeur ».

En France, par exemple, il n'est pas de préoccupation qui se soit dernièrement plus imposée à tous les militants que la nécessité d'une information et d'une instruction poussées plus avant chez les travailleurs organisés en parti de classe. Partout on a cherché les moyens de répondre à cette nécessité de la propagande.

Notre revue en offre un, qui deviendra de plus en plus efficace et certain, à mesure qu'elle se répandra et disposera d'un nombre plus grand de lecteurs.

Elle commence modestement ; elle ne se présente pas comme une égale à côté de cette *Neue Zeit* que Kautsky a placée au premier rang de la « littérature socialiste » et qui a tant contribué à l'élargissement intellectuel de la démocratie-socialiste allemande.

Si nos camarades le veulent, elle grandira, elle se perfectionnera, elle mettra une force de plus au service du socialisme de langue française.

LA RÉDACTION.

Nous prions les Secrétaires des Groupes, détenteurs d'un Carnet d'abonnement, de nous communiquer, au fur et à mesure de leur inscription, les noms et adresses des Abonnés qu'ils feront autour d'eux afin que nous puissions immédiatement, à ces derniers, faire le service de la Revue.

Tout envoi d'argent doit être effectué au nom de COMPÈRE-MOREL, Administrateur de la Revue, 8, Cité Rougemont, Paris.

Ministère Radical

On a remarqué, non sans en sourire, que presque chaque fois qu'un membre du nouveau ministère de la République Française montait à la tribune pour répondre à une question quelconque, il débutait ainsi : « J'ai continué ce qu'avait commencé nos prédécesseurs ».

Et cela faisait faire une légère grimace à ceux des radicaux qui se figuraient qu'en mettant Doumergue à la place de Barthou, on substituait une politique à une politique.

Mais ce n'était que la suite de la déclaration ministérielle du premier jour, où il était annoncé que la politique extérieure serait celle des devanciers et que, si l'on devait songer à « l'organisation des réserves », c'était sans toucher à la loi de trois ans.

Il n'y avait pas là de quoi étonner les socialistes, assurés d'avance de ce qu'on peut attendre de la bourgeoisie radicale. Le cri de : A bas les trois ans ! que Vaillant poussait en notre nom à la chute de Barthou saluait cette chute même — amenée, en somme, à peu près par tous les éléments qui avaient combattu la prolongation du temps de caserne — et il posait une question aux futurs successeurs.

Ils ont répondu en maintenant les trois ans, sans en faire prévoir ni en préparer la fin, en perpétuant les causes d'aggravation des charges publique, la politique marocaine et l'encouragement au militarisme.

Tout ce qu'il y a d'un peu « nouveau » — relativement — dans le cabinet actuel, c'est l'effort annoncé pour dégrever tant soit peu certaines catégories de la France paysanne et travailleuse, par l'aboutissement de l'impôt sur le revenu voté par la Chambre.

Mais, sans examiner d'ailleurs ce que vaut exactement cet « impôt de remplacement », que pèseront ces dégrèvements possibles devant les énormes impositions qui devront combler un déficit croissant et qu'on ne fait rien pour diminuer ?

Il faudrait une autre poigne que celle de ce ministère oublieux, dès son début, de « son programme de Pau » pour entamer une action susceptible de briser les résistances.

Pour l'attitude du socialisme devant ce gouvernement, Engels la formulait déjà dans sa brochure de 1864 : pousser les radicaux à renforcer leur action, si on le peut, châtier et railler impitoyablement leurs inconséquences et leurs faiblesses, pour démontrer aux travailleurs, par les faits, qu'ils n'ont rien à attendre de la bourgeoisie et tout d'eux-mêmes.

BRACKE.



LE BUDGET DE 1914

DÉPENSES :

Tout le monde s'est ému en France du bond prodigieux des dépenses publiques, qui passent de 4.738.603.534 francs en 1913 à 5.373.329.449 francs en augmentation de 634.725.915 francs.

Cela se traduira fatalement par une aggravation d'impôts, quels que soient les procédés de trésorerie, ou les jeux d'écriture que l'on pourrait employer pendant un certain temps, pour dissimuler cette fatale répercussion. Ce serait folie, en effet, de compter sur les plus values successives de plusieurs années, pour combler ce gouffre ; car, bien que depuis 3 ans, les plus values aient dépassé chaque année le chiffre énorme de 200 millions, elles n'ont pas suffi en 1912 et en 1913 à couvrir les crédits extraordinaires votés en cours d'exercice. Ce qui nous force à admettre qu'il en sera de même dans l'avenir.

Pour que chacun de nous se fasse une idée relative de la charge qui va lui incomber du fait de cette aggravation de dépenses, il suffit d'indiquer, que, si l'Etat voulait percevoir cette somme par la voie des contributions directes, chaque contribuable devrait acquitter, aux mains du percepteur, une somme double de celle qu'il a payée en principal pour l'année 1913.

Le rendement des contributions directes et taxes assimilés pour 1913 était en effet prévu pour pour 622.334.030 francs.

L'excédent sur 1913 des dépenses prévues pour 1914 s'élève à 634.725.915 francs.

On comprend sans peine que les divers partis politiques qui ont successivement gouverné la France en ces dernières années, ne soient pas pressés de revendiquer la responsabilité d'une pareille situation.

S'il fallait en croire les grands journaux et les revues financières, c'est à la politique sociale du parti de la classe ouvrière, ou à la politique démocratique du parti républicain, qu'il faudrait attribuer les causes de cet inquiétant déficit.

Tantôt on accuse les œuvres de solidarité sociale si timidement ébauchées, tantôt on impute la culpabilité aux revendications des petits fonctionnaires, pourtant si souvent éludées et si chichement apaisées, quand il est devenu impossible de les ignorer.

Les plus habiles associent dans un même anathème ces deux politiques inspirées au fond d'un même sentiment de justice, dont les effets sont d'ailleurs si tardifs, que bien souvent, au lieu d'apporter une amélioration au sort des travailleurs, ils n'arrivent même pas à réparer le dommage causé par la cherté croissante des choses nécessaires à l'existence.

Ces anathèmes rappellent la fable des animaux malades de la peste :

> ...... Haro sur le Baudet...
> Ce pelé, ce galeux, d'où venait tout le mal.

Qui donc oserait risquer d'aussi monstrueux mensonges, si l'ignorance systématique de ces questions financières où sont tenus les contribuables ne permettait de donner libre cours aux pires audaces ?

Demandons aux chiffres la vérité :

Comment se décomposent en gros ces 634 millions d'augmentation de dépenses du budget de 1914 ?

1° Quelle part revient aux œuvres sociales ?

2° Quel est le tribut payé à la bouchée de pain des petits fonctionnaires ?

1° Œuvres Sociales

Assistance aux familles nombreuses (Création)		25.000.000 fr.
Assistance aux femmes en cou- (Création).		4.000.000
Assistance aux vieillards (Augmentation)		4.000.000
Retraites ouvrières augmentation. . .	10.200.000	
Réduction sur allocation ou décès. .	2.850.000	
Augmentat. réelle.	7.350.000	7.350.000
Prêts aux sociétés de crédit immobilier pour les habitations à bon marché.		1.400.000
Total		41.750.000 fr.

2° Améliorations de Traitements aux petits Fonctionnaires

Amélioration de la situation des instituteurs	24.000.000 fr.
Continuation d'annuités des instituteurs	3.500.000
Avancement automatique. .	1.800.000
Reclassement.	2.800.000
Réforme des traitements, Postes	6.600.000
Réformes des traitements, contributions indirectes . .	1.000.000

Réforme des traitements, douanes	500.000
Améliorations préposés et personnel ouvrier, manufactures des tabacs.	200.000
Améliorations gardiens de prison	128.000
Améliorations ouvriers, immatriculés, arsenaux, guerre	500.000
Améliorations, traitements et retraites, arsenaux, marine.	500.000
Améliorations, traitement et retraites, ouvriers poudriers	160.000
Améliorations, traitement et retraites, écoles Arts-et-Métiers, techniques, professionnelles	125.000
Améliorations, traitement et retraites, personnel des Eaux et Forêts	188.000
Améliorations, traitement et retraites, éclusiers, pontiers, phares	183.000
Ensemble	42.184.000 fr.

Au total, les augmentations de dépenses se rattachant à ces deux catégories : œuvres sociales et améliorations de traitements, s'élèvent à 83.934.000 francs, un huitième environ des augmentations du budget.

A quoi sont affectés les sept autres huitièmes de ces augmentations ?

3 A la dette publique et viagère pour 13 millions 500.000 francs.

4° A l'outillage national ; aux développements d'entreprises qui peuvent être considérées comme l'armement économique du pays, pour 17 millions 800.000 fr. se décomposant ainsi :

Marine marchande	5.400.000 fr.
Ports maritimes	2.500.000
Primes à la sériciculture . . .	800.000
Hydraulique et améliorations agricoles	700.000
Routes et ponts	1.700.000
Chemins de fer (réseau général)	5.400.000
Chemins de fer (Intérêt local)	1.300.000
Total.	17.800.000 fr.

5° Enfin à la Guerre, exactement pour les six huitièmes et demi, c'est-à-dire pour la totalité de la somme que la progression normale du Budget ne permet pas de couvrir.

On remarquera, en effet, que les dépenses d'augmentations qui figurent ci-dessus sous les paragraphes :

1° Œuvres sociales	41.750.000 fr.
2° Amélioration de traitements	42.184.000
3 Dette publique	13.500.000
4° Outillage national	17.800.000
forment un total de.	115.234.000 fr.

Or, par le simple jeu du rendement des impôts le budget de 1914 disposera pour ses évaluations de recettes de : 100.485.742 francs (3.777.047.300 en 1914 contre 3.676.561.558 en 1913) de plus en 1914 qu'en 1913.

De sorte que, si le budget de 1914 n'avait à faire face qu'aux augmentations de dépenses vitales, énumérées dans les paragraphes 1 à 4 ci-dessus rappelés, il pourrait y faire face sans charges nouvelles, par le simple jeu des majorations que le rendement des impôts permet sur les évaluations de recettes.

Mais il y a la désastreuse énumération des dépenses pour la guerre, qui viennent au budget de 1914, comme elles l'ont fait dans la plupart des budgets depuis 1870, rompre brutalement l'équilibre, et imposer les charges nouvelles, devant lesquelles tout le monde aujourd'hui recule épouvanté.

En voici le détail :

3° Dépenses de la Guerre

Guerre.		472.000.000 fr
pour lesquels on relève :		
Maroc	202.000.000	
Loi de 3 ans . .	176.000.000	
Solde des officiers	12.000.000	
Loi des Cadres	12.000.000	
Munitions de tir	6.000.000	
Poudres	13.000.000	
Marine.		38.000.000
Soldes officiers	7.000.000	
Armement et Côtes.	8.300.000	
Artillerie navale.	5.500.000	
Constructions navales et annuités d'obligations pour Constructions.	17.600.000	
Colonies		6.000.000
Soit au total.		516.000.000 fr.

pour les dépenses de la Guerre sans compter l'annuité nécessaire pour couvrir l'emprunt d'un milliard qui doit faire face aux dépenses d'armement non renouvelables.

Ainsi, l'exposé comparatif des chiffres d'augmentations de dépenses au buget de 1914, le démontre clairement ; les nouvelles charges qui menacent la terre, l'industrie, le commerce et le travail incombent en entier aux désastreuses aggravations de dépenses de la Guerre.

Rien ne pourrait détruire plus sûrement que cette éloquence brutale des chiffres les audacieuses légendes qu'on s'évertue à répandre contre la politique sociale.

Non seulement celle-ci n'est pas coupable du désordre budgétaire, mais elle est victime de ce désordre.

Ce n'est, d'ailleurs, pas elle seule qui est tenue en échec. Toute politique démocratique, toute politique économique même, sont rendues impossibles.

Quand le peuple de France voudra jeter un coup d'œil sur son budget, il frémira d'épouvante devant le gouffre qui s'ouvre sous ses pas.

En face des 516 millions d'augmentations pour la guerre qui, avec l'annuité du milliard atteindront désormais 600 millions tous les ans, le monde du travail verra 41 millions, pour la lutte contre la misère, contre la vieillesse, contre le taudis, l'armée des petits fonctionnaires, ses 42 millions — dont la répartition donne à peine quelques sous par jour à chacun et pas à tous, pour résister à la cherté croissante de la vie.

Travailleurs et fonctionnaires pourront-ils, après cela, contenir leur colère contre ceux qui ont le front de leur reprocher le déficit du budget ?

Pour les paysans ? 2.700.000 francs destinés à l'hydraulique et aux améliorations agricoles.

Pour le commerce et l'industrie ? 17 millions destinés à l'armement économique, à l'outillage nationale, à l'heure même où les grandes luttes économiques déchaînées par l'anarchie capitaliste deviennent plus âpres que jamais entre les peuples.

115 millions d'augmentations pour les dépenses vitales.

516 millions d'augmentations pour les dépenses de mort.

Pas d'emprunt pour les routes, les ports, les écoles.

Un milliard pour les canons et les forteresses.

Nous jetons notre blé aux abîmes !

A. BEDOUCE.

Le Parti Socialiste et les Syndicats Ouvriers

EN ANGLETERRE

Le mouvement ouvrier en Grande-Bretagne traverse actuellement la crise la plus importante qu'il ait jamais connue dans son histoire depuis l'effondrement du chartisme et l'effet le moins important de cette crise ne sera pas le rapprochement entre le parti et les Trade-Unions.

Dans bien d'autres pays que l'Angleterre les relations entre les deux ailes du mouvement ouvrier ont été troublées. Nulle part, cependant, le malentendu n'a pris d'aussi grandes proportions que dans les Iles Britanniques. Cet état de choses a été dû à une différence non seulement de méthode, mais aussi de but. L'Angleterre a donné au monde (ou du moins à l'Europe), l'unique exemple d'un mouvement syndical qui n'était pas seulement conservateur, mais en réalité, en tant qu'origine et but, contre-révolutionnaire, Cela est un fait que des observateurs étrangers n'ont jamais été capables de saisir et pour cette cause ils n'ont jamais pu apprécier la position des socialistes dans le mouvement ouvrier britannique.

Le Trade-Unionisme moderne s'est élevé en Angleterre sur les ruines du mouvement chartiste. L'arme politique révolutionnaire s'étant brisée entre leurs mains, les travailleurs, dans leur découragement. renoncèrent aux plus hautes visées du mouvement ouvrier pour se retourner vers les besognes urgentes de la vie journalière qui nécessitèrent l'emploi d'autres armes — économiques.

C'est ce qui donna naissance aux mouvements « Trade-Unioniste » et coopératif. Beaucoup sans doute considérèrent cette forme nouvelle comme n'étant qu'un relâchement temporaire des efforts gigantesques faits dans la décade antérieure ; mais l'histoire en décida autrement. La crise du mouvement ouvrier coïncida précisément avec le commencement d'une magnifique expansion de la puissance économique de la bourgeoisie anglaise, grâce à l'abolition des lois de prohibition sur les blés. Les richesses énormes qui affluèrent dans ses coffres-forts permirent à la bourgeoisie anglaise de s'engager dans une politique de conciliation que les plus clairvoyants — surtout les « Socialistes chrétiens » de l'Ecole des Maurice et des Kingsley — lui avaient ardemment conseillée dès l'année

1848. Le résultat fut une amélioration considérable dans les conditions matérielles de vie de la classe ouvrière entraînant une satisfaction croissante, et l'acceptation graduelle de la société capitaliste, comme un état de choses nullement incompatible avec les intérêts du prolétariat. Les formes d'activité qui furent tout d'abord imposées par les nécessités mêmes de la situation purent ainsi être regardées comme les *seuls* moyens de salut, l'union syndicale remplaçant l'action politique, et les améliorations partielles obligeant les vues plus larges à disparaître de l'horizon intellectuel. Le trade-unionisme devint alors un rempart contre le socialisme.

C'est ce qui explique le retard du socialisme en Angleterre, ce pays classique du capitalisme. Mais c'est ce qui explique également la raison pour laquelle le socialisme apparaissant enfin, il se trouva pendant longtemps entièrement séparé de ce mouvement ouvrier incorporé au trade-unionisme et à la coopération. Comme le prolétariat s'adonnait exclusivement à ces formes de lutte comme étant l'alpha et l'oméga du mouvement ouvrier, il ne voulut rien avoir à faire avec le socialisme de sorte que le Parti resta isolé et sans influence sur lui.

Comme nous le disions tout à l'heure, c'est parce que les observateurs étrangers n'ont jamais bien compris quel était le caractère essentiel du trade-unionisme britannique qu'ils étaient enclins à attribuer la faillite de la « Social-Démocratie » anglaise à des tactiques défectueuses. Mais Marx lui-même avait fait un effort pour orienter les trade-unions vers un but plus élevé et avait échoué. Après lui, Engels — comme nous le pouvons voir dans la correspondance avec Sorge — à plusieurs fois essayé de les faire sortir de leur exclusivisme pour les pousser dans le large chemin aboutissant au socialisme, mais lui aussi échoua lamentablement. En 1893 même, un nouveau Parti l'*Independent Labour Party*, fut fondé par Keir Hardie et Tom Mann avec la bénédiction d'Engels, sur l'idée que les doctrines et les tactiques marxistes ne convenaient pas au sol britannique et que d'autres méthodes moins révolutionnaires et plus opportunistes étaient nécessaires pour assurer le succès. Le résultat fut aussi peu satisfaisant, comme a dû l'admettre, dans son livre sur l'*Histoire du Socialisme en Angleterre*, l'apologiste le plus récent de ce parti, Max Beer.

Que fallait-il faire ? Une occasion sembla se présenter pour se mettre en contact étroit avec les Trade-Unions en 1899, lorsque ces dernières à leur Congrès de Plymouth, décidèrent de faire bloc avec les organisations socialistes existantes pour présenter des candidats ouvriers aux élections parlementaires.

La mise en pratique de cette idée n'était pas neuve, mais 1° chaque Trade-Union le pratiquait séparément ; 2° les candidatures étaient dans chaque cas présentées conjointement avec l'un ou l'autre des partis bourgeois, principalement le parti libéral.

Pour la première fois, les Trade-Unions manifestaient le désir de coordonner leur méthode dans une action comprenant l'*ensemble* des travailleurs organisés, et cette velléité, chez les syndicats, de coopérer avec les socialistes montrait que leur ancienne méfiance vis-à-vis de ces derniers était en voie de disparaître. Les Démocrates-Socialistes s'empressèrent de saisir l'occasion et acceptèrent l'invitation de se joindre au Bloc.

Comme on le sait bien, ils n'y sont cependant pas restés longtemps et se sont retirés dans le courant de l'été 1901. Pour cet acte encore, ils furent fortement blâmés. Cela paraissait un acte de folie et contraire à tout l'enseignement du Marxisme, de s'être séparés — et cette fois volontairement — de tout contact avec les masses organisées dans les Trade-Unions et, en outre, d'avoir abandonné le champ aux opportunistes de l'*Independent Labour Party*, lesquels, bien entendu, restèrent dans le bloc. Quant à la sagesse d'un pareil acte, les opinions furent divisées dans le sein même du Parti, mais l'auteur de cet article l'a toujours approuvé. Quelle était en effet la situation ? Les Trade-Unions n'avaient aucune intention de quitter le sillage du parti libéral. Leur intention était encore, comme une génération auparavant, de présenter leur candidat sous le drapeau du libéralisme ou tout au moins avec un programme libéral.

Ils voulaient seulement que leurs hommes formassent un groupe séparé à la Chambre des Communes, à la manière dont se groupent des directeurs de chemins de fer, propriétaires de mines ou financiers coloniaux. comme étant ainsi mieux placés pour faire valoir les revendications des travailleurs lorsqu'une question touchant à leurs intérêts immédiats venait en discussion.

C'était une idée très confuse et très rudimentaire de la représentation de classe et les démocrates-socialistes ne pouvaient rester dans le Bloc qu'autant qu'ils avaient l'occasion de la corriger et de l'éclaircir. Mais c'est précisément, et comme ils l'ont bientôt vu, ce qui était impossible à réaliser. Les masses elles-mêmes restaient passives et indif-

férentes. Leurs « leaders », les chefs Trade-Unionistes étaient ou réactionnaires ou corrompus. En plus, il y avait les opportunistes de l'*Independent Labour Party* dont le seul but était d'entrer au Parlement au moyen des Trade-Unions et qui, par conséquent, étaient soucieux d'éviter tout ce qui les mettrait en opposition avec les « leaders ».

Le résultat fut que tous les efforts des Démocrates-Socialistes pour éclairer le nouveau parti sur l'insuffisance de son idée directrice et sur la nécessité d'adopter un programme quelconque échouaient, devant l'opposition à la fois des chefs Trade-Unionistes et de l'I. L. P., de manière à rendre évident qu'à l'avenir tout effort dans cette voie resterait vaine.

C'est là la raison par laquelle l'ancien *Social Democratic Party* se retira du Bloc. Il prévoyait que le nouveau parti irait de plus en plus vers le libéralisme pur et simple, et en restant avec le Bloc, il ne ferait que compromettre sa propre liberté d'action sans être à même d'influer le moins du monde l'action du Bloc.

Les évènements qui suivirent ont amplement justifié la prévision des Démocrates-Socialistes. Nou seulement le nouveau Parti travailliste finit par devenir un simple prolongement du parti libéral, mais l'*Independent Labour Party* lui-même avait tellement compromis son indépendance que ses propres membres se révoltèrent coup sur coup, et tout récemment encore, ses « leaders » Keir Hardie et Philip Snowden, furent contraints publiquement et dans leur organe officiel d'admettre que l'I. L. P. était sans influence dans le Bloc et que, s'ils avaient prévu la situation actuelle, ils auraient fait ce qu'a fait le S. D. P. Les mandats parlementaires que l'I. L. P. s'était si ardemment efforcé d'obtenir n'étaient qu'un fruit sec.

Mais bien entendu, la Démocratie-Socialiste ne pouvait trouver aucune satisfaction dans cette faillite morale de ses rivaux. Maintenant comme il y a trente ans, elle et les masses organisées dans les Trade-Unions se tenaient encore dans des camps opposés au détriment des objets qu'elles poursuivaient.

Les conditions du problème étaient, néanmoins, devenues quelque peu différentes. Les masses n'étaient plus, comme naguère, opposées à l'action politique collective et ne s'adonnaient plus exclusivement au Trade-Unionisme étroit. Dès lors, ce qui était nécessaire, c'était de donner à cette action une direction socialiste, c'est à dire de la rendre conforme aux intérêts du prolétariat, si celui-ci pouvait seulement arriver à les comprendre.

De récents développements dans le monde ouvrier ont puissamment contribué à la solution de ce problème. L'ancien Trade-Unionisme n'était pas seulement caractérisé par sa négation de lui-même. Basée sur l'acceptation de l'ordre de choses capitaliste comme limite de son horizon, l'ancienne forme du Trade-Unionisme était arrivée aussi graduellement à une conception de lutte syndicale fondée sur la reconnaissance des droits de l'employeur à une participation dans le produit du travail. Cette part était à déterminer par les efforts combinés des patrons et des ouvriers et ces efforts mêmes, bien loin d'impliquer la guerre, devaient mieux aboutir par des négociations. De là naquit une aversion, voire même une condamnation, des grèves comme méthode de règlement des conflits du travail et la substitution à leur place de la diplomatie et de la conciliation. Les résultats en furent multiples. Il devint de plus en plus à la mode d'entrer en pourparlers avec les patrons pour la revision automatique du taux des salaires et, en cas de désaccord, de faire appel à un arbitrage du dehors.

Conséquemment, le développement des organisations en tant qu'unités militantes, fut négligé et leurs fonctions furent orientées dans la voie de l'assurance mutuelle contre la maladie, les accidents, le chômage etc.

En même temps les masses furent reléguées à l'arrière-plan comme un facteur qui n'avait aucune place dans un système de diplomatie Trade-Unioniste et le pouvoir prépondérant fut placé entre les mains des bureaux de syndicats auxquels on confia la charge délicate de négocier avec les employeurs. Les membres des bureaux de leur côté, se trouvant placés dans de pareilles conditions de rapports intimes avec les patrons, oublièrent graduellement la source de leurs pouvoirs et, dans la plupart des cas, succombèrent à l'influence morale et même matérielle de la chasse capitaliste. La conséquence de tout cela fut la décadence du Trade-Unionisme et la classe ouvrière dans le courant à peu près du dernier quart du dernier siècle ne fit aucun progrès en tant que condition matérielle. Le Trade-Unionisme produisit sa propre négation.

Or, aussi longtemps que le coût de la vie alla s'abaissant, les effets de la stagnation ne furent pas aperçus, ou, du moins pas entièrement ressentis. Ils commencèrent, cependant, à être sentis aussitôt que la valeur réelle des salaires commença à baisser en conséquence de la hausse des prix et seulement alors les travailleurs s'aperçurent combien ils

avaient été lourdement désavantagés dans la lutte contre leurs employeurs en raison des anciennes méthodes du Trade-Unionisme.

C'est précisément là le sens primordial de la révolte actuelle du prolétariat britannique. C'est une révolte, non seulement contre les conditions intolérables de la vie, mais aussi contre l'ancien Trade-Unionisme et son attitude conciliante à l'égard de la classe patronale, contre les prérogatives exagérées de ses «leaders», leurs jalousies et divisions internes, etc.

C'est dans cette révolte que le prolétariat britannique s'est repris comme classe. Attirant des masses toujours plus grandes dans son tourbillon, les plaçant face à face avec des masses toujours plus grandes d'employeurs, la révolte présente a passé par dessus toutes les anciennes divisions et scissions au sein même du prolétariat et, pour la première fois depuis l'époque chartiste, les prolétaires se sentent rapprochés par des liens intimes de solidarité et par l'opposition commune à la classe capitaliste.

C'est la renaissance de la conscience de classe prolétarienne qui s'intensifie chaque jour au cours de la révolte générale, et déjà les signes ne manquent pas qui montrent qu'elle commence à s'étendre du domaine économique au domaine politique.

Ceci étant le cas, la « Démocratie-Socialiste » et le « Trade-Unionisme » se sentent de plus en plus attirés l'un vers l'autre et le moment n'est pas loin où la première rejoindra une fois de plus l'organisation politique des Trade-Unions, le *Labour party*, afin de travailler au but commun avec les masses réveillées. Les anciennes autorités du Trade Unionisme pourront bien encore, par leur adhésion secrète au libéralisme, faire obstruction au travail de notre parti. Les opportunistes de l'I. L. P. qui abhorrent la lutte de classe et qui mettent l'objectif de leur vie à gagner, n'importe comment, quelques mandats parlementaires, pourront bien encore, comme auparavant, coopérer avec les autorités, en combattant les principes et tactiques marxistes. Leurs efforts seront maintenant vains, car maintenant on fera appel à César et César est du côté de la « *Social-Democracy* ».

Th. ROTHSTEIN.

AVIS DE L'ADMINISTRATEUR

Tous les envois d'argent doivent être faits au nom de COMPÈRE-MOREL, Administrateur de la Revue, *8, cité Rougemont, Paris.*

La Crise financière de l'Etat Capitaliste

La France n'est pas le seul pays qui subisse actuellement une crise financière, et qui cherche de tous côtés de l'argent. La crise financière sévit universellement ; elle est même — pour tous les Etats capitalistes, la caractéristique du moment présent. L'Allemagne, après avoir établi un impôt patriotique de 1.250 millions, afin de subvenir à ses nouvelles charges militaires, songe à émettre un emprunt ; la Prusse, dont le budget est distinct de celui de l'Empire, annonce un appel au crédit de près d'un milliard, et elle n'est point sûre que cet appel soit entendu. L'Angleterre, en dépit des taxes instituées par Lloyd George sur les revenus de plus de 125.000 francs sur les plus-values foncières — et des surtaxes qui grèvent les successions, a peine à équilibrer ses recettes et ses dépenses. Le Ministre des Finances d'Italie, dans son exposé du 20 décembre, s'étendait complaisamment sur l'heureuse situation du Trésor, mais cette heureuse situation devait être toute théorique, car il discutait, en terminant, l'opportunité d'un emprunt. Les Ministres des Finances d'Autriche et de Hongrie ne songeraient même pas à critiquer cette opportunité. Ils admettent l'urgence d'émissions importantes, mais en même temps reconnaissent qu'il est malaisé de trouver des prêteurs. C'est à peine s'il est besoin d'évoquer ici la Russie. Cet Etat est toujours plongé dans la pénurie financière et chacun sait que le récent voyage à Paris, de M. Kokovtsef, le premier ministre, visait essentiellement à procurer des fonds au Trésor impérial, ou tout au moins à des caisses annexes. Pour la France, nul n'ignore que M. Charles Dumont, ministre des Finances du cabinet Barthou, avouait un déficit de 800 millions, en dehors des dépenses exceptionnelles et à payer pour une fois de la loi militaire de 1913. Le déficit montait à 1.800 millions, si l'on adjoignait ces dépenses exceptionnelles aux permanentes. Certains membres du Parlement ont exprimé l'opinion que la France, si elle voulait liquider ses dettes criantes et dégager sa Trésorerie, devrait emprunter 4 milliards en consolidé. C'est un beau chiffre.

On a vu, dans le passé, des Etats s'endetter à la suite de guerres désastreuses, qui déséquilibraient leurs budgets. Mais si l'Europe a connu des alertes dans les dernières années — j'entends l'Europe de

nos grandes puissances — elle n'a été mêlée en fait qu'aux campagnes exotiques provoquées par le déchaînement de l'Impérialisme. Ni la France, ni l'Allemagne, ni l'Angleterre n'ont eu à mettre en ligne leurs armées ou leurs flottes, aucun évènement extraordinaire n'est venu bouleverser leur existence et pourtant les sept grands Etats sont pécuniairement dans la plus fâcheuse des situations. Pourquoi ?

Pour une raison bien simple et si péremptoire qu'il serait inutile et puéril de s'adresser à d'autres motifs. Parce qu'ils ont armé sans cesse, grossissant les effectifs, gaspillant les centaines de millions, exécutant des programmes maritimes, livrant au militarisme leur richesse et leur vitalité, sacrifiant au Dieu sanglant la meilleure part de leurs ressources. Dans tous les Parlements d'Europe, les socialistes ont protesté au nom du prolétariat qu'écrasaient les accroissements de contingents ; des meetings innombrables proclamaient la répugnance des peuples pour l'armure alourdie qu'on leur imposait. Les masses ont été frappées à coup sûr, et partout la classe capitaliste triomphait ; elle a triomphé en France spécialement le jour où la loi de trois ans fut promulguée. *Et voilà le choc en retour, l'Etat ne peut plus suffire aux exigences du militarisme.* Chez nous, il est déjà aux prises avec un déficit de 800 millions, si l'on s'en tient aux évaluations les plus modestes : mais le déficit ne va pas tarder à grandir encore, puisque les relèvements de soldes approchent de 100 millions — que le Maroc se révèle comme un gouffre sans fond — que les plus-values de recettes, avec la crise économique en perspective, feront place aux moins. values. Attendons-nous à un milliard, et plutôt à 1.200 millions de déficit en 1915. C'est le moment de rappeler le mot fameux de Mirabeau sur la banqueroute, elle est aux portes de tous les pays, elle est surtout aux nôtres, nous percevons aujourd'hui les résultats formidables de la politique impérialiste suivie dans les dernières années, et qui était d'ailleurs logiquement dans la ligne du Capitalisme. Les trois ans et le Maroc ont conduit financièrement la France à la détresse. Les socialistes l'avaient prédit : cette prophétie facile se réalise, et il n'est pas douteux que les conjonctures ne soient plus graves à Paris qu'à Londres ou à Berlin. Car les charges anciennes qui pèsent sur nous, du fait de la dette publique, sont plus accablantes que celles que comportent les budgets anglais ou allemand, et d'autre part nous subissons un prélèvement moyen par tête de beaucoup supérieur à celui qui est exigé outre-Manche ou outre-Rhin.

Donc, la France est en proie à une crise financière d'une ampleur sans précédent, comme elle est sans égale dans le monde. La classe possédante n'essaie même plus de la dissimuler. Après avoir, des années durant, recouru à des moyens de fortune, elle est contrainte aujourd'hui de confesser la réalité. Pour servir les intérêts particuliers de la bourgeoisie, les cabinets successifs ont creusé de plus en plus le déficit ; comme les ministres de Louis XV et de Louis XVI, ils ont fermé les yeux sur les indices les plus significatifs. Dans leur fureur de gaspillage des deniers publics au profit des entreprises capitalistes, ils ne se sont même pas demandé si un jour ils ne seraient pas forcés de rendre des comptes. Ils ont agi comme les cabinets des autres grands Etats et plus follement encore ils ont couru à l'abîme, car l'abime était plus proche.

Dans cette situation, dite inquiétante pour elle, — car les crises financières partout ont précédé les grands changements sociaux, la bourgeoisie française n'a montré que son impuissance et son égoïsme. La bourgeoisie anglaise a accepté les impôts, les supertaxes de Lloyd Georges qui ne frappaient qu'elle, et qui n'atteignaient que ses tranches les plus élevées. La bourgeoisie allemande a acquiescé à l'impôt progressif de 1250 millions de francs sur le capital et le revenu. *Elle, elle ne veut rien donner.* Après avoir promis patriotiquement d'assurer la charge fiscale de la loi de trois ans, elle rejetterait patriotiquement la charge sur les non possédants. Il était entendu, il y a quelques mois, que la fortune acquise subirait un prélèvement tel que l'équilibre du budget pût être rétabli. La fortune acquise se dérobe. On nous annonce maintenant, pour un avenir plus ou moins lointain, des contributions sur la richesse. Quand seront-elles votées ? Combien de ministères se succèderont encore avant que le premier centime n'en ait été perçu ? En attendant, on prépare des emprunts patriotiques, qui permettraient de gagner du temps et qui assureraient à la bourgeoisie « nationale » une rémunération « nationale » de ses capitaux.

Quel monstrueux spectacle de cupidité, de sottise, d'abandon, cette bourgeoisie vient de fournir ! Elle ne s'est pas aperçue que si elle sauvegardait, pour un laps de temps limité, ses immunités fiscales, elle hâtait, par contre, l'effondrement du régime. Le déficit qu'elle a creusé, elle ne saurait plus le cacher, il existe ; ce déficit augmentera d'année en année. Veut-elle en être réduite à ne plus payer le coupon de la rente ? Et elle y viendra pourtant et par l'enchaînement inévitable des choses, si elle ne fournit pas au Trésor de nouvelles recettes.

Ou bien, elle laissera les dépenses s'enfler démesurément, de par le jeu de la loi militaire et des conquêtes coloniales, sans accroître les ressources de façon égale — et ce sera la faillite forcée. Ou bien, elle tâchera de demander encore des centaines de millions au prolétariat, par la création de nouvelles taxes indirectes, et le prolétariat est assez fort pour n'y plus consentir. Ou bien, elle se résignera à s'imposer elle-même, à sacrifier des parcelles de sa richesse, et à toucher au principe de la propriété, et ce premier pas franchi, d'autres devront suivre. Ou bien encore, elle abolira les trois ans, restreindra les armements, prohibera les campagnes marocaines ou autres et infligera à ses hommes d'Etat un retentissant désaveu.

Pour l'heure, elle ne veut rien faire. Elle redoute de surexciter le prolétariat par des surtaxes ; elle refuse d'attenter à ses immunités fiscales auxquelles elle tient comme, avant 1789, la noblesse et le clergé étaient attachés aux leurs ; elle est tout à la joie des trois ans qui lui donnent non seulement pour l'extérieur, mais aussi pour l'intérieur une armée plus nombreuse ; elle chemine vers la banqueroute. Lisez la conférence que M. Touron a prononcé l'autre jour à la salle Wagram. Elle dit tout ce que la classe possédante écarte ; elle ne dit rien de ce que cette classe pourrait proposer.

Quelle merveilleuse plate-forme pour nous aux élections de 1914, que cette crise financière, *si nous savons rester nous-mêmes,* et nous dérober à toutes les invitations fallacieuses ! Le régime capitaliste croule de toutes parts ; même son budget, dont il était si fier, n'est plus qu'une ruine vacillante. Répétons-le encore : dans tous les pays du monde les grands déficits ont été les indices précurseurs des bouleversements politiques. A l'heure actuelle, le déficit est général, mais le nôtre l'emporte sur tous les autres.

Paul LOUIS.

LA DÉFENSE LAÏQUE

Le projet de loi « tendant à assurer la fréquentation régulière des écoles publiques et *privées* » et le projet de loi « sur la défense de l'école laïque » titres officiels du texte législatif proposé à l'adoption de la Chambre des Député, comportait un article 21 ainsi conçu :

« Quiconque, par violences, menaces, ou tout acte ayant entraîné ou susceptible d'entraîner un dommage matériel ou moral, aura provoqué les parents ou personnes responsables d'un enfant à empêcher cet enfant de participer aux exercices réglementaires de l'école publique où il est inscrit, ou de se servir des livres régulièrement mis en usage dans cette école, sera puni d'un emprisonnement de six jours à un mois et d'une amende de 16 à 500 francs ou de l'une de ces deux peines seulement ».

Dans la séance du 16 décembre, M. Drelon proposait, par voie d'amendement, que l'article 21 fût rédigé ainsi qu'il suit :

« Quiconque, soit par violences, menaces, soit en leur faisant craindre de perdre leur emploi ou d'exposer à un dommage leur personne, leur famille ou leur fortune, aura déterminé les parents ou personnes responsables d'un enfant à l'inscrire ou à le maintenir inscrit à une école autre que celle qu'ils auraient librement choisie ou bien à le retirer de l'école de leur choix, ou bien encore à empêcher cet enfant de participer aux exercices réglementaires de l'école publique où il est inscrit ou de se servir des livres régulièrement mis en usage dans cette école, sera puni d'une amende de 16 à 500 francs ».

Nous nous sommes donc trouvés une douzaine de députés socialistes pour voter l'amendement Drelon et, si nous voulions en croire les anathèmes que, depuis, la presse radicale déverse sur nous. nous avons, ce faisant, trahi non seulement la cause de la laïcité, mais encore la République et le Socialisme.

Ainsi, depuis qu'il y a des socialistes ils ne cessent d'affirmer, que la domination économique qui pèse sur le travailleur se prolonge en domination morale et intellectuelle. C'est un de nos plus gros griefs contre le régime capitaliste, que de pouvoir dire, conformément à la triste réalité, que le possédant, par le seul fait qu'il peut donner ou refuser du travail au dépossédé, c'est-à-dire l'autoriser ou ne pas l'autoriser à manger, non seulement dispose de la force productrice de ce dépossédé, mais encore le domine, sinon dans sa pensée, du moins dans l'expression de celle-ci.

Cette sujétion du salarié envers le capitaliste, nous l'avons toujours flétrie. Il paraît qu'à l'avenir, pour être un bon socialiste, il faudrait s'en désintéresser et au besoin la glorifier, au moins dans certains cas.

Ainsi, un patron empêche un ouvrier d'envoyer son enfant à l'école laïque, tous unanimement nous affirmons que ce patron mérite d'être frappé par la loi. Un autre patron empêche un autre ouvrier

d'envoyer son enfant à l'école libre, des socialistes délarent publiquement, ou si vous préférez ont l'air de déclarer, que cet abus de l'autorité patronale les laisse indifférents. Je crains bien, que certains ajoutent *in petto*, que ce patron a raison de vouloir remettre dans le droit chemin, malgré lui, l'ouvrier ignorant qui s'en égare.

Pour justifier cette indifférence ou cette sympathie secrète envers la pression patronale s'exerçant contre la liberté d'un ouvrier catholique, on nous a dit : mais M. Drelon a fait une supposition inadmissible ; il n'y a pas de patron libre-penseur, radical, franc-maçon ou socialiste capable de gêner un de ses ouvriers dans l'expression de sa pensée, dans le choix de l'école où il veut envoyer son enfant. C'est contre la seule école laïque, exclusivement contre l'école laïque, que s'exerce le boycottage patronal. Par conséquent, le texte de M. Drelon, en tant qu'il intéresse l'école libre, n'aurait jamais l'occasion d'être appliqué et il est inutile pour le moins sinon dangereux, d'en surcharger une loi qui vise seulement à la défense de l'école laïque.

Cette dernière affirmation, je le dis en passant, est en contradiction avec le titre du projet qui nous est soumis. Mais, admettons pour un instant que toute l'objection corresponde à la réalité des faits. Quel inconvénient sérieux peut-il y avoir à prévoir, dans une loi répressive, l'éventualité d'un délit qui, soi-disant, n'est jamais commis ?

Puisque le boycottage patronal s'exerce exclusivement contre l'école laïque, affirment nos contradicteurs ; puisque, disons-nous nous-mêmes, en croyant de mieux exprimer la vérité, c'est presque toujours au détriment de l'école laïque que ce boycottage s'exerce, est-ce que l'opinion publique aurait pu s'y tromper, est-ce que le texte de M. Drelon était susceptible de donner une arme aux cléricaux, en leur permettant de dire que la Chambre aurait proclamé que les libres-penseurs étaient aussi intolérants que les cléricaux ?

Non, si les cléricaux l'avaient osé dire, personne, même parmi eux, ne l'aurait cru et l'opinion publique n'aurait vu dans l'adoption de ce texte par tous les républicains, que la manifestation d'un scrupule honorable de législateurs, soucieux de défendre l'école publique, mais soucieux aussi de ne pas paraître tolérer, approuver, des abus de pouvoir dont leurs adversaires pourraient, tout à fait exceptionnellement, être victimes.

Et ce scrupule devait d'autant plus se manifester, qu'il n'apparaît pas que le délit que l'on veut, — ou plutôt, comme nous allons le voir, que l'on voulait, — réprimer chez les patrons cléricaux, soit aussi inexistant, que ce qu'on le prétend, chez des employeurs adversaires du cléricalisme.

Je ne demanderais pas mieux que de croire que le fanatisme est l'apanage exclusif des gens qui pratiquent une religion et que tous les incroyants et les anti-cléricaux sont fortement imprégnés, de l'idée de Liberté. Mais quand j'entends, au sujet de la Représentation Proportionnelle, par exemple, de bons démocrates nous dire dans nos campagnes : « Mais pourquoi diable voulez-vous que chaque parti ait sa part de représentation ? Est-ce que les réactionnaires nous la faisaient notre part à nous quand ils gouvernaient ! » Quand je vois tant de républicains trouver fort juste que l'on applique aux réactionnaires, tous les mauvais procédés dont ceux-ci ont usé contre leurs adversaires quand ils détenaient le pouvoir, je suis bien forcé de me rendre à cette évidence, qu'il y a encore trop de « républicains » qui ignorent l'idée républicaine et de « libre-penseurs » qui ne sont que des cléricaux retournés.

D'ailleurs, s'il n'est pas possible de citer des faits de pression relevant de patrons anticléricaux, faits qu'il est, on le comprend, d'une façon générale très difficile de saisir, personne n'a perdu le souvenir de ces délibérations prises par des Conseils municipaux décidant que les employés communaux seraient tenus, sous peine de renvoi, d'envoyer leurs enfants à l'école laïque.

Pense-t-on que les élus, qui avaient cru pouvoir prendre cette décision envers des travailleurs payés par tous les contribuables, cléricaux y compris, se faisaient un scrupule, s'ils étaient patrons, de ne pas en exiger autant des employés qu'ils avaient à leur service personnel, qu'ils « voulaient bien faire travailler » et qu'ils payaient avec « leur argent »..?

Il n'y avaient donc aucune raison sérieuse à opposer à M. Drelon, et sa thèse était si bien irréfutable que pour ne pas avoir l'air de faire une concession au cléricalisme dans une loi qui se propose de combattre ses manœuvres, la Commission et le Gouvernement, faute d'accorder à l'école libre

une protection légale qui ne lui aurait presque jamais profité, se sont vus forcés de renoncer à la protection la plus sérieuse que l'on s'était proposé de donner à l'école laïque.

Après avoir fait repousser l'amendement Drelon, le Gouvernement et la Commission, en effet, n'ont pas fait voter le texte primitif prévu dans le projet pour l'article 21, mais ils ont accepté et fait voter un texte nouveau proposé, en séance même, par M. Gheusi et ainsi conçu :

« Quiconque, soit par violences ou menaces, soit en leur faisant craindre de perdre leur emploi ou d'exposer à un dommage leur personne, leur famille ou leur fortune, aura déterminé les parents ou personnes responsables d'un enfant à empêcher cet enfant de participer aux exercices réglementaires de l'école publique où il est inscrit, ou de se servir des livres régulièrement mis en usage dans cette école, sera puni d'un emprisonnement de six jours à un mois et d'une amende de 16 à 500 francs ou de l'une de ces deux peines seulement ».

Comparez les textes et vous verrez que l'amendement Gheusi n'est que la reproduction, avec pénalité aggravée, de la deuxième partie de l'amendement Drelon. Celui-ci se proposait de réprimer deux délits ; M. Gheusi ignore le premier délit, celui qui, évidemment, ne peut être commis qu'au détriment de l'école laïque.

M. Drelon l'avait lui-même proclamé, son texte le disait expressément, il est certain que lorsqu'il s'agit de protéger le fonctionnement intérieur de l'école, d'assurer la pratique de ses exercices réglementaires, la loi ne peut connaître que l'école publique. L'Etat républicain et laïque ne peut pas assurer la police pédagogique, dans les écoles privées où l'enseignement est donné librement par des individus indépendants de son autorité.

La répression de ce délit : le trouble apporté au fonctionnement intérieur de l'école publique, nous l'avions donc voté avec M. Gheusi. Mais ce dernier et après lui le Gouvernement, la Commission et la Chambre, ont proclamé, en remplaçant le texte primitif du projet par l'amendement Gheusi, qu'il serait en effet intolérable que la loi voulût défendre la liberté du père qui veut envoyer son enfant à l'école publique et qu'elle eut l'air, par une limitation abusive, de dire qu'il est permis de violenter la volonté du père qui veut envoyer son enfant à l'école privée !

Comme on n'a pas osé faire dire celà à la loi, on a trouvé plus simple d'ignorer les deux cas et après avoir, pendant de longs mois, mené la campagne de défense laïque en dénonçant la pression patronale qui vise, dans certains pays, les écoles publiques, on aboutit à ne rien mettre dans la loi pour remédier à cette situation.

On fait une loi exclusivement pour que les enfants qui vont déjà à l'école laïque ne soient plus poussés à y troubler l'ordre ; on ne fait rien pour ramener à l'école publique les enfants qui normalement devraient y être, qui y seraient, si leurs parents : paysans et ouvriers, dominés par le propriétaire ou le patron, n'étaient pas violentés dans leur volonté. Et c'est cependant cela surtout qui importerait.

S'il n'y avait pas dans toute cette agitation, sur la question de l'école, surtout la préoccupation commune à tous les partis bourgeois, de détourner l'esprit public des lourdes responsabilités que tous ces partis encourrent pour avoir soutenu la folle politique militariste et colonialiste, qui a amené notre pays au bord d'un gouffre financier dont on n'ose plus mesurer la profondeur, la conclusion donnée au débat sur l'école constituerait un bien joyeux paradoxe.

Ce sont les « laïques » farouches qui, pour ne pas avoir l'air de concéder au cléricalisme, ont abandonné ce qu'il y avait, de leur point de vue, de meilleur dans le projet. Ce sont les cléricaux qui, quatre-vingt-dix-neuf sur cent, auraient dû être frappés par le texte répressif que M. Drelon réclamait qui l'ont voté.

Mais si on va au fond des choses, on s'aperçoit vite que ces textes ont un vice commun : ils sont tous à peu près inapplicables, car les délits qu'ils veulent réprimer seront, du jour où des sanctions sont prévues, presque impossibles à saisir. A droite comme à gauche, il n'y a pas un parlementaire qui n'en convienne dans l'intimité. Mais il faut amuser le tapis.

C'était une raison de plus, dans ce débat, dont rien de pratique et de positif, ne peut sortir, pour que nous n'abandonnions pas une revendication essentielle du salarié, du fonctionnaire, en régime capitaliste : le droit, le travail pour lequel on est payé, accompli, d'échapper à toute tutelle patronale ou administrative.

SIXTE-QUENIN



UN GRAVE PROBLÈME

Les derniers évènements politiques qui se sont déroulés en Hollande. ont provoqué, dans le Parti Socialiste de cette nation, de nombreuses discussions Au cours de deux Congrès, nos camarades néerlandais ont examiné s'il devaient, oui ou non, participer au pouvoir, gouvernés et administrés pour le compte et au profit de la classe capitaliste maîtresse des choses et des hommes.

A la majorité — à une faible majorité, il est vrai — la section Hollandaise de l'Internationale ouvrière refusa de prendre la responsabilité de la direction des affaires publiques : elle repoussa les portefeuilles qui lui étaient si généreusement offerts.

Ceci fait, il devenait intéressant de voir quel serait l'attitude des élus socialistes au Parlement, devant et en face du ministère radical.

Plusieurs mois se sont écoulés et *toujours* et en *tous cas* les élus socialistes ont fait bloc pour le Ministère. Mais un fait d'une certaine gravité vient de se passer.

Au cours d'un grand discours qu'il prononçait à la Chambre hollandaise sur la situation politique en général, notre camarade Troelstra a marqué les positions des différents partis.

Après avoir constaté la croissance ininterrompue des voix socialistes, Troelstra a conclu en affirmant, avec toute l'autorité qui lui donne son talent et son passé que le gouvernement pouvait compter sur l'appui du groupe socialiste.

Ceci est bien, — je ne dirai pas fort bien, — mais une partie de sa conclusion m'effraie :

La voici :

« Son programme (celui du gouvernement) est « en partie le nôtre. *Ainsi, nous nous sommes « liés réciproquement.* En outre, l'intérêt de ce « programme nous impose le devoir de défendre le « Gouvernement contre la droite. C'est la première « fois que nous nous trouvons dans cette situation « et nous en acceptons les conséquences. Nous « combattrons comme par le passé le militarisme. « Cependant, il se pourrait que le vote du budget « de la guerre fût en réalité une question de vie ou « de mort pour le ministère. *C'est pourquoi il nous « est impossible de nous lier auparavant par « une déclaration quelconque* ».

Ce qui veut dire, si je comprends bien, que si nos amis sont encore tout disposés à combattre le militarisme comme par le passé, ils avouent néanmoins que pour empêcher le ministère de tomber, ils voteront les moyens de maintenir et de développer ce militarisme — ce qui est quelque peu contradictoire !

C'est une grave question internationale que soulèvent nos camarades hollandais, car si demain, pour sauver un ministère véritablement réformateur et essentiellement démocrate, le parti socialiste d'une des grands nations européennes votait des hommes et des millions pour des œuvres de mort, dans quelle situation mettrait-il le Parti socialiste d'en face qui n'aurait pas les mêmes raisons nationales pour agir identiquement ?

Et ensuite, si toutes les grandes nations avaient les mêmes motifs de politique intérieure pour adopter une telle attitude, à quoi aboutirions-nous et où irions-nous ?

Quel cruel et troublant problème nos camarades hollandais viennent de poser devant l'Internationale ouvrière qui, récemment encore, dans un Congrès mémorable, se déclarait partisan *d'imposer la paix à tout prix* aux gouvernants.

Et serait-ce maintenir la paix, à tout prix que de participer aussi directement et aussi effectivement à ces armements que nous ne cessons de flétrir avec une véhémente indignation, du haut des tribunes parlementaires, les dénonçant comme les plus terribles des fléaux et les pires des folies !

COMPÈRE-MOREL

Le Progrès de la Concentration

Il n'y a pas encore si longtemps, les socialistes étaient seuls à appeler l'attention publique sur le fait essentiel de la concentration des capitaux. Il n'est pas besoin d'être bien âgé pour se souvenir que dans nos polémiques avec les adversaires du socialisme, leur assertion la plus constante, leur affirmation la plus décisive, c'était que la propriété individuelle ne cessait de se diviser, de se multiplier, et qu'elle était répartie entre un nombre de possédants de plus en plus grand.

Aujourd'hui personne n'ose plus parler un tel langage. Le fait de la concentration capitaliste est tellement manifeste et si généralisé qu'il y aurait désormais scandale trop évident à le nier comme il y a vingt ans. Et les économistes les plus orthodoxes eux-mêmes se trouvent amenés à étudier les formes diverses que prend la concentration, à les classer, à les soumettre à l'analyse scientifique, et l'on ne saurait trop souligner cette attitude si différente de celle qu'ils affectaient il y a encore quelques années.

Voici par exemple M. Paul de Rousiers qui a donné il y a quelque temps édition de son livre : *Les Syndicats Industriels de Producteurs en France et à l'Etranger*, très intéressant à plus d'un titre. Il compare entre elles les formes multiples qui selon les pays, les législations, les circonstances, ont affecté les empiètements du grand capital sur la propriété privée.

Il constate d'abord avec nous que l'évolution industrielle et commerciale moderne pousse partout à la concentration. Dans l'industrie, la machine crée des moyens de production de plus en plus puissants. Dans le commerce la facilité de communication, l'interdépendance des marchés locaux ont suscité la création d'organismes d'échange de plus en plus considérables. Aussi de tous côtés, les syndicats industriels poursuivent-ils leur marche trionphante avec un caractère pour ainsi dire fatal. « Bon gré, mal gré, les usines indépendantes sont obligées de se remettre à la domination des trusts ou de disparaître ».

Puis, M. de Rousiers constate les bienfaits de la production et de l'échange en grand. L'organisation patronale qui en est résultée a été favorable aux ouvriers organisés. D'abord parce que les deux classes ont pu traiter entre elles ; puis parce qu'une production régulière limite le chômage. De plus, les frais de réclame ont diminué, ainsi que les frais de voyageurs pour la conquête de nouveaux marchés : les types de marchandises ont été unifiés, ce qui a permis une économie dans la fabrication grâce à une spécialisation par usine, et par conséquent un abaissement du prix de revient. Enfin, en établissant, un équilibre entre la production et la consommation, on a fait un effort pour mettre fin aux crises périodiques.

M. de Rousiers procède ensuite à une étude comparative des multiples formes affectées par la concentration dans les diverses nations. Et il commence tout naturellement par le pays où elle a atteint son effet maximum, par les Etats-Unis, patrie des trusts. L'origine de ces organismes énormes contre lesquels le Sherman Act et toute la législation a été radicalement impuissante, il la trouve dans le régime des chemins de fer, dans le fait que ces compagnies, tout à fait indépendantes de l'Etat ont fait à certaines grandes entreprises des conditions privilégiées qui leur ont permis d'écraser tous les concurrents. Et ce qui a ensuite aidé leur développement sans limite, ç'a été le régime douanier de protection à outrance, qui, en exilant le marché américain de tous les autres marchés du monde, a permis qu'il fût facilement dominé. Une fois constitués, les trusts ont opprimé et oppriment encore la nation entière ; mais ils sont prudents ils pratiquent le « sapiente opprimames eum » des Pharaons. Et de plus, ils ont été actifs, accessibles au progrès, ils sont pourvus du machinisme le plus perfectionné. Ils produisent au prix du vieux monde en payant des salaires doubles ; et désormais possesseurs incontestés du marché des Etats-Unis, ils songent très sérieusement à s'étendre à l'Europe.

Les cartells allemands sont de nature identique, mais présentent tout de même avec les trusts certaines différences. Ici ce n'est plus le triomphe de la concurrence victorieuse avec un seul survivant : le cartell est une association (M. de Rousiers dit une trêve) conclue entre des combattants d'égale force. Le cartell est une ligue, une association, une fédération constituée en vue de la défense d'intérêts communs. Et le Syndicat Rhénan-Westphalien des houilles qui comprend 100 sociétés minières participantes en est le type le plus parfait. Il y en a près de 300 cartells de cette sorte en Allemagne. Et ce qu'il y a de caractéristique en ce pays, c'est que l'Etat leur fournit un appui très avoué. D'abord par l'établissement d'un tarif douanier énorme, puis en intervenant lui-même dans leur défense à la tribune du Parlement, ou dans leur création comme dans le cas des sels de potasse. Pour sauver les exploitants de ce produit, l'Etat allemand a fixé la production, la part de chaque société, il a établi un minimum de salaires, des conventions collectives qui règlent à la fois les conditions du travail, de la production et de la vente.

En France, pays de production arriérée, la forme de concentration n'est pas aussi parfaite — M. de Rousiers cite parmi les syndicats de producteurs français, celui des raffineurs de sucre, des raffineurs de pétrole, des fabricants de glaces, des fabricants de soude à l'ammoniaque (procédés Solvay) de sel, de métallurgie (comptoirs de Longwy, des poutrelles des aciers Thomas, des tubes, des essieux, des pointes, des fils de repos, des rails, des fers en V, des tôles) : il s'y ajoute la chambre syndicale des houillères, des armateurs, des textiles, des papiers de paille pour emballage (Société Générale des Papeteries du Limousin).

L'étude se termine par un examen rapide d'une des nombreuses Ententes Internationales qui existent déjà et de celles qui sont en formation (pétrole, nickel, borax). Il s'agit de l'Union Internationale des Transports Maritimes. Plusieurs groupes sont déjà constitués. Il y a la « Conférence de la Baltique et de la mer Blanche » pour les Transports de Bois

du Nord. Il y a « l'Union Internationale des Voiliers » pour les voyages du Pacifique. Dans le monde entier, il existe d'après le rapport de la Commission Anglaise des Shipping Rings, 75 ententes de cette sorte. La plus importante est l'International Mercantile Martine Company, au capital de 850 millions, qui a succédé au Trust de l'Océan avorté ; aujourd'hui, après entente entre le groupe Morgan et les Compagnies allemandes et anglaises, l'affaire est très bonne.

Il était bon de remettre sous les yeux des socialistes ces quelques faits empruntés au livre d'un de nos plus vigoureux adversaires, et de montrer une fois de plus la vérité de l'une des affirmations socialistes les plus fondamentales.

Marcel CACHIN

AU JOUR LE JOUR

Le nerf de la Guerre.

En théorie, l'immixtion d'une puissance étrangère dans les affaires intérieures d'un pays n'est pas admise.

En fait, nous avons eu chez nous la restauration des Bourbons par les Anglais, les Prussiens, les Cosaques et les *kaiserlicks*, l'appui donné par les troupes allemandes aux Versaillais contre la Commune... Quant aux modernes Etats balkaniques, à peine est-il besoin d'en causer : c'est d'hier et d'aujourd'hui.

Pareillement, le Mexique est en révolution... Oh ! n'allez pas croire que son puissant voisin du Nord va faire passer la frontière à des régiments yankees : ça ne se fait jamais, vous dis-je ! Seulement, les Etats-Unis manœuvrent pour empêcher son gouvernement de trouver l'argent dont il aurait besoin pour réprimer l'insurrection — et ce blocus financier n'est pas moins redoutable qu'un blocus militaire !

A l'intérieur du pays même, on ne se bat pas uniquement à coups de fusil : les insurgés se sont mis à battre monnaie... Et le *Temps* du lundi 8 décembre assure que « leurs piastres d'argent sont d'un aloi plus élevé que celles du Gouvernement ». M'est avis qu'une « mitraille » de ce genre est plus dangereuse encore que celle dont on charge les canons !

Et voilà comment le dieu Capital devient le véritable Dieu des armées, le Sabaoth omnipotent qui décide à quel camp appartiendra la victoire...

Hosannah !... Te Deum laudamus !

Caillautisme exotique.

Les socialistes ont constaté — et de pudiques bourgeois politiciens ont fait mine de trouver fort mauvais — que M. Caillaux cumulait, ou avait cumulés les fonctions de ministre et d'administrateur d'on ne sait combien de grandes Compagnies financières.

A leur tour, des parlementaires belges s'émeuvent du fait que M. Schollaert, ancien président du Conseil, et son beau-frère M. Helleputte, actuellement ministre de l'Agriculture, sont respectivement administrateur et principal actionnaire d'une société anonyme constituée pour l'exploitation d'un bassin houiller récemment découvert dans la région de Campine (3.640 hectares, savez-vous ?

Mais, c'est tout naturel ! c'est même l'adjudication la plus parfaite du système politique au régime social actuel ! Placés au pouvoir pour administrer politiquement les gros intérêts financiers, il est juste et logique que les gouvernants dirigent financièrement les affaires politiques !

***

Incompatibilité.

Après les élections législatives belges de l'an dernier, le *Socialisme* eut à dire son mot sur le « cartel » intervenu entre nos camarades et le parti libéral de ce pays.

Au surplus — et les résultats du scrutin étaient là pour en fournir la preuve matérielle — l'opinion des alliés eux-mêmes fut que ladite alliance leur avait été plus nuisible qu'à l'adversaire commun.

Et voici qu'à présent, — à la veille d'un conflit parlementaire provoqué par le projet scolaire du gouvernement, lequel conflit menace de prendre la tournure d'une crise constitutionnelle si l'opposition en tire parti pour exiger l'accomplissement de la réforme électorale — les leaders des deux partis en cause — Vandervelde pour nos amis, et M. Hymans pour les libéraux — se trouvent d'accord pour proclamer la nécessité d'une *action absolument autonome des deux partis de gauche !*

Qu'est-ce à dire, sinon que la politique du « bloc » — et l'inévitable confusion qui s'ensuit dans l'esprit du corps électoral — va justement à l'encontre du but poursuivi par ses partisans ?

Ni l'un ni l'autre des coalisés n'y a trouvé son compte. D'une part, l'élément bourgeois de la clientèle électorale des libéraux s'est réfugié dans le giron catholique *par peur du socialisme* (ainsi que l'expliquait Vandervelde lui-même en 1901, à Orléans, dans une conférence organisée par les ra-

dicaux de l'endroit). De l'autre, plutôt que de marcher avec une fraction politique de la bourgeoisie, des travailleurs se sont réfugiés... dans l'abstention.

Et voilà ce qui nous attendra toujours, toutes les fois que nous oublierons de rester le *parti de classe* opposé, du seul fait de son existence, à tous les autres partis politiques. Nous perdrons des sièges et surtout des suffrages, et, par conséquent, nous affaiblirons nos propres moyens d'action au Parlement et dans le pays.

***

Probité... Intéressée.

Encore un Panama..,

S'il faut en croire le président de la Chambre syndicale des industries de l'aéroplane, la totalité des fonds réunis par les souscriptions nationales pour l'aviation militaire n'aurait pas été employée à la construction d'appareils.

Qu'il y ait eu de la gabegie, rien d'impossible à cela. Ce ne serait pas la première fois — ni probablement la dernière !

Mais là n'est point la question pour le plaignant et la corporation qu'il représente. Il ne s'agit pas davantage pour eux de savoir si la « défense nationale » est suffisamment ou non pourvue d'avions...

L'important est ceci : *MM. les fabricants n'ont pas eu leur compte de commandes et par conséquent de profits.* Et cela, à aucun prix leur patriotisme bien connu ne saurait tolérer... *Inde iræ.*

***

Mascurauds d'Outre-Vosges.

« Les pangermanistes ne constituent pas un « parti politique à proprement parler. *Ils se recru-« tent dans presque tous les partis bourgeois...* »

Ainsi s'exprime le correspondant du *Temps* à Berlin, ajoutant que le pangermanisme a surtout « l'adhésion du monde industriel et commerçant « pour qui la *plus grande Allemagne* éveilla « l'espoir flatteur des *plus grands marchés* ».

Oui, c'est bien ça : un Comité pangermaniste du Commerce et de l'Industrie — un mascuraudisme belliqueux, voilà tout !

Et voilà révélé, par le plus grave et le plus sérieux des journaux patriotards et chauvins de notre pays, l'ultime secret du chauvinisme patriotard de certains éléments de la bourgeoisie allemande.

Paul GRADOS.

EUGÈNE FOURNIÈRE

Nous ne devons pas laisser partir sans un adieu l'homme doux et serviable, le travailleur assidu que fut Eugène Fournière.

Prolétaire arrivé par ses efforts à cultiver son intelligence et à se donner une véritable érudition, il put bien aller, dans les vicissitudes de ses conceptions, jusqu'au point extrême où le socialisme se confondrait presque avec la « démocratie avancée » de la petite bourgeoisie, il n'entendit pourtant jamais déserter la cause du prolétariat.

Cherchant un jour, dans une causerie entre amis, avec Guesde, Lafargue et d'autres, quel pouvait être « le plus ancien membre du Parti ouvrier », nous étions tombés d'accord que ce devait être Fournière. Il représentait, en effet, en 1879, à cet historique Congrès de Marseille — Lafargue n'étant pas encore revenu d'exil et Guesde se trouvant sous les verrous — la poignée de militants qui avaient donné pour but à leurs efforts et qui réussirent à démontrer aux délégués de la classe ouvrière la nécessité de constituer un « Parti de classe » indépendant. C'est avec un tranquille courage, affrontant les pires violences, que, dans les réunions publiques de Marseille, il attaqua Louis Blanc, le détracteur de la Commune.

Lorsque, par suite de circonstances peut-être inévitables, le Parti ouvrier nouveau vint à se briser et à se fragmenter, Fournière se tint à part, mais non à l'écart. Il ne fut pas des « marxistes ». Il fut de ceux qui essayèrent, de diverses façons, de réintroduire vainement dans le Socialisme l'élément idéaliste hérité des utopistes antérieurs.

L'unité faite, il refusa toujours d'aller ailleurs, avec les prétendus indépendants.

Beaucoup, dans le Parti, ont sans doute engagé avec lui des discussions vives et parfois de vertes polémiques. Ils n'ont jamais eu à lui reprocher une trahison. Ils n'ont jamais perdu ni le respect de son effort intellectuel, ni l'estime de sa personne.



L'EMPIRE DU CAPITAL

TRUSTS

L'autre jour, à propos de la volerie de l'Ouenza il y a eu tout un défilé de *trusts* à la tribune de la Chambre.

Trust ? Mot étrange et mystérieux il y a une quinzaine d'années pour les non initiés ; mot banal aujourd'hui. Banal parce que les trusts se sont multipliés comme champignons après la pluie, parce que le Capitalisme, plus grand conquérant qu'Alexandre, César ou Napoléon, s'est emparé des grandes nations industrielles et qu'à pas de géant il a fait le tour de la Terre.

Un Trust ? Actuellement, dans la langue courante, c'est une puissante société ou un colossal syndicat de capitalistes qui accaparent :

1° Les *sources de la force :* houille, pétrole, chutes d'eau pour l'électricité ;

2° Les *matières premières rares* comme les minerais de tous métaux ;

3° Les *industries de la guerre* ou de la « Paix armée » que gorgent à coups de milliards le Patriotisme d'affaires et le Militarisme international des Gouvernants ;

4° L'*acier* et les *produits métallurgiques :* fonte, fers, fils, tôles, poutrelles, rails, machines, matériel de chemins de fer, etc.

5° Les *industries à gros capitaux* ou bien à *petit nombre de producteurs :* superphosphates, engrais, produits chimiques, explosifs, diamant, ciments, sucre, tabac, etc.

6° Les *transports ;*

7° La *banque ;*

8° Les *assurances.*

Bref, pour tous, aujourd'hui, un trust, c'est un des hauts sommets du Capitalisme.

* * *

Ces hauts sommets, le Capitalisme les a atteints par étapes successives.

On a signalé, loin dans le passé, les premières éditions des trusts modernes sous la forme d'*entente* ou d'*accords.*

M. Sayous a écrit tout un volume sur *Les ententes de producteurs et de commerçants en Hollande au XVIII° siècle.*

L'économiste anglais Jevons a noté un « arrangement » qui exista durant deux siècles et jusqu'en 1844, date de sa rupture, entre les propriétaires des houillères du Nord de l'Angleterre en vue de limiter et de partager la vente.

Au temps de Louis XIV, l'intendant de Caen révélait l'existence en Normandie d'une association de « trois particuliers qui avaient accaparé 60.000 pots vides pour se rendre maîtres du commerce des beurres d'Isigny et faire surenchérir d'un quart les prix des pots » : le *trust des pots à beurre* !

A la même époque, la duchesse d'Uzès, ayant reçu du « grand roi » le droit de disposer de toutes les mines du royaume, s'est empressée, dit un contemporain, de « céder ce droit à des gens qui ont fatigué les propriétaires et les ont obligés d'abandonner ces mines ; ils se sont rendus *seuls maîtres* du débit de ces charbons, en sorte — et voici bien, en effet, un procédé des trusts modernes — en sorte qu'ils n'en font tirer qu'autant qu'ils en peuvent débiter à un haut prix ».

C'est également du temps de Louis XIV que date le privilège accordé pour la fabrication des glaces à la *Compagnie de Saint-Gobain* qui, aujourd'hui formidable et faisant les produits chimiques, a pris la tête du *trust des superphosphates.*

Un *Syndicat de producteurs de cuivre* fonctionnait en Angleterre à la fin du XVIII° siècle. Cette organisation capitaliste pratiquait déjà le *dumping,* c'est-à-dire qu'elle vendait cher à l'intérieur et au rabais à l'extérieur.

Plus près de nous, mais avant la récente ère des trusts, on a vu se fonder : à Marseille, le *Syndicat des fabricants de soude* en 1838 ; en Allemagne, dans les années 1836-1844, un cartel des *producteurs d'alun* auquel participait... le roi de Prusse ! Les affaires sont les affaires...

En 1838, à la Chambre française, Lamartine prononçait les paroles célèbres où il prophétisait que les grands barons des chemins de fer se coaliseraient pour se rendre maîtres de l'Etat et se placer au-dessus des lois.

Sous la même monarchie de Juillet, dans les Mines de la Loire, s'est joué le scenario que les trusts ont si souvent joué depuis lors. D'abord lutte à outrance entre les houillères séparées. Menaces de ruine pour chacune d'elles. En 1838, première entente : la *Société Charbonnière* concentre entre les mains d'un agent unique les affaires commerciales de chacune des houillères participantes. Relèvement des prix de vente. En 1844, fusion de la Compagnie de Rive-de-Gier et de la Compagnie de Grande-Croix sous le nom de *Compagnie des*

Mines de la Loire ; et, d'autre part, fusion des concessions de Terre-Noire, Montrambert, etc., sous le nom de Société des *Mines Réunies de Saint-Etienne.* En 1845, une quatrième Société groupe les Mines demeurées indépendantes. Enfin tous ces groupes fusionnent dans la Compagnie des Mines de la Loire — la *Compagnie Monopole*, comme l'appelait le public qui craignait l'accaparement. Deux-Décembre, Second-Empire. Plaintes à l'Empereur. En 1853, Napoléon III prononce par décret la dissolution du trust des Houillères de la Loire. Comme s'il était possible avec un décret, une loi, un papier ou le fétu de paille des taquineries judiciaires d'arrêter, dans sa marche vers la *Concentration*, l'immense mouvement du Capitalisme !

(A Suivre). Pierre BRIZON.

LA
Lutte Scolaire en Belgique

Depuis plus de deux mois, le Parlement discute les mesures grâce auxquelles le parti catholique espère rendre à l'Église sa puissance entière en matière d'enseignement. Depuis plus de deux ans, l'éventualité de leur application trouble profondément le pays. Elles peuvent avoir les conséquences les plus graves . Je dirais même qu'elles feraient de la Belgique une Espagne, si je pouvais oublier que l'essor de notre économie et l'effort inlassable de notre classe ouvrière finiront malgré tout par émanciper les cerveaux.

Je voudrais exposer aux lecteurs de cette revue en quoi consiste le projet actuel, le *projet Poullet*, et ce que le prolétariat doit en redouter. Je voudrais leur dire aussi ce que le prolétariat socialiste compte faire pour parer au danger. Mais je ne puis accomplir ma tâche sans exposer — brièvement — les rétroactes de la question scolaire.

I

La Belgique — que de fois, hélas, avons-nous été obligés de répéter cet aveu — est une terre d'ignorance. Sa culture intellectuelle n'est pas à la hauteur de son développement matériel. Certes, notre patrie a produit des savants illustres et des artistes puissants, mais la masse de la population est bien peu instruite. La bourgeoisie ne lit guère et, parmi les gens du peuple, beaucoup ne savent pas lire. La région la plus industrielle de l'Europe est en même temps l'une de celles qui comptent le plus grand nombre d'illettrés, l'une de celles aussi où des portions considérables de la classe salariée ont conservé l'esprit le plus résigné au malheur de la vie et le plus soumis à la puissance du prêtre, comme à celle du patron. Je ne puis songer à étudier ici les causes historiques de cet état de choses, mais j'ai voulu le rappeler, car celui qui veut comprendre les évènements de Belgique ne doit jamais le perdre de vue.

Nos deux partis historiques, le catholique et le libéral, s'accusent réciproquement de n'avoir rien fait pour l'éducation populaire. Tous deux ont raison ou presque. Certes, les catholiques ont fondé des écoles « libres », mais c'était de toute évidence pour s'emparer des jeunes âmes, bien plus que pour cultiver les cerveaux. Certes, les libéraux ont, dans les grandes villes où ils ont le pouvoir, et pendant leur dernier passage au gouvernement, fait effort pour augmenter le nombre des écoles « laïques », mais outre que leur action fut toujours bien modeste elle s'inspirait, elle aussi, plutôt de motifs anticléricaux que de motifs démocratiques.

Jusqu'en 1878 d'ailleurs, si catholiques et libéraux affirmaient, en matière scolaire, des théories différentes, leur pratique fut pareille. La loi organique de l'enseignement primaire avait été votée en 1842 de commun accord entre eux, et tous les gouvernements successifs l'avaient appliquée depuis dans le même esprit. En 1878, les libéraux ayant reconquis une fois encore le pouvoir perdu huit ans auparavant le ministère Frère-Orban, poussé par l'extrême gauche proposa l'année suivante une loi de « laïcisation ». L'enseignement de la religion demeurait obligatoire (à moins que le père de famille ne manifestât sa volonté formelle d'en exempter ses enfants), seulement l'enseignement s'en devait donner pendant la première ou la dernière demi-heure de classe et l'évêque perdait son droit d'inspection sur l'ensemble des études.

Ce maigre effort suffit à déchaîner la colère d'un clergé habitué à être traité en puissance. Les sacrements furent refusés aux maitres de l'enseignement officiel, aux parents qui envoyaient leurs enfants aux classes « sans Dieu ». On fonda partout des écoles catholiques, et on les remplit par tous les moyens de pression à la disposition du curé, du châtelain et du patron. On cite des instituteurs obligés de s'approvisionner de pain à deux lieues de leur résidence, parce que personne au village n'osait leur fournir la moindre chose.

Ce fut la « Guerre scolaire » dans toute sa violence.

Aux élections de 1884, la majorité passa à droite.

L'opposition désespérée du clergé avait été fatale au ministère dont la pusillanimité d'autre part avait violemment mécontenté les éléments démocratiques. Alors commença la longue domination cléricale qui dure toujours, sans que l'on puisse espérer la voir finir bientôt.

Pendant la « Guerre scolaire » les catholiques avaient développé puissamment leur enseignement libre, assez rudimentaire jusque là. Depuis, toute leur politique en matière d'enseignement primaire vise un double but.

Ils veulent d'une part cléricaliser les écoles officielles. Ils s'y appliquent depuis bientôt trente ans avec une patience, une méthode, une ténacité sournoise et obstinée dont il y a peu d'exemples dans l'histoire d'un parti politique. Malgré tout ils n'ont que partiellement réussi. La tradition, l'histoire, plus encore que la loi, assurent à nos villes et même à nos villages une certaine autonomie dont il serait dangereux pour le pouvoir central de ne pas tenir compte. Les communes où le parti catholique n'a pu s'emparer du pouvoir ne consentent pas à cléricaliser leurs écoles, et, dans l'ensemble, l'atmosphère scolaire y est la même à peu près qu'avant 1884. Certes, cela ne va pas sans peine et sans dépense. Il faut lutter contre l'hostilité de l'Etat, contre la force d'inertie de l'administration qui entrave les initiatives, contre la pénurie des subsides. Les petites communes se découragent parfois en présence de ces actes continuels de mauvaise volonté, les grandes rarement, et l'on ne conçoit pas que le gouvernement puisse amener un jour Bruxelles ou Anvers, par exemple, à capituler.

Aussi, pour acquérir le quasi-monopole des études primaires, le clergé a-t-il dû conseiller une autre action encore au parti politique qui sert ses intérêts. Il s'agit de vider les écoles officielles qu'on ne peut conquérir et d'attirer leurs élèves dans les écoles libres. Il faut, pour celà, multiplier ces dernières, en perfectionner les installations et l'outillage, relever leur position morale. Il faut en un mot, organiser une concurrence victorieuse à l'enseignement officiel *et s'assurer pour cela l'aide de l'Etat.* Malgré leurs dénégations intéressées, les actes des politiciens de droite démontrent assez qu'ils sont demeurés fidèles à leur vieil idéal, formulé dès 1863 par M. Woeste, leur chef : l'Etat hors de l'école. Et c'est grâce à l'argent de l'Etat lui-même ou, pour parler de façon plus concrète, grâce à l'argent des contribuables que l'on prétend obtenir ce résultat.

Dès 1884, la première loi scolaire catholique faisait augmenter dans des proportions énormes le nombre des écoles adoptées, c'est-à-dire des écoles « libres », organisées par des comités catholiques, ou par le clergé, ou par des congrégations, et dont les communes payaient les dépenses pour qu'elles remplacent, totalement ou partiellement leurs écoles communales. Les écoles adoptées sont soumises à une inspection d'Etat, d'ailleurs assez vague, et pour le surplus s'administrent, se recrutent, enseignent dans la règle comme bon leur semble sans que le pouvoir communal s'en préoccupe. L'adoption peut se faire pour dix ans aux conditions fixées par le Conseil communal. D'autre part, la loi belge maintient en fonction les Conseils communaux sortants pendant les trois mois qui suivent l'élection. Si bien que l'on voit souvent des majorités catholiques, désavouées par le corps électoral adopter en hâte une école de petits frères ou de bonnes sœurs à des conditions désastreuses pour la commune, et mettre ainsi la majorité nouvelle dans l'impossibilité de rétablir avant longtemps la laïcité des études.

Cependant, la loi de 1884 n'était généralement favorable aux écoles libres que dans les communes catholiques. Dans les autres, elles n'avaient ni subsides, ni faveurs. Mais en 1895, une nouvelle législation changea cette situation. Aux écoles qui se soumettaient à l'inspection presque nominale que nous avons signalée et qui remplissaient quelques autres conditions insignifiantes, qui étaient en d'autres termes en mesure d'être adoptées par les communes, elle accorda le titre d'*adoptables* et ce titre leur conférait un certain droit aux subsides.

Droit un peu théorique cependant, car jusqu'ici ces subsides ont été relativement peu nombreux, et ne représentaient de toute manière qu'une part minime des dépenses totales que le parti catholique s'imposait pour son enseignement. C'est par d'autres voies, par mille artifices impossibles à exposer en détail dans cette étude sommaire que l'on cherchait à favoriser les établissements religieux, et que l'on est parvenu à la fin, à les faire grandir.

Elles ont grandi si bien que d'après les chiffres du dernier rapport triennal, la population des écoles adoptées et adoptables dépasse maintenant celle des écoles communales !

Mais à mesure qu'elles grandissent, le fardeau que leur entretien fait peser sur les catholiques riches, — déjà accablés par tant d'œuvres « sociales, de domestication ouvrière, syndicales jaunes, patronages, bonne presse, etc., » — s'appesantit aussi ! C'est de là qu'est née l'idée originale de faire payer par le trésor public les frais de cette concurrence à l'enseignement public. C'est, comme

nous verrons dans un prochain article, le fond du projet Poullet.

(A suivre). L. de BROUCKÈRE.

LE PROGRAMME SOCIAL DE M. CHÉRON

L'infortune de M. Chéron est grande : il était Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale dans le cabinet Barthou et, par suite de la chute, il n'est plus à l'heure présente qu'un simple sénateur. On en est pas encore revenu dans le Calvados.

C'est que, en Normandie, dont il est le Gambetta, on considère M. Chéron comme un grand homme, indispensable à la Défense nationale et à l'amélioration du sort des classes laborieuses. Et pourtant le grand homme, qui annonçait tant de projets sociaux, qui avait tant de plaisir à étaler son vaste programme social entre la flûte de champagne et le café des banquets, il n'est pas de la nouvelle équipe ministérielle. C'est bien le plus grand malheur qu'aucun Normand ne vit jamais sous le soleil.

Que de projets sociaux pourtant ! Arbitrage obligatoire, loi relative à la saisie-arrêt des salaires, organisation de l'assurance contre l'invalidité, projet relatif aux bureaux de placement, lois sur les associations ouvrières de production et le crédit au travail et sur les sociétés par actions à participation ouvrière, sans compter tous les projets sociaux qui s'élaboraient étonnamment dans son imagination féconde.

Mais on peut élaborer beaucoup de projets de loi et ne pas les faire avec tout l'esprit de justice qui convient. C'est ainsi que M. Chéron, sans en avoir l'air, n'a que des conceptions étroitement bourgeoises sous ses allures démagogiques.

Par son projet d'arbitrage obligatoire, il veut obliger patrons et ouvriers en conflit non pas à recourir à l'arbitrage, mais à comparaître devant le juge de paix jusqu'à ce qu'ils se décident à vouloir s'expliquer. A la rigueur, cela pourrait être accepté, si on y ajoutait l'obligation pour les ouvriers en grève de continuer la grève ou de reprendre le travail si la majorité, au vote secret, décidait dans un sens ou dans l'autre. La force publique se verrait ainsi contrainte, et ce serait nouveau pour elle assurément, d'assurer le droit de grève au même titre que la liberté du travail.

Mais tel qu'il est, ce projet est le plus acceptable.

Dans un projet relatif à la saisie-arrêt des salaires, au lieu de supprimer cette abomination de l'injustice ou tout au moins au lieu d'en supprimer les scandaleux frais de justice que la saisie-arrêt entraîne avec elle, M. Chéron se contente d'en fixer la suppression pour les salaires au-dessous de 1.200 francs. Malgré tout, cela encore, nous l'accepterions ; mais malgré M. Chéron nous l'attendrons encore longtemps.

En revanche, son projet relatif aux bureaux de placement est tout aussi inefficace que la loi de 1904 qui avait pour but de supprimer ces officines de la prostitution. Nul n'ignore en effet que les bouges où se faisait la traite des blanches et où on trafiquait sur la chair à travail existent toujours ; ils ont changé de forme.

M. Chéron est un conservateur en matière de solidarité sociale et de législation du travail. Il le prouve amplement dans son projet sur l'assurance-invalidité dont le bénéfice ne doit s'étendre qu'aux membres participants des Sociétés de secours mutuels. C'est qu'il ne peut concevoir que les charges d'assistance doivent incomber tout entières à la société pour tous les risques sociaux.

Dans son projet sur les sociétés ouvrières de production et de crédit, M. Chéron prend deux pauvres millions sur la caisse de l'Etat-Providence et les distribue aux susdites sociétés ouvrières sous la forme de prêts ou de subventions.

Or l'Etat accorde déjà, sous forme de subventions, quelque chose comme 370.000 francs. Cela veut dire qu'il n'est pas besoin d'une loi Chéron pour encourager financièrement les sociétés ouvrières de production et de crédit et qu'il suffit au Parlement d'inscrire au budget le crédit nécessaire.

C'est donc un projet inutile qui ne s'explique que par le zèle intempestif d'un conservateur qui s'ignore.

Mais le comble de son conversatisme se note surtout dans son autre projet sur la participation ouvrière aux bénéfices.

On sait qu'avec raison, la classe ouvrière dans sa grande partie consciente et organisée repousse ce cadeau, qui ne lui dit rien qui vaille.

Notre ami Guesde appelait très justement l'autre jour à la Commission parlementaire du Travail ce projet de participation ouvrière aux bénéfices la participation des ouvriers à la souffrance. Mais c'est déjà de la vieille histoire, car ces projets de conservation bourgeoise ont été emportés dans le naufrage du bateau Barthou, avec les naufragés.

H. GHESQUIÈRE.

Les Tactiques Politiques

L'ALLIANCE QUI TUE

Il en arrive une bien bonne aux radicaux du pays de Liège : après avoir, au début du régime plural, fait alliance avec les socialistes et marché avec eux jusqu'à l'avènement de la R. P., par un revirement assez singulier, ils retournèrent à leurs premières erreurs et fondèrent, avec les doctrinaires, sinon l'unité, l'union libérale.

Cette mixture hétéroclite qui devait, faute d'atténuer, dérober momentanément et partiellement, la contradiction fondamentale des éléments du parti libéral eut pour base ou prétexte la timide déclaration des Gauches parlementaires, — l'Extrême-Gauche Socialiste n'est pas comprise là-dedans.

Les doctrinaires semblèrent faire de la sorte un pas en avant, mais un pas hésitant et qui pour beaucoup ne fut jamais sincère.

Ils ne cessèrent jamais de bougonner et naguère leurs morigénations hargneuses s'adressèrent même directement aux dirigeants du parti libéral modéré.

Pour qu'ils eussent l'audace d'adresser publiquement des « avertissements » à leurs propres leaders, entraînés par les circonstances, dans le sillage du Cartel et sur la voie du S. U., il fallait qu'ils fussent assurés d'être soutenus par une importante fraction de l'état-major de la grosse bourgeoisie industrielle et déjà, dès lors, on eût pu prédire que l'Alliance radico-doctrinaire ne se renouvellerait pas.

L'espoir d'appréhender le pouvoir, guigné si vivement depuis près de trente ans par les chefs nouveaux du libéralisme, les circonstances paraissant des plus propices et la conviction que pour repousser le projet Schollaert, le concours du peuple était indispensable, firent que les dirigeants du parti de Frère-Orban adhérèrent solennellement au S. U. et à la généralisation du cartel.

C'était une double hérésie du point de vue étroitement bourgeois et capitaliste, hérésie qui ne pouvait s'excuser et être rachetée que par la victoire.

Mais précisément la hardiesse inaccoutumée des chefs libéraux dérouta les plus modérés et les plus égoïstes de leurs électeurs et la victoire ne vint pas.

Ce fut la défaite libérale sur toute la ligne et, en même temps que le triomphe des cléricaux, le triomphe des doctrinaires pointus qui, un instant désarçonnés, réenfourchèrent la rossinante du libéralisme raccorni et cruel.

La rossinante a marché beaucoup depuis juin 1912. Mais c'est en arrière, Et voilà maintenant que, après les professions de foi solennelles de ses leaders, la vieille Association doctrinaire de Liège veut imposer, à ses alliés d'hier et d'aujourd'hui, un renoncement sans phrases au S. U. communal et provincial, que les capitalistes trouvent dangereux et menacant.

Contre cette éventualité déshonorante, ce marché rétrograde, les porte-paroles du radicalisme liégeois protestent avec indignation. Mais, malgré leurs appels enflammés, ils n'ont pu obtenir de leurs troupes, assez maigres, une motion virile et combative.

C'est que l'alliance — que tant d'hommes politiques ont tort de considérer comme un phénomène purement circonstanciel et sans répercussions désastreuses sur la contexture organique des partis — a entamé à la longue les effectifs radicaux, liquéfiant les principes et la notion de l'action radicale au point que des militants progressistes en arrivent à placer plus haut l'indissolubilité du mariage radico-doctrinaire que l'intangibilité des principes du radicalisme.

C'est ce qui fait, en ce qui nous concerne, à côté d'autres motifs, la raison essentielle de notre hostilité aux conjonctions politiques hasardeuses, machinées et homologuées diplomatipuement.

Tandis qu'à Liège, les Associations libérale et progressiste restaient distantes et autonomes, en banlieue, elles se fusionnaient et sous l'étiquette de « libéraux-unis » et le patronage honorifique, et sans doute quelque peu étouffant, des grands industriels, les radicaux et les doctrinaires ont perdu tout caractère distinctif. La propagande commune, restrictive et édulcorée, a édulcoré les principes eux-mêmes et il en est résulté qu'à l'Assemblée générale de l'Association progressiste, contre les chefs qui faisaient appel à la dignité des radicaux, ce sont ces éléments attiédis et insexués de banlieue qui se sont faits les avocats du diable doctrinaire. Pour faire admettre une dernière tentative en vue d'éviter la rupture — ou simplement peut-être pour donner des gages aux patrons sous la houlette desquels ils se sont enhardis à pousser leurs premiers bêlements politiques — ils ont repris à leur compte et au compte du radicalisme les arguties les plus ineptes des capitalistes qui sont le plus bel ornement du libéralisme industriel. L'un d'eux, oubliant qu'au programme progressiste figure l'impôt sur le revenu a osé se faire l'écho

des lamentations des capitalistes « vivant sur la paille » puis, évoquant l'ennemi à combattre, loin que ce fût au cléricalisme qu'il fit allusion, c'est contre le socialisme qu'il tourna son ire.

Parlant des cités industrielles, où nous détenons tous les sièges, comme à Seraing notamment, il a déclaré que la situation était devenue intenable et que les industriels avaient à se plaindre de nos procédés.

Or, pas un seul conflit, depuis que nous sommes les maîtres, n'a éclaté entre eux et nous, pour la bonne raison que nous n'avons encore eu aucun rapport ensemble. Pas une seule taxe n'a été modifiée jusqu'ici. Il n'y a qu'une chose qui soit changée, c'est que, depuis trois ans, les subsides de l'Etat, pour l'école industrielle ne sont plus versés à la Municipalité, et que pour accroître les difficultés de celle-ci, les industriels, au lieu de payer leurs taxes au début de l'année, comme par le passé, ne s'acquittent plus que par douzièmes échus.

Qui donc aurait à se plaindre du procédé des autres ?

C'est surtout « contre l'intransigeance et le sectarisme des socialistes qu'en banlieue, les libéraux doivent lutter », d'après cet étrange radical. Mais il a donné une saveur troublante à son intervention en ajoutant textuellement « je défends peut-être une thèse rétrograde ».

Une lueur de raison lui est revenue au moment de conclure et l'on conviendra qu'il s'est rapproché de la vérité.

Voilà l'un des hommes qui ont triomphé, qui ont imposé leur volonté débilitante à l'association radicale défaillante.

Il concrétise une situation.

La crise morale du radicalisme liégeois n'est pas de nature — hâtons-nous de le dire — à influer grandement sur le progrès de la démocratie, les effectifs des progressistes étant plutôt squelettiques.

Mais elle comporte un profond enseignement, qui vient en appoint à la thèse que nous avons toujours défendue et dont nous avons pu vérifier la véracité au cours des évènements de ces dernières années.

Elle dément l'optimisme béat de nos camarades qui, sacrifiant la proie à l'ombre, sous prétexte de réalisations pratiques, s'imaginent que les alliances et les tactiques cartellisantes n'atteignent les partis qu'à fleur de peau.

Elle démontre au contraire que les mariages ou même simplement les rapprochememts politiques contre nature corrodent le système nerveux des partis, attaquent profondément leurs bases principales et doctrinales, et finissent par en pourrir le cœur même.

Isi DELVIGNE.

Mouvement Socialiste International

J'ai accepté un peu étourdiment de rendre compte tous les quinze jours, aux lecteurs de cette revue de ce qui se sera passé d'important dans les diverses sections de l'Internationale. Et maintenant que me voici au pied du mur, l'ampleur de ma tâche m'épouvante ! La vie socialiste est devenue si intense et si complexe qu'on n'en peut plus suivre par le détail toutes les manifestations, et comment parler honnêtement, même de façon sommaire, de ce qu'on n'aurait point pris la peine d'étudier d'abord par le détail ?

Je ne vois qu'une façon de me tirer d'affaire : c'est de me borner chaque fois à quelques événements, à ceux dont il me sera possible de traiter autrement que d'après des informations rapides et superficielles. Je supplie donc le lecteur de me pardonner d'être incomplet puisque je ne pourrais être complet en conscience.

L. de B.

***

BELGIQUE. — L'inauguration des nouveaux locaux de la Maison du Peuple, le discours d'Anatole France et la donation Solvay.

Ce n'est plus un événement sensationnel que l'inauguration d'une Maison du Peuple, et il n'y aurait pas lieu de parler de celle-ci dans une chronique internationale, si elle n'avait été caractérisée par deux circonstances de nature à fixer l'attention.

La première est la présence d'Anatole France, qui a bien voulu prendre la parole. Il y a longtemps que l'illustre écrivain ne fait pas mystère de ses opinions socialistes. Mais voici deux fois depuis quelques semaines qu'il tient à les affirmer devant des assemblées de notre parti, une première à Londres, une seconde au milieu d'une fête de famille des socialistes belges. Son adhésion en prend un caractère plus formel, plus concret, de nature à frapper davantage les esprits.

La venue dans nos rangs d'une telle recrue n'est point chose indifférente. Nous ne sommes assurément pas de ceux qui ont le fétichisme des

grands noms, mais nous ne pouvons nous empêcher d'attacher au geste d'Anatole France la valeur d'un symbole. Quand le plus grand sans doute des écrivains de France considère le socialisme comme sujet le plus digne de sa plume et ne trouve rien de plus important à exprimer que la doctrine du prolétariat, c'est que le prolétariat et sa doctrine sont devenus bien grands, et que c'est eux désormais qui dirigent la marche de l'humanité vers l'avenir.

A côté d'Anatole France se trouvait à la tribune un homme dont la présence a soulevé plus d'émotion encore en Belgique et même à l'étranger, parce qu'elle était encore moins attendue : M. Ernest Solvay participait à l'inauguration d'un local socialiste; et l'on devait annoncer au cours de la cérémonie qu'il faisait donation d'une somme de un million pour le développement des œuvres d'éducation du parti ouvrier.

M. Solvay est le capitaliste le plus riche, de la Belgique entière, et l'un des magnats du capital mondial. C'est le « roi de la soude » . La combinaison industrielle qu'il dirige a acquis sur le marché une position de monopole. Toute l'énergie chimique subit son influence. Comment expliquer son geste, qui faisait dire au citoyen Schultze, le délégué allemand, « qu'il regrettait depuis longtemps de ne point connaitre le français, mais qu'il s'apervait aujourdhui que le belge lui était encore bien plus étranger ».

M. Solvay est le fils de ses œuvres. Il doit à une découverte chimique importante le commencement de son immense fortune. Comme beaucoup de capitaines d'industrie, c'est un travailleur acharné et un homme personnellement simple d'allures et de vie. Est-ce un « bon patron » ? Je ne suis guère tenté de le croire. C'est un *patron* énergique et résolu, qui accepte sans hésitation aucune les conséquences de sa situation. Je conserve le souvenir de quelques grèves dans les établissements qu'il dirige et de l'âpreté de la résistance qui a été opposée à la revendication ouvrière. S'il en était autrement, d'ailleurs, M. Solvay n'aurait pas conquis le marché. On n'est pas capitaliste « avec modération » . Le tenter serait l'entreprise la plus sotte, et, veuillez m'en croire, M. Solvay n'est pas un sot.

M. Solvay n'est pas socialiste. Il a choisi l'autre coté de la barricade et y combat avec décision. Mais ce n'est pas non plus un homme absorbé tout entier par le souci de ses affaires. Avec la fortune, des loisirs lui sont venus. Il a pu se procurer les concours nécessaires pour que la direction de ses immenses affaires ne l'absorbât plus entièrement, et grâce à sa prodigieuse force de travail, il a pu s'atteler à la solution de problèmes qui depuis toujours le passionnaient.

Ils sont de l'ordre le plus varié. Il a formulé des théories nouvelles dans le domaine des sciences physiques et chimiques. Il a généreusement fondé des instituts et doté des savants, chargés de les vérifier. Il a esquissé une interprétation inédite des phénomènes physiologiques et même psychologiques et l'Institut Solvay de physiologie travaille depuis de longues années à les mettre au point. Enfin un Institut Solvay de sociologie s'emploie de même à développer ses conceptions sociales.

Quelles sont-elles ? Je ne puis entreprendre ici de les exposer. Je me bornerai à dire qu'elles tentent une réconciliation de la démocratie économique et du capitalisme. Elles sont fondées sur l'égalité du point de départ, assurée par la création d'un capital social grandissant. Ce capital serait alimenté notamment par l'impôt sur les successions et par une participation obligatoire de l'état dans toutes entreprises privées. Ses conceptions aboutissent au « productivisme » c'est-à-dire à l'augmentation constante et systématique de la productivité du travail de tous les hommes ; de celle de l'élite qui, par ses qualités particulières ose les initiatives, et de celle de la masse qui suit et par là même facilite les initiatives nouvelles des promoteurs. Elles ont pour moyen le relèvement des conditions, qui rend une production supérieure possible : des conditions matérielles et surtout des conditions intellectuelles Il faut accroître le « capacitariat », en d'autres termes développer l'instruction. M. Solvay a même imaginé cet artifice ingénieux d'utiliser dans ce but les crises industrielles : on indemnisera les chômeurs, mais en leur faisant faire de nouvelles études techniques, de manière à ce qu'ils soient de meilleurs ouvriers quand ils retrouveront du travail.

Pratiquement, M. Solvay aboutit à un programme de réformes souvent assez larges et parfois même hardies, les plus hardies sans doute qui aient été proposées jusqu'ici de l'autre côté de la barricade. Que valent-elles ? Je n'aurai garde de discuter ce point qui m'entrainerait bien loin de mon sujet. Mais je puis constater que M. Solvay luimême estime que sur bien des points ses intentions coïncident avec le programme d'application immédiate du parti ouvrier.

Cela crée chez lui, sans aucune idée d'adhésion à nos théories ni de collaboration à notre œuvre, une certaine sympathie pour le Parti ouvrier. Cet

homme d'affaires admire d'ailleurs l'énergie et le succès, et il a de la considération pour les ouvriers qui ont réussi à mettre sur pied des entreprises importantes. Il montre volontiers qu'il voit toute la différence de notre politique résolue à la pratique hésitante des partis bourgeois. Il croit fermement que par l'étude les prolétaires arriveront spontanément, et en dehors de toute pression à se rallier à ses théories. Ajoutons qu'il est l'ami personnel de Vandervelde. Voilà sans doute quelques-uns des motifs qui lui ont dicté sa résolution.

L'ai-je expliquée de façon suffisante ? Je ne sais, et d'ailleurs c'est secondaire. L'important au surplus est de bien établir la situation du Parti vis-à-vis de ce généreux donateur.

Avec une loyauté et une délicatesse à quoi il convient de rendre hommage, M. Solvay a voulu éviter tout ce qui pouvait créer pour l'organisation ouvrière une dépendance quelconque. Ai-je besoin d'ajouter que dans d'autres conditions le don n'aurait pas été accepté ? Mais il s'est déjà répandu à cet égard tant de légendes dans le public qu'il est nécessaire sans doute de préciser.

Le million est remis sans conditions aucune (sauf celle de consacrer la somme à des œuvres d'éducation) à un comité de trois personnes : notre ami Vandervelde, un délégué désigné par le Conseil général, qui n'est autre que le citoyen Vandersmissen, secrétaire du parti, enfin M. le docteur Darnich, désigné une fois pour toutes par M. Solvay. M. Solvay, personnellement, n'a donc aucun contrôle sur l'emploi de ces capitaux.

L'argent devra être dépensé en trente ans, il ne peut être question d'une fondation permanente. Le rôle des trois administrateurs de « l'Institut Solvay d'éducation ouvrière » se bornera d'ailleurs à répartir l'annuité de 55.000 fr. environ entre les œuvres qui fonctionneront en dehors de leur autorité. Dès à présent, et pour toute la durée de leur mandat, ils ont décidé de remettre 30.000 francs annuellement à la Centrale d'éducation ouvrière, œuvre du Parti, des coopératives et des syndicats, vieille de deux ans déjà et qui a rendu les plus grands services. Cette institution est dirigée par un comité composé exclusivement des représentants élus des organisations ouvrières, dont le mandat est annuel. Elle a un budget garanti, une indépendance complète. Les sommes qu'elle reçoit de la classe ouvrière dépasseront bientôt sans doute le montant de la souscription permanente de l'institut Solvay.

Ces explications forcément un peu longues n'étaient pas sans doute inutiles. Le « million Solvay eût été un fléau pour la section belge de l'internationale ouvrière s'il avait entraîné une dépendance quelconque vis-à-vis du capitalisme. Il fallait démontrer qu'il n'en est rien, car il importe à l'Internationale entière que toutes ses sections demeurent en mesure de mener la lutte de classe.

***

ANGLETERRE. — L'unité socialiste est virtuellement faite.

On sait à quelles difficultés toutes les tentatives d'unité socialiste en Angleterre s'étaient heurtées jusqu'ici et devant quels obstacles elles avaient échoué, malgré le désir de l'immense majorité des militants. Les vieux cadres demeuraient rigides, on ne pouvait les adapter aux situations nouvelles on n'osait, d'autre part, les briser.

Il y a dans le Royaume-Uni trois grandes organisations socialistes, sans compter quelques autres de moindre importance et quantité de sociétés locales qui refusent de s'affilier à aucune des groupements nationaux aussi longtemps que ceux-ci ne se seront pas entendus.

L'une des trois organisations essentielles, le *British Socialist Party* est le résultat d'une récente tentative d'unification. L'ancien Social Democratic Party avait pris, l'an dernier, l'initiative de convoquer toutes les organisations se réclamant de nos principes à un congrès de fusion, et il a consenti à disparaître devant la nouvelle organisation issue de ces assises. Malheureusement les groupements les plus nombreux et les plus prospères ne s'étaient pas fait représenter, si bien que l'*Independent Labour Party* et la *Fabian Society* existent et agissent toujours en dehors du nouveau parti.

Ces deux organisations adhèrent à un groupement plus vaste, le *Labour Party* qui comprend à côté d'elles l'immense majorité des Trade-Unions, non socialistes et même parfois dirigées dans un esprit d'hostilité au socialisme. C'est le *Labour Party* qui mène en fait l'action parlementaire de la classe ouvrière anglaise, et la question de savoir si les socialistes doivent y adhérer, tout en poursuivant dans son sein leur propagande propre, ou s'ils ne servent pas mieux leur cause en conduisant leur mouvement de façon tout à fait distincte, est une de celle qui ait depuis longtemps été le plus âprement discutée entre socialistes anglais.

Ce ne fut pourtant jamais une vraie discussion de principe.

Dans l'ancien *Social democratic party* comme dans le *British Socialist Party*, son successeur, il y eut toujours une minorité considérable favorable à l'affiliation, et l'on peut même dire que tout le monde l'y désirait sous certaines conditions. La première était que le *Labour Party* adoptât un programme de principe et non une simple « platform ». Mais depuis, on s'est rendu compte qu'il importe bien moins d'adopter des principes dans un Congrès que d'agir de façon socialiste. La seconde était d'ordre plus technique : les organisations socialistes affiliées au *Labour Party* doivent présenter leurs candidats sous la dénomination de travaillistes, le *Socialist Labour Party* demandait qu'on les autorisât à employer la dénomination de « travaillistes et socialistes ».

Depuis quelques mois, l'*Indépendant Labour Party* et la *Fabian Society* se déclaraient, par la voix de leurs leaders les plus autorisés, prêts à se fédérer avec le *British Socialist Party* à condition que celui-ci s'affiliât d'abord au *Labour Party*. Le *British Socialist Party* de son côté subordonnait son affiliation à la condition indiquée plus haut.

Les efforts du bureau de l'Internationale avaient puissamment contribués à amener les négociations à ce point. Il devait être réservé à la séance plénière du comité, réuni à Londres le samedi 13 décembre, de leur faire faire un pas nouveau, décisif. Les représentants des trois organisations, discutant en présence des délégués du monde socialiste tout entier, ont fait preuve pendant toute la durée des débats du plus sincère esprit de conciliation. Ils se sont finalement mis d'accord sur le texte suivant.

« Les représentants des trois organisations ont, dans des réunions séparées, examiné très attentivement la situation telle qu'elle résulte de la conférsnce de ce matin. Ils sont d'accord pour reconnaître la grande importance qu'il faut attacher à l'unité socialiste et ils regrettent de ne pas avoir les pouvoirs nécessaires pour aboutir aujourd'hui. Ils se sont cependant mis d'accord sur les résolutions suivantes :

1° Qu'en vue de l'intérêt qu'il y aurait à réaliser l'unité socialiste sur la base d'une action commune avec le *Labour Party*, la conférence demande aux représentants des trois partis de demander à leurs membres de faire mettre à l'ordre du jour de la conférence du *Labour Party* en 1915 une proposition permettant à ses candidats de se présenter aux électeurs comme *labouristes et socialistes*.

2° Que des meetings communs soient organisés où les représentants des trois organisations prendront la parole pour répandre l'idée de l'unité socialiste et que chaque organisation nomme un comité de trois membres (y compris le secrétaire) pour prendre les arrangements nécessaires.

Ils espèrent que le résultat de ces résolutions sera d'amener une solution rapide et heureuse des difficultés qui s'étaient opposées jusqu'ici à l'unité que, tous, ils ont à cœur.

Ces résolutions ont reçu déjà un commencement d'exécution. Notre vieux camarade Hyndman, le citoyen Keir Hardy et Sidney Webb ont été respectivement désignés pour représenter les organisations dans une série de meetings où ils exposeront la nécessité de l'unité socialiste. Leur nom, la légitime influence qu'ils exercent dans leurs milieux sont un sûr garant du succès de leurs efforts. On peut légitimement espérer que bientôt un parti socialiste fort par son union, exercera l'influence prépondérante au sein du *Labour Party*. Et dans l'état présent de la politique et de l'économie anglaise un tel fait avoir les plus grandes et les plus heureuses conséquences.

L'unité est virtuellement faite .... mais durera-t-elle? Il faut l'espérer, malgré le passé. Certes, l'état actuel de l'Angleterre permet de discerner bien des causes de divisions nouvelles, mais, malgré tout, c'est la *nécessité* de l'union ouvrière qui finira partout par s'imposer.

L. de BROUCKÈRE.

L'ACTION SYNDICALE

Cette partie de notre revue sera réservée à la documentation syndicale.

Nous voulons fournir des arguments pour convaincre les indifférents, des renseignements pour renforcer l'organisation, des armes pour combattre le capitalisme.

Nous informerons ; nous ne déformerons pas.

Mais nous n'emploierons pas, pour feindre une impartialité stérile, une tactique de réticence. A la lumière des faits et des résultats acquis, chiffres en mains, nous défendrons notre conception.

La voici en deux mots.

La classe ouvrière ne pourra transformer la production capitaliste en production socialiste, qu'en délogeant la classe capitaliste de sa position retranchée qu'est l'Etat bourgeois. En vue de cette transformation, elle doit s'organiser en un parti de classe : le Parti Socialiste.

En attendant leur affranchissement, les sa-

lariés doivent se grouper pour leur défense économique dans l'organisation syndicale.

Aucune réforme, prétendue ou vraie, ne peut les en dispenser. Aucune autre tâche ne doit les en distraire.

L'organisation syndicale, pour relever le niveau matériel et moral de la classe ouvrière doit être unie, forte, attentive à l'évolution capitaliste.

Le champ de bataille est xaste ; ici politique, là, économique. Mais partout, c'est la même classe qui lutte et qui ne peut ni s'ignorer, ni ignorer ses propres efforts.

Le Parti socialiste ne peut grouper que des socialistes convaincus.

L'organisation syndicale doit grouper tous les salariés prêts à lutter sur le terrain économique de la lutte de classe. C'est pour elle une condition vitale.

L'organisation syndicale, tout en s'inspirant de l'idéal socialiste, doit être l'organe de défense économique de tous les salariés, sans distinction de leurs opinions politiques.

Pour attirer, pour retenir les travailleurs dans l'organisation, celle-ci doit leur inspirer confiance. Elle ne le peut qu'en étant forte, condition indispensable pour obtenir et pour obtenir et pour conserver de meilleures conditions de travail.

L'organisation syndicale n'est forte que dans la mesure où ses adhérents sont éduqués, animés de l'esprit de sacrifice et qu'elle même est capable de les protéger contre les risques de la producc capitaliste.

Voilà notre conception syndicaliste.

***

Le conflit des mineurs.

C'est déjà, hélas ! une vieille connaissance. Et l'on se demande, étonné et inquiet, quel est donc la cause qui crée toujours à nouveau cette division funeste en face d'un capitalisme qui a parcouru toutes les phases de son évolution ?

D'aucuns voient au fond de cette lutte fratricide l'influence funeste de personnalités. D'autres expliquent le conflit par les divergences de tactique, par un antagonisme aigu entre la tactique anarchiste et la tactique socialiste. Il y en a aussi qui croient à une œuvre de corruption, soupçonnant dans tout cela la main des compagnies minières.

Pour nous, le fond même de la dispute n'est pas là. C'est une divergence d'intérêts à courte vue, aigrie par des divergences de tactique.

Le bassin du nord-ouest fournit deux tiers de la production houillère de France.

Le reste provient d'une chaîne de mines de moindre importance qui s'étend du centre au midi.

Le bassin du nord-ouest possède les mines les plus riches et par là une situation en quelque sorte privilégiée. Les mineurs, sans une organisation solide, auraient été écrasés par les Compagnies. Ils ont su imposer des conditions de travail bien misérables encore, c'est certain, mais qui leur garantissent un minimum d'existence. Il fallait employer une tactique mêlée de ruse et de violence, de résistance passive et de brusque sursaut, d'action directe et d'action parlementaire.

Et ainsi les militants du Nord et du Pas-de-Calais ont fini par une sorte d'égoïsme particulariste ou régionaliste, qui, d'ailleurs, ne se trouve pas seulement parmi les mineurs. Ce qui a ramené le conflit à propos de l'article 12.

La solution ?

Nous ne la voyons pas dans les violences de langage, dans les accusations de trahison. C'est une question d'éducation. Quand les masses seront imprégnées de l'esprit socialiste — c'est à quoi devrait s'employer la fédération du Pas-de-Calais — ces conflits seront facilement apaisés.

Josef STEINER.

A TRAVERS NOTRE PRESSE

Du Petit Limousin :

Mes amis, je ne sais pourquoi il reste encore des gens qui s'imaginent qu'on peut attendre quelque chose de bon des hommes au pouvoir ou de ceux qui rôdent autour. Je vous l'ai dit bien souvent, tous les élus des partis bourgeois se ressemblent, et, de quelque nom qu'ils se parent, ayant la même origine et les mêmes intérêts, ils ne peuvent faire que la même besogne. Sans doute, certains sont plus brutaux et d'autres ont à leur disposition des moyens très souples. Mais, si leurs paroles sont différentes et si leurs gestes ne se ressemblent guère, au fond, ils ont le même but et il est bien facile de s'en rendre compte lorsqu'on observe de bien près.

. . . .

Déjà, le ministère Doumergue, malgré qu'il se réclame assez hautement du radicalisme le plus pur nous a montré qu'il ne fallait pas lui accorder grand crédit.

. . . .

Sachant qu'il y avait une majorité pour le service de trois ans, ils ont promis de ne pas toucher à la loi scandaleuse qui en impose la charge au pays.

. . . .

En ce qui concerne l'impôt sur le revenu, M. Caillaux, tout en prenant de grands airs d'intransigeance et même d'insolence, a capitulé comme un

petit garçon devant la commission sénatoriale. Il est tout prêt à abandonner tout ce qui pouvait gêner les capitalistes qu'il disait menacer. Il acceptera que l'impôt sur la richesse acquise, qui devait figurer dans la loi de finances, soit voté à part, en principe seulement, si l'on consent à trouver le temps nécessaire.

Bien pensé et bien dit ! Bravo, les camarades de la Haute-Vienne ! Vous n'êtes pas de ceux dont le socialisme est à la merci du premier vent ministérialiste et blocard qui passe !

—o—

Le Travailleur du Centre (Clément Michel) :

L'expérience nous a appris depuis longtemps qu'il serait par trop naïf d'attendre des changements profonds d'un programme bourgeois même quand il est appliqué par les radicaux.

Mais enfin, les congressistes de Pau avaient l'air d'y mettre de l'ardeur et même de la bonne volontér

Ils élaboraient un programme et ils promettaient de l'appliquer.

Nous n'avions pas à douter de leurs intentions, nous n'avions qu'à les attendre à pied d'œuvre.

L'occasion n'allait pas tarder à se présenter.

Dès la rentrée, la bataille était engagée contre le ministère.

Quelques jours plus tard Barthou était culbuté par Caillaux et Doumergue, radical unifié de marque, etait chargé de former le ministère.

Dès son arrivée au pouvoir, le ministère radical s'empresse de faire exactement le contraire de ce qui a été décidé au Congrès de Pau.

Le congrès radical s'était prononcé contre la loi de 3 ans. Le ministère Doumergue déclare que la loi étant la loi, il veillera scrupuleusement à son application.

Ces jours derniers, il accepte l'amendement Groussier en faveur de la Représentation proportionnelle dont ne voulait à aucun prix le congrès de Pau.

Surtout n'ayez pas l'air étonné. Vous paraîtriez ne rien connaître aux principes.

Et l'on a des principes, au parti radical !

Si on ne les applique pas, on a au moins le plaisir de voir les ministres radicaux s'asseoir dessus.

Pauvres principes radicaux !

Si principes il y a ! !

—o—

Le Travailleur du Centre (H. Ghesquière) :

A vrai dire, les radicaux sont servis comme ils devaient l'être ; ils ont applaudi à la conversion cynique de cet homme qui devait les trahir à leur tour : c'est pain bénit.

A présent qu'ils se sont unifiés pour ne plus se laisser refaire, Briand furieux clame sa colère contre la tyrannie des tyrannies des comités.

Il est d'autres politiciens, voire même des gens qui ne sont point députés, — de simples journaleux qui se croient du talent parce qu'ils écrivent dans des journaux sans clientèle, y mangeant inutilement jusqu'aux derniers fonds de la caisse, — qui approuvent la conduite de Briand.

C'est qu'ils se reconnaissent dans ce renégat, ils y trouvent reflétée leur propre image: ils sont comme lui capables de toutes les apostasies, pourvu qu'on sache reconnaître leurs services.

A toute ces panliodies se marque la puissance corruptrice de l'argent et c'est bien la cause de tristesse la plus grande de notre temps.

La conclusion de tout ce remue-ménage de la coterie Briand contre le ninistère Doumergue, c'est que c'est toujours la politique de l'ôte-toi de là que je m'y mette qui domine.

Les partis bourgeois en sont tombés aux plus misérables compétitions et il n'y a plus qu'un parti qui reste debout, dans ce marasme, avec un but, un programme et un drapeau, répondant aux espérances d'avenir du pays et du prolétariat, c'est le Parti Socialiste.

A celui-ci on ne peut rien reprocher et c'est vers lui que tendront, de plus plus toutes les aspirations d'égalité, de justice et de fraternité.

A une condition, c'est qu'il reste lui même en tout, partout et dans tout !

Lire dans les prochains numéros :

Le Progrès du Socialisme, *par Pablo-Iglesias, député à la Chambre du Cortès.*

Les Régies municipales et le Socialisme, *par Ch. Bonnier.*

Une atteinte au droit syndical, *par Delsinne.*

L'Internationale Syndicale, *par C. Ségien, Président de la Commission générale des Syndicats allemands.*

Les Origines du Socialisme scientifique, *par Ch. Rappoport.*

Militantes socialistes, *par Suzon.*

CERCLE D'ÉTUDES MARXISTES

Dans un but d'études et de propagande, un certain nombre de Camarades ont décidé de se réunir chaque mois.

Les Citoyens, membres du Parti, qui désireraient adhérer au Cercle, sont priés d'envoyer leurs noms au camarade CORGERON, rue du Pressoir, 17, qui les convoquera.

L'Administrateur-Gérant : COMPÈRE-MOREL

Creil, Impr. Nouvelle (A. Carluis)
(Tél. 105)







Socialisme
et
Lutte de Classe

Revue Marxiste de Langue Française

PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS

Directeur : JULES GUESDE — **Rédacteur en chef** : BRACKE

Administrateur : COMPÈRE-MOREL

S'adresser pour la **Belgique** :
L. DE BROUCKÈRE
Avenue Lambeau, 158, Woluwe St-Lambert
BRUXELLES (Belgique)

S'adresser pour la **Suisse** :
A. GRABER
A LA CHAUD-DE-FONDS
(Suisse)

Collaborateurs Internationaux :

Allemagne . . . KAUTSKY, KARSKI
Angleterre . . . Th. ROTHSTEIN
Autriche. . . . ADLER
Espagne. . PABLO IGLESIAS
Hollande. Henriette ROLAND-HOLST
Italie . . LERDA, MUSSATTI
Russie . . . . . . Georges PLEKHANOFF

ABONNEMENTS :

Un An : **6** francs. — Six mois : **3** fr. **50**. — Trois mois : **2** francs
Etranger. — Un an : **8** francs. — Six mois : **4** francs

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

8, CITÉ ROUGEMONT - PARIS

Tous les Lundis, de 4 à 6 heures

Digitized by Google

1re Année — N° 2

Il est plus urgent de mettre de la clarté dans les esprits que de conquérir des sièges au Reichstag.
KAUTSKY.

15 au 31 Janvier 1914

SOCIALISME & LUTTE DE CLASSE

Revue Marxiste de Langue française

Paraissant deux fois par mois

BELGIQUE
Directeur : L. DE BROUCKERE, 158, avenue Lambeau, Woluwe St-Lambert, Bruxelles
Administrateur : L. DELSINNE, 15, rue des Sicambres Bruxelles

FRANCE
Directeur : Jules GUESDE - *Rédacteur en chef :* BRACKE
Administrateur : COMPÈRE-MOREL
8, Cité Rougemont, PARIS

SUISSE
Directeur-Administrateur :
A. GRABER
à La Chaux-de-Fonds

ABONNEMENTS : Un an, 6 f. ; Six mois, 3 f. 50 ; Trois mois, 2 f. ; - Étranger, Un an, 8 f. ; Six mois, 4 f.

SOMMAIRE :

PAGES
29. *Premier tour? Second tour?* — BRACKE
31. *Les dépenses militaires en Suisse* .... E.-Paul GRABER
34. *Le Congrès d'Amiens et les Elections législatives de Mai* .... COMPÈRE-MOREL
35. *Bloc et Réformes* .... Jean LORRIS
37. *L'Empire du Capital* ..... P. BRIZON
41. *Une atteinte au Droit Syndical* .... Léon DELSINNE
43. *Francis de Pressensé* ..... BR.
44. *Au jour le jour* .... PAUL GRADOS
46. *Le Progrès syndical en Espagne* .... Pablo IGLÉSIAS
46. *Mouvement Syndical International* .... JOSEF STEINER
48. *Le Mouvement des Idées et des Livres* .... Charles DUMAS
51. *L'Internationale Syndicale* C. LIEGEN
53. *Les Origines du Socialisme scientifique* .... Ch. RAPPOPORT
55. *Militantes Socialistes* ...... SUZON

Premier Tour ? Second Tour ?

Il y aurait, et il y aura dans notre Congrès national d'Amiens et à la suite de ce Congrès, bien des conclusions utiles à tirer des rapports faits par les divers organismes du Parti, entre autres de celui du secrétariat.

Je signalerai avant tout, dans le rapport de notre secrétaire Louis Dubreuilh, le passage concernant la besogne faite et à faire pour le recrutement.

Un tableau des plus instructifs, en même temps que des plus nouveaux — du moins, on n'en avait dressé un analogue, comme annexe, qu'une seule fois, il y a quelques années, vers 1905 ou 1907, dans le journal *le Socialiste* — est celui qui classe les fédérations départementales d'après la proportion des organisés cotisants au chiffre de la population totale.

Une pareille liste appelle des réflexions presque à l'infini. En la tournant et retournant dans tous les sens, on y peut puiser des enseignements inattendus. Mais c'est là un travail qui demande du temps. Nous réserverons cette étude pour un peu plus tard, éclairés que nous serons, d'ailleurs, par les explications et débats d'Amiens.

Pour aujourd'hui, bornons-nous à indiquer à tous nos camarades, quels qu'ils soient et où qu'ils militent, l'inattendu rapprochement qui se fait, pour les yeux et l'esprit, entre des fédérations fort éloignées et fort différentes. Cet examen peut créer chez eux, pourvu qu'ils méditent tant soit peu, une émulation féconde. Eh quoi ! dans des terrains, l'un si favorable, l'autre si défavorable, la moisson socialiste a donc été la même ? N'est-ce pas que les semailles, bien faites d'un côté, l'ont été médiocrement de l'autre ? Nous devrions être à tel rang, et nous ne sommes qu'à un niveau bien inférieur ? Pour quelles causes ? Qu'est-ce que nous avons fait ? Qu'est-ce que nous n'avons pas fait ? Est-ce notre effort qui a été insuffisant ou mal employé ? Les amis qui ont plus fait dans un domaine économiquement ou politiquement plus infertile peuvent nous renseigner sur la manière dont ils s'y sont pris. Résultat : une préoccupation plus forte des bataillons de l'armée socialiste dans lesquels on n'est pas, des liens entre fédérations, un échange peut-être de questions et réponses profitables.

Bref, plus de cohésion et d'harmonie dans le Parti, attelé à une œuvre commune.

Tout cela dans une liste de 83 courtes lignes ? Eh oui ! Nous nous plaignons tous du manque d'éducation dans le Parti. L'étude des rapports où se résume son action peut avant tout y servir de base à une éducation mutuelle.

Autre point. Notre Fédération du Nord, c'est entendu, vient en tête de toutes, non seulement comme étant celle qui compte le plus de socialistes en nombre absolu, mais celle qui en compte le plus par rapport au chiffre d'habitants. Mais que l'on compare les résultats obtenus, même dans cette région la plus avancée en son travail, avec les proportions de 150, 175, 180 pour 1.000 habitants que nous trouvons dans des pays d'Allemagne (et d'ailleurs : le Danemark, par exemple). Nous mesurerons, de façon sensible, l'étendue de la tâche à accomplir pour prendre notre vraie place dans l'Internationale.

C'est de cela qu'il s'agit toujours et qu'il s'agira d'un bout à l'autre du Congrès. Car le recrutement est le problème qui doit le remplir. Il n'y a pas autre chose dans la question des résolutions générales. Il se trouve, par une heureuse circonstance, qu'en dehors de la discussion des rapports, toujours féconde, notre ordre du jour ne comprend pas d'autre point que celui de notre action aux élections législatives de 1914. Le Congrès aura donc le temps de la traiter pleinement.

Nous voyons, parmi nous, beaucoup d'esprits préoccupés de ceci : Qu'est-ce que nous ferons au second tour de scrutin ? Souci justifié, sans doute, mais qui doit céder le pas à celui-ci : Quelle sera notre action au premier tour, qui sera, dans bien des cas, qui devrait être le seul tour ? Car enfin, les élections ne se font pas nécessairement en deux actes — mauvaise coupe, dit l'axiome des vaudevillistes — tandis que nécessairement elles sont pour le Parti le moyen de mesurer ses progrès et d'en faire de nouveaux.

Le recrutement ! L'appel de tous les travailleurs au parti de leur classe ! C'est l'alpha et l'oméga de toute notre effort et de toute notre propagande, en période électorale comme à d'autres moments.

Le renouvellement de la Chambre est simplement l'occasion de profiter de l'heure où le suffrage universel fonctionne pour passer nos troupes en revue et les augmenter. Notre Parti ne recrute qu'en combattant. Si la bataille ne nous donne pas la victoire au premier assaut, nous verrons, d'après l'état des choses, ce qu'il faut viser lors du second.

Ainsi, l'ordre du jour du Congrès exige de nous de rechercher les moyens de donner à notre marche en avant le maximum d'efficacité.

Il n'est pas douteux que, se souvenant de la résolution d'Amsterdam, qui est à la base de l'unité socialiste et du *Manifeste communiste*, le Parti décidera de « mettre en avant la question de propriété » et d'y rattacher, en l'y subordonnant, tous les problèmes du jour.

Qu'est-ce qui fait pour nous, par exemple, l'intérêt de l'abolition de la loi de trois ans ? Ce n'est pas seulement la lourdeur du fardeau imposé à la nation. C'est, plus que tout autre chose, l'immensité du sacrifice exigé du prolétariat pour le seul intérêt capitaliste. C'est la résistance à une politique créatrice de conflits, risquant à chaque instant de jeter l'une contre l'autre les fractions d'une même classe nternale, séparées seulement par des frontières que le capitalisme dresse entre elles.

Le déficit, et les diverses ressources que l'habile Caillaux ou le pataud Dumont cherchaient ou cherchent pour le combler, est tout bonnement la preuve palpable d'une exploitation par la guerre possible de la force de travail ouvrière, se greffant sur l'exploitation actuelle par la paix.

Assurément, le Congrès décidera que la mise en lumière de ce déficit et de ses causes doit être la plate-forme sur laquelle le Parti se placera pour convoquer tout le monde du travail à se grouper et à faire bloc.

Il décidera que le deuxième tour de scrutin sera la continuation du premier, de même que la propagande et l'action du lendemain seront la continuation de toute la campagne électorale.

Dans ce deuxième tour, ou bien la lutte a lieu sur un nom autour duquel doit se faire la formation prolétarienne, ou bien elle se livre sur les positions acquises au premier tour, avec l'idée de conserver et de renforcer les troupes recrutées et de les faire marcher ensemble.

Cela, sans alliance, sans pacte, avec le seul objectif de tirer d'une situation créée tout ce qui peut en être tiré.

Dans ces conditions, c'est au nom du Parti tout entier, d'après les règles posées par lui, que nos fédérations poursuivront le combat engagé.

L'habitude enracinée chez beaucoup de considérer deux tours de scrutin comme deux campagnes différentes, est le seul d'hésitations motif d'incertitudes faciles à réduire.

Pour prendre un exemple, combien d'entre nous se demande à quel rang fourrer la R. P. au second tour ? Mais c'est au premier que se fera sûrement et forcément la consultation électorale du

pays. Le Parti réclamera des travailleurs une affirmation de leur volonté sur ce point : Le droit de représentation sera-t-il assuré à tous les citoyens par une organisation du Suffrage Universel qui ne leur demandera jamais de voter pour qui ne les représentera pas ?

Allons aux élections en rangs serrés, avec notre mot d'ordre : Organisation du prolétariat en parti de classe pour la conquête du pouvoir et la transformation de la Société capitaliste en Société collectiviste ou communiste. Toutes les difficultés apparentes s'évanouiront dans ce grand devoir, au premier comme au second tour : organiser, aujourd'hui et demain.

BRACKE.

Les Dépenses Militaires en Suisse

Une Proposition Socialiste

Sur les 187 membres que compte le Conseil national suisse, 18 seulement appartiennent au Parti socialiste.

Leur attitude est cependant suffisamment intransigeante pour que les partis bourgeois de l'opposition (catholiques et protestants conservateurs ou libéraux) aient peu à peu rallié le gros parti gouvernemental (radical).

Avec quelques démocrates du groupe de la politique sociale, ils forment non seulement l'extrême-gauche, mais encore l'opposition.

Le budget militaire fut le problème dominant parce que c'est de lui que dépend pour notre pays notre indépendance réelle. Contrairement à ce que les bourgeois soutiennent grâce à leur myopie, en face des problèmes économiques, notre indépendance dépend... de la diminution du budget militaire et non de son augmentation. C'est ce que nous verrons plus loin.

Après avoir, en 1911, réclamé vainement une diminution du budget militaire (de 44 à 40 millions), après avoir refusé en 1912 de le voter, parce qu'on y ajoutait deux millions pour les intérêts et amortissements d'un nouveau crédit de 30 millions pour l'armement et qu'ils avaient combattu, ils le repoussèrent à nouveau en 1913.

Ils avaient déposé une proposition demandant *l'établissement d'un impôt fédéral progressif sur les ressources dépassant 6,000 francs par an et sur les fortunes dépassant 60.000 francs.*

Si cette proposition n'est pas acceptée, avait déclaré le groupe socialiste, nous repoussons en bloc le budget parce que nous ne pouvons accepter le budget du département militaire.

Le Conseil fédéral (notre ministère) demanda que cette proposition fût renvoyée, tout en déclarant qu'il faudrait une génération tout entière pour mener à bien une telle entreprise.

Nos camarades de l'extérieur ne comprendront peut-être pas notre attitude avant que nous ayons démontré ce que nous coûte notre armée de milice, puis sur qui retombe cette charge et enfin quelles en sont les conséquences pour notre indépendance.

Le Budget Militaire Suisse

Comme nos camarades de France et de Hollande parlent souvent de nos milices suisses, nous ferons un jour l'historique de notre organisation militaire. Pour le moment, nous donnerons quelques détails en ce qui concerne les dépenses.

Notre armée fédérale n'existe comme telle que depuis 1874. Pour ne point être fasditieux nous n'indiquerons l'accroissement des dépenses militaires qu'en en donnant la somme tous les cinq ans :

1875. .	11,018,304	francs
1880. .	11,736,070	»
1885. .	14,093,516	»
1890. .	20,575,346	»
1895. .	23,012,361	»
1900. .	27,703,384	»
1905. .	30,511,498	»
1910. .	42,263,297	»
1911. .	44,777,894	»
1912. .	45,156,951	»
1913. .	45,752,790	»

Ainsi, en 38 ans, nos dépenses ont plus que quadruplé. Elles ont même, on peut le dire hardiment, quintuplé ; car le budget militaire est loin de supporter toutes nos dépenses. Le service des intérêts et amortissements, des constructions, des réparations, etc., élève en réalité nos dépenses fédérales à plus de 55 millions. Il n'est pas possible d'évaluer les dépenses des cantons qui, tous, ont un budget militaire également.

Voici comment se répartissent nos 45 millions de dépenses :

Personnel d'administration	2,027,764
» d'instruction.	1,972,190
Instruction	19,514,475
Habillement.	4,484,289
Armement et équipement	965,513
Equipement des officiers	531,430
Chevaux de cavalerie	3,768,942
Subventions aux sociétés de tir et sociétés militaires	1,744,888

Matériel de guerre	6,339,316
Etablissements militaires	25,500
Fortifications	2,009,425
Service topographique	746,800
Traitements après décès	40,000
Commissions	18,000
Impression	130,000
Administration des approvisionnements de blé	38,000
Allocation aux établissements en régie (poudre, ateliers, etc.)	71,258
Assurance militaire	1,182,000
Remplacement des instituteurs	40,000
Secours aux familles indigentes	100,000
Imprévu	2,000
Total	45,572,790

Sur un budget total de 105.440.000 on peut affirmer que les dépenses militaires complètes comptent pour plus de la moitié. En 1875, elles étaient de 11 millions sur 35, soit moins du tiers.

Qui paie ces charges grandissantes?

La Suisse n'a pas d'impôt fédéral. Communes et cantons prélèvent des impôts sur les ressources et sur la fortune pour faire face à leurs dépenses. La Confédération, elle, compte essentiellement sur le produit des droits d'entrée déterminés par des tarifs douaniers que nos agrariens ont rendus protectionnistes au grand plaisir de notre état-major.

Les recettes douanières ont dû subir une courbe ascendante plus prononcée encore que celle des dépenses militaires.

Elles étaient :

En 1875 de 17,135,949
En 1880 de 17,211,483
En 1885 de 21,191,433
En 1890 de 31,258,296
En 1895 de 43,279,725
En 1900 de 48,010,011
En 1905 de 63,545,715
En 1910 de 80,660,830
En 1911 de 80,939.346
En 1912 de 86,980,000

Ainsi pendant le même laps de temps, comme les dépenses militaires, les recettes douanières ont quintuplé.

Toute notre politique financière fédérale consiste donc à faire marcher de pair les recettes douanières et les dépenses. Dans un message du 7 novembre dernier, le Conseil Fédéral dit catégoriquement :

« Cet équilibre (celui du budget) ne pourra être maintenu qu'à la condition d'établir une proportion exacte entre l'augmentation annuelle et moyenne de nos recettes douanières et la progression annuelle et moyenne de nos dépenses ».

Or, que signifie pour la classe ouvrière une augmentation des recettes douanières ? Tout simplement un sensible renchérissement de la vie et cela en proportion inverse du degré de richesse. C'est une mesure qui se trouve être le contraire de l'impôt progressif qui tous les jours gagne du terrain dans nos monarchiques pays voisins.

Ces 86 millions sont payés essentiellement par les consommateurs et les industriels.

Plus de 35 millions sont prélevés sur des objets de consommation alimentaire et près de cinquante sur des matières premières destinées à l'industrie.

Cela a une double conséquence dont nous n'examinerons dans ce chapitre que la première.

Ces 35 millions frappant le blé, le vin, le sucre, le café, la viande, permettent aux producteurs indigènes, aux paysans tout particulièrement, d'élever le prix de leur produit. Cela triple au minimum la contribution du consommateur aux recettes douanières et élève les impôts indirects le frappant à plus de 100 millions, soit à 30 francs par tête ou 150 pour une famille de 5 personnes.

Evaluez — ce qu'une statistique zurichoise établit approximativement — les revenus moyens imposables des trois classes de la population à 975 fr., 3,800 et 9,700 fr. Cette charge de 150 fr. due aux tarifs douaniers représente le 16 % pour la classe moyenne et le 1,6 % pour la classe riche.

Toute l'injustice bourgeoise éclate dans cette comparaison.

Nous pouvons donc déclarer que c'est l'ouvrier surtout qui subit le plus douloureusement toute aggravation de nos dépenses militaires.

Dépenses Militaires et Indépendance

La bourgeoisie ressemble à un médecin qui malgré les progrès de la science s'obstinerait à employer toujours la même ordonnance désuète.

Pour garantir l'indépendance nationale — nous ne sommes évidemment pas d'accord avec elle sur le sens de cette notion — elle s'imagine qu'il faudra éternellement se fier à la puissance de ses canons et à la rapidité de ses fusils.

La bonrgeoisie suisse semble particulièrement frappés de cécité en ce domaine.

Reprenons, pour le démontrer, la deuxième conséquence de nos tarifs douaniers. Nous prélevons environ cinquante millions sur la matière première employée par nos industries nationales.

Or, nous dépendons encore beaucoup de l'étranger pour ces industries, puisque nous importons en Suisse pour 400 millions de produits du textile et de l'industrie métallurgique qui sont précisément nos

deux industries principales sans compter l'horlogerie.

D'autre part, nous exportons surtout des produits fabriqués (pour 948 millions sur 1.250,000 millions d'importation totale).

C'est assez dire combien notre économie nationale est intimement liée à l'industrie.

En prélevant 50 millions sur elle, en frappant la classe ouvrière d'un impôt indirect de 150 fr. environ par famille, on entrave doublement ses chances de lutte contre la concurrence étrangère. Le prix de fabrication est plus élevé, en effet, de par l'élévation du prix de la matière et de celle des salâires qui répond au renchérissement de la vie.

Or que signifie pour la Suisse un recul dans son exportation et un progrès dans son importation ? Un nouveau pas de la pénétration économique de l'Allemagne. C'est en Allemagne que nous exportons le plus (280 millions) mais c'est elle surtout qui importe le plus chez nous (582 millions).

L'envahissement économique de l'Allemagne est une prise de possession en douceur et voilée de notre pays. La convention du Gothard en a été une preuve.

Faut-il s'en plaindre ou s'en réjouir ? C'est une tout autre question et sur laquelle nous reviendrons peut-être un jour.

Pour le moment, nous constatons cet entraînement : les dépenses militaires exigent des droits d'entrée ; ceux-ci poussent au renchérissement de la vie, qui provoque des hausses du prix de la main-d'œuvre et au renchérissement de la matière première ; les produits de notre industrie sont infériorisés devant la concurrence allemande et ainsi se fait la pénétration économique de l'Allemagne, prélude de notre capitulation politique.

Conclusion : Les Dépenses Militaires nous livrent à l'Étranger.

Peuvent-ils payer ?

Les socialistes demandent donc qu'un impôt fédéral mette fin à l'exploitation de la classe ouvrière. Nous n'abordons pas ici le point de vue antimilitariste qui est le nôtre et restons situés dans notre organisation bourgeoise pour révéler combien la lutte des classes se confirme partout.

Il serait trop long d'établir ici l'accroissement et la concentration des capitaux en Suisse.

Nous nous bornons pour le moment à quelques points qui nous permettent de répondre affirmativement à la question posée.

Les sociétés anonymes continuent à se développer et à trouver d'énormes capitaux. Voici quelques jalons de leur développement :

	Sociétés	Capital	Augmentation de capitaux sur l'année précédente
	—	—	—
1902.	2.056	1 880.000	17.224.640
1907.	2.949	2.270.000	73.269.000
1910.	3.547	2.723.000	92.494.910
1911.	3.914	2.963.000	99.452.000

En dix ans, et seulement dans les sociétés anonymes, on constate un accroissement de capitaux de 762 millions.

Notre industrie métallurgiste travaille avec un capital-actions de 136.860.000 francs. Or, en 1912-1913 ce capital a rapporté un bénéfice brut de 34.778.523 francs, réduit à un bénéfice net de 14.388.975 francs, par des prélèvements dans la plupart d'ailleurs sont des bénéfices dissimulés.

Enfin, pendant les premiers six mois de 1913, a classe capitaliste suisse à racheter pour :

80.500.000 fr. d'emprunts suisses d'Etats ou de de Communes ;
2.500.000 fr. d'emprunt suisses de chemins de fer ;
82.000.000 fr. d'emprunts suisses des banques ;
34.000.000 fr. d'emprunts suisses industriels.

En outre, elle a placé :

106.000.000 fr. à l'étranger ;
111.500.000 fr. dans les Sociétés Anonymes.

Cela représente un accroissement de richesse de 415 millions pendant une période de dépression économique très accentuée.

Ainsi, en notre petite démocratie politique se constitue une aristocratie financière dont le pouvoir s'accroît sans cesse aux dépens de la classe laborieuse et nos droits constitutionnels se montrent vains pour y apporter une solution définitive : seule la socialisation des forces productives nous permettra de rétablir l'harmonie économique où règne actuellement l'antagonisme.

(La Chaux-de-Fond). E. Paul GRABER.

CERCLE D'ÉTUDES MARXISTES

Dans un but d'études et de propagande, un certain nombre de Camarades ont décidé de se réunir chaque mois.

Les Citoyens, membres du Parti, qui désireraient adhérer au Cercle, sont priés d'envoyer leurs noms a camarade CORGERON, rue du Pressoir, 17, qui les convoquera.

LE CONGRÈS D'AMIENS

ET LES

Élections Législatives de Mai

A l'heure où paraitront ces lignes, le Congrés du Parti aura élaboré, — ou ne tardera pas à le faire, — son plan de campagne pour les élections législatives prochaines. Organisation sérieuse et disciplinée, comprenant un grand nombre de militants dévoués dont la seule ambition est de servir au mieux l'idéal qui est le leur, la section française de l'Internationale Ouvrière est certainement une des principales forces politiques de ce pays, et surtout la plus agissante.

C'est dire que ses assises ont la plus grande importance au point de vue de la politique intérieure de notre nation.

Que résultera de nos délibérations ?

Quelle sera la motion votée ?

Sans être un grand prophète, on peut le prévoir à l'avance quand on connait quelque peu l'état d'esprit de la plupart des deux mille et quelques groupes répartis dans nos Fédérations Départementales.

Il est certain que l'organisation politique de classe du monde du travail tiendra tout d'abord à affirmer qu'étant un parti d'opposition aux différentes fractions politiques de la classe bourgeoise, se dressant devant elles — contre elles — pour diminuer et amoindrir la puissance oppressive du *capitalisme*, — en attendant qu'il le fasse disparaitre révolutionnairement par la conquête politique du pouvoir à fin d'expropriation économique — il est nettement et délibérément contre toute tentative ouverte ou déguisée d'entente soi disant républicaine et démocratique entre les gauches.

Malgré les véellités blocardes que quelques-uns manifestent avec l'éclat et le brio dont ils sont coutumiers ; malgré les invites aussi discrètes que spirituelles aux alliances valoisiennes de quelques autres, le Parti se déclarera expressément opposé à toute reconstitution du Bloc, qu'il considère avec juste raison comme un danger pour le socialisme et même, plus, comme un péril pour la République.

Certes, les Socialistes n'ont jamais songé, pas plus dans le passé que dans le présent, à refuser de seconder, par une action énergique et passionnée, aussi bien hors que dans le Parlement, les tentatives réformatrices favorables au développement des institutions démocratiques ou destinées à améliorer la situation matérielle et morale du prolétariat, — d'où qu'elles viennent et quel que soit le parti qui les présente.

Du reste, l'histoire parlementaire de notre pays est là. On peut la consulter. Et on constatera qu'il n'y a jamais eu, qu'il n'y a pas un parti politique aussi épris des réalisations immédiates que le nôtre. A une condition il est vrai : c'est qu'elles soient efficaces, réelles et vraies et non des caricatures de réformes !

Et plus ! Quand il était nécessaire de protéger la forme républicaine du gouvernement contre les assauts répétés des forces de réaction politique et sociale : soit dans le sein des assemblées délibérantes, soit dans les réunions publiques, soit dans la rue, n'est-ce pas encore nous, toujours nous, qui, sans compter, avons donné, de nos personnes?

Mais entre le concours ouvert que nous avons donné et que nous sommes encore prêts à donner à tous ceux qui sont disposés à marcher de l'avant, et les coalitions, les ententes, les tractations et les combinaisons plus ou moins équivoques et troubles, auxquels on voudrait nous voir arriver, il y a un abîme ! Et cet abîme, nous ne le franchirons jamais, car ce serait la fin de tout recrutement, l'impossibilité de toute propagande et la mort du socialisme.

Ceci proclamé aux yeux et à la face de tous, il nous restera à fixer notre attitude au premier et au deuxième tours de scrutin (puisque la réforme électorale sera probablement mise une fois de plus à mal par le Sénat) de mai prochain.

Comme nous nous sommes déjà prononcé à ce sujet il y a plusieurs années, au Congrès de Châlons, et que la situation respective des partis n'a pas changée, nous pouvons reprendre cette motion, d'autant plus qu'elle est assez souple et assez nette pour règler notre attitude aux cours des luttes prochaines.

Au premier tour, le Parti socialiste, parti de classe, parti d'opposition et parti de Révolution, présente des candidats partout où il le pourra, c'est à dire partout où les conditions matérielles le lui permettront. Le devoir le plus impérieux de ces candidat sera de démontrer à la classe ouvrière qu'elle ne sera véritablement libre, qu'elle ne connaîtra vraiment une vie de joie et de bonheur, qu'elle ne sera affranchie définitivement de toute exploitation, qu'autant qu'elle aura socialisé l'ensemble des moyens de production, d'échange et de transport repris à la classe capitaliste qui les détient illégitimement.

Pour le second tour, que dit cette déclaration ?

« Considérant que l'action de classe du prolétariat est liée au maintien et au développement des libertés politiques et économiques ;

« Considérant que, par la République maintenue et développée, la libération des travailleurs sera aux mains des travailleurs eux-mêmes s'ils savent

en user enfin pour leur organisation et leur émancipation ;

« Le Congrès s'en remet avec confiance. aux Fédérations du soin de décider leur attitude au second tour au mieux des intérêts du prolétariat et de la République ».

Cette motion n'est-elle pas assez explicite dans sa concision et assez éloquente dans sa brièveté ?

Ne dit-elle pas tout ce qu'il est nécessaire de dire pour que les Fédérations comprennent dans quel sens ils doivent agir après que le corps électoral s'est prononcé une première fois ?

Ne suffit-elle pas pour rappeler à une saine notion du devoir socialiste, les Fédérations qui, obéissant à de misérables préoccupations de succès personnels, aussi factices que passagers, seraient tentés d'oublier que le socialisme ne consiste pas du tout à faire de la cuisine électorale en vue d'enlever des sièges par n'importe quels moyens ?

Aussi le Congrès d'Amiens n'hésitera pas une seule minute. Il fera encore une fois cette motion sienne, sinon dans la forme, du moins dans l'esprit.

Et il faut ignorer les sentiments dont sont animés les militants du Parti pour s'en douter ?

Au surplus, les Congrès fédéraux se sont prononçés. On a lu leurs décisions, et personne n'a pu et ne peut s'y tromper : nos groupes se sont prononcés en énorme majorité, pour la tactique suivie jusqu'à ce jour par la S. F. I. O.

Et les campagnes de presse les plus fougueuses, et les plus persévérantes ; les articles les plus enflammés et les plus brillants n'y feront rien : on ne fera pas revenir le parti à un Bloc qui ne lui dit rien qui vaille et dont il a pu, ces dernières années, juger des pernicieux effets, quand la classe ouvrière — désillusionnée et écœurée, ne reconnaissant plus les siens dans la mêlée parlementaire, surprise de les voir suivre aveuglément des gouvernants qu'un anti-cléricalisme accidentel distinguait seul des autres — versait dans l'anarchie négatrice et dans l'antiparlementarisme impuissant.

COMPÈRE-MOREL.

Bloc et Réformes

Ce n'est pas un problème nouveau qu'aura à résoudre le Congrès d'Amiens. Au fond, c'est toujours la même question qui se pose et qui se posera longtemps encore, sous des formes différentes. étant donné la formation historique du Parti socialiste français. A savoir si nous devons nous considérer comme un régiment de l'armée républicaine, soumis par conséquent à la discipline de l'armée républicaine, ou comme une troupe distincte évoluant et bataillant pour son propre compte, pour son compte seulement, et n'ayant dans la mêlée d'autre guide que son seul intérêt.

Pour ceux de nos camarades en effet qui sont venus au socialisme uniquement parce que républicain, parce que voyant dans le socialisme le prolongement de la République et dans le programme socialiste l'application des principes de 1789, il est évident que ce qui comporte avant tout, c'est le succès républicain et que la question de savoir quelle nuance de l'opinion républicaine a le mieux bénéficié de ce succès a tout juste autant d'importance que la rivalité classique des cavaliers et des fantassins d'un même corps d'armée.

Pour ceux au contraire qui sont républicains parce que socialistes, qui sont venus au socialisme par sentiment de classe, pour défendre les intérêts de leur classe, il n'est de victoires dignes d'être fêtées que celles remportées par la classe ouvrière sur la classe bourgeoise, et si par aventure nous apportons notre concours à une fraction des troupes ennemies pour écraser une autre fraction de ces troupes ennemies, il est bien entendu que ce n'est point pas sympathie pour ceux que nous aidons, mais par intérêt, pour nous préparer dans l'avenir de meilleures conditions de combat.

La première conception a été condamnée sans appel par l'Internationale, repoussant à Amsterdam « toute tentative faite pour masquer les antagonismes de classes toujours croissants, à l'effet de faciliter un rapprochement avec les partis bourgeois ».

Aux termes de sa charte constitutive, le Parti socialiste est « un Parti d'opposition fondamentale et irréductible à l'*ensemble* de la classe bourgeoise... »

Il n'est donc pas douteux que le Congrès d'Amiens fera une fois de plus justice de toute tentative d'alliance plus ou moins déguisée avec une fraction de la classe ennemie. Le parti socialiste ne sera pas annexé à la démocratie bourgeoise.

Nos « revisionnistes » nouveau genre ont d'ailleurs renoncé à présenter leur proposition sous une forme aussi brutale. Il y a quelques mois, ils se gaussaient du pacte d'unité et ne parlaient de rien moins que de reléguer la motion d'Amsterdam au magasin des vieilles lunes. L'accueil qui leur fut fait par la presque unanimité du parti les rendit plus circonspects et bien que leurs concessions soient de pure forme, bien que toute leur action tende évidemment à transgresser les principes dont

ils se proclament désormais infiniment respectueux, cette attitude nouvelle n'est que plus significative.

Elle est aussi des plus heureuses pour la dignité même des débats de notre parti. N'eût-il pas été lamentable en effet, que la section de l'Internationale Ouvrière fût mise en demeure de se dresser brutalement contre l'Internationale tout entière ? Et n'eût-ce pas été un spectacle intolérable que de voir, dans un congrès socialiste, la doctrine socialiste outragée de la façon dont le lieutenant von Forstner voulait outrager le drapeau français ? Aujourd'hui c'est cette même doctrine, ce sont ces mêmes décisions que l'on invoque... pour poursuivre le même but. Félicitons-nous de cet hommage, encore que tardif, que rendent à « la tactique éprouvée et glorieuse » de l'Internationale ceux-là même qui se proposent de la combattre.

Félicitons-nous en d'autant plus que c'est là une indication entre cent autres, que cette tactique l'emportera une fois de plus au Congrès d'Amiens.

***

Le terrain de combat serait du reste on ne peut plus mal choisi pour les partisans du Bloc.

Si en effet nous pouvions admettre un instant que le Parti socialiste renonce à être un parti de classe, à être un Parti socialiste par conséquent, je dis que, moins que jamais, les circonstances actuelles lui permettraient de contracter une alliance avec les radicaux.

Une alliance, un cartel, un bloc supposent des idées communes, un programme commun, ou tout moins dans des programmes différents des articles communs.

Or, *sur aucun point*, nous ne sommes d'accord avec les radicaux même « les plus avancés ».

Je ne me donnerai pas le malin plaisir de constater que sur la question de la propriété, un fossé nous sépare. Nos contradicteurs la relèguent au trente-sixième plan. Encore que la question de la propriété ait tout de même un peu plus d'importance que la question du service militaire...

Je ne rappellerai pas non plus comment les radicaux ont coutume de s'illustrer au pouvoir : les fonctionnaires traqués, les libertés syndicales mutilées, le droit d'opinion méconnu, les dragonnades et les fusillades. Ce sont les morts eux-mêmes, paraît-il, qui du fond de leurs tombeaux, nous demandent de passer l'éponge sur tant de sang versé.

Non, ce qui domine tout le débat des élections législatives prochaines — on parlera de la propriété collective en l'an 3000 — c'est la question des trois ans, c'est la défense laïque, c'est la réforme fiscale. Et sur ces points essentiels, nous dit-on, vous ne nierez pas que nous sommes d'accord avec les radicaux. Nos programmes, là-dessus, sont identiques.

Ah ! vraiment !... J'ignorais, quant à moi, que nous fussions d'accord avec M. Clemenceau, un des plus fermes soutiens cependant du ministère radical. Je ne sache pas non plus que le ministère radical ait pris l'engagement de faire voter l'abrogation de la loi de trois ans, et je constate même qu'il a pris toutes les dispositions financières nécessaires pour en assurer l'exécution jusqu'à la consommation des siècles ou peu s'en faut. Ayant enfin relu les discours de Jaurès et ceux des radicaux « deux-annistes » au cours de la discussion de la loi militaire, je me suis de plus en plus convaincu que notre conception de la Défense Nationale, définie par le premier, était toute différente de celle de ces derniers. Va-t-il nous falloir renoncer à réclamer la suppression des armées permanentes ?

On semble en outre trop oublier que l'augmentation de la durée du service militaire a été la conséquence de l'aventure marocaine, où les radicaux en général, et M. Caillaux en particulier, ont bien leur part de responsabilité. Avez-vous entendu dire que nous évacuerions bientôt le Maroc ? Or le Maroc absorbe actuellement 70.000 hommes et peut-être en exigera-t-il 150 000 avant six mois, ce qui, avec le service de deux ans, ne laisserait guère plus qu'une classe dans les casernes de France. Croyez-vous que les conceptions militaires de la bourgeoisie radicale lui permettraient de se contenter d'effectifs aussi réduits ?

La défense laïque est évidemment une excellente « tarte à la crème ». Le mot peut être commun avec les radicaux. Mais vraiment, s'il leur suffit de coller cent sous d'amende au curé qui vitupère contre les manuels de la laïque ou les palmes académiques au M. Homais qui détourne les enfants de l'école confessionnelle, je ne puis croire que les socialistes se contentent, pour défendre la laïque, de ces sabres de bois et de ces pistolets de paille. Ce qu'il nous faut à nous, c'est d'abord la liberté syndicale qui soustraie les instituteurs à l'influence des politiciens des mares stagnantes, c'est ensuite des millions. Des millions pour assurer au personnel enseignant des traitements convenables ; — un maître d'école vaut bien un lieutenant. Des millions pour doubler le nombre des instituteurs, pour construire de nouvelles salles de classe, car quel

enseignement peut donner un maître qui a soixante ou même quarante élèves à surveiller ? Des millions pour ouvrir des cantines, pour donner aux enfants les vêtements et les chaussures que les parents, trop pauvres, ne peuvent pas toujours leur acheter, pour créer des patronages, pour faire des cours post-scolaires, pour organiser la surveillance des enfants depuis l'heure où le père ou la mère vont à l'atelier, jusqu'à l'heure où ils en sortent, pour organiser encore un enseignement professionnel sérieux ..... Des millions ? Ah ! les radicaux veulent bien défendre la laïque à la tribune des réunions publiques, voire à la tribune de la Chambre. Si même M. le député est satisfait de *ses* instituteurs, s'il a en eux de bons agents électoraux, il consentira volontiers une augmentation de 50 fr. par an, répartie en quatre exercices. Mais ne lui demandez rien au delà de ce généreux pourboire : que diraient les contribuables ? Des millions, notre pauvre marine et les compagnies métallurgiques en ont tant besoin !

Quant à la réforme fiscale, si partisans que nous puissions être d'un impôt global et progressif sur le revenu, je ne vois pas bien nos candidats aller, comme de bons radicaux, raconter aux bons travailleurs enthousiasmés que les riches paieront tout, que les charges qui pèseront sur les capitalistes n'auront aucune répercussion sur les salaires ou sur la cherté de la vie.

Sur aucun point donc, nous ne sommes d'accord avec les radicaux. Notre conception des réformes est totalement différente de la leur. Mais quand bien même il n'en serait pas ainsi, n'est-il pas évident qu'aucune réforme véritablement démocratique ne peut être accomplie tant que subsistera le *Sénat* ?

L'impôt sur le revenu ? le *Sénat* n'en veut pas ? La réduction du service militaire ? le *Sénat* n'en veut pas. Il n'a pas, lui, à répondre de ses actes devant le suffrage universel.

Il faut donc avant tout commencer par supprimer le Sénat, par reviser la *Constitution*.

Or, précisément, le Parti radical ne veut à aucun prix la suppression du Sénat.

C'est donc non pas *avec*, mais *contre* le Parti radical, qu'il faut réclamer la révision constitutionnelle, condition préalable indispensable de toute réforme.

A nos Amis de conclure.

Jean LORRIS.

L'EMPIRE DU CAPITAL

TRUSTS

(Suite)

Ainsi, c'est aux débuts même du capitalisme et de la grande industrie, c'est dès les premiers siècles qui suivirent la découverte du Nouveau-Monde, et de ses mines d'or et d'argent qui fournirent à l'Ancien Monde la masse de capitaux circulants dont il avait toujours manqué jusqu'alors, qu'apparurent les premières formes de la concentration capitaliste, les premières éditions des trusts.

Mais l'*ère des trusts* ne pouvait vraiment s'ouvrir que dans un milieu plus favorable et mieux préparé. Aussi ne s'est-elle réellement ouverte qu'au XIXe siècle, avec des moyens de transport innombrables et rapides, des moyens d'information mondiaux et instantanés ; avec un marché qui n'est plus seulement les environs, ni la région, ni la nation, mais l'Europe et l'Amérique et l'Asie, la planète entière ; avec un système bancaire perfectionné par l'abondance des capitaux et les hardiesses du crédit ; avec la locomotive, le navire à vapeur et le télégraphe continental et sous-marin ; au temps des machines après la révolution technique et dans un monde chaque jour enchanté par la féerie des découvertes et de la science appliquée.

Les *trusts* sont nés en Amérique. « Le pays le plus développé industriellement montre à ceux qui le suivent sur l'échelle industrielle l'image de leur propre avenir » (Karl Marx). Le trust du pétrole, — le célèbre *Standard Oil*, qu'on a surnommé « le père du *trust-system* » — a été créé aux Etats-Unis, le premier de tous, en 1882.

Trust, aujourd'hui, implique généralement *fusion*. Or, les trusts américains ont été précédés, aux Etats-Unis mêmes, par des formations capitalistes du type *coalition*. Ce sont les **pools**. Ces syndicats capitalistes ont eu, de degré en degré, des liens de plus en plus serrés : d'abord des « accords », puis des « ententes », enfin des « conventions ».

Aux pools des Etats-Unis n'ont pas tardé à correspondre en Europe :

1° Les **cartels** en Allemagne : cartel de l'*alun* (1837), cartel du *fer blanc* (1862), cartel des *rails* (1864), cartel des *salines* (1868), cartel de la *potasse* (1870), pour ne citer que les plus anciens :

2° Les **comptoirs** en France, comme le *Comptoir métallurgique de Longwy* qui, fondé en 1876, a été le premier chez nous et a servi de modèle aux divers comptoirs des spécialités métallurgiques, à ceux des poutrelles, des tôles, des fers marchands, des essieux, des ressorts de carrosserie, des paumelles, etc.

L'objet des pools, des cartels et des comptoirs a été et demeure la réglementation, en vue du *profit*, des conditions d'achat, de production et de vente.

Au-delà des syndicats, pools, cartels et comptoirs, le capitalisme gravit le sommet des **trusts**.

Au fait, que signifie exactement ce mot devenu populaire ? Dans le droit anglo-saxon, en effet, existe le *trustee*. Le trustee est un homme de confiance, un fondé de pouvoir, un gérant de patrimoine.

Or, en 1882, Rockfeller, le futur « roi du pétrole », se trouvant déjà à la tête de plusieurs affaires de pétroles, imagina d'appliquer l'institution civile du « trustee » au remplacement de ces entreprises diverses par une gestion unique traitant les marchés centralisant les commandes, dictant les prix, etc. Alors naquit le **trust**, le premier, celui de la raffinerie du pétrole.

Dans les premiers trusts, les actions des Sociétés incorporées étaient remises à des *trustees* à pouvoirs discrétionnaires. En retour, ces « trustees » remettaient aux actionnaires des *trust-certificate,* sortes de certificats de dépôts. Et le *Board of Trustees,* le bureau du Trust, prenait le Gouvernement total de l'affaire à la place des anciennes sociétés et il assurait désormais l'unité de direction de l'impitoyable chasse au profit.

A cet effet, pour le trust du pétrole, tous les moyens ont été bons : ruine des récalcitrants qui prétendaient rester indépendants du trust ; ruine des commerçants de détail qui refusaient de vendre aux prix fixés, accaparement des moyens de transport : voies ferrées, canaux, bateaux ; vauriens payés pour attaquer à main armée les terrassiers creusant des tranchées pour canaliser le pétrole hors des raffineries du trust ; corruption des avocats, des juges et de la justice.

Dissous quand même par la justice ou par la loi fédérale *(Autritrust act,* 1901), sous la pression d'une partie de la bourgeoisie menacée de ruine, les trusts américains reparaissent sous une autre forme : celle des sociétés anonymes.

Une société par actions prend la place du « Board of trustees » ; elle obtient les actions des sociétés fusionnées en échange de ses propres actions.

Les premiers trusts des Etats-Unis ont : le truts du *pétrole*, le trust du *sucre*, le trust du *whisky,* le trust des *cordages* et le trust de l'*acier*, ce géant qui, fondé en 1901 par Pierpont Morgan, au capital de *cinq milliards et demi de francs*, possédait presqu'aussitôt 250 usines, 66 mines de fer, près de 19.000 fours à coke, près de 100 hauts fourneaux avec 37 bessmer et 160 fours Martin, 100 navires, 800 milles de chemins de fer, 700 locomotives et 32.000 wagons !

On a prétendu qu'exigeant des « individualités extraordinaires » — comme Rockfeller du Pétrole et Morgan de l'Acier — « beaucoup de trusts risquent d'avoir le sort de ces vastes empires élevés à la hâte par l'audace d'un capitaine heureux et qui n'ont pu survivre à leur fondateur ».

Or, ce n'est pas ce que prouve leur histoire, car malgré quelques échecs — comme celui du *Trust international de l'Océan*, en 1904 — les trusts ont réussi. Ils sont si bien dans la logique économique et psychologique du grand capitalisme ! Aux Etats-Unis, il y a une dizaine d'années, ils étaient déjà au nombre de 800 avec un capital de **70 milliards**.

Nationaux d'abord, ils sont devenus nécessairement *internationaux* pour dominer le marché mondial. Des Etats-Unis, trusts et syndicats capitalistes se sont élancés à la conquête du Monde.

* * *

Les voici qui défilent à la tribune de la Chambre (Séance du 21 novembre 1913).

C'est un député de l'autre côté de la barricade, c'est M. Margaine, qui magistralement procède à l'opération.

Sans qu'il en tire, lui-même, bien entendu, des conclusions collectivistes, son savoir précis fournit des documents et des arguments à notre propagande. Et comme la *propagande*, malgré les progrès considérables, inévitables et réconfortants du socialisme international, la propagande dans le pays, la propagande par la plume et par la parole, par le journal, la brochure, le livre, la tribune des réunions ou celle du Parlement, demeure encore l'œuvre principale, l'œuvre durable et profonde de notre parti, emparons-nous de ces documents.

Prenez garde d'arriver trop tard ! s'écrie l'orateur au sujet des mines de fer de l'Ouenza.

Pourquoi « trop tard » ?

Parce qu'actuellement, une évolution rapide pousse le marché de chaque métal, le marché de chaque minéral ayant quelque valeur vers le but : *un syndicat international unique.*

« Certains de ces marchés sont arrivés déjà au but définitif et y sont solidement affermis. D'autres

y arrivent seulement maintenant, s'y consolident. D'autres, enfin, sont arrêtés en route par certains obstacles. Quelques-uns, les derniers, en sont seulement à l'orientation première ».

Evidemment, ce sont les marchés restreints, relativement faciles à accaparer, qui ont, les premiers, touché le but.

Exemples :

Voici le marché de l'**iode**. Marché restreint au maximum, puisqu'un seul pays au monde fournit de l'iode : le Chili.

Pour le petit nombre des capitalistes de l'iode, quoi de plus commode que de « s'entendre », pour vendre cher et réaliser d'énormes profits ? Résultat : tout le monde de l'iode est concentré par une seule maison de Londres, et l'iode se vend 20 francs le kilo, onze fois le prix de revient !

Trusté aussi le **brome**.

Trusté encore le **bismuth**. C'est l'Allemagne qui en détient le marché. Une firme unique assure la vente en Europe. Cette firme européenne s'est partagé le monde avec une firme américaine.

Conséquence : le prix de bismuth a monté, monté, jusqu'à 20 fr. le kilo, lui aussi.

Edifiante également la récente histoire du **platine**, le nouveau roi des métaux. Le platine ne se trouve guère que dans l'Oural. Il y a seulement quelques années, la production du platine était dispersée dans un assez grand nombre de mains : Maison Chouvaloff, Maison Demidoff, Société allemande Platina, Société française « Le Platine », etc. Or, actuellement, la concentration est totale, le marché complètement internationalisé. Résultat : le platine, qui valait 3.200 fr. le kilo en 1001, se vend aujourd'hui 7.500 fr. !

La même concentration capitaliste a fait passer le prix de l'**iridium** de 4.500 fr. en 1909 à 10.500 aujourd'hui.

Par une trustification analogue, les prix du **palladium** et du **rhodium** ont monté de 4.500 fr. en 1910 à 8.500 en 1913.

Au **nickel** maintenant. Le marché du nickel est trusté par la maison Rothschild en Europe et par une maison américaine. Les deux détenteurs du nickel se sont, eux aussi, partagé le monde en deux empires où chacun règne en toute souveraineté. Si les prix n'ont pas haussé immédiatement, c'est parce que le nickel est concurrencé par d'autres métaux. Mais voici qu'on essaie d' « élargir son marché » par deux emplois nouveaux : le monnaie de nickel (tiens ! tiens !) et l'outillage de guerre, notamment les obus (tiens ! tiens ! tiens !). Morale : de l'influence secrète du trust Rothschild sur la disparition du billon, la politique des trois ans et le militarisme aigu des fabricants de lois...

Naguère, le poète parlait du « plomb vil ». Le pourrait-il encore ? du moins le pourra-t-il toujours ? Le prix du plomb a monté, de 325 francs la tonne en 1910, à 475 francs en 1913, — parce qu'en 1910 son marché s'est concentré en Allemagne par une entente entre tous les producteurs du monde.

Pareillement, un *trust international*, fusion d'un syndicat allemand et d'un syndicat américain, monopolise aujourd'hui la totalité du marché du **zinc.**

Ne dédaignons pas l'histoire de l'**aluminium.** Elle est mouvementée. Prix de l'aluminium en 1900 : 45 fr. le kilo ; Hérault ayant inventé un nouveau procédé de fabrication, beaucoup moins coûteux, de 45 fr. le prix de l'aluminium tombe à 2 fr. 50. Un syndicat industriel se forme et achète les brevets. Immédiatement, le prix remonte à 4 fr. Les brevets tombent dans le domaine public, le gouvernement français accorde à d'autres de nouvelles concessions de bauxite (minerai de l'aluminium), la concurrence reprend et le prix du métal retombe à 1 fr. 25. Mais la totalité des gisements de bauzite ayant été concédée, le *trust de l'aluminium* se reforme en France, constitue avec les Américains un Syndicat international, et fait remonter les cours à 2 fr., sans cesser de nourrir de plus « longs espoirs » et de plus « vastes pensées ».

Depuis longtemps, aux Etats-Unis, le **cuivre** a été trusté, mais jamais encore totalement. Le marché du cuivre est partagé entre trois grands groupes américains : Ryan, l'*Amalgamated*, et Gugenheim, celui qui est mort sur le *Titanic.* Ces trois groupes s'observent. De temps en temps, on annonce qu'ils se sont entendus ; le lendemain, on le dément. Les choses en sont là. Mais attendons-nous à nous réveiller un jour prochain en présence du trust mondial du cuivre.

L'**étain,** lui, est trusté, non point par les producteurs eux-mêmes, trop nombreux dans un centre pourtant unique, à Malacca, mais par une petite bande de spéculateurs qui en achètent, en accaparent 50.000 tonnes par an et poussent les prix.

Quant à la *Standard Oil*, elle est devenue « la plus puissante organisation du monde après l'Eglise romaine » ! A elle tout le pétrole américain (97 % des 30 millions de tonnes annuelles). A elle, le pétrole du Mexique, si l'ex-président avait voulu : le trust du pétrole et les troubles mexicains ou les dessous d'une révolution !

Vous voulez savoir pourquoi le pétrole se vend

si cher en France ? Lisez cet article du cartel Galicie-Standard (25 juillet 1911) :

« L'exportation en France se fera exclusivement par l'iutermédiaire de la Société galicienne *Fanto,* d'accord avec le *Standard Oil* ».

Le trust de la **potasse** a son siège en Allemagne. Il abuse de son hégémonie.

La **houille** et le **fer,** nourriture de l'industrie, ne pouvaient échapper à la formidable emprise du Capitalisme.

Chez nous, fonctionne ce qu'on appelle par euphémisme l'*Office Statistique des Houillères de France.* Ce syndicat du pain noir fixe la production et les prix, découpe la France en petits royaumes où dominent souverainement une ou plusieurs compagnies minières.

Même système en Allemagne.

Aux Etats-Unis, les houillères, dès l'origine, ont été accaparées par les métallurgistes. Il y a eu absorption du marché de la houille par le marché de l'acier. C'est cette forme de la concentration industrielle que certains économistes nomment *intégration* et d'autres *concentration verticale.*

Accaparement de la houille, du minerai de fer, des aciéries et des grandes usines métallurgiques : telle est l'origine du colossal *trust de l'acier* aux Etats-Unis.

Schwab, grand industriel américain, en a conté la genèse laconiquement, à l'américaine, devant la fameuse *Commission d'enquête* sur les trusts :

« En 1889, dit-il, pendant que j'étais président de la *Carnegie C°*, Edgard Simon, banquier, et Smith, commerçant à New-York, invitèrent à diner 70 ou 80 hommes d'affaires ou financiers. J'y exprimai l'opinion que l'on pourrait arriver à *contrôler le commerce de l'acier dans le monde entier* si, pour produire plus économiquement, on centralisait la fabrication aux Etats-Unis, en ayant une usine pour chaque produit au lieu de faire cinquante produits dans chaque usine. »

De cette idée, *Pierpont Morgan* s'empara, la concentration commença et en 1901 le *Steel trust* était debout. Il accapare aujourd'hui les huit dixièmes de la production américaine. Et il ne borne pas là son ambition. Son ombition , c'est le trust international de l'acier.

Déjà un des produits directs de l'acier, à grand usinage, est internationalisé : c'est **le rail.** Il existe, en effet, depuis 1904 une *Union internationale du rail,* dont les accords ont été renouvelés pour trois ans en Juin 1912. Voilà, certes, un fait d'une extrême gravité pour la sécurité publique. Car le trust du rail tend à cameloter sa marchandise pour augmenter ses bénéfices. Les bris de rails sont fréquents aux Etats-Unis. Uu rail de bon acier a une cassure nette et reste en place, et les trains, quelque temps encore, peuvent passer. Un rail d'acier cameloté a une cassure en morceaux qui fait dérailler les trains.

Le rail d'acier étant trusté internationalement, pourquoi pas l'acier lui-même et tous ses dérivés immédiats ?

On l'a bien essayé en 1910 en une conférence internationale réunie à Bruxelles par le grand trust américain. L'Allemagne, qui rêve de dominer un jour le marché mondial du fer et de l'acier, s'est mise en travers de la tentative américaine qui a échoué. Qu'on n'en doute pas : le trust international de l'acier se fera, n'y aurait-il que cette raison frappante donnée à Bruxelles par l'un des grands aciéristes réunis :

« **Une organisation de ce genre serait bien au dessus des lois des Etats** » !...

*
* *

« Au dessus des lois » ! c'est bien cela le *Capital-Empereur,* dictant sa propre loi, sa loi de fer, économique, politique et sociale.

Et en avant la *corruption*, cet abject et puissant moyen de gouvernement. Corruption de la presse, corruption des gouvernants, corruption des parlements, corruption de la diplomatie, corruption de l'opinion et des mœurs, fabrication de renégats : tout est bon pour l'impérialisme capitaliste ; la fin justifie les moyens.

« Toute cette nation est à l'enchère ! » s'écriait *Franklin* au spectacle de l'Angleterre corrompue du XVIII siècle.

Au XX° siècle et en tous pays, le mal est encore plus grand, il s'étale cyniquement. On l'a bien vu en France dans la politique des trois ans. Mais tirons l'échelle et ouvrons l'œil et faisons comprendre à la classe expropriée que Démocratie, Liberté ou Patrie ne sont, dans la politique hypocrite des gouvernants, que des mensonges ou, comme disait *Paul Lafargue,* que des « *grues métaphysiques* » derrière lesquelles se cache aux yeux des naïfs gouvernés. Cette réalité vivante, croissante et colossale : *l'Empire du Capital.*

Heureusement que l'Empire du Capital — en ruinant une partie de la bourgeoisie des affaires, en augmentant le prix de la vie, en poussant le prolétariat à la réflexion et à l'organisation, en simplifiant la vie économique, en réduisant l'ancienne anarchie industrielle, en concentrant les fortunes énormes en un petit nombre de mains — prépare

ainsi que *Marx* l'avait génialement prévu, l'Empire du travail, la socialisation des sources de la richesse.

« Monsieur, écrivait en 1903 le citoyen Long, au nom du Parti socialiste de Pensylvanie, à Pierpont Morgan, roi de l'acier, permettez-nous de vous dire que nous vous considérons comme un des hommes les plus remarquables que le monde ait vus. Mais nous ne pouvons nous empêcher d'ajouter que vous êtes un inconscient instrument des forces économiques, un des principaux agents de certaines tendances économiques et sociales dont vous ignorez la portée et n'entrevoyez pas le but. Vous êtes le leader du grand trust mouvement moderne *qui prépare les sociétés civilisées à la venue du Socialisme....*

Pierre BRIZON.

Une atteinte au droit syndical

Certains socialistes se bercent encore de l'illusion, qu'à mesure que le prolétariat augmentera sa puissance et sa naturité, ses adversaires reconnaitront ses progrès, rendront hommage à ses efforts et consentiront à le traiter comme un élément de civilisation.

— Les lois sociales, se disent-ils, se succèdent de plus en plus rapidement, diminuant ainsi la distance entre bourgeois et ouvriers ; au lieu de s'attaquer à nos coopératives, on en crée sur notre modèle, rendant ainsi hommage à nos initiatives ; le syndicat ouvrier est de plus en plus admis comme un organisme nécessaire dans les relations entre employeurs et salariés : on ne cherche plus à le détruire, on conclut des accords officiels avec lui, bref on reconnait sa légitimité.

Ainsi, par une action lente et continue, la classe ouvrière arrivera à s'émanciper.

C'est pour ces optinistes que nous voulons parler du lock-out des carrossiers de Bruxelles, qui est sans doute, après la Grève Générale, l'épisode le plus important de la lutte prolétarienne en Belgique, pendant l'année qui vient de finir.

***

Jusqu'à 1909, les Syndicats des Carrossiers avaient dû lutter pour la vie. Les ouvriers syndiqués étaient mal notés et souvent pourchassés. Ils étaient victimes du chômage les premiers.

Précédemment leur situation avait été plus pénible encore : il suffisait d'être découvert comme syndiqué pour être congédié sur le champ.

C'était donc l'état de guerre ouverte qui, cependant allait en s'atténuant à mesure que, malgré la persécution, le nombre de syndiqués augmentait.

En 1909 avaient commencé les premières relations entre l'organisation ouvrière et l'organisation patronale. Il en était résulté une diminution des heures de travail.

En 1910, les pourparlers reprirent pour une nouvelle réduction de la journée du labeur et une augmentation de salaire. Ils n'aboutirent pas et les patrons lock-outèrent un peu étourdiment tout leur personnel.

Après quatre semaines de lutte, pendant lesquelles les employeurs ne firent aucun effort pour recruter des supplanteurs, une convention collective fut conclue entre les deux syndicats ouvrier et patronal. Cette convention prévoyait la solution à donner à la plupart des constatations qui peuvent surgir entre employeurs et salariés, en même temps qu'elle consacrait les améliorations matérielles conquises. Elle portait ses effets pendant trois ans. Elle prévoyait la procédure à suivre pour la renouveler à l'expiration de ce terme.

L'accord ayant été établi « de bonne foi » entre les deux parties et en vue d'assurer la prospérité de l'industrie, on pouvait espérer que le temps des grosses difficultés était passé et que les relations iraient en s'améliorant.

En effet, il en fut ainsi pendant assez longtemps, Les patrons tinrent à honneur de faire respecter les clauses de la convention par les quelques confrères qui se faisaient tirer l'oreille. Les renvois d'ouvriers dont la légitimité est contestée par le syndicat, étaient soigneusement examinées et les réintégrations étaient assez fréquentes. A la suite d'une demande des ouvriers, les carrossiers consentirent même, en avril 1912, à augmenter tous les salaires de cinq centimes par heure en raison du renchérissement de la vie. Au début, on ne faisait pas de différence entre les syndiqués et les non-syndiqués ; petit à petit la préférence fut donnée aux premiers et à partir du mois de juin 1912, le syndicat avait, en fait, le monopole de l'embauchage, puisque les patrons s'engageaient à n'accepter des non-syndiqués que pour autant qu'il ne pouvait fournir le personnel nécessaire, et que la carte syndicale était exigée pour l'acceptation.

De son côté le syndicat, qui avait conscience des responsabilités qui lui incombaient, et qui voulait éliminer les motifs de plainte des employeurs se



plaignant, à tort d'ailleurs, d'une hausse continuelle des prix de revient, proposa d'évaluer le minimun de production à exiger des ouvriers en échange du minimum de salaire qui leur était assuré et s'engagea à obtenir ce minimum.

On avait enfin jeté les premières bases d'un projet de « comités d'atelier », composés d'hommes de confiance du syndicat qui auraient été autorisés à discuter officiellement avec les représentants du patron, sur toutes les difficultés qui pourraient surgir entre le personnel et la direction.

Pendant la durée de la convention, on en avait donc largement étendu l'application, ce qui semblait démontrer que les deux parties trouvaient avantage à des relations de plus en plus suivies.

On en arriva ainsi à six mois de la date d'échéance, c'est-à-dire au début de 1913.

Le syndicat que les garanties et les avantages obtenus n'avaient pas ébloui, qui ne croyait pas pour cela que le règne de la justice sociale était arrivé, menait une active campagne pour de nouvelles améliorations. Il se préparait à lutter pour l'augmentation des salaires les plus bas, pour de meilleures conditions d'hygiène à l'atelier.

C'est alors que survint la Grève Générale pour le Suffrage Universel. Après avoir dûment averti les patrons, les ouvriers participèrent unanimement au grand chômage, et rentrèrent avec le même ensemble au bout de deux semaines.

Ce geste viril démontra aux employeurs qu'ils ne pouvaient compter sur « l'assagissement » du syndicat qui les avait déjà inquiétés par sa propagande socialiste et, dès ce jour, ils furent décidés à essayer de le briser.

Mais il fallait tâcher de mettre les torts du côté des ouvriers. On commença par les provoquer à un geste de révolte spontanée : dans un atelier, sous prétexte de changements dans l'organisation du travail, on congédia 27 hommes, parmi lesquels on choisit les meilleurs militants, qui étaient presque tous parmi les meilleurs producteurs. L'excitation fut considérable, mais aucun acte irréfléchi ne fut commis.

Quelques jours après, la Chambre syndicale patronale annonça qu'elle dénonçait la convention et qu'après son expiration, elle n'aurait plus de relation avec un syndicat qui suscitait des grèves intempestives — c'est la grève générale qu'on désignait ainsi — et elle fit distribuer à tous les ouvriers une circulaire attaquant véhémentement l'organisation ouvrière, avec laquelle elle avait eu de si bons rapports pendant deux ans et demi.

C'était une déclaration de guerre et, comme pour la ponctuer, un propagandiste qui avait été secrétaire permanent du syndicat, fut congédié sans motif. Le syndicat voulut négocier, comme c'était la coutume et comme le prévoyait la convention de 1910. On refusa toute entrevue, toute explication sur ce renvoi.

Cette fois la mesure était comble ; cette agression indiquait que les patrons voulaient anéantir la force morale de l'organisation : il fallait résister. La grève fut décidée dans l'atelier où le renvoi avait eu lieu. Elle fut unanime.

C'est alors que la Chambre patronale décida de briser le syndicat récalcitrant et pour cela elle ne trouva rien de mieux que d'enlever aux ouvriers le droit d'association.

Après un ultimatum qui ne fit aucune impression sur les ouvriers, elle déclara que la convention conclue avec l'organisation ouvrière était rompue — on était à la fin de mai et la convention expirait le 31 août. Tous les ouvrières furent lock-outés et un avis fut publié, qui annonçait que pour rentrer à l'atelier il fallait *signer* la déclaration suivante : « *Je m'engage à ne plus faire partie de l'Union Centrale de la voiture ; j'accepte mon renvoi immédiat, au cas où il est démontré que j'ai manqué à cet engagement.*

C'était la signature du « document » employée aussi brutalement qu'en Angleterre dès 1832. C'était, aussi, illégal, puisque la Constitution belge assure la liberté d'association. Mais, comme aucune sanction n'est prévue contre ceux qui portent atteinte à ce droit, les patrons étaient sûrs de l'impunité.

Et même si des pénalités avaient existé, on peut être sûr que grâce à leur attitude jésuitique.... et aussi à leur qualité de patrons, ils auraient été acquittés.

En effet, lors d'une interpellation développée à la Chambre par Vandervelde, comme dans la presse, ils firent plaider qu'ils n'empêchaient personne de s'organiser... à condition que ce ne fût point à l'Union Centrale de la voiture ! Or, celle-ci comprenait plus de 80 % des ouvriers carrossiers, tandis que 15 % étaient affiliés à des organisations sœurs qui faisaient cause commune avec le syndicat attaqué.

La distinction était donc sans valeur pratique et d'ailleurs, cette élimination d'autorité, d'un organisme ouvrier constituait une prétention vraiment incroyable. Mais elle était utile à deux points de vue. Elle permettait aux casuistes de représenter l'Union de la Voiture comme un syndicat exceptionnel, haineux, maladroit, ne désirant que plaies et bosses — nous avons vu que les patrons s'étaient



entendu au mieux avec lui pendant très longtemps — et en outre, cela permettait aux industriels de de favoriser la création d'un syndicat jaune.

La lutte a été longue et acharnée. Pendant quatre mois les 1.200 carrossiers ont admirablement résisté. Il faut au prolétariat belge organisé, qui avait compris qu'en défendant leur droit d'association, les lock-outés étaient les champions de toute la classe ouvrière, et qui donna 200.000 francs pour les soutenir.

Cependant, les ouvriers furent battus. La crise s'était abattue sur l'industrie au cours de la lutte ; des supplanteurs avaient en partie remplacé les anciens ouvriers ; on ne voyait pas d'issue au conflit.

Les ouvriers durent signer le « document » pour rentrer à l'atelier et, naturellement, les victimes furent nombreuses.

Pourtant l'Union ne fut pas dissoute. Des groupes existaient en province et, à Bruxelles même, les ouvriers qui avaient changé d'industrie et même une partie de ceux qui avaient dû passer par les conditions patronales, lui restaient fidèles.

Toutefois, cette grande bataille avait montré que malgré sa cohésion, l'Union des Ouvriers de la Voiture avait des effectifs trop restreints pour résister aux patrons agressifs et fortement organisés, même avec industries similaires.

Aussi, des négociations ont-elles été entamées avec les Centrales du Bois et de Métallurgistes et, depuis le 1er décembre, les membres de l'Union font partie de ces deux puissantes organisations ; sous leur égide la propagande va être reprise et les plaies seront bientôt cicatrisées.

***

Au surplus, ce n'est pas ce côté de la question que nous avons voulu mettre en évidence.

Nous avons voulu montrer par un exemple qui, quelque soit la force que des ouvriers puissent acquérir, quelque courtoises que soient à un moment donné leurs relations avec les employeurs, ils doivent toujours s'attendre à un retour offensif de la part de ceux-ci, aussitôt qu'ils croient y avoir intérêt.

Les procédés des patrons sont les mêmes aujourd'hui qu'en 1832, à condition que les circonstances soient aussi favorables. Les risques qu'ils courent lorsqu'ils ont en face d'eux des ouvriers bien armés, sont le seul frein capable d'empêcher leurs mauvais coups.

Il est bon de le rappeler pour éviter d'amères désillusions.

(Bruxelles). Léon DELSINNE.

Francis de PRESSENSÉ

Peu de pertes pouvaient être aussi cruelles au Parti socialiste et aux lecteurs de cette Revue que celle de l'homme qui vient de mourir à soixante ans.

Depuis la soirée où, pour la première fois, il se déclara « socialiste », avec l'accent de la résolution réfléchie et pesée, à un âge où il savait que ce sceau mis à une évolution de plusieurs années achèverait de le séparer d'un monde intellectuel qui le regardait comme sien, Pressensé avait apporté au Parti socialiste son trésor de connaissances approfondies, sa culture étendue, variée, libre et précise, son esprit ingénieux et pénétrant, sa probité scientifique et, par dessus tout, une ardeur qui ne connaissait, ni la pusillanimité ni l'indécision. Mais, s'il s'était renouvelé, il s'était aussi continué.

Ceux qui, avant 1897, suivaient ses Bulletins du Temps, *si riches en renseignements vérifiés, où étaient démêlées d'un coup d'œil prompt les causes de l'histoire en train de se faire, dessinées d'un trait hardi les figures politiques de tous les pays, avaient été frappés des rencontres où son expérience des faits et des hommes l'amenaient tout près de la conception socialiste.*

La crise intérieure que déterminèrent pour Francis de Pressensé l'Affaire Dreyfus et la lutte contre le militarisme l'avaient trouvé prêt à devenir un socialiste complet. Le jour où il découvrit que dans le socialisme seul pouvait se trouver la garantie de la liberté individuelle développée, il était armé de tous les éléments capables, en se coordonnant sous une idée directrice, d'orienter sa pensée vers la révolution prolétarienne que tout prépare.

Tout de suite, il était devenu, pour le Parti, un de ceux dont on répète le nom avec orgueil en disant : « Il est des nôtres ! » Oui, il était à nous tout entier. Et ce n'était que pour les gens superficiels qu'il y avait quelque surprise à le voir se révéler homme d'action.

Aussi, comme sa parole était écoutée ! Le respect qu'il inspirait à tous se doublait de l'autorité qui s'attache à un guide en qui l'on a confiance. Celui-là, comme le disait un ouvrier en sortant d'un meeting où il avait pris la parole « nous apportait quelque chose ».

Une mémoire d'une certitude incroyable, une lucidité qui rendait claires au moins instruit les questions les plus complexes, une vigueur de pensée qui aimait la bataille, une précision de termes qu'aucune hésitation ne gênait, une parole rapide qui, sous la monotonie apparente du débit, se prêtait cependant aux inflexions les plus variés et les plus indicatrices, tout faisait de lui un orateur original et « utile ».

Qui ne le revoit, avec son corps gêné par l'arthritisme, lisant intérieurement de ses yeux d'aveugle qui voyaient si vite et si bien, les documents que sa main, souvent percluse, ne pouvait



tenir, mêlant le sarcasme à l'enseignement, emportant et soulevant l'attention de l'auditeur ?

Nous déposons sur sa tombe un hommage recueilli, nous souvenant que ce grand cœur fut un grand esprit.

Br.

AU JOUR LE JOUR

Evolution.

Au cours d'une étude publiée par le *Temps* sur les travaux de Charles Tellier, le « Père du Froid », — qui mourut pauvre, et dont les découvertes donnent lieu actuellement à un « trafic mondial de *six milliards* », — M. Houllevigne met en parallèle « l'inventeur vieux style, dont les romanciers aiment à évoquer la pitoyable effigie, qu'ou ignore de son vivant, et à qui, plus tard, on élève des statues », — et « l'inventeur modeane, moins intéressant, car il réussit et a le mauvais goût de s'enrichir ».

Ecoutons l'auteur à propos de ce dernier :

« Quand il lui vient une idée, il ne la lance pas « telle quelle sur le marché, car il sait que les bre- « vets ne protègent que les inventions sans valeur ; « mais il constitue une société d'étude. Des techni- « ciens mettent l'invention à point, des agents com- « merciaux en préparent le lançage, des conseillers « juridiques aident à éviter les écueils ; *l'œuvre « s'est industrialisée par le travail d'une collec- « tivité organisée et anonyme. C'est à cet effort « collectif que nous devons la plupart du progrès « modernes.* Pour un nom qui surnage : Edison, « Marconi, Nernet, combien de grandes inventions « sont restées anonymes ! Connaît-on les inven- « teurs des tramways électriques, de l'automobile, « de la nouvelle lampe électrique à filament métal- « lique, des innombrables produits de la grande « industrie chimique ? »

Et voilà, constatée dans ce domaine de l'*invention* qui semblait l'apanage exclusif du *génie individuel*, l'intervention des formes nouvelles de la production marchande : effort anonyme et collectif, publicité commerciale, chasse au profit, etc., etc.....

Seulement, M. Houllevigne se garde bien d'ajouter que si l'on oublie les noms des vrais inventeurs, on oublie également de les faire participer au bénéfice de leur invention. Le *travail* est pour eux ; le *profit* est pour d'autres. On ne leur laisse plus même cette monnaie de singe qu'est « la gloire » !

* * *

Jugement téméraire.

Le 14 janvier, le *Temps* affirmait qu'au Congrès de la Fédération socialiste du Tarn, Jaurès aurait fait montre d'une « neutralité bienveillante » à l'endroit des Doumergue et des Caillaux. Et le grave journal, s'étonnant que notre presse n'ait point fait à Jaurès la réclame tapageuse qne font les grands organes bourgeois aux discours de leurs orateurs, attribuait, à cause de cette réserve, à notre Parti le désir général de « blocarder » en rond avec les dirigeants du jour...

Le *Temps*, ordinairement si bien renseigné, ne sait probablement pas qu'un Congrès national du Parti doit s'ouvrir à Amiens, le 25 courant. Si les résolutions qu'on y votera lui déplaisent, il dira pourquoi — et alors, s'il y a lieu, nous verrons à discuter. Mais comme il est plus facile de préjuger des intentions d'un adversaire — surtout en les dénaturant — que de juger impartialement ses actes ou ses paroles, il y a des chances pour qu'à cet instant-là l'organe officiel de la défense capitaliste observe de Conrart le silence prudent, afin de n'avoir point à se déjuger.

* * *

Rappel au devoir.

« Il convient », dit le Ministre de Commerce prussien dans une circulaire adressée aux banques d'émission de son pays, « d'observer la plus grande réserve à l'égard des emprunts étrangers, lorsque ces emprunts ne servent aucun intérêt politique allemand particulier ».

Alors, quoi ? ces financiers allemands — et prussiens, qui plus est — dont on nous a toujours vanté le patriotisme intransigeant, deviendraient-ils enclins, comme ceux de chez nous, à faire passer leur intérêt personnel avant celui de leur « Vaterland » pour qu'un ministre éprouve le besoin de leur tenir un pareil langage ?...

Bien naïf, au surplus, quiconque s'en étonnerait. Mêmes causes, mêmes effets ; par conséquent, même ambiance capitaliste et financière, même mentalité chez la classe privilégiée de toute race et de toute nationalité.

Paul GRADOS.



L'Internationale Syndicale

De même que l'union internationale du prolétariat est indispensable pour la défense des revendications politiques générales et pour l'application simultanée de la législation sociale, les syndicats aussi ont besoin de cette union. Mais pour eux, il s'agit moins de poser des revendications uniformes que de prévoir et d'organiser l'appui mutuel, tant matériel que moral, dans les luttes contre le patronat. En outre, il est nécessaire de connaître les conditions de travail de tous les pays où il y a des organisations syndicales, ainsi que l'état de ces organisations, leur force, etc.

Ces échanges de renseignements doivent donner des indications utiles afin d'introduire partout les conditions de travail acquises ailleurs et de rendre méthodiques la tactique et l'organisation des syndicats.

Partant de ce point de vue, les syndicats de presque tous les pays industriels se sont efforcés de créer des rapports avec les organisations de leur corporation de l'autre côté des frontières.

Ces rapports internationaux se sont très diversement développés dans les différentes corporations. Tandis que, dans quelques-unes, ils se sont développés pour prendre presque le caractère d'un syndicat international, dans d'autres on s'est borné à créer un centre d'informations. D'autres encore envoient régulièrement des circulaires ou même, tels les métallurgistes, les ouvriers des transports, du bois, etc., publient des journaux périodiques, paraissant en plusieurs langues.

Le caractère de ces rapports internationaux dépend essentiellement, du degré de développement des organisations syndicales d'une même corporation ou d'une même industrie dans les différents pays. Plus les organisations sont développées, plus leur constitution est identique, plus les rapports internationaux seront étendus et l'union internationale une réalité organique.

Ce qui vaut pour les différentes corporations quant à leur action internationale décide aussi pour les relations internationales de l'ensemble des syndicats. Elles seront développées selon le degré de développement que le mouvement syndical aura atteint dans les divers pays.

L'existence d'une fédération des syndicats de tous les pays suppose que les syndicats de chaque pays ne forment plus qu'une seule fédération. Cette condition n'existe pas encore aujourd'hui.

L'on peut totuefois constater que pendant les quinze dernières années, les syndicats de tous les pays où nous avons des relations internationales, se sont groupés dans des confédérations nationales, diversement constituées cependant. Tandis que, dans les pays scandinaves, les centres nationaux des syndicats sont tellement développés qu'on peut les considérer comme des syndicats nationalement fédérés, le centre national anglais, la *General Federation of Trade Unions*, ne s'occupe que de l'organisation des secours de grève des organisations affiliées, à côté du comité parlementaire à qui incombe la convocation des Congrès et la propagande générale. Dans d'autres pays encore, le centre national n'est qu'un secrétariat d'informations que l'on charge dans certains cas de la propagande syndicale ou d'une action intéressant toutes les organisations également.

Dans ces circonstances, l'Internationale syndicale ne peut être qu'un lien peu serré entre les syndicats de tous les pays.

Toutefois, depuis les premières tentatives faites pour créer des rapports constants entre les différents pays, il y a des progrès à constater sans que, cependant, le cadre tracé au début ait été élargi.

La première tentative remonte à 1901, lors du congrès ouvrier scandinave à Copenhague. C'est le 21 août 1901 que les secrétaires des centres syndicaux belges, danois, allemands, anglais, finlandais, norvégiens et suédois se réunirent pour délibérer sur la question de la convocation d'un congrès international syndical. On convenait que ces congrès n'étaient pas pratiques ; par contre, on estimait nécessaire de créer une entente et des rapports constants entre les centres syndicaux de tous les pays. Il fut convenu que dans ce but on devrait convoquer une conférence de tous les représentants des centres nationaux des syndicats. C'est le centre d'Allemagne qui fut chargé de convoquer cette première conférence.

Celle-ci eut lieu à Stuttgart les 17 et 18 juin 1902, à l'occasion du congrès syndical allemand. A cette conférence étaient représentés par leurs secrétaires les centres des pays suivants : Bohême, Danemark, Allemagne, Angleterre, France, Italie Hollande, Norvège, Autriche, Suède, Suisse et Espagne.

La conférence s'occupait d'abord de la convocation de congrès internationaux. Les représentants de la France et de la Hollande se déclaraient seuls, pour la convocation de ces congrès, tandis que tous les autres délégués estimaient que des conférences étaient suffisantes dans la situation donnée pour



créer l'entente voulue et possible. Puis l'on décidait la création d'un secrétariat international et on le chargeait de publier des statistiques sur l'état des organisations des pays affiliés, de réunir les renseignements sur le droit d'association et de coalition et de servir d'intermédiaire pour des demandes de secours de grèves ou de lock-out. Enfin, la Commission générale des syndicats allemands fut chargée de cette tâche.

A la conférence suivante, qui eut lieu le 7 juillet 1903, à Dublin, les décisions de Stuttgart furent précisées. On décidait que les organisations affiliés devait envoyer au secrétariat international des rapports annuels. En cas de luttes soutenues par des organisations affiliées, des rapports hebdomadaires devront être envoyés par l'organisation engagée. Un secrétaire devra être nommé par les conférences internationales, chargé de l'exécution des décisions prises et qui aura notamment à publier l'ensemble des rapports en trois langues (allemand, francais, anglais). Le secrétaire international, chargé de transmettre les demandes de secours, devra être renseigné sur le nombre des grévistes et des ouvriers de la corporation intéressée, ainsi que sur le nombre des syndiqués. Les centres nationaux décideront seuls s'ils doivent accorder des secours demandés.

Ils enverront les sommes votées directement à l'organisation qui en aura fait la demande ; celle-ci devra rendre compte des sommes reçues au secrétaire international. Enfin, on fixait la cotisation annuelle à 50 pfennigs par un et par 1.000 adhérents et on nommait secrétaire international le signataire de ces lignes, comme étant président de la Commission générale des syndicats allemands.

(A Suivre). C. LEGIEN,

Président de la commission générale
des Syndicats allemands.

Nous prions les Secrétaires des Groupes, détenteurs d'un Carnet d'abonnement, de nous communiquer, au fur et à mesure de leur inscription, les noms et adresses des Abonnés qu'ils feront autour d'eux afin que nous puissions immédiatement, faire le service de la Revue, à ces derniers.

Tous les Mandats doivent être envoyés au nom de COMPÈRE-MOREL, Administrateur de la Revue, 8, Cité Rougemont, Paris.

Le Progrès du Socialisme
EN ESPAGNE

Quoique lentement, le parti socialiste espagnol a toujours progressé ; dans les dernières années, cette croissance a été plus grande que jamais.

En raison de la politique réactionnaire, despotique et cruelle suivie par le gouvernement de M. Maura qui essayait d'étouffer les protestations que le prolétariat organisé, notamment le parti socialiste, fit entendre, en 1909, contre la guerre du Maroc, notre parti dut se coaliser avec la presque totalité des éléments républicains. Le but de cette coalition était de chasser du pouvoir le responsable de l'exécution des citoyens Ferrer, Clemente Garcia, Malet, Baro et Hoyos ; d'empêcher qu'il revint au pouvoir et d'abattre le régime monarchique.

La coalition républicaine et socialiste dont l'action s'est étendue aux luttes électorales, à la campagne du Maroc et à celle qu'on a menée contre les gouvernants monarchistes et la monarchie elle-même, n'a pas empêché le parti socialiste de faire de la propagande pour ses propres principes, de critiquer la société bourgeoise et de coopérer au développement de l'organisation syndicale ainsi qu'aux luttes dans lesquelles cette organisation s'est trouvée mêlée.

Tout cela a contribué à l'accroissement des forces socialistes et à ce que l'influence de celles-ci dans le pays ait augmenté. Ce qui a le plus contribué à multiplier cette influence a été la campagne faite, soit avec les républicains, soit avec les seuls éléments du parti, en faveur des questions qui intéressent le plus le pays et notamment contre la guerre du Maroc.

Dans cette campagne, le parti socialiste fait toujours ressortir son unité, sa persévérance et sa tactique droite et juste.

Voilà pourquoi l'attitude méprisante dont les partis bourgeois accablaient jadis le nôtre a complètement disparu. Aujourd'hui, tout le monde le reconnaît comme une force belligérante et comme un facteur avec lequel il faut compter. Les railleries dont on accablait, hier, le parti socialiste se sont transformées en critiques et en attaques qui prouvent surtout la considération et le respect qu'il leur impose.

Grand, très grand, est à cet égard le pas fait par le parti socialiste. Aussi, la force morale qu'il possède à présent est considérable.



En ce qui concerne la force matérielle, sans être aussi grande, elle a néanmoins son importance.

En effet, vers la fin de 1908, le nombre de groupes affiliés au parti était de 130. Ce chiffre est monté, en 1911, à 200. Maintenant, au mois de décembre 1913, il est exactement de 240, dont 80 composés exclusivement de paysans.

Les jeunesses socialistes n'appartiennent pas au parti, mais elles en propagent les idées avec une grande activité. Elles appuient avec enthousiasme l'action ouvrière sur le terrain économique et luttent avec une ardeur admirable contre les injustices dont les capitalistes et leurs représentants politiques se rendent coupables.

Il existe en Espagne une centaine environ de groupes de jeunesses socialistes. Tous ont fait une brillante campagne contre la guerre du Maroc et contre la loi d'exception dite *Ley de Jurisdicciones*.

Malgré le manque d'instruction qu'on remarque chez la femme espagnoles, nous possédons 10 groupes de femmes socialistes et il y en a encore quelques-uns dont la constitution ne se fera pas attendre.

La coopération nettement socialiste se trouve représentée par 6 collectivités dont les plus importantes sont celles de Madrid, de Vigo et de Bilbao.

Il y a actuellement en Espagne une vingtaine de Maisons de Peuple et, bien qu'elles soient l'œuvre des syndicats des villes respectives, les socialistes y ont partout participé dans une très large partie.

La pressse socialiste compte douze hebdomadaires et un quotidien. *El Socialista*, l'organe central. Celui-ci paraît depuis le mois d'avril dernier. Il n'a pas encore la vie complètement assurée, mais il l'aura dans un bref délai.

Les jeunesses socialistes ont un organe — *Renovacion* — qui paraît deux fois par mois. Il paraîtra toutes les semaines dans le courant même de cette année.

Les élus du parti sont :

Un député ;

Deux conseillers généraux (diputados provincinciales), l'un à Madrid, l'autre à Bilbao ;

Cent quatre-vingts conseillers municipaux, dont 140 ont été élus aù cours des dernières élections de novembre 1912. En deux ans, le nombre de nos conseillers municipaux a triplé.

L'Union Générale des Travailleurs, organisation nationale composée de fédérations des syndicats et de corporations de métier, n'est pas une force proprement socialiste — elle admet tous les ouvriers, quelles que soient leurs opinions — mais elle a été créée et elle est dirigée par les socialistes. Plus de 100.000 travailleurs appartiennent à l'Union Géuérale des Travailleurs, dont la Fédération des cheminots et la Fédération des mineurs.

La tactique la plus suivie par la grande majorité des ouvriers espagnoles organisés est celle que préconisent les socialistes ; comme conséquence de cette tactique et de l'esprit qui domine parmi les ouvriers, nous pouvons signaler les trois grandes victoires de l'année dernière : la grève du textile, celle des mineurs de Rio-Tinto et celle des mineurs des Asturies.

Les ouvriers du textile, après une grève générale de quelques semaines, ont obtenu que le gouvernement du comte de Romanones établît par décret la journée de huit heures.

A la suite d'une grève qui a duré plus d'un mois, les mineurs de Rio-Tinto, qui, pendant de longues années ont subi le despotisme d'une compagnie maîtresse de tout, même des autorités, ont obligé le directeur de cette compagnie à consentir aux revendications formulées par les ouvriers.

Quant aux mineurs des Asturies, ils ont réussi, sans grève, à ce que les patrons, qui jadis refusaient d'entrer en pourparlers avec les ouvriers, accordassent la fixation d'un minimum de salaire.

Il est très probable qu'à cette série de victoires nous pourrons bientôt en ajouter une autre : celle des mineurs de la Biscaye, lesquels demandent aussi l'établissement d'un minimum de salaire. Pour le moment, ces camarades ont obtenu déjà un triomphe morale, car les patrons, qui n'avaient jamais voulu reconnaître le syndicat, ont consenti maintenant à nommer une Commission qui doit s'entendre avec les délégués ouvriers.

Il faut signaler encore comme une conséquence immédiate de l'influence exercée par les organisations socialistes et syndicales, les progrès annoncé par le Gouvernement d'édicter des lois sur le travail de nuit des ouvriers boulangers et sur la journée de travail des employés.

Quoique malgré eux, les représentants politiques de la bourgeoisie espagnole, cèdent à peu sous la pression de la force ouvrière organisée. Ils ne peuvent pas faire autrement, car cette force grandit de jour en jour et, de plus en plus, elle prend conscience de ses intérêts.

(Madrid). Pablo IGLESIAS.

AVIS DE L'ADMINISTRATION

Tous les mandats doivent être faits au nom de COMPÈRE-MOREL, Administrateur de la Revue, *8, cité Rougemont, Paris.*

LE Mouvement des Idées et des Livres

SOCIOLOGIE

C'est dans les livres des professeurs de droit que j'ai rencontré les plus grosses sottises sur le Socialisme et pour peu que ledit professeur soit un maître d'Economie politique il atteint tout de suite dans ce genre des cîmes sublimes. M. Tougan-Baranowski a tenu sans doute à interrompre la tradition, car bien que professant l'économie politique — à Saint-Pétersbourg il est vrai — il a écrit *L'Evolution historique du Socialisme moderne*(1) qui présente un réel intérêt et qui à plus d'un point de vue est tout à fait remarquable. Il s'y est proposé de faire un exposé critique systématique et scientifique de ce qui constitue la doctrine du Socialisme moderne. Marxiste, il ne l'est pas, ou plutôt, sans nier le moins du monde l'influence prépondérante du marxisme dans le mouvement socialiste moderne, il s'efforce à diminuer sa valeur en tant que système scientifique, soit qu'il conteste certaines de ses données, soit qu'il en attribue le mérite à l'un quelconque des précurseurs du Socialisme utopique.

Et pour ce dernier point on peut d'autant plus facilement lui donner satisfaction que jamais ni Marx ni les marxistes ne songèrent à nier tout ce qu'ils devaient à quelques-uns de ces grands esprits, comme Saint Simon ou Fourier par exemple, sans les travaux desquels Marx n'aurait sans doute jamais pu porter à son point de perfection géniale le monument qui est son œuvre propre. Que Fourier ait pressenti la concentration capitaliste, que Saint Simon ait compris à quelle inévitable révolution sociale le mouvement industriel du XIX° siècle devait aboutir, qui donc songea jamais à le nier, et en France moins qu'ailleurs, où nous avons le souci de dégermaniser en quelque sorte le marxisme, auquel l'imbécillité bourgeoise reproche quelquefois son origine allemande, comme si les vérités de fait pouvaient avoir une patrie. Nul plus que les marxistes ne s'est efforcé de dégager la valeur doctrinale et scientifique de l'œuvre des grands utopistes, utopistes non dans leur critique du régime capitaliste, ni dans le but général à atteindre, mais dans les moyens proposés par eux. Car le coup de génie de Marx, ce ne fut pas tant peut-être d'avoir fait avec le *Capital* le chef-d'œuvre qui domine la science économique de la période moderne, mais bien plutôt d'avoir fourni l'arme sans laquelle jamais le socialisme ne se pouvait réaliser d'avoir compris que seul le prolétariat pouvait et devait être l'instrument de cette réalisation par la conquête du pouvoir politique. Lorsque l'humanité libérée élèvera à Marx le monument auquel il a droit, il ne sera besoin de mettre sur le socle ni un nom, ni une date, ni un titre de livre, il y suffira de cette simple phrase : « Prolétaires de tous les pays unissez-vous ! » et cela retentira plus formidablement à travers les siècles que ne le fit jamais le sublime, mais vain « Aimez-vous les uns les autres » du Christ.

C'est pour n'avoir pas compris cela, pour n'avoir pas vu dans le prolétariat la grande force, *le moyen* même du Socialisme et en avoir fait seulement, jusqu'à ce que Marx vînt, la rêverie de quelques cerveaux privilégiés, que les grands précurseurs sont et demeureront historiquement parlant des utopistes.

C'est un point de vue qui n'échappe pas à M. Tougan-Baranowski, mais de là, comme il le fait, à conclure que l'importance prise par la tactique a rejeté à l'arrière plan le but dernier du mouvement, il y a loin. Et si ce reproche est justifié par quelque point, il se trouve justement qu'il s'adresse aux adversaires socialistes du marxisme, aux révisionnistes pour qui le mouvemeut est tout et le but rien. Pour M. Tougan-Baranowski c'est le but qui est tout, mais je crains bien qu'il n'ait pas saisi la conception marxiste lorsqu'il reproche à Marx de ne pas s'être occupé de la théorie de l'Etat futur et qu'à l'appui de cette thèse il écrit : « Les œuvres géniales de l'auteur du Capital dont je ne veux pas rabaisser le moins du monde l'importance ne contiennent pas la théorie du socialisme, mais bien celle du capitalisme, de l'évolution capitaliste qui conduit au socialisme »

Or, c'est justement ce qui fait la valeur scientifique de l'œuvre de Marx, d'avoir descendu le socialisme des nuages des rêveurs pour l'asseoir sur les bases réelles du capitalisme moderne. Et c'est bien avoir fait la théorie du Socialisme que de l'avoir montré sortant naturellement, inévitablement, du régime moderne. Le socialisme, c'est bien en effet un idéal social, mais c'est un idéal qui tient en quelques lignes et la théorie en est faite quand on a montré l'évolution capitaliste amenant fatalement une société où, les moyens de production et d'échange étant la chose de la collectivité, la production n'a plus pour but que la meilleure satisfaction des

(1) Marcel Rivière, Éditeur, 31, rue Jacob. Prix : 5 francs.

besoins de tous et qu'un tel état de choses supprime les antagonismes économiques et sociaux actuels en les remplaçant par l'étroite solidarité des intérêts de tous. Lorsque l'on a ajouté que l'inégalité économique étant supprimée, l'égalité des droits de tous est réalisée en fait et que, tant de cette égalité de droits que des conditions sociales nouvelles, découlera le maximum de liberté individuelle actuellement possible, on est allé aux limites de ce qu'il est permis de prévoir sans verser dans l'à peu près, la fantaisie et la chimère.

C'est à cela, ou à peu près, que se ramène l'idéalisme socialiste et quoi qu'en pense M. Tougan-Baranowski, les socialistes et plus particulièrement les marxistes ne cessent pas un instant d'y songer, car toute leur action est uniquement orientée vers ce but.

Sur ces données générales on peut bâtir tout ce que l'on voudra, mais ce n'est plus alors la théorie du socialisme, c'est la théorie des modalités possibles par lesquelles le socialisme pourra se réaliser. Comme elles sont innombrables, que la meilleure aujourd'hui possible théoriquement risque avec l'évolution permanente de la science de devenir détestable demain, on entre alors dans un domaine où il n'y a que des choses dont on ne peut que rêver. Car aussi bien, cette théorie là, ce n'est pas tel ou tel grand cerveau qui l'édifiera c'est la vie elle-même qui la réalisera qui la modifiera sans cesse, et pour avoir la théorie du régime socialiste, il suffira de regarder antour de soi, ou de compulser les manuels où seront exposés les rapports des hommes entre eux et des hommes avec les choses, je veux dire les livres de Droit. Qui ne sait qu'en France, par exemple, avant la grande Révolution, on avait tout dit de l'idéal républicain lorsqu'on l'avait défini : «la souveraineté du peuple par le suffrage universel». Par delà cette formule on aurait pu édifier mille Constitutions républicaines, la vie aurait pu en réaliser quelques unes ou les écarter la preuve en est faite, puisqu'il y a eu depuis des quantités de républiques différentes quant à leur Constitution, qni ne s'en ramènent pas moins toutes à l'idéal défini plus haut. M. Tougan Baranowski a un goût avoué pour les socialistes de la période utopique, de là son état d'esprit. Mais c'est aussi un disciple de Kant. Il en arrive lui aussi à la fameuse idée du « royaume des fins ». Une société idéale doit réaliser ce royaume des fins, écrit-il. Et le voilà du coup à la recherche d'une base morale — base et fin — du socialisme. Il la trouve dans Kant bien entendu. Il y a quelques années, il advint à quelques marxistes allemands une bien pénible aventure : de Marx, ils retournèrent à Kant. Ce furent les néo-Kantiens. J'aime beaucoup, pour ma part, les néos de toutes catégories, et je proposerai quelques jours à Messieurs de l'Académie de remplacer le terme «les vivants» par celui de « les néo-morts » Malgré cela, je crois qu'en allant de Kant au socialisme, M. Tougan a parcouru uue trajectoire beaucoup plus intéressante. Le malheur est peut-être qu'il veuille maintenant ramener le socialisme à Kant et à lui donner pour base théorique ! Une simple formule de morale, extraite du «royaume des fins» .

Dans son livre, d'ailleurs très remarquable *Le Droit Pur*, Edmond Picard prétend aussi qu'en fin de compte, le socialisme se ramène à une simple formule juridique, une modification dans les liens de droit existant actuellement entre les hommes et les choses. Réfléchissez-y et vous verrez qu'il est bien difficile de le contester. Un jour, dans un Congrès, je me souviens d'un professeur de science qui avait trouvé le socialisme au bout de son microscope.

Certes, il convient de se réjouir pleinement de voir le socialisme donner satisfaction à ces tournures d'esprit si diverses, mais de là à le laisser ramener aux « spécialités » de chacun, c'est un pas qn'il ne faut pas franchir.

Et parce que j'aime plus que les autres les philosophes, je m'en défie davantage. En attendant qu'on ait fait la synthèse de toutes les grandes thèses philosophiques, synthèse possible et probable dans un avenir lointain, la philosophie est un domaine infiniment vaste et incertain. Je vois très bien eomment le socialisme pourrait y rentrer, je suis un peu inquiet de ce qu'il deviendrait entre les mains des philosophes.

M. Tougan Baranowski en appelle à Kant pour donner une base morale au socialisme et cette base, c'est le principe de l'égalité des hommes. Ce principe, Kant l'a posé en affirmant la suprême et par suite égale valeur de la personnalité humaine. Supprimez cette idée et toutes les démocraties croulent. Le socialisme à coup sûr la réalisera dans la mesure humaine possible et notre auteur en arrive à le définir ainsi : « L'ordre social dans lequel, par suite de l'égale obligation et de l'égal droit pour tous de participer au travail social et d'avoir sa part dans la jouissance des fruits de ce travail, l'exploitation d'une partie des membres de la société par l'autre devient impossible ».

Cette conception morale d'une société valait avant Kant, elle a valu de son temps et après, seu-

lement je crois fort que si le capitalisme n'avait pas passé par là, jamais elle n'eût valu comme réalité possible.

Mais ce n'est pas le lieu d'ouvrir ici une controverse sur les difficiles problèmes qui se trouvent soulevés. Il suffit que nous ayons vu que pour M. Tougan-Baranowski le socialisme n'a pas d'autre « fin » que la suppression de l'exploitation. Que l'on établisse qu'il y a exploitation et que le Socialisme la supprime, le voilà pour lui assis sur une base scientifique inébranlable et suffisante.

C'est en s'appuyant sur cette idée qu'il va se livrer à la critique du rachatisme et de la théorie de la valeur de Marx. C'est aux marxistes qu'il en a dans l'un et l'autre cas et nous allons voir comment.

En règle générale le marxisme identifie, dit-il, le socialisme avec la socialisation des moyens de production. Et ceci posé, sous prétexte de démontrer l'insuffisance de cette formule au profit du royaume des fins », il se livre à une critique définitive du rachatisme qui vaut parfaitement contre lui, mais nullement, comme nous le verrons, contre la formule à laquelle il en a. Ecoutons-le :

« Cette conception de la nature du socialisme « n'est pas suffisante. Son défaut c'est de ne nous « indiquer que les moyens dont se sert le Socialisme « et non le but qu'il poursuit. Il est très vrai que, « d'après les doctrines socialistes actuelles, le but « du Socialisme ne peut être atteint que par la « socialisation des moyens de production. Mais « la socialisation des moyens de production équi- « vaut-elle en tout état de choses à la réalisation « des véritables fins du socialisme ? Pas du tout « Le passage des moyens de production des mains « des capitalistes et des propriétaires fonciers aux « mains de la collectivité peut s'effectuer de deux « façons — par voie de rachat ou sans rachat. « Rodbertus indique d'ailleurs la façon suivante « d'opérer ce rachat : la société exproprie les pro- « priétaires actuels du sol et du capital, mais elle « prend, en revanche, l'engagement de leur payer « annuellement le bénéfice qu'ils retiraient aupa- « ravant de leurs biens. Dans ce cas les proprié- « taires fonciers et les capitalistes seraient les « créanciers permanents de la société. Celle-ci « continuerait à leur verser un tribut ; comme « autrefois, les classes qui ne travaillaient pas, « mais qui possèdent, s'arrangeraient une partie du « produit du travail social ; il y aurait comme au- « trefois des classes riches et des classes pauvres, « des classes qui possèderaient et des classes qui « n'auraient rien. L'exploitation de l'homme par « l'homme resterait en pleine vigueur, la société « serait comme toujours une société de classes « malgré la socialisation des moyens de production « et la suppression de la propriété privée.

« Peut-on appeler socialiste une société pareille ? « Est-ce là le but du socialisme ? Non, la socialisa- « tion des moyens de production telle que Rod- « bertus la propose, ne serait que le maintien et « l'affermissement pour l'éternité de la domination « des classes possédantes, des classes qui vivent sur- « tout du travail d'autrui Pareil ordre social serait « serait aussi éloigné de l'idéal socialiste que l'or- « dre social actuel, basé sur l'entreprise privée et la « propriété privée des moyens de production. »

Si M. Tougan-Baranouski n'était pas parti d'un vol si rapide vers le royaume des fins il se serait aperçu que toute sa critique très just en soi n'avait qu'un défaut, celui de ne pas s'appliquer au terme « Socialisation des moyens de production ». La socialisation cela veut dire appropriation à la collectivité, cela veut dire propriété de la société, or dans le régime qu'il indique, il n'y a pas le moins du monde propriété de la société sur les moyens de production. Il y a remise entre ses mains, il y a charge de mise en valeur, il y a tout ce que l'on voudra, hormis propriété et par conséqueut socialisation. Il n'y a pas propriété par le seul fait du droit ou même du monopole de mise en valeur, lorsque ce droit ou ce monopole demeure grevé d'une hypothèque au profit d'un étranger. S'il en était autrement il faudrait conclure que le fermier d'un domaine qui reçoit du propriétaire le droit et le monopole de la mise en valeur de ce domaine en a reçu la propriété. Il ne l'a pas, il ne l'aurait pas davantage si le propriétaire foncier au lieu de passer avec lui un bail de dix ans, avait passé un bail pour l'éternité.

Mais la critique de M. Tougan-Baranowski vaut contre le rachatisme dans la société capitaliste (Et non contre le rachatisme une fois payé que pourrait faire le régime socialiste en arrivant au pouvoir), il le vaut contre les monopoles. Nous la retenons tout entière à ce titre.

Mais il se trouve justement que ceux qui ont le plus fait pour éviter la regrettable confusion dans laquelle est tombé M. Tougan-Baranowski ce sont les marxistes. En France, par exemple en dégageant le sens de la socialisation opposée à l'étatisation et aux monopoles, en Allemagne aussi où pour désigner un tel régime on a imaginé le terme « Capitalisme d'Etat ».

Quant à la critique de la théorie de la valeur de Max, M. Tougan-Baranowski a cherché à la rendre indépendante de la théorie de l'exploitation.

Après quoi il conclut sans plus, la théorie de la plus-value est fausse, parce qu'elle part d'un principe faux. Le travail n'est pas la substance de la valeur. Il le dit, mais il ne le démontre pas et tous ses efforts pour opposer Marx à Ricardo, si intéressants qu'ils soient, ne prouvent en rien son affirmation. Que le travail ne soit pas toujours l'unique déterminante de la valeur, nous ne le contestons pas. Il y a d'autres facteurs secondaires. Il s'agit de savoir si la thèse de Marx est vraie en général, jusqu'ici on a pû nous apporter des exceptions à la règle, mais on n'a nullement démoli la règle.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur la critique de « la misère croissante » prévue par le Manifeste. Mais Kautswy l'a fait de façon définitive. M. Tougan-Baranowski donne d'ailleurs très loyalement — tout est loyal dans son livre — sa thèse.

Il y a dans l'ouvrage deux autres parties : une où il traite de l'organisation socialiste de la Société et un autre où il traite de la réalisation de l'ordre socialiste.

Il a longuement examiné les plans de société future des Unionistes et les a rangés selon une méthode intéressante.

Son livre fourmille d'aperçus ingénieux sur la société de demain et les horizons qu'il entr'ouve suffisaient à en recommander la lecture. C'est à coup sûr un travail consciencieux. Malgré les critiques qu'il oppose à Marx, il ne cesse de proclamer son génie et la grandeur de son œuvre. Il termine en concluant à l'inévitable triomphe du socialisme.

Charles DUMAS.

Mémento. — Chez Marcel Rivière : *Marchand de Folie* par L. et M. Bonneff, prix 2 fr. *L'Organisation du Surmenage*, par Pouget 0 fr. 75. *La Concentration capitaliste en France*, par Compère-Morel, 0 fr. 75. *La Fraction Social-Démocrate dans la Troisième Douma*, par Stiekloff, 0 fr. 75.

Mouvement Syndical International

Des Chiffres à retenir

Du rapport du Conseil fédéral de la *Fédération des Ouvriers des Métaux* au dernier Congrès, paru il y a plusieurs mois déjà, mais toujours utile à méditer, nous extrayons le tableau ci-dessous.

RÉSULTATS	Nombre de Grèves	Nombre de Grévistes	Nombre de Syndiqués dep. 6 mois	Pourcentage de Syndiqués	Secours alloués
Satisfactions	45	3.554	1.238	34.8	22.391
Transactions	11	801	301	37.6	6.896
Mises à l'index	6	223	173	77.6	7.957
Grèves de solidarité	7	131	131	100.0	1.140
Résultats inconnus	19	685	221	32.3	3.780
Echecs	53	11.949	1.877	15.8	71.636
Grèves en cours	5	338	296	87.6	18.930
Totaux	146	17.681	4.237	23.9	132.730

Les résultats de ces grèves sont incontestablement médiocres. La cause ? Nous constatons en effet que le pourcentage de syndiqués dans les grèves qui se sont terminées avec succès était de 34.8 ; dans celles se terminant par une transaction de 37.6 ; mais dans les grèves qui se sont terminées par un échec, le pourcentage de syndiqués n'était que de 15.8. Et ce sont ces grèves cependant, où un gréviste seulement sur six était syndiqués, qui ont englouti la majeure partie des secours : 71.636 francs ou 53.9 % du total des dépenses.

Il est bon de constater les causes du marasme dont on se plaint depuis quelque temps. Il serait bien, que toutes les fédérations en fissent autant.

Il serait mieux de prévoir et de proposer les mesures qui s'imposent.

La solidarité, c'est très bien. Mais c'est le contraire de la solidarité que d'aboutir à l'affaiblissement de l'organisation syndicale en compromettant l'effort de sacrifice des syndiqués.

Il faudrait prescrire qu'une grève ne saurait être soutenue pécuniairement qu'autant que les grévistes sont, dans une certaine proportion, membres de leur organisation depuis 6 mois au moins. Ce serait autant dans l'intérêt de l'organisation que dans l'intérêt, des grévistes eux-mêmes. Il n'y a que les patrons qui auraient à s'en plaindre.

La Conférence Internationale des Charpentiers

La *Conférence Internationale des Charpentiers* a eu lieu les 15 et 16 décembre à Hambourg. Six pays, l'Allemagne, l'Autriche, le Danemark, la

Hollande, la Hongrie et la Suisse, étaient représentés. Tous les délégués, dans leurs rapports, ont pu relater les progrès réels de leurs organisations et de notables succès, quant aux conditions du travail. Au Danemarck, il y a 4,668 adhérents ; les salaires sont de 50 œres au minimum, la journée est de 10 heures. En Hollande, il y a plus de 5,000 adhérents, en Autriche, plus de 8,000, en Suisse, 1714, en Allemagne, 65,102. Dans ce dernier pays' la moyenne des salaires est montée de 40 centimes 5 l'heure en 1885, à 71 centimes, en 1912. En même temps a diminué la journée de travail. Aujourd'hui, 15,473 adhérents travaillent 9 heures, 10,834, 9 heures et demie, 37,891, 10 heures, 251, 10 heures et demie et 410 adhérents, 11 heures. En Autriche également, la journée de travail a été diminuée de beaucoup. Dans 19 villes, on travaille 9 heures ; dans 3 villes, 9 heures et quart ; dans 61 villes, 9 heures et demie, dans 4 villes, 9 heures trois quarts ; dans 25 villes, 10 heures et dans 2 villes, 10 heures et demie.

Dans la seconde journée la conférence a discuté la question de la fédération d'industrie, posée par la Hollande. L'Autriche, s'en déclarait également partisane. La Suisse, tout en étant adversaire de la fédération d'industrie, proposait la création d'un secrétariat international du bâtiment dont le siège serait à Paris. Les autres pays, l'Allemagne et les pays scandinaves notamment, sont adversaires de toute organisation d'industrie. Il est regrettable que la France n'ait pas été représentée. Il est très probable que sa proposition, de créer une fédération internationale du bâtiment, eût été acceptée. Ainsi, au Congrès de Vienne, les choses resteront en l'état.

La conférence a enfin décidé que la cotisation sera de 1 pfennig par an et par membre. La prochaine conférence aura lieu en 1816. Schrader, de Hambourg, a été réélu comme secrétaire international.

En Hollande

Le *Mouvement Syndical en Hollande* s'est considérablement fortifié ces dernières années, notamment le *Nederlandsch Verbond van Vakvereenigingen* (N. V. V.) affilié à l'Internationale syndicale depuis la démission de la centrale anarchisante. La tactique destructive de cette dernière a poussé, en 1905, à la création du N. V. V. qui, aujourd'hui, renferme les organisations les plus fortes et les plus aptes à mener la lutte. De 11 organisations avec 18,960 adhérents au 1er janvier 1906, il est monté sans cesse à 35 organisations avec 80,000 adhérents fin 1913. Les organisations les plus fortes de ce petit pays de 7 millions d'habitants sont les suivantes : Diamantaires 9,835 adhérents ; ouvriers municipaux, 6,260 ; ouvriers métallurgistes, 5,698 ; cigariers, 5,816 ; charpentiers, 5,353 ; ouvriers agricoles, 4,488 ; typographes, 3,800, etc.

Toutes les organisations affiliées au N. V. V., sauf celle des tonneliers, sont des syndicats nationaux. En 1912, les recettes de ces organisations étaient de 2,479,957 francs, les dépenses de 1,679,918 francs et l'avoir total de 4,245,812 francs.

Il est vrai que la plus grande part de l'avoir, presque quatre millions, revient aux diamantaires qui, depuis longtemps, payent des cotisations très fortes : 2 fr. 60 à 3 fr. 30 par semaine. 352,543 fr. ont été dépensés pour les grèves.

Au 1er janvier 1913, on comptait, dans toute la Hollande, 189,030 ouvriers organisés, dont 61,535 étaient, à ce moment, affiliés au U.V.V. La centrale anarchiste avait 8,097 adhérents, les organisations *chrétiennes* 7,944, les *catholiques* 21.096. Les autres groupements sont, pour la plupart, des associations de fonctionnaires et des syndicats locaux.

L'Emigration Italienne

L'Emigration italienne, dont certaines organisations éprouvent une répercussion fâcheuse, tend à augmenter. En 1911, il y avait 533.844 émigrants ; en 1912, leur nombre était de 711.446. D'après leur profession, ces émigrants se décomposaient ainsi :

197.211 ouvriers agricoles
189.364 ouvriers agricoles
86.257 maçons et travailleurs de la pierre
76.437 ouvriers d'industries diverses
17.571 domestiques

Et voici les pays où ces émigrants se dirigeaient

Russie	1.372
Pays Scandinaves	205
Angleterre	3.563
Belgique, Hollande	3.570
France	74.089
Suisse	89.258
Allemagne	75.507
Autriche	34.157
Hongrie	7.853
Espagne, Portugal	709
Pays Balkaniques	3.671
Afrique	15.725
Asie	723
Amérique	399.713

Les 74.089 ouvriers italiens qui viennent en

France la plupart pour retourner pendant les mois d'hiver dans leur pays — il faudrait s'en occuper d'una manière constante. Il serait peut-être bon que les organisations intéressées, ou la C. G. T., publiaseent un organe commun en langue italienne comme cela se pratique ailleurs.

La Grève de Dublin

Voilà des mois qu'une grève d'une rare âpreté et qui faillit entraîner toute la classe ouvrière anglaise dans une grève gigantesque, sévit à Dublin. Cette grève ressemble beaucoup à ces grèves de solidarité qu'on observe comme un fait nouveau depuis quelques années dans les organisations anglaises.

C'est comme un réveil qui secoue cette classe ouvrière d'Outre-Manche. Un moment, la tactique de prudence et de protection corporative des vieilles Trades-Unions, tactique qui s'était égarée jusqu'à ces tarifs d'échelle liant les ouvriers aux spéculations capitalistes, leur faisant partager en quelque sorte les intérêts du capital, se trouvait sans issue.

Pas de parti socialiste fort et capable de défendre les intérêts de la classe ouvrière au Parlement. Les deux partis « historiques » se livrant à leur jeu de bascule sur le dos de la classe ouvrière.

L'existence même des organisations syndicales, qui, d'après la vieille école trade-unioniste, devaient se suffire à elles-même, n'ayant que faire de la lutte de classe politique des continentaux, l'exiseence même des organisations était menacée.

Ce fut alors la création du Parti du Travail, mélange de partis socialistes et d'organisations syndicales, en vue d'une action parlementaire.

Son but restreint, sa composition même lui interdit tout élargissement de son action, de sa base et de son objet.

Et alors, après quelques succès faciles, vint la déception et avec elle ces sursauts de fierté et de solidarité d'une masse organisée, imbue de ses droits, mais ignorant le socialisme.

La grève de Dublin ne ressemble en rien à ces grèves. Elle ne leur ressemble que par certains côtés extérieurs.

Mais à Dublin, ce ne sont pas de vieux syndiqués ayant pour ainsi dire hérité la tradition syndicale de leurs pères.

L'Irlande est, pour les syndicats anglais, encore une terre inconnue. Ce sont des masses ardentes mais inéduquées et qui, jusqu'ici, se sont contentées de suivre le parti irlandais, parti d'un nationalisme ei d'un confessionnalisme particulariste. D'ailleurs, l'Irlande n'a qu'une industrie peu développée.

Le prolétariat de Dublin s'étant heurté contre la tyrannie d'un de ces rois du capital plus tyranniques que les rois les plus absolus a trouvé en Jim Larkin, un défenseur fanatique que les Irlandais étaient prêts à suivre et suivaient partout où sa fantaisie voulait les mener.

Ce furent des grèves de solidarité à jet continu déclarées par Jim Larkin, souvent sans rime ni raison, ce qui amena de terribles représailles.

C'est alors que tout le prolétariat anglais s'est dressé tout entier dans un fier mouvement de solidarité. Et malgré la condamnation des méthodes de Larkin, le congrès des syndicats anglais, convoqué extraordinairement, décida, de soutenir les grévistes de Dublin jusqu'au bout. C'est là l'important de la grève de Dublin.

Josef STEINER

Les Origines du Socialisme Scientifique

d'après la Correspondance de Marx et d'Engels

L'amitié entre Marx et Engels date de 1844, lorsque leurs conceptions socialistes commençaient à prendre corps.

C'est à Paris que ces liens d'une amitié unique peut-être dans l'histoire furent définitivement noués. Les quatre gros volumes de leur *Correspondance*, colligée et publiée, selon les dernières volontés d'Engels, par les soins de Bebel et de Bernstein, contiennent une mine inépuisable de renseignements sur les origines et l'évolution des idées des fondateurs du Socialisme scientifique.

Nous commençons par la critique pénétrante de l'Anarchisme individualiste de Max Stirner. Le lecteur attentif se rendra compte qu'à cette époque Engels lui-même n'était pas encore parvenu à se débarrasser complètement de la terminologie philosophique des systèmes dont il fait la critique aussi juste qu'impitoyable..

Ch. RAPPOPORT.

I

L'Individualisme de Max Stirner et la Critique de la Méthode abstraite (Fragments).

Barmen, 19 Novembre 1844.

CHER MARX,

Tu as dû entendre parler, si tu ne l'as déjà, du livre de Stirner (1), l'*Unique et sa Propriété*. Wigand m'en a envoyé les bonnes feuilles que j'ai emportées avec moi à Cologne et laissées chez Hess (2). Le principe du noble Stirner — tu connais ce Schmidt de Berlin, qui a écrit sur les mystères (3) dans la collection de Butel — c'est l'égoïsme de Bentham, mais plus conséquent dans un sens et moins dans un autre. Plus conséquent, parce que Stirner, en sa qualité d'athée, place l'individu même au-dessus de Dieu, ou plutôt le donne comme fin suprême, tandis que Bentham laisse encore subsister Dieu dans un lointain nébuleux ; en un mot, parce que Stirner se hausse sur les épaules de l'idéalisme allemand, idéalisme retourné devenu matérialiste et empirique, tandis que Bentham n'est qu'un simple empirique. Moins conséquent, parce qu'il veut, mais sans y parvenir, empêcher la reconstitution de la société réduite en atomes, que réalise Bentham. Cet égoïsme n'est que la nature de la société et de l'homme actuels arrivés à leur conscience ; c'est la dernière objection que la société actuelle puisse invoquer contre nous, le point culminant de toute théorie s'élaborant dans la bêtise régnante.

Et c'est précisément pour cela que la chose a son importance, plus d'importance que Hess par exemple n'y en attache. Nous ne devons pas la négliger, mais plutôt l'exploiter comme l'expression la plus parfaite de la folie dominante et, *en la renversant*, continuer par dessus notre construction. Cet égoïsme est tellement poussé à l'extrême, si fou et en même temps si confiant en lui-même, qu'il ne peut pas se maintenir un seul instant dans sa forme unilatérale, mais doit aussitôt se muer en communisme. D'abord il est très facile de prouver à Stirner que ses hommes égoïstes deviendront nécessairement, et par pur égoïsme, des communistes. C'est ce qu'il faut répondre à ce gaillard-là. Secondement, il faut lui dire que la nature intime et immédiate du cœur humain est dans son égoïsme même, désintéressé et prêt au sacrifice ; et il aboutit ainsi au principe qu'il combat. Avec ces quelques banalités, on peut réfuter son point de vue *unilatéral*. Mais nous devons en même temps prendre ce qu'il y a de vrai dans le principe. Et il y a certainement ceci de vrai que nous devons faire nôtre une cause, en faire notre intérêt égoïste, avant de pouvoir nous employer pour elle. C'est ainsi que, dans ce sens également, abstraction faite de tout espoir d'ordre matériel, nous sommes communistes par égoïsme, nous voulons, par égoïsme, être *des hommes* et non pas de simples individus. Ou, pour m'exprimer autrement : Stirner a raison quand il récuse « l'homme » de Feuerbach, tout au moins celui de son *Essence de Christianisme ;* l' « homme » de Feuerbach est un dérivé de Dieu. Feuerbach est arrivé à l'homme en parlant de Dieu, et c'est ainsi que l' « homme » se trouve encore couronné de l'apparence sacrée et théologique de l'abstraction. Le vrai chemin pour arriver à l' « homme » est juste l'inverse. Nous devons partir du Moi, de l'individu empirique, corporel, pour ne pas nous y trouver arrêtés, comme Stirner, mais nous élever de là jusqu'à l' « homme ». L' « homme » n'est jamais qu'un fantôme, tant qu'il n'a pas sa base dans l'homme empirique. En un mot, nous devons partir de l'empirisme et du matérialisme, pour faire quelque chose de vrai de nos pensées et notamment de notre « homme » ; nous devons faire dériver le général du particulier, et non de lui-même ou du vide, à la Hegel.

Ce sont là des banalités, qui se comprennent d'elles-mêmes, qui ont déjà été dites séparément par Feuerbach, et que je ne répéterais pas, si Hess — par attachement au vieil idéalisme à ce qu'il me paraît — ne malmenait pas si odieusement l'empirisme, notamment celui de Feuerbach et maintenant de Stirner. Hess a raison dans beaucoup de ce qu'il dit sur Feuerbach, mais d'un autre côté, il semble retomber dans bien des errements idéalistes ; quand il vient à parler sur des sujets théoriques, il met toujours en avant les « catégories », et de là vient qu'il ne peut écrire d'une façon populaire, parce qu'il est trop abstrait. De là vient aussi qu'il hait toutes les formes d'égoïsme et prêche l'amour du prochain, etc., cela vient encore de l'idée chrétienne du sacrifice. Mais si l'individu réel est la vraie base, le véritable point de départ pour nos « hommes », il est évident que l'égoïsme — bien

---

(1) Kaspar Schmidt dit Max Stirner, l'auteur célèbre de l'*Unique et sa Propriété*, est né en 1806 et mort en 1856.

(2) Moses Hess, ami de jeunesse et longtemps collaborateur de Karl Marx et d'Engels, ne put jamais se débarrasser entièrement d'un idéalisme philosophique qui fit de lui un des principaux représentants de ce « vrai socialisme » soumis à une analyse si cruelle dans le *Manifeste Communiste*. Mais il resta toujours fidèle à la cause du prolétariat et il put encore, à la fin de sa vie, combattre dans les rangs de la démocratie socialiste allemande.

(3) Il fait allusion au roman *Les Mystères de Paris*, d'Eugène Suë.

entendu pas *exclusivement* l'égoïsme raisonné de Stirner, mais aussi l'égoïsme du cœur — reste le point de départ de notre amour de l'humanité ; sinon celui-ci reste en l'air. Comme Hess va bientôt venir, tu pourras lui parler toi-même là-dessus. D'ailleurs toutes ces niaiseries théoriques m'ennuient chaque jour davantage, et chaque mot que l'on perd à discuter sur l' « homme », chaque ligne qu'il faut écrire ou lire contre l'abstraction et la théologie, comme contre le matérialisme grossier, me met en colère. C'est chose bien différente de s'occuper, au lieu de tous ces fantômes — car l'homme non encore réalisé homme l'est toujours même avant sa réalisation — de choses réelles, vivantes, de développements et de résultats historiques. C'est au moins la meilleure chose, tant que nous ne pouvons faire usage que de la plume et que nous ne pouvons réaliser immédiatement nos pensées avec les mains, ou s'il le faut, avec les poings.

Mais le livre de Stirner montre à nouveau combien l'abstraction reste encore profondément enracinée dans le caractère berlinois. Stirner est évidemment celui des « Libres » (1) qui a le plus de talent, d'indépendance et d'application, mais avec tout cela il s'évade de l'abstraction idéaliste pour s'enfoncer dans l'abstraction matérialiste : il n'aboutit à rien. Nous entendons parler des progrès du socialisme dans toutes les parties de l'Allemagne, mais de Berlin aucune trace. Ces Berlinois très malins établiront encore dans le *Hasenheide* (2) une Démocratie pacifique (3), lorsque toute l'Allemagne aura détruit la propriété, ces bougres n'iront certainement pas plus loin. Prends garde, que bientôt ne se lève, dans Vackermark un nouveau Messie, qui arrange Fourier : à la mode de Hegel, construise le phalanstère à l'aide des catégories éternelles et fasse accepter comme une loi éternelle de l'Idée arrivée à sa conscience, que capital, talent et travail participent, pour une part déterminée au travail, au revenu. Ce sera le Nouveau Testament de l'Hégélianisme, le vieil Hégel sera l'Ancien Testament, l' « Etat », la loi, deviennent « l'école préparatoire du Christ », et le phalanstère, où les cabinets d'aisance se trouvent situés selon les nécessités de la logique, sera le « nouveau ciel », et la « nouvelle terre », la Jérusalem nouvelle, qui descend du ciel, parée comme une fiancée, ainsi qu'on pourra le lire, avec tous les developpements voulus. dans la nouvelle Apocalypse. Et quand tout cela sera parachevé, alors vient la *Critique critique* (4), qui explique qu'elle est tout dans tout, qu'elle réunit dans sa tête capital, talent et travail, que tout ce qui est produit, c'est elle qui le produit et non la masse impuissante — et s'empare de tout. Telle sera la fin de la démocratie pacifique hégélienne des Berlinois.

(1) Les « Libres » étaient un petit cercle où se groupaient, autour de Bruno Bauer, nombre de jeunes gens de Berlin, la plupart littérateurs, imbus à la fois d'utopies socialistes et de philosophie spéculative néo-hégélienne.

(2) Le « Pré-aux-Lièvres ». C'est le nom d'une campagne aux environs de Berlin.

(3) C'est ainsi que l'on désignait vers 1840 la secte fouriériste dont Victor Considérant était le chef.

(4) Marx et Engels désignaient par là le socialisme spéculatif de Bruno Bauer, son frère et ses disciples, qu'ils devaient bientôt combattre à fond dans *La Sainte Famille*.

Militantes Socialistes

Il se dessine, à l'heure actuelle, dans la section française du Parti, comme l'ébauche d'un sérieux mouvement socialiste. Un peu partout, les femmes du prolétariat — restées jusqu'à ce jour étrangères, et rebelles souvent, à toute pensée d'émancipation ouvrière — font, vers nous, un pas timide.

Certes, leur notion du problème social et du but précis vers lequel tend la double organisation syndicale et politique des travailleurs est assez confuse. Nos compagnes n'en sont pas moins, en puissance, un élément de force révolutionnaire que le premier devoir des militantes est d'attirer, d'incorporer et de retenir « par tous les moyens » — faites-nous crédit, l'expression est canonique ! — dans les rangs socialistes.

Quand un mouvement comme le nôtre sort tout juste des limbes, un rôle essentiel incombe à ceux — ou à celles — qui ont à cœur de l'arracher à cet état inorganique et de lui impulser la vie. C'est d'en fixer, d'abord, l'orientation précise. C'est de déblayer le terrain, de le débarrasser de tout ce qui est enchevêtré, diffus, confus, afin que sur cette place nette, allégée de tout obstacle, puisse s'ouvrir, tel un sillon de lumière, la voie droite qui conduit, sans déviation et sans zigzags, à la Révolution sociale.

Ce travail préalable est à faire, à peu près en entier, dans les masses de recrutement féminin. Chez les salariées, victimes directes de l'exploitation capitaliste, comme chez toute une élite de femmes appartenant à la bourgeoisie, il se dépense présentement une somme énorme d'agissante foi. Avec une ardeur enthousiaste, nos compagnes s'évertuent à lutter contre les tares du régime : contre l'alcoolisme et la prostitution, contre l'idée de guerre, contre le surmenage des enfants et l'esclavage de la femme, contre toute l'ambiance tragique et douloureuse de la misère ouvrière. Par la pitié émue,

elles vont à l'action. Mais parce que cette action ne touche pas aux lois par essence génératrices du mal, elle est condamnée à laisser celui-ci debout, latent, vivace en ses racines. Les vaillantes lutteuses ont le tort de considérer chacun des maux qu'elles travaillent à guérir sous un angle intrinsèque, de les cloisonner dans des causes originelles spécifiques. Sur le fond social, elles les juxtaposent, si j'ose dire, en hideuses mosaïques, alors qu'à nos yeux de socialistes, ils se pénètrent tous, alors qu'un lien organique les unit comme des produits frères, dérivés d'une source commune : le régime capitaliste.

C'est à ce carrefour, à cette croisée des forces vitales de l'âme féminine qu'un rôle d'éducation s'impose aux militantes socialistes. Pour atteindre partout où elle commence à tressaillir dans un obscur mouvement d'éveil, la pensée révolutionnaire de la femme, et l'aiguiller dans la voie de l'organisation prolétarienne, il est nécessaire de constituer des cadres d'unités conscientes, capables de faire rayonner, autour d'elles, dans le double éclat de sa précision scientifique et de sa grandeur morale, l'intégralité de la doctrine socialiste. De précieux éléments d'action combative cesseront ainsi de s'éparpiller aux quatre vents du ciel. Nos efforts arriveront à les capter, à les coordonner, à les orienter vers des fins sûres de salut social.

Or, ces fins libératrices, seule est en mesure de les proposer avec certitude, la solution ouvrière qui détruira les classes et affranchira le travail.

Le *pourquoi* de cette certitude, nous l'exposerons à nos camarades. Il repose sur des faits. Et ces faits ne se nient point.

Le mouvement économique moderne tend à diviser, avec une accélération de plus en plus marquée, la société en deux classes : capitalistes et travailleurs. Ceux-ci réduits à vendre à ceux-là, contre espèces sonnantes, leur force musculaire, nerveuse, cérébrale, s'ils veulent vivre. Et dans la mesure seulement où peuvent en avoir besoin — pour le profit — les détenteurs des richeses.

Dans cette dépendance des salariés vis-à-vis de la minorité possédante, dans cet esclavage, né de l'antagonisme entre le mode de production devenu collectif et le mode d'appropriation des biens sociaux resté privé, vit le germe de tous les conflits modernes. Plus ou moins directement, les désordres, les haines, les misères et les tares de tout ordre qui caractérisent la société capitaliste, découlent de ce fait brutal. De là naissent les contrastes poignants qui sont la honte de notre époque civilisée. Aux uns — à ceux qui possèdent — la possibilité de transformer en éléments de vie humaine les sources de richesses qu'ils détiennent. A eux, la sécurité matérielle, le bien être, le luxe, le ciel souriant de la pensée, du savoir, conquis dans l'indépendance et les loisirs heureux qui font la vie belle. A eux, selon le mot joli de Heine « le pain et les roses ».

Aux autres — aux dépossédés — le surtravail abrutissant. L'esclavage du salariat. L'horizon morne d'une vie découragée, vécue sans repos, sans joies intellectuelles, sans beauté. Du pain sec.. quand il y en a. Et point de roses.

L' « élite », et la « canaille » !

Les « pasteurs », et le « troupeau » !

Cette mainmise d'une classe sur une autre est tout le cœur du mal. C'est là qu'il faut frapper. En détruisant le privilège capitaliste. En préparant la restitution à la collectivité des biens dont elle a été frustrée.

Nous aurons, mes amies, à dire cela autour de nous. A familiariser nos camarades avec ce terme apocalyptique de Révolution sociale, horreur sinistre entrevue dans une apothéose de flamme et de sang. Nous leur dirons que, pour être un aboutissant fatal, inéluctable, la Révolution ouvrière n'est pas appelée, nécessairement, à patauger avec volupté dans la boue et dans le sang. Qu'il dépend de nous d'assurer à la « lutte finale » une atmosphère relative de paix. Cela, par le souci obstiné d'accroître la force numérique et consciente de l'armée du travail organisée. La femme a été, elle aussi, aux époques tragiques de l'histoire, la *Grande Muette*. Il ne lui est pas interdit d'espérer que sa voix, un jour, saura se faire entendre, et jeter, dans le bruit des ferrailles meurtrières, une note d'humanité et d'amour — la note des femmes et des mères — qui les dominera et arrêtera, peut-être, les gestes de mort.

Que cet espoir, mes amies, soit notre rêve le plus haut ! Faisons appel, autour de nous, à toutes les femmes qui sentent et qui pensent. Amenons-les nombreuses dans les rangs du Parti. A cet effort d'éducation, de recrutement, réservons le meilleur de nos forces combatives. Les disperser çà et là, au préjudice de l'objectif suprême de l'affranchissement ouvrier, c'est retarder d'autant l'heure de la libération définitive de tous les êtres exploités et asservis.

Mæterlinck nous parle quelque part de cette gardienne infidèle du phare qui distribuait aux pauvres des cabanes voisines l'huile des grandes lampes qui devaient éclairer l'Océan. C'est tout un océan, noyé encore de brumes, que doit illuminer... le phare socialiste. Restons-en les gardiennes vigilantes. Que pas une vibration ne soit, par notre faute, distraite de son intensité lumineuse, car seul, dans l'ambiance obscure, il guide le prolétariat, d'un sillage sûr, au fort sauveur.

SUZON.

Lire dans notre prochain numéro la Suite de

La Lutte Scolaire en Belgique (II), *par Louis de Brouchère.*

Les Régies municipales et le Socialisme, *par Ch. Bonnier.*

La Normandie minière et métallurgique, *par G. Duban.*

L'Administrateur-Gérant : COMPÈRE-MOREL

Creil, Impr. Nouvelle (A. Carluis)
(Tél. 105)



VIENT DE PARAITRE — *Leçons du Passé ! Problèmes de l'Avenir !*

L'Histoire Universelle Illustrée des Pays et des Peuples

Histoire de la Formation de la Terre, — L'Évolution des Races et des Nations. — Histoire de la Civilisation et du Progrès

Splendide publication qui sera complète en 8 magnifiques Volumes de Bibliothèque

Format 29 sur 22 reliés demi-chagrin, dessin original d'AURIOL

Publiée en collaboration, sous la direction de M. Edouard PETIT,
Inspecteur général de l'Instruction publique

L'Histoire Universelle ILLUSTRÉE Des Pays et des Peuples

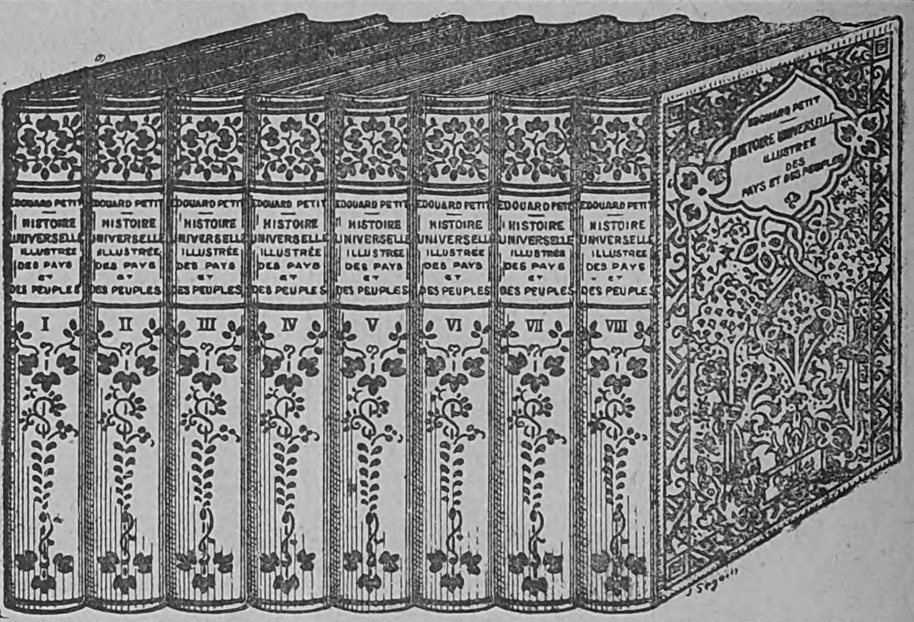
est un monument merveilleux de la *science historique* vulgarisée et de l'art *appliqué à l'illustration*. Elle fait honneur à la *probité intellectuelle à l'impartialité* des écrivains, des professeurs appartenant à l'*Université* qui en ont assuré *la rédaction claire, vivante, bien française*. Elle a été tenue au courant des découvertes faites par l'érudition, dans les annales du passé et aussi dans les *événements politiques les plus récents*.

L'Histoire Universelle illustrée des Pays et des Peuples n'est pas une œuvre hativement conçue exécutée. Elle été le résultat d'un *long et consciencieux effort, pensé, voulu, réalisé* par un *groupe d'hommes soucieux* de rendre service à la foule de plus en plus avide d'instruction *précise* et *pratique*. Elle met à même l'élite du public de *s'initier aux transformations profondes* qui se sont opérées sur la carte du monde, dans l *Extrême-Orient*, en *Amérique*, en *Afrique* en *Europe* Elle correspond à une nouvelle ère historique où entre l'*Humanité*.

L'Histoire Universelle illustrée des Pays et des Peuples est vraiment l'*histoire du milieu* où se meut l'activité humaine, l'*histoire des peuples* — et des peuples d'autrefois et *peuples nouvellement entrés dans la civilisation*. Elle permet aux lecteurs d'assister à la dramatique évolution des races et des nations *depuis le début de l'homme primitif jusqu aux « dernières nouvelles » de la vie contempo aine*.

L'Histoire Universelle Illustrée des Pays et des Peuples est l'*histoire du progrès* qui se déroule par l'éloqnence précise du texte et par l'émouvante vérité des illustrations.

L'Histoire Universelle Illustrée des Pays et des Peuples, c'est l'ecole de l'*Histoire pour tous, éducative et attrayante*. C'est l'Histoire chez soi.



Réduction de l'ouvrage — Dimensions de chaque volume : 29 sur 22

MODE DE PUBLICATIONS

Ce chef d'œuvre comprendra HUIT magnifiques volumes de blbliothèpue, FORMAT 29 sur 22, imprimés sur papier de grand luxe, caractères neufs d'une lisibilité parfaite. Les volumes, d'environ 600 pages chacun, seront illustrés de merveilleuses gravures documentaires en noir et en couleurs, de reproductions d'autographes de célébrités, de frontispices, en noir ou en couleurs en tête de chaque chapitre, de culs-de-lampe artistique. De plus, DE SPLENDIDES HORS-TEXTE EN COULEURS OU EN CAMAIEU accompagnent le texte. L'exécution des illustrations est d'une rigoureuse exactitude, et la fantaisie ne trouve pas place dans cette œuvre, où chaque collaborateur n'aura qu'un souci : CELUI DE LA VERITE HISTORIQUE SUFFISAMMENT ELOQUENTE. La cartographie en couleurs a été confiée au premier institut géographique français. L'ouvrage est donc d'une exécution de tout premier ordre tant par la forme que par le fond, et nous croyons avoir atteint LE SUMMUM DE L'ILLUSTRATION DU LIVRE.

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION A FORFAIT

L'Histoire Universelle Illustrée des Pays et des Peuples est une œuvre que nous voulons rendre ***accessible à tous***, malgré son importance et sa luxueuse présentation, et nous avons établi des **facilités de paiement extraordinaires** pour permettre à chacun d'y souscrire.

Prix actuel de l'*ouvrage complet*, soit les huit volumes : BROCHES, **160** francs; RELIES, **200** francs (RELIURE RICHE, DEMI-CHAGRIN, DESSIN ORIGINAL D'AURIOL), livrables à l'achèvement de chacun d'eux, un volume tous les quatre mois environ, le premier ayant paru le 15 juin, le second le 15 **octobre** 1913, le troisième volume paraîtra vers le 15 février 1914, etc.

yable par quittances mensuelles de 6 francs. Au comptant 10 0/0 d'Escompte, Franco de port

SANS FRAIS D'ENCAISSEMENT

BON pour un Spécimen Illustré Gratis et franco

Nom.................... *Adresse*.................... *Ville*.................... *Dép*....................

Prière de détacher le BON et de l'envoyer à la Librairie Commerciale
278, boulevard Saint-Germain, PARIS

Socialisme et Lutte de Classe

Revue Marxiste de Langue Française

PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS

Directeur : Jules GUESDE — **Rédacteur en chef** : BRACKE

Administrateur : COMPÈRE-MOREL

S'adresser pour la **Belgique** :
L. DE BROUCKÈRE
Avenue Lambeau, 158, Woluwe St-Lambert
Bruxelles (Belgique)

S'adresser pour la **Suisse** :
A. GRABER
A La Chaud-de-Fonds
(Suisse)

Collaborateurs Internationaux :

Allemagne . . .	KAUTSKY, KARSKI
Angleterre . . .	Th. ROTHSTEIN
Autriche. . . .	ADLER
Espagne. .	PABLO IGLESIAS
Hollande.	Henriette ROLAND-HOLST
Italie . .	LERDA, MUSSATTI
Russie	Georges PLEKHANOFF

ABONNEMENTS :

Un An : 6 francs. — Six mois : 3 fr. 50. — Trois mois : 2 francs
Etranger. — Un an : 8 francs. — Six mois : 4 francs

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

8, CITÉ ROUGEMONT - PARIS

Tous les Lundis, de 4 à 6 heures



1re Année — N° 3

Il est plus urgent de mettre de la clarté dans les esprits que de conquérir des sièges au Reichstag.
KAUTSKY.

1er au 15 Février 1914

SOCIALISME & LUTTE DE CLASSE

Revue Marxiste de Langue française
Paraissant deux fois par mois

BELGIQUE
Directeur : L. DE BROUCKÈRE, 158, avenue Lambeau, Woluwe St-Lambert, Bruxelles
Administrateur : L. DELSINNE, 15, rue des Sicambres, Bruxelles

FRANCE
Directeur : Jules GUESDE - *Rédacteur en chef :* BRACKE
Administrateur : COMPÈRE-MOREL
8, Cité Rougemont, PARIS

SUISSE
Directeur-Administrateur :
A. GRABER
à La Chaux-de-Fonds

ABONNEMENTS : Un an, 6 f. ; Six mois, 3 f. 50 ; Trois mois, 2 f. ; - Étranger, Un an, 8 f. ; Six mois, 4 f.

SOMMAIRE :

PAGES
57. *La Résolution d'Amiens* .. J. G.
58. *A la Recherche d'un Programme* .... P. BRIZON
62. *Contre tous les partis bourgeois* .... COMPÈRE-MOREL
64. *Les Régies Municipales et le Socialisme* .... Charles BONNIER
65. *Le Droit au Travail* ...... H. GHESQUIERRE
66. *La Lutte Scolaire en Belgique* .... L. DE BROUCKÈRE
68. *Les Libéralités Boucicaut.* Jules GUESDE
71. *Au Jour le Jour* .... Paul GRADOS
72. *Une atteinte au Droit de Grève* .... Léon DELSINNE
74. *Mouvement Syndical International* .... Josef STEINER
78. *Mouvement Socialiste International* .... L. DE BROUCKÈRE
80. *Emile Landrin* .... BRACKE.
80. *L'Internationale Syndicale* C. LIEGEN
82. *Le Progrès et la Classe Ouvrière* .... A. MAILLET.
83. *Revue de la Presse*

La Résolution d'Amiens

Le Parti a dit, à Amiens, ce qu'il y avait à dire — question de forme mise à part. Et, ce qui importe et domine tout, il l'a dit à l'unanimité.

Il a été unanime à mettre en terre le « Bloc », « qui ne pourrait avoir d'autres conséquences que d'atténuer notre caractère et notre doctrine, et d'affaiblir notre vigueur combattante », loin d'être — comme d'aucuns le prétendaient — « la condition de notre action républicaine » Et, en effet, les socialistes qui veulent étendre la République au domaine économique ou social, en finir avec l'hérédité en matière de propriété comme en matière de gouvernement, sont les seuls républicains complets, les autres, les plus républicains d'entre les bourgeois, qui entendent limiter la République au domaine politique n'étant — et ne pouvant être — qu'ils le veuillent ou non, que des demi-républicains, impuissants, qui plus est, à assurer leur demie-République contre un 18 Brumaire, ou un 2 décembre.

Il a été unanime à nous « *opposer irréductiblement à tous les partis de la bourgeoisie* », nous affirmant ce que nous sommes et ne pourrions cesser d'être sans suicide : « *le parti du prolétariat ouvrier et paysan*, en lutte de classe » contre l'ordre capitaliste et ses tenants de toutes les couleurs politiques jusqu'à « l'émancipation » totale.

Il a fait plus : ne laissant place ou prétexte à aucune tractation basée sur l'ignorance ou l'exploitation de cette ignorance, il a été unanime à proclamer « *tous les partis bourgeois responsables* de de la situation actuelle ». Responsables « sous des formes diverses » et à des « degrés divers », c'est entendu (et comment pourrait-il en être autrement, alors que — selon les moments — c'est tantôt telle et tantôt telle autre fraction de la classe ennemie qui occupe le pouvoir contre nous ?). Mais, même ainsi étagée, cette responsabilité qui va de la droite le plus cléricale à la gauche le plus laïque, du Royalisme d'un Baudry d'Asson au Républicanisme d'un Clémenceau, — *tous* « complices » (le mot y est, à l'adresse du Radicalisme de Pau) « de l'aventure marocaine », des réformes systématiquement avortées, de la vie de plus en plus chère, du maintien et de l'application des lois scélérates, des massacres ouvriers et paysans de Draveil-Vigneux et de Narbonne, de l'étrangle-

ment contre la loi de la grève des cheminots et de la *militarite* aigue qui, sous couleur de défendre le pays, est en train de le tuer économiquement et cérébralement — constitue aux mains des nôtres, s'ils le veulent, la plus puissante des armes contre le régime lui-même.

Passant enfin des paroles à l'acte, il a été non moins unanime à décider qu'« au premier tour nous aurons *dans chaque circonscription notre candidat*, porteur de notre propagande et de notre doctrine entière, de notre programme complet ».

C'est donc bien — comme l'écrit notre ami Paul Faure dans un article qui fait le tour de notre presse socialiste, — « classe contre classe que l'on ira partout à la bataille en mai prochain ».

Et cela nous suffit, sans nous préoccuper outre mesure des seconds tours, qui ne sont que des hypothèses et restent d'ailleurs confiés, conformément à la motion de Châlon, à la liberté et à la conscience de nos fédérations responsables.

Cela nous suffit pour que la campagne qui va ainsi s'ouvrir d'un bout à l'autre du territoire soit — si nous faisons tous notre devoir — une grande école socialiste, à laquelle les travailleurs par millions pourront apprendre la cause unique de leur servitude et de leur misère et le moyen non moins unique — qui est en eux — de s'en libérer à jamais en s'organisant, en se concertant et en sachant profiter *du jour où ils sont réellement souverains tous les quatre ans* pour installer leur classe au gouvernement et restituer à la nation — enfin réconciliée avec elle-même et affranchie — toutes les forces de production et de vie dont elle est de plus en plus expropriée par une poignée de privilégiés.

J. G.

A la recherche d'un Programme

Notre ami Albert Thomas (1) est le plus socialiste des réformistes, mais le plus réformiste des socialistes.

Il ne s'en cache pas. Au contraire, il s'avoue carrément « blocard impénitent » (ils sont ainsi quatre ou cinq dans le Parti, et non des moindres).

Il s'avoue même « partisan, dans certaines conditions, de la participation d'un socialiste à un ministère ». Millerandisme et briandisme n'ont pas averti ce « réaliste ».

Albert Thomas ne trompe et n'a jamais trompé personne. Sa franchise — article rare dans le bazar parlementaire — mérite la sympathie.

La Chambre est pour lui au centre du Monde, au cœur du Socialisme.

Réformiste, il y passe sa vie — pour y décrocher d'indécrochables réformes.

Socialiste, il y passe encore sa vie ; car le Socialisme ne soupçonne même pas ce qu'il pourrait tirer, s'il le voulait, du Parlement bourgeois !

Voici Thomas à la tribune, où il fait un discours bien sage, un peu moins coloré que ceux des libéraux anglais. Le voici à la Commission du budget où il rapporte officiellement les chemins de fer de l'Etat. Le voici dans les couloirs. Il passe, rond et rapide, la serviette bourrée — cette serviette qu'il espère bien, dans l'intérêt de la classe ouvrière, troquer un jour contre un portefeuille avec, dit-il, « l'assentiment du Parti ». Il est trop affairé pour s'arrêter à causer plus d'une seconde avec les camarades. Il est assez parlementariste pour arpenter durant une demie-heure la galerie vitré en compagnie de M. Caillaux, sans qu'on puisse savoir si c'est Thomas qui convertit Caillaux ou Caillaux qui convertit Thomas.

A ses yeux notre Parti s'en tient à des « formules usées », à des « rites consacrés », à un « isolement constant qui n'entraîne pas les masses ». C'est grave !

Ce qui est plus grave, c'est que « le Parti n'a pas conquis dans le Parlement la part d'action, la part d'influence qu'il devrait avoir en raison de sa cohésion, de son élan, de sa force ».

Mais ce qui est vraiment terrible, c'est que le malheureux Parti se trouve « paralysé ». Et si vous voulez savoir d'où lui vient cette infirmité, Thomas vous répondra : de « la peur de se mêler à la vie parlementaire ». Tout simplement !

Nous étions un grand nombre à nous imaginer qu'avec « le Parlement d'aujourd'hui », le Parlement des trois ans, le Parlement du déficit, le Parlement de la réaction sociale organisée, le Parlement anti-socialiste, anti-ouvrier jusqu'au fond des moëlles, il n'y a rien à faire.... que *de la propagande* socialiste à la tribune.

Erreur, paraît-il. Selon notre ami Thomas, « l'action d'un grand parti, intervenant avec sa

(1) Ecrit avant le Congrès d'Amiens, ou le Parti s'est délibérément prononcé contre tout Bloc, cet article conserve cependant un intérêt comme critique générale des idées d'orientation socialiste soutenues par Albert Thomas. Nos camarades et lecteurs ne s'effaroucheront pas du ton un peu vif de cette critique qui n'ôte rien à la sympathie justifiée que Thomas trouve chez tous.

P. B.



volonté d'autonomie, d'indépendance, avec la préoccupation constante de son idéal, serait avec le Parlement d'aujourd'hui d'une puissance insoupçonnée ».

Insoupçonnée ? Insoupçonnable, plutôt, c'est-à-dire : nulle. Car enfin que voudriez-vous qu'il fît contre trois, le Parti ? Contre la Chambre, contre le Sénat, et contre le capitalisme armé, leur père ?

Rien !

Rien comme réformes, attendu que les réformes que des socialistes peuvent arracher au Parlement bourgeois, de simples démocrates, voire de simples opportunistes à la Waldeck, les pourraient tout aussi bien — et même mieux — faire voter.

Rien — sinon *de la propagande.*

Ah ! si tous les socialistes qui sont à la Chambre exposaient nettement l'idée collectiviste dans tous leurs discours, s'ils opposaient toujours, dans toutes leurs propositions, la solution socialiste aux hypocrites solutions gouvernementales, et si ces discours, si ces propositions passaient ensuite dans nos journaux, dans nos brochures, à travers le pays, à la volée, à pleines mains, ah ! oui, ces semailles seraient d' « une puissance insoupçonnée ».

Citoyen Thomas, tu as raison, si c'est cela que tu as voulu dire (1).

Mais j'ai peur que ce ne soit pas cela. Car notre ami Albert Thomas est *à la recherche d'un programme socialiste* comme Jérôme Paturot était à la recherche d'une position sociale ou de la meilleure des Républiques.

Le Parti n'a pas de programme ! dit-il souvent.

Pas de programme ? suffoqueront les militants, au souvenir du *Manifeste communiste* de 1847. dont les idées, les faits, la substance, le réalisme vrai ont passé durant trois quarts de siècle dans toute la propagande, écrite, orale de tous les socialistes dans tous les pays du monde....

Pas de programme, depuis le *Capital* ? Pas de programme depuis le manifeste de la première nternationale ? Pas de programme depuis la fondation de la Social-Démocratie ? Pas de programme depuis la création du Parti ouvrier ? Pas de programme depuis le Congrès d'Amsterdam ? Pas de programme depuis l'unité ?....

Bons militants, qui n'êtes point parlementaristes, ni même parlementaires, ne suffoquez pas. Notre camarade n'abdique rien de notre glorieux passé et pas grand'chose de nos thèses collectivistes. Seulement ce que Thomas nomme « un programme », il le nomme aussi « une méthode de collaboration ». Là, êtes-vous fixés ?

Si vous ne l'êtes pas assez, lisez sa récente et dernière brochure, *la Politique socialiste* (1).

Le premier chapitre dit tout et le titre de ce premier chapitre résume tout : « *Le bloc apparaît nécessaire.* »

Militants curieux, vous voulez savoir pourquoi ? Moi aussi, j'ai voulu le savoir. J'ai lu et relu le chapitre, je l'ai fouillé ; je n'ai rien trouvé, si ce n'est un mot : la réaction. Le voilà bien le mot « usé » ! Et le bloc, le voilà, le « rite » qu'on voudrait « consacrer ».

Adopter un programme commun, faire partie de la majorité « de gauche » (oh ! les mots usés !), collaborer à l'œuvre de réformes, partager les responsabilités : telles seraient « les conditions du Bloc » (chapitre II).

Le programme, voyons « le programme » :

Article 1er : laïcité (ça aussi, je croyais que c'était « usé » et même un « rite consacré » par Poincaré, Briand et Barthou) ;

Article 2 : impôts sur la fortune ;

Article 3 : abolition de la loi de trois ans, nouvelles méthodes militaires.

C'est tout.

Et c'est admirable ! Car il suffirait ainsi à la réaction sociale, qui joue son va-tout contre l'armée socialiste, de reculer encore, de faire la loi de 5 ans, pour nous obliger à mettre dans notre programme parlementaire : le retour à la loi de 3 ans !

Le Socialisme oubliant forcément sa doctrine, qu'il le veuille ou qu'il ne le veuille pas, de degré parlementaire en degré parlementaire, tomberait au-dessous de son programme minimum.

L'intrépide optimisme d'Albert Thomas envisage mais repousse cette éventualité.

Et loin de prévoir que le « partage des responsabilités » avec les radicaux genre Caillaux acculerait le Parti socialiste à la faillite, ferait bouillir le pot de l'anarchie et détruirait notre magnifique œuvre de propagande — la seule qui compte, la seule qui vaille — notre ami Albert Thomas désire que nous ne laissions pas échapper une parcelle de cette précieuse responsabilité.

Pour cela, rien de plus simple : entrons au ministère et partageons aussi le pouvoir.

(1) Voir le *Courrier Européen*, journal qui n'a d'européen que le titre, n° du 20 décembre 1913, article d'Albert Thomas.

(1) *La Politique socialiste*, 1 broch. de 66 pages, Marcel Rivière, édit., 1913.

Il y a en France, en Allemagne, en Belgique, en Hollande, partout, des membres de la deuxième internationale qui ne « soupçonnent » vraiment pas toutes les petites « révolutions » que peut accomplir un socialiste prisonnier dans un ministère « de gauche ».

Qu'ils écoutent Albert Thomas : « D'abord une politique est plus facile à imposer ou à suivre à l'intérieur même des conseils gouvernementaux que du dehors, dans les délégations de groupes ou les réunions de bureaux. Surtout une politique n'est pas faite que du vote des lois. Elle est faite de pratique quotidienne ; elle est faite d'une multitude de décisions de détails que seul peut prendre celui qui détient le pouvoir exécutif ; elle est faite de tout un contrôle permanent de la machine administrative. Et un Ministre (Thomas écrit ce mot prestigieux avec une lettre majuscule), un Ministre guidé par des idées nettes, poursuivant un programme arrêté (ce n'est pas le programme, Thomas, qui serait « arrêté », ce serait le socialisme), peut par son seul pouvoir, accomplir à l'intérieur d'un service *de véritables révolutions* ! »

Et pendant que le Ministre socialiste accomplirait dans la fièvre ces petites révolutions à l'intérieur d'un service et sous les liens de la loi propriétarienne, le capitalisme continuerait à faire rage dans le pays, les exploiteurs à exploiter et peut-être les soldats de la Patrie à remporter des victoires de Narbonne...

Quand donc tous les socialistes sentiront-ils l'immense péril du Bloc et du ministérialisme ? Quand comprendront-ils tous et combien de temps encore faudra-t-ilrépéter après Marx que c'est le *Pouvoir tout entier* qu'il faut aux travailleurs pour qu'avec la loi, enfin faite par eux et pour eux, ils reprennent les richesses sorties de leurs mains, en expropriant les parasites qui les ont expropriés ?

Et quand donc nos Congrès nationaux affirmeront-ils et propageront-ils cette vérité : qu'il n'y a qu'un moyen de conquérir le pouvoir : *la propagande;* qu'une œuvre qui soit réellement socialiste par nature et par destination : *la propagande*, la propagande par la parole, par le journal, par la brochure, par le livre, la propagande dans les villes, dans les campagnes, dans le pays entier et à toutes les tribunes, y compris celles de la Chambre ?

Albert Thomas a le sentiment de ces choses, mais il ne s'y arrête pas.

Il passe outre, parce qu'il est fatigué d'entendre traiter les socialistes d' « opposants irréductibles » et de « négateurs impuissants ».

« Que nous le voulions ou non, dit-il, c'est par la grâce de la grande presse, l'impression que nous donnons ».

Sans doute, mais qu'est-ce à dire, sinon qu'il faut redobuler de propagande pour éclairer les prolétaires trompés par les journaux de la réaction capitaliste. La presse menteuse, la presse empoisonneuse est le premier pouvoir de l'Etat conservateur des privilèges bourgeois.

Pour la grande cause que nous servons, mon cher Thomas, le moindre organe socialiste lancé dans le pays vaut mieux que le socialisme assagi à la Chambre, emprisonné dans le bloc ou perdu dans le Ministère.

Pour justifier le bloc, on entend dire parfois et Thomas répète que « le socialisme n'en est plus à la pure attitude d'opposition, de revendication ».

Voyez, dit Thomas, nos thèses sont en train de devenir nationales.

Quelles sont donc ces « thèses socialistes » ? Il y en a trois principales : les milices, le pacifisme et la proportionnelle.

Que des socialistes aient nourri et nourrissent encore ces idées, cela est vrai. Mais que ces idées soient « socialistes », cela n'est pas vrai.

Les milices ? Les républicains bourgeois les préconisaient sous l'Empire,

Le pacifisme ? Mais alors M. d'Estournelles de Constant est donc socialiste ?

La proportionnelle ? Changer la bouteille pour améliorer le vin, qu'y a-t-il de socialiste dans cette thèse-là ?

Sur ces points, « les socialistes ne tarderont pas à avoir cause gagnée dans le pays », espère notre camarade.

Eh ! mieux vaudrait que les socialistes eussent cause gagnée sur le problème de la propriété sociale.

Autres thèses « socialistes » qui ont moins de succès : les nationalisations, les municipalisations, les boulangeries et les boucheries municipales de M. Caillaux.

Et Thomas nous presse, il veut nous entraîner vers ces buts-là, vers ces « réalisations », vers la vie...

Dommage qu' « obsédés par notre idéal de la société collectiviste, des militants ne voient pas dans la société d'aujourd'hui la puissance qu'a prise leur propre doctrine, l'action que déjà elle exerce ».

Ainsi, on tente de prouver que le socialisme ne doit plus s'en tenir à « la pure attitude d'opposition ».

Or, il n'y a pas d'erreur plus dangereuse pour l'avenir du socialisme.

Non, nous ne sommes pas encore à l'heure des « réalisations ».

Si, nous sommes toujours dans la période de revendication et d'opposition. Il est même incroyable que des socialistes prétendent que nous n'y sommes plus, alors que notre Parti ne compte même pas 100,000 cotisants et guère plus d'un million d'électeurs.

Quoi ? Il y a encore dans les campagnes, dans les mines, dans les usines, dans les magasins, sur tous les champs de travail et de misère, des millions et des millions de prolétaires, de travailleurs à convaincre, à enrôler, à socialiser, et vous voulez faire autre que cet indispensable recrutement ?

Savez-vous à quoi vous aboutirez ? A une « politique socialiste » sans socialistes, à une banqueroute, comme le Parti radical.

Evidemment, si l'on se confine au Parlement ; si l'on ne regarde le monde que du point de vue parlementaire ; si l'on se passionne aux jeux des personnes, des couloirs et des ministères ; si l'on s'imagine qu'une poignée de socialistes peuvent imposer leurs volontés à 500 députés bourgeois et à 300 sénateurs réactionnaires ; si l'on est assez peu « réaliste », assez utopiste pour croire qu'on peut concilier au sein du bloc le programme de la Révolution sociale avec celui des démocrates bourgeois à la Caillaux, conservateurs de la Société capitaliste, mais assez intelligents pour faire quelques concessions afin d'empêcher la machine sociale d'exploser ; et surtout si l'on oublie que *la propagande* chôme dans le pays. qu'elle vous attend comme le champ attend le semeur ; évidemment on en arrive fatalement à vouloir ouvrir l'ère des « réalisations » prématurées, au risque de masquer l'antagonisme des classes, de briser l'unité du Parti et de retarder d'un demi-siècle l'avènement du Prolétariat.

La Bourgeoisie fut plus clairvoyante et plus audacieuse en 1879. Elle s'empara du Pouvoir et, à coups de décrets, elle expropria l'Eglise et la Noblesse de biens valant (en monnaie d'aujourd'hui) plus de 12 milliards.

Ce qu'a fait la Bourgeoisie à la fin du XVIII[e] siècle, la Classe des Travailleurs doit le faire au XX[e], et non plus seulement pour 12 milliards en France, mais pour 350 milliards.

Ou le père a passé, passera bien l'enfant.

La politique socialiste d'Albert Thomas n'a guère d'adeptes dans le Parti, elle en a beaucoup au dehors.

Rien de plus naturel, car on voit très bien à la fois ce que la Bourgeoisie peut gagner au Bloc, et ce que le Socialisme peut y perdre.

Il faudrait donc voter le Budget, consécration de l'injustice sociale ? voter les dépenses militaristes et même les fonds secrets ? Thomas n'en parle pas. Y a-t-il songé ?

Non, nous n'avons pas à aller au Bloc. Ce serait — mais voici la chimère — ce serait au Bloc à venir à nous.

Plus nous serons intransigeants, plus nous serons forts, même au Parlement. Ne soyons pas les jouets de l'actualité parlementaire,

Quelle désastre serait le Bloc pour notre propagande ! Quelle force de pénétration, au contraire nous donne et nous donnera de plus en plus notre isolement raisonné !

Ce n'est pas pour faire des lois, des majorités, des ministres ou des otages, que nos mandats de députés on été si péniblement conquis par notre travail et l'admirable dévouement d'innombrables militants inconnus. C'est pour faire de la propagande, encore, toujours, jusqu'à la prise du Pouvoir.

Les semailles ne sont pas finies et des gens trop pressés voudraient moissonner déjà les premières terres ensemencées.

Prends garde, Albert Thomas ; puisque tu es le plus socialiste des bloqueurs de bonne foi, prends garde de ne pas faucher notre blé rouge en herbe ! Quitte un peu la Chambre et viens faire un tour dans nos campagnes l'été prochain : tu y verras les bons moissonneurs faucher le blé..... quand il est mûr.

Pierre BRIZON.

Nous prions les Secrétaires des Groupes, détenteurs d'un Carnet d'abonnement, de nous communiquer, au fur et à mesure de leur inscription, les noms et adresses des Abonnés qu'ils feront autour d'eux afin que nous puissions immédiatement, faire le service de la Revue, à ces derniers.

Tous les Mandats doivent être envoyés au nom de COMPÈRE-MOREL, Administrateur de la Revue, 8, Cité Rougemont, Paris.



Contre tous les Partis Bourgeois

Soumettant au supplice de la question le texte de la résolution votée au Congrès d'Amiens, nos adversaires, — ceux de droite comme ceux de gauche — s'évertuent à la torturer à qui mieux mieux, essayant, les uns comme les autres, d'en dénaturer le sens et l'esprit, suivant les besoins de leurs mauvaises causes !

A les entendre, c'en serait fini !

Traitres à notre parti, nous abandonnerions nos principes, lâcherions nos théories, jetterions par dessus bord nos doctrines, et notre Socialisme s'éloignerait de ses origines marxistes pour devenir le prolongement démagogique d'un radicalisme aussi sectaire, jacobin et maçonnique au point de vue politique, que tatillon, irrésolu et incertain au point de vue économique.

Certains organes vont même jusqu'à verser quelques larmes de regrets sur la disparition de ce collectivisme marxiste qui « lui, du moins, obéissait à un instinct organique et constructif » et avait tout de même, disent-ils, une autre figure que cet opportunisme socialo-républicain dont la capitale de la Picardie a vu la naissance fin janvier dernier !

Inutile de dire que ces interprétations relèvent de la plus haute fantaisie et qu'avant comme après Amiens, la Section française de l'Internationale ouvrière reste ce qu'elle a toujours été : *un parti d'opposition et de Révolution*, dont le rôle historique est d'exproprier politiquement d'abord, économiquement ensuite, une classe oisive et parasitaire, dont l'inutilité sociale ne fait désormais plus de doute pour personne.

Et pour le prouver, rien de plus facile.

Qu'avons-nous dit, dès le début, de la résolution ?

« Il importe, que le Parti Socialiste apparaisse, avec sa politique nette et en pleine clarté socialiste, constitué dans son unité sur la base établie à Amsterdam par l'Internationale, ainsi que par ses statuts et ses résolutions de Congrès.

« Le Parti socialiste demeure inébranlablement attaché à la politique qni a fait sa force, sa discipline et son progrès, à la politique qui fait de lui le Parti du prolétariat ouvrier et paysan, de sa lutte de classe, de ses revendications, de son émancipation.

« Il se prononce nettement contre la reconstitution du bloc qui ne pourrait avoir d'autre conséquence que d'atténuer son caractère et sa doctrine et d'affaiblir sa vigueur combative ».

Pouvait-on se prononcer plus formellement contre une politique de combinaisons, de coalition, de cartel ou d'entente ?

Pouvions-nous manifester avec plus de force et de vigueur notre désir de rester *nous-mêmes*, sur *notre* terrain de classe et d'opposition, dressés contre toutes les fractions politiques d'une bourgeoisie historiquement finie ?

Je ne pense pas, dieu merci, qu'en affirmant que notre parti demeure inébranlablement attaché à la politique qui l'oppose irréductiblement à tous les partis de la bourgeoisie, nous ayons entendu changer une tactique éprouvée par toute une série de succès et cela, pour adopter un programme laïque, démocratique et anti-clérical quelconque, nous rencontrant ainsi avec les éléments les plus avancés, — politiquement parlant — de la petite bourgeoisie française !

Du reste, tout le monde s'est défendu de vouloir revenir au Bloc du passé. Et les différents orateurs qui se sont succédés à la tribune du Congrès n'ont pas craint de le dire de la façon la plus énergique, sauf Hervé bien entendu, qui a tenu à Amiens le même langage que nous lui entendons tenir dans son journal depuis quelques six mois. (Et cela n'a rien d'étonnant pour moi qui ait toujours considéré Hervé comme un bon, un excellent radical aussi anarchisant que socialiste).

Jaurès surtout fut on ne peut plus catégorique. C'est en termes formels et décisifs qu'il assura qu'on ne pouvait plus se faire d'illusions, que le Bloc devenait d'autant moins possible que les questions sociales et ouvrières, — sur lesquelles il ne peuty avoir accord entre la classe capitaliste et le prolétariat, — étaient désormais à l'ordre du jour et occupaient le premier plan.

Oh ! je connais les rumeurs intéressées! Oui, oui, c'est compris, vous avez dénoncé le bloc, proclamé votre attachement à une action de classe, et manifesté une fois encore en faveur de l'Unité réalisée sur les bases établies à Amsterdam par l'Internationale, mais n'empêche qu'ayant écrit que vous détestiez entre tous le nationalisme réacteur, impérialiste et militariste, et que vous le dénoncez comme le pire des dangers, la conséquence fatale de ce langage est que vous avez l'air de favoriser la fraction bourgeoise la moins réactionnaire, la moins impérialiste et la moins militariste !

Je me contenterai de répondre que si tous les partis politiques de la bourgeoisie ont la même

haine du socialisme et le même désir d'en finir avec lui, il n'en est pas moins vrai que certains d'entre eux sont plus à craindre, suivant les circonstances et les moments.

Ainsi, rien de plus vrai que de dire :

« Mais, il (le Parti socialiste) déteste entre tous, et il dénonce le nationalisme impérialiste et militariste qui, par ses conceptions rétrogrades et sa pratique routinière, désorganise la force défensive du pays, égare l'esprit de sacrifice et la volonté d'indépendance des citoyens, compromet à la fois, en les opposant, le peuple et l'armée, accable la production, déséquilibre le budget, aggrave mortellement les impôts, tarit la source des réformes sociales et détourne des dépenses stériles et funestes les milliards dont auraient besoin les œuvres de civilisation délaissées, l'outillage économique rudimentaire, l'enseignement laïque insuffisant et étriqué, les travaux publics languissants et les lois de justice et de solidarité ébauchées à peine ».

C'est notre devoir de distinguer entre les différentes fractions politiques de la bourgeoisie, celles qui *menacent le plus* — **actuellement,** — la classe ouvrière et le socialisme. Et il n'y a pas un d'entre nous qui ne songe à contester sérieusement que ceux dont toute l'action consiste à développer « les antagonismes européens », et à « empêcher le rapprochement franco-allemand qui permettra l'entente définitive de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne, condition de la paix du monde « sont ceux dont nous avons tout à craindre et rien à espérer.

Mais distinguer ne veut pas dire accabler à droite et sauver à gauche !

Distinguer ne veut pas dire tirer à boulets rouges sur ceux-ci et se faire les rabatteurs de ceux-là !

Non, mille fois non ! Le jeu, du reste, n'en vaudrait pas la chandelle !

Et si, en dressant le bilan frauduleux des politiciens de la bourgeoisie, l'actualité nous contraint et nous commande de dénoncer véhémentement les nationalistes réacteurs, il ne faut pas croire que nous oublierons de dire qu'il n'est pas un homme, pas un parti relevant de la bourgeoisie — du plus blanc au plus rouge, en passant par le plus tricolore — qui, passant au pouvoir, ne se soient vus obligé de parler et d'agir en défenseur de sa classe, mobilisant pour elle — et contre le monde du travail — les gendarmes, les policiers, les magistrats et les soldats de l'Etat capitaliste dont ils avaient la garde et la gérance intéressée.

Le Parti sait qu'il n'y a aucune distinction à faire sur ce terrain, car non seulement tous les partis de la bourgeoisie sont décidés — et ils l'ont surabondamment prouvés — à maintenir, à consacrer et à fortifier l'iniquité fondamentale qu'est la propriété capitaliste, cause de toutes les misères, de toutes les douleurs et de toutes les hontes qui déshonorent notre civilisation, mais **ils ont tous, sous des formes diverses et a des degrés différents une part des responsabilités dans la situation actuelle.**

Oui, le nationalisme impérialiste et militariste provoque la plus terrible des crises économiques et et financières en imposant d'énormes sacrifices en homme et en argent à un pays qui, en ce moment, a tant besoin de bras, de cerveaux et d'or pour permettre à son commerce, à son industrie et à son agriculture de lutter sur le marché international !

Oui, les libéraux, les progressistes et les conservateurs de tout acabit se sont toujours dressés contre les réformes ouvrières et sociales susceptibles de permettre à l'ensemble de producteurs de vivre plus humainement et, par là, de relever le niveau moral et intellectuel de notre pays !

Mais nous n'avons pas omis non plus, à Amiens, de souligner *les complicités du radicalisme dans l'aventure marocaine. et ses défaillances dans la lutte contre les trois ans.* Car nous nous rappelons qu'après avoir vitupérer contre Ferry le Tonkinois, après avoir cloué au pilori et voué aux gémonies les innomables fauteurs du colonialisme criminel, le parti radical n'a pas hésité une seconde à nous engager dans la guerre de conquête la plus couteuse, la plus périlleuse dont notre pays ait eu à souffrir depuis bien longtemps, sans se soucier des répercussions que cette expédition coloniale, aussi inutile qu'onéreuse, pouvait provoquer dans notre armement, dans nos finances et dans nos relations internationales. Répercussions dont nous pouvons maintenant mesurer toute la gravité et tout le péril ! !

Oui, tous les partis ont leur part de responsabilité dans la situation actuelle, et notre devoir, — à nous qui n'avons cessé de mettre le pays en garde contre l'aventure marocaine et les conséquences économiques du retour à la loi de trois ans ; à nous qui ne voulons pas plus être les dupes des briandistes que les complices des caillautistes, — est de bien faire comprendre à la masse populaire qu'elle n'a rien à attendre des hommes de la bourgeoisie, fussent-ils unifiés rue du Valois ou fédérés rue d'Enghien, et qu'en Mai prochain « notre parti se dressera contre toutes les forces de la réaction politique et sociale et ira à la bataille, non pas surtout pour conquérir des mandats, non pas seulement pour accroître sa force parlementaire et une in-

fluence législative, mais pour éclairer les esprits, pour conquérir les consciences à un haut idéal nettement affiné, et pour ajouter à la force morale du socialisme, *seule sauvegarde de la civilisation et du prolétariat, de la République, de la raison et de la paix.* »

C'est pour cela qu'il faut que, dans chaque circonscription, nous opposions un candidat socialiste, un candidat de classe, à **tous** les candidats de la borrgeoisie nationaliste, briandiste et radicale.

Ne pas le faire serait un crime, puisque se serait déserter le champ de bataille ou se joue les destinées du monde du travail et l'avenir de notre civilisation !

COMPÈRE-MOREL.

Les Régies Municipales et le Socialisme

C'est en Angleterre que les municipalités ont pour la première fois, introduit les services publics (1). A Glascow, Leeds, Liverpool, et dans les autres grands centres industriels, les tramways, l'électricité, sont des exploitations municipales.

L'idée de créer des services publics est bien ancienne dans le Parti Socialiste ; elle a été soutenue avec ardeur dès ses origines et combattue non moins énergiquement. Il sera peut-être intéressant d'étudier ces services publics dans le pays où ils fonctionnent le mieux, et l'on pourra se demander en quoi ils peuvent être utiles ou nuisibles au socialisme.

Demandons l'opinion de l'homme ordinaire, *the man in the street,* il vous répondra que les ouvriers au service des « corporations municipales » ont ce qu'on appelle *a soft job,* c'est-à-dire une besogne assez facile et bien rétribuée. Lisez les rares rapports publiés par les municipalités, celle de Liverpool, par exemple : vous verrez qu'on a pu y réduire les taxes ou impôts, il y a quelques années, à cause des bénéfices faits par les tramways. Mais, en règle générale, vous ne pouvez arriver, en Angleterre, jusqu'aux comptes des municipalités ; il semble qu'il y ait un silence complice et que les « corporations » ou Conseils communaux n'aiment pas qu'on contrôle leurs opérations financières, les salaires qu'elles donnent à leurs ouvriers et les conditions de travail qu'elles leur imposent.

Voilà l'opinion, telle qu'elle existe en Angleterre, du public indifférent. Parfois, certains scandales, aussitôt étouffés, permettent de jeter un coup d'œil dans l'antre d'Ali-Baba. D'ailleurs, les deux partis, libéral et conservateur, sont d'accord pour ne pas mettre les comptes au grand jour, et les quelques conseillers municipaux ouvriers ne sont généralement pas admis dans les commissions.

On comprendra mieux le système des régies municipales, si l'on étudie le mécanisme du *conservative working-man,* la grande création politique de Lord Randolph Churchill, qui a donné au parti tout un renouveau de pouvoir et d'influence dans les centres ouvriers du Nord de l'Angleterre. Les grandes associations de brasseurs, — car la bière et la Bible se trouvent au fond de toute la politique conservatrice anglaise — ont formé autour d'elles des groupements d'ouvriers, qui obéissent au doigt, sinon à l'œil, aux grands meneurs du parti conservateur. A Liverpool, notamment, ces ouvriers, arrachés au mouvement général du prolétariat, votent systématiquement pour les candidats conservateurs, et c'est ce qui explique pourquoi cette ville est restée depuis bien des années dans les mains du parti conservateur.

Lors de la grève des docks, il a fallu la répression brutale des « dockers » et des « carters » grévistes pour provoquer une indignation telle dans la classe ouvrière qu'aux élections municipales suivantes, malgré l'union des conservateurs et des libéraux, six ouvriers entraient au Conseil municipal. Mais le parti conservateur, un moment désarçonné, s'est depuis remis en selle, et ce soulèvement ouvrier n'a pas eu de lendemain, malgré les efforts de Tom Mann et de l'Union des Transports. Il faut avoir assisté à ces réunions publiques, où, sur un signe venu de la plate-forme, les ouvriers applaudissent et poussent des hurrahs, pour se faire une idée de ce que peut produire cette politique de confiscation d'une classe. D'ailleurs, les ouvriers conservateurs sont payés en boisson *(free drink)* et autres faveurs tangibles et digestibles.

Que l'on suppose maintenant cette politique appliquée par une « corporation », par plusieurs conseils de comtés ou de villes, et l'on aura le système de régies ou d'exploitations corporatives qui règne depuis de nombreux années dans les grandes villes de l'Angleterre. Ce fut, croyons-nous, Glascow qui commença l'exploitation des

(1) Ce fut entre 1855 et 1869 que l'eau, le gaz et la voirie furent mis en régie à Glascow : les tramways devinrent la propriété de la ville en 1898 ; plus vint le service de l'électricité.

tramways, puis Leeds, Leicester, Liverpool, Manchester suivirent. Partout, en face des Unions ouvrières, se dresse l'Union corporative, et, quels que soient les bénéfices et les profits financiers que ce système rappelle à la ville qui l'exploite, il offre un bénéfice direct et primordial pour le patronat, c'est de couper en deux le prolétariat.

En premier lieu, les ouvriers qui appartiennent, sous quelque forme que ce soit, à la corporation municipale, peuvent rarement joindre l'Union de leur métier. A Liverpool, notamment, les employés des tramways prirent fait et cause pour les grévistes ; on leur répondit par des renvois, et des coupes sombres furent pratiquées dans cette fraction du prolétariat. A l'heure où nous écrivons, beaucoup d'employés de tramways sont encore sur la « liste noire *(black-list)* » et il est inutile pour eux de chercher du travail dans une autre « corporation » : ils sont signalés et mis à l'index. Il ne leur reste plus qu'à chercher une administration privée, une compagnie qui n'ait pas de contrat avec une ville.

Si la conduite des employés de Liverpool fut admirable de solidarité, on voit à quelle servitude sont soumis les employés municipaux et quels dangers ils courent, lorsqu'ils veulent manifester leurs sentiments de classe.

Ils sont de plus tenus par la retraite ; dès leur entrée au service de la « corporation », ils sont, par le fait même, hantés par cette préoccupation ; c'est par là que la corporation les tient ; à la moindre insubordination, ils sentent qu'ils risquent de perdre ces « avantages ». Et tous les plans de retraites ouvrières ne sont-ils pas basés sur ce moyen de règne et d'oppression ? Le livret de jadis — la mise en carte de la classe ouvrière — est rétabli par l'attestation de bonne conduite qu'à un moment donné le patron peut refuser ; dans la loi de Lloyd George, un article existe, d'après lequel un ouvrier peut se voir refuser l'argent auquel il a droit, parce qu'un patron l'aura signalé comme insubordonné et rebelle. En vérité, les patrons capitalistes, qui d'abord avaient refusé leur adhésion à cette loi, comprennent aujourd'hui ce que leur contribution leur rapporte en pouvoir et en influence. En un mot, le système du livret ouvrier est rétabli, et cela par les soi-disant bienfaiteurs de la classe ouvrière.

L'existence d'une fraction de la classe ouvrière dans les services de l'Etat ou des Municipalités crée déjà une classe particulière d'employés. Ils s'estiment, dit-on, mieux traités et mieux payés que les ouvriers de l'industrie privée. Cela est possible, quoique des protestations récentes, en Angleterre et ailleurs, semblent montrer que cet état ne soit pas si enviable. Il est néanmoins un droit qui leur est retiré, par le fait même de leur emploi par l'Etat ou les villes, c'est le droit de grève. La grève des postiers, sous le ministère Clémenceau ; celle, plus grande, des cheminots sous le ministère Briand, ont échoué, l'une et l'autre, soit devant le refus catégorique, de la part de l'Etat, de reconnaître à ses employés le droit de se mettre en grève, en alléguant pour raison que les ouvriers de l'Etat font un service public soit devant l'assimiliation à des fonctionnaires d'ouvriers et employés assurant un service public, De l'autre côté du détroit, à Londres, le ministre des Postes et Télégraphes déclarait que l'intérêt du public devait être sauvegardé et que les postiers n'avaient pas le droit de cesser leur service. On sait qu'en France, Clémenceau, l'homme libre, s'est empressé de faire remplacer les grévistes par des postiers militaires, mesure qui n'a d'ailleurs réussi que médiocrement. De son côté, Briand, anarchiste ex-syndicaliste, a su s'arranger pour briser une grève engagée hâtivement, et lui a cassé les reins, en mobilisant les cheminots identifiant le service des chemins de fer à un service en campagne.

(A suivre) Charles BONNIER.

LE DROIT AU TRAVAIL

M. Métin remplace M. Chéron au Ministère du Travail et, à son tour, il s'est fait l'initiateur d'un plan de réformes sociales.

Il n'a pu résister, en effet, à la manie de ses prédécesseurs de faire un discours-programme.

On se rappelle tout ce que M. Chéron nous promettait de réformes sociales pendant son passage au n° 127 de la rue de Grenelle.

M. Chéron nous annonçait une foule de projets législatifs qui devaient affranchir le prolétariat. Entre autres, l'arbitrage obligatoire et la participation aux bénéfices : projets sociaux que la classe ouvrière n'accepte pas, cadeaux singuliers dont elle se méfie avec raison comme de la peste.

M. Chéron se console peut-être de voir ses panacées sociales disparaître dans les vieilles lunes. Il doit néanmoins en vouloir, de plusieurs dents, à son successeur de ne pas en avoir dit un mot l'au-

tre jour au Sénat, alors qu'il étalait, avec complaisance, les projets qu'il doit soumettre au Parlement.

Dans ce qu'il se promet de proposer, M. Métin, l'ancien anarchiste du Congrès international de Londres, annonce comme devant être ses projets principaux, des propositions de loi sur la retraite, invalidité et sur le placement.

Nous en examinerons la valeur quand elles viendront en discussion devant les Chambres.

De ces promesses ministérielles successives de Chéron et de Métin, faites, par conséquent, par un ministre d'hier et par un ministre d'aujourd'hui, nous voulons relever celles concernant l'organisation légale du placement.

Le placement, en effet, préoccupe plus que jamais la classe ouvrière, voire même la classe patronale.

La loi supprimant les bureaux de placement est restée inutile, comme beaucoup de lois faites par notre Parlement bourgeois, parce que, incomplète et bâtarde et trop faite avec le souci de ne pas amoindrir le privilège capitaliste et l'intérêt patronal.

On parlait en 1848 du droit au travail, mais on ne savait alors — on ne sait pas encore trop aujourd'hui — ce qu'il fallait faire pour assurer ce droit.

Mais si l'occasion s'affirme pour le prolétaire de réclamer le droit au travail, c'est au moment où le chômage le condamne à l'inaction et à l'extrême misère.

Contre le chômage, qui est une des conséquences de la surproduction capitaliste, un des plus douloureux effets de l'universelle concurrence économique, tout doit être employé.

C'est ainsi qu'indépendamment des lois de protection du travail, de l'hygiène populaire et d'assurance sociale, le placement doit être légalement organisé.

Le placement doit être obligatoire.

Nous savons qu'il est fortement question d'organiser les bureaux de placement et le système paritaire est devenu populaire, même dans la Confédération générale du travail.

Pour ceux qui connaissent l'état d'esprit des syndicalistes révolutionnaires, c'est au moins un signe des temps que cette concession à la conception bourgeoise de patrons et d'ouvriers collaborant ensemble au placement des ouvriers, employés et domestiques en quête d'un emploi.

On pouvait cependant prévoir un autre système de placement, un système obligeant les villes à constituer un bureau de placement sous la direction des conseils de prud'hommes ou des bourses du travail, mais obligeant également les patrons, en quête de main-d'œuvre, et les ouvriers, à la recherche du travail, à aller se faire inscrire au bureau de placement seul chargé d'embaucher pour les patrons et dans les conditions fixées par les lois sociales ou les contrats collectifs.

On pourrait me répondre que le Parlement ne votera jamais un pareil projet. Cela doit-il nous empêcher d'en poser le problème ?

Qu'est-ce que le droit au travail s'il n'est pas ainsi protégé par la légalité ?

La société doit le droit à l'existence à tous ses membres et c'est bien le moins, pour garantir ce droit, qu'elle assure du travail à ceux qui en manquent et qui ont besoin de peiner pour vivre.

C'est au moins comme cela que l'on peut, dans la mesure du possible, assurer ce que l'on appelle le droit au travail.

Au temps où M. Métin était anarchiste, notre réformisme l'aurait fait sourire ; aujourd'hui qu'il est ministre il se moque sans doute de notre verbalisme révolutionnaire. Il n'y a pas que lui !

Ainsi vont les choses !

H. GHESQUIÈRE.

LA

Lutte Scolaire en Belgique

II

La Belgique est un des seuls pays au monde qui n'ait point décrété encore l'instruction obligatoire. Il n'y a, d'ailleurs, pas fort longtemps que celle-ci était considérée comme une dangereuse utopie par la grande majorité de nos politiciens bourgeois. Il va sans dire que le parti ouvrier a inscrit cette réforme à son programme d'application immédiate depuis le jour de sa constitution, en 1885. Dans les rangs libéraux, au contraire, elle ne fut longtemps revendiquée que par une petite minorité démocratique ; les gros industriels qui soutiennent ce parti et y exercent une influence prépondérante ne voulaient à aucun prix se voir privés de leur main-d'œuvre infantine.

Depuis quelques années, cependant, ils ont progressivement changé d'avis. Leurs dispositions seraient-elles devenues plus généreuses ? Je crois

bien plutôt que les conditions économiques et politiques ont changé !

D'une part, après les émeutes de 1886, le gouvernement conservateur a dû, sous la poussée populaire, interdire l'emploi dans les usines des enfants de 12 ans. d'autre part, les progrès même de la technique ont rendu plus nécessaire au patronat de pouvoir disposer d'ouvriers instruits. Ajoutons que le parti libéral, maintenu si longtemps dans la minorité avait fini par ne plus compter que sur l'alliance socialiste pour reconquérir le pouvoir. On comprend donc pourquoi, quand triompha récemment la politique du cartel, l'instruction obligatoire était enfin devenue l'un des trois membres de la « trilogie démocratique » que cette alliance avait pour but de réaliser.

Le parti catholique restait hostile. Les enfants qui ne vont pas à l'école vont tous au catéchisme. Ils subissent donc l'influence de l'Eglise et échappent à tout autre ? Pour un état de choses si favorable. Cependant quelques-unes des crises qui avaient modifié l'opinion libérale commençaient d'agir aussi sur la cléricale. D'une part, nombre d'industriels catholiques aspiraient à voir augmenter la capacité de leurs ouvriers, d'autre part, la grande œuvre d'organisation agricole et d'augmentation du rendement de la terre qui a absorbé une si grande partie des efforts de la majorité nécessitait impérieusement ce complément : un solide enseignement agricole qui ne se conçoit pas sans un bon enseignement général. Enfin, les conservateurs ne se soutiennent au pouvoir que grâce au concours des démocrates-chrétiens, c'est-à-dire de cette aile de leur parti qui a pour fonction spéciale d'embrigader au service de l'église et de la réaction une fraction de la classe ouvrière. Or, la démocratie chrétienne ne peut se soutenir qu'en faisant des concessions, modestes, sans doute, à la conscience de classe de ses victimes. Il faut qu'elle suive le socialisme — en résistant et de loin — mais qu'elle le suive dans ses revendications immédiates. La cause de l'instruction obligatoire était devenue trop populaire dans tous les milieux prolétariens pour qu'il fut possible désormais aux dirigeants des syndicats et des autres organisations ouvrières catholiques de ne pas la revendiquer avec nous et de ne pas forcer par celà même l'adhésion du gouvernement.

Aussi, assista-t-on à ce spectacle bizarre, et bien fait pour déconcerter qui n'est pas habitué aux coups de théâtre de la politique : quelques mois avant ces élections de 1912 où l'opposition unie présentait l'instruction obligatoire comme une des principales « planches » de sa « plate-forme », comme une des choses par où sa politique différait le plus abolument de celle de la majorité, on vit le ministère Schollaert déposer un projet de loi établissant l'instruction obligatoire de 6 à 14 ans, et toute la droite (à l'exception de M. Woeste), s'y rallier avec enthousiasme, alors que la veille elle comptait une grosse majorité d'adversaires de la « contrainte scolaire ».

Mais le projet Schollaert établissait un régime tellement favorable aux écoles cléricales, livrait si absolument les pères de famille à la pression du patron, du châtelain et du curé, visait si effrontément à la destruction de l'enseignement public et au monopole ecclésiastique, que son dépôt provoqua un véritable soulèvement de l'opinion publique et que M. Schollaert quitta le pouvoir.

On sait que les élections de 1912 furent un triomphe inattendu pour le parti clérical. Nous n'avons pas à dire ici pour quelles raisons, ni à la suite de quelles circonstances. Constatons seulement que le renforcement de la majorité eut pour résultat d'exalter jusqu'à la frénésie l'enthousiasme et l'esprit sectaire de cette partie de la droite que nous appelons communément le banc des enragés, et que d'autres raillent plus discrètement en la désignant sous ce nom : le « groupe des hommes d'état ».

« Les hommes d'état » donc, ont entrainé derrière eux le parti tout entier, et notamment le premier ministre de Broqueville, qui les suit en déplorant leur sottise, mais qui n'ose guère leur résister. C'est eux qui lui ont dicté cette conduite aveuglément intransigeante qui a déchaîné la grève générale et l'a amené à faire après les concessions qu'il n'osait faire avant. Les « hommes d'état » ont exigé aussi le dépôt d'un nouveau projet scolaire, reproduisant la substance de l'ancien, et le gouvernement leur a encore obéi ; le projet Schollaert est résuscité sous le nom de projet Poullet.

En voici les grandes lignes :

L'enseignement est rendu obligatoire pour tous les enfants de 6 à 14 ans.

Il est donné soit directement par les soins des parents, chez eux ou dans quelqu'institution absolument privée, soit par les soins d'une école soumise à l'inspection de l'état.

L'enseignement comporte quatre degrés d'études. Dans les trois premiers, on enseigne les connaissances générales du programme primaire : dans le quatrième, les études ont une orientation professionnelle. Les écoles sont ou communales, ou adoptées par les commnnes, ou libres. Toutes reçoivent les mêmes subsides de l'état.

Les écoles libres s'administrent, organisent les études, choisissent leurs manuels et leurs méthodes d'éducation comme elles l'entendent sans aucune ingérence des pouvoirs publics. L'état n'a vis-à-vis d'elles que le droit d'inspection. Il se borne à constater si toutes les matières du programme officiel y sont enseignées.

Les communes ne peuvent établir ni réfectoires scolaires ni vestiaires, ni colonies de vacances, sans autorisation du Gouvernement. Celle-ci est subordonnée à cette condition que tous les enfants profiteront également de ces institutions quelque soit l'école, libre ou officielle, qu'ils fréquentent.

Enfin un barême officiel de traitement est établi pour tous les instituteurs, pour ceux de l'enseignement libre comme pour ceux de l'enseignement public. Toutefois, les congréganistes pourront être payés à un taux moins élevé.

Ce projet a suscité chez nous une émotion profonde que l'on ne peut comprendre qu'à la condition de l'étudier par le détail. Il est plein d'embuches et de chausses-trappes. Il est savamment combiné d'abord pour réduire au minimum les avantages de l'obligation scolaire elle-même, ensuite, et surtout, pour ruiner l'enseignement laïque, pour rendre à l'église dans la plus grande partie du pays le monopole de fait des études, pour en écarter tout contrôle toute influence profane, pour que le clergé puisse façonner à l'aise des cerveaux soumis à son autorité, puisse préparer à l'école ceux qui peupleront plus tard les les patronages et les syndicats jaunes.

Je m'efforcerai de le montrer dans un prochain article.

(A suivre.)

(Bruxelles.) L. de BROUCKÈRE.

AVIS DE L'ADMINISTRATION

Tous les mandats doivent être faits au nom de COMPÈRE-MOREL, Administeur de la Revue, 8, Cité Rougemont, Paris.

A partir du 1er Mars, nous publierons régulièrement des Statistiques, des Documents, et donnerons des Renseignements et Bilans concernant les exploitations capitalistes.

A la veille de l'inauguration officielle du monument élevé à « la généreuse » Madame Boucicaut — qu'est déjà allé saluer notre Sous-Secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, retour de Pau — nous croyons devoir détacher du volume actuellement sous presse de notre ami Jules GUESDE(1) les deux articles suivants du Socialiste *de 1887 qui faisaient à l'avance justice de la statue et de la* statufiée *de demain :*

LES

Libéralités Boucicaut

Toute la presse est pleine — à en déborder — des legs et des louanges de Madame Boucicaut, la propriétaire du *Bon Marché*, décédée à Cannes dans sa soixante-dixième année.

Ces legs vont, pour 16 millions, aux employés actuels des grands magasins de la Rue du Bac, pour une dizaine de millions à une série d'œuvres de bienfaisance, voire de malfaisance, comme les cultes reconnus, et pour le reste, déduction faite de la part des parents et amis, à l'Assistance Publique, pour la fondation d'un hôpital..... Boucicaut.

Et les feuilles, grandes et petites, à 5, à 10, et à 15 centimes, de ne plus se posséder devant tout cet or répandu à droite et à gauche et d'éclater en admiration pour la « noble femme », pour la « bourgeoise philanthropique » qui a « tant fait pour l'humanité ».

« Si la fortune acquise est une belle chose — écrit le plus vendu des journaux — 950.000 exemplaires par jour, consultez l'affiche sur tous les murs — quelle chose plus belle que le détachement de la fortune ! » Et il ne parle rien moins que d'un « monument à couvrir chaque année des fleurs les plus rares ».

C'est tout simplement grotesque. Car enfin, « ce détachement de la fortune » devant lequel on se roule dans les postures les plus japonaises, a consisté, pour Madame Boucicaut, à se détacher de ses millions alors que ses millions se détachaient d'elle avec la vie. Ce qui se passe tous les jours avec quiconque trépasse et ne fait pas, que je sache, enterrer avec lui ce qu'il peut posséder. Abandonner aux autres ce qu'on ne peut emporter, le beau mérite, vraiment !

---

(1) **ÇA et LA,** chez Marcel Rivière, 31, Rue Jacob, et aux Bureaux de la Revue, 3 fr. 50.

Quant à ceux qui, moins divagants, exaltent surtout l'usage fait par la défunte des richesses dont elle ne pouvait plus user personnellement, nous leur répondrons : oui, en restituant sous forme de donations ou de charités, à ses trois mille salariés des deux sexes du *Bon Marché*, une partie de ce qu'elle avait acquis légalement — sinon légitimement — sur leur dos, Madame Boucicaut a fait œuvre de justice, mais incomplète.

Car non seulement les seize millions dont elle a disposé en faveur de son personnel, mais les trente, mais les quarante qu'elle laisse à qui bon lui semble, sont le produit d'un travail qui n'est pas le sien.

Ils procèdent d'un triple prélèvement :

1° Sur les producteurs des marchandises ayant passé par le *Bon Marché;*

2° Sur les consommateurs ou acheteurs de ces marchandises ;

3° Sur les employés à la distribution ou à la vente.

A la source de cette colossale fortune qui retourne en partie — par un acte de bon plaisir — à ces derniers, il y a ces trois genres de vols, tout ce qu'il y a de plus légaux, je le reconnais, mais qui n'en représentent pas moins des années de misère, de faim, la mort lente, pour des milliers d'ouvriers et d'ouvrières réduits au salaire de famine. Ceux-là et celles-là, tisseurs, couturières, piqueuses, tourneurs et peintres, la main-d'œuvre anonyme en un mot, qui ne compte pas plus que la houille ou la vapeur, et dont les souffrances sont au fond de la prospérité d'un *Bon Marché*, n'ont pas, n'auront pas eu la moindre part à la réparation finale, à la compensation posthume.

C'est de leurs peines, de l'usure de leurs muscles, de leur existence sacrifiée jour par jour, heure par heure, goutte à goutte, qu'ont été fabriqués les prodigieux bénéfices dont l'oisiveté d'une Boucicaut a pu faire les largesses qui attachent à son char mortuaire les Halanzier pour les Artistes Dramatiques, les Bouguereau pour les Peintres et Sculpteurs, les Colmet-d'Aage pour les Musiciens et autres « couchés sur le beau testament ».

Et c'est l'entretenue pendant soixante dix années de tout ce prolétariat au ventre creux que le chœur des plumitifs voue à la reconnaissance publique, alors que non seulement ce qu'elle lègue, mais ce qu'elle a consommé sa longue vie durant, et ses chevaux, et ses voitures, et ses maisons de Cannes, de Bellevue, et de Fontenay, et ses Fromenlin, et ses Courbet, tout, jusqu'aux débordements de son inavouable fils, lui a été payé par le travail exploité des uns et la prostitution obligatoire des autres !

La seule morale à tirer des « libéralités » Boucicaut, c'est l'extrême productivité du travail humain associé et organisé. Ces millions issus de la concentration commerciale que réalise un *Bon Marché* sont le plus éclatant témoignagne de la large vie que chacun sera en mesure de vivre lorsque — l'industrie et le commerce socialisés — au lieu d'aller s'accumuler dans une caisse individuelle pour n'en sortir qu'à la mort du ou de la capitaliste, les produits, répartis au fur et à mesure de leur production entre tous les producteurs, pourront, sans aumône, de droit, être consommés par eux.

ENCORE LA BOUCICAUT

J'ai indiqué il y a quinze jours la grande leçon qui se dégage des cent cinquante millions que la Boucicaut a dû rendre en rendant l'âme — et auxquels, pour être complet, il convient d'ajouter les quinze ou vingt millions qu'elle a pu consommer de son vivant : c'est l'immensité des résultats obtenus — et à obtenir — de l'organisation du travail divisé et centralisé.

Mais puisque, passant, sans le voir, à côté de cet argument décisif en faveur de la *production et de la distribution des produits par la société*, on s'obstine à célébrer le cœur, la bonté, et autres viscères ou vertus de la défunte propriétaire du *Bon Marché* ; puisque l'idée d'une statue à édifier à « une fortune aussi bien acquise que bien employée » gagne du terrain et est qualifiée « d'acte de moralisation sociale », il me faut revenir, par le détail, sur la genèse ou l'origine de cette « richesse née du travail et de l'épargne », comme on le rabâche à l'envie.

Zola, dans son *Bonheur des Dames*, a dépeint une des sources du fleuve d'or que roulent les grands magasins. Il a montré la petite boutique d'autrefois minée jusqu'à sauter par cette concurrence irrésistible et écrasant sous ses ruines des familles entières par milliers. Suicide des uns, faillite des autres, et les survivants annexés par le vainqueur, attelés à son char de triomphe — ou à ses divers *rayons*.

Mais ce n'est pas ce côté de la question qu'il me convient aujourd'hui de mettre en lumière, les victimes de cette lutte entre commerçants ne nous intéressant d'ailleurs pas outre mesure. Que les petits voleurs soient volés par les gros, loin de nous

en plaindre nous nous en féliciterions plutôt, l'œuvre de la restitution ou de la socialisation se trouvant simplifiée — et rapprochée — d'autant.

Je passerai également sur cette autre source des millions Boucicaut que représente le profit réalisé sur le nombreux personnel des deux sexes d'un *Bon Marché*. Non pas que je considère les legs variant de 1000 à 10,000 francs comme une réparation suffisante. Combien d'employés — comme celui dont on trouvera plus loiu la lettre navrante et indignée — renvoyés pour une cause ou pour une autre, n'auront pas eu la moindre part à cette libéralité d'outre-tombe ! Chevaux crevés dans cette course au Pactole, ils ont gagné pour le maître — ou pour la maîtresse — le grand prix, sans échapper pour cela à l'abattoir de la faim. Mais outre que leur nombre est relativement restreint, tout le temps où ils ont courru, à l'écurie Boucicaut, parait-il, l'avoine était de meilleure qualité et en plus grande abondance qu'ailleurs.

Où il faut s'arrêter — parce qu'elle est le principal facteur de ce coffre-fort transformé en arche sainte — c'est à la somme de travail non payé on volé aux travailleurs de tout sexe et de tout âge qui constitue l'épargne d'une Boucicaut.

Ce qu'il y a en effet, au fond de ces profits accumulés, c'est l'insuffisance accumulée des salaires. L'action des grands magasins comme le *Bon Marché* a été, sur le prix de la main-d'œuvre, déprimante au-delà de toute expression.

Non seulement les Boucicaut et autres Jaluzot ont fait travailler au rabais à la campagne, dans les *ouvroirs* religieux ou laïques, et jusque dans les prisons ; mais, sous prétexte d'ouvrage continu et garanti, ils ont, de moins en moins, rétribué leurs ouvriers et ouvrières libres. Et comme sur le marché du travail comme sur tous les marchés, *les cours sont faits par les gros acheteurs ou consommateurs*, cet avilissement des salaires ou des façons n'a pas tardé à se généraliser, à s'étendre, de la partie de la corporation achetée ou occupée par les *bon-marchistes*, à toute la corporation.

C'est le travail féminin, surtout, qui a souffert de cette surexploitation, nourrissant de moins en moins les martyres de jour et de nuit de l'aiguille ou de la machine à coudre. Et lorsque je lisais l'autre dimanche dans le *Gil Blas*, sous la signature Colombine, une invitation aux femmes « à voter et à souscrire pour la statue féminine de Madame Boucicaut », je me demandais où M. Henry Fouquier avait la tête.

Mais malheureux, cette Madame Boucicaut que vous poussez à « honorer comme le type abstrait de la femme de foyer », a plus éteint de foyers domestiques qu'elle n'a compté de jours, les vidant par la misère, par l'impossibilité de vivre en travaillant, au profit de la fosse commune ou du irottoir ! Elle a été, dans un but de lucre ou de gain, le bourreau de son sexe, acheminé par elle, pour cet argent qui vous monte au cerveau et vous fait délirer, vers l'hôpital, le cimetière et le lupanar !

Comme ces vampires de la fable d'autant plus frais qu'ils avaient bu plus de sang jeune, le capital qu'elle laisse et qui constitue tous ses titres à votre admiration, est fait de la chair consommée vivante de plusieurs générations. Il est fait des tortures d'enfants de sept ans, de l'anémie et de la prostitution des vierges, des larmes et de l'agonie des mères tuées à la peine.

Et c'est pourquoi non seulement les socialistes, mais tous ceux et toutes celles qui ont encore quelque chose qui bat sous la mamelle gauche, maudiront ce capital assassin et la goule qui va s'y tailler une statue.

Jules GUESDE,

Mémento. — Chez Marcel Rivière : *Marchand de Folie* par L. et M. Bonneff, prix 2 fr. *L'Organisation du Surmenage*, par Pouget 0 fr. 75. *La Concentration capitaliste en France,* par Compère-Morel, 0 fr. 75. *La Fraction Social-Démocrate dans la Troisième Douma,* par Stiekloff, 0 fr. 75.



AU JOUR LE JOUR

L'alliance au rabais

Le fameux « scandale Poutiloff » dénoncé par des journaux français russophiles, n'était, nous dit-on, qu'un chantage exercé sur le Creusot par nos chers et bons alliés.

Voici maintenant que le *Temps* en révèle un autre. Malgré les « propositions très étudiées » faites au gouvernement russe par le syndicat français des fabricants de matériel pour voies ferrées, — et malgré « qu'une partie des commandes paraisse devoir être réservée à l'industrie française » ledit gouvernement n'en a pas moins demandé à des maisons *Anglaise* et *Allemande* les 1900 aiguillages et les 14.000 pièces de rails de raccordement dont il avait besoin.

Pis encore :

« *Quant au syndicat français, on évite tous pourparlers avec lui* » *(textuel)*.

Voilà, bons gogos non moins patriotes que souscripteurs d'emprunts, ce que vos bons alliés font de votre bonne galette. Mais que ces messieurs du « syndicat français » baissent un peu leurs prix.... et peut-être alors le Petit Père se souviendra des obligations que lui impose moralement la susdite alliance !

***

Internationalisme fiscal

Les dirigeants italiens sont très pressés d'argent pour accroître leurs dépenses militaires....

Les nôtres aussi !

Ils se flattent d'avoir découvert un système d'impôts nouveaux « qui n'atteindra pas les classes laborieuses »...

Les nôtres aussi !

« Les journaux officieux » écrit le *Temps* « s'attachent à prouver que ces impôts ne toucheront pas le peuple »...

Les nôtres aussi.... et le *Temps*, tout le premier !

« Les socialistes, ajoute ce journal, font observer que tout impôt se répartit inévitablement sur la masse ouvrière ; même les impôts de luxe retombent sur les petits, par suite des incidences inévitables »...

Nons aussi, nous disons cela !

Ainsi, que ce soir ailleurs ou chez nous, dans un royaume ou dans une république, c'est partout la même politique adoptée par les gouvernements la même critique socialiste exercée contre eux, parce que c'est partout le même capitalisme qui règne, avec ses conséquences partout identiques reproduisant des situations exactement pareilles.

Partout aussi, nécessairement, c'est le même problème économique qui se trouve posé pour tous les Travailleurs appelant partout la même solution *la transformation de la propriété capitaliste privée en propriété collective et sociale.*

***

Les Loriquets du Bloc

M. Aulard est peut-être excessivement érudit. Mais il est loin quand même de tout savoir.

Ceci dit sans la moindre pensée de l'humilier : les plus grands savants eux-mêmes avouent sans difficulté leur ignorance de certaines choses.

Seulement, il nous semble que parfois l'honorable universitaire puise des renseignements à des sources plutôt suspectes.

Ainsi, quand il écrit dans la *Dépêche* de Toulouse : « Le plus militaire de nos nationalistes est moins déférent envers un général que ne l'est, en Allemagne, le plus antimilitariste des socialistes », on est tenté de croire aussitôt qu'il étudie l'Allemagne contemporaine dans les journaux tels que la *Patrie*, la *Presse* ou la *Liberté* — tout comme ces prétendus libre-penseurs qui cherchent l'histoire du christianisme dans des pamphlets anticléricaux du genre de la *Lanterne de Boquillon*, ou encore comme ces soi-disant libéraux qui s'inspirent de la *Libre Parole* pour juger M. Aulard, ses élèves, ses disciples et les francs-maçons.

Le *Temps* se réjouit de la phrase citée. Il la monte en épingle de cravate ; il l'encadre précieusement en tête d'une colonne de sa première page, dans son numéro daté du vendredi 16 janvier. Gageons qu'un de ces jours, sous les auspices dudit journal — et peut être, qui sait ? sous la présidence de M. André Tardieu — nous apprendrons l'organisation d'une conférence à l'Hôtel des Sociétés Savantes, sur ce sujet plus ou moins inédit :

Douze preuves — et même treize à la douzaine — **de l'inexistence de Karl Liebknecht.**

Après cela, le *Temps* sera venu le mieux du monde à nous traiter de Loriquets.

Paul GRADOS.



Une Atteinte au droit de Grève

Les batailles économiques que se livrent patrons et ouvriers, sous la forme de grèves et de lock'outs, deviennent de plus en plus acharnées, sont de plus en plus préjudiciables aux adversaires aux prises et à l'ensemble de la société, à mesure que de chaque côté les organismes de lutte — les syndicats ouvriers et patronaux — augmentent la puissance de leurs armes.

Les travailleurs. plus conscients de leur sort misérable, résistent jusqu'à la dernière extrémité dans l'espoir de faire triompher leurs revendications. Les patrons, souvent mieux organisés, ne veulent pas céder, surtout parce qu'ils craignent l'effet moral d'une victoire ouvrière. Les conflits s'éternisent, les grévistes sont plongés dans une profonde détresse.

En Belgique, de uombreuses grèves ont éclaté, il y a quelques années, dans des industries où les ouvriers, affreusement exploités, n'avaient pas ou presque d'organisation. Malgré des efforts incalculables, les avantages étaient restreints, lorsque ce n'était pas la défaite.

Emu par une telle situation, le regretté Hector Denis avait proposé l'institution de commissions de conciliation, dont le rôle aurait été — dans son esprit — d'obliger les patrons intraitables à se mettre en rapport avec leurs malheureuses victimes.

Mais les syndicats ayant acquis quelque force, n'avaient pas confiance. Ils craignaient que les commissions de conciliation se retournent contre eux et qu'elles soient des instruments aux mains du pouvoir pour entraver l'action des grèves. Ils avaient d'ailleurs, pour renforcer cette opinion, l'exemple de l'Angleterre, où tous les syndicats se plaignaient de ce que des institutions analogues ne leur avaient apporté que des désillusions. Un Congrès syndical refusa d'adhérer à la proposition.

Mais, dequis quatre ou cinq ans, les syndicats belges ont fait de rapides progrès, non seulement en effectifs, mais surtout en organisation intérieure et en esprit méthodique. Si chacun d'eux n'est pas encore arrivé, comme en Allemagne, à pouvoir supporter seul les charges de ses conflits les plus importants — et cela tient surtout à l'exiguité du pays — un large esprit de solidarité supplée à cet inconvénient.

Il ne s'est prodnit aucun conflit important, dans ces derniers temps sans que des sommes considérables n'aient été souscrites en faveur des ouvriers sur la brèche. Pour ne citer que quelques exemples, 130.000 francs ont été recueillis pour 500 papetiers de Turnhout, 170.000 pour 2.000 carriers d'Ecaussines, près de 200.000 francs pour 1.200 carrossiers lock'outés en 1913.

Les ouvriers résistent avec acharnement. Les papetiers ont lutté pendant 7 mois, les carriers pendant 8 mois, les carrossiers pendant 4 mois. Les ouvriers sont parfois battus encore, comme ce fut le cas pour les papetiers et les carrossiers, mais leur défaite coûte souvent plus cher aux capitalistes que s'ils avaient été victorieux. Non seulement l'industrie impliquée subit une crise profonde dont elle ne se relève que difficilement, mais les industries connexes souffrent également et les répercussions se font sentir plus loin qu'on ne pourrait le supposer.

Aussi les classes dirigeantes, qui ne s'émouvaient guère lorsque les ouvriers seuls étaient sérieusement atteints par les grèves, commencent-elles à s'inquiéter. L'article 310 qui protège si bien la fameuse « liberté du travail » et dont on étend toujours la portée, n'est plus une garantie suffisante.

Les mois de prison, infligés pour un geste, pour un regard, sur la simple dénonciation mensongère d'un supplanteur, ne suffisent plus pour briser l'élan des grévistes.

Il faut autre chose. Cette « autre chose », le ministre belge « du Travail », M. Hubert, connu par son hostilité à l'égard de la classe ouvrière, vient de la trouver : c'est l'institution de commissions de conciliation, ou plus précisément, de « commissions des conflits du travail », c'est-à-dire la solution d'Hector Denis, mais revue, corrigée et adaptée aux intérêts capitalistes.

Toutefois, les commissions de conciliation, si elles sont susceptibles d'abréger les grèves ou même de les empêcher d'éclater n'ont aucun pouvoir pour arrêter les grèves que les ouvriers veulent prolonger et qui sont justement les plus préjudiciables aux patrons. Comme ces grèves ne persistent le plus souvent que grâce au soutien des ouvriers des autres industries, il fallait interdire cet appui si efficace.

Le projet de M. Hubert s'y emploie sans détour et pour cela il s'intitule : « Projet sur l'institution des Commissions des conflits du travail et l'intervention des tiers dans les grèves et les renvois collectifs (lock-out) ».

Ce ministre ultra-réactionnaire a composé sous ce titre un chef-d'œuvre de cynisme, dont le caractère agressif reflète précisément l'état d'âme des



bourgeois de ce temps. C'est à ce point de vue surtout que je vais examiner les principales dispositions du projet.

***

L'exposé des motifs est surtout caractéristique. Si l'on songe à intervenir, ce n'est pas parce que de nombreuses familles risquent d'être sans pain pendant les grèves, ce n'est même pas tant parce que des industriels englobés dans les conflits subissent des pertes, mais parce que « les conflits graves affectent souvent d'une manière fort sensible, bien qu'indirecte, un certain nombre de branches de production et, en tout cas, ne laissent pas de créer dans le pays un état de malaise éminemment nuisible à la bonne marche des affaires ».

Pour mettre ordre à cela, l'auteur ne demanderait pas mieux que d'imposer l'arbitrage obligatoire. Mais il s'y refuse, dit-il, pour deux raisons. La première, « c'est que cette mesure entraînerait logiquement le rétablissement du délit de coalition » tandis que « la grève ou le lock-out est la conséquence forcée du régime du libre contrat du travail... et en bonne logique inséparable de ce régime ».

La seconde, c'est que « si un conflit englobait une dizaine de milliers d'ouvriers.... refusant de s'incliner devant la décision des arbitres, les emprisonner serait à toute évidence matériellement impossible ».

Je crois que le ministre belge aurait pu donner sa deuxième raison la première, car il n'est pas douteux que s'il reconnaît que le droit de coalition ne doit pas être enlevé à la classe ouvrière, c'est précisément parce qu'il est « matériellement impossible » de mettre à la raison tous ceux qui veulent le défendre. Cet aveu d'un des ministres les plus réactionnaires d'Europe, est précieux à retenir. Il montre que les capitalistes ont enfin compris que les prolétaires ne peuvent plus être réduits à merci et qu'il est « matériellement impossible » d'acclimater dans nos pays l'arbitrage obligatoire au moyen duquel on ligote les travailleurs australiens. C'est un résultat important de l'organisation syndicale.

Donc, M. Hubert se rabat sur des « Commissions des conflits du travail », qui interviendront à titre conciliateur, mais qui pourront rendre des sentences arbitrales à la demande des parties et qui dans tous les cas donneront un avis motivé sur le différend.

Au premier abord, ces Commissions semblent être destinées à jouer un rôle utile. Il n'est pas obligatoire de s'adresser à elles ; donc, les ouvriers qui croient avoir intérêt à s'en passer peuvent les ignorer. Elles ne se dressent pas en juges ; elles ont seulement pour mission de trouver un terrain d'entente pour les deux parties.

Elles ne rendront un arbitrage que si on le leur demande de commun accord. On ne pourrait guère désirer mieux.... s'il n'y avait pas sa dernière fonction : rendre un avis motivé si elle n'a pu réaliser l'entente entre ouvriers et patrons.

Or, il est bien certain que chaque fois que la Commission sera mise en action, elle demandera à fonctionner comme arbitre si sa première intervention a été stérile. Si les ouvriers acceptent, ils sont exposés à devoir se soumettre à un arbitrage qni peut les léser. S'ils refusent, la Commission dira et publiera à quelles conditions le travail aurait dû être repris « à son avis » et alors, dans quelle situation seront-ils pour continuer la grève lorsque toute la presse — et on peut être assuré qu'elle n'y manquera pas — aura répété qu'ils ont tort ?

Ils devront se soumettre comme s'il y avait eu arbitrage et on peut dire qu'en fait, les commissions des conflits sont des commissions d'arbitrage.

On pourrait objecter que les aléas sont égaux pour les patrons et ouvriers, et que l'avis peut aussi bien être favorable à ceux-ci qu'à ceux-là. Il suffira, pour être édifié à ce sujet, de savoir comment sont composées les Commissions, mais nous y reviendrons lorsque nous examinerons le texte même du projet.

***

Au moins, pourrait-on dire que les ouvriers peuvent éviter tous ces inconvénients en ne s'adressant pas aux Commissions de conciliation?

Ce serait assurément le moyen le plus sûr. Mais alors la loi serait lettre-morte et à quoi aurait-il servi que nos dirigeants prissent la peine de l'élaborer ? M. Hubert a prévu le cas et a trouvé un moyen machiavélique pour y parer.

Il interdit à des tiers, sous peine d'amende, d'intervenir par des dons, des collectes, des prêts, etc., en faveur des grévistes qui n'ont pas eu recours à la Commission des conflits du travail, ou qui ne se sont pas prêtés à l'arbitrage.

« Il ne faut pas oublier, dit-il, que prêter assistance à des grévistes, c'est, qu'on le veuille ou non, prendre fait et cause contre leur patron, c'est s'ingérer dans les affaires de celui-ci... Il pourrait plaire à quelques personnes fortunées de soutenir indéfiniment les grévistes. Serait-il admissible, serait-il tolérable que par leurs agissements, elles acculent à la ruine l'industriel dont il s'agit ? »



Ce tartufe a remarqué que les contributions ouvrières ont conduit plus d'une grève à la victoire ; il veut empêcher que ce fait se renouvelle et pour cela il veut faire condamner d'une amende de 25 à 500 francs tous ceux qui soutiennent les grévistes et il nous présente ces « délinquants » comme des millionnaires qui voudraient ruiner leurs congénères. Farceur ! Chacun sait que les travailleurs en lutte sont toujours soutenus par leurs frères aussi exploités et on ne voit jamais de patron pousser la fièvre de la concurrence jusqu'à indemniser des grévistes pour abattre un confrère.

Mais l'amende ne semble pas encore une garantie suffisante à notre auteur, et comme on ne peut songer à la prison (elles deviendraient trop petites), il a pensé a faire payer des dommages-intérêts par ceux qu'il appelle « les excitateurs à la grève ».

N'est-ce pas rendre la conciliation obligatoire dans la plupart des cas et surtout dans les conflits importants? Et comme nous avons vu que ces Commissions sont en fait des Commissions d'arbitrage, le projet en arrive à instituer l'arbitrage obligatoire dont M. Hubert se déclarait adversaire en débntant. Aussi reçoit-il l'accueil qu'il mérite dans les rangs ouvriers.

Nous verrons d'autres dangers encore en examinant les articles.

(A Suivre). (Bruxelles) Léon DELSINNE.

Mouvement Syndical International

L'agenda du Bâtiment

Le réel progrès, non pas au point de vue du nombre, mais au point de vue de l'organisation intérieure de la Fédération du Bâtiment, se manifeste visiblement par ce petit agenda de 1914 qui contient une infinité de choses pratiques et instructives. C'est, pour ainsi dire, un manuel du parfait militant.

Ce que nous apprécions particulièrement ce sont les stastistiques, encore incomplètes il est vrai, mais de plus en plus perfectionnées quand même, sur les mouvements de grèves, sur les salaires et la journée de travail.

Nous voudrions seulement que désormais, au lieu de juxtaposer les chiffres, on les additionnât. C'est un travail fastidieux , mais dont le résultat permet seul d'utiliser ces stastistiques pour la propagande, en même temps que de se rendre compte de l'efficacité de l'action syndicale. Nous nous sommes donnés la peine de faire ce travail nous-mêmes et voici les résultats que nous avons trouvés.

En 1913, il s'est produit 103 mouvements du Bâtiments auxquels la fédération a donné son appui ; ces 103 mouvements ont englobé 15861 ouvriers.

Pour une grève le nombre de grévistes n'est pas indiqué

Quatre grèves comprenant 324 ouvriers étaient encore en cours.

Onze mouvements comprenant 1290 ouvriers se sont terminés sans grève,

Dix neuf grèves avec 2439 ouvriers se sont terminées par un échec.

Soixante neuf grèves comprenant 9.697 ouvriers se sont terminées avec succès partiel ou complet.

Les 14247 ouvriers ayant participé aux 88 grèves terminées ont chomé ensemble 868, 832 jours ce qui fait 61 journées de grève en moyenne par gréviste. C'est formidable. D'après la stastisque officielle, la moyenne générale oscillait ces deruières années entre 16 et 20 jours. Cela démontre combien les luttes, surtout cette longue et épuisante grève des travaux publics à Paris, ont été âpres.

Et voici le résultat de ces grèves et mouvements sans grèves.

Nous avons dû éliminer 18 grèves comprenant 211 ouvriers dont le résultat, n'était pas suffisamment indiqué ou qui se sont terminées par des avantages autres qu'une augmentation de salaires ou une diminution de la journée de travail. Nous avons, néanmcins, pris des renseignements supplémentaires sur quelques-unes de ces grèves. Ont obtenu une augmentation de salaires : 9.357 ouvriers, à savoir 64.662 fr. 09 par semaine ou 6 fr. 91 en moyenne par ouvrier et par semaine.

C'est très beau. Il faut noter la précarité de certains succès portant surtout sur les travaux publics.

4271 ouvriers ont obtenu une diminution des heures de travail de 40.026 heures par semaine. ou de 9 h. 1/2 par ouvrier et par semaine.

C'est merveilleux.

Mais nous allons voir combien il reste encore à faire sur ce terrain. La journée de travail était de 9 heures dans 2 localités ; de 10h. dans 73 ; de 10h. 1/2 dans 8 ; de 11 h. dans 40 de 11 h. 1/2 dans 8 ; de 12h. dans 23 localités. A Paris même, la majorité de la corporation travaille encore 10 heures et seulement quelques métiers travaillent 9 heures.

Prenons les salaires de quelques métiers typiques. Voici par corporation le nombre de localités



dans lesquelles était en usage le prix de l'heure *en centimes* indiqué au-dessus de chaque colonne :

(Prix de l'heure en centimes)	20 à 29	30 à 39	40 à 49	50 à 59	60 à 69	70 à 79	80 à 89	90 à 99	100 et plus
Charpentiers . . .		3	25	60	37	11	6	2	1
Maçons, Plâtriers.		2	18	58	41	9	5	7	2
Aides - Maçons (plâtriers). . . .	7	47	63	11	3	1			
Terrassiers	4	29	78	23	6	4	2		
Peintres		3	28	66	29	7	5		
Tailleurs de Pierres.		3	21	44	41	15	2		6

Ce sont là des chiffres suggestifs.

* * *

Le cas Merrheim

« Paris, le 12 janvier 1914.

« Au Secrétariat de la Fédération des Métaux,

« L'adhérent Merrheim secrétaire fédéral, qui faisait partie de notre organisation, a été l'objet d'une décision d'exclusion par notre Assemblée générale du 11 janvier 1914.

« L'Assemblée générale m'a donné mandat de vous aviser *de mettre en demeure Merrheim de quitter son poste de secrétaire fédéral.*

« *Ceci en vertu de l'autonomie donnée par la charte confédérale en ce qui concerne les règlements et décisions d'ordre intérieur des organisations.*

« *Par suite,* Merrheim, objet d'une décision d'exclusion et n'étant plus, en conséquence, confédéré, *se trouve dans l'impossibilité de garder sa fonction.*

Par mandat,

Le Secrétaire, INGWEILER ».

Tel est le texte de la lettre par laquelle la Fédération des Métaux, qui avait réélu Merrheim à son dernier Congrès par 136 contre 2 voix, fut avisé que que son secrétaire fédéral était révoqué de ses fonctions en vertu d'une décision d'un syndicat.

Et voilà le cas Merrheim.

Nous nous trompons. Ce n'est pas le cas Merrheim, c'est le cas de l'autonomie syndicale.

Car il y avait déjà beaucoup trop de cas Merrheim.

Ainsi la fédération du Bâtiment décida, à son congrès de Saint Etienne, de supprimer l'article de ses statuts ne permettant pas la rééligibilité de ses fonctionnaires. Le mandat de deux secrétaires fédéraux, Péricat et Clément, venant à expiration et les deux syndicats auxquels ceux-ci appartenaient ayant exprimée l'intention de leur interdire — parfaitement ! — d'être candidat, le Congrès de Bordeaux, précédant cette élection, exprima à l'unanimité le désir que ces deux camarades restassent en fonctions.

Mais les deux syndicats s'en moquèrent et la fédération, impuissante, dut s'incliner.

Et le cas des camarades typos, exclus de leur syndicat parce que candidats à l'élection du comité central ! Etc., etc.

La fédération des métaux ne pourra conserver le travailleur acharné, intelligent, qu'est Merrheim, qu'en violant l'autonomie syndicale ou, ce qui est la même chose, en sacrifiant le syndicat.

Car remarquez que Merrheim n'est pas membre de la fédération, mais membre d'un syndicat quelconque et comme tel il est inconnu à la fédération. En vertu de l'autonomie syndicale, la fédération est complètement désarmée pour protéger ses adhérents contre la décision d'une assemblée syndicale. Que celle-ci, composée d'une vingtaine d'individus, entraîne un lock-out formidable qui videra la caisse fédérale, mettra en fuite les adhérents et paralysera toute l'action de la Fédération, ou qu'elle exclut un homme tel que Merrheim, cette décision est toujours *légale.*

Et alors ?

Et alors rien ne sert de se lamenter sur tel *état d'esprit* ou telle *mentalité.* Tous ces cas Merrheim, et ils sont bien plus nombreux qu'on ne le suppose, ne se sout pas produits par suite d'une *mentalité regrettable*, mais en vertu d'un droit.

La vérité très simple, c'est que l'action collective d'une organisation devient fatalement impossible si chacun de ses membres — les individus dans le syndicat, les syndicats dans la fédération — conserve le droit de faire, envers et contre tous, ce que bon lui semble.

On a déjà enlevé ce droit aux individus dans les syndicats. Seulement on l'a laissé subsister, sous prétexte d'autonomie syndicale, pour les syndicats dans une fédération.

Cela pouvait aller tant que les fédérations n'étaient que des organismes d'entente. Mais aujourd'hui, heureusement, les fédérations deviennent de plus en plus des organismes d'action.

Et là, l'autonomie syndicale, absolue et infinie, devient un anachronisme dangereux.

Dans l'action, les intérêts de la collectivité doivent toujours primer les intérêts de l'individu. La collectivité doit toujours conserver le droit de veto contre les décisions d'un syndicat.

L'autonomie syndicale ne doit s'exercer qu'autant qu'elle ne va pas à l'encontre des intérêts et

des décisions de la collectivité. Ou alors, c'est l'anarchie et l'impuissance.

On va crier à la *tyrannie*.

Mais entre deux tyrannies, nous préférons la *tyrannie fédérale*. Sur celle-ci, la collectivité conserve tous ses droits. Tandis que l'autonomie syndicale est sans contrôle. C'est elle seule qui produit les cas Merrheim.

* * *

La lutte de classe dans l'Afrique du Sud

On se souvient de la lutte héroïque soutenue par les Boers du Transvaal contre l'Angleterre. C'était une lutte de paysans contre le grand capital minier.

Aujourd'hui, après la défaite, l'un des généraux des Boers, un riche paysan, Botha, celui qui mena jadis l'opposition contre le président Kruger, est à la tête du gouvernement de l'Afrique du Sud, devenue colonie anglaise. C'est la paix. La paix entre les paysans et le capital minier.

L'exploitation la plus éhontée des pauvres Hindous, Nègres, Chinois, règne sans conteste.

Au-dessus de ces esclaves, il y a une mince couche d'ouvriers européens, ouvriers qualifiés ou surveillants dans les mines du Rand.

Ce sont ces ouvriers-là, relativement bien payés, mais qui, avec leurs besoins plus développés, arrivent à peine à joindre des deux bouts, car la vie est extrêmement chère dans ce pays, ce sont ces ouvriers-là qui formèrent des syndicats et se constituèrent en un Parti du Travail.

Dans le Parlement, ils ne peuvent former qu'une petite minorité. Sur le terrain économique, ils se heurtent d'une part à l'ignorance de la masse des serfs de la mine et d'autre part à l'omnipotence du capital minier.

Le gouvernement qui, lors des premières luttes, semblait observer une certaine neutralite, s'est rangé résolument, férocement, sans scrupulè et sans réserve, du côté du capital minier.

C'est que les cheminots étaient entrés dans la bataille.

Dans ce pays aride, on doit importer des vivres et la vie, de même que les mines, dépendent entièrement des chemins de fer.

Et alors, sous les auspices de la *Libre Angleterre*, les travailleurs furent massacrés, emprisonnés. Maintenant, pour se débarrasser des *mauvaises têtes*, on déporte les leaders syndicalistes.

Comme en Russie.

La classe ouvrière anglaise, cela va de soi, proteste de la manière la plus véhémente contre ces procédés scandaleux.

Le gouvernement anglais répondra comme Ponce-Pilate. Car la colonie de l'Afrique du Sud a son autonomie complète. Donc, le capital minier,en se servant des Boers, peut faire ce que bon lui semble.

Et ces paysans se vengent maintenant de leur défaite contre le capital étranger sur ses ouvriers anglais.

Campbell Bannermann était bien malin lorsque, généreusement, il accordait aux Boers, l'autonomie, sous la férule du capital minier.

* * *

Les Grèves en France en 1912

La statistique des grèves, publiée par le Ministère du Travail, est incomplète et tendancieuse. Néanmoins, faute de toute autre statistique générale, nous sommes bien forcés, si nous voulons nous rendre compte — aussi imparfaitement soit-il — des résultats des luttes syndicales, de nous en servir, tout en faisant nos réserves.

Ces résultats, d'après la statistique officielle, sont intéressants sur bien des points. Il y a eu, en 1912, 116 grèves comprenant 267.627 grévistes. La stastistique officielle indique que ces grèves se sont terminées avec succès pour 6.78 pour 100 des grévistes, par une transaction pour 26.68 pour 100 et par un échec pour 66.54. Mais si nous examinons ce résultat extrêmement défavorable, nous constatons que la statistique comprend les 116.622 mineurs qui, au mois de mars, avaient fait une manifestation de 24 heures, manifestation qui, pour le Ministère du Travail, s'est terminée par un *échec*. C'est une pure plaisanterie.

Nous défalquons donc ces 116.622 mineurs, de même que la statistique ne compte et avec raison ni les chômeurs du 1er Mai, ni les chômeurs de la grève de protestation contre la guerre, car toutes ces manifestations n'étaient pas dirigées contre le patronat mais destinées à faire pression sur les Pouvoirs publics.

Pour nous rendre compte du développement de l'organisation syndicale, nous avons comparé les résultats de 1912 avec ceux des années précédentes. Nous nous sommes arrêtés à l'année de 1906, parce que l'année de 1906 marque un point culminant en même temps qu'un point de départ. Il y avaitdonc :

	Grèves	Grévistes
	—	—
1906	1.309	438.466
1907	1.275	197.961
1908	1.073	99.042
1909	1.025	167.492
1910	1.502	281.425
1911	1.471	230.646
1912	1.115	151.001

Nous voyons donc après 1906 un affaissement d'autant plus prononcé que les années de 1908 et 1909 étaient des années de crise économique. Ce n'est qu'en 1910 que le mouvement de grève, sous les auspices d'une situation économique favorable, reprend pour être refoulé bientôt par l'organisation patronale considérablement renforcée. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce fait important. Voici les résultats généraux de ces grèves :

PROPORTION POUR CENT

Années	Grèves			Grévistes		
	Succès	Transaction	Échec	Succès	Transaction	Échec
—	—	—	—	—	—	—
1906...........	21.27	41.23	37.50	7.10	57.77	35.13
1907...........	20.63	38.43	40.94	12.31	66.08	21.61
1908...........	17.24	30.20	52.56	20.33	47.05	32.62
1909...........	21.17	37.56	41.27	16.46	57.40	26.14
1910...........	20.44	39.88	39.68	11.01	40.37	48.62
1911...........	17.75	35.92	46.33	9.06	36.35	54.85
1912...........	17.29	34.23	48.48	12.00	47.29	40.71

Pour 1912 nous ne nous sommes pas servi des chiffres du Ministère du Travail, mais nous avons fait les calculs après la défalcation des 116,622 mineurs. Malgré cela, la proportion des échecs est inquiétante, surtout si nous prenons les trois dernières années. Cela indique une préparation insuffisante des grèves, de même qu'une organisation syndicale en défaut.

Quel est le nombre des grévistes, qui, par ces grèves, ont obtenu soit une augmentation des salaires, soit une diminution des heures de travail ? car c'est là l'important.

Nous nous bornons encore à reproduire les chiffres. Les voici :

	Augmentation des Salaires	Diminution des Heures de Travail
	—	—
1906......	233,241	80,445
1907......	90,161	15,615
1908......	45.710	11,168
1909......	77.583	18,089
1910......	96,599	19,136
1911......	73,540	9,090
1912......	53,476	9,709

Nous disons que ces chiffres sont inquiétants. Ils éclairent singulièrement ce qu'on a appelé la crise du syndicalisme.

1912 est une année très intéressante au point de vue des causes et des revendications principales des grèves. En effet, c'est la première fois en France que le nombre des grévistes réclamant une diminution du temps du travail ait été plus grand que le nombre des grévistes réclamant une augmentation des salaires. 144, 436 grévistes ont réclamé une diminution de la journée de travail, tandis que 88, 553 ont réclamé une augmentation des salaires. Le résultat a été, il est vrai, encore très inférieur ; néanmoins le fait en soi a son importance.

Enfin nous retenons encore un chiffre. Parmi les causes qui ont été l'objet des grèves se trouvent ce qu'on appelle des causes morales : demandes de réintégration d'ouvriers ou de contremaîtres renvoyés et demandes de renvoi. Pour une bonne part ce sont là des grèves provoquées à dessein par les patrons un moment qui leur paraît le plus propice pour briser ou réduire l'organisation syndicale. Eh bien, il y avait en 1912 encore 309 grèves de cette sorte avec 36, 698 grévistes. Aussi les unes se sont terminés par un échec pour les ouvriers dans une proportion de 54.9 pour 100, les autres dans une proportion mêmes de 79.4 pour 100.

La stastistique reproduit aussi les essais de conciliation dont 74 seulement, sur 169 différents en tout, ont abouti. C'est là un résultat plus que médiocre. D'ailleurs le recours à la conciliation ou à l'arbitrage est en diminution constante. Il a été de 15.14 pour 100 en 1912 contre 21.87 pour 100 pendant les dernières 10 années. Sur 60 refus 56 viennent des patrons....

La stastistique n'enregistre que 17 tentatives de conciliation avant toute cessation de travail — ce qui



est bien inférieur à la réalité, — dont 9 ont abouti. Nous ne parlons pas des 32 grèves, chiffre ridiculement inexact, qui se sont terminées par suite de l'intervention de l'organisation syndicale. Evidemment, les patrons, qui fournissent ces renseignements, ne veulent pas avouer qu'ils ont trait avec les syndicats. 37 grèves ont été terminés par la méditation de tierces personnes : préfets, maires, députés, etc.

Tels sont les résultats. Ils démontrent surtout la nécessité de renforcer l'organisation syndicale et de préparer d'une manière méthodique et prudente les mouvements de revendications.

Le Congrès de l'A. F. L.

Depuis des années, avant chaque Congrès de la grande organisation des Etats-Unis qu'est l'American Fédération of Labour, on nous annonce un changement profond, la chûte de Gompers son président, etc. Et après chaque Congrès on nous répète : ce vieux renard de Gompers a su, pour cette fois encore, se maintenir par ses procédés de bluff. Mais on le sent fortement ébranlé. Il est certain qu'il n'attendra pas le prochain Congrès pour se retirer.

Il s'agit bien de cela ! Que Gompers reste ou non, les organisations syndicales de l'Amérique du Nord, ne changeront pas pour cela leur constitution et leur tactique. Les organisations groupées dans l'A. F. L. comptent un peu plus de deux millions d'adhérents. En dehors d'elles, il y a encore plusieurs grandes organisations, telles les cinq organisations des employés de chemins de fer avec 330,000 adhérents, les maçons avec 82,000 adhérents, les trois fédérations des postiers avec 60,000 adhérents, les ouvriers municipaux au nombre de 39,000, les travailleurs de la chaussure groupant 22,000 adhérents, etc., outre une multitude d'organisations locales sans importance, y compris les *23,000 travailleurs industriels du Monde.* les *syndicalistes* à ce qu'ils disent eux-mêmes. Toutes ces organisations comptent environ un million d'adhérents. Mais ce ne sont guère toujours des divergences de tactique qui font que ces organisations restent en dehors de l'A. F. L.

Le plus clair du Congrès de Scattle, c'est qu'il n'y a rien de changé. L'opposition socialiste, qui voudrait moderniser ces organisations corporatistes et de *business*, s'est heurtée à la vieille routine. On a encore mangé du socialisme ; ce n'est pas Gompers cette fois-ci, mais quelques évêques qu'on a fait venir pour cela.

Leurs menaces, à peine déguisées, de créer des syndicats *chrétiens* si l'on s'égarait de la bonne voie, ont plutôt fait mauvaise impression.

L'opposition socialiste défendait surtout l'organisation d'industrie, contre le fédéralisme corporatiste. C'est là, surtout aux Etats-Unis, un excellent terrain.

Il est certain aussi que les organisations de l'A. F. L. sentent de plus en plus la nécessité d'une forte organisation politique. De là, la proposition de Berry, le président des typographes, de créer un parti du Travail à l'instar de ce qui existe en Angleterre, proposition qui fut rejetée à une forte majorité et d'ailleurs combattue par l'opposition socialiste.

Mentionnons encore l'intervention de Gompers, défendant la politique de M. Wilson, au Mexique, c'est-à-dire la guerre des trusts américains.

Tous ces errements sont naturels et inévitables dans ce pays de capitalisme outrancier mais sans un parti socialiste aussi fort et développé que son. ennemi.

Josef STEINER.

Mouvement Socialiste International

Le mouvement pour la sortie des Eglises et le parti socialiste allemand

Tous les partis allemands, hors le socialiste, sont plus ou moins confessionnels. Le centre incarne quasi officiellement, au point de vue politique, l'Eglise catholique. Les conservateurs sont presqu'aussi étroitement liés à l'orthodoxie protestante, les libéraux représentent assez exactoment le protestantisme dissident. Le parti populaire de l'Allemagne du Sud est plus difficile à cataloguer religieusement, à cause surtout du grand nombre de Juifs qui y adhèrent. Dans les rangs de la social-démocratie seule, on trouve des représentants de toutes les croyances chrétiennes ou non chrétiennes. Jusqu'ici le parti a systématiquement refusé de s'occuper de leurs croyances, de leur recommander quelqu'attitude philosophique ou théologique particulière, estimant qu'il a pour mission de grouper tous les prolétaires. Il est demeuré strictement fidèle à sa devise fameuse : *la religion est affaire privée.*

Ses membres conservent naturellement le droit de faire sous leur responsabilité personnelle telle propagande qu'il leur plaît pour ou contre telle église ou telle conception philosophique. Beaucoup sont d'ardents libres-penseurs et font une propagande rationaliste acharnée. Les plus actifs se sont groupés dans une association de « prolétaires libres-penseurs » et non contents de mener eux-mêmes le mouvement anti-religieux, ils veulent y entraîner le parti. L'article 6 du programme, disent-ils, qui contient la maxime : « La religion est affaire privée « ne vise qne les rapports de l'Etat et des Eglises. Il stipule simplement que le *pouvoir* doit rester neutre en cette matière. Mais le parti doit-il faire de même ? Non, à les en croire. Le prolétariat doit prendre position contre les « superstitions anciennes ». Une proposition en ce sens, déposée par eux au Congrès de Chemnitz, est demeurée sans écho.

Un autre groupe de socialiste, qui s'est formé récemment autour de Karl Liebknecht, soutient cette thèse que les Eglises ne sont pas essentiellement des organisations religieuses, mais des organisations politiques, étroitement unies à l'Etat qu'elles contribuent à consolider. La religion, disent-ils, une affaire privée, mais la lutte contre les Eglises est affaire politique et intéresse le parti au premier chef. Il faut donc recommander aux membres sans vouloir influer sur leurs opinions, la « sortie politique » des Eglises (1), c'est-à-dire le refus d'y payer des contributions, ce qui constitue un moyen puissant de les affaiblir et d'affaiblir du même coup l'Etat.

Un troisième groupe enfin est formé par ceux qui voudraient réunir, en dehors de toute hiérarchie ecclésiastique et de tout dogmatisme, les hommes animés du sentiment religieux. Ce sont les *freireligiœsen.* Ils ne luttent ni pour faire triompher une conception déterminée du monde, ni pour atteindre quelque fin politique, mais contre l'*autorité* en matière spirituelle, autrement dit contre le cléricalisme sous tous ses aspects. Ils ont mené un mouvement énergique pour provoquer la sortie des églises, mais en se basant, comme on voit, sur des raisons religieuses.

Ces trois gronpes poursuivent, en somme, pour des motifs bien différents un but commun : la sortie des églises. Parallèlement agissent des groupements bourgeois avec lesquels ils n'entendent pas se confondre. Ils ont été amenés à se joindre, créant ainsi une puissante action d'inspiration socialiste d'un anti-cléricalisme militant. Et bien qne le parti n'y prenne aucune part directe, cet état de chose l'a fait apparaitre aux yeux d'une grande partie de l'opinion publique comme ayant renoncé à sa vieille tactique de neutralité.

Il n'en est rien assurément, Mais les faits que je viens de rappeler prouvent assez qu'un nombre appréciable — et rapidement grandissant — de camarades voudraient lui voir modifier son attitude. L'un des plus actifs d'entre eux, l'ancien pasteur Gœhre formule ainsi son opinion à ce sujet.

I. — Les termes du programme ne doivent pas être modifiés.

II. — Le principe de la neutralité et de la tolérance absolue du parti doit en toutes circonstances être respecté à l'avenir comme dans le passé.

III. — Cependant la neutralité et la tolérance du parti doivent à l'avenir prendre une autre *nuance* et une autre *portée.* Elles doivent avoir un autre contenu. Au lieu d'être passives et défensives elles doivent être actives et agressives. Le parti doit engager tous ses membres à réfléchir à leur position religieuse et à celle des leurs, à se faire à cet égard des opinions réfléchies, au lieu de suivre paresseusement la tradition. Il doit, en somme, veiller à développer la culture dans le domaine religieux comme dans le domaine syndical, politique ou coopératif. Celui qui sent toute vie religieuse morte en lui, ou qui ne partage plus les croyances de son Eglise doit en sortir, et le Parti doit lui rappeler ce devoir. Celui qui manque à cette obligation est indigne du Socialisme. Celui qui, après réflexion et étude, continue à rester en accord avec le clergé de sa confession doit pouvoir demeurer à la foi de son Eglise et dans le parti sans subir de ce fait aucune diminution morale. Mais il doit mener dans son Eglise même une propagande socialiste, s'organiser, en conséquence, avec ses camarades de la même confession et arrêter avec eux un programme approprié. Celui-ci doit comporter au minimum certaines revendications que Gœhre énumère et qui ne sont pas toutes d'ordre politique : à côté de la séparation des Eglises et de l'Etat, nous y voyons figurer une série d'articles qui équivalent en somme au retour vers le christianisme primitif.

Nous n'avons pas mission de discuter ici ces idées, ni de rechercher ce que vaut cette nouvelle « neutralité ». Nous avons signalé l'article non seulement à cause de son intérêt intrinsèque, mais aussi parce qu'il fournit un élément nouveau à la grave

(1) Tout sujet allemand est officiellement inscrit dans une des trois Eglises reconnues, formées en Associations cultuelles et percevant des contributions de leurs membres, à moins qu'il se déclare n'adhérer à aucune. C'est un important mouvement de « sortie des Eglises » constaté depuis peu parmi les membres du Parti démocrate-socialiste allemand qui a donné lieu à la nouvelle polémique relatée dans cette chronique.

N. D. L. R.

polémique sur l'attitude religieuse du socialisme allemand. Il y aura lieu, d'ailleurs, d'en reparler dans cette Revue.

L. de BROUCKÈRE.

Emile LANDRIN

La fatalité de cet hiver nous condamne à ne pas publier un numéro de notre Revue *qui ne contienne un adieu éternel à l'un de nos compagnons de lutte.*

Le deuil que la mort a jeté dans le Parti en nous enlevant Emile Landrin est ressenti plus profondément peut-être par les « vieux » que par les « jeunes ». Ceux-ci sans doute le respectaient, parce qu'ils savaient son passé, parce qu'ils recevaient, au besoin, ses conseils, parce qu'ils connaissaient l'influence par lui exercée dans notre groupe du Conseil municipal de Paris, où, successeur de Vaillant, il avait continué son œuvre. Mais depuis plus de six ans, un mal cruel l'avait privé de la voix et déjà l'âge seul, quoique robustement porté, aurait suffi à réduire ses moyens d'action.

Ceux-là pleurent en lui un frère d'armes qui l'avaient connu, bien avant l'unité socialiste réalisée, comme l'homme qu'entouraient l'estime et la confiance de tous les socialistes, à quelque organisation qu'ils appartinssent. Et cela précisément dans la mesure où il était lui-même attachée, corps et âme, à ce Comité révolutionnaire central *où il était entré à son retour d'exil et dont il fut, des années, le secrétaire.*

C'est que Landrin représentait pour tous le prolétaire luttant pour sa classe, avec sa classe. Ouvrier ciseleur, condamné sous l'empire pour son action dans l'Internationale, combattant de la Commune, il fut, dans toute une vie accidentée, uniquement dirigé par sa conscience de classe.

On était sûr de lui, le jour où l'on discutait dans les Conseils et le jour où l'on descendait dans la rue. A tout appel il répondait : Présent !

Bon, sincère, probe, accueillant, il était ferme aux moments de crise. Jamais il ne perdit de vue la nécessaire Révolution à laquelle il s'était donné tout entier. Aucun des trompe-l'œil inventés pour faire dévier le prolétariat de sa route ne le trouva crédule ou aveugle.

L'action syndicale et l'action politique n'étaient pour lui que des faces de la même lutte.

Il avait été l'un des promoteurs de ces « sociétés de résistance » qui groupaient vers le syndicat les travailleurs de tous métiers. Organisateur persévérant, il orientait les forces ouvrières vers la conquête du pouvoir, instrument de sa libération.

Il laisse à tous un souvenir réconfortant et un exemple durable.

BRACKE.

L'Internationale Syndicale

(Suite et Fin)

Cependant le centre syndical de France demandait que les conférences internationales ne s'occupent pas seulement de questions syndicales proprement dites, mais aussi d'autres questions. Il proposait de mettre à l'ordre du jour l'antimilitarisme, la grève générale et la journée de 8 heures.

En ma qualité de secrétaire international, je considérais les deux premières questions comme impropres à être discutées par ces conférences. Je soumettais donc la question aux organisations affiliées. La majorité des organisations prenaient une décision conforme à ma proposition, sur quoi l'organisation de France s'abstenait d'envoyer une délégation à la conférence suivante, qui eut lieu le 23 et 24 juin 1905, à Amsterdam.

Cette conférence crut utile de préciser l'objet des conférences internationales. Elle décidait d'abord que les conférences auraient lieu tous les deux ans, et qu'elles comprendraient les secrétaires des centres syndicaux ou les délégués nommés à cet effet par ceux-ci. Chaque centre national pouvait envoyer deux délégués. La conférence décidait ensuite :

« L'objet des conférences est de délibérer sur les moyens de rendre les rapports des syndicats de tous les pays de plus en plus étroits, sur les statistiques à faire d'une manière uniforme, sur le secours mutuel dans les luttes économiques et sur toutes les propositions touchant directement la question d'organiser les travailleurs.

« Seront exclues des délibérations toutes les « questions théoriques et celles touchant les ten- « dances et la tactiques du mouvement syndical « dans les différents pays. »

Par cette décision, la question de savoir si la conférence devait s'occuper de l'antimilitarisme et de la grève générale, était tranchée. L'organisation française, n'étant pas p'accord avec cette décision, s'abstenait encore d'envoyer des délégués à la conférence suivante qui avait lieu les 15 et 16 Septembre 1907 à Christiania.

Cette conférence confirmait les décisions d'Amsterdam et invitait en même temps les syndicats français à reconnaître la décision prise par la majorité. Cette conférence s'occupait aussi de l'attitude de l'*American Federation of Labor* en exprimant ses regrets que cette organisation n'ait pas, comme elle l'avait fait prévoir, envoyé de délégués à la Conférence. Cette résolution fut adressée au Comité exécutif de l'A. F. L. et à toutes les organisations affiliées à celle-ci. Par la suite, une correspondance suivie s'établit entre le Secrétariat international et l'A. F. L. qui eut pour résultat la délégation du président de l'A. F. L. à la conférence suivante.

Comme entre temps le congrès confédéral de France avait décidé de reprendre les relations avec le Secrétariat international, on convenait, pour amener cette entente, que la conférence aurait lieu à Paris.

A cette conférence assistaient outre les délégués des pays déjà nommés, ceux de Hongrie, de Croatie, de Bulgarie, de Roumanie et enfin des Etats-Unis.

Cette conférence, à laquelle les délégués français défendirent leur point de vue, maintenait les décisions prises antérieurement ; mais il fut entendu que le fait qu'une proposition était repoussée — celle de la convocation de congrès internationaux — n'impliquait point qu'elle ne puisse plus être soumise à une autre conférence.

C'est à cette conférence que l'A. F. L. soumettait pour la première fois sa proposition de créer une « Fédération internationale du Travail ». La question, renvoyée à l'étude des organisations affiliées, occupait encore la conférence de Zurich de 1913, sans avoir fait un pas en avant.

Sur toutes les autres questions — réglementation du travail à domicile, importation des briseurs de grèves, etc., — l'entente s'établissait facilement. Depuis, à son congrès de Toronto, l'A. F. L. a décidé son adhésion définitive au Secrétariat international et il est à espérer que les malentendus entre les syndicats américains et ceux de l'Europe, disparaîtront peu à peu complètement.

La conférence suivante, qui eut lieu à Budapest, votait, sur la proposition du centre syndical de France, une résolution insistant sur la nécessité de l'unité syndicale dans chaque pays. C'est là une question qui occupera encore souvent les organisations. C'est à ce propos que le secrétaire international fut chargé de s'entremettre entre les deux centres existant en Bulgarie pour amener l'unité syndicale. Cette unité n'a pu encore se réaliser et l'action du secrétaire fut entravée par les événements sanglants qui ont dévasté les pays balkaniques.

La conférence de Budapest fixait entre autres les conditions d'une action de secours pécuniaires en cas de luttes économiques. Il fut décidé que le Secrétariat ne s'entremettrait que dans les luttes englobant plusieurs corporations d'une extension telle que l'aide des autres organisations du même pays ou de l'organisation internationale de ces corporations se trouvât insuffisante. L'intervention du Secrétariat international pourra se produire aussi si le nombre de grévistes d'une seule industrie était particulièrement grand. On fixait ensuite les conditions d'une telle intervention et on décidait que désormais les sommes destinées aux secours devraient être envoyées au Secrétariat international. La question des congrès internationaux fut envoyée à l'étude des centres nationaux, décision qui fut prise aussi à Zurich.

La conférence de Zurich eut lieu du .16 au 19 Septembre 1913. A cette conférence assistaient, outre les représentants des pays affiliés, les secrétaires internationaux des différentes corporations.

La conférence décidait la convocation d'une conférence balkanique à l'occasion du Congrès syndical d'Autriche pour faire l'unité en Bulgarie, et aider à la reconstitution des organisations. Elle confirmait les résolutions concernant l'unité syndicale tant nationale qu'internationale.

La *Correspondance syndicale*, éditée par le secrétariat international, depuis le 1er janvier 1913, fut approuvée et il fut décidé de la faire paraître désormais en trois langues (français, anglais, allemand). Pour couvrir les frais occasionnés par cette correspondance, la cotisation fut élevée à 4 marks par an et par 1.000 adhérents.

Sur la proposition des Etats-Unis, le titre du Secrétariat international fut changé en celui d'*Union Internationale des Syndicats,* marquant par là aussi l'extension prise par les rapports entre

les centres syndicaux. Enfin, un utile échange de vues eut lieu entre les secrétaires internationaux présents et les représentants des centres syndicaux sur les moyens de faire adhérer les organisations à leur internationale corporative.

Cet aperçu historique montre le caractère et l'action de l'Internationale syndicale. Par son action même, les rapports internationaux deviennent de plus en plus intimes. La condition de cette action est l'autonomie intérieure de chaque pays, en ce qui concerne son mode d'organisation et de tactique. Autrement, une action serait impossible, vu les divergences qui existent aujourd'hui encore.

L'unité de tactique ne pourra être réalisée par l'abstention des organisations dont la tactique diffère de celle de la plupart des autres pays, mais seulement par l'effort commun sur le terrain où cette unité existe déjà.

Pour terminer, voici les pays affiliés à l'Union des Syndicats et le nombre de leurs adhérents :

Angleterre . .	900,000	adhérents
France.	387,000	—
Hollande . . .	61,500	—
Belgique. . . .	116,000	—
Danemarck . .	105,000	—
Suède	85,500	—
Norwège . . .	61,000	—
Finlande . . .	20,900	—
Allemagne . .	2,530,000	—
Autriche. . . .	428,000	—
Bosnie.	5,000	—
Hongrie	95,000	—
Croatie.	7,000	—
Serbie	?	—
Roumanie. . .	7,000	—
Bulgarie. . . .	?	—
Suisse	65,000	—
Italie.	275,000	—
Espagne. . . .	100,000	—
Etats-Unis . .	1,943,000	—
Victoria (Australie)	?	—
Total. . .	7,191,900	adhérents

Il s'agit, bien entendu, seulement du nombre des adhérents des centres nationaux affiliés à l'Union internationale et pour lesquels ceux-ci ont versé des cotisations. Depuis, le Transvaal a fait également son adhésion. Nous sommes en relations en outre avec le Brésil, le Mexique, le Chili, l'Argentine, le Portugal, la Russie, la Grèce et la Turquie. La plupart de ces pays ne tarderont pas à donner leur adhésion définitive. Ainsi, l'Internationale syndicale, en se développant, englobera bientôt tous les pays capitalisés et non seulement croîtra en nombre, mais en même temps augmentera sa force d'action.

C. LEGIEN,

Président de la commission générale des Syndicats allemands.

Le progrès et la classe Ouvrière

De par le progrès, la classe ouvrière est-elle plus heureuse aujourd'hui qu'hier ? Et une amélioration constante de son état n'aboutirait-elle pas évolutivement et sans heurt à un état social meilleur ? Tel est le problème que prétend résoudre M. Georges d'Avenel, dans un de ses derniers livres, « *Le nivellement des jouissances.* »

Après une revue rétrospective qu'il fait de la répartition des richesses, de la distribution des biens, cet auteur conclut en effet que « le progrès économique, qui n'égalise pas toutes les fortunes, égalise au contraire les jouissances, et, par suite, réalise, sans violence et sans bruit, « ce nivellement du confortable, que des législateurs bienfaisants se flattent d'obtenir à coups de bâton ».

Les coups de bâton, c'est la Révolution, que nous affirmons devoir être l'inévitable aboutissant de toute évolution historique.

Certes. nous pensons avec M. Georges d'Avenel que. pour la femme vêtue de « la robe de soie tramée coton et brodée à la machine » la privation du costume garni de point d'Alençon sera moindre et se fera moins sentir qu'entre celle vêtue de la toilette élégante à bas prix et celle qui n'aura rien sur le dos.

Mais, entre ces deux cas, il n'y a pas qu'une simple question de proportion dans le bien-être : de la robe riche à la robe modeste, nous avons un degré dans la jouissance ; dans le second cas, nous avons, d'un côté jouissance moyenne de l'autre privation totale.

Et c'est, en matière de question sociale, la différence, pour une classe inférieure, entre un état de misère absolue et celui d'un relatif bien-être. C'est ce que considère très bien Augustin Thierry, dans ses Etudes historiques lorsqu'il nous montre que « tant que les hommes subjugués d'Angleterre ne tirèrent de leur travail qu'un chétif revenu, ils se laissèrent garotter et dépouiller sans murmure, ils

supportèrent la prérogative. On se résignait, continue l'historien, sous les Guillaume, lorsque les vainqueurs avaient tout et que les vaincus n'avaient rien ; on se souleva sous Jacques 1[er], lorsque la richesse des communes était devenue trois fois plus grande que celle des Lords »

Si nous comparons rétrospectivement l'état de la classe ouvrière à celui des classes qui lui correspondent à travers l'histoire, c'est une amélioration progressive qui ressortira de notre étude. Mais que devons nous en conclure ? Si l'on veut tirer, du bien-être, les justes conséquences et les effets sur le mouvement social, ce n'est pas comparativement au passé qu'il faut l'étudier, mais dans le présent, à sa valeur réelle relativement au milieu, et en considérant le rapport qu'il y a entre les degrés différents de sa répartition suivant les classes qui se le partagent. Pour ne prendre encore qu'un de vos arguments, croyez bien, M. Georges d'Avenel que lorsque, matin et soir, notre métro entasse et véhicule, à 150 fr. le mille, la chair à travail, l'ouvrier qui profite de cette « jouissance » songera à « l'automobile du bourgeois » avant de disserter sur ce que pourrait paraître fastueux à l'époque de Monte-Cristo « une voiture à toute heure attelée et à ses ordres »

Autrefois, un mode d'échange non développé, correspondant à un mode non développé de la production, isolait pour ainsi dire, du marché, le producteur, isolé déjà dans le travail individuel. Les produits d'autre part, non multipliés, apanage alors de quelques uns, n'offraient pas, aux yeux des contemporains, ce contraste entre la jouissance et la privation, qui ne nous apparaît que parceque nous ne faisons que difficilement abstraction de nos vues, lorsque nous nous reportons à l'époque historique envisagée. Et les fastes des cours, dont l'écho même n'était que lointain, pour les populations, semblaient autant de richesses dont la création restait mystérieuse.

Mais, par le travail collectif, la source agrandie de la richesse a percé le mystère de la production. Groupés et mettant en valeur la propriété capitaliste, les travailleurs se sont expliqué le secret du profit. Puis, de la manufacture, de l'usine d'où elle est sortie centuplée, la richesse a débordé partout. Se frayant le passage nécessaire à son écoulement, le flot des marchandises a créé la grande vente, le grand magasin.

Et c'est à ce double point de vue qu'il faut considérer le produit. Dans l'atelier où il est œuvré, « le costume garni de point d'Alençon » n'est, pour l'ouvrière, que l'objet du dur labeur, dont il devient ainsi l'expression. Il est la longue journée, il est la tardive veillée, il est la chaîne qui lie à la servitude moderne. Puis, dans l'éblouissante vitrine, la luxeuse parure reflètera, à la même ouvrière, la jouissance d'une vie qui n'est pas la sienne.

La modiste au goût tant vanté, la couturière qui donne la robe élégante, l'ouvrière, dans les multiples manifestations de son art, toute la classe laborieuse enfin, passe par ces deux périodes : celle de son activité créatrice de richesses toujours plus grandes et celle de la jouissance de la vie, limitée pour elle au juste nécessaire à son entretien et à sa reproduction.

A mesure que se multplient les produits, naissent, dans l'évolution même, les éléments révolutionnaires. Là est un point par lesquels le régime capitaliste prépare sa propre destruction : inégalement distribuée, chacune des jouissances nouvelles est une manifestation de plus de l'écart des classes et elle apporte avec elle le sentiment plus net de l'inégalité qu'elle synthétise. Ce n'est pas le « nivellement des jouissances » mais leur infiltration générale, et parce qu'à des degrés différents de partage, c'est, avec elles, ferment grandissant de désir, de convoitise, de révolte, ferment révolutionnaire.

Ainsi, la classe ouvrière considère à la fois ce qu'elle a et tout ce qu'elle pourrait avoir. Dans la même insécurité du lendemain, un mieux-être présent lui donne un désir accru, lui fait envisager sa condition réelle et toujours précaire, en face de la condition plus équitable et possible dont elle est créatrice, et lui fait comprendre l'obstacle qui s'oppose à son émancipation totale et au « Nivellement des Jouissances » .

André MAILLET.

REVUE DE LA PRESSE

L'*Eglantine* (J. Fontanilles).

« Là, la preuve est faite que, pour se procurer de l'argent et des commandes, une société de financiers russes a menacé la France d'emprunter à l'Allemagne ! La preuve est faite qu'au-dessus de toutes les politiques, ce qui domine les pays, c'est l'entente et l'union des capitalistes, que ce sont eux qui dirigent, eux qui gouvernent, eux qui nous écrasent, eux qui nous exploitent !

Quoi donc ! Est-ce que les travailleurs, eux, ne sauront pas s'unir à leur tour ? N'en ont-ils pas



assez de toutes ces trahisons du dedans qui corrompent la politique républicaine et de toutes ces trahisons du dehors qui menacent la paix et le travail ?

Qu'ils s'unissent donc ! Travailleurs, unissez-vous, tous, tous, tous ! Vous n'avez qu'un ennemi : le capitalisme.

Et vous n'avez qu'un ami : le socialisme.

Venez-y !

Et hardi contre les exploiteurs, contre les forbans de la politique et contre les misérables combinaisons de la finance et du capitalisme !

Si vous n'avez pas ce courage, demain, la note à payer sera plus lourde, demain, votre esclavage sera plus écrasant, demain, la honte sera plus terrible encore.

Il faut vouloir !

Oui, qu'un ennemi : le capitalisme ! Et qu'un ami : le socialisme, puis que le socialisme c'est le parti politique de la classe ouvrière, c'est-à-dire la classe ouvrière elle-même, qui, armée du, et par le suffrage universel, s'emparera du pouvoir politique à fin d'expropriation économique.

***

Du Populaire du Centre (Paul Faure).

Au premier tour, on ira partout à la bataille, classe contre classe. C'est cela surtout qu'il faut retenir. Se suis convaincu, en effet, que les difficultés du deuxième tour se résoudront d'autant plus facilement que nos efforts de propagande auront été plus généraux, plus étendus, et que l'action de nos candidats aura été plus nette et plus catégorique.

Quand, dans tous les coins et recoins d'une circirconscription notre offensive aura été vigoureuse, quand l'impuissance réformatrice de la bourgeoisie aura été clairement démontrée, quand le procès complet du régime aura été fait, sans souci de ménager qui que ce soit, la moisson, pour nous sera faite et les électeurs que nous aurons touchés sauront à quoi s'en tenir.

Le deuxième tour, là où nous n'aurons aucune chance de succès, sera l'occasion de préparer les conditions favorables des moissons futures.

Notre attitude s'inspirera de ces considérations d'un égoïsme voulu et avoué de parti qu'on n'aura pas la naïveté de nous reprocher, je pense, car personne n'a jamais supposé que les socialistes se soient constitués en parti politique de classe pour servir autre chose que les intérêts du socialisme et ses destinées.

Il est bon, en tout cas, qu'on sache que le désistement, l'abstention, le maintien de candidature ne sont chez nous soumis à aucune règle générale uniforme et que ie Bloc et la discipline républicaine, expérimentée et jugée, ne font plus illusion à personne.

Nous pratiquerons l'une et l'autre de ces diverses attitudes suivant les milieux, la moralité et la correction de nos adversaires, leur façon de procéder à notre égard, l'intérêt général et local du socialisme, de notre propagande et de notre recrutement.

L'incident est donc clos. Nous en reparlerons après le premier tour.

Oui, surtout suivant l'intérêt de notre propagande et de notre recrutement qui doit en tous cas *et en* tous lieux, *déterminer notre attitude et commander notre geste !*

Lire dans notre prochain numéro

La Normandie minière et métallurgique, *par G. Duban.*

L'Administrateur-Gérant : COMPÈRE-MOREL

Creil, Impr. Nouvelle (A. Carluis)
(Tél. 105)






Digitized by Google

Numéro 4

Socialisme et Lutte de Classe

Revue Marxiste de Langue Française

PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS

Directeur : JULES GUESDE — **Rédacteur en chef** : BRACKE

Administrateur : COMPÈRE-MOREL

S'adresser pour la Belgique :
L. DE BROUCKÈRE
Avenue Lambeau, 158, Woluwe St-Lambert
BRUXELLES (Belgique)

S'adresser pour la Suisse :
A. GRABER
A LA CHAUD DE-FONDS
(Suisse)

Collaborateurs Internationaux :

Allemagne . . . KAUTSKY, KARSKI
Angleterre . . . Th. ROTHSTEIN
Autriche. . . . ADLER
Espagne. . PABLO IGLESIAS
Hollande. Henriette ROLAND-HOLST
Italie . . LERDA, MUSSATTI
Russie . . . . . . Georges PLEKHANOFF

ABONNEMENTS :

Un An : **6** francs. — Six mois : **3** fr. **50**. — Trois mois : **2** francs
Etranger. — Un an : **8** francs. — Six mois : **4** francs

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

8, CITÉ ROUGEMONT - PARIS

Tous les Lundis, de 4 à 6 heures


Digitized by Google

1re Année — N° 4

Il est plus urgent de mettre de la clarté dans les esprits que de conquérir des sièges au Reichstag.
KAUTSKY.

16 au 28 Févier 1914

SOCIALISME & LUTTE DE CLASSE

Revue Marxiste de Langue française

Paraissant deux fois par mois

BELGIQUE
Directeur : L. DE BROUCKERE, 158, avenue Lambeau, Woluwe St-Lambert, Bruxelles
Administrateur : L. DELSINNE, 15, rue des Sicambres, Bruxelles

FRANCE
Directeur : Jules GUESDE - Rédacteur en chef : BRACKE
Administrateur : COMPÈRE-MOREL
8, Cité Rougemont, PARIS

SUISSE
Directeur-Administrateur :
A. GRABER
à La Chaud-de-Fonds

ABONNEMENTS : Un an, 6 f. ; Six mois, 3 f. 50 ; Trois mois, 2 f. ; - Étranger, Un an, 8 f. ; Six mois, 4 f.

SOMMAIRE :

PAGES		
85.	*A propos de la Réforme fiscale*	Ch. DUMAS
87.	*La Revision de la Constitution*	SIXTE-QUENIN
90.	*Les Régies Municipales et le Socialisme*	Charles BONNIER
93.	*L'Italie d'aujourd'hui*	G. LERDA
96.	*Les Syndicats allemands en 1912*	Josef STEINER
99.	*Au Jour le Jour*	Paul GRADOS
101.	*La Propriété non bâtie et la Réforme fiscale*	COMPÈRE-MOREL
109.	*La Normandie minière et métallurgique*	G. DUBAN
111	*Revue de la Presse*	

A propos de la Réforme fiscale

Enthousiasme mitigé

L'impôt sur le capital, l'impôt sur le revenu — voir programme républicain de 1848 et cartons du Sénat — sont pour la cinquante ou soixantième fois soumis aux législateurs. L'avouerai-je ? Cette grande réforme, suprême pensée de M. Caillaux, ne soulève en moi qu'un enthousiasme relatif. Non point que je veuille mêler ma voix à celle de M. Mascuraud et de son Comité, très précieux.

Nous voterons l'impôt sur le revenu et celui sur le capital, nous les voterons des deux mains. Mais quoi ! voter une réforme ce n'est pas nécessairement être convaincu qu'elle est admirable, sans pareille et qu'elle va bouleverser le monde. Nous voterions d'un cœur unanime le retour aux deux ans et, après ce beau geste, nous en serions au même point que nous en étions en 1905 au lendemain du vote qui abolit la loi de trois ans. Tant il est vrai que, le radicalisme régnant, ne reculer que de neuf ans peut être considéré comme une heureuse victoire du progrès et de l'esprit de démocratie qui anime nos institutions !

Aussi bien la médiocrité, l'insuffisance, les limites et les répercussions du projet qui nous est soumis ne sont guère difficiles à apercevoir.

La condition essentielle pour qu'un impôt sur le revenu nous apparaisse comme une tentative de réforme fiscale sérieuse, serait qu'il eut à sa base la suppression des impôts indirects.

Clémenceau le fit jadis observer. Au pouvoir, comme tout bon radical qui se respecte, il se garda bien de s'en souvenir.

Les impôts indirects sont les plus importants de tous, ils représentent plus de la moitié de l'actif budgétaire, mais ce qui les rend particulièrement scandaleux c'est qu'ils sont presqu'uniquement payés par les plus pauvres.

Rien que pour manger une salade, exposait un jour Brizon dans une conférence, un malheureux paysan ne paie pas moins de quatre impôts indirects : un sur le sel, un sur le poivre, un sur l'huile et un sur le vinaigre ! Il y en a beaucoup moins sur un pâté de foie gras.

Tous les chapitres de l'existence des prolétaires sont ainsi grevés d'un impôt. Or, les riches ne supportent pas une charge moyenne plus lourde d'impôts indirects que les pauvres, au contraire. Une salade ne coûte pas plus cher à un millionnaire qu'à un gueux, en revanche le gueux qui s'éclaire à la chandelle paie deux impôts : un sur la chandelle et un sur l'allumette, tandis que le million-

naire, qui n'a qu'un commutateur à tourner pour allumer cinq cent bougies électriques, n'en paie pas du tout.

Aussi l'impôt indirect est-il pour la bourgeoisie l'impôt idéal, d'abord parce que les travailleurs le paient sans presque s'en apercevoir, ensuite parce qu'il est progressif, mais à rebours.

Le jour où on nous apportera un impôt sur le revenu qui sera un impôt de remplacement des impôts indirects, nous pourrons le considérer comme un réel effort d'amélioration fiscale ; mais jusque-là nous gardons le droit de demeurer très sceptiques sur la panacée qu'on nous propose.

En outre, nous avons le devoir d'examiner les répercussions inévitables du vote de l'impôt sur le revenu et d'en prévenir très loyalement le prolétariat.

Au lendemain du vote de l'impôt sur le revenu, que verrons-nous, en effet ? Un immense effort de la classe capitaliste pour se décharger sur le monde des travailleurs.

« Je suis obligé d'augmenter vos charges », dira le chatelain aux métayers ; « j'augmente mes loyers », dira le propriétaire à l'ouvrier : « je diminue mon personnel », dira le gros patron à ses employés ; « j'augmente le prix de mes produits », dira le manufacturier ; « alors », répondra le commerçant, « je suis obligé d'en faire autant ».

Ce n'est pas là un phénomène nouveau. Il s'est déjà produit rien qu'à l'annonce de l'impôt sur le revenu : il se produira avec beaucoup plus d'ampleur quand ce dernier sera devenu une réalité fiscale. Que les sceptiques aillent voir ce qui se passe en Allemagne. Ce sont les riches qui paieront les charges militaires nouvelles, a proclamé le Reischtag en votant des impositions sur les capitalistes.

Savoir ! ont répondu ces derniers, et nos amis du *Worwaertz* publient en ce moment des lettres de propriétaires à leurs locataires les avisant de la pénible nécessité où ils se trouvent de leur faire payer « l'impôt de défense nationale ».

Alors quoi, dira-t-on, vous n'êtes pas pour l'impôt sur le revenu ! Je réponds : Si ; nous le voterons, parce que, tout compte fait, il demeure une amélioration du système fiscal, parce qu'il est un premier pas vers des améliorations futures, mais il ne faut pas qu'un fol enthousiasme réformiste nous cache les tristes réalités inhérentes au régime capitaliste.

Si dans les limites de la société bourgeoise des réformes profondes et efficaces pouvaient être réalisées, si la justice pouvait être obtenue, nous nous acharnerions à cette œuvre et n'éprouverions pas le besoin d'être socialistes.

En attendant, il est certain que les capitalistes rejetteront sur le prolétariat la majeure partie des charges fiscales que l'impôt sur le revenu leur aura imposées.

Et il ne faut pas que demain les métayers pressurés, les locataires augmentés, les employés congédiés, les consommateurs trouvant la vie plus cher puissent se retourner vers nous pour nous dire : « De deux choses l'une : où vous n'avez pas prévu ce qui arrive et alors vous êtes des *imbéciles*, ou bien, l'ayant prévu, vous ne nous avez pas avertis et alors vous êtes des *charlatans* (1) ».

C'est là un double monopole qu'il nous faut laisser au Parti radical.

Charles DUMAS.

---

(1) C'est dans cet esprit qu'en mars 1909, lorsque fut votée par la Chambre la réforme fiscale actuellement pendante devant le Sénat, notre ami Paul Constans porta à la tribune les réserves suivantes au nom de la majorité du groupe socialiste d'alors :

Les soussignés, membres du groupe socialiste, voteront l'ensemble de la loi — comme ils ont d'ailleurs voté la plupart des articles — parce qu'elle est une première application de la progression qui, en matière d'impôt, constitue la véritable proportionnalité.

Mais s'ils laissent passer, après s'être efforcé de l'améliorer, cette refonte fiscale, ils ne sauraient en prendre, devant les travailleurs de toutes catégories, l'entière responsabilité :

1° Parce qu'elle ne touche pas aux taxes indirectes et de la consommation qui forment 32,33 pour cent de l'impôt total et écrasent la classe ouvrière de leur progression à rebours ;

2° Parce qu'en repoussant les amendements Groussier-Bouveri, la majorité a plus qu'autorisé, provoqué les détenteurs de la propriété bâtie et non bâtie à rejeter sur le travail des villes et des champs (locataires ouvriers, fermiers, métayers, colons, etc.) tout le poids des divers impôts cédulaires et de l'impôt complémentaire ;

3° Parceque, dans de pareilles conditions, par les lacunes qu'elle présente et les répercussions de toute nature qu'elle entraîne, la réforme en cours déterminera des désillusions dont notre devoir est de dégager la propagande et le recrutement socialistes.

Basly, Betoulle, Alexandre Blanc, Bouveri, Brousse, Cadenat, Carlier, Constans, Delory, Ducarouge, Dufour, Durre, Fievet, Franconie, Ghesquière, Goniaux, J. Guesde, Lamendin, Lassalle, Marietton, Melin, Meslier, Nicolas, Roblin, Rozier, Walter, Wilm.



La Revision de la Constitution

Le Parti socialiste, dans son Congrès d'Amiens, vient d'affirmer la nécessité d'une revision constitutionnelle et sa volonté de lutter contre « le maintien des attributions d'un Sénat qui, par sa résistance à tous progrès social, met périodiquement en péril la République qu'il prétend défendre et paralyse toute la vie politique du pays ».

C'est là une besogne urgente, primordiale, dont le Parti socialiste a le devoir de montrer la nécessité au pays.

L'existence de deux Chambres d'origine différente et ayant des droits égaux a fini par rendre impossible tout travail législatif. Il n'est plus une seule question quelque peu importante qui ne montre la Chambre et le Sénat dressés irréductiblement l'un contre l'autre, acculant le parlementarisme au fond d'une impasse, dont aucun moyen légal ne peut présentement le faire sortir.

Qu'il s'agisse de la Représentation Proportionnelle, de l'Impôt sur le Revenu, de la Réforme des Conseils de guerre, des lois de protection du travail, ou bien le Sénat se dresse, brutalement, ouvertement contre la volonté nettement affirmée de la grosse majorité des représentants élus par le Suffrage universel, ou bien il étouffe, dans l'ombre de ses Commissions, des mesures si fortement approuvées, désirées, par le pays, qu'aucun député ne s'était trouvé pour les combattre, quand elles furent proposées.

De telle sorte qu'en dehors des budgets et des lois d'intérêt local, plus rien ne sort de l'usine législative. Exception faite du temps que le Sénat passe à repousser les rares projets votés par la Chambre qu'il daigne examiner, les deux Chambres jouent aux propos interrompus. Chacun s'attèle à une besogne différente, que l'autre met comme un point d'honneur à ne pas connaître. Jolie situation que, malgré toute leur astuce, n'avaient peut-être pas prévue les pères de la Constitution, lorsqu'ils décidèrent que, pour être définitives, les lois devraient être ratifiées par les deux Assemblées.

Tant que la question anticléricale a dominé la situation politique, les inconvénients de ce système ne sont pas apparus fortement. Les radicaux ont pu, dès le début, dénoncer le vice de notre Constitution, mais comme pour la lutte contre le cléricalisme Sénat et Chambre purent assez facilement se mettre d'accord, les tentatives revisionnistes ont toutes échoué.

Aujourd'hui que des problèmes d'ordre économique sont surtout à résoudre, il apparaît nettement aux yeux des moins disposés aux changements, qu'il faut ou bien renoncer à toute espèce de progrès dans l'ordre social et fiscal, ou bien réussir à faire obéir, tout d'abord, légalement, constitutionnellement, la volonté du Suffrage universel, lorsqu'elle s'est catégoriquement affirmée.

Si l'on ne veut pas que le pays finisse par se désintéresser complétement de l'administration de la chose publique ; si l'on ne veut pas aboutir à créer du septicisme ou de la colère à l'encontre du parlementarisme, il est temps que l'on indique à la masse la raison de l'impuissance parlementaire et le moyen indispensable à employer pour sortir d'une situation qui n'est encore que triste et qui demain sera dangereuse.

Le droit qu'a le Sénat d'opposer ouvertement un *non possumus* brutal aux décisions de la Chambre n'est pas le privilège le plus dangereux qu'il possède. Car, du moins, lorsque, comme dans la question de la Représentation Proportionnelle, le Sénat se prononce, le pays est averti et, s'il le veut bien, comme dans cette question par exemple, sa volonté finira par être obéie.

Mais ce qui est grave c'est que des hommes choisis par un Suffrage restreint et désignés sensément pour exercer un contrôle, puissent traiter, tout simplement par le mépris, des décisions prises par les élus du Suffrage universel. Le Sénat a le droit d'ignorer le texte des lois que la Chambre lui envoie, il n'est pas obligé de donner son avis sur elles et il a rempli toutes ses obligations constitutionnelles lorsqu'il les a renvoyées à des Commissions qui ont le droit de ne jamais se réunir et, si elles se réunissent, la faculté de ne jamais rien décider.

Comme les Commissions sénatoriales usent amplement de ce droit et de cette faculté, le Sénat se trouve ainsi avoir fort peu de questions à son ordre du jour, et tandis que la Chambre multiplie ses séances pour abattre des projets qui restent indéfiniment à l'état de projets, faute de la consécration sénatoriale, nos Sénateurs passent leurs mois dans un doux farniente, que ne vient troubler aucune réclamation populaire.

Nous avons fait le compte du temps que, pendant un an, le Sénat a consacré à la discussion publique des affaires du pays et en nous basant sur le temps officiel, qui n'est pas le temps exact, car c'est généralement une demi-heure après l'heure

indiquée aux procès-verbaux que les séauces ont réellement commencé, en nous basant sur la durée officielle des séances, nous avons abouti à des chiffres curieux.

Pendant l'année 1911, année normale qui n'a vu ni élections législatives, ni élections sénatoriales qui peuvent entraver le travail des assemblées, le Sénat, en comptant une quinzaine de séances du matin et deux séances de nuit, a tenu en tout 105 séances, représentant un total de 325 heures 20 minutes. Pas tout à fait 41 journées de 8 heures !

La moyenne des séances ressort à 3 heures, mais on a vu pendant l'année 1911 le Sénat se réunir deux fois pendant 20 minutes, une fois pendant 25 minutes, deux fois pendant 30 minutes, deux fois pendant 55 minutes et deux fois pendant une heure. Et comme ce n'est pas en signe de deuil que ces séances ont été levées, il faut bien croire qu'il n'y avait aucune mesure intéressante qui attendait le bon plaisir de nos sénateurs pour entrer en application.

Cependant la liste serait interminable des projets ou propositions de loi, qui auraient du, à ce moment, solliciter l'attention de l'Assemblée du Luxembourg. Nous aurions voulu l'a mettre sous les yeux de nos lecteurs, il nous a fallu y renoncer. Nous ne pouvions songer à relever toutes les propositions que de valeureux sénateurs soumirent à leurs collègues, qui n'en firent pas plus de cas qu'Alceste du sonnet d'Oronte. Non plus qu'à retrouver tous les projets transmis de la Chambre à des commissions sénatoriales dont tous les membres sont morts et dont le Sénat se trouve ainsi dessaisi. Nous avons dû nous borner à l'énumération de projets *votés par la Chambre,* le plus souvent à l'unanimité, projets qui figurent encore au dernier état des travaux du Sénat et dont celui-ci reste officiellement saisi, bien que ses commissions n'aient jamais déposé de rapport et ne songent aucunement à en déposer. A elle seule, comme on va le voir, cette liste est édifiante.

Le Sénat est saisi depuis le 4 février 1909 d'un projet de loi modifiant les articles 5, 6 et 73 de la loi du 27 mars 1907 sur les conseils de prud'hommes ;

Depuis le 6 décembre 1910 d'une proposition de loi étendant la loi des prud'hommes à l'agriculture ;

Depuis le 2 juin 1911 d'une proposition de loi supprimant le travail de nuit des enfants dans les usines à feu continu ;

Depuis le 14 juin 1912 d'une proposition de loi abrogeant la loi du 2 novembre 1892 qui permet l'emploi dans l'industrie d'enfants n'ayant pas treize ans ;

Depuis le 21 février 1905 d'un projet de loi tendant à charger les inspecteurs du travail de l'application des lois des 7 mars 1850 et 21 juillet 1856 ;

Depuis le 25 mai 1907 d'une proposition de loi tendant à modifier l'article 11 de la loi du 1er août 1905 sur la répression des fraudes dans la vente des marchandises ;

Depuis le 22 mars 1910 d'une proposition de loi modifiant l'expropriation pour cause d'utilité publique ;

Depuis le 26 mars 1912 d'une proposition de loi relative à l'expropriation pour cause d'insalubrité publique ;

Depuis le 7 janvier 1910 d'un projet de loi portant interdiction du marchandage ;

Depuis le 31 mars 1910 d'un projet de loi ayant pour objet la création et le fonctionnement d'établissements publics d'enseignement pour les aveugles et les sourds-muets ;

Depuis le 30 décembre 1911 d'une proposition de loi complétant le paragraphe 4 de l'article 2.101 du Code civil et modifiant l'art. 549 du Code de Commerce ;

Depuis le 5 novembre 1912 d'un projet de loi tendant à réduire à 10 heures la journée de travail des ouvriers adultes dans les établissements industriels ;

Depuis le 15 novembre 1912 d'un projet de loi relatif à la surveillance des établissements de bienfaisance privée ;

Depuis le 9 février 1909 d'une proposition de loi tendant à compléter l'art. 162 du Code de Commerce (relatif aux protêts).

Nous le répétons, tous ces projets ou propositions de loi ont été votés à des majorités considérables, parfois même à l'unanimité, par la Chambre des Députés. Les Commissions sénatoriales ne leur ont pas désigné de rapporteur ; il est même probable pour ne pas dire certain, qu'elles ne les ont jamais examinés et qu'elles ne les examineront jamais.

Ce sort est également celui de certains projets de lois que le gouvernement croit devoir, parfois, déposer directement sur le bureau du Sénat. Tel un projet tendant à modifier la loi du 7 mars 1850 sur les moyens de constater les conventions entre patrons et ouvriers en matière de tissage et le bobinage.

Ce projet déposé par le Ministre de Travail le 4 novembre 1909 n'a jamais eu l'honneur d'un rapport et les ouvriers tisseurs feront bien de compter sur leur association, plutôt que sur le Sé-

nat, pour se défendre contre des vols dont ils sont victimes.

Si l'on se rappelle, maintenant, comment le Sénat a traité des projets, comme ceux sur les Conseils de guerre ou sur l'impôt sur le revenu, qu'il a daigné discuter, de longues années après que la Chambre les lui avait envoyés, on conviendra qu'il n'est pas possible de laisser plus longtemps. sans danger pour la République, la meule parlementaire broyer du vide.

La première pensée qui vient à l'esprit quand on songe à la nécessité de mettre fin à l'abominable comédie que l'on joue au peuple français, à qui nos représentants votent des lois condamnées d'avance à disparaître dans le cimetière sénatorial, c'est qu'il faudrait reprendre et faire aboutir ce qui fut jadis la revendication principale du programme radical : la suppression du Sénat.

Ce n'est pourtant par cette solution qui a notre préférence. Pas plus que celle qui consisterait à donner une origine plus démocratique aux séuateurs, on les faisaient élire par des électeurs sénatoriaux choisis exprès par le Suffrage universel.

Si les inconvenients d'une deuxième Chambre disposant d'un pouvoir absolu d'étouffement éclatent aux yeux de tous, il nous semble qu'il vaudrait mieux conserver un Sénat disposant seulement d'un droit de véto temporaire, plutôt que de courir les dangers du régime de l'Assemblée unique.

Avec ce dernier système la République court le risque d'un mouvement du mécontentement public momentané, tel que fut le Boulangisme, sans compter qu'elle se priverait de l'utilité qu'il peut y avoir à faire revoir, par une deuxième assemblée, des textes qui sortent parfois mal équilibrés de discussions passionnées.

Mais, pour cette besogne de réflexion et de revision possible, parfois nécessaire, de textes de lois, le Sénat avec son origine différente de celle de la Chambre, convient très bien. A tout faire que d'avoir deux Chambres, il est préférable qu'elles aient des origines différentes. L'essentiel, c'est qu'elles aient aussi des attributions différentes.

Ce qu'il faut obtenir, c'est que la volonté du pays, lorsqu'elle est nettement affirmée, réfléchie, soit enfin obéie, et qu'en même temps le pays soit protégé contre lui-même, contre un mouvement irréfléchi, contre un vent de folie qui pourrait souffler sur lui.

La proposition de loi que notre camarade Aubriot déposa, au nom de tout le groupe socialiste, le 1er mars 1912, aboutirait à ce double résultat. Elle portait que tout projet voté par la Chambre devrait être l'objet d'une délibération du Sénat dans la session ordinaire qui suivrait la date de sa transmission, et que tout projet voté à deux reprises par la Chambre, au cours d'une législature, serait promulgué comme loi.

Ainsi le Sénat serait ramené au rôle d'une assemblée de contrôle. Il pourrait obliger la Chambre à mieux réfléchir sur une loi, l'amener bien souvent à l'amender. Il ne pourrait plus la réduire à l'impuissance, se mettre en travers de tout progrès et annihiler tout travail législatif alors même que celui-ci répond aux désirs les moins contestés de la grande majorité du corps électoral.

C'est par une disposition du genre de celle que proposait Aubriot, que les libéraux anglais ont mis fin à la résistance que la Chambre des Lords opposait à tous leurs projets. On sait que c'est après deux dissolutions de la Chambre des Communes, après deux élections générales, qui donnèrent une grosse majorité aux libéraux associés aux travaillistes que, devant la menace de voir une fournée de lords libéraux, nommés par le roi, à la Chambre Haute, pour y majoriser les lords conservateurs, ceux-ci se décidèrent à ratifier la fin de leurs privilèges.

En France, ce moyen ne saurait être employé, et il n'y a pas de procédé légal qui puisse obliger le Sénat à ratifier une revision de la Constitution qui lui enlèverait une partie de ses prérogatives.

Mais si une majorité forte et résolue se trouvait un jour à la Chambre pour appuyer un Gouvernement qui serait décidé à briser l'obstruction sénatoriale, il n'y a pas de doute que cette majorité et ce gouvernement triompheraient des résistances qui leur seraient opposées. Après une dissolution et des élections qui ne manqueraient pas d'affirmer le désir du pays de voir, enfin, un travail parlementaire positif, le Sénat accepterait de s'en tenir au rôle utile que nous indiquons ci-dessus.

Mais cette majorité n'existe pas dans la Chambre. La proposition Aubriot ne recueillit, en dehors des suffrages socialistes, qu'un chiffre insignifiant de voix radicales. Certains de nos hommes d'Etat, admirent beaucoup M. Lloyd Georges, mais pas un ne paraît décidé à l'imiter. C'est sur la masse qu'il faut compter pour pousser les parlementaires dans la voix de la revision de la Constitution, et le Parti socialiste agira utilement, en profitant de la prochaine campagne électorale pour montrer à tout le pays les vices de notre système constitutionnel et la nécessité d'y remédier sans plus de retard.

SIXTE-QUENIN.



Les Régies Municipales et le Socialisme

(Suite et Fin)

Si la théorie des services publics était étendue aux mines, par exemple, on pourrait soutenir de même que la société a besoin de son approvisionnement régulier de charbon et que par conséquent les mineurs sont passibles de peines et d'amende lorsqu'ils mettent en péril le fonctionnement de l'ordre économique. De là on passerait aux industries d'ordre alimentaire, bouchers et boulangers.

On voit quelle arme de répression se trouverait ainsi placée dans les mains du gouvernement, et le plan des syndicalistes qui est de supprimer, du jour au lendemain, par des grèves générales ou généralisées, le fonctionnement régulier de la société, trouverait non seulement tourné contre lui l'Etat, armé de ses armes de répression, légales ou non, mais aussi le public, le bon public, qui ne veut pas voir interrompre ses affaires ni troubler ses plaisirs. C'est ce qui arrive à Leeds, au moment où nous l'écrivons : le public — c'est-à-dire un certain nombre de gens respectables, docteurs, étudiants, manufacturiers, — se mettant lui-même à diriger ses tramways, à balayer ses rues, etc.

Sans doute, il ne faut pas prendre plus au sérieux qu'il ne convient ces velléités de travail, qui ne pourraient pas durer. On a vu ce qui est advenu des étudiants d'Oxford, qui, pendant la grève des mineurs, voulaient descendre dans les fosses. Néanmoins c'est un signe d'un état d'esprit hostile à la grève et aux grévistes, comme chaque fois que la grève atteint une nécessité vitale ; et c'est presque toujours le cas lorsqu'il s'agit d'un service public.

Une simple grève, de verriers par exemple, ou de toute autre corporation n'intéressant pas directement la communauté, peut parfois exciter des sympathies. Il en est autrement lorsqu'il s'agit de services publics.

Nous ne nous sommes jamais fait d'illusion sur la portée de la grève, mais, telle qu'elle est, arme à double tranchant, arme dangereuse, ce n'est pas nous qui l'avons créée, elle est d'ordre capitaliste, et le résultat d'une exploitation suraiguë. Le parti socialiste ne doit donc, suivant nous, jamais provoquer une grève, mais la soutenir de tous ses moyens lorsqu'elle éclate, et essayer d'en tirer tout le parti possible pour la propagande. Si elle réussit, ce n'est jamais que lorsqu'elle est favorisée par les circonstances économiques, lorsqu'elle prend le patronat par surprise, elle doit être courte et décisive ; dans ce cas, le gouvernement embarrassé peut exercer une pression sur les patrons. Mais de cette grève, telle quelle, les ouvriers employés dans les services publics sont privés à jamais, car l'Etat-patron a ses instruments directs de répression, sa magistrature et son armée ; s'il peut hésiter, par mesure politique, à envoyer l'armée sur le champ de grève, lorsqu'il s'agit d'une grève particulière et privée, il ne peut sous peine de suicides permettre une grève chez ses employés à lui.

Qu'on se figure un Carnegie dans sa fabrique de Pittsburg employant ses mercenaires, ses *Pinkerton détectives*, à fusiller ses ouvriers, et l'on a, mais sur une plus grande échelle encore, une idée de ce qui arriverait lors d'une grave rebellion d'employés de l'Etat, des serviteurs publics. Ils seraient passibles d'une répression violente et de peines allant jusqu'à l'emprisonnement, pour forfaiture et rupture de contrat.

C'est, en effet, ce contrat qni est à la base de tout service public ; l'ouvrier, pour des avantages peut-être un peu supérieurs à ceux qui sont accordés à ses frères d'exploitation, pour une retraite, aliénant à jamais sa liberté.

Lors de la grève générale en Belgique — et ici nous citons l'*Humanité* (12 avril 1913) — les ouvriers des services publics et des régies municipales ne purent ni n'osèrent prendre part au mouvement. « Tous les chemins de fer, les postes, les télégraphes et les téléphones, sont exploités en Belgique par l'Etat. Il n'y a pas de doute qne tout gréviste de ces régies serait impitoyablement révoqué. Or, sa situation, après la grève ne serait pas le même que celle de l'ouvrier de l'industrie privée. Il jouit de la moitié de son salaire en cas de maladie, de l'intégralité en cas d'accident, d'une pension qui peut aller jusqu'à 75 % et, en cas de décès, sa veuve et ses orphelins ont également droit à une pension. La révocation entraîne la déchéance absolue de tous ces avantages, quel que soit le nombre des années de service, de même et pour des raisons semblables nous ne pouvons guère compter sur les ouvriers des régies municipales ».

De même la *Bataille Syndicaliste* (14 avril 1913) montre que « le mouvement chez les travailleurs des régies municipales s'annonçait bien, mais les bourguemestres — libéraux ou cléricaux — ont pris des arrêtés comminatoires. »

En un mot, les employés des régies sont mis à



l'écart du mouvement gréviste par les avantages mêmes qui leur sont accordés.

Déjà en Angleterre, depuis quelques années, on sent qu'il se prépare une manœuvre de la part de la justice au service des patrons. Il s'agirait de punir la rupture soudaine du contrat comme un délit et d'infliger cette punition, non seulement aux individus mais à la corporation à laquelle ils appartiennent, à l'Union ouvrière, dont on épuiserait ainsi facilement les fonds et le trésor. C'est le sens qu'avait la fameuse *Taff vale decision* qui a provoqué le soulèvement de la classe ouvrière organisée, amené le triomphe aux élections du Parti du Travail, et fait reculer le gouvernement libéral.

Mais le patronat ne se déclare pas vaincu pour cela. Il sent bien qu'avec cette « rupture de contrat » il tient une arme terrible contre la classe ouvrière. N'a-t-on pas vu, il y a quelques années, à Newcastle, les grévistes résister même à leur Union, à leurs *leaders*, qui voulaient les contraindre à observer un contrat passé avec les patrons ? Les *leaders* avaient même été jusqu'à menacer les grévistes récalcitrants de ne plus leur accorder leur *strike-pay*, leur salaire de grève. Les grévistes dans ce cas, par leur obstination, par leur conscience de classe, ont fini par venir à bout non seulement des patrons, mais encore de leurs leaders.

Mais, si la campagne patronale n'a pas encore réussi à briser les reins aux Trades-Unions anglaisss, par cette arme légale, combien au contraire est-elle puissante et souveraine, lorsqu'il s'agit d'une industrie d'Etat ? La rupture de contrat, dans ce cas, signifie non seulement le renvoi pur et simple de l'atelier, la mise sur le pavé, mais la félonie, le crime contre la discipline. M. Briand ne voulait-il pas assimiler le refus de reprendre le service par les cheminots en grève à une désertion d'ordre militaire ? Et il faut croire qu'il avait bien choisi sa menace, puisqu'il a réussi à terrifier toute une corporation et à la faire obéir.

On n'a parlé jusqu'ici que de municipalités bourgeoises mettant en régie un certain nombre d'industries. Il se peut que, dans certaines conditions, la régie soit d'un véritable intérêt pour la ville. Mais là pour nous n'est pas la question ; ce qu'il nous importe de rechercher c'est si la régie peut être appelée — comme l'ont fait certains de ses partisans — du socialisme.

Supposons la régie appliquée, soit au gaz, ou à à l'électricité, soit à la boucherie, et rapportant de véritables profits ; à qui ces profits reviendront-ils ? N'est-ce pas à ceux qui usent le plus, soit du gaz, soit de l'électricité ; à ceux qui mangent le plus de viande de boucherie, à ceux qui se servent constamment de tramways ?

Or, ce n'est pas l'ouvrier qui est dans ce cas, mais bien le bourgeois, l'industriel. qui arrivera ainsi à retirer les plus grands avantages de la régie municipale. Est-ce là le but final du socialisme ?

Un autre cas se présente. La municipalité socialiste traite tellement bien ses ouvriers, leur réduit si bien les frais de la vie, que les industriels, trouvant là le moyen de faire travailler à salaire réduit, choisisent cet Eden socialiste pour y installer leurs fabriques.

Enfin se présente la question du rachat. Pour exploiter ce gaz, cette électricité, dont la distribution est reglementée par des contrats, il faut payer un dédit ; il faut, en un mot, racheter.

Que devient alors l'article le plus important de la propagande socialiste, disant aux ouvriers que le fruit de leur travail leur appartient intégralement ? Ce n'était donc pas vrai, puisqu'on va racheter aux capitalistes ce qui est le produit même du travail des ouvriers employés à ces différentes industries ?

On ne signale ici que quelques-uns des dangers que présenterait la Régie municipale si l'on voulait y voir, comme certains de ses partisans, un moyen de réalisation du programme socialiste. Parfaitement légitime en certains cas, même profitable, elle ne peut être un instrument socialiste.

Ajoutons à cela les difficultés mêmes que présentent ces régies lorsqu'elles sont entre les mains d'une municipalité socialiste. Qu'une municipalité bourgeoise, telle que celle qui gouverne actuellement Lille, se trouve manquer à ses engagements, comme pour le théâtre municipal dont les frais dépassent considérablement le devis primitif ; qu'elle perde devant le Conseil d'Etat un procès contre un entrepreneur, dont les frais s'élevent à plus d'un million ; ou qu'enfin elle se trouve en lutte contre la Compagnie des tramways, refusant de continuer les abonnements scolaires ; tout cela n'est que péché véniel et l'Etat aide à couvrir les plus gros déficits, lorsqu'ils incombent à une municipalité socialiste ait la moindre apparence de désordre dans les finances, et il n'y a pas assez de pierres à lui jeter.

Cela montre la difficulté — et les exemples sont nombreux — que peut rencontrer une municipalité socialiste, soucieuse de mettre en pratique les articles de son programme. Elle a beau montrer l'impossibilité de réaliser certaines réformes d'intérêt public, en face de l'organisme centralisateur trop

puissant ; on ne lui tiendra compte d'aucun effort. De plus, le danger est toujours que certains des nôtres croient qu'on puisse arriver à la réalisation de notre programme intégral au moyen de réformes partielles et forcément incomplètes. Nous reviendrons sur ce point.

Mais supposons même que la municipalité puisse d'une façon satisfaisante mettre en régie dans les services municipaux ; elle se trouvera fatalement en présence de réclamations, xenant non cette fois, du public ou des adversaires, mais des employés, des ouvriers travaillant dans ces services. Devant ces réclamations elle se trouvera désarmée ; entre une « bonne administration » du budget de la ville et la satisfaction légitime des besoins des employés elle aura à se décider ; il ne se peut pas que ces deux intérêts coïncident constamment et il arrivera un moment où il faudra faire un choix.

Sans doute la politique de classe voudrait que partout et avant tout l'intérêt des ouvriers fût satisfait, envers et contre tous. Mais que devient alors l'administration des intérêts du bloc de la population ? Beaucoup des nôtres sacrifient leur temps et leur peine à concilier ces contradictions. D'autre part, on peut supposer une corporation des employés de la ville émettant, à tort ou à raison, des réclamations que la municipalité ne peut admettre ; on assisterait donc à ce spectacle d'une grève contre une administration socialiste.

On peut prévoir cette occurence qui ruinerait d'un seul coup toute la propagande d'une génération. La municipalité aurait, il est vrai, la ressource de démissionner pour ne pas se trouver dans la nécessité de mettre à pied ses employés, mais alors elle se déclarerait, par ce fait, impuissante à résoudre le problème et devrait passer la main aux municipalités bourgeoises qui, dans les actes d'oppression et d'exploitation de la classe ouvrière se trouvent au moins dans leur logique de classe.

Ces considérations nous ramènent à ce tableau terrible qu'a tracé Machiavel des luttes de Florence entre les grands et les petits métiers. On sait que ce fut là la cause de la ruine de cette grande République, qui finit, pour avoir l'ordre et la tranquillité, par se soumettre à la tyrannie des Medicis. Ce tableau de lutte sociale doit toujours rester comme un enseignement, tracé par ce maître historien.

Cela prouve que les socialistes ne peuvent endosser la responsabilité d'un système et d'un régime qu'ils combattent et avec lequel ils sont en antagonisme. Toujours les organismes capitalistes se fausseront dans des mains qui ne peuvent les contrôler.

Le système de la régie est un de ceux-là ; il substitue une mentalité socialiste à une exploitation d'ordre capitaliste ; tôt ou tard, c'est ou bien l'organisme qui se brise, et alors l'Etat intervient pour rétablir l'ordre ; ou bien ce sont les ouvriers maladroits qui sont pris dans l'engrenage, et cela justement parce qu'ils ont voulu accomplir une besogne que ni leur éducation, ni leurs idées ne leur permettaient d'entreprendre.

Pour les régies municipales comme pour les coopératives, la même question se pose. Sont-elles ou non dangereuses aux progrès du mouvement socialiste ? La théorie de ceux qui préconisent ces mesures palliatives, de même que eelle qui accorde trop d'importance aux syndicats, ont toujours, suivant nous, le tort de « mettre la charrue avant les bœufs » et de vouloir créer un organisme socialiste en régime capitaliste.

Nous avons tenté de montrer que, mêmes prospères, ces organismes détournent l'attention de la classe ouvrière de ce qui doit être son but unique : la conquête du pouvoir politique ; ils retardent donc cette marche en avant, quand ils ne l'alourdissent pas. Mais, dans le milieu capitaliste, il est fatal que tout contrarie une instruction ouvrière ; avec les meilleures intentions du monde, les ouvriers qui ont mis tout leur espoir dans les coopératives et les régies municipales risquent leur trésor de guerre, et le fait d'affecter une partie des bénéfices à la propagande socialiste n'est qu'un palliatif, suivant nous. En cas de faillite ou de banqueroute (les établissements capitalistes y sont bien exposés !), l'échec aurait une répercussion fâcheuse dans les masses profondes du prolétariat.

Les administrateurs de ces coopératives comme de ces régies sont donc tenus, comme la femme de César, à ne pouvoir pas même être soupçonnés ; et cependant ils sont toujours exposés à des fraudes ou à des accidents, qu'on ne leur pardonne pas, parce qu'au fond le public et même la classe ouvrière sentent d'une manière confuse que cette besogne n'a pas de raison d'être absolue et sont plus sévères pour une administration socialiste en défaut que pour telle ou telle entreprise capitaliste qui, elle, est basée sur la spéculation et, en tous cas, répond au milieu capitaliste, dont elle est le produit.

Un événement récent, cité par le *Travailleur* (29 novembre 1913), nous fait prévoir encore un danger possible pour la propagande socialiste dans l'établissement des régies. Voici la protestation qui a été remise à la municipalité (bourgeoise) de Lille :



Ce jour, le 21 novembre 1913.

« Les ouvriers de l'ameublement, ébénistes, « sculpteurs, menuisiers en sièges, tapisseries, « garnisseurs, villiers, ouvrières tapissières, occupés « dans les ateliers lillois au nombre de 700 ont « signé la protestation suivante :

« Protestent de la plus énergique façon contre « la décision de la Municipalité lilloise, qui vient « qui vient de confier à un entrepreneur parisien « les travaux de l'ameublement du nouveau « théâtre.

« Ils adressent un blâme à leur Municipalité de « les priver d'une somme de salaire sur laquelle « ils avaient un droit incontestable en qualité de « lillois.

« Qui paiera le théâtre ?

« Les Parisiens ou les Lillois ?

« Voilà une singulière façon de protéger les « intérêts Lillois, etc., etc.

Le *Travailleur* fait suivre cette protestation de quelques remarques parfaitement justifiées, mettant les conseillers municipaux bourgeois, qui protestent de leurs sympathies pour les ouvriers, en face de cette contradiction de leurs paroles et de leurs actes.

Rien de mieux ; mais supposons une Municipalité socialiste, obligée à son tour pour une raison quelconque d'économie, ou de bonne administration de demander à des ouvriers ou à des entrepreneurs du dehors, parisiens ou autres, l'accomplissement de travaux que les ouvriers de Lille, ne s'offrent à effectuer que pour un salaire que les finances de la ville ne permettent pas de leur donner. Ceci est une simple supposition ; mais nullement invraisemblable si l'on se pose dans les conditions actuelles de production.

Qu'on se représente la colère des ouvriers lillois qui se déclaraient trahis par *leurs* conseillers, à qui ils reprocheront de leur préférer d'autres ouvriers travaillant meilleur marché.

Ou bien la Municipalité socialiste se déclarera prête à accepter n'importe quelles conditions imposées par ses ouvriers, et alors que devient la « bonne administration ». Que devient aussi ce qui est bien plus grave, la solidarité ouvrière, chaque municipalité socialiste refusant systématiquement, à conditions moindres ou égales, du travail à des ouvriers étrangers ? C'est la corporation ancienne qui renaît, les maîtrises et les jurandes d'une localité élevant une muraille de Chine entre les différentes fractions de la classe ouvrière. Et cela, à cause d'une mesure que l'on proclame socialiste, et qui doit, d'après ses prôneurs, amener insensiblement la Société de l'avenir à l'intérieur même de la Société d'aujourd'hui. Le résultat serait la division entre métiers, entre ouvriers de diverses localités, et, partout et toujours, la responsabilité qui retomberait, écrasante, sur les épaules des militants socialistes.

La solution, à notre avis, est de montrer à la classe ouvrière ce qui est possible, la somme de résultats à attendre en période capitaliste, par une municipalité socialiste. Accomplir ces réformes c'est bien ; montrer, quand elles échouent, d'où part la faule initiale, c'est mieux encore. N'est-ce pas ce qui disait expressément le programme de Lyon, le premier programme municipal du Parti que l'on semble parfois, même parmi les plus proches du Parti ouvrier, qui l'avait voté, avoir trop oublié ? Le reste, n'est que duperie, et la plus dangereuse de toutes, la duperie de soi-même.

Charles BONNIER.

L'Italie d'Aujourd'hui

A lire les communiqués officieux et officiels, tout va pour le mieux dans la meilleure des Italies.

Le ministre du Trésor, dans son récent exposé financier, a peint tellement en rose notre position en comparaison de celle des autres pays que tout Italien aurait dû en tressaillir de joie. Pensez un peu ! Malgré la guerre de Libye, qui n'a coûté qu'un milliard 162 millions, malgré la guerre des Balkans, malgré l'état d'incertitude et de dépression régnant dans le commerce et dans les affaires en toute l'Europe, le bilan définitif de 1912-1913 a donné un excédent de 111 millions. L'Italie, comme on voit, est bonne ménagère ! Il est bien vrai que, de ces 111 millions d'excédent, 42 ont été versés au Trésor à compte sur les avances faites pour les frais de la guerre et 53 millions ont été assignés en addition aux autres ressources extraordinaires pour la marine militaire. Quand on encaisse avec cette abondance et qu'on dépense avec cette parcimonie, on a bien le droit de disposer ensuite comme l'on veut et de la manière la meilleure possible et la plus utile pour le pays, des économies réalisés : et comment les mieux dépenser que pour la marine ? En outre, on a payé 42 millions de dette à compte sur les sommes avancées pour la guerre de Libye par le Ministère du Trésor. On dirait vraiment que



ce ministère est quelque chose en dehors de l'Etat, comme un banquier qui s'occuperait d'affaires peu propres.

Et c'est d'après la lecture de cet exposé financier, lequel, comme tous les exposés, même ceux des Etats sur le point de faire banqueroute, colore tout en rose, que beaucoup d'Italiens croient ou feignent de croire à la réalité des bonnes conditions financières et, par conséquent, économiques du pays. Et de temps en temps, pour augmenter sa confiance, quelque grand journal anglais, allemand ou français de la haute finance nous fait ébahir, nous mêmes les socialistes, qui sommes toujours un peu incrédules, de la bonne opinion qu'on a à l'étranger des finances et de l'économie italiennes.

Quiconque regardera les choses sans se mettre les lunettes du patriotisme officiel restera pourtant frappé d'un fait : la diminution toujours croissante de l'augmentation des rentrées d'un exercice à l'autre. De fait, en 1910-1911, la différence en plus sur l'exercice précédent a été de 166 millions en chiffres ronds ; en 1911-1912 de 71 millions, en 1912-1913 de 53 seulement.

On s'achemine donc rapidement vers le déficit. Pour le moment, le ministre a pu nous donner un bilan actif, couvrant une partie des dépenses de la guerre de Libye par l'émission de bons du Trésor et le projet de répartir la somme restante (environ 500 millions) sur les exercices successifs jusqu'à 1918-1919.

Mais, qu'ajourner et subdiviser par échelons les paiements résultant des défenses déjà faites permet seulement par un artifice de comptabilité de déclarer actif un bilan, il n'est personne qui ne voie qu'avec l'augmentation décroissante des rentrées et l'augmentation croissante des dépenses, soit pour les besoins civils de la nation, soit, et plus encore, pour des exigences sans cesse renouvelées pour la guerre et la marine, non seulement on perd toute élasticité de bilan, mais on va fatalement au déficit.

Le fait est qu'en dépit des hymnes à l'abondance, justement à l'heure qu'il est le ministère cherche 100 millions de recettes nouvelles, en augmentant les taxes sur l'alcool, les taxes de succession, sur les automobiles, relevant le prix des cigares de consommation populaire et frappant de taxes les cinématographes, les eaux minérales, etc.

Ainsi, en Italie, tout comme chez les autres nations en butte au nationalisme, à l'impérialisme et la mégalomanie, on marche à grands pas vers des conditions économiques terribles et des horizons pleins de menaces.



Sans doute, dans les dernières années, l'Italie a fait de grands progrès dans toutes les branches de son activité. Non pas, certes, grâce à l'action des gouvernements. Mais le résultat des conquêtes péniblement faites lui a été dérobé par la politique impérialiste, la politique de grande puissance, qui a coûté et coûtera des milliards. Actuellement, à la dépression financière qui en résulte pour l'Etat correspond une forte dépression dans l'économie du pays. Nous en avons un indice certain dans le fait que l'année 1913 donne le chiffre d'émigration ouvrière le plus élevé qui ait jamais été atteint. Plus d'un million de prolétaires ont émigré dans tous les pays du monde, même les plus inhospitaliers, à la recherche du travail et du pain. Il y a des régions, comme la Basilicate, les Calabres, à moitié inhabitées durant neuf mois de l'année, où l'on ne voit plus que des vieillards, des femmes et des enfants. Nous avons dans le Nord de l'Italie quelques collèges électoraux où les conservateurs n'ont pu l'emporter sur les socialistes que parce qu'une bonne partie des ouvriers étaient à l'étranger. Et malgré une émigration aussi énorme, dans les grands centres industriels et dans beaucoup de centres agricoles, le chômage et la misère sont épouvantables. La crise des industries cotonnières, aggravée par la fermeture des marchés orientaux durant les deux guerres de Libye et des Balkans, a jeté beaucoup de travailleurs sur le pavé.

La formation d'un trust du fer a déterminé la fermeture de nombreux établissements. La crise règne également depuis des années dans l'industrie de la soie et dans d'autres moins importantes. Les grèves sont plutôt destinées à la défense qu'à la conquête, en sorte que, considérant le prix toujours croissant des vivres et des habitations, on peut parler d'une véritable décadence en ce qui regarde le salaire. Si, comme il résulte des données recueillies par le ministère des travaux publics, l'émigration ne rendait à l'Italie plus de 500 millions que les ouvriers émigrés envoient chez eux, principalement des Etats-Unis, la misère serait certainement plus grande encore et le crédit de l'Etat ne pourrait pas même offrir une apparence de solidité.

N'ayant pas de charbon, l'Italie est en train d'utiliser les énormes forces hydrauliques dont ce pays dispose. Les établissements hydro-électriques se sont multipliés au point qu'en douze ans, de 1898 à 1910, la potentialité a augmenté de 85,570 à 600.000 kilowatts. Les industries qui étaient, par manque de charbon, tributaires de l'étranger, se



trouvent maintenant dans des conditions de développement indéniable, même dans l'Italie méridionale.

Avec tout cela, l'Italie progresse lentement, en comparaison des besoins et de l'augmentation de sa population. Et ce qui contribue à ralentir le développement, ce sont les nouvelles émissions faites par l'Etat, en conséquence de la guerre, lesquelles, offrant aux capitaux un emploi facile et commode, les enlèvent aux entreprises industrielles.

Les formations historiques diverses, les différences dans les conditions géographiques et la nature du sol, l'éloignement différent des marchés de l'Europe centrale et beaucoup d'autres circonstances ont créé et contribuent à maintenir la diversité des conditions entre le Nord et le Sud, le Nord industriel et relativement florissant et le Sud agricole, pauvre, dépourvu de moyens de communication et d'écoles. Pour donner une idée de l'importance industrielle différente du Nord et du Sud (1), il suffit de quelques chiffres se rapportant aux principales catégories d'industrie, telles que les industries extractives, les produits agricoles, les industries métallurgiques et minéralurgiques, textiles, chimiques et de construction. Nous avons donc :

	Population.	Etablissements industriels.	Nombre d'ouvriers.	Force motrice en ch.-vap.
Nord...	18.831.000	142.609	1.666.293	1.224.505
Sud....	15.769.000	101.376	639.405	349.272

La différence est grande, comme l'on voit, moins par le nombre des entreprises que par ceux des ouvriers et des forces motrices employées. Le Sud peut toujours être regardé comme un pays éminemment agricole, sans un véritable prolétariat industriel. A la vérité, dans le Sud aussi le paysan, alléché par le salaire en apparence supérieur. cherche du travail dans l'industrie, affluant dans les quelques centres industriels, comme Naples et Bari ; mais il faudra des années pour faire, de ces antiques serfs de la glèbe, des ouvriers modernes, éduqués à la discipline de l'industrie et de l'organisation.

* * *

En 1909, année fournie par le dernier recensement, le nombre des ateliers assujettis aux lois sur le travail des femmes et des enfants ainsi que sur les accidents du travail, était au total de 32,968. comprenant 1,476,702 ouvriers. Les catégories les plus nombreuses étaient celles des industries textiles avec 588,631 ouvriers, et métallurgiques, minéralurgiques et mécaniques, avec 150.558 ouvriers. En 1912, le nombre des syndicats ouvriers suivant la direction du Parti socialiste était de 4.703 pour les travailleurs de l'industrie, avec 452,354 membres ; ceux des travailleurs agricoles étaient au nombre de 2.626, comprenant 408.148 inscrits. Les organisations catholiques réunissaient 65.629 ouvriers d'industrie en 3.603 associations *(leghe)* et 42.392 travailleurs de la terre en 197 associations.

Ce qui offre une importance spéciale au point de vue prolétarien, ce sont les syndicats agricoles, dont l'Italie a donné le premier exemple et le plus considérable. Dans l'étude de ce mouvement du prolétariat, il faut distinguer le pays en plusieurs zones, selon les conditions dans lesquelles se trouve la propriété foncière et s'exécute le travail agricole.

La Basse-Lombardie, l'Emilie, les Pouilles, la Vénétie, la Sicile, où dominent les grands domaines et les grandes cultures sont celles qui nous donnent la presque totalité des ouvriers organisés. Là, le travailleur de la terre est en général un véritable salarié proprement dit, payé à la journée, à la semaine ou au mois, qui subit les alternatives et les vicissitudes naturelles au travail agricole, avec des salaires plus ou moins bas et l'inévitable chômage pendant quelques mois de l'année. La grande culture met en contact des escouades nombreuses d'ouvriers, les enlevant à l'isolement propre aux petites exploitations agricoles. Ainsi ont surgi spontanément les organisations, qui ont effectivement obtenu, en beaucoup d'endroits, des améliorations considérables.

Dans les autres régions au contraire domine la petite propriété et le métayage : les syndicats y sont peu nombreux, le nombre de leurs inscrits y est insignifiant.

Une fois passée la première période de victoires rapides et faciles qui commença en 1900, le nombre des grèves tant industrielles qu'agricoles suit depuis 1907 une ligne descendante. Nous avons :

Années....	1907	1908	1909	1910	1911	1912
Grèves dans l'industrie. .	1.181	1.459	930	1.021	1.107	870
Nombre de grévistes . . .	321.409	197.058	140.452	172.969	252.833	145.000
Grèves dans l'agriculture.	377	286	132	97	148	170
Nombre de grévistes . . .	254.131	173.425	46.509	25.805	132.738	96.000

(1) Nous entendons par Nord le Piémont, la Ligurie, la Lombardie, la Vénétie, l'Emilie et la Toscane, par Sud toutes les autres régions, y compris les îles.

Quant à l'issue de ces grèves, nous notons, dans les cinq mêmes années, les résultats suivants :

Grèves industrielles :

Résultat complètement favorable	20.5
— favorable en majeure partie . .	14.7
— moyen	15.6
— favorable en mineure partie. .	13.1
— complètement défavorable . . .	31.6
— incertain	3.7

Grèves agricoles :

Résultat complètement favorable	14.5
— favorable en majeure partie. .	18.6
— moyen	18.6
— favorable en mineure partie . .	18.15
— complètement défavorable . .	21.6
— incertain	7.6

De ces chiffres, il ressort à l'évidence que les grèves agricoles ont eu des résultats favorables en plus grand nombre que les grèves industrielles. Cette supériorité du mouvement agricole peut s'expliquer par le fait que l'émigration exerce une influence beaucoup plus considérable sur le marché de la main-d'œuvre dans l'agriculture que dans l'industrie. Beaucoup de zones agricoles sont à demi dépeuplées par l'émigration transatlantique, ce qui produit quasi automatiquement la hausse des salaires, et les améliorations dans les conditions générales du travail. Ce n'est pas le cas pour les ouvriers d'industrie, qui voient l'afflux des travailleurs vers les centres urbains menacer continuellement leurs conquêtes et sont contraints à lutter moins pour des améliorations proprement dites que pour élever simplement le salaire en proportion de la réduction survenue dans la valeur d'achat de la monnaie.

* * *

Telles sont, très sommairement, les conditions dans lesquelles l'Italie, et particulièrement l'Italie prolétarienne, se trouve financièrement et économiquement. L'expansion en Libye, si elle peut avoir une valeur politique pour l'Italie officielle, n'en a pas moins retardé de cinquante ans au moins son progrès économique. La destruction de capitaux produite par la guerre, la stagnation et la crise dans les affaires, l'accroissement des dépenses pour de nouveaux armements, l'aggravation des impôts font maintenant sentir leurs premiers effets. En même temps qu'eux viendront à maturité, espérons-le, les enseignements que devront tirer de cette phase expansionniste tant le prolétariat d'Italie que le Parti socialiste.

Nous combattons la guerre par principe ; nous nous souvenons cependant que les guerres que la société bourgeoise continuera dans l'éternelle lutte pour des marchés toujours nouveaux, la transformeront comme la Révolution et les guerres napoléoniennes ont transformé les anciens régimes d'Europe.

Pour l'avenir, j'ai certes plus de confiance dans les fautes et les erreurs des adversaires que dans la prévoyance des socialistes, inconscients des véritables problèmes sociaux et, pour cette raison, voués à trop de tâtonnements et d'incertitude sur la route à suivre.

(Rome, février 1914). Giovanni LERDA.

LES SYNDICATS ALLEMANDS EN 1912

L'année 1912 a été en Allemagne, au point de vue économique, une année de transition. Depuis 1908, la production industrielle s'était intensifiée d'une manière constante. Cette ascension s'est arrêtée à la fin du premier semestre de 1912. Le deuxième semestre constate plus qu'un arrêt, un recul assez marqué de la production, qui a eu sa répercussion sur l'organisation et l'action syndicale.

1912 n'en a pas moins été une bonne année pour les syndicats, tant au point de vue du recrutement qu'au point de vue des améliorations obtenues.

Les Syndicats Nationaux

On sait que la forme d'organisation syndicale qui prévaut encore en France, a pour ainsi dire complètement disparu en Allemagne. Il n'y a plus de *fédérations* là-bas, mais des *syndicats nationaux*.

Prenons d'abord ceux groupés dans la *Commission générale des Syndicats allemands* qui correspond à notre C. G. T.

A la fin de 1912, ils comptaient 2,559,781 cotisants contre 2,400,018 à la fin de 1911, soit une augmentation de 159,763 adhérents ou de 6,44 %. Dans cette statistique ne sont pas comptés les syndicats nationaux des ouvriers agricoles et des

domestiques, avec des effectifs de 23,714 membres, parce qu'ils ne jouissent pas du droit syndical dans plusieurs Etats confédérés, et bien qu'ils aient été créés par la *Commission générale*.

Voici le développement numérique de ces organisations depuis 1891. Ces chiffres n'indiquent pas les effectifs de la fin de l'année, mais ceux plus exacts de la moyenne des années. :

Années	Effectifs	Augmentation par rapport à l'année précédente
1891 . . .	277.659	
1895 . . .	259.175	
1900 . . .	680.427	
1905 . . .	1.344.803	
1910 . . .	2.017.298	184.631
1911 . . .	2.320.986	303.688
1912 . . .	2.530.390	209.404

A côté de la *Commission générale* fonctionnent d'autres groupements syndicaux, constitués, la plupart, pour contrecarrer l'action syndicale. Comme bien malgré eux, ils ne peuvent pas toujours, échapper à la lutte économique qui s'impose, nous les énumérons ici :

Les *Hirsch-Dunker*, les plus anciens, prêchant l'harmonie entre le capital et le travail, inféodés au parti radical, comptent 109,225 adhérents. Depuis 10 ans ils ne progressent plus.

Les syndicats *chrétiens*, aux mains du Parti du Centre, sont plus nombreux, bien que, en dehors des mineurs, du textile, des métaux et du bâtiment, ils n'aient aucune importance, se bornant à fournir quelquefois des briseurs de grève. Ils ont depuis 1900, suivi la marche suivante :

Années	Effectifs	Augmentation par rapport à l'année précédente
1900 . . .	159.770	
1905 . . .	266.032	
1910 . . .	295.129	24.378
1911 . . .	340.957	45.828
1912 . . .	344.687	3.730

Depuis 1897, existe encore sous le nom de *Libre Union des Syndicats allemands* un organisme qui se réclame actuellement de la tendance syndicaliste. En 1908, elle avait 6 à 7.000 adhérents. Depuis, elle n'a plus publié de statistique, ce qui fait supposer que ce nombre minime a encore diminué.

Enfin, pour être complet, mentionnons les organisations dites indépendantes, dont aucun bilan n'a été publié pour 1912 et qui sont ou purement mutualistes ou franchement jaunes.

Les chiffres que nous allons donner se rapportent exclusivement aux syndicats affiliés à la *Commission générale*.

Les recettes se sont élevées à 80,233,575 marks, dont 64,532,051 de cotisations centrales, 9,138,215 de cotisations locales, 1,137,252 de cotisations extraordinaires, 1,705,525 d'intérêts, 470,057 de droits d'adhésions et 3,104,067 de recettes diverses.

On remarquera que la presque totalité des recettes provient des cotisations régulières. Le système hasardeux des listes de souscription a pour ainsi dire complètement disparu.

Cela vient de l'augmentation méthodique des cotisations. Quelques chiffres indiqueront cette montée :

En 1891 il y avait encore 14 organisations dont la cotisation était de moins de 15 pfennigs par semaine ; 17 avaient une cotisation de 15 à 20 pfennings : aucune n'avait une cotisation de plus de 50 pfennings. En 1912 aucune organisation n'avait une cotisation de moins de 20 pfennings par semaine, mais 25 organisations — sur 48 — avaient une cotisation hebdomadaire de plus de 50 pfennings.

A ce propos il est utile de faire remarquer que 30 organisations sur 48 ont adopté le système des *cotisations échelonnées*, c'est-à-dire variant avec les salaires des différentes régions.

Ce système, qui enlève au centralisme beaucoup de sa rigidité, écarte pour ainsi dire automatiquement la question toujours épineuse de l'augmentation de la cotisation, toute augmentation des salaires entraînant une augmentation de la cotisation. Disons enfin que les sections locales gardent sur les cotisations centrales généralement 20 % pour les dépenses d'administration locale.

Les dépenses se sont élevées à 61,105,675 marks et l'avoir était de 80,797,786 marks, dont 62,934,731 dans les caisses centrales. Parmi les dépenses nous notons : grèves et lock-outs 12,681,017 marks ; viaticum 1,179,102 marks ; chômage 7 milliards 741,240 marks ; victimes de l'action 1,070,752 marks ; assistance judiciaire 392,697 marks ; maladie 11,436,326 marks ; invalidité 528,080 mar::s ; secours de décès, allocations extraordinaires et secours de déménagement 2,099,559 marks ; presse syndicale 2,604,411 marks ; bibliothèques 322,913 marks ; propagande 2,841,814 marks ; appointements 1,152,520 marks ; administration des sections et des régions 9,742,419 marks. Depuis 1891 les organisations ont dépensé pour les luttes la somme rondelette de 121,376,598 marks, c'est-à-dire plus 150 millions de francs.



Les Unions de Syndicats.

Il y avait en 1912 765 Unions locales groupant 9,418 sections avec 2,339,571 adhérents.

Leurs recettes se sont élevées à 1,976,262 marks, les dépenses à 1,787,088 marks.

La cotisation est en moyenne de 5 pfennings par mois et par adhérent.

Ces unions entretiennent 77 maisons syndicales, 29 salles de réunions, 385 auberges pour les trimardeurs, 581 bibliothèques, 98 salles de lecture, 499 commissions d'éducation, 415 commissions de jeunesse, 318 conseils judiciaires, etc. Elles ont organisé 3,288 réunions et 706 d'entre elles ont soutenu des grèves par des subsides ou des listes de souscription.

Les Résultats

Ce travail continu de recrutement et d'organisation a eu un beau résultat. 9,961 mouvements de revendication ont eu lieu englobant 1,254,358 personnes.

Les voilà bien les endormis ! Car vous savez qu'il y a encore bien des camarades croyant à la formule des minorités agissantes et des masses inertes !

Voici d'ailleurs les chiffres des ouvriers ayant participé aux mouvements de revendication pendant les trois dernières années : 1910 : 1,025,542 ; 1911 : 1,011,669 ; 1912 : 1,254,358.

Le chiffre très élevé de 1912 provient de la grande grève des mineurs englobant 237,732 ouvriers.

Tous ces chiffres, nous le répétons, se rapportent uniquement aux organisations affiliées à la Commission générale.

7,136 mouvements, englobant 774,769 travailleurs se sont terminés à l'avantage de ceux-ci, sans qu'ils aient eu besoin de recourir à la cessation du travail !

2,825 mouvements comprenant 479,589 participants ont abouti à la lutte, se subdivisant en 1,543 grèves offensives, comprenant 352,090 participants, 926 grèves défensives, comprenant 45,400 participants, et 356 *lock-outs,* comprenant 82,099 lockoutés.

De ces luttes, 1,721, comprenant 134,798 participants se sont terminées par un succès complet ; 458, comprenant 60,091 participants se sont terminées par une transaction ; enfin 538, comprenant 274.979 participants, se sont terminées par un échec. Ce dernier chiffre, extraordinairement élevé, a pour cause la grande grève des mineurs qui a échoué.

Par tous ces mouvements ont été obtenus en 1912 :

Une diminution des heures de travail pour 378,185 personnes de 830,151 heures par semaine, ou de 2 h. 1/4 par semaine et par personne ;

Une augmentation de salaires pour 530,021 personnes de 946,961 marks par semaine, ou de 1,79 par semaine et par personne.

A été repoussée une augmentation des heures de travail pour 2,337 personnes et, pour 19,840, une diminution de salaire.

N'a pu être empêchée une augmentation des heures de travail pour 150 personnes et une diminution de salaires pour 1,187 personnes.

4,804 contrats collectifs, comprenant 351,548 personnes, ont été conclus à la suite de ces mouvements.

Tels sont les résultats pour la seule année 1912.

Nous concluons en disant que les syndicats allemands, en 1912, ont su accroître leurs forces et s'en servir utilement.

Joseph STEINER.

Mémento. — Chez Marcel Rivière : *Marchand de Folie* par L. et M. Bonneff, prix 2 fr. *L'Organisation du Surmenage,* par Pouget 0 fr. 75. *La Concentration capitaliste en France,* par Compère-Morel, 0 fr. 75. *La Fraction Social-Démocrate dans la Troisième Douma,* par Stiekloff, 0 fr. 75.

AU JOUR LE JOUR

Ramollot hygièniste

Vous vous figurez sans doute — et moi de même — que si la morbidité et la moralité ont augmenté considérablement cette année dans les casernes, c'est à cause des déplorables conditions d'hygiène faites aux contingents trop élevés qu'on vient d'y entasser ?

C'est une erreur. Cela provient tout bonnement — ne riez pas, je vous prie — de ce que les permissions de 24 heures sont trop nombreuses !... la preuve, c'est que l'autorité militaire l'affirme — et qu'elle parle de les supprimer.

Voilà ce que c'est que de recruter l'armée dans le civil ! avec un tel système, on n'aura jamais de soldats bien portants.

Lorsqu'une épidémie se déclare dans un pensionnat, l'on renvoie les élèves dans leurs familles. A la grande école de l'honneur et du devoir, c'est tout le contraire : on les empêche de s'en aller... c'est tout juste si on ne les enferme pas à la salle de police !

Au fait, n'est-ce pas en vertu du même principe que les exploiteurs philanthropes, soucieux au plus haut point de la santé des salariés, s'efforcent de les retenir le plus d'heures possible par jour dans les bagnes industriels ? demandez plutôt à ce bon patron rémois qui prétendait y garder ses apprentis jour et nuit, et dont le *Socialisme* a parlé en son temps.

⁂

Justice de classe

Il y a des juges à Berlin... et même dans toute la Prusse — et qui savent leur métier, je vous en réponds !

Ils ont frappé d'un blâme et d'une amende le maire d'une commune rurale, dont l'abstention dans l'élection d'une commission scolaire avait eu pour effet de laisser triompher un candidat socialiste.

Et voyez plutôt l'un des considérants de cette sentence :

Son devoir était de voter pour le candidat bourgeois, même s'il le jugeait personnellement incapable de remplir ses fonctions.

A la bonne heure ! voilà de la franchise. Voilà des magistrats qui gagnent honnêtement leur salaire. Préposés à la défense du privilège économique de la bourgeoisie, ils ont le courage de leur opinion ou plutôt de leur mission.

Dans notre République, on ne dit jamais, on n'écrit jamais des choses pareilles : on se borne à les penser — et à les faire, quand l'occasion se présente.

⁂

Trahis par eux-mêmes

L'ex-aviateur Blériot voulait devenir conseiller général de Seine-et-Oise. Il se fit donc investir par le Comité radical-socialiste de la rue de Valois, et patronner par le *Radical.*

Tout ceci ne l'empêcha pas d'être battu, bien au contraire... Mais là n'est point la question.

Le *Temps* a prétendu que M. Blériot, faisant cause commune et parti commun avec des adversaires du service de trois ans, était lui-même anti-troisanniste. Et de cela, l'accusé se défend comme un beau diable :

« Moi contre les trois ans ??... écrit-il en substance au susdit canard. Voyez donc mes affiches ! lisez ma profession de foi et vous m'en direz des nouvelles ! »

Le *Temps* s'est trompé ; soit. Mais alors à la rue de Valois, que fait-on des résolutions votées au Congrès de Pau ?... La façon dont ces gens-là « soutiennent » le retour au service de deux ans ressemble fort à celle dont la corde soutient le pendu.

⁂

La science homicide

Au cours d'une interwiew donnée à des journalistes, le Ministre de la Marine russe établissait l'impossibilité d'aller au-delà d'une durée de cinq ans pour uu programme de constructions navales :

« Les progrès de la technique sont si rapides qu'on ne peut indiquer le type de navires qu'il faudra construire dans dix ans, ni fixer le prix auquel ils reviendront ».

Ainsi, tant que nous subirons le régime de la *paix armée* — conséquence inévitable du règne du capitalisme — les découvertes de la science, appliquées à l'industrie du carnage, élargiront sans cesse le gouffre béant des dépenses improductives et meurtrières. Bel avenir ! charmante civilisation !

Mais dans le domaine de l'industrie productive, l'évolution technique suit le même processus. Seulement — et surtout en France — les « programmes » de législation ouvrière qui devraient

logiquement y correspondre s'étendent généralement sur une période qui va jusqu'aux calendes réformistes...

Autant nos dirigeants se montrent peu soucieux de traiter la *chair à profits* selon des exigences toujours nouvelles, — autant ils mettent leur point d'honneur à se trouver toujours en mesure de faire massacrer la *chair à canon* selon les plus parfaites règles de l'art... quitte à gémir ensuite sur la dépopulation du pays.

***

Patriotisme... et chantage

Aux termes de la Constitution du Royaume-Uni, la loi qui autorise le gouvernement à entretenir une armée doit faire *tous les ans* l'objet d'un vote parlementaire : c'est, nous dit-on, « un usage extrêmement ancien, ayant pour but d'empêcher la couronne de toucher aux libertés du Parlement ».

Or, pour contraindre le gouvernement à dissoudre la Chambre des Communes avant le vote final du *Home rule*, la Chambre des lords — comme qui dirait le Sénat anglais — menace de refuser cette année le vote de la dite loi : tant pis si l'on a la guerre ?

Ce genre tout à fait spécial de patriotisme, qui consiste à placer les intérêts du parti conservateur — c'est-à-dire de la classe capitaliste — au-dessus de ceux du pays tout entier, n'est d'ailleurs point le monopole exclusif des Anglais : loin d'avoir quelque chose à leur envier sous ce rapport, les nôtres en auraient plutôt à leur revendre...

Et c'est ainsi partout. Il n'est pas jusqu'aux catholiques allemands qui n'aient spéculé politiquement sur les besoins de la défense nationale : *ab uno disce omnes !*

***

Pavillon et marchandise

La croix rouge sur fond blanc est reconnue d'utilité internationale par la Convention de Genève. Il en résulte, dit le *Temps*, que les pharmaciens et les « fabricants d'articles hygiéniques » ne peuvent plus estampiller leur camelote avec cet insigne : alors, ils ont imaginé d'y substituer la croix blanche sur fond rouge.

Oui, mais... ce sont là justement les armoiries nationales de la Suisse — et MM. les gouvernants helvétiques, apparemment fort vexés qu'on puisse les prendre pour des marchands de copahu, de clysopompes, de préservatifs ou autres « articles d'ordre intime », considérent la chose comme un « abus » scandaleux !

Cependant, ils reconnaissent eux-mêmes qu'il est impossible de prohiber l'emploi de la « croix fédérale » comme moyen de réclame dans « l'industrie hôtelière », par exemple — laquelle, en certains cas, est pourtant assez proche parente de celle des maisons hospitalières plus ou moins assujetties au contrôle de la police des mœurs.

Que faire alors ?...

Hélas ! le mercantilisme capitaliste a déjà galvaudé bien d'autres choses que l'insigne de la Croix-Rouge et les couleurs nationales de tous les pays du monde : si Dame Thémis devait poursuivre tous ceux qui se servent du pavillon de la patrie pour couvrir les plus répugnantes marchandises et les plus malpropres trafics, c'est toute la classe archi-millionnaire et ultra-pasasite qu'elle serait forcée d'empoigner au collet... Que N. S. le Veau d'Or préserve à jamais ses adorateurs d'une pareille catastrophe !

***

Ils en ont en Angleterre !...

Au risque de se faire agonir par nos économistes non moins officiels que partisans de l'entente cordiale, M. Lloyd George, ministre de l'agriculture pour le compte de S. M. George V et pour le bonheur du capitalisme terrien du Royaume-Uni, fait figurer dans son programme « l'acquisition, pa l'Etat, de terrains permettant d'établir et de louer aux ouvriers agricoles des cottages avec jardins potagers ».

Réformiste, rachatiste, étatiste... il ne manque plus à l'honorable gentleman que de se proclamer « socialiste » à son tour ! ça dispenserait nos frères d'Outre-Manche de s'organiser et d'agir en parti de classe, tout heureux qu'ils seraient d'avoir des dirigeants qui travaillent si bien pour eux — en admettant toutefois que *rachat* soit synonyme d'*expropriation* et *étatisme* de *collectivisme*.

***

Réparations d'Outillage.. humain

Un savant belge, le docteur Dam, exposait l'autre jour le fonctionnement d'un système de philanthropie qu'il dénomme : *l'Education des Estropiés* et qui consiste à faire travailler quand même les



individus physiquements incapable de se servir de l'outillage usuel :

« On assiste, dit-il, à de véritables miracles d'adaptation ! »

Exemple :

« Un ouvrier métallurgiste a les deux bras « happés par une machine. Il est amputé du bras « gauche. On lui coupe le poignet droit. Son intel- « ligence, sa volonté, l'ingéniosité du médecin, « l'ont transformé en un ouvrier brossier qui gagne « de 2 fr. 50 à 3 fr. par jour. Un fer aimanté placé « au bout d'un crochet lui permet de prendre des « clous de son bras gauche. Avec une masse mé- « tallique, assujettie au moignon du bras droit, il « peut frapper. C'est un homme sauvé de la dé- « chéance physique, et, ce qui est mieux encore, « de la détresse morale ». (Le *Temps,* 19 Février 1914, page 4, col. 1).

Certes, nous comprenons ce que la généralisation d'une telle méthode aurait d'avantageux..... pour le patronat, qui d'une part pourrait encore utiliser la chair à profit réparée au moyen d'accessoires mécaniques, et d'autre part n'aurait plus d'indemnités aussi fortes à payer aux salariés victimes des accidents du travail !

Quelle « détresse morale » en effet, pour un prolétaire, que l'obligation de recevoir de l'argent d'un exploiteur au service duquel il s'est fait mutiler ! on nous avait déjà dit, voici quelques années, que le sentiment de la « dignité ouvrière » réclamait, revendiquait, exigeait la constitution d'une retraite pour les morts au détriment du salaire des vivants... Sous ce rapport, le docteur Dam et M. Viviani sont bien faits pour s'entendre.

Est-il besoin d'ajouter que dans la société collectiviste, jamais l'idée ne viendra à personne d'aggraver la « déchéance physique » des éclopés par un « relèvement moral » qui consisterait à les assujettir à un pareil système de *travaux forcés ?*

Paul GRADOS.

Nous prions les Secrétaires des Groupes, détenteurs d'un Carnet d'abonnement, de nous communiquer, au fur et à mesure de leur inscription, les noms et adresses des Abonnés qu'ils feront autour d'eux afin que nous puissions immédiatement, faire le service de la Revue, à ces derniers.

Tous les Mandats doivent être envoyés au nom de COMPÈRE-MOREL, Administrateur de la Revue, 8, Cité Rougemont, Paris.

La Propriété non bâtie et la Réforme fiscale

Le rapport sur l'ensemble des opérations de l'évaluation des propriétés non bâties prescrite par l'article 3 de la loi du 31 décembre 1907, et qui se compose de deux énormes volumes, le premier comptant plus de 500 pages et le second contenant 97 graphiques et cartes en couleurs, vient d'être distribué aux membres du Parlement.

Ce gigantesque travail n'a pas été inutile. Non seulement il nous permet le recensement d'un bien qui devrait être national, mais dont certains ont fait leur chose, souvent, si ce n'est toujours, au détriment des autres, mais il nous donne la possibilité de connaître exactement la contenance de l'ensemble des natures de culture ou de propriété, leur valeur locative, leur valeur vénale et une statistique assez sérieuse des cotes foncières et des propriétaires.

En plus, et c'est là leur objet essentiel, ces opérations indiquent, autant qu'il est facile de le prévoir avant le vote définitif du Parlement, les conséquences probables de l'évaluation au point de vue fiscal ; taux de l'impôt total et taux de l'impôt en part de l'Etat par arrondissement, tout aussi bien dans le système actuel que dans le système projeté, et cela par nature de culture et de propriété.

C'est dire combien ce travail peut être consulté avec profit par ceux que notre vieille terre de France intéresse, tant par les profondes modifications culturales dont elle a été l'objet au travers des siècles, que par la somme de peines, de souffrances et de labeur que des dégénérations de paysans « y ont enfouis depuis des centaines et des centaines d'années ».

I

Chacun sait que les revenus du sol ont toujours constitué la base principale de l'impôt. Et sans vouloir faire ici l'énumération des charges dont les propriétés non bâties étaient frappées avant 1789, il n'est pas inutile de dire que les principales étaient la taille — qui se décomposait en taille personnelle, taille réelle et taille mixte — la capitation — qui fut répartie au marc-le-franc de la taille — et les

viugtièmes — sorte d'impôt sur le revenu créé en 1710.

La contribution foncière fut une des premières réformes de la Révolution. C'est l'Assemblée constituante, qui, dans la loi du 1er décembre 1790, assigna à la terre une charge d'environ 314.058.724 francs, somme équivalente aux anciens impôts dont elle était chargée antérieurement et dont voici le détail :

Taille	72.816.079 francs
Capitation . . .	6.133.274 —
Vingtièmes. . .	89.609.271 —
Dîmes	110.000.000 —
Droits divers . .	34.500.000 —
Total . .	314.058.000 francs

Pour 1791, le Comité d'imposition ramena le contingent total de la contribution foncière à trois cents millions et cette somme fut répartie sur les départements par la loi du 3 juin 1791.

Mais de nombreuses protestations s'élevèrent. Des récriminations nombreuses se firent entendre. A un tel point, que malgré les successives réducductions de contingent foncier plusieurs fois accordées à la plupart des départements (1) la confection d'un cadastre général fut reconnue comme absolument nécessaire.

Et de 1791 à 1801, le gouvernement ne cessa de se préoccuper de cette question. Commissions sur commissions furent nommées : rapports sur rapports furent déposés et ce n'est que le 22 janvier 1801 qu'on ordonna la refonte générale des matrices des rôles. Mais une Commission compétente jugea cette opération innefficace et y substitua le cadastre par masses de culture. Une autre Commission rejeta cette solution et proposa l'arpentage et l'expertise de certaines communes prises comme types, sur des points différents, dans chaque département. Cette proposition enfin acceptée, l'opération commença et se continua jusqu'en 1807 où l'on reconnut qu'il fallait décidément en arriver par où on avait eu la velléité de commencer, c'est-à-dire, par la confection d'un cadastre général parcellaire.

On se mit résolument à la besogne. Arpentage, calcul des contenances, détermination du revenu des parcelles, mesures pour suivre les mutations qui se produiraient entre propriétaires, tout fut mis en œuvre et en 1814 on put enfin procéder à l'évaluation du revenu net des propriétés immobilières qui ressortait à 1.354.140.000 francs. Le Principal de la contribution foncière était à cette époque de 171.962.202 francs et le taux moyen de l'impôt ressortait à 10.58 p. 100. Il variait dans les départements de 5.88 p. 100 (Basses-Pyrénées) à 17.66 p. 100 (Seine).

Comme après le 3 juin 1791, les critiques tombèrent drues comme grêle sur les auteurs de ce travail. Et pour les atténuer des dégrèvements furent accordées au point qu'en 1820 l'impôt foncier était baissé à 168.207.255 francs !

Après une période de calme, les protestations reprirent avec une telle intensité qu'en 1850 (le 7 août) l'Assemblée nationale décréta une nouvelle évaluation des revenus territoriaux.

Les méthodes employées permirent d'obtenir des résultats sérieux et le revenu net des propriétés non bâties fut évalué à 1.905.622.436 francs.

Quelques modifications de peu d'importance eurent encore lieu, mais c'est surtout la guerre de 1870 qui, bouleversant les cadres du pays (rapport aux territoires perdus) imposa une nouvelle répartition de la contribution foncière. Une loi votée le 5 août 1874 décida que cette nouvelle répartition serait effectuée par la loi des finances de 1876 ou 1877, et Léon Say déposa le 23 mars 1876 denx projets de loi à cet effet.

Cette évaluation accusa 2.645.505.565 francs de revenu net total.

En 1884, on pensa à transférer sur la propriété bâtie une portion du contingent de la propriété non bâtie, et, à cet effet, on fit exécuter une révision des évaluations de la propriété bâtie.

A la suite de ce travail, le ministre des finances proposa dans le budget de 1891 de fixer à 3.97 p. 100 le taux moyen de la contribution foncière des propriétés non bâties et d'augmenter le produit de la contribution foncière des propriétés bâties pour que celles-ci atteignent, elles aussi, 3.97 p. 100.

Les Chambres n'allèrent point jusque-là, et malgré la loi du 8 août 1890, qui accorda un dégrèvement de 15.267.977 francs entre les départements plus frappés, les taux extrêmes présentèrent encore des écarts par trop sensibles (0.35 p. 100 pour certaines communes et 19.34 p. 100 pour d'autres)

(1) Du fait de ces réductions le principal de l'impôt foncier ne cessa de diminuer.
En voici du reste la preuve :

Principal de l'impôt foncier

En 1791 . . .	240.000.000 francs
1797 . . .	218.058.900 —
1798 . . .	207.155.955 —
1799 . . .	189.496.400 —
1802 . . .	183.304.000 —
1804 . . .	174.870.000 —
1805 . . .	172.105.000 —

pour qu'on ne songeât point à laisser de côté le système des dégrèvements pour procéder à l'évaluation détaillée de tous les revenus fonciers.

Et c'est M. Poincaré qui, ministre des Finances, inséra dans le projet de loi relatif aux contributions une disposition où il était donné mandat à l'administration des contributions directes de procéder aux évaluations nécessaires afin de transformer la contribution foncière des propriétés non bâties en un impôt sur le revenu net des propriétés.

Après des essais, la nouvelle méthode d'évaluation fut soumise au Parlement par M. Ribot, en 1895, puis réprise par MM. Doumer en 1896, Cochery en 1896 et 1897, par notre ami Paul Constans en 1903 et finalement par M. Poincaré en 1907 qui rencontra à cette occasion une vive opposition à la Commission du budget.

Et ce n'est que M. Caillaux qui fit voter le 31 décembre 1907 un texte définissant les opérations à opérer pour arriver enfin à connaître le revenu net des propriétés foncières non bâties.

Ce texte fut avantageusement modifié par l'article 5 de la loi du 26 décembre 1908 et par l'article 2 de la loi du 8 avril 1910.

De multiples instructions furent données au personnel chargé de cette évaluation. Et pendant ptusieurs années, maires, secrétaires de mairie, gardes communaux, percepteurs, répartiteurs, contrôleurs, commissions de classification : propriétaires fonciers, métayers, régisseurs, inspecteurs, chefs de service et directeurs des contributions directes, agents de l'anministration des Eaux et Forêts. etc., etc., s'employèrent à qui mieux mieux à dresser l'inventaire de la terre de notre pays.

II

Les résultats de l'évaluation nous apprennent que la superficie des propriétés non bâties atteint 50.982.393 hectares 65 ares 80 centiares. Si l'on en déduit ce qui est afférent aux sols et dépendances des propriétés bâties auxquels il n'a été attribué aucune évaluation, en exécution des dispositions de la loi du 26 décembre 1908, soit 238.599 hectares 61 ares 18 centiares, il reste une superficie totale de 50.645.794 hectares 04 ares 62 centiares *d'une valeur locative de 2.084.632.537 francs* représentant *une valeur vénale totale de 62.793.054,323 francs.*

Dans l'ensemble de la France les valeurs moyennes à l'hectare serait :

Pour la valeur locative de. . . . 41 fr.
Et pour la valeur vénale de. . . 1.240 fr.

Comme je l'avais fait remarquer dans mon ouvrage sur la « *Question agraire et le Socialisme en France* », des écarts très grands peuvent se relever de départements à départements, tant au point de vue de la valeur locative que de la valeur vénale.

Ainsi, tandis que dans les Basses-Alpes et les Hautes-Alpes la valeur locative n'atteint que 7 fr. à l'hectare, dans la Corse 8 francs, elle s'élève jusqu'à 138 francs dans le Nord !

Même disproportion relativement à la valeur vénale. Si l'hectare vaut dans les Hautes-Alpes 198 francs, dans les Basses-Alpes 204 francs, en Corse 262 francs, dans la Lozère 458 francs, il atteint 4,423 francs dans le Nord !

Du reste, rien de plus facile à constater que ces énormes différences, en consultant les cartes n°s 25 et 26 du tôme second du rapport de M. Dumont.

Sur l'ensemble de nos 87 départements, trois dans lesquels la valeur locative moyenne par hectare est de 10 francs et au-dessous, cinq de 11 à 20 francs, vingt et un de 21 à 30 francs, vingt-deux de 31 à 40 francs, onze de 41 à 50 francs, treize de 51 à 60 francs et douze de 61 francs et au-dessus.

Comme nous le disions plus haut, les trois départements dans lesquels la moyenne de la valeur locative est la plus basse sont : les Hautes-Alpes, les Basses-Alpes et la Corse, et les douze départements où cette valeur locative est de 61 francs et au-dessus : le Pas-de-Calais, le Nord, la Somme, la Seine-Inférieure, le Calvados, la Manche, l'Ile-et-Vilaine, la Vendée, Seine-et-Oise, Seine, Seine-et-Marne et le Rhône.

Il est à remarquer que ces derniers départements sont des départements privilégiés, soit parce qu'il y existe des établissements maraîchers, soit parce que la culture se fait en grand ou bien encore parce que les pâtures recouvrent une grande partie de leur territoire.

Quant à la valeur vénale moyenne à l'hectare, quatre départements dans lesquels cette valeur est de 500 francs et au-dessous, douze où elle est de 501 à 750 francs, vingt de 751 à 1,000 francs, dix-sept de 1,001 à 1,250 francs, onze de 1,251 à 1,500 francs, quinze de 1,501 à 2,000 francs et huit de 2,001 et au-dessus. Les quatre départements les plus pauvres sont la Corse, les Basses-Alpes, les Hautes-Alpes et la Lozère ; et les huit plus riches : le Nord, le Pas-de-Calais, la Seine-Inférieure, le Calvados, la Manche, le Rhône, la Seine et Seine-et-Oise.

Les différentes nature de culture et de pro-



priété ayant été divisées en treize catégories, il nous a été moins facile de connaître exactement et en détail les contenances, les valeurs locatives et vénales des terres labourables, des prés et prairies naturelles, herbages et paturages ; des vergers et cultures fruitières d'arbres et arbustes; des vignes, des bois, aulnaies, saussaies, oseraies, etc. ; des landes, pâtis, bruyères, marais, terres vaines et vagues ; des carrières, ardoisières, sablières, tourbières, etc. ; des lacs, étangs, mares, abreuvoirs, fontaines, etc. ; canaux non navigables et dépendances ; salins, salines et et marais salants ; des jardins autres que les jardins d'agréments et terrains affectés à la culture maraîchère, florale et d'ornementation ; pépinières, etc. ; des chantiers, lieux et dépôts, terrains à bâtir, rues privées, etc. ; des terrains d'agréments, parcs, jardins, pièces d'eau, etc. ; des chemins de fer, canaux de navigation et dépendances.

III

Voyons d'abord comment se répartissent les contenances de ces douze catégories (la treizième, sols des propriétés bâties et des bâtiments muraux, cours et dépendances, etc., n'ayant pas été évaluée conformément à l'article 2 de la loi du 26 décembre 1908) dans l'ensemble des cinquante millions d'hectares de notre sol :

	Hectares.
Terres labourables. . . .	23.725.075
Bois, etc.	9.716.915
Landes, etc	7.205.648
Prés, etc	6.912,508
Vignes, etc.	1.449.048
Vergers, etc.	743.339
Jardins autres que les jardins d'agréments, etc. .	396.879
Sols des propriétés bâties, etc.	338.600
Lacs, etc.	176.041
Chemins de fer, etc. . . .	119.094
Terrains d'agrément, etc. .	108.139
Chantiers, etc.	24.181
Carrières, etc.	16.919

Ainsi, si l'on déduit des 50,982,394 hectares la contenance des terres labourables, des bois, des landes, des prés et des vignes — qui est de 49,059,205 — il ne reste plus que 1,923,192 hectares pour les huit catégories suivantes.

Pour les terres labourables, c'est en Eure-et-Loire où le pourcentage est le plus élevé (81.52 %) et dans les Alpes-Maritimes où il est le plus bas (9.52 %). Pour les bois, les Landes tiennent la tète (55.88 %) et le département de la Manche arrive bon dernier (3.41 %). Pour les landes, patis, etc., se sont les Hautes-Alpes qui ont le maximum (61.69 %) et le Nord le minimum (0.61 %). Pour les prés, la Manche bat le record (45.18 %) et la Corse arrive dernière (0.75 %). Quant aux vignes, l'Hérault est le premier département (31.83 %), tandis que le territoire de Belfort ferme la marche avec 0.00027 %.

IV

Après les contenances, détaillons la valeur locative par groupes de nature de culture ou de propriété.

Comme de juste, ce sont les terres labourables qui arrivent en tête avec 1,089,628,966 francs, représentant, à elles seules, 52.27 % de la valeur locative totale des propriétés ! Viennent ensuite les prés et prairies naturels, herbages et paturages : 447,648,702 fr. ; les bois, aulnaies, etc., 172,523,221 francs ; les vignes 114,610,386 francs ; les jardins autres que les jardins d'agréments, etc., 77,296,868 francs ; les vignes, et cultures fruitières, etc., 45,718,095 francs ; les chantiers, etc., 44,661,005 fr. ; les terrains d'agréments, etc., 43,719,403 francs ; les landes, pâtis, etc., 31,212,961 francs ; les lacs, étangs, etc., 6,050,586 francs, et enfin les carrières et ardoisières, etc., 680,819 francs.

Si, pour la France la valeur locative moyenne de l'hectare de terres labourables est de 46 francs ; de l'hectare de prés et prairies, de 65 francs ; de l'hectare de vignes, de 76 francs ; de l'hectare de bois, aulnaies, etc., de 18 francs et de l'hectare des landes, pâtis, etc., de 4 francs ; ces valeurs sont loin d'être les mêmes dans tous les départements.

Ainsi, pour les terres labourables, la valeur locative moyenne par hectare est de 10 francs et au-dessus dans un département ; de 11 à 20 francs dans trois départements ; de 21 a 30 francs dans dix-huit départements ; de 31 à 40 francs dans dix-neuf départements ; de 41 à 50 francs dans quinze départements ; de 51 à 60 francs dans dix-sept départements et de 61 francs et au-dessus dans quatorze départements.

Pour les prés et prairies, mêmes différences :

Dans six départements la valeur locative moyenne par hectare est de 30 francs et au-dessous ; dans cinq départements de 31 à 40 francs ; dans dix-sept de 51 à 60 francs ; dans quinze de 61 à 70 francs ; dans douze de 71 à 80 francs et dans quinze autres de 81 francs et au-dessus.

Vignes : dix départements dans lesquels la



valeur locative moyenne par hectare est de 40 fr. et au-dessous ; treize où elle est de 41 à 50 francs ; dix-sept de 51 à 60 francs ; vingt-deux de 61 à 80 francs ; huit de 81 à 100 francs et neuf de 101 fr. et au-dessus.

Bois, aulnaies, etc. : deux départements où la valeur locative moyenne à l'hectare est de 5 francs et au-dessous ; dix-sept départements de 6 à 10 fr. ; quatorze de 11 à 15 francs ; vingt et un de 16 à 20 francs ; vingt de 21 à 25 francs ; sept de 26 à 30 francs et six de 31 francs et au-dessus.

Landes, pâtis, etc. : cinquante départements où la valeur locative moyenne est de 5 francs et au-dessous à l'hectare ; vingt-cinq où elle va de 6 à 10 francs ; six de 11 à 15 francs ; trois de 16 à 20 francs ; deux de 21 à 25 francs et un de 26 francs et au-dessus.

Tiennent la tête, pour les terres labourables, les départements du Nord avec une valeur locative de 44,320,452 francs, du Pas-de-Calais 43,844,914 fr. Pour les prés, etc., la Manche avec 27,557,555 fr. ; le Calvados avec 21,443,597 francs. Pour les bois, etc., les Landes 11,549,097 francs ; les Vosges 9,765,657 francs ; la Gironde 8,134,706 francs et le Doubs 5,440,671 francs. Pour les vignes, l'Hérault avec 19,619,284 francs ; la Gironde 12,750,484 fr. ; le Gard, 7,805,879 francs et l'Aude 6,797,851 francs. Pour les landes, pâtis, etc., le Finistère arrive premier avec 3,053,538 francs et les Basses-Pyrénées deuxième avec 2,379,345 francs.

V

Du tableau n° 11 publié aux Annexes du Rapport il ressort que la valeur vénale du sol est de 62.793.054.323 francs. Mais il résulte que si la valeur vénale moyenne de l'hectare est en France de 1.240 francs, produisant, étant loué, une moyenne de 41 francs, soit un intérêt au taux de 3.32 %, cette valeur varie énormément suivant la nature de culture, de propriété et selon la situation géographique du sol.

Ainsi les terres labourables valant en moyenne 1.388 francs l'hectare (1) forment un total de 32.937.368,427 francs. Les prés, à 1.878 francs l'hectare, atteignent 12.983.659,261 francs. Les vergers et cultures fruitières, etc., à 1.647 francs l'hectare, 1.224.118,044 francs. Les vignes à 2.033 francs l'hectare, 3.047.398,802 francs. Les bois, aulnaies, etc., à 620 francs l'hectare, 6.027.284,203 francs. Les landes, pâtis, etc., à 159 francs l'hectare, 1.143.110,254 francs. Les carrières, ardoisières, etc., à 1.310 francs l'hectare, 22.165,841 francs. Les lacs, étangs, etc., à 952 francs l'hectare, 167.677,117 francs. Les jardins autres que les jardins d'agrément, 5.569 francs à l'hectare, 2.210.325,159 francs. Les chantiers, bois de dépôt, etc., 50.168 francs à l'hectare, 1.213.108,264 francs. Les terrains d'agréments, parc, jardins, etc., à 12.818 francs l'hectare, 1.386.151.671 francs, et les chemins de fer, canaux de navigation, etc., à 3.633 francs l'hectare, 432.687,280 francs.

Dans les cinq premiers groupes de natures de culture (les plus importants par leur étendue), les moyennes à l'hectare sont atteintes ou dépassées :

Pour les terres labourables, dans	36	départements.
— les prés et prairies. . .	30	—
— les bois, aulnaies, etc.	41	—
— les vignes	29	—
— les landes, pâtis, etc. .	46	—

Si c'est, comme de juste, dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais que la valeur vénale des terres labourables atteint le maximum (1,417,591,682 francs pour le Nord et 1,408,159,783 pour le Pas-de-Calais), c'est dans le Nord aussi que l'hectare de terres labourables, de prés, de bois et de landes vaut le plus cher (4,332 francs pour les terres labourables, 4,453 francs pour les prés, 2,283 francs pour les bois et 890 francs pour les landes).

Quant à la valeur des vignes, si elle atteint 452,375,992 francs dans l'Hérault et 294,558,077 francs dans la Gironde, c'est dans la Marne que l'hectare atteint le plus grand prix : 6,058 francs en moyenne.

Tiennent la tête : pour la valeur vénale totale des prés, la Manche avec un chiffre de 711,879,565 francs ; pour les bois, les Vosges avec 390,631,645 francs et les Landes avec 362,350,698 francs.

Du reste, les tableaux n°s 28, 30, 32, 38 et 40 nous permettent d'avoir des renseignements exacts sur la valeur moyenne à l'hectare des terres labourables, prés, vignes, etc., dans les 87 départements.

Pour les terres labourables, deux départements dans lesquels cette valeur est de 500 francs et au-dessous ; dix, de 501 à 750 francs ; quinze de 751 à 1,000 francs ; quatorze de 1,001 à 1,250 francs ; dix-huit, de 1,251 à 1,500 francs ; vingt de 1,101 à 2,000 francs et huit de 2,001 et au-dessus.

Pour les prés et prairies naturelles, herbages et

(1) C'est une moyenne, bien entendu, car les terres soumises à la même exploitation et destinées à la même culture changent souvent de prix dans la même commune suivant leur classe et la facilité de leur mise en rapport.

pâturages, sept départements. où elle est de 1,000 francs et au-dessous ; six, de 1,001 à 1,250 francs ; douze, de 1,251 à 1,500 francs ; dix-huit, de 1,501 à 1,750 francs ; seize, de 1,751 à 2,000 francs ; dix-sept, de 2,001 à 2,500 francs et onze, de 2,051 francs et au-dessus.

Pour les vignes, cinq départements de 1,000 francs et au-dessous ; vingt et un, de 1,001 à 1,500 francs ; vingt-trois, de 1,501 à 2,000 francs ; dix-sept, de 2,001 à 2,500 francs ; huit, de 2,501 à 3,500 francs et cinq, de 3,501 et au-dessus.

Pour l'ensemble des bois, aulnaies, oseraies, saussaies, etc., la valeur vénale moyenne à l'hectare est de 200 francs et au-dessous dans quatre départements ; de 201 à 400 francs dans quinze ; de 401 à 600 francs dans vingt-cinq ; de 601 à 800 francs dans dix-neuf ; de 801 à 1,000 francs dans douze ; de 1.001 à 1,500 francs dans neuf, et de 1,501 et au-dessous dans trois.

Quant aux landes, pâtis, bruyères, marais, terres vaines et vagues, leur valeur est de 100 francs et au-dessous dans dix-huit départements ; de 101 à 150 francs dans dix-neuf ; de 151 à 200 francs dans douze ; de 201 à 300 francs dans dix-sept ; de 301 à 400 francs dans onze ; de 401 à 500 francs dans quatre, et de 501 francs et au-dessus dans six.

C'est dire combien il faut se garder de généraliser dans une question aussi complexe que celle que nous traitons aujourd'hui.

VI

Les travaux de l'évaluation ont eu aussi ce précieux avantage de nous donner quelques renseignements sur le nombre des propriétaires existants en France. Ce n'est pas que les indications fournies nous permettent de comparer le nombre des propriétaires fonciers actuels avec celui des propriétaires accusés par les statistiques antérieures et de conclure, soit en faveur de la division, soit en faveur de la concentration de la terre, considérée comme moyen de production. Non. Mais néanmoins, les 13.440.226 cotes accusées, rapprochées des 13.533.026 cotes de 1905, nous imposent tout de même le devoir de faire cette constatation qu'en sept années les cotes foncières ont diminué de 92.800 unités, et cela malgré le morcellement des grands domaines fonciers achetés autour des agglomérations urbaines pour être transformés en terrains à bâtir !

Le nombre des cotes afférentes à des propriétés indivises (583.841) ; des cotes multiples, c'est-à-dire celles qui concernent un même propriétaire, moins une (322.612) ; et des cotes relatives à des propriétaires non domiciliés dans la commune de l'imposition (5.727.454), formant un total de 6.633.907 cotes qu'il faut déduire des 13.440.226, il nous reste donc un total de 6.806.319 cotes, auxquelles il convient d'ajouter, pour connaître le chiffre exact des propriétaires, les propriétaires dans les cotes indivises, non imposés personnellement (396.877) et les propriétaires non imposés à la contribution foncière, dans la commune où ils sont domiciliés (317.726), ce qui porte le total des propriétaires à 7.520.922.

La comparaison du nombre des propriétaires et du nombre des cotes foncières nous donne en outre la possibilité de serrer encore de plus près ce problème de la répartition de la propriété terrienne qui a fait tant couler d'encre et de salive !

En 1879-1883, l'Administration des Contributions directes accusait 14.234.000 cotes pour 8.454.000 propriétaires, soit 594 propriétaires pour 1.000 cotes foncières. Aujourd'hui, la même Administration trouve, après des évaluations sérieuses et complètes, 13.440.226 cotes pour 7.520.922 propriétaires, soit 560 propriétaires pour 1.000 cotes foncières ! ou 34 propriétaires en moins, par 1.000 cotes !

C'est donc une preuve péremptoire et indiscutable de la concentration terrienne que personne ne peut désormais contester.

Inutile de dire que le nombre des propriétaires par 1.000 cotes foncières est loin d'être partout le même. Tandis qu'il atteint, le chiffre de 857 dans le Morbihan, il tombe à 364 dans l'Aube, et à 399 dans l'Yonne.

Il en est de même du nombre de propriétaires par 1.000 habitants. Si, en France, le nombre moyen est de 195 propriétaires par 1.000 habitants, il tombe à 22 dans la Seine, 90 dans la Seine-Inférieure, pour s'élever, bondir à 351 dans la Savoie, 352 dans le Gers et la Haute-Savoie, 357 dans les Basses-Alpes, 364 dans l'Ariège et 377 dans le Lot (1).

---

(1) Ces chiffres illustrent la thèse que je n'ai cesser de soutenir, c'est-à-dire que les petits propriétaires ne possèdent et ne peuvent posséder que la terre dont ne veulent point les riches capitalistes ! C'est dans la Seine et la Seine-Inférieure que les propriétaires moins nombreux détiennent la propriété terrienne. C'est là, que la valeur locative moyenne à l'hectare est la plus élevée (61 francs et au-dessus) et que la valeur vénale moyenne à l'hectare atteint le maximum (2,001 francs et au-dessus) ! C'est dans la Savoie, le Gers, la Haute-Savoie, les Basses-Alpes, l'Ariège et le Lot, où le



Dans neuf départements le nombre de propriétaires par 1.000 habitants est de 150 et au-dessous ; dans quinze de 151 à 200 ; dans 25 départements de 251 à 300 ; dans neuf de 301 à 350 et dans 6 de 351 et au-dessus.

VII

Grâce aux nouvelles évaluations, il nous est permis de comparer les valeurs locatives et vénales totales de l'ensemble des propriétés et de chaque groupe de propriétés.

Tout de suite, nous constatons que, si de 1851 à 1879 la montée a été rapide, la descente ne l'a pas été moins de 1879 à 1908.

En 1851, les valeurs locatives et vénales étaient respectivement de 1 milliard 824,186,249 francs et de 61 milliards 189,030,452 francs.

En 1879 nous sommes à 2,645,503,565 francs et à 91,583,966,075 francs.

Mais en 1908 nous descendons en valeurs locatives à 2,056,949,814 francs et en valeurs vénales à 61,757,233,533 francs !

Nous perdons de 1879 à 1908, en vingt-neuf ans, à peu près l'équivalent de ce que nous avions gagné de 1851 à 1879, au cours d'une période de vingt-huit années.

Les docteurs Tant-Mieux de la politique et les béats optimistes de l'économie orthodoxe oseront-ils encore, maintenant, contester nos affirmations quand, au cours de nos discours à la tribune de la Chambre et de notre propagande par la plume et la parole dans le pays, nous dénonçons avec véhémence la crise agricole et la misère paysanne qui se manifestent par un incessant exode rural !

Mais ce qu'il y a de curieux à constater, c'est l'éclatante disproportion existant entre la diminution des valeurs locatives et la diminution des valeurs vénales.

Tandis que les premières ont subi un fléchissement d'environ 25 % les autres sont tombées de plus de 40 % ?

Il y a même mieux ! Si l'on compare les évaluations de 1851 à celles de 1908 concernant les valeurs locatives, on constate que non seulement les possédants absentéïstes, les propriétaires terriens ayant fermiers et métayers, n'ont presque rien perdu en faisant travailler et produire leurs terres par les autres, mais que tout au contraire la valeur locative de leurs domaines ayant augmenté, leurs bénéfices ont été beaucoup plus grands.

Et comme seuls les petits et très petits possédants se sont vu obligés de vendre (147,554 très petites propriétés de moins de 1 hectare et 93,845 petites petites propriétés de 1 à 10 hectares, soit un total de 241,399 petites exploitations disparues de 1892 à 1908), seuls aussi ils ont été touchés par la crise qui a sévi et sévit encore sur nos campagnes.

C'est là la conclusion la plus claire, la plus lumineuse des travaux de l'Administration des Contributions directes, et ce résultat récompense nos lecteurs de l'interminable promenade que j'ai dû leur faire faire à travers des chiffres souvent arides et rébarbatifs.

VIII

Reste maintenant les conséquences probables de l'évaluation au point de vue fiscal !

Le Parlement ne s'étant pas encore prononcé définitivement, l'opinion de la Chambre étant loin de concorder avec celle du Sénat, il est impossible d'apprécier d'une façon certaine et sérieuse dans quelle mesure les résultats de la nouvelle évaluation foncière pourront être utilisés dans la réforme de l'impôt.

Néanmoins, M. Charles Dumont, Ministre des finances, ayant adressé des textes à M. le Président de la Commission chargée d'examiner le projet de loi adopté par la Chambre des Députés, qui porte suppression des contributions directes et établit un impôt général sur les revenus et un impôt complémentaire sur l'ensemble des revenus, nous pouvons juger quel serait l'effet que produirait dans les rôles l'application de ces textes.

Si je m'en rapporte textuellement au rapport, *suivant le projet du gouvernement, la contribution foncière des propriétés non bâties demande un impôt de quotité calculé, en ce qui concerne la part de l'Etat, à raison de 4 % des quatre cinquièmes de la valeur locative des propriétés, telle qu'elle résulte de la nouvelle évaluation* (1).

Calculé à raison de 4 % sur les 4/5e de la valeur locative des propriétés, telle qu'elle résulte de la nouvelle évaluation, le *nouvel impôt en part de l'État. s'éleverait à 65.465.701 francs.*

Le montant actuel de la part de l'Etat dans

pourcentage des propriétaires est le plus élevé, que la propriété est la plus morcelée ! C'est là que la valeur locative et la valeur vénale moyenne sont les plus basses (20 francs et au-dessous pour la valeur locative et 750 francs et au-dessous pour la valeur vénale !) Il est donc très facile de conclure.

(1) Dispositions votées par les Chambres (Article 3 de la loi du 30 juillet 1913).



l'impôt foncier étant de 115,265,635 francs, c'est donc une différence en moins de 49,799,934 francs (soit 43 %) dont bénéficierait la propriété foncière.

Comme dans ces 49,799,934 francs entre une somme de 1,978,655 francs d'impôt en part de l'Etat des sols de propriétés bâties et chantiers, sur lesquels la contribution foncière des propriétés non bâties ne jouerait plus, on peut dire que la réduction afférente aux propriétés non bâties s'éleverait à 47,821,279 francs, soit 42,21 % de l'impôt actuel (113,286,980 francs).

Il est incontestable qu'à part la Seine et les Alpes-Maritimes où la valeur de la propriété non bâtie a acquis un accroissement de valeur considérable, tous les départements bénéficieraient de cette réduction dans les proportions extrêmes de 9,31 et 9,53 % pour la Loire-Inférieure et les Landes et 70, 67,41, 66,22, 63,88 pour l'Aude, le Gers, le Lot-et-Garonne et le Tarn-et-Garonne.

Hélas ! il ne faut pas oublier que la réforme n'a trait qu'à la part de l'Etat et qu'elle ne touche en rien aux impôts départementaux et communaux.

Il est certain que lorsque l'on dit que le dégrèvement de la propriété non bâtie va être de 47,821,279 francs, sur 113,286,980 francs, ce qui représente 42,21 %, l'effet est considérable !

Mais quand on va au fond des choses, et qu'il apparaît que si on réduit de 47,821,279 francs les 113,286,980 francs de contribution foncière dont se compose la part de l'Etat, on ne touche nullement aux 162,108,375 francs d'impositions départementales et communales, non seulement la réforme ne paraît plus aussi profonde, mais elle suscite immédiatement des objections, des critiques et des récriminations.

Et additionnant les 113,286,980 francs de part de l'Etat aux 162,208,375 francs, part du département et des communes, soit 275,395,355 francs, le contribuable s'aperçoit immédiatement qu'en enlevant 47,821,279 francs sur cette somme le dégrèvement ne représente plus que 17,36 % !

Il est vrai que le projet du gouvernement, prévoyant la réalisation d'une péréquation des anciens principaux fictifs d'après lesquels les impositions locales sont calculées — et qui ne répondent plus à la valeur réelle des propriétés — l'impôt foncier se verrait tout de même abaissé dans son ensemble de 30 %.

Reste à savoir maintenant si le zèle réformateur de notre Parlement bourgeois ira jusque là !!

L'attitude du Sénat, la pusillanimité de la Chambre, les hésitations du Gouvernement nous permettent d'en douter.

Et quand bien même la propriété foncière si fortement atteinte dans sa valeur vénale serait dégrévée dans la proportion de 30 % (soit environ 80 millions), tant sur les impositions de l'Etat que sur celles des départements et des communes (1), est-ce que le monde paysan aurait à se déclarer satisfait, content et heureux ? (2).

Non, non, mille fois non !

Voyons ! que vaut une réforme comme celle-là, devant les faits, dans la réalité, quand on l'examine froidement, en elle-même ?

C'est entendu, 7,520,922 contribuables vont se trouver détaxés de quarante deux millions. Mais combien leur restera-t-il à payer à l'Etat, en impôts directs et indirects et en taxes variées ?

Qu'ils feuillètent les budgets de notre pays ! Qu'ils suivent du regard les chiffres alignés en rangs serrés tout au long des chapitres des dépenses et des recettes ! Qu'ils comparent les exercices passés avec les exercices présents et réfléchissent à ce que vont être les exercices futurs ! Et après avoir passé la revue de ces centaines de millions, de ces milliards (3), qu'ils vont être obli-

(1) Les finances départementales qui en 1869, s'élevaient pour toute la France à 200,451,000 francs de recettes, atteignaient 354,378,000 francs en 1901 ! Les finances communales passaient elles aussi de 505.011,000 en 1868 à 815,485,000 francs de recettes en 1903.

(2) Le budget des recettes de l'Etat étant environ de 5 milliards, celui des départements de 500 millions et celui des communes de un milliard, soit un total de 6 milliards et demi, la réforme fiscale — dégrévant la propriété non bâtie de 80 millions, supprimant les 200 millions de contributions personnelle mobilière et des portes et fenêtres remplacées par un impôt général et progressif sur les revenus, — ne déchargera donc les petits propriétaires ruraux que dans une proportion bien faible; surtout que nombre d'entre eux, se retrouveront frappés directement ou indirectement par le nouveau régime fiscal !

(3) Projet de loi portant fixation du budget général des dépenses et des recettes de l'année 1913 :

Contributions directes et centimes d'Etat.	562.815.768
Taxes assimilées aux contributions directes.	62.223.262
Produits de l'enregistrement.	796.733.000
Produits du timbre	275.683.000
Impôt sur les opérations de bourse.	17.464.500
Taxe sur le revenu des valeurs mobilières, etc.	119.599.000
Produit des douanes	624.589.500
Produits des contributions indirectes	680.929.900



ger de suer par tous les pores de leurs corps, combien leur paraîtra misérable et ridicule ce cadeau de quarante-deux millions que l'Etat bourgeois a la magnanimité de leur laisser en mains.... en attendant que ceux à qui il les réclamera tentent —, au nom de la puissance sociale dont ils disposent, *parceque et comme capitalistes* —, de les récupérer, avec bénéfice si possible !

Ici, en relevant le taux de location de leurs fermes et en augmentant le loyer de leurs immeubles ! Là, en imposant de plus durs sacrifices à leurs métayers ! Et plus loin, en exploitant davantage les salariés dont ils achètent la force-travail afin de leur faire rendre le maximum !

Aussi, que notre bourgeoisie prenne garde ! Ce n'est pas impunément qu'on amuse longtemps un peuple avec de telles blagues ! Lisant de plus en plus, comprenant chaque jour davantage, réfléchissant sérieusement sur ce qu'il voit et entend, le monde du travail commence à en avoir assez des réformes de pacotille qu'on lui offre et avec lesquelles on le fait marcher depuis des années et des années ! Il sent, il a l'intuition qu'on se joue de lui et son adhésion complète, totale, sans réserve, au parti politique de sa classe, n'est plus qu'une question de temps !

Et dame, à ce moment là, les évaluations permettront autre chose que le dégrèvement de la propriété non bâtie et la transformation des contributions personnelles, mobilières et des portes et fenêtres en impôts sur le revenu !

Elles serviront à réaliser la seule, grande et unique réforme dont l'ensemble de la société profitera : l'expropriation de la bourgeoisie capitaliste — aussi oisive que nuisible — et le retour à la collectivité toute entière des richesses qu'elle détient illégitimement et dont elle abuse plus qu'elle n'use !

Cent quarante-sept milliards de plus — c'est le montant de la fortune possédée par le grand capitalisme français — à l'actif de notre pays pour débuter au lendemain de notre prise du pouvoir, ce n'est pas rien ! Et ça nous changera de ces dix-sept, de ces quarante-deux pour cent de dégrèvement avec lesquels on se dispose à berner longtemps encore les populations laborieuses de nos campagnes !

COMPÈRE-MOREL.

Sucres.	186.519.500
Produits de monopoles et exploitations industrielles de l'Etat : allumettes, tabac, postes, téléphones .	968.427.046
Produits et revenus du domaine de l'Etat	68.105.990
Produits divers du budget.	68.351.533
Total.	4.431.442.493

sans compter les 247.475.747 de ressources exceptionnelles et d'ordre.

Et ici je ne fais nullement allusion aux nouvelles dépenses militaire et à l'épouvantable déficit auquel les contribuables vont être contraints de faire face !

La Normandie minière et métallurgique

La Normandie ! ce mot évoque les verts pâturages, la culture, l'élevage, la vie saine et paisible des champs et on s'imagine difficilement que cette contrée puisse devenir, un jour prochain, le centre d'un puissant mouvement minier et métallurgique.

Du jour au lendemain, le public entend parler d'une Normandie industrielle et il apprend avec surprise que tout l'Ouest de la France constitue un immense bassin ferrifère, peut être aussi important que le bassin de l'Est.

A la suite de quelles circonstances, de quels événements a-t-on découvert ce minerai qu'on avait à peine soupçonné pendant si longtemps ? La réponse est facile : si le bassin minier de l'Ouest, si le bassin bas Normand est mis en valeur, c'est que des étrangers et surtout des Allemands sont venus en France tirer parti des richesses naturelles que les Français avaient abandonnées et méconnues.

Nous nous proposons de tracer sommairement l'histoire de cette pénétration étrangère en Normandie ; nous examinerons ensuite la valeur et la production du bassin et dresserons enfin le bilan de la collaboration des métallurgies françaises et allemandes en pays normand.

Un peu d'histoire

Depuis des siècles, peut-on dire, on connaît, en Normandie, l'existeuce des mines de fer. M. de Maulde dans son ouvrage : *les Mines de fer et l'Industrie métallurgique dans le Calvados*, raconte que les Romains utilisèrent le minerai lors de la conquête gauloise. Sans remonter si haut, de



nombreux auteurs placent le commencement de l'exploitation minière au XVe siècle.

Des documents certains établissent que vers cette époque plusieurs forges et plusieurs « mynières » connaissaient une grande notoriété. Les plus importantes étaient celles de Beaumont, de Montpinçon, de Jurques (Calvados) et d'Halouze (Orne.)

Aux approches de la Révolution, ces différents centres tombent dans l'oubli. Les maîtres de forges, ne trouvant pas le charbon dont ils se servaient dorénavant pour fondre le minerai, abandonneraient la région et il faut franchir des siècles pour retrouver trace d'une activité minière.

En 1865 un M. Bérard sollicita une concession à Dièlette, près de Cherbourg. A partir de cette époque, les demandes de concessions se succédèrent. En 1873, c'est la concession de Saint-Remy, en 1882, celles de la région de Caen, en 1887, Jurques et un peu plus tard, en 1900, toutes celles de la région de Falaise et de l'Orne.

Et cependant, si le nombre des concessions augmente, la production reste la même. Les concessionnaires enfouissent quelques millions et abandonnent la tâche devant les difficultés de l'exploitation ; si bien que vers 1903 on peut croire que les mines ne seront jamais mises en valeur. Avec plaisir, dirait-on, et sans doute pour justifier leur insuccès, les intéressés eux-mêmes déclarent le minerai de mauvaise qualité et l'extraction impossible.

Pourtant quelques-uns luttent encore. Ils ne désespèrent pas de réunir les capitaux nécessaires et l'un d'eux, M. Pouettre, négociant à Caen, se met en campagne. M. Pouettre, tout naturellement, s'adresse aux établissements métallurgiques français, aux grands établissements de crédit et partout la réponse est la même : « Votre affaire ne nous intéresse pas ».

Notre homme désespère d'arriver au but, quand deux courtiers lui proposent de réunir les fonds qu'il recherche. Il accepte et leur consent une option de six mois. Avant l'expiration de ce délai ils lui font connaître la réussite de leur mission. L'option est levée, le nouveau propriétaire se fait connaître: c'est M. Thyssen, le grand métallurgiste Allemand, le directeur de la *Deutscher Kaiser Gewerkschaft.*

C'est ainsi que M. Thyssen est devenu propriétaire de la concession de Soumont-Saint-Quentin et que la métallurgie allemande a pris pied en Normandie. Par la suite il a acquis les mines de Perrières et de Diélette.

Nous examinerons maintenant, d'après la *Pawlowski*, la consistance et la valeur du bassin bas normand.

Les exploitations minières

CALVADOS

Le Calvados se divise au point de vue minier en 3 régions : La région de Caen, celle de Saint-Rémy et celle de Falaise.

RÉGION DE CAEN. — La région de Caen comprend 4 concessions :

Saint-André-sur-Orne, exploitée par la Société Civile des Mines de Saint-André, occupe 130 ouvriers. Elle a produit en 1912 45,600 tonnes et a extrait en 1913 6,000 tonnes par mois. Le minerai d'une teneur de 46-48 % est amené au jour par 3 puits. A l'extérieur, on remarque une station centrale, 2 trémies, 1 transporteur de 330 mètres, des compresseurs de 150 HP et divers alternateurs.

May-sur-Orne appartient à la Société française de recherches et d'exploitation minières. 170 ouvriers. Production en 1912 : 82.000 tonnes. Une station centrale de 300 HP fournit la force nécessaire pour les treuils, les compresseurs, les marteaux perforateurs et l'éclairage de la mine.

Bully et *Malto*, l'une et l'autre à la Société Civile des Mines de Saint-André, ne sont pas encore exploitées. A Bully une galerie de 500 mètres a été creusée ; à Maltot, on a percé une galerie de 100 mètres.

RÉGION DE SAINT-RÉMY. — La région de Saint-Rémy comprend quatre concessions :

Saint-Rémy, exploitée par la Société des Mines de Saint-Rémy, qui emploie 280 mètres. La production a été pour 1912 de 106,477 tonnes. Une station centrale a été construite en 1912. Au fond de la mine existent un compresseur et plusieurs moteurs secondaires. La couche a une épaisseur de 2 m. 70.

Montpinçon et *Oudefontaine*, la première à la Société des mines et forges de Normandie, la seconde à la Société française des mines de fer, ne sont pas encore exploitées.

Jurques, à la Société française des mines de fer, a produit 41,000 tounes en 1912. Elle occupe 150 ouvriers. Une station souterraine a été installée au fond. A l'extérieur, 6 fours de calcination, une station centrale de 200 HP. Cette force alimente



2 compresseurs, un ventilateur et sert à l'éclairage.

RÉGION DE FALAISE. — Cette région comprend 6 concessions :

Soumont-Saint-Quentin, exploitée par la Société des Mines de Soumont (filiale de la Société des Hauts-Fourneaux et aciéries de Caen) occupe 330 ouvriers. La production a été de 69,984 tonnes en 1912. Deux descenderies ont été installées. La mine dispose d'une station de 700 HP. La descenderie n° 41 a été équipée pour un rendement de 2,500 tonnes par jour ; la seconde le sera dans les mêmes conditions.

Urville, Gouvix, Estrées la Campagne ne sont pas exploitées. Elles appartiennent : Urville, à la Société Civile des Mines d'Urville ; Gouvix, à la Société des mines et forges de Normandie ; Estrées, à la Société d'études minières de la Basse-Normandie.

Périères, à la Société minière et métallurgique du Calvados, filiale de la Société des Hauts-Fourneaux et acieries de Caen, ne sera mise en exploitation que lorsque Soumont donnera son rendement maximum.

Barbery, à la Société des mines de Barbery, a produit 8,968 tonnes en 1907. A la suite de venues d'eau, on abandonna en 1908 les travaux qui sont aujourd'hui repris par une Société nouvelle. Un nouveau puits a été creusé à Saint-Germain-le-Vasson.

ORNE

Le département de l'Orne renferme quatre concessions, toutes situées dans la branche septentrionale du syncinal de Bagnolles-Mortain.

Mont-en-Gérôme, à la Société des mines de fer de Normandie, n'est pas encore exploitée. On a reconnu la couche, qui varie entre 1 m. 20 et 2 m. 50, avec une inclinaison de 25° à 35°.

La Ferrière-aux-Etangs, à la Société des forges et aciéries de Denain et Anzin, occupe 250 ouvriers. La production de 1912 a été de 141,000 tonnes. La couche a une épaisseur de 2 m. 50. Deux galeries servent à l'exploitation. Au jour existent une station centrale, 7 fours soufflés, un bassin de décantation des eaux et 6 voies sous estacade. La totalité du minerai est expédiée à Denain.

Halouze, à la Société des Aciéries de France, occupe 550 ouvriers. La production de 1912 a dépassé 200,000 tonnes ; celle de 1911 avait été de 133,992 tonnes. Il existe 3 niveaux d'exploitation. Au jour on voit 8 moteurs de 150 et 50 HP et 8 fours de grillage souffles. La mine est reliée à la gare du Chatelier par une voie de 8 kilomètres de longueur.

Larchamp, à la Société minière de Basse-Normandie, a produit 142,000 tonnes en 1912. Elle emploie 150 ouvriers environ. La mine possède au fond 2 pompes électriques et au jour une station centrale de 700 HP, 12 fours soufflés servant à la calcination, etc... L'exploitation est reliée au Châtelier par un transporteur aerien.

(A suivre.) G. DUBAN.

REVUE DE LA PRESSE

De Paul Faure, dans le *Populaire du Centre*, sous le titre : *Un discours révolutionnaire.*

Révolutionnaire, non pas dans la pensée de son auteur, mais de fait, puisqu'il confirme tout ce que les socialistes ont écrit sur la concentration rapide, universelle, indéniable, qui s'opère dans tous les domaines de la richesse :

J'ai sous les yeux l'*Officiel* et j'ai lu ce passage, que je résume fidèlement, du discours Caillaux. Je l'ai lu avec l'intérêt le plus passionné. Nos lecteurs vont le comprendre.

L'actif net de la fortune publique de notre pays — en laissant de côté les évasions certaines en matière imposable, qui n'infirment en rien, au contraire, nos conclusions — est d'environ 200 milliards.

Le quart de cet actif *déclare le ministre (Officiel* du 10 février 1914, page 132) soit 51 milliards, *est détenu par 19.900 personnes ;* et près des trois quarts, 136 milliards *appartiennent à 539.000 personnes.*

Nous apprenons de plus qu' « *qu'aujourd'hui, en France, il n'y a pas plus de 539.000 chefs de famille propriétaires d'un capital supérieur à 50.000 francs.*

Ainsi donc, 539.000 individus possédent les trois quarts de la fortune publique et l'avoir des plus riches des 38 millions de Français restants ne dépasse pas 50.000 francs !

L'aveu est précieux à retenir. Nous l'enregistrons soigneusement. Nous promènerons ces chiffres à travers toute la France, dans les villes, dans les campagnes. Nous voudrions les voir, dans un cadre, sur tous les murs des chaumières. Ils remplaceraient avantageusement, pour aider à l'éduca-



tion populaire, les Napoléon ou les Poincaré en image d'Epinal.

Ah ! on niait la concentration ? La France était le pays par excellence du morcellement des richesses, de la petite et moyenne propriété ? Nos affirmations étaient démenties par les faits ?

Qui osera nier maintenant ?

La concentration ? Elle est plus complète que nous ne l'avons jamais dit. Un ministre des finances la proclame accomplie, réalisée dans d'effroyables proportions.

Qu'on me permette une simple image. Je suppose que les 539.000 privilégiés, détenteurs des trois quarts de la fortune française, au lieu d'être épars, dispersés un peu partout, constituent la population de la ville de Lyon.

Voici dès lors comme le problème se pose : 38 millions de Français, sans fortune (puisque les plus riches d'entre eux n'ont pas plus de 50.000 fr. et c'est un tout petit nombre) peuplent les usines, les fabriques, les magasins, labourent la terre, accomplissent tous les travaux, produisent toutes les richesses.

Et la ville de Lyon absorbe tout, pompe, au fur et à mesure, tout ce qui sort de la ruche humaine où tout le reste de la France peine et souffre. Les 500,0000 habitants de cette ville enchantée sont gorgés de plaisirs, de luxe fou ; ils ne détiennent pas seulement la puissance économique, ils ont le gouvernement, le pouvoir politique, ils font la loi aux autres, ils commandent aux magistrats, à l'armée, à la police, ils empoisonnent l'opinion par *leur* presse. La possession du capital met entre leurs mains la dictature la plus absolue.

Les 38 millions de Français, eux, sont asservis; ils produisent et travaillent sous la plus entière dépendance, soumis à toutes les vicissitudes, les dangers, les périls de la production désordonnée et anarchique du capitalisme.

Pour que continue le règne des 500.000 Lyonnais, l'ordre économique ne pourra être organisé, la guerre entre les individus se fera chaque jour, la guerre entre les peuples éclatera de temps à autre, la civilisation sera menacée, la vie pour les autres sera un enfer.

Que nous propose-t-on en face d'un pareil état de choses ? Car la situation est la même, n'est-ce pas, quoique nos capitalistes soient disséminés sur le territoire français.

Un impôt sur le revenu ? Une légère redevance demandée aux détenteurs de toute cette fortune inouïe volée aux travailleurs ?

Ah ! non, c'est une pauvre plaisanterie...

La réforme, la seule vraie et efficace, celle vers laquelle devrait avoir uniquement les yeux tournés la foule innombrable des dépossédés, c'est de procéder, par la prise du pouvoir politique, à la déchéance économique de l'infime minorité de parasites que d'une chiquenaude on peut abattre.

Que vient-on nous parler d'impôt sur le revenu après les chiffres donnés ?

Il y a la solution socialiste à appliquer d'urgence.

C'est à cette mesure de salut public et privé que le discours Caillaux doit faire penser.

AVIS DE L'ADMINISTRATION

Tous les mandats doivent être faits au nom de COMPÈRE-MOREL, Administeur de la Revue, 8, Cité Rougemont, Paris.

L'Administrateur-Gérant : COMPÈRE-MOREL

Creil, Impr. Nouvelle (A. C: r.uis)
(Tél. 105)





VIENT DE PARAITRE totalement terminé et livré de suite

MON MÉDECIN

Œuvre de grande vulgarisation Médicale Illustrée à l'usage pratique des Familles

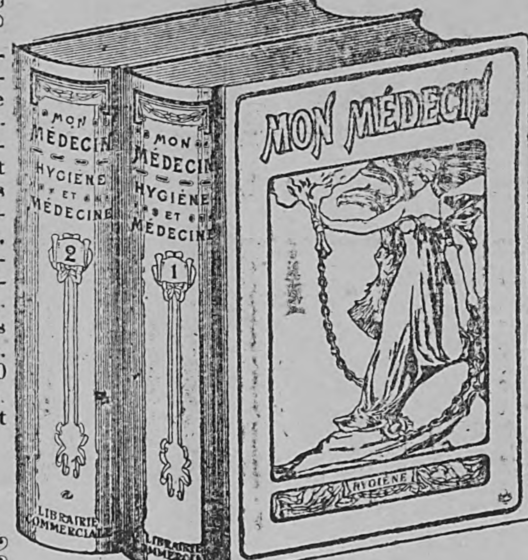
PRINCIPAUX COLLABORATEURS :

Docteurs Fournol, Heiser, Samné, de la Faculté de Médecine de Paris

Préface du Docteur **MEIGE**, *chevalier de la Légion d'Honneur, ancien Médecin principal des Invalid et de l'Hôpital militaire du Gros Caillou*

L'OUVRAGE est complet en deux gros volumes de 1500 pag s de texte reliés richement fers spéciaux. Format bibliothèque, 26 × 17. Il contient de nombreuses gravures dans le texte, 30 magnifiques planches hors texte, merveilleusement exécutées d'après nature, finement coloriées, 5 admirables modèles anatomiques entièrement démontables, comprenant plus de 500 détails du corps humain en 7 couleurs qui forment

UN VÉRITABLE MUSÉE D'ANATOMIE chez soi



Souscrire de suite à l'ouvrage au

Prix actuel de Faveur

13 fr. 50 le volume relié

soit **27** f. l'ouvrage complet

PAYABLES 5 r. PAR MOIS

Le dernier versement de **2 fr.**

Au comptant 10 % d'escompte à la réception des volumes.

Franco port et emballage - Sans frais d'eencaissement

PLAN SYSTÉMATIQUE DE " MON MÉDECIN "

Cet ouvrage est divisé en 7 parties importantes :

PREMIÈRE PARTIE

La Machine Humaine — Anatomie — Physiologie

DEUXIÈME PARTIE

L'Homme Malade — Maladies et Traitements
Pansements — Petite Chirurgie usuelle

TROISIÈME PARTIE

Hygiène générale — l'Enfance — Maladies et Soins des Enfants — la Femme — Maladies et Soins Génération — l'Alimentation
Le travail des Ouvriers — Surmenage
Hygiène Professionnelle — Hydrothérapie — Massage
Culture Physique
Hygiène de l'habitation — Gymnastique Médicale
Hygiène Coloniale

QUATRIÈME PARTIE

Notions d'histoire naturelle médicale — les Vers
Botanique Médicale — Plantes Médicinales
Champignons comestibles et vénéneux

CINQUIÈME PARTIE

Les Eaux Minérales — leur emploi

SIXIÈME PARTIE

Elément de Toxicologie pratique
Poisons et Contre-Poisons

SEPTIÈME PARTIE

Vocabulaire des Termes de la langue médicale

Un index alphabétique permettant de trouver instantanément la maladie cherchée et le traitement approprié est annexé à l'ouvrage.

Véritable encyclopédie de la Santé

Indispensable à tous les coloniaux

Veuillez m'adresser un exemplaire de l'ouvrage

MON MÉDECIN

en 2 gros volumes reliés (rouge-vert), que je paierai :

a) par versements mensuels de **5** fr., le premier à la réception de l'ouvrage, le second un mois plus tard etc. jusqu'à concurrence de 27 fr. prix total.

b) au comptant, soit net, **24** fr. **30** contre remboursement.

Biffer le mode non choisi

Bulletin de Souscription

Nom et Prénoms ____________

Qualité ou Profession ____________

Adresse de l'emploi ____________

Domicile-Rue ____________

Ville ____________

Département ____________

Le ____________ *1914.*

Signature :

Prière de détacher le bulletin de commande ci-contre et de l'adresser de suite à la

Librairie QUILLET

278, boulevard Saint-Germain

PARIS

Prospectus gratis et franco sur demande.

VIENT DE PARAITRE — *Leçons du Passé ! Problèmes de l'Avenir !*

L'Histoire Universelle Illustrée des Pays et des Peuples

Histoire de la Formation de la Terre, — L'Évolution des Races et des Nations. — Histoire de la Civilisation et du Progrès

Splendide publication qui sera complète en 8 magnifiques Volumes de Bibliothèque

Format 29 sur 22 reliés demi-chagrin, dessin original d'AURIOL

Publiée en collaboration, sous la direction de M. Edouard PETIT,
Inspecteur général de l'Instruction publique

L'Histoire Universelle ILLUSTRÉE, Des Pays et des Peuples

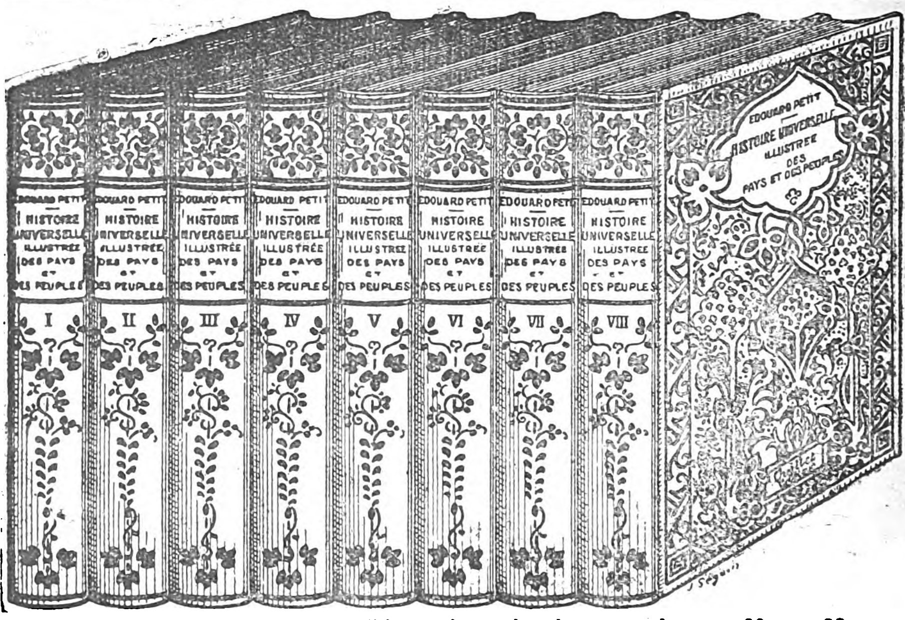
est un monument merveilleux de la *science historique* vulgarisée et de l'art *appliqué à l'illustration*. Elle fait honneur à la *probité intellectuelle à l'impartialité* des écrivains, des professeurs appartenant à l'*Université* qui en ont assuré *la rédaction claire, vivante, bien française*. Elle a été tenue au courant des découvertes faites par l'érudition, dans les annales du passé et aussi dans les *événements politiques les plus récents*.

L'Histoire Universelle illustrée des Pays et des Peuples n'est pas une œuvre hativement conçue exécutée. Elle été le résultat d'un *long et consciencieux effort, pensé, voulu, réalisé* par un *groupe d'hommes soucieux* de rendre service à la foule de plus en plus avide d'instruction *précise et pratique*. Elle met à même l'élite du public de *s'initier aux transformations profondes* qui se sont opérées sur la carte du monde, dans l'*Extrême-Orient*, en *Amérique*, en *Afrique*, en *Europe*. Elle correspond à une nouvelle ère historique où entre l'*Humanité*.

L'Histoire Universelle illustrée des Pays et des Peuples est vraiment l'*histoire du milieu* où se meut l'activité humaine, l'*histoire des peuples* — et des peuples d'autrefois et *peuples nouvellement entrés dans la civilisation*. Elle permet aux lecteurs d'assister à la dramatique évolution des races et des nations *depuis le début de l'homme primitif jusqu'aux « dernières nouvelles » de la vie contemporaine*.

L'Histoire Universelle Illustrée des Pays et des Peuples est l'*histoire du progrès* qui se déroule par l'éloquence précise du texte et par l'émouvante vérité des illustrations.

L'Histoire Universelle Illustrée des Pays et des Peuples, c'est l'école de l'*Histoire pour tous, éducative et attrayante*. C'est l'Histoire chez soi.



Réduction de l'ouvrage — Dimensions de chaque volume : 29 sur 22

MODE DE PUBLICATIONS

Ce chef d'œuvre comprendra HUIT magnifiques volumes de bibliothèque, FORMAT 29 sur 22, imprimés sur papier de grand luxe, caractères neufs d'une lisibilité parfaite. Les volumes, d'environ 600 pages chacun, seront illustrés de merveilleuses gravures documentaires en noir et en couleurs, de reproductions d'autographes de célébrités, de frontispices, en noir ou en couleurs en tête de chaque chapitre, de culs-de-lampe artistique. De plus, DE SPLENDIDES HORS-TEXTE EN COULEURS OU EN CAMAIEU accompagnent le texte. L'exécution des illustrations est d'une rigoureuse exactitude, et la fantaisie ne trouve pas place dans cette œuvre, où chaque collaborateur n'aura qu'un souci : CELUI DE LA VERITE HISTORIQUE SUFFISAMMENT ELOQUENTE. La cartographie en couleurs a été confiée au premier institut géographique français. L'ouvrage est donc d'une exécution de tout premier ordre tant par la forme que par le fond, et nous croyons avoir atteint LE SUMMUM DE L'ILLUSTRATION DU LIVRE.

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION A FORFAIT

L'Histoire Universelle Illustrée des Pays et des Peuples est une œuvre que nous voulons rendre **accessible à tous**, malgré son importance et sa luxueuse présentation, et nous avons établi des **facilités de paiement extraordinaires** pour permettre à chacun d'y souscrire.

Prix actuel de l'*ouvrage complet*, soit les huit volumes : BROCHES, **160** francs; RELIES, **200** francs (RELIURE RICHE, DEMI-CHAGRIN, DESSIN ORIGINAL D'AURIOL), livrables à l'achèvement de chacun d'eux, un volume tous les quatre mois environ, le premier ayant paru le 15 juin, le second le 15 octobre 1913, le troisième volume paraîtra vers le 15 février 1914, etc.

[illegible] nces mensuelles de 6 francs. Au comptant 10 0/0 d'Escompte, Franco de port

SANS FRAIS D'ENCAISSEMENT

BON pour un Spécimen Illustré Gratis et franco

Nom........................ *Adresse*........................ *Ville*........................ *Dép.*........................

Prière de détacher le BON et de l'envoyer à la Librairie Commerciale
278, boulevard Saint-Germain, PARIS

1er au 15 Mars 1914

Numéro 5

Socialisme et Lutte de Classe

Revue Marxiste de Langue Française

PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS

Directeur : JULES GUESDE — **Rédacteur en chef** : BRACKE

Administrateur : COMPÈRE-MOREL

S'adresser pour la Belgique :
L. DE BROUCKÈRE
Avenue Lambeau, 158, Woluwe St-Lambert
BRUXELLES (Belgique)

S'adresser pour la Suisse :
A. GRABER
A LA CHAUD-DE-FONDS
(Suisse)

Collaborateurs Internationaux :

Allemagne . . . KAUTSKY, KARSKI
Angleterre . . . Th. ROTHSTEIN
Autriche. . . . ADLER
Espagne. . PABLO IGLESIAS
Hollande. Henriette ROLAND-HOLST
Italie . . LERDA, MUSSATTI
Russie . . . . . . Georges PLEKHANOFF

ABONNEMENTS :

Un An : 6 francs. — Six mois : 3 fr. 50. — Trois mois : 2 francs
Etranger. — Un an : 8 francs. — Six mois : 4 francs

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

8, CITÉ ROUGEMONT - PARIS

Tous les Lundis, de 4 à 6 heures

Supplément à « SOCIALISME ET LUTTE DE CLASSE »
N° de mars 1914

LA
LUTTE DE CLASSE
Revue Socialiste Mensuelle

Rédacteur : L. DE BROUCKÈRE
158, avenue Lambeau, Bruxelles

Administrateur : A. DELSINNE
15, rue des Sicambres, Bruxelles

Bruxelles, le 20 mars 1914.

CHER CAMARADE,

Vous avez reçu les premiers numéros de notre revue *Socialisme et Lutte de Classe* et vous avez pu vous assurer que nous n'avions rien exagéré en vous disant que sa valeur justifierait largement le prix d'abonnement de six francs par an que nous avons été obligés de vous demander.

Pourtant nous ne sommes pas encore satisfaits et nous avons projeté quelques améliorations. Une chronique coopérative va être assurée par notre ami Fernand DARDENNE; des articles particulièrement intéressants de notre grande sœur allemande *Neue Zeit*, seront traduits et la théorie socialiste proprement dite, sera bientôt exposée par notre éminent ami Louis DE BROUCKÈRE dont tout le monde connaît la compétence.

Toute cette matière remplacera les articles de polémique française, afin que notre revue acquière complètement le caractère scientifique et international que nous voulons lui donner.

Forts de ce que nous avons fait déjà, nous vous demandons de nous continuer votre confiance et de renouveler au *Socialisme* l'abonnement que vous aviez à la *Lutte de Classe*.

Certains camarades nous ont objecté des difficultés budgétaires, d'autres ont demandé à ce qu'on puisse acheter au



numéro. Nous sommes les premiers à reconnaître que les bas salaires payés en Belgique aux ouvriers, ne leur permettent guère de se procurer autre chose que le strict nécessaire, mais il y a plusieurs moyens de tourner la difficulté pour ceux qui avaient trouvé 1 fr. 50 par an pour la *Lutte de Classe* : Qu'ils fassent de la propagande dans leur entourage et qu'ils se cotisent pour prendre un abonnement à deux, trois ou quatre camarades.

Quant à la vente au numéro, nous ne pouvons plus en supporter les aléas. Mais dans beaucoup de groupes, on pourrait prendre quelques abonnements, qu'un homme désigné pourrait être chargé d'écouler parmi les membres.

En tout cas nous vous demandons de veiller à ce que tous les groupes du parti possédant une bibliothèque prennent au moins un abonnement.

A moins que vous nous annonciez au préalable votre refus de souscrire aux conditions nouvelles, nous vous enverrons une quittance de six francs dans les premiers jours d'avril.

Votre abonnement prendra cours au 1er avril si vous avez payé l'abonnement en 1913 et au 1er janvier dernier si la quittance ne vous a pas été présentée l'année dernière.

Nous espérons que vous nous serez fidèle et vous saluons fraternellement.

LA LUTTE DE CLASSE.

1312. — Imp. coop. LUCIFER, 8, pl. de la Chapelle, Bruxelles



1re Année — N° 5

Il est plus urgent de mettre de la clarté dans les esprits que de conquérir des sièges au Reichstag.
KAUTSKY.

1er au 15 Mars 1914

SOCIALISME & LUTTE DE CLASSE

Revue Marxiste de Langue française
Paraissant deux fois par mois

BELGIQUE
Directeur : L. DE BROUCKÈRE. 158, avenue Lambeau, Woluwe St-Lambert, Bruxelles
Administrateur : L. DELSINNE, 15, rue des Sicambres Bruxelles

FRANCE
Directeur : Jules GUESDE - *Rédacteur en chef :* BRACKE
Administrateur : COMPÈRE-MOREL
8, Cité Rougemont, PARIS

SUISSE
Directeur-Administrateur :
A. GRABER
à la Chaud-de-Fonds

ABONNEMENTS : Un an, 6 f. ; Six mois, 3 f. 50 ; Trois mois, 2 f. ; - Étranger, Un an, 8 f. ; Six mois, 4 f.

SOMMAIRE :

PAGES
113. *Aux Electeurs*............. BRACKE
115. *Les dessous économiques de l'histoire présente*.. Paul LOUIS
116. *La Commune*............. COMPÈRE-MOREL
118. *Le 18 mars en province*.. Jules GUESDE
122. *Anniversaire*............. BRACKE
123. *Le Mouvement socialiste féminin en France*..... SUZON
125. *L'internationale syndicale* Josef STEINER
127. *Au Jour le Jour*.......... Paul GRADOS
128. *Socialisme et Féminisme.* J. G.
129. *La Lutte scolaire en Belgique*...... .... L. de BROUCKÈRE
132. *Le projet Hubert*.......... Léon DELSINNE
134. *La Normandie minière et métallurgique*.......... G. DUBAN
137. *Revue de la Presse*

Note de la Direction

En raison des Élections Législatives du 26 Avril, les numéros 6 et 7 de notre Revue seront de 64 pages et paraîtront, le N° 6 FIN MARS, et le N° 7, après le second tour de scrutin, EN MI-MAI.

Cette modification dans la parution de notre organe est motivée par la part que nos principaux Collaborateurs prennent à la campagne électorale prochaine.

Aux Électeurs

La résolution d'Amiens porte ses fruits. Dans toutes les régions de France, les fédérations du Parti se préparent à la bataille. Elles ont compris qu'un appel au prolétariat n'a tout son sens que si l'on offre au prolétaire l'occasion d'y répondre, où qu'il soit, dans quelque coin qu'il donne sa force-travail au profit capitaliste. Aussi se font-elles un devoir de présenter une candidature socialiste dans toutes les circonscriptions. Et celles qui ne le peuvent pas, sur un point ou sur un autre, sentent leur action infirme ou mutilée : elles ont conscience de manquer à leur tâche.

Partout donc, en principe, le Parti ira aux électeurs en leur disant :

« Citoyens, qu'allez-vous faire enfin de cet instrument du suffrage universel, mis à votre disposition par la Révolution de 1848, et qui vous fait pour un jour souverains ? Voulez-vous que ce jour ait un lendemain ou voulez-vous, le lundi, retomber sous le joug des divers partis qui se disputaient vos voix le dimanche ?

« Depuis plus de soixante ans, le suffrage universel fonctionne ; depuis plus de quarante ans, la France est en République.

« Tous les partis, du rouge au blanc, se sont succédé au pouvoir : monarchistes, bonapartistes, cléricaux, républicains de toutes nuances, radicaux de tout acabit.

« Qu'y avez-vous gagné ? Votre situation s'est elle améliorée ?

« Les impôts ont-ils diminué ? Non, chaque jour ils augmentent. Le tribut de la Dette publique devient de plus en plus lourd : chaque Français, en naissant, trouve dans son berceau sa part

d'intérêts à payer de plus de *trente deux milliards* : il est débiteur à perpétuité de plus de 840 francs.

« Et l'impôt sur le revenu, cette fameuse grande réforme ? Non seulement il sera payé en réalité par les ouvriers des villes et les petits colons, fermiers ou métayers des campagnes, sous forme d'augmentation des loyers, des fermages et des métayages, tandis qu'y échappera par des fraudes la majeure partie de la propriété mobilière ; mais encore, au lieu de se traduire par un allègement, même purement formel, des charges pesant sur le travail, il ne se présente plus que comme imposé par le milliard de déficit, dû à la politique de conquête et de guerre.

« Loin d'être réduites, les charges militaires se sont aggravées. Les deux ans sont devenus les trois ans, sans qu'un homme de plus doive être acquis à la défense nationale, au jour du danger.

« Et cette armée qu'on vous représente comme destinée à protéger le sol national n'est mise au service que de la grande propriété financière, commerciale et foncière : tantôt pour aller, dans les guerres coloniales, au prix du sang de vos fils et de vos frères, ouvrir de nouveaux débouchés aux marchandises que vous êtes trop pauvres pour consommer, ou faire jaillir de nouvelles sources de bénéfices pour les financiers ; tantôt pour fusiller les travailleurs réclamant un peu de mieux-être.

« Aux campagnes d'Afrique de la monarchie de juillet, à la guerre du Mexique du second Empire ont succédé, sous la République, les expéditions de Tunisie, du Soudan, du Tonkin, de Madagascar, de Chine, du Maroc.

« Si l'Empire a eu ses massacres d'Aubin et de la Ricamarie, la troisième République les a répétés à Fourmies, au François, à Chalon, à Limoges, à Narbonne, à Nantes, à Raon-l'Etape, à Draveil.

« De toutes les réformes qu'on faisait miroiter à vos yeux pour capter vos suffrages, combien ont été réalisées ? Et celles qui le sont en apparence : repos hebdomadaire, retraites ouvrières, sont ou annulées par les dérogations et exceptions, ou réduites à si peu de choses qu'en réalité on peut vous les promettre encore. »

S'adressant aux diverses catégories d'électeurs il leur redira que loin de devenir meilleure leur condition matérielle va empirant.

Il dira aux ouvriers des villes dont le travail est l'unique moyen d'existence, que ce travail leur est de jour en jour enlevé par les chômages résultant de l'emploi des machines, par l'entrée à l'usine des femmes et des enfants, par l'afflux dans les agglomérations urbaines d'une population qui a dû déserter les campagnes. La concurrence entre les bras abaisse de plus en plus les salaires ; et cependant, la cherté des vivres et des loyers augmente constamment. Contre cette misère, la charité chrétienne et la philanthropie bourgeoise ne peuvent leur offrir que la dérision d'une aumône aussi humiliante qu'impuissante.

Il dira aux paysans que le produit de leurs sueurs suffit de moins en moins à les nourrir ; que même la hausse des denrées ne profite qu'aux gros. Non seulement, la formation de grandes exploitations agricoles à outillage perfectionné menace toujours davantage la petite propriété, mais les produits mêmes en sont raflés à des prix de famine par les grandes compagnies à la Maggi. La petite propriété qui persiste est rendue purement nominale par les impôts écrasants, par l'usure, par l'hypothèque dont ils ont à solder la redevance. (Dette hypothécaire : en 1820, 8 milliards ; en 1840, 12 milliards ; en 1868, 16 milliards ; en 1887, 20 milliards ; en 1908, plus de 25 millards : soit une rente de plus *d'un milliard et demi* payée chaque année aux capitalistes par les petits cultivateurs). Et la détresse pousse les enfants des paysans dans les villes, où ils ne font que grossir le marché des bras déjà engorgé et accroître encore la misère générale.

Il dira à la classe moyenne. petits patrons, petits commerçants : « Vous vivez dans l'angoisse et l'insécurité ; la faillite vous guette ; la grande industrie mécanique ruine vos petits ateliers ; les grands magasins, les maisons à succursales multiples dévorent votre petite boutique ; la Haute-Banque, juive, protestante ou catholique, prélève sur vous des intérêts usuraires et engloutit vos économies dans les escroqueries des Ganamas de toutes sortes. Un mouvement de plus en plus accéléré vous fait retomber parmi les salariés, les journaliers, les prolétaires. »

Pour tous, il ajoutera, les faits à la main, que cet état de choses ne peut qu'aller s'aggravant.

« Loin d'être plus heureux, vous vous voyez sans cesse plus misérables.

« Et cela, quand les progrès de la science perfectionnent et multiplient tous les jours la production, quand l'humanité a les moyens de pourvoir abondamment à tous ses besoins, au prix d'un effort de plus en plus réduit. Mais de ces progrès, non seulement vous ne profitez ni les uns ni les autres, mais vous mourez — et vous continuerez à mourir tant que, restés le monopole de quelques.



uns, ils ne seront pas devenus le *patrimoine commun, la propriété collective* de tous.

« Mais à qui la faute ? A vous, et à vous seuls, qui pouviez, de par votre nombre, à chaque élection générale, vous saisir directement du Gouvernement et opérer la transformation sociale nécessaire. Car, au lieu de cela, *vous vous êtes trahis vous-mêmes*, en choisissant pour vos représentants des hommes qui ne peuvent représenter que des intérêts contraires aux vôtres.

« Républicains ou monarchistes, cléricaux ou libres-penseurs, ceux à qui vous donnez périodiquement le pouvoir politique et législatif, sont les délégués et les serviteurs de la classe qui, tenant entre ses mains tous les instruments de production, s'en sert pour vivre, sans travailler, du travail des autres, de votre travail à vous, et ne se les laissera reprendre que par la *force* de votre nombre, arrivé à la conscience de classe.

« Leurs divisions politiques, dans lesquelles ils essaient de vous entraîner, ne couvrent que les luttes qu'ils se livrent pour le partage des profits ; mais, pour exploiter le monde du travail, ils sont toujours unis. Responsables qu'ils sont tous, pour leur part, de la situation actuelle, lorsqu'ils usent du gouvernement, que vous leur avez remis, pour maintenir leur domination de classe, si vous vous plaignez, ils sont en droit de vous répondre : Vous l'avez voulu !

« A vous de ne plus le vouloir ! A vous, qui vivez en travaillant et qui êtes l'immense majorité, de faire vos affaires vous-mêmes.

« A vous d'agir pour que la République soit à vous, soit la République des travailleurs : *les lois seront faites pour vous, si elles sont faites par vous.*

« N'accordez vos voix qu'au parti du travail, au parti socialiste, au parti de votre classe. Refusez-les à tous les autres candidats, quel que soit leur nom et leur couleur ».

Mais, répétons-le, pour que l'appel soit efficace, il faut qu'à aucun des travailleurs ne manque le moyen d'affirmer sa volonté d'action solidaire avec tous les travailleurs : *une candidature du Parti.*

BRACKE.

AVIS DE L'ADMINISTRATION

Tous les mandats doivent être faits au nom de COMPÈRE-MOREL, Administeur de la Revue, 8, Cité Rougemont, Paris.

Les dessous Économiques

DE L'HISTOIRE PRÉSENTE

Il est utile de jeter un coup d'œil d'ensemble sur les conflits et sur les pourparlers internationaux, qui se déroulent actuellement dans le monde, et d'en discerner les dessous réels.

Lorsqu'un ministre des Affaires étrangères ou un président du Conseil monte à la tribune pour justifier une négociation ou une expédition coloniale, il a l'habitude d'invoquer l'avenir de la nation, l'honneur du drapeau, des mobiles désintéressés, et plus ou moins abstraits. Le modèle de ce genre de discours est la harangue, que M. Giolitti prononça à la Chambre Italienne, le 4 mars dernier, et qui devait légitimer l'entreprise de Lybie.

Mais quand on regarde les événements d'un peu près, et qu'on scrute leurs causes profondes, on s'aperçoit qu'ils se réfèrent tout simplement à des convoitises économiques, aux aspirations de lucre qui règnent dans la classe dominante, à ce besoin d'expansion territoriale indéfinie qui dérive de la structure capitaliste elle-même.

Prenons les faits marquants des derniers temps.

A dater de 1904, la France s'attache à la conquête du Maroc. Des syndicats financiers, qui se sont constitués à Paris et à Oran, estiment que ce pays est de bonne prise. On assignera à la campagne éventuelle des prétextes stratégiques et patriotiques ; on allèguera des vues à portée lointaine et le souci de la civilisation. Mais des sociétés allemandes ont également jeté leur dévolu sur le Maghreb. D'où le premier choc franco-allemand, qui suit le débarquement de Guillaume II à Tanger. Paris et Berlin s'entendent, en termes d'ailleurs vagues, en 1909, et en 1911 surgit l'incident d'Agadir. Les pangermanistes, Outre-Rhin, et les chauvins de ce côté des Vosges s'ingénient à réveiller les vieilles haines. Il ne s'agit, en fait, que de l'opposition de syndicats miniers. Ce sont des cartels capitalistes qui ont failli, à la faveur des événements marocains, mettre le feu à l'Europe.

L'affaire de Lybie est de même ordre que l'affaire marocaine. L'Italie s'est enrichie depuis 20 ans. Il s'y est formé une série de grandes Banques, qui cherchent à étendre le domaine de leurs opérations. Les colonies sont, pour tous les peuples ar-



rivés à un certain degré de force conquérante, un champ de rançonnement tout trouvé. La tentative d'Abyssinie avait échoué en 1896 ; on se rabattit sur la Tripolitaine que les accords secrets, jadis conclus par M. Delcassé, avaient virtuellement livrée à l'Italie. La *Banco di Roma* s'était ménagé là-bas des prétextes d'intervention. On n'eût garde de les négliger. Cent mille hommes furent versés sur la côte d'Afrique. Ils avaient été grisés de grands mots et croyaient combattre pour la nationalité italienne. Ils allaient risquer leur vie, et prendre celle d'autrui, pour favoriser l'industrie lucrative de quelques personnages bien rentés.

Le Maroc et la Lybie tiendront leur place dans l'histoire contemporaine. Souhaitons que nos descendants connaissent les vrais ressorts de ces deux entreprises.

Quel est le débat qui préoccupe le plus, à l'heure présente, les grandes puissances ? Ce n'est point l'équilibre européen ; ce n'est point l'antagonisme des deux combinaisons continentales ; ce n'est point l'effort que font les partis conservateurs scandinaves pour développer le militarisme. Non ! C'est la distribution de l'Asie Mineure en domaines d'influence économique.

La guerre des Balkans était à peine close et les belligérants Turcs, Bulgares, Serbes, Monténégrins, Grecs, Roumains, n'avaient pas encore déposé leurs armes, que toutes les diplomaties s'attachaient à se tailler leur part en Anatolie et en Syrie. Pourquoi ces diplomaties entraient-elles en campagne ? Parce que, derrière elles, des groupes financiers s'agitaient.

La Perse était déjà prise par l'Angleterre et la Russie que ce partage avait reconciliées, il y a sept ans. Les provinces turques, dont Beyrouth, Jaffa, Damas, Bagdad, Cesarée, Trebizonde, Alep, Smyrne, sont les centres, étaient les dernières qui fussent en quelque sorte vacantes. L'Europe estima que l'heure n'était pas encore venue de se les disputer par la guerre. Les chancelleries entrèrent en négociations ; chacune revendiqua une somme plus ou moins forte de voies ferrées. Dans chaque pays, un groupe financier, adossé à un groupe industriel, attendait des profits certains de cette entreprise sur le domaine asiatique de la Porte. Quand les pourparlers franco-turcs et franco-allemands, anglo-turcs et anglo-allemands, turco-allemands et italo turcs et italo-anglais seront terminés, les catégories possédantes, dans quatre grands Etats, auront le droit de se réjouir. Les combinaisons d'intérêts auront préparé, pour l'avenir, d'importants changements politiques.

Ces dessous économiques, ils se révèlent tout aussi bien dans les difficultés aujourd'hui ravivées entre l'Autriche et la Serbie : question de chemins de fer. Ils reparaissent encore dans la guerre civile mexicaine, dans les divergences de vues entre l'Angleterre et Etats-Unis que cette guerre a provoquées à maintes reprises : question de pétrole.

L'honneur national n'a rien à voir en tout cela : il constitue une étiquette criarde et mensongère. En réalité, il s'agit de mines de fer ou de cuivre, de phosphates, de voies ferrées, de moyens divers de s'enrichir soi-même et de rançonner autrui. La conception matérialiste de l'histoire trouve, à chaque pas, de quoi s'illustrer.

Paul LOUIS.

LA COMMUNE!

Si la Commune déchaîna de par le monde bourgeois la plus formidable des colères et la plus folle des rages ; si les communards eurent à subir les injures les plus ignominieuses, les insultes les plus grossières, les outrages les plus flétrissants, les calomnies les plus abjectes, les insinuations les plus misérables et les accusations les plus ignobles, c'est qu'ils donnèrent au prolétariat international le plus beau des exemples dans la plus grande de leçons.

Et celui-ci l'a tellement bien compris que l'anniversaire de la Commune est commémoré par toutes les organisations socialistes du monde entier.

Les peuples ont si bien saisi l'importance et la portée historique du mouvement révolutionnaire de 1871, que, chaque année, les militants ouvriers de toutes les races et de toutes les langues célèbrent le Paris communard, le Paris des Fédérés, le Paris des Martyrs ouvriers qui fut, comme l'écrivit un jour Marx, « l'avant-coureur d'une société nouvelle ».

La bourgeoisie apeurée n'est, du reste, pas encore revenue de son émotion.

Les milliers, les dizaines de mille de fusillés, de déportés et d'emprisonnés n'ont en rien apaisé sa fureur. Sa haine de la Commune est encore tout aussi vivace aujourd'hui qu'elle l'était hier. Le sang versé à Paris et les cadavres ensevelis le long du mur du Père-Lachaise ne l'ont point satisfait !



Le cri de Vive la Commune ! la fait toujours voir rouge et frissonner !

Si la Commune glaça de la même épouvante et fit communier dans la même frayeur les bourgeois d'extrême-gauche à la Louis Blanc et les aristocrates d'extrême-droite à la de Belcastel, ce n'est pas que ce que fit la Commune fut si extraordinaire.

Certes, elle supprima la conscription et l'armée permanente, instituant au lieu et place la nation armée. Elle sépara l'Eglise de l'Etat. Elle supprima le budget des cultes. Elle décida d'établir un taux maximum pour les traitements de ses fonctionnaires. Elle nationalisa les biens du clergé. Elle abolit les bureaux de placements. Etc..,, etc.

Mais ce ne sont pas toutes ces mesures réformatrices — et peu subversives pour l'ordre, ou le désordre capitaliste, comme on voudra — qui eurent le don d'exaspérer et d'affoler la classe possédante.

Le crime de la Commune, le seul, l'unique, c'est qu'elle était l'expression politique de classe du monde du travail qui, ayant compris qu'il était autant de son devoir que de son droit de présider à ses propres destinées, s'était emparé du gouvernement, avait conquis l'Etat, en faisant sa chose et son bien !

La Commune ! c'était la classe ouvrière créatrice et productrice de toutes les richesses, susceptible de vouloir — et par conséquent de pouvoir — rentrer en possession de ce qu'elle avait créé et produit !

La Commune ! C'était l'expropriation des expropriateurs en perspective, la suppression des classes consommée, l'égalité dans le travail et dans les possibilités de jouissances réalisées !

La Commune ! C'était la fin de la domination profondément arbitraire et criminellement injuste des oisifs, — détenteurs incapables des instruments de production — sur les travailleurs dépossédés des champs et des villes !

La Commune ! enfin, c'était la libération définitive, totale des salariés du muscle et du cerveau jusqu'alors contraints de vendre leur force-travail manuelle ou intellectuelle pour vivre et faire vivre les leurs !

Aussi, comprend-on facilement la fureur sauvage de la bourgeoisie versaillaise hantée par le spectre d'un prolétariat triomphant, ratifiant juridiquement des formes nouvelles de propriété élaborées sous la poussée des phénomènes économiques, grâce aux découvertes de la science, commandant et dirigeant les forces naturelles, jusqu'ici inconnues ou tout au moins inutilisées, après les avoir domptées, asservies ou domestiquées.

Mais si la Commune fut pour notre bourgeoisie un cauchemar hideux qui vient troubler sa digestion, elle fut aussi, pour le prolétariat mondial, un suprême enseignement en lui démontrant la nécessité de chasser la classe dirigeante des positions gouvernementales qu'elle occupe si l'on veut en finir avec tout un système social d'exaction et d'iniquités !

En plus, les communards ont héroïquement prouvé, par l'action vigoureuse qu'ils ont menée en vue de la conquête du pouvoir politique, que la main-mise du monde du travail sur l'Etat — qu'Engels a si justement qualifiée de « machine d'oppression d'une classe par une autre », et cela en République comme en Monarchie, mais qui n'aura plus sa raison d'être dans une société où les inégalités sociales auront disparu — pouvait se faire par le fusil et le bulletin de vote, tout à la fois !

Le 18 Mars, le peuple parisien se dresse en insurgé, le chassepot à la main, contre les versaillais !

Le 21, considérant l'urgence de constituer immédiatement l'administration communale en en appelant au suffrage universel, il arrête la date des élections et bat le rappel autour des urnes !

Le 26, la Commune est élue ! Le 28, elle est proclamée et le 29, dans un manifeste vigoureux et hardi, elle dit ce qu'elle est et ce qu'elle sera.

Puis, quand menacée par les réacteurs de tout poil et de tout acabit, elle défend la République en se défendant, c'est encore les armes à la main, qu'elle combat et tombe, matériellement écrasée mais moralement victorieuse, ayant tour à tour employé la cartouche et le bulletin, suivant les circonstances et les moments, mais toujours pour le même but.

N'y a-t-il pas là de quoi faire réfléchir ceux qui tentent d'opposer l'un à l'autre tel ou tel des moyens de combat dont le prolétariat dispose en vue de la lutte sans merci qu'il livre à la société capitaliste ?

Et la Commune n'aurait-elle servie qu'à cela, qu'elle mériterait l'éternelle reconnaissance de l'Internationale ouvrière et socialiste ?

COMPÈRE-MOREL.



LE 18 MARS EN PROVINCE (1)

Combien ignorent — même en France — non seulement ce qu'a été, mais s'il a existé un mouvement communaliste en province, correspondant au mouvement de Paris et l'appuyant, soit matériellement, soit moralement !

C'est cette lacune — dont il serait trop long d'exposer les causes multiples — que je veux essayer de combler, non pas sans doute aussi complètement que le mériterait cette page très consolante de notre histoire révolutionnaire — il faudrait pour cela des volumes — mais suffisamment pour réduire à néant les calomnies intéressées d'après lesquelles l'explosion ouvrière de 1871 n'aurait pas dépassé les fortifications de l'ex-capitale, et aurait été désavouée, condamnée par le reste du pays.

I

Ce n'est que le 20, le 21 même dans certains départements, qu'on apprit les évènements du 18, c'est-à-dire l'attaque nocturne des canons de Montmartre, la résistance victorieuse de la Garde Nationale et la retraite à Versailles du gouvernement de MM. Thiers, Jules Favre, Ernest Picard, Jules Simon, etc.

Dans cette dépêche — véritable chef-d'œuvre de mensonge — l'exécution des généraux Clément Thomas et Lecomte qui, outre qu'elle s'expliquait amplement par les antécédents et la conduite présente des « victimes » n'était en réalité qu'un incident dû à l'exaspération populaire, cette double exécution, dis-je, était présentée comme une mesure réfléchie, ordonnée par le Comité central dont elle inaugurait et caractérisait en même temps l'avènement au Pouvoir.

« L'armée de l'ordre », d'autre part, qui n'existait plus que sur le papier, était donnée comme forte de 40.000 hommes et comme en mesure de prendre immédiatement sa revanche d'un échec provisoire. Et malgré cela, sans attendre même d'être renseignés sur les hommes, en majeure partie inconnus, qui siègeaient à l'Hôtel de Ville, Lyon d'abord, puis successivement Saint-Etienne, le Creusot, Marseille, Toulouse, Narbonne et Limoges se soulevèrent aux cris de : Vive Paris ! à bas Versailles ! et proclamèrent leur Commune.

Lyon, qui devait prendre de nouveau les armes le 30 avril et sceller cette fois de son sang sa solidarité révolutionnaire avec Paris, Lyon, par suite de la défection de ses radicaux bourgeois, fut réduit sans coup férir le 25 mars. Le Creusot dont le Maire était un ouvrier, Dumay, eût le même sort le 26 et Saint-Etienne le 28. Marseille tient plus longtemps, jusqu'au 4 avril, et eût les honneurs d'un bombardement de douze heures, suivi des premières exécutions sommaires de prisonniers. Toulouse, qui, si elle avait seulement tenu une semaine, eût entraîné une insurrection générale de tout le Midi, et qui malheureusement avait compté sur son Préfet, M. Duportal, exclusivement préoccupé de sauver sa Préfecture, Toulouse succomba le 27, entraînant dans sa chute Narbonne, dont l'héroïque Digeon ne put, malgré la collaboration ardente de l'élément féminin, que prolonger jusqu'au 31 la résistance désormais inutile.

D'autres mouvements, à Perpignan le 25 mars, à Grenoble le 16 avril, à Bordeaux le 16, le 17 et le 18, à Périgueux le 12 et le 13, à Cuers le 31, à Foix, à Varithes, etc., tendant presque tous à empêcher le départ des soldats et des canons destinés au nouveau siège de Paris, n'eurent pas un meilleur résultat. Mais pour n'avoir pas réussi — nous dirons plus tard pourquoi — ces diverses tentatives armées n'en sont pas moins concluantes : elles témoignent que, dans les villes surtout, les revendications parisiennes étaient comprises et encouragées.

II

Dès le 23 mars, se souvenant de l'empressement avec lequel, en 1848. les Gardes Nationales de tous les points de France avaient apporté leur part de plomb contre les insurgés de juin, l'Assemblée dite Nationale invoqua le secours de ses électeurs départementaux, contre ce qu'elle appelait « une poignée de factieux ».

« Pour faire appel à vos courages » — portait la proclamation au peuple et à l'armée —, « pour réclamer de vous une énergique assistance, vos représentants sont unanimes. »

Le 24, une loi fut votée par 449 voix contre 79, ainsi conçue :

« Considérant que la représentation Nationale est placée sous la sauvegarde de la France entière, et que, dans les circonstances actuelles, *le pays doit s'unir* à l'armée pour repousser le désordre ;

(1) Nous empruntons cet article, publié dans la revue socialists allemande *die Zukunft* de 1877, au nouveau volume de notre ami Jules Guesde, « *ÇA ET LA* », qui vient de paraître chez Marcel Rivière, 31, rue Jacob.



« L'Assemblée Nationale décrète :

« Chaque département tiendra à la disposition « du gouvernement un ou plusieurs bataillons de « *volontaires*, choisis de préférence parmi les « hommes ayant déjà servi dans l'armée, la marine « ou la garde mobile, ou appartenant à la garde « nationale. »

De son côté, le Ministre de l'Intérieur télégraphiait à ses préfets : « Une portion considérable de « la population et de la garde nationale de Paris « sollicite le concours des départements pour le « rétablissement de l'ordre.

« Formez et organisez des bataillons de volon- « taires pour répondre à cet appel et à celui de « l'Assemblée Nationale ».

Et quel fut le résultat de ces appels aussi réitérés que désespérés ?

Les registres d'enrôlements ouverts dans toutes les préfectures ne donnèrent pas cent hommes par département. En vain, le solde est-elle portée à 1 fr., à 1 fr. 50, plus les vivres de campagne ; en vain y ajoute-t-on l'attrait irrésistible de l'épaulette ; en vain menace-t-on de faire partir de force, au moyen d'une loi spéciale, ceux qui refusent de marcher de leur plein gré : les volontaires continuent à faire défaut, ou, s'ils se présentent, c'est comme à Bayonne, « pour defendre la République contre ses ennemis quels qu'ils fussent, et d'où qu'ils viennent », ou, comme à Besançon, le 4e bataillon de la garde nationale, pour « voler au premier signal au secours de Paris ».

Il en fut ainsi de tous les efforts du même genre qui furent tentés pendant toute la durée du siège et dont aucun n'aboutit. De telle sorte que l'on dût même renoncer à constituer à l'Assemblée la *garde d'honneur* dont elle avait fini par se contenter, ainsi qu'il résulte de l'avis suivant publié par le *Journal Officiel*, à la date du 14 avril : « L'orga- « nisation de ce corps — recruté parmi les officiers « de l'ancienne garde mobile — ayant rencontré « des difficultés, l'administration informe messieurs « les officiers qu'il ne sera plus reçu à l'avenir au- « cun engagement ».

Pour se former une armée contre Paris, la réaction versaillaise fut obligée d'employer les moyens coercitifs en transportant en Afrique les régiments qui, comme le 88e de ligne et le 24e de chasseurs, refusèrent de se battre pour elle, ou en spéculant sur le « mal du pays » de nos prisonniers d'Allemagne qui n'étaient admis à rentrer que contre l'engagement de tourner contre leurs compatriotes la liberté et les armes qui leur étaient rendues.

III

Voilà qui est clair, ce me semble, et achève d'indiquer de quel côté étaient les sympathies, les vœux de la province, des campagnes.

La France départementale, cependant, ne s'en tint pas là ; et c'est directement, explicitement, que, jusqu'à l'écrasement final, elle interviendra en faveur de Paris contre Versailles.

Pour ne rien dire des pétitions, toutes plus ou moins favorables à la cause pour laquelle Paris luttait et saignait, qui affluèrent à Versailles dès le 25 mars, et qui inspirèrent tant d'effroi à la majorité rurale que, d'une part, par sa circulaire du 23 avril, le « républicain » Dufaure ordonnait de déférer aux tribunaux leurs signataires pour crime de « conciliation » et que, de l'autre, les commissions municipales, dont elles émanaient en grande partie, furent jugées indignes de présider au renouvellement des conseils municipaux et eurent à céder en bloc la place aux anciennes municipalités de l'Empire d'avant le 4 Septembre, la seule fois où la parole fut donnée au pays, c'est-à-dire le 30 avril, le pays n'hésita pas à faire aux « insurgés » un rempart de ses votes.

Partout, en effet, le scrutin — de municipal qu'il était — fut élargi, transformé en un véritable plébiscite pour ou contre Paris, pour ou contre Versailles ; et dans l'immense majorité de nos trente-six mille communes, ce fut Paris qui sortit triomphant des armes, lorsque, comme à Rochefort, on ne trouva pas plus simple d'inscrire sur le bulletin de vote en lieu et place d'un nom de candidat, ce seul mot : « Commune de Paris ».

Aussi le lendemain de ce vote, presque inespéré, que voit-on ?

1° Les nouveaux élus s'adressent à l'Assemblée Versaillaise pour la sommer d'avoir à faire la paix avec Paris, à proclamer la République et à se dissoudre, son mandat étant expiré. Quant au chiffre de ces adresses, identiques dans le fonds, sinon dans la forme, on en aura une idée lorsque l'on saura que dans un département, qui est loin d'être des plus avancés, dans l'Ardèche, de l'aveu du préfet, il se trouva dix-sept conseils municipaux pour les signer et les envoyer à qui de droit. Dans d'autres départements plus rouges, comme l'Hérault, par exemple, sur trois cents et quelques communes, c'est à peine si un tiers s'abstinrent.

2° Deux Congrès — toujours de délégués des nouvelles représentations communales — furent décidés, « dans le but, disait le manifeste du Co-



mité d'initiative, de délibérer sur les mesures les plus propres à terminer la guerre civile, à assurer les franchises municipales et à consolider la République ». Celui de Bordeaux, fixé au 10 mai, et dit de la Ligue patriotique des villes républicaines, parce que les villes seules y étaient convoquées à raison d'un conseiller municipal par vingt mille habitants, n'eût pas lieu, il est vrai, à la suite d'une note menaçante du *Journal Officiel* se terminant ainsi : « les déclarations publiées en même temps « que leur programme par les membres du Comité « d'organisation établissant que le but de l'association est de décider entre l'insurrection d'une part « et le gouvernement et Assemblée de l'autre et « substituant ainsi l'autorité de la Ligue à celle de « l'Assemblée nationale, le devoir du gouvernement « est d'user des pouvoirs que lui confère la loi du « 10 août 1383 (la dissolution par la force). C'est « un devoir auquel on peut être assuré qu'il ne « faillira pas. Il trahirait l'Assemblée, la France et « la civilisation en laissant se constituer à côté des « pouvoirs réguliers issus du Suffrage Universel, « *les assises du communisme et de la rebellion* ». Ici encore le courage de la province ne fut pas à la hauteur de sa bonne volonté, quoiqu'il ne manquât pas de journaux, comme les *Droits de l'Homme* de Montpellier, pour demander qu'on passât outre au *veto* gouvernemental et qu'on opposât la force à la force.

Le Congrès de Lyon, dit des municipalités et ouvert à toutes les communes tant rurales qu'urbaines, fut tenu, lui, le 14, Versailles n'osant et ne pouvant rien contre les vingt et quelques bataillons de la garde nationale du Rhône qui s'étaient offerts à le protéger contre toute violence. Et, bien que la veille un télégramme mensonger eût été envoyé aux diverses municipalités de l'Allier, de la Gironde, des Alpes-Maritimes, de la Savoie, de la Drôme, etc., leur affirmant que le « Congrès n'avait pas lieu », seize départements s'y firent représenter. Ce sont l'Ardèche, les Bouches-du-Rhône, le Cher, la Drôme, le Gard, l'Hérault, l'Isère, la Loire, la Haute-Loire, la Nièvre, les Pyrénées-Orientales, le Rhône, Saône-et-Loire, la Savoie, le Var et Vaucluse. Il dura trois jours et voici la résolution qui fut adoptée à l'unanimité et portée à son adresse par cinq délégués :

« Au chef du pouvoir exécutif de la République « française et à la Commune de Paris :

« Les délégués, membres des Conseils municipaux des seize départements réunis à Lyon,

« Au nom des populations qu'ils représentent « affirment la République comme le seul gouvernement légitime et possible du pays, l'autonomie « communale comme la seule base du gouvernement républicain et demandent :

« La cessation des hostilités ;

« La dissolution de l'Assemblée nationale, « dont le mandat est expiré, la paix étant signée ;

« La dissolution de la Commune ;

« Des élections municipales dans Paris ;

« Des élections pour une Constituante dans la « France entière.

« Dans le cas où ces résolutions seraient repoussées par l'Assemblée ou par la Commune, « ils rendraient responsable devant la nation celui « des deux combattants qui refuserait et menacerait ainsi de donner à la guerre civile de nouveaux aliments. »

Dans cette pièce — comme on le remarquera — la dissolution de la Commune n'est demandée qu'après la dissolution de l'Assemblée de Versailles : ce qui ne laisse pas que d'être significatif.

3° Dans plusieurs départements, aux délégués expédiés à Lyon on ajouta des délégations particulières envoyées seulement à Versailles avec la mission d'arracher Paris au cercle de fer et de feu qui l'étreignait.

Celle de l'Hérault ne comptait pas moins de 16 membres revêtus du mandat régulier de plus de cinquante Conseils municipaux du département.

A leur départ de Montpellier, le 11, ils furent accompagnés à la gare par plus de 15.000 personnes criant : vive Paris ! Sauvez Paris ! Treize d'entre eux, malgré leurs protestations, furent arrêtées militairement à Saincaize, près Nevers, et gardés trois jours entiers en prison. Ce qui ne les empêcha pas, aussitôt libres, de poursuivre leur voyage, mais ce qui fut cause qu'ils arrivèrent trop tard, lorsque déjà, entrés par trahison, les massacreurs de l'Ordre étaient maîtres de Montmartre et d'autres points stratégiques de la première importance.

Le projet de transaction dont ils étaient porteurs ne différait d'ailleurs guère de celui qui avait été arrêté par le Congrès de Lyon, mais il insistait sur la réunion à Paris même de la nouvelle représentation nationale. Et le rapport qu'ils publièrent à leur retour, en pleine orgie de répression, devait, comme celui du Congrès, être écrasant pour Versailles, convaincu de « n'avoir jamais voulu d'autre solution au conflit que celle du canon. »

A l'appui des sentiments communalistes de la France provinciale, je devrais également citer les



rapports adressés par les Préfets et les Présidents des Cours d'Appel à la fameuse Commission d'enquête sur les évènements du 18 mars. Etant donnée la source peu suspecte dont ils émanent, ils suffiraient à eux seuls à trancher la question que j'ai voulu élucider.

« La basse classe, notamment la classe ouvrière, « faisait publiquement des vœux pour le triomphe « de la Commune », écrit le président de la Cour de Besançon.

« Les agriculteurs y sont pauvres » (dans les Basses-Alpes) — écrit le Président de la Cour d'Aix —, « ils n'ont pas bougé, mais ils ont envoyé « de nombreux émissaires à Marseille ; on en a « suivi avec anxiété les diverses péripéties et l'on « attendait que la nouvelle d'un succès mieux « assuré pour proclamer la Commune ».

Le langage du président de la Cour de Bourges n'est pas différent : « Je constate avec douleur que « sur plusieurs points du ressort, et plus particu- « lièrement dans le Cher et la Nièvre, l'exécrable « tentative de la Commune a soulevé des sympa- « thies et des espérances ardentes. A Vierzon, les « vœux et les espérances étaient pour le succès de « la Commune, on l'attendait, etc... «

Mais, si instructives que soient ces citations, je suis obligé de les interrompre. J'ai hâte d'arriver à un évènement qui, mieux que quoi que ce soit, nous donnera la mesure des dispositions des départements — je veux parler des élections législatives complémentaires du 2 juillet.

A cette date, en effet, il y avait plus d'un mois que la Commune était tombée avec ses derniers défenseurs. La terreur était partout, par l'état de siége qui pesait sur quarante-deux départements, par les Conseils de guerre qui commençaient leur sinistre besogne et par les pontons où continuaient à s'entasser les « suspects ». D'un autre côté, les vaincus, selon l'usage, étaient l'objet des calomnies les plus atroces déversées sur eux à flots par une presse immonde qui ne reculait même pas devant des faux matériets. Et cependant, sur les 45 départements qui, en dehors de celui de la Seine, furent appelés à voter, 32 se prononçaient à une immense majorité contre les vainqueurs, reprenant pour leur compte, sinon la totalité, au moins une notable fraction des revendications parisiennes.

Sur les 92 élus, 76, réunissant plus *d'un million et demi* de suffrages, étaient radicalement *anti-versaillais*. Pour qu'on ne put s'y tromper en tête venaient Ferrouillat, un des délégués du Congrès de Lyon, Cazot, autre délégué du même Congrès pour le Gard ; Foucaud, de Bordeaux, que la démocratie girondine avait envoyé à Versailles protester contre le bombardement de Paris ; Ordinaire, dont les agissements communalistes n'étaient ignorés de personne, etc... Ailleurs, comme à Bourges, les candidats qui, dans leur profession de foi, avaient revendiqué « comme le principal honneur de leur vie », leurs démarches en faveur de Paris, « n'étaient éloignés du succès que de deux à quatre mille voix ». Et le mandat de tous, auquel ils manquèrent d'ailleurs, portait expressément : amnistie pour tous les faits se rattachant à la Commune et dissolution de l'Assemblée qui venait de reprendre Paris sur les Parisiens.

IV

Il est donc absolument incontestable qu'en 1871 il n'y a pas eu divorce entre la démocratie parisienne et la démocratie départementale, et que celle-ci, qui a pu manquer réellement d'énergie, était en masse favorable aux « fédérés ».

Tout ce que l'on peut dire, c'est que c'était moins le côté sociale que le côté politique de la Commune, c'est-à-dire sa revendication de la République et de l'autonomie communale, qui était acclamée par la province. Mais qui ne comprend que, ces points obtenus, les grandes villes où domine l'élément ouvrier, devenues maîtresses absolues de la force publique, de leur administration et de leur législation, la révolution économique, n'eut plus été qu'une question de mois, sinon de semaines ?

Que, maintenant, dans de pareilles conditions, complices comme ils l'étaient en majeure partie de Paris, les départements n'aient pas réussi, je ne dis pas à le faire triompher, mais seulement à le sauver, c'est ce qui, au premier abord, je l'avouerai, peut paraître inexplicable, et ce que s'expliquent cependant aisément ceux qui ont été mêlés aux évènements de cette époque.

Cet insuccès peut se ramener, à mon avis, à trois causes principales :

C'est d'abord l'occupation de plus d'un tiers du territoire par les armées impériales et royales de sa majesté Guillaume — occupation qui paralysait les meilleurs citoyens, et qui, à Paris même, faisait dire le 15 mars par de futurs fédérés à celui qui écrit ces lignes, que la lutte, considérée d'ores et déjà par tous comme inévitable, ne s'engagerait pas, en tout cas, avant l'évacuation du territoire. N'eût été la crainte d'un retour offensif des trou-

pes prussiennes, annoncé, qui plus est, à plusieurs reprises par les journaux de l'ordre, toute la vallée du Rhône, au moins, eût sauté comme un baril de poudre.

C'est ensuite l'attitude et le langage de l'extrême-gauche de l'Assemblée de Versailles, des Louis Blanc et autres proscrits de la République de 48 et de l'Empire dont le prestige était encore intact, et qui ne cessaient de proclamer avec M. Thiers que la république n'était mise en péril que par les insurgés, et invoquaient à l'appui de leur assertion leur propre présence dans les rangs des bombardeurs de Paris. Que ces misérables — élus pour la plupart par la population parisienne — eussent dit un mot, fait un geste en faveur de la grande ville ; qu'ils se fussent, comme c'était leur devoir de mandataires, et comme le leur demandait le comité central républicain de Lot-et-Garonne, — transportés collectivement dans l'ex-capitale, au milieu de leurs électeurs, en appelant à leur aide la démocratie des départements : et la prise d'armes eût été générale d'un bout de la France à l'autre ; l'Assemblée, réduite à sa majorité monarchiste, eût été balayée en moins d'une semaine, presque sans effusion de sang.

Depuis le 4 septembre enfin, sinon en droit, du moins en fait, par suite surtout du gouvernement central enfermé dans Paris, les communes douées de quelques initiative jouissaient de l'autonomie la plus complète. Là où les travailleurs étaient en majorité, ils s'étaient comme à Cette, à Béziers par exemple, emparés de la mairie, administrant en qualité de commission municipale la localité qu'ils dominaient encore en tant que garde nationale. Et sans se rendre compte qu'avec l'écrasement de Paris, un pareil état de choses ne durerait pas, ne pourrait pas durer, on se demandait ce que à s'insurger on pourrait, même victorieux, obtenir de plus que ce que l'on avait.

Il n'était pas jusqu'à la Commune qui ne favorisât cette disposition funeste en présentant tout d'abord la révolution accomplie le 18 mars comme exclusivement parisienne, municipale ; en même temps que par ses déclarations répétées que ses seules forces suffiraient à avoir raison de Versailles, elle retint l'arme au pied une foule de braves gens qui se fussent faits au contraire un devoir d'intervenir à coups de fusils, si on leur avait dit franchement ce qui en était, c'est-à-dire que la victoire n'était possible qu'au prix de leur entrée en ligne.

Telles sont, — je le répète — les raisons de la défaite d'un mouvement qui avait pour lui plus des deux tiers du pays, et il n'y en a pas d'autres. Messieurs les conservateurs pourront s'en convaincre en temps et lieu.

Jules GUESDE.

Anniversaire

Il y a eu trente-et-un ans le 14 mars, que Karl Marx mourait, à Argenteuil, laissant au prolétariat l'instrument d'émancipation le plus efficace dans un livre : Le Capital.

Les adversaires du socialisme se croient malins en nous demandant si les ouvriers comprennent Le Capital, *dont eux-mêmes ont toutes les peines du monde à saisir les démonstrations.*

A cela, dans un article de je ne sais plus quelle année, notre camarade Karl Renner, de Vienne, répondait que les prolétaires comprennent Le Capital *plus aisément que les rats de bibliothèque au service de la bourgeoisie. Assurément, il n'est pas à la portée de quiconque d'extraire directement la substance du livre, pas plus qu'il n'est facile de tirer l'oxygène de l'eau à un homme qui cependant respirera l'oxygène avec fruit.*

Ce qui fait que les travailleurs sont de plain pied, sinon avec Le Capital, *au moins avec son contenu, c'est que les divers chapitres en sont écrits dans leurs mémoires et dans les fibres de leur corps.*

L'ouvrière à domicile qui a coupé et cousu la jolie camisole chaude que son enfant n'endossera pas, comprend, par expérience, en la revoyant à la devanture d'une boutique, ce que c'est que le travail et le surtravail, que la valeur et la plus-value, que la valeur et le prix. Et ces notions, ces distinctions sur lesquelles les braves étudiants en économie politique suent sang et eau, elle les trouve inculquées à coups de misère dans sa vie. Aurait-elle quelque peine à saisir l'opposition — torture des bonnes volontés bourgeoises — entre valeur d'usage et valeur d'échange ?

L'hommage de la classe ouvrière internationale va de plus en plus, chaque année à l'homme qui a, dans l'histoire de la classe, tracé l'histoire de l'individu.

L'œuvre de Marx ne montre pas seulement la dégradation du travailleur individuel par le ca-



pitalisme, il le montre la grandeur du travailleur-classe, fondée et alimentée, par le capitalisme lui-même. Elle n'en démêle pas seulement les éléments matériels, elle en explique les conséquences intellectuelles et morales.

Pas d'étude de psychologie et de morale — la remarque est de Renner encore — qui soit comparable aux chapitres III et IV du premier volume du Capital.

L'immortel honneur de Marx est d'avoir montré les éléments de libération non plus, comme chez les grands utopistes, dans des cerveaux individuels, mais le mode de production capitaliste lui-même. Non seulement son grand livre, non seulement tous ses écrits, mais toute sa vie disent : « Les éléments matériels sont là : il ne faut, pour les dégager et les mettre en jeu, que la volonté ouvrière ».

BRACKE.

Le Mouvement Socialiste féminin

EN FRANCE

L'effort d'éducation et de recrutemnt féminins poursuivi par nos militantes se heurte, c'est un fait, à des difiicultés particulièrement accentuées dans la section française.

Quiconque observe avec intérêt le mouvement socialiste ne peut se défendre d'une impression un peu pessimiste à enregistrer le chiffre dérisoire des femmes ayant, chez nous, leur carte du Parti. Le parallèle est péniblement suggestif entre ce bilan de vide — qu'il faudra déposer avec le courage d'une humiliation — non résignée toutefois — au Congrès International de Vienne — et les cadres glorieux de 142.000 femmes allemandes organisées.

Malgré l'écart de la population globale des deux pays, dont il est tenu compte, la disproportion des contingents reste formidable.

Il y a, à ce regrettable état de choses, des causes multiples. Peut-être est-il bon de s'essayer à les démêler afin de dégager, de ces causes mêmes, une orientation plus nette de l'activité féminine, et le sens des modalités à apporter, dans les divers milieux, aux méthodes de propagande.

En toute première ligne, le développement, au pas accéléré, de l'Allemagne industrielle, me paraît expliquer dans une large mesure cette supériorité numérique des recrues féminines allemandes. Un pays arrivé à un développement économique intense, voit s'amplifier, parallèlement, et la puissance capitaliste de son ressort, et son organisation ouvrière. Les antagonismes de classes s'y dressent, sans voiles d'atténuation possible, dans leur âpreté nue. L'essort de la grande industrie, du haut commerce et de l'agriculture met en puissant relief l'engrenage de tous les phénomènes d'ordre économique, politique, social, et avec un coefficient d'acuité, de répercussion, que connaissent, à un degré moindre, les pays écomiquement plus arriérés.

Au point de vue spécial qui nous occupe, l'industrialisation de la femme, en particulier, s'y accuse fortement.

Sous la poussée brutale de ces faits, l'incorporation en masse est fatale, dans l'armée prolétarienne en bataille, des victimes directes de l'exploitation capitaliste.

Insensiblement, le flot de la résistance grossit. Une idéologie nouvelle, née des conditions nouvelles de la production. secoue sans respect le fatras des sophismes libéraux et les préjugés périmés des classes privélégiées dont le rôle historique agonise. Elle va capter, jusque dans les rangs bourgeois, l'attention des cerveaux lucides, et les entraîne, en dehors de toute considération d'intérêt égoïste, par la seule vertu de l'intelligence et de l'exacte observation des choses, vers le mouvement ouvrier où s'*organise* l'avenir. Tous ces apports de pensée, de savoir, affluent, pour le grandir en conscience, dans le courant des forces prolétariennes. De l'idée syndicale, posant des revendications immédiates de mieux-être et de liberté, les travailleurs se haussent à la conception de la Révolution sociale comme indispensable condition du salut ouvrier et humain.

L'Allemagne est à ce degré supérieur de développement économique. La France à ce point de vue occupe un plan inférieur. Pays essentiellement agricole, la terre en est encore sur plusieurs points très morcellée et, conséquemment, son système de production mal libéré des préjugés individualistes. De plus, sa bourgeoisie est sans audace dans l'entreprise et dans l'action. Le Taciturne n'est apparemment point son ancêtre spirituel qui « n'avait

pas besoin d'espérer pour entreprendre ni de réussir pour persévérer ».

Il lui faut, à elle, la quiétude et la certitude. Elle est bas de laine. Pot au feu. Elle thésaurise, exporte à bon escient les beaux yeux de sa cassette, et laisse à ses voisines le soin de venir à son gîte propre oser risquer, « entreprendre » — et réussir.

Un capitalisme cousu d'or, mais d'une stagnation relative dans ses affaires industrielles, a pour corollaire une organisation ouvrière flasque. La nécessité aiguë de la lutte n'éperonnant pas suffisamment son ardeur combattive, elle se laisse volontiers « porter » au lieu d'« aller » comme disait l'Ancien.

A cet état de choses économique, nous ne pouvons rien. Notre tâche de militantes est seulement de savoir profiter des possibilités de propagande qui nous sont accessibles, de tirer le parti le meilleur des éléments de lutte tels que les encadre la constitution sociale du pays.

Sans doute, dans les régions industrielles de la France, il y a une densité plus élevée des unités conscientes. Il est plus facile d'y recruter des travailleuses, dans les syndicats et les sections. Mais les cadres d'ensemble restent bien squelettiques. Dans les landes de notre sud-ouest, de vastes étendues sont sans une ombre d'industrie. Pays perdus. Villages isolés. Paysans farouchement individualistes. Femmes courbées sur la dure besogne de la terre. Brochant sur le tout, une inconscience totale des causes essentielles de cette vie lamentable : voilà le milieu.

Ce sont pourtant ces coins ingrats qu'il faut entamer avec une persévérance obstinée. Tels quels, malgré leur indigence et leur stérilité foncière, il faut s'essayer à les conquérir. Le désert à faire fleurir, soit : il est au pouvoir de la femme de réaliser le miracle.

La prolétaire intellectuelle de ces milieux fermés, l'institutrice, me semble avoir là un rôle heureux à remplir. Elle peut, dans cette obscurité, diffuser quelque lumière. Au village, elle est plus qu'une fonctionnaire quelconque. La conscience dont elle s'acquitte de sa tâche professionnelle ; la dignité de sa vie, le désintéressement de son effort, la gratitude des mères : tout contribue à élever, peu à peu, autour d'elle, comme un rempart d'estime et de respect. Elle doit apprendre à profiter de ce crédit de sympathie pour faire entendre, par delà l'école qu'elle prolonge, la « parole de vérité », éveiller autour d'elle les cerveaux endormis et leur révéler la pensée révolutionnaire.

L'action de la femme peut être, à la campagne surtout, plus féconde — soyons modestes ! — que celle de l'homme. Moins facilement que celui-ci, elle est suspecte, aux yeux défiants de nos paysans, de mobiles intéressés dans sa propagande.

A l'écart de toute querelle politique de clocher, posant dans son ampleur intransigeante de lutte de classe le problème social, elle apparaît à la masse comme une éducatrice, n'ayant rien à démêler avec les convoitises des petites ambitions électorales, bornant son rôle à donner conscience aux exploités, aux asservis, de leur état de misère, à faire émerger insensiblement de ce chaos d'ignorance la doctrine, toute la doctrine socialiste, dans la précision des faits scientifiques qu'elle met en relief, et dans l'idéalisme de paix et de justice fraternelle qu'elle soulève au cœur des hommes.

Pour le succès de la propagande m'a dit un jour Jules Guesde, une femme vaut deux hommes. Je rappelle avec fierté cette affirmation mathématique de notre éminent ami. Je crois, en effet qu'à dose égale, inférieure même, d'esprit d'observation et de méthode, de savoir ou d'intelligence, il reste à la femme — que ces messieurs excusent notre orgueil — une force supérieure, jaillie d'une sensibilité peut-être plus vive, plus naturellement accessible aux douloureux échos des misères sociales. Et cela, soit dit sans air bergsonien, se sent d'intuition, et se répercute en ondes communicatives de foi, de confiance et d'allègre courage.

C'est pour cela, mes amies, que la première conclusion à laquelle, à mon sens, il convient d'aboutir, quand on a enregistré l'état inorganique du mouvement féminin en France, est un appel à l'action de la femme. Non seulement à l'élément manuel, directement exploité par le capitalisme et plus aisément organisable, mais au prolétariat intellectuel. Il faut, en particulier, que l'institutrice prenne conscience de la mission grande entre toutes qui lui est dévolue, comme éducatrice et comme femme, dans l'œuvre d'organisation ouvrière. Que dans les coins les plus reculés de notre section française, la pensée de la femme mette en branle l'inertie, et contribue à déverser dans le mouvement prolétarien un magnifique afflux de forces.

En dehors des causes d'ordre économique qui expliquent la lenteur de l'organisation féminine en France, d'autres raisons aident à éclairer la question. Nous y reviendrons.

SUZON.



L'Internationale Syndicale

LES SYNDICATS EN FRANCE EN 1912

Le *Bulletin du Ministère du Travail* publie la statistique des syndicats pour 1912.

La stistique officielle, nous l'avons déjà dit, est défectueuse sur beaucoup de points. Elle ne nous renseigne ni sur les cotisations, ni sur les recettes et les dépenses. Elle englobe tous les groupements formés en vertu de la loi de 1884, qu'ils admettent ou qu'ils n'admettent pas la grève. Elle ne distingue pas entre les syndicats fédérés ou confédérés et les autres.

Bref, elle ne peut-être acceptée que sous les plus expreses réserves.

Ceci dit, constatons qu'en 1912 le nombre des syndiqués ouvriers a subi un recul.

Il y avait. au 1er janvier 1913, 5.046 syndicats ouvriers avec 1.027.059 adhérents, contre 5.217 syndicats et 1.064.413 syndiqués au 1er janvier 1912, ce qui fait une diminution de 171 syndicats et de 37.354 syndiqués.

Si nous voulons rechercher le nombre approximatif de syndiqués menant la lutte contre le patronat, il faudrait d'abord retrancher à peu près complètement les professions libérales (29.751), les domestiques (22.368), la moitié environ du transport et du commerce (307.503), autant, sinon plus, du groupe de l'alimentation (49.640).

Les groupes professionnels qui ont augmenté sont les suivants : mines, de 66.093 à 69.182 ; carrières, de 6.639 à 12.715 ; produits chimiques, de 36.091 à 40.055 ; papiers et industries polygraphiphes, de 24.280 à 24.967 ; étoffes, vêtement, nettoyage, de 25.239 à 25.908 ; bois, ameublement, de 36.478 à 36.665.

Voici maintenant ceux dont le nombre des adhérents a diminué :

Agriculture, forêt, pêche, de 60.724 à 60.082 ; alimentation, de 53.423 à 49.640 ; cuirs et peaux, de 24.471 à 23.581 ; textile, de 94.482 à 92.547 ; métaux, de 97.312 à 96.127 ; terres et pierres à feu, de 14.991 à 13.517 ; bâtiment, de 135.680 à 122 451 ; transport et commerce, de 335.154 à 307.503.

Quoique le total des syndicats ait diminué de 171, le nombre de ceux ayant certaines institutions de solidarité, s'est considérablement accru. C'est là un phénomène à retenir.

Voici en quelle proportions ces institutions ont progressé de 1911 à 1912 :

Caisses de secours mutuels, 808 en 1911 ; 981, en 1912, en plus 179 ; caisses de chômage 624-769, en plus 145 ; secours de route 473-627, en plus 154 ; caisses de retraites 79-83, en plus 4. Enfin, en comptait en 1912, 1.226 bureaux de placement contre 1.137 en 1911, et 188 bulletins, journaux, etc., contre 135.

Les indications sur les Unions de syndicats ne sont pas utilisables parce que la statistique — ce qui est vraiment extraordinaire — ne distingue pas entre les unions locales, régionales et nationales. Elle ne compte séparément que les Bourses du travail qui, souvent cependant, ne font qu'une avec les unions locales.

Le nombre des Bourses du travail est resté stationnaire avec 141 Bourses ; mais les syndicats adhérents, dont le nombre a diminué de 45, ont perdu 56.619 syndiqués : 548.036 au 1er janvier 1912, contre 491 417 au 1er janvier 1913.

La statistique enregistre en outre 5.063 syndicats patronaux avec 421.566 adhérents, *en augmentation de 175 syndicats et de 11.406 adhérents.*

Ceci doit nous faire réfléchir.

Les Femmes Syndiquées

Tandis que le nombre des ouvriers syndiqués diminuait de 41.027 du 1er janvier 1912 au 1er janvier 1913, celui des ouvrières syndiquées a augmenté de 3.673 : 96.008, contre 92.335.

C'est là un fait assez curieux et, croyons-nous, unique.

Cet accroissement s'est produit dans le département de la Seine où, de 26.972, les ouvrières syndiquées ont passé à 31.619, alors que les ouvriers syndiqués tombaient de 384.071 à 348.032, soit en moins, 36.039.

EN ESPAGNE

La C. G. T. espagnole vient de publier la statistique de ses organisations adhérentes pour l'année 1913.

Il en résulte que le nombre total des syndiqués s'est abaissé de 147.729 à 127.804.

Cette baisse porte exclusivement sur la Fédération des Cheminots qui, après avoir vu, à la veille de la grande grève, ses adhérents sauter à 83.587, n'en a maintenu après la grève que 49.325.



Rien d'extraordinaire à ces variations si l'on réfléchit que les cheminots sont depuis peu de temps seulement entrés dans la voie syndicale.

Les autres organisations ont vu leurs membres augmenter de 14.000.

Voici le nombre des adhérents de chacune d'elles pour 1913, avec, entre parenthèses, leur nombre pour 1912 :

Ouvriers agricoles 3.349 (2.972) ; alimentation 5·316 (4.207) ; éclairage 575 (514) ; industrie polygraphique 3.613 (3.484) ; selliers 72 (72) ; garçons limonadiers 762 (464) ; céramique 118 (72) ; bâtiment 10.057 (10.711) ; voiture 114 (58) ; tanneurs 332 (165) ; décorateurs 588 (711) ; employés de commerce 270 (725) ; enseignement 100 (100) ; bois 4.462 (4.238) ; marins 2.024 (280) métaux 3.542 (3.460) ; mineurs 24.457 (15.139) ; arsenaux maritimes 1.112 (1.205) ; services publics 850 (525) ; syndicats intercorporatifs 4.183 (4.060) ; coiffeurs (161) ; journaliers 1.408 (1.224) ; journalistes 90 (0) ; travailleurs de la pierre 2.183 (2.062) ; textile 3.155 (2.257) ; tonneliers 629 (505) ; chemins de fer 49.325 (83.597) ; tailleurs 4.485 (3.780) ; verriers 551 (491).

Ces chiffres établissent que même dans ce pays à industrie si peu développée, le mouvement syndical, d'accord avec le mouvement socialiste, devient une force sérieuse.

EN NORWÈGE

D'après une statistique que vient de publier la C. G. T. de ce pays, la Norwège est au point de vue syndical des mieux organisée.

Le nombre des syndicables est de 259.425, 35.077 femmes ou jeunes filles.

Le nombre des syndiqués est de 67.318, soit une moyenne de 25.9A %.

Les femmes syndiquées sont au nombre de 4.152, soit 11.89 %.

Tandis que le pourcentage des hommes est de 28.16.

Le pourcentage des syndiqués dans l'industrie proprement dite est bien plus élevé, étant donné que dans l'agriculture il n'est que de 0.99 %, de 10 16 % parmi les travailleurs municipaux et de 0 chez les pêcheurs et dans l industrie hôtelière.

Voici d'ailleurs les groupements professionnels les mieux organisées : industrie polygraphique 83.11 % ; mines 68.86 % ; métaux 57.64 % ; papier 55.82 % ; bâtiment 51.04 %.

EN AUSTRALIE

En novembre dernier, a eu lieu une conférence des syndicats d'Australie, où étaient représentés 700.000 syndiqués.

La conférence reconnaissant la nécessité d'une union plus étroite entre les Syndicats des Etats confédérés de l'Australie, a décidé la création d'une Centrale syndicale formée par les unions des syndicats des différents Etats confédérés.

Parmi les autres résolutions votées, notons celles qui ont trait à des lois de protection ouvrière, particulièrement la revendication d'une loi garantissant aux ouvrières un minimum de salaire et d'une autre loi fixant à 8 heures la journée de travail pour les cinq premiers jours de la semaine et à 4 heures les samedis et veilles de grandes fêtes.

Au point de vue de l'action intérieure, la conférence a décidé la création de propagandistes permanents pour l'organisation des femmes et des groupes professionnels, et a émis le vœu d'une collaboration plus suivie entre les syndicats et le Parti du travail.

Enfin on a résolu d'envoyer des délégués à la prochaine conférence de l'Union Internationale Syndicale qui doit avoir lieu en 1915, à San-Francisco. Espérons qu'alors l'adhésion des syndicats d'Australie deviendra définitive.

Pour se rendre compte du développement syndical en Australie il suffira de savoir, qu'abstraction faite des îles y compris la Nouvelle Zélande où l'organisation ouvrière est si forte, l'Australie qui ne comptait en 1891 que 54.888 syndiqués, en comptait 97.174 en 1901, 364.732 en 1911, et 438.224 au 1er janvier 1913.

Josef STEINER.

Nous prions les Secrétaires des Groupes, détenteurs d'un Carnet d'abonnement, de nous communiquer, au fur et à mesure de leur inscription, les noms et adresses des Abonnés qu'ils feront autour d'eux afin que nous puissions immédiatement, faire le service de la Revue, à ces derniers.

Tous les Mandats doivent être envoyés au nom de COMPÈRE-MOREL, Administrateur de la Revue, 8, Cité Rougemont, Paris.



AU JOUR LE JOUR

Au Pays des Dollars

M. Georges Vanderbilt vient de mourir, à l'âge de 51 ans. Son père, comme on le sait, fut l'une des plus notoires illustrations du Gotha capitaliste.

On n'indique pas le chiffre de la fortune du défunt — ce qui nous eût permis de calculer approximativement la somme de travail non payé représentée par ladite fortune. On dit seulement qu'il possédait 100.000 acres de territoire, « transformés en un parc où il s'était fait bâtir une vaste maison d'habitation », — et l'on ajoute qu'il était « bienfaiteur d'œuvres d'enseignement »...

Parbleu ! Quand on a déjà les moyens de rendre improductive, dans un but d'agrément personnel, une propriété de 100.000 acres, on peut s'offrir à coup sûr le luxe d'être philanthrope par-dessus le marché : ce n'est jamais qu'une minime parcelle de restitution aux détenteurs de la marchandises-travail dépouillés du plus clair de leur produit !

* * *

« Liberté, Liberté chérie... »

Sous la Révolution, en pleine époque de la Terreur, il fallut une *loi*, régulièrement votée par une assemblée qui tenait ses pouvoirs de la volonté nationale, pour soumettre au *régime des suspects* les citoyens dont on redoutait les entreprises contre l'ordre de choses nouvellement établi.

Sous la troisième République, à l'heure où l'on n'entend parler que d' « apaisement » et de « légalité », il suffit pour cela d'une simple *ordonnance de police.* Dans le but — soi-disant — de reprimer l'usage ou l'abus du revolver, le F∴ Hennion ordonne à ses argousins d'appréhender, de coffrer et de fouiller quiconque leur semble avoir « des allures suspectes » !

Ah ! qu'on est fier d'être Français... quand on songe que presque au même instant, le gouverment russe se préoccupe d' « épurer » sa police en la débarrassant des Azew et Sous-Azew dont nous avons connu les tristes exploits !

* * *

Au « pays ami »

« Dans un congrès d'exportateurs russes, tenu « à Kiej, une résolution a été adoptée affirmant la « nécessité pour la Russie de se libérer de la dé- « pendance économique de l'Allemagne. Il a été re- « commandé que des mesures radicales fussent « prises immédiatement pour développer les rela- « tions commerciales de la Russie avec la Grande- « Bretagne, l'Italie et d'autres pays... »

(*Le Temps*, 6 mars 1914, page 2, col. 3).

Vous avez bien lu : « avec la *Grande-Bretagne, l'Italie... et d'autres pays.*

Parmi ces « autres pays » qui viennent là comme une simple fraction décimale, nos patriotes russophiles aimeront à croire que ledit congrès a sous-entendu la France, avec les quinze ou seize milliards qu'elle a déjà prêtés au « grand allié » de Pétersbourg. Si l'on n'y fait pas d'achat, l'on y fera de nouveaux emprunts — et c'est tout comme... pour nos spéculateurs nationaux. Quant aux bons gogos...

M. Jourdain lui-même ne se trouvait-il pas très honoré de prêter son argent au marquis Dorante, qui parlait de lui dans la chambre du roi ?

* * *

Spéculation avantageuse

Un riche Anglais annonce qu'il est prêt à combler de sa poche le déficit qui résulterait, pour le « Post Office », de l'abaissement à 10 centimes de la taxe dont sont frappées les lettres qui vont d'Angleterre en France *et vice-versa.*

Celui-là aussi, comme feu Georges Vanderbilt, serait un « bienfaiteur »... pour les établissements industriels, commerciaux et financiers qui échangent des correspondances d'une rive à l'autre de la Manche : il en résulterait, sur leurs frais généraux une économie d'autant plus considérable que leur chiffre d'affaires est plus important.

Quant aux prolétaires, qui généralement n'ont ni parents, ni amis, ni correspondant de l'autre côt de la mer, on cherche en vain dans quelle mesure ce geste peut leur profiter !

* * *

Erudition à rebrousse-poil

M. Ajam, actuellement Sous-Secrétaire d'Etat à la marine marchande, a toujours passé pour avoir quelque compétence en matière économique.



Dimanche dernier, cependant, au banquet de « l'Union républicaine des chemins de fer » du Mans, l'honorable parlementaire ne craignit pas d'affirmer à son auditoire que les transports maritimes sont la *prolongation* des transports par voie ferrée !

Il nous semble au contraire — à moins que l'histoire de la civilisation ne soit fausse de l'un à l'autre bout — que les navires de commerce, déjà connus du temps des Phéniciens, sont formidablement antérieurs aux locomotives et aux wagons, et que le développement des réseaux ferrés est commandé surtout par celui des lignes de navigation...

Mais les politiciens radicaux ont tellement l'habitude de mettre la charrue devant les bœufs — par exemple, quand ils prétendent subordonner l'affranchissement social du prolétariat à son « émancipation intellectuelle » — que leurs théories économiques s'en ressentent inévitablement.

***

La politique et les affaires

C'est M. Stephen Pichon, *ancien ministre*, qui succède à feu M. Prévet, à la présidence du Conseil d'administration du *Petit Journal*.

Bonne affaire évidemment... pour les actionnaires du susdit canard et pour M. Pichon lui-même !

M. Clémentel, *ancien ministre*, entre également dans la combinaison.

Et Rochette, alors, qu'en fait-on ?...

Ah ! voilà ! ce pauvre Rochette, qu'on disait si intelligent, n'a pas eu la bonne idée de se faire élire député ou sénateur. C'était pourtant la bonne méthode : il serait passé *ministre* un jour ou l'autre, en effet — et loin de le coffrer, on l'aurait installé dans le fauteuil occupé maintenant par M. Pichon.

***

L' « honneur » et l'argent

Les jeux de hasard sont une chose très immorale, nous dit-on — et le gouvernement de la Suisse cherche à les supprimer.

Mais des protestations s'affirment — notamment dans la calviniste Genève, dans cette ville dont le rigorisme en fait de « mœurs » est universellement connu.

Dame ! tout « immoral » qu'il puisse être, le jeu n'en demeure pas moins une source de profits pour les « honorables commerçants » des localités où foisonnent les tripots !

Et devant cette considération décisive, il n'y a ni morale, ni moralité qui tiennent : *sacer esto* !

Paul GRADOS.

Socialisme & Féminisme

par SUZON (1)

La brochure qui vient de paraître sous ce titre — et que j'ai lue avec joie — sera lue avec fruit par toutes les femmes en volonté de s'affranchir.

Elle dit *ce qui est* — ce que dit en Allemagne l'admirable Clara Zetkin aux applaudissements de ses cent mille abonnées de la *Gleicheit* et ce qui a été dit chez nous, avec moins d'écho, hélas ! par la non moins admirable Aline Valette — que l'*affranchissement de la femme*, comme l'affranchissement de l'homme, *est* tout entier et exclusivement *dans le travail affranchi.* Affranchissement du travail qui exige une société maîtresse de ses moyens de production et produisant, non plus pour le profit de quelques-uns, mais pour l'égale satisfaction des besoins de tous ses membres.

Jusque là, jusqu'à ce que, sans distinction de sexe, l'humanité ait été réconciliée avec elle-même dans la communauté de la propriété et du travail, les *droits de la femme* pourront être proclamés, comme l'ont été les *droits de l'homme*, ils ne seront que des mensonges, dissimulant mal et perpétuant le privilège et l'exploitation.

Comme l'exposent, avec une grande force, l'esprit clair et le grand cœur de Suzon, toutes les femmes qui ont pris conscience de leur esclavage et sont décidées à en sortir, doivent donc rejoindre les prolétaires, déjà debout par millions pour la destruction du régime capitaliste, père et mère d'accroissement pour tous et pour toutes.

Il leur faut — sous peine de perdre leurs efforts dans le vide — rallier le socialisme en marche et se faire, dans leur intérêt comme dans l'intérêt général, les *ouvrières* résolues et enthousiastes de la prochaine Révolution sociale.

Elles ne connaitront la vie libre qu'à ce prix.

J. G.

(1) A l'imprimerie de l'*Egalité*, rue St-Jean, Dreux, à la librairie du Parti, 142, rue Montmartre, Paris, et dans nos bureaux. 35 centimes.



LA

Lutte Scolaire en Belgique

III

J'ai récemment décrit dans le *Socialisme* le projet scolaire clérical qui sera vraisemblablement la loi scolaire au moment où paraîtront ses lignes. Il ne lui reste plus pour cela qu'à recevoir l'approbation du Sénat et elle ne saurait être douteuse. A la Chambre, les partis d'opposition n'ont pu, malgré quatre mois d'une discussion qui demeurera parmi les plus remarquables dont le Parlement belge ait jamais été le théâtre, vaincre sur aucun point important le parti-pris de la majorité.

La loi Poullet, donc, se présente avec des apparences bénignes. Elle prétend assurer au père de famille le libre choix de l'école, et rendre cette liberté efficace en prêtant l'assistance financière de l'Etat à tous les établissements d'instruction primaire, sans distinction aucune de tendances ou de confessions. Mais, en y regardant de près, et en tenant compte des circonstances de fait prévalant en Belgique, on apperçoit bientôt tout ce que ce libéralisme de façade dissimule de projets violents contre la liberté de culture et de conscience.

* * *

Je n'ai point l'intention de discuter ici *in-abstracto* la question délicate des droits et des devoirs des pouvoirs publics en matière d'enseignement. L'opinion des socialistes diffère largement à cet égard de pays à pays. En France, certains membres du parti paraissent favorables au monopole universitaire. En Hollande, au contraire, Troelstra et quelques-uns de ses amis voudraient développer encore le système déjà pratiqué là-bas et qui consiste à répartir également les subsides publics, moyennant certaines garanties, entre les écoles des diverses confessions ou tendances philosophiques. En Belgique, nous défendons très généralement une opinion intermédiaire. La Constitution proclame la liberté de l'enseignement et personne, pratiquement, ne réclame sur ce point la revision de notre pacte fondamental. Cette liberté nous apparaît comme une garantie nécessaire contre une tyrannie toujours possible en matière d'éducation. Mais de ce que l'Etat ne doive pas interdire la création d'écoles privées, s en suit-il qu'il doive l'encourager ? C'est une toute autre affaire, et c'est ici qu'il importe de bien préciser.

Nous ne voulons point d'une doctrine officielle que le gouvernement chargerait ses instituteurs d'imprégner dans les jeunes cervelles. Nous croyons que le gouvernement serait le plus déplorable des maîtres d'études pour le prolétariat de demain, et, en ce sens, nous crierions volontiers avec nos adversaires cléricaux : « l'Etat hors de l'école ». Nous estimons avec eux que son rôle doit consister essentiellement à acquitter sur les ressources publiques les frais des études. Mais, comment le fera-t-il ?

Deux systèmes sont en présence. Dans le premier les clergés des diverses églises, les protagonistes des diverses opinions philosophiques organisent les classes pour les enfants de leurs fidèles. L'Etat paie à chacun une cote-part des frais. Les enfants se trouvent ainsi parqués dès leur entrée sans contact avec ceux qui ne partagent point les opinions particulières qu'on veut leur inculquer. La nation est divisée en groupes distincts, hostiles, non point suivant les intérêts de classe, mais suivant des confessions. On crée l'atmosphère qui conduit aux guerres de religion. Combien il devient difficile au prolétariat dans ces conditions de conquérir dans la lutte l'unité morale qui lui est indispensable ? Et comment les travailleurs de demain auront-ils la liberté d'esprit indispensable à leur affranchissement si les jeunes cerveaux sont formés — ou plutôt déformés — tout d'abord pour admettre nue opinion toute faite, préconçue, dont ils ne pourront que bien difficilement se libérer ensuite.

Nous voulons, au confraire, que l'école soit accessible à tous, tolérante à toutes les opinions, qu'elle suscite la réflexion et l'esprit d'examen. C'est en ce sens que nous la voulons publique. Nous la souhaitons largement autonome, sous la direction des parents et des maîtres. Elle pourra alors former des intelligences et des volontés fermes. Celles-là seules présentent à nos yeux le caractère d'utitité publique qui justifie le paiement de leurs dépenses par la collectivité. Si les clergés veulent en fonder d'autres, nous ne songeons pas à leur en contester le droit. Mais ce sont là des œuvres de propagande, d'une détestable propagande, et il n'est que juste que ceux qui prétendent s'en servir au profit d'un système en supportent seuls les frais.

Je ne fais au surplus qu'indiquer ce point de vue, et j'en reviens à la situation concrète de la



Belgique après le vote de la loi nouvelle. Il ne me sera pas difficile de démontrer que les écoles « libres » ne représentent ici tout particulièrement qu'une œuvre de domestication du prolétariat.

En fait, il n'y a chez nous qu'un religion : la catholique. Les protestants et les juifs ne constituent que d'infimes minorités. La population entière se compose de fidèles de l'église romaine et d'indifférents, avec comme groupe intermédiaire un grand nombre d'individus dont la fidélité à l'église est essentiellement relative. Il n'y a pas à l'école officielle de propagande antireligieuse. Le cathéchisme y est au contraire enseigné à tous ceux qui n'en sont point formellement exemptés par la volonté du père de famille. Il en a toujours été ainsi, même sous la loi libérale de 1879. L'atmosphère de l'école, même alors, était telle que Léon XIII souhaitait voir le clergé s'y rallier en principe. Un journal d'un catholicisme particulièrement intransigeant le reconnaissait encore l'autre jour. Depuis, deux lois faites par le gouvernement clérical sont venues « améliorer » encore la situation. L'enseignement de la morale a été rendu dépendant de celui de la la religion. La plupart des maîtres sortent des écoles normales congréganistes, l'inspection ne comprend plus que des hommes d'un fanatisme éprouvé, et depuis trente ans bientôt des ministres, représentants officiels d'un parti confessionnel, président à nos destinées scolaires. C'est dans ces conditions que le clergé multiplie ses établissements privés et fait aux institutions communales une guerre sans merci ! N'est-ce pas une preuve suffisante des sentiments qui l'animent et de l'intensité de la pression qu'il entend exercer sur les intelligences ?

Au cours de la discussion qui vient de s'achever, nos amis ont produit des manuels scolaires en usage de ces classes. On ne peut imaginer le degré de fanatisme auquel leurs auteurs s'abaissent, les injures qu'ils lancent aux opposants. L'un, où l'histoire est systématiquement falsifié, est divisé en paragraphes dont chacun comporte une moralité. Celle-ci consiste le plus souvent en accusations perfides contre les libres-penseurs et les socialistes ou en conseils de ne vôter aux élections que pour les candidats du clergé. L'autre offre, sous prétexte de morceau de lecture, un réquisitoire en règle contre les grévistes qu'il représenfe comme des hommes sans foi ni loi, gorgés d'alcool, prêts à tous les crimes, conduits par des misérables qui les exploitent. L'on a demandé que des mesures soient prises pour que de tels ouvrages, dont personne, au surplus, n'a osé prendre la défense ne soient plus autorisés dans les écoles subsidiées. La majorité a repoussé cette demande. Les provinces démocratiques seront tenues à l'avenir de payer les fournitures classiques des écoles congréganistes, mais n'auront pas le droit d'obtenir communication de la liste des manuels employés !

Un article de la loi organique stipule que l'instituteur s'abstient dans son enseignement de toute attaque contre les convictions religieuses des familles dont les enfants lui sont confiés. Nos amis ont demandé que la même interdiction soit édictée contre les attaques aux convictions philosophiques et politiques. Cette proposition a eu le même sort que la précédente. A peine a-t-on consenti à défendre les attaques directes contre les personnes. On ne pourra pas dire que X..., socialiste est un malfaiteur public. Mais on pourra enseigner aux frais des contribuables que tous les socialistes sont nécessairement des malfaiteurs ou que le socialisme conduit nécessairement à tous les excès. Soyez assurés qu'on ne s'en fera pas faute !

L'école « libre » n'est pas seulement entre les mains du clergé, elle est soumise à tous les puissants de monde. Quelqu'élevés qu'ils soient, les subsides prévus par le nouveau régime ne suffiront pas à acquitter toutes les dépenses. Le patron et le châtelain combleront comme devant le déficit. S'ils paient les études des enfants de leurs prolétaires, vous comprenez bien que ce n'est pas sans raison et qu'ils sont assurés de retrouver au moins leur argent par la soumission plus grande de leurs ouvriers ou de leurs fermiers. Or, tout est combiné dans la nouvelle loi pour rendre cette influence absolue. Les parents — dont on voulait assurer la liberté ! — sont écartés de toute participation à la direction de l'école. Cette direction demeure occulte. L'Etat paie les subsides entre les mains de la personne qui lui a été désignée et s'abstient de tout contrôle sur l'emploi. Il n'exige aucun compte, aucune pièce ! Certains subsides sont expressément prévus pour payer aux instituteurs un traitement déterminé, mais on ne s'assure en aucune manière qu'il lui ait été effectivement versé, bien qu'il ait été démontré au cours de la discussion que de nombreux abus existent déjà et que quantité de maîtres sont obligés de signer des quittances pour des sommes notablement supérieures à celles qu'ils reçoivent effectivement.

Les maîtres sont d'ailleurs aussi dépourvus de garanties morales que de garanties matérielles. La direction occulte les nomme, les révoque à son gré.



Elle peut les punir comme il lui convient, les traiter comme il lui plaît. Un publiciste catholique qui doit être mêlé de près au mouvement scolaire clérical a, dans une brochure retentissante, divulgué des faits inqualifiables. Dans tout le diocèse de Namur, par exemple, le curé exerce sur les maîtres cléricaux une tyrannie absolue, les oblige à épouser ses petites querelles, ses petites rancunes, à subordonner tout son enseignement à une basse propagande électorale. C'est au point que les curés ne veulent pas de frères des écoles chrétiennes qui pourraient être soutenus contre son arbitraire par l'autorité de leur ordre !

L'école catholique, dans ces conditions, est tout autre chose encore qu'une œuvre de propagande religieuse. C'est une des innombrables entreprises de domestication ouvrière qui se développent dans le pays et qui finiront par enserrer le prolétaire dans un réseau d'influences qui le paraliseront si nous n'y prenons garde. Elles comprennent le patronage, la mutualité, la coopérative, le cercle des ouvriers catholiques, l'œuvre de la bonne presse, que sais-je, et l'école par surcroit. Celle-ci recrute pour les autres. Formé par le maître soumis au patron, le jeune homme, sitôt qu'il quitte les bancs pour l'établi, s'enrôle tout naturellement dans le syndicat jaune, lit la petite feuille anti-socialiste, passe ses heures libres au patronage, s'assure contre la maladie à la Société Saint-Joseph. A l'atelier, il fuira le contact de ses camarades qu'on lui aura appris à considérer comme des païens sans aveu.

***

Or, ce sont ces écoles de combat, ces écoles ouvertement anti-socialistes et électoralement cléricales, que la loi va multiplier.

Aujourd'hui elles coûtent fort chères aux catholiques riches, que tant d'autres œuvres accablent. Désormais, leur prix sera bien plus réduit, et l'on pourra en créer partout.

Déjà, on pouvait en établir sans grandes difficultés dans les communes où le conseil est en majorité catholique. Il avait le droit de les « adopter » moyennant rétribution et même, dans certaines circonstances, de supprimer les écoles officielles, à tout le moins de n'en maintenir qu'une même dans les localités importantes. Mais l'adoption implique quelques charges, au moins morales. On y risque une certaine surveillance de la part de quelques parents, mécontents de n'avoir plus d'autre école pour leurs enfants. Désormais, on pourra obtenir les mêmes avantages sans contrainte d'aucune sorte. Et dans les grandes communes industrielles ou urbaines, où souvent la création d'établissements catholiques avait été impossible, on en établira : je pourrais citer telle localité minière, où jamais il n'y avait eu d'autre école que celle de la commune et où le clergé en a ouvert quatre rien qu'à l'annonce du projet Poullet.

Encore, me direz-vous, ces écoles, il faudra les peupler ! C'est la chose la moins difficile, et c'est ici surtout que l'on peut admirer toutes les beautés du régime de liberté.

Nulle part, la pression sur les pauvres n'est organisé aussi systématiquement qu'en Belgique. La pression scolaire y est, d'ailleurs, la plus parfaite de toutes.

Celui qui, dans une région fanatique du pays, envoie son enfant à l'école communale, sait qu'il n'y a plus d'ouvrage pour lui chez le patron catholique, que le châtelain ne lui louera plus de terres, que ses voisins cesseront de lui faire bon accueil, qu'il ne peut compter sur nul secours en cas de malheur.

Tous les emplois de l'Etat — et ils sont innombrables, grâce notamment à la nationalisation des chemins de fer — se donnent sur recommandation des amis politiques du gouvernement, donc du clergé, en dernier ressort. Toutes les lois sociales de pensions, d'assistance, relatives aux exemptions d'impôt, etc., évitent prudemment de créer un droit clair à tel ou tel avantage. En fait, pour en profiter, il faut invariablement certaines attestations d'autorités le plus souvent cléricales, certaines recommandations qui dépendent toujours du même parti. La magistrature se recrute presqu'exclusivement depuis 1884 parmi les cléricaux, et l'on comprend, étant donne la composition des tribunaux, quel avantage il y a, quand le malheur veut qu'on ait affaire à eux, à ne pas être considéré comme professant de mauvais principes. J'attendais récemment signaler comme une chose extraordinaire que, dans un procès civil devant un tribunal de province, ce fut au libéral qu'on eût donné gain de cause. La bienfaisance privée de Saint-Vincent-de-Paul oblige bien des familles dans le pays pauvre qu'est le nôtre. Voilà bien des influences que l'on peut mettre en œuvre, et je vous garantis qu'on ne s'en fait point faute.

La loi a prétendu édicter les garanties contre la pression. Mais, vous devinez de quel genre elles sont. Défense aux fonctionnaires, aux instituteurs, de déterminer le choix d'un père de famille par la



promesse d'un avantage ou par une menace quelconque. Mais il a été formellement déclaré que les curés ne sont pas des fonctionnaires, et que la mesure ne s'appliquait pas aux instituteurs libres, qui ne peuvent être soumis aux mêmes obligations que les maîtres officiels. Défense aux administrateurs de la bienfaisance publique d'intervenir, mais liberté entière aux visiteurs de Saint-Vincent-de-Paul, M. Woeste l'a expressément revendiquée pour eux. En somme, liberté de la pression catholique, précautions sérieuses contre une pression en sens contraire qui viendrait à être organisée.

En France, dans des circonstances bien défavorables, un écrivain catholique démontrait récemment que le clergé parvenait à attirer — par les moyens qu'on devine — une partie importante de la population scolaire dans ses écoles partout où il lui a été financièrement possible d'en ouvrir. En Belgique, la difficulté financière est maintenant résolue partout, et je viens d'énumérer les armes dont déjà l'on se sert couramment pour forcer le choix des parents.

***

Il faut s'attendre dans ces conditions à voir augmenter encore — et dans des proportions considébles — la fréquentation des écoles cléricales qui enseignent déjà à la moitié des élèves. Je me suis efforcé de montrer quel danger en résulte pour notre action de classe. C'est une question dont assurément le parti socialiste ne saurait se désintéresser. La crainte de la loi scolaire est une des raisons qui — avec beaucoup d'autres — avait converti à la politique du cartel — ou du bloc, pour employer une expression plus internationale — la grande majorité de nos amis. L'événement a montré que ce n'était point la bonne, même au point de vue de la lutte contre la domestication catholique. Mais, après l'avoir constaté, il faut lutter pourtant. Par quels moyens ? Je ne puis songer à exposer mes vues sur ce grave problème de notre politique nationale à la fin d'un article déjà beaucoup trop long. Le sujet, d'ailleurs, vaut bien une étude séparée. Je demande la permission de la soumettre l'un de ces jours aux lecteurs de cette Revue.

(Bruxelles.) L. de BROUCKÈRE.

LE PROJET HUBERT

Nous avons montré dans un premier article quelle était la tendance générale du projet de loi sur les « conflits du travail » en nous appuyant surtout sur l'exposé des motifs dans lequel le ministre a dit ses raisons. Mais à l'examen des articles on constate que celui-ci a d'autres raisons qu'il n'a pas données, et pour cause. Nous allons les mettre en relief.

D'abord la composition prévue des Commissions dites des conflits du travail est bien faite pour provoquer la méfiance des ouvriers. Sur les cinq membres trois seraient nommés par le gouvernement, un par les patrons et un par les ouvriers. Le délégué ouvrier serait donc là, isolé, livré à lui-même contre quatre bourgeois.

Et c'est un organisme ainsi constitué qu'on charge, non seulement d'arriver à concilier les parties, rôle pas très important, mais de donner des « avis motivés » et de rendre des arbitrages. Il est inutile d'attendre une nouvelle expérience pour savoir que des avis donnés et des jugements rendus dans de telles conditions seraient, autant que possible, défavorables aux ouvriers.

Un autre article du projet crée un autre danger non moins grand.

On sait que le Syndicat ou, à son défaut, le Comité de grève tiennent à conserver la direction d'un mouvement. Ils sont composés des hommes les plus énergiques, les plus expérimentés et c'est ce qui leur vaut la confiance des grévistes. Ils sont plus aptes à déjouer les pièges tendus par le patronat et à tirer parti de la situation que la masse des grévistes qui ne suivent pas les événements d'aussi près.

Les ouvriers organisés ne conçoivent pas qu'une demande de conciliation puisse partir en dehors de l'organisme dirigeant la grève.

Mais cela ne fait pas l'affaire des capitalistes qui comptent sur les plus craintifs et les moins décidés pour semer le découragement parmi les ouvriers en lutte et qui poussent à la formation des Syndicats jaunes dans le but de contrecarrer l'action des Syndicats socialistes.

Pour permettre à ces Syndicats jaunes, qui sont presque partout une faible minorité, de porter au maximum leur effet dissolvant, le projet stipule



que dix pour cent des ouvriers engagés dans le conflit, sans que leur nombre doive dépasser 50, pourraient demander l'intervention de la Commission de conciliation.

Ainsi, dans l'hypothèse où 5.000 ouvriers seraient en grève, il suffirait d'un pour cent des intéressés pour provoquer la procédure de conciation au moment où tous les autres jugeraient que c'est inopportun. Personne ne doutera que les patrons trouvent presque toujours le nombre de créatures nécessaires pour jouer ce rôle de trahison, et, dans chaque cas, les Commissions interviendraient au bon moment.... pour les patrons.

Mais ce sont les sanctions prévues par le projet qui montrent le plus clairement son caractère dangereux pour tout le mouvement ouvrier.

Si les ouvriers n'ont pas eu recours à la procédure de conciliation, si la décision de la Commission leur a été défavorable, s'ils ne se soumettent pas à l'arbitrage, toute tierce personne qui voudrait les secourir sera punie d'une amende de 26 à 500 fr.

Et pour augmenter encore la portée de cette interdiction on considère comme « tierce personne » les Syndicats qui ne se mettent pas en quelque sorte sous le contrôle de l'Etat ; de telle sorte que des Syndicats pourraient être empêchés d'indemniser leurs membres qui auraient régulièrement cotisé.

Il est bien vrai que les patrons seront également punis dans les mêmes cas. Mais qui pourra constater que les patrons se font des prêts, des dons, ou des avances ?

A chaque conflit important on sait d'une façon plus ou moins précise que tel groupe d'employeurs a soutenu les confrères, mais cela n'est publié nulle part et on n'a aucune preuve, tandis que les subsides en faveur de grèvistes ne peuvent être obtenus que grâce à une grande publicité.

Enfin, les grèves de solidarité seraient presque impossibles à organiser, puisque ceux qui les préconiseraient seraient punis d'une amende de 26 à 100 francs.

On voit que, par tous les moyens, le ministre belge a voulu énerver au maximum l'action des Syndicats qui devenait inquiétante pour les capitalistes.

Leur puissance résulte surtout de leur influence sur tous les ouvriers même non-syndiqués, de leur esprit de solidarité et de leurs caisses de mieux en mieux garnies. C'est pourquoi on voudrait leur opposer l'action des minorités de 10 et même de 1 % ; c'est pourquoi on voudrait les empêcher de se porter au secours des grévistes en étendant la grève ou en apportant des subsides ; c'est pourquoi, enfin, on voudrait multiplier les amendes pour vider les caisses Syndicales.

Les syndicats socialistes ont protesté violemment contre le projet lorsqu'il a été publié et la Commission syndicale a édité une brochure pour armer les militants qui veulent provoquer contre lui l'agitation des groupes.

Une première discussion en sections, à la Chambre, lui a mis du plomb dans l'aile, et certains camarades croient que le danger est écarté. Ce serait grandement s'illusionner. Le projet existe toujours et il suffirait d'un conflit important pour qu'on essaie de le faire aboutir rapidement.

Il est trop avantageux pour les patrons pour qu'on puisse le supposer abandonné.

***

Il ne faut pas croire pourtant que l'accueil assez frais, fait par les députés bourgeois à ce projet liberticide, provienne d'un excès de scrupule des parlementaires, et il faut se garder d'y trouver la preuve qu'on hésite à porter atteinte aux organisations ouvrières.

La majorité cléricale n'a fait qu'approuver toutes les aggravations de l'article 310 que les juges ont introduites, et son attitude au sujet du droit d'association des ouvriers et employés de l'Etat, montre qu'elle est toute disposée à souscrire à tout ce qui pourrait lui donner l'espoir d'abattre le « spectre rouge ».

Quant au parti libéral, il suffit de se rappeler qu'il y a quelques mois son chef, M. Hymans, déclarait que l'Eglise et les syndicats sont les deux plus grands ennemis de la société moderne, pour être fixé sur ce que nous pouvons en attendre. D'ailleurs, les gros industriels de la Wallonie et notamment de Liège, MM. Greiner et consorts, qui en sont les membres les plus influents, ont déclaré aux syndicats une guerre ouverte et acharnée et ont été bien souvent les premiers à demander que les autorités sévissent contre eux.

Mais, on a estimé que M. Hubert avait eu la main un peu lourde et qu'il fallait présenter la chose sous une forme moins odieuse. C'est alors surtout que le prolétariat devra être sur ses gardes.

***

Il reste maintenant un autre élément dont il faut tenir compte ; ce sont les syndicats chrétiens.



Ils englobent une partie des ouvriers industriels, plus importante par le rôle de trahison qu'on lui fait généralement jouer que par sa force numérique.

Si les syndicats chrétiens étaient constitués, comme ils le prétendent à certaines occasions, pour défendre leurs membres contre l'exploitation capitaliste et pour arracher plus de bien-être en leur faveur, ils auraient les mêmes raisons que nous de protester contre le projet Hubert. Et l'opinion exprimée par M. Paul Crockaert, un de leurs militants le plus en vue, aussitôt après la publication, aurait pu donner cette illusion.

En effet, M. Crokaert s'élevait véhémentement contre les dispositions que nous avons critiquées ici, et affirmait que les « chrétiens » feraient la grève générale, si on voulait les appliquer.

Mais, depuis lors, on a sans doute fait comprendre aux dirigeants du mouvement chrétien que, puisqu'ils cherchaient à amener la reconciliation des classes, le projet ne pouvait que leur être favorable ; que leurs membres pourraient toujours être secourus par les institutions charitables sans que celles-ci soient poursuivies, et qu'en réalité tout cela était simplement dirigé contre les syndicats socialistes. Toujours est-il que la protestation de M. Crokaert est restée sans écho, et que d'autres dirigeants, le père Rutten entre autres, ont déclaré que les syndicats chrétiens pourraient parfaitement s'accomoder de la loi.

Ainsi donc les socialistes sont une fois de plus livrés à leurs propres forces.

Par-dessus les partis l'union, ouverte ou tacite, entre tous les élements de réaction s'accomplit et ce n'est qu'en comptant sur leur énergie que les travailleurs conscients pourront maintenir leurs prérogatives.

Heureusement les syndicats belges ont acquis depuis quelques années des positions qu'il n'est plus possible de leur disputer sérieusement. Leur organisation intérieure est assez éprouvée pour résister aux traquenards des adversaires et leur influence sur les masses prolétariennes ne peut plus leur être enlevée.

Et en s'appuyant sur l'action du parti socialiste, avec lequel il ne font qu'un, ils peuvent engager sans crainte la bataille contre toutes les tentatives d'oppression dont le projet Hubert n'est qu'un incident.

(Bruxelles) Léon DELSINNE.

La Normandie minière et métallurgique

(Suite et Fin)

MANCHE

La Manche possède deux régions minières, le nord et le sud du département.

RÉGION DU NORD. — Une seule concession, celle de *Dielette,* appartenant à la Société des mines et carrières de Flamanville, prête-nom de M. Thyssen. Cette mine offre la particularité d'être sous-marine. D'immenses travaux ont été faits pour empêcher les venues d'eau. On évalue ces travaux à 10 millions. La mine possède une station de 1,500 H. P. La Société a créé un port en eau profonde à 800 mètres du rivage, constitué par un dock auquel aboutit un chemin de fer aérien soutenu par des pilônes.

RÉGION DU SUD. — Deux concessions :

Bourberouge, à la Société française des mines de fer, occupe 150 ouvriers. A produit, en 1912, 15,000 tonnes, La couche a une épaisseur de 2 m. 50 à 3 mètres. Les installations superficielles comprennent : une machine d'extraction, un compensateur de 150 HP et 4 fours de calcination.

Mortain, à la Société française des mines de fer, 105 ouvriers. La concession est en voie d'installation. 4 fours à calcium, une station centrale de 275 HP, un compresseur, un treuil électrique de 60 HP, telles sont les installations du jour.

La production

Voici quelle a été la production du bassin bas-normand pour la période 1902-1908 :

1902	162.000	tonnes.
1903	202.000	—
1904	217.000	—
1905	258.000	—
1906	295.000	—
1907	327.000	—
1908	357.000	—



D'autre part, les quantités suivantes ont été exportées par le port de Caen :

1900	112.620	tonnes.
1905	209.179	—
1908	214.046	—
1909	229 890	—
1910	306.404	—
1911	348.250	—
1912	450.895	—

Si l'on ajoute, pour cette dernière année, la production de Soumont, restée sur le carreau de la mine, et celle de la Ferrière-aux-Etangs, transportée à Denain par voie ferrée, on arrive à une production totale d'environ 700,000 tonnes.

La Métallurgie

Deux centres métallurgiques semblent devoir, dans un avenir prochain, se partager le traitement des minerais normands. Le premier, celui de Caen, est en voie d'exécution ; le second, celui de Granville, n'est encore qu'à l'état de projet.

Tandis que M. de Poorter, dont nous parlerons plus loin, entend s'installer, avec la Société française des mines de fer, à Gravelle, la Société des Hauts-Fourneaux et aciéries de Caen, dont M. Thyssen est l'âme, entreprend aux environs de Caen une entreprise colossale.

La place nous fait malheureusement défaut pour donner de cette entreprise tous les renseignements susceptibles de nous éclairer sur son véritable aspect. Nous nous contenterons, en peu de mots, d'en tracer l'économie et de dire ce que sera le futur centre métallurgiste.

Le minerai normand est de deux qualités. Il y a le minerai riche et le minerai pauvre, dont la teneur en fer est inférieure au premier. Le minerai riche, dont la valeur est suffisante pour supporter les frais de transport, sera exporté en Allemagne et livré à un groupe d'industriels de Westphalie, qui, en revanche, fourniront le charbon nécessaire aux besoins de l'usine de Caen, laquelle traitera le minerai pauvre dont le transport serait onéreux.

Une difficulté cependant surgirait : celle du transport de la mine de Soumont à l'usine de Caen, sur une longueur de 35 kilomètres. Le gouvernement éleva quelques objections, mais M. Millerand dont M. Le Chatellier a rappelé à cette occasion, dans la *Revue de la Métallurgie,* la rare activité et la prompte compréhension d'une situation exceptionnelle », accorda la concession sollicitée.

Ajoutons que, pour compléter ses transports, la Société des Hauts-Fourneaux et Aciéries de Caena commencé la création sur ses terrains d'un port privé avec bassins, môles à charbon, transbordeur avec grues à portique pour locomotives de 55 tonnes, pont tournant et tout le matériel de chargement et de déchargement nécessaire.

Quant aux usines proprement dites, elles disposeront, en y comprenant le port, de terrains d'une superficie de 400 hectares, un carré de 2 kilomètres de côté. La première étape du plan d'ensemble comprend l'installation de deux hauts-fourneaux de fours à coke, de fours de grillage, d'une aciérie et de laminoirs à tôle et à profilés.

Les hauts-fourneaux, d'une production chacun de 400 tonnes par 24 heures, seront chargés mécaniquement. Les fours à coke permettront la récupération des sous-produits : goudrons, benzol, etc., et les fours de grillage entretiendront non seulement les hauts-fourneaux mais fourniront encore une réserve importante aux silos d'exportation.

L'aciérie sera contiguë aux laminoirs, dont le hall aura provisoirement 295 mètres de long sur une largeur de 390 mètres.

L'énergie électrtque sera fournie à l'aide des gaz des hauts-fourneaux et des fours à coke, brûlés dans six moteurs à explosion, jumelés developpant 36.000 chevaux, régularisés par une turbine à vapeur et fournissant un courant de 5.000 volts.

On aura, par ce schéma fort succinct, un aperçu de l'importance de l'usine, qui occupera de 9.000 à 10.000 ouvriers.

Les groupes financiers

Ce n'est pas seulement M. Thyssen qui a acquis des intérêts forts importants en Normandie. La



moitié des mines de fer de Normandie, écrit M. Bruneau dans la *Grande Revue (Pages Libres)*, est entre les mains de Sociétés qui, lorsquelles ne sont pas créées directement par les métallurgistes de la Ruhr, ont été, comme la Société Française des mines de fer, instituées pour servir indirectement leurs intérêts industriels. Nous pouvons dire qu'aujourd'hui, ce n'est pas la moitié, c'est la presque totalité des concessions normandes qui sont entre les mains des Sociétés franco-allemandes. On en jugera par l'exposé que nous allons en faire.

Groupe Thyssen. — A tout seigneur, tout honneur. Le groupe Thyssen, le plus important de tous, est né de l'entente de la *Gewerkschaft Deutscher Kaiser* et de la Société française de constructions mécaniques (anciens établissements Cail).

La combinaison englobe actuellement les Sociétés suivantes :

Sociétés des Hauts-Fourneaux et Aciéries de Caen ;

Société des limes de Soumont ;

Société minière et métallurgique du Calvados.

La Société des Hauts-Fourneaux et Aciéries de Caen, la Société-mère, est au capital de 30 millions, dont 11 millions souscrits par la Société Cail, 11 millions par M. Thyssen et 8 millions par divers capitalistes.

Les administrateurs sont : M. Rostand, président du Conseil d'administration du Comptoir d'Escompte ; MM. Le Chatelier, Solacroup et Barois, représentant la Société Cail ; MM. Aug. et Fritz Thyssen et M. Râbes ,directeur de l'*Aktien Gesellschaft für Hüttenbetrieb.*

Le cadre futur de la Société comprendra :

1° Une Société métalldrgique au capital de 30 millions, à laquelle somme il faut ajouter un emprunt obligatoire de 30 millions ;

2° Une Société minière au capital de 12 millions ;

3° Une Société au capital de 3 millions qui assurera le fonctionnement du port privé et du chemin de fer minier.

Groupe de Poorter. — M. de Poorter est un gros négociant en minerais d'Amsterdam. Pendant longtemps M. de Poorter a absorbé la presque totalité de la production normande. Il a constilué avec quelques capitalistes français la *Société française des mines de fer,* sous le couvert de laquelle il agit. La Société possède une vingtaine de concessions tant en Normandie qu'en Bretagne et en Anjou. Dans le bassin normand elle a acquis les mines de Jurques et Oudefontaine (Calvados), de Mortain et de Bourberouge (Manche).

Groupe Hasper. — Le groupe Hasper résulte de l'entente de quatre maissons Allemandes et de la *Société des Mines de Saint-André.* Les firmes intéressées sont les suivantes : *Hasper Eisen-und Stahlwerke,* de Haspe, *Phœnix*, *Hoesch Eisen-und Stahlvverke,* de Dortmund, *Lothruiger Huttenverein Aumetz-Fried*, de Kwenttingen.

Ce groupe a acquis d'abord la mine de Saint-André et a fondé, le 31 décembre 1910, la *Société des mines de Saint-André* au capital de 2 millions 800.000 francs.

La Société est propriétaire des concessions de Saint-André, de Bully et de Maltot.

Groupe Gutehoffnung. — Dernière venue dans la région, la *Gutehoffnung* d'Oberhausen s'est rendue propriétaire de la mine de Barbery, qui avait été abandonnée à la suite de venues d'eau.

Comme on le voit, seules jusqu'ici les concessions de l'Orne ont échappé à l'action des capitalistes internationaux.

L'Avenir

Quel est l'avenir réservé au développement minier et métallurgique de la Normandie ? En l'état actuel on ne peut se baser que sur des comparaisons et sur les évaluations des spécialistes.

La puissance des couches actuellement exploitées tend à démontrer l'importance des gisements. Cette importance, M. Nicou, professeur à la Faculté de Nancy, l'évalue à 700 millions de tonnes, sans parler des zones encore inconnues. En ce qui concerne Soumont et Périères seules, M. Cayeux, pro-



fesseur au Collège de France, les évalue à 120 millions de tonnes. D'ailleurs, les nombreuses recherches effectuées par un grand nombre de Sociétés françaises et étrangères démontrent la valeur que l'on attribue au bassin. Nous aurons bientôt sur ce point une estimation officielle, le Conseil général des mines ayant fait procéder à une enquête dans tout l'ouest minier.

Qnant à l'avenir de l'établissement de Caen, nous nous contenterons de reproduire l'appréciation de M. Bruneau, qu'on ne peut accuser de complaisance envers l'entreprise qu'il n'a cessé de combattre :

Une comparaison rapide avec nos entreprises métallurgiques de l'Est permettra de mieux apprécier l'importance de la Société. Les aciéries de Longwy, au capital de 24 millions, ont 8 hauts-fourneaux ; les aciéries de Micheville travaillent avec 6 hauts-fourneaux et sont au capital de 17 millions...

On voit, par ces quelques chiffres, quelle puissance formidable vont constituer au point de vue industriel les Hauts-Fourneaux et Aciéries de Caen. Le génie audacieux de leur fondateur, l'aide d'une Société française, le concours du Comptoir d'Escompte ont permis à la métallurgie allemande de créer dans le bassin normand une usine qui, selon toutes les prévisions, est appelée à dépasser les plus importants de nos établissements et comptera parmi les plus puissantes du monde.

Il est de la plus grande importance, pour tous ceux qui veulent suivre les faits et gestes du grand capitalisme, d'étudier de très près le développement industriel normand. Les socialistes, plus que tous autres, ne sauront y manquer. Trop d'intérêt s'attache pour eux à l'industrialisation de cette région pour rester indifférent. Ils auront à y défendre les intérêts de la collectivité et ceux de la classe ouvrière naissante.

G. DUBAN.

Mémento. — Chez Marcel Rivière : *Marchand de Folie* par L. et M. Bonneff, prix 2 fr. *L'Organisation du Surmenage*, par Pouget 0 fr. 75. *La Concentration capitaliste en France*, par Compère-Morel, 0 fr. 75. *La Fraction Social-Démocrate dans la Troisième Douma*, par Stiekloff, 0 fr. 75.

REVUE DE LA PRESSE

Dans le *Populaire du Centre*, de notre ami Paul Faure et sous le titre : *Prenons garde !*

J'ai quelquefois entendu des candidats socialistes se borner, au cours des réunions électorales, à traiter les questions d'actualité et à se faire simplement l'écho des derniers débats parlementaires.

C'est une maladresse et un danger, même quand c'est fait du plus pur point de vue socialiste.

Nos adversaires, en effet, en profitent pour clabauder, quand nous sommes partis, que nous cachons nos doctrines. Et ils se chargent alors de les exposer. Vous imaginez en quels termes !

Je ne disconviens pas qu'il faille définir clairement la pensée du Parti sur les réformes en chantier, ou déjà réalisées. Les électeurs que nous voulons attacher à nous ne comprendraient pas sur ce point notre silence. En tout cas, ce ne doit être jamais pour accrocher, comme une remorque inutile à la voiture motrice de l'ennemi, notre action à celle d'aucun autre parti bourgeois. Même sur les mesures législatives immédiatement réalisables, nous n'avons à faire avec personne route commune, parce que le but à atteindre, les tactiques employées, les moyens préconisés, par les autres et par nous, sont toujours différents, quand ils n'opposent pas irréductiblement.

Les réformes les plus avancées des plus avancés des bourgeois — républicains ou non — toujours s'inspirent du principe sacré, auquel il ne faut en aucun cas porter atteinte, de « conservation sociale ». Ne l'oublions pas.

Les plus insignifiantes, les plus modérées de nos revendications, au contraire, ne sont par nous réclamées que pour mieux armer le prolétariat, l'encourager à des exigences nouvelles, l'animer sans cesse du désir plus conscient et plus agissant d'abattre le capitalisme et d'instaurer un ordre nouveau.

Mais cela ne suffit pas de marquer ainsi ce qui nous sépare d'avec toutes les équipes de la classe ennemie ; nous n'en avons pas fini quand nous avons montré que nous ne nous laissons pas plus émouvoir par le changement de « Pau » des aigrefins du radicalisme que par les faux démocrates du catholicisme social ou par le royalisme tapageur et casseur d'assiettes de l'Action française, et quand nous avons opposé projets de loi à projets de loi, réformes à réformes dans l'esprit que j'indiquais plus haut.

Il nous faut (n'est-ce pas surtout pour cela que le parti fait de l'action électorale ?) exposer pleinement, entièrement, sans en rien dissimuler, notre doctrine.

Elle ne nous fait pas peur, je pense, la doctrine ! Tout ce qu'il y a en nous de raison, de logique, de bon sens, nous a poussés vers elle, irrésistiblement, comme vers la solution unique du problème social. Pourquoi jugerions-nous les autres hommes moins capables du même effort de pensée claire et de sens critique ?

S'il est vrai, comme nous le croyons fermement, que la grande foule humaine qui travaille, produit, œuvre dans la misère, dans la servitude et dans la souffrance, verra seulement par la transformation collectiviste s'ouvrir l'ère de l'affranchissement et d'un large bien-être, c'est cela qu'il faut aller dire aux prolétaires des champs et des villes, c'est cela qu'il faut aller crier sur tous les tons dans les réunions électorales.

Si nous ne le faisons pas, nous nous disqualifions nous-mêmes et nous entraînons notre Parti dans notre discrédit.

Que nos candidats de partout y réfléchissent ; en les choisissant, les travailleure socialistes organisés ne leur ont pas donné une guitare docile pouvant s'accorder à des airs changeants suivant la fantaisie et le goût du passant, c'est un clairon de bataille qu'on a mis entre leurs mains et c'est la charge qu'on leur a dit de sonner de toute la force de leurs poumons.

D'ailleurs, une pareille tactique correspond à l'intérêt électoral le mieux compris. Ce que les travailleurs apprécient le plus sûrement, avec le plus d'enthousiasme, ce n'est pas quelque vague réforme qui ne modifiera pas sensiblement leur sort misérable, c'est l'horizon de libération totale, de vie nouvelle que leur ouvre le socialisme. C'est par ce moyen que nous avons eu des électeurs en grand nombre — des électeurs qui nous sont restés fidèles — et ces merveilles de dévouement si désintéressé qui s'épanouissent dans nos groupes ruraux et dans nos sections urbaines.

Si nous laissions nos candidats faire leur campagne sur des « à-côtés » du socialisme, nous risquerions d'avoir des élus — pas en plus grand nombre, qu'on ne s'y trompe pas — mais des élus « à côté », c'est-à-dire en dehors du socialisme.

Au Parti, à ses fédérations, à ses sections et à ses groupes de veiller.

***

Du *Cri du Peuple* (Charles Verecque) :

Il est une action que le prolétariat ne peut pas négliger, c'est l'action électorale — tant décriée par les anarchistes au service de la bourgeoisie — qu'elle aboutisse ou non à l'entrée de nos camarades dans les Chambres ou dans les Conseils communaux et départementaux. Quelles que soient les difficultés qu'il rencontre dans son maniement, le prolétariat doit se servir du suffrage universel ; il doit s'en servir, non pas avec l'idée qu'il est la seule arme qui puisse mettre l'Etat entre ses mains, mais avec l'idée qu'il est l'un des moyens les plus puissants pour préparer la révolution sociale.

Les socialistes recommandent la pratique du suffrage universel ; ils savent qu'il est un instrument de propagande, de combat et d'organisation. Les luttes électorales sont toujours utiles à la classe ouvrière ; pour elles ce sont des occasions excellentes de se grouper, de se compter, de se fortifier et de s'instruire ; les luttes électorales habituent également la classe ouvrière à se mouvoir en bloc, à marcher en bloc contre la classe capitaliste.

Ce sont là des vérités qu'aucun socialiste ne devrait ignorer ni oublier de propager.

***

L'*Eglantine* (Jean Fontanilles).

Jamais je ne dirai trop le mépris que j'ai pour ce radicalisme impuissant, imposteur et canaille qui, tous les quatre ans, avec les mêmes promesses, flatte et trahit la classe des travailleurs ! Reprenez leur programme ! Rappelez-vous leurs promesses ! Quand les paysans de Narbonne, quand les ouvriers de Draveil-Vignereux, quand les travailleurs des P. T. T. et de la voie ferrée demandent des réformes, il s'est trouvé un Clémenceau, radical, pour les faire fusiller ou un Briand d'aventures avec le concours de la majorité radicale, pour les révoquer au nom de l'Etat capitaliste ou pour les livrer aux exigences des Compagnies du chemin de fer.

Mais quand il s'est agi de réaliser leur programme, de réaliser l'impôt sur le revenu ou d'appliquer à l'ensemble des travailleurs les réformes sociales promises et attendues, ah ! cette bande de financiers, de politiciens sans scrupules, de tyrans et de sectaires, toute cette bande s'est dérobée au travail, et ils arrivent, aujourd'hui, les mains vides, mais l'estomac bien garni — et l'ouvrier reste

l'esclave, et le paysan essaie de respirer sous le poids des impôts qui l'écrasent.

Que tout cela est écœurant ! Y pensez-vous, camarades, y pensez-vous, travailleurs ? N'en avez-vous pas assez d'obéir à ceux dont vous avez fait vos maîtres, alors que vous pourriez, vous, être vos maîtres — parce que vous travaillez et qu'ils sont eux, des parasites ? Ne voyez-vons pas que le capitalisme vous écrase et vous ruine ? Et vous, les vrais républicains, ne voyez-vous pas que c'est à la classe ouvrière socialiste, à nous tous, que vous devez venir, avec confiance et sympathie, pour réaliser la vraie République ?

Je vous le demande — et si le souvenir que j'évoquais tout à l'heure vit dans votre cœur, dites-le, camarades, et marchons !

Il s'agit de comprendre !

Et de vouloir !

Heureusement que le monde du travail comprenant de plus en plus, commence à vouloir en finir avec tous les partis bourgeois qu'ils se réclament de Caillaux ou de Briand qui, l'un et l'autre sont et ne peuvent être que des défenseurs de la propriété capitaliste.

⁂

La défense des *Travailleurs de l'Aube* :

La situation politique n'est pas beaucoup plus claire aujourd'hui qu'il y a huit jours ? Que valent les engagements du ministère ? Dans quelle mesure est-il résolu à les tenir, et jusqu'à quel point pourra-t-il les tenir, surtout ? Quoi qu'on en dise, le Sénat n'a pas l'air résigné à s'abaisser devant la Chambre. Il résistera probablement plus qu'on ne l'a supposé. C'est ce que semblent dire MM. Clemenceau et Bérenger, ces deux oracles ennemis si souvent d'accord.

Le gouvernement, pourtant, ne pourra pas ruser. Il devra aller devant les pères conscrits avec les intentions qu'il a manifestées. Il faudra qu'il leur parle crûment et qu'il pose devant eux la question de confiance dès qu'il sentira la moindre anicroche. Cela ne lui ferait point une situation agréable. Il a promis des dégrèvements aux paysans. Il ne peut s'empêcher de les leur donner. Mais dans quelle proportion ? comme l'observe Jaurès...

En réalité, nous ne saurons rien de définitif avant les élections. On va tâcher de maintenir l'équivoque. Et le gouvernement est capable de vivre cependant, car on n'ose pas provoquer une crise ministérielle si près de la fin de la législature. Beaucoup de députés rétrogrades ont lâché la bande briandiste pour ne pas perdre le bénéfice qu'ils escomptent de la protection officielle. Avec cynisme, ils brûlent ce qu'ils adoraient hier. Ce n'est point ce qui peut leur assurer des sympathies bien nombreuses, si M. Caillaux et ses compères ont des chances de s'en trouver mieux.

Les socialistes, en tout cas, ont voulu mettre le ministère et sa majorité au pied du mur. Par un sacrifice de principe assez dur, ils ont établi aux yeux de tous leur résolution de soutenir et de provoquer toutes les réformes intéressantes. On ne pourra pas leur reprocher d'avoir hésité ou tergiversé. Mais ils ont mis les autres dans l'impossibilité de ruser. C'est un résultat appréciable.

L'Administrateur-Gérant : COMPÈRE-MOREL

Creil, Impr. Nouvelle (A. Carluis) (Tél. 105)





VIENT DE PARAITRE — *Leçons du Passé ! Problèmes de l'Avenir !*

L'Histoire Universelle Illustrée des Pays et des Peuples

Histoire de la Formation de la Terre, — L'Évolution des Races et des Nations. — Histoire de la Civilisation et du Progrès

Splendide publication qui sera complète en 8 magnifiques Volumes de Bibliothèque

Format 29 sur 22 reliés demi-chagrin, dessin original d'AURIOL

Publiée en collaboration, sous la direction de M. Edouard PETIT,
Inspecteur général de l'Instruction publique

L'Histoire Universelle ILLUSTRÉE Des Pays et des Peuples

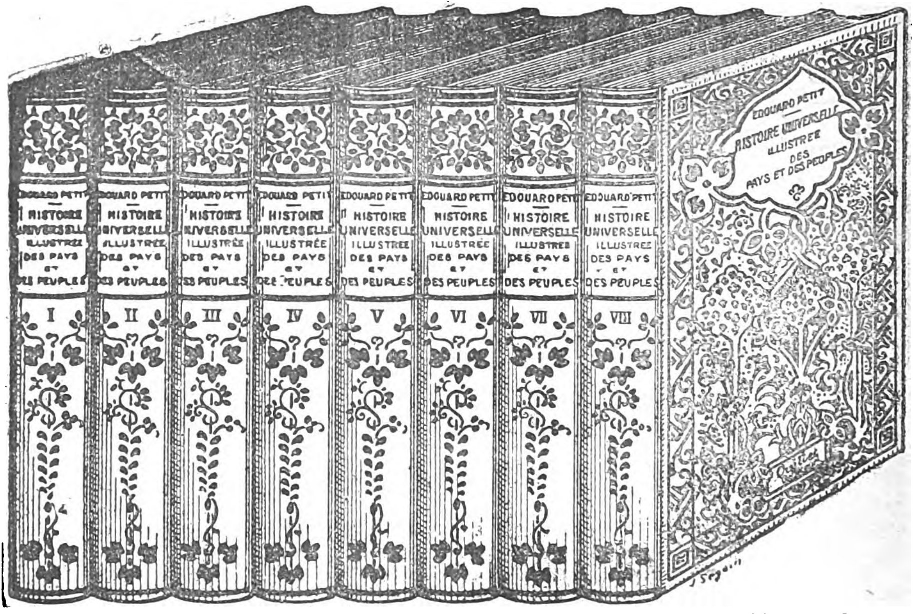
est un monument merveilleux de la *science historique* vulgarisée et de l'art *appliqué à l'illustration*. Elle fait honneur à la *probité intellectuelle*, *à l'impartialité* des écrivains, des professeurs appartenant à l'*Université* qui en ont assuré *la rédaction claire, vivante, bien française*. Elle a été tenue au courant des découvertes faites par l'érudition, dans les annales du passé et aussi dans les *événements politiques les plus récents*.

L'Histoire Universelle illustrée des Pays et des Peuples n'est pas une œuvre hativement conçue exécutée. Elle été le résultat d'un *long et consciencieux effort, pensé, voulu, réalisé* par un *groupe d'hommes soucieux* de rendre service à la foule de plus en plus avide d'instruction *précise et pratique*. Elle met à même l'élite du public de *s'initier aux transformations profondes* qui se sont opérées sur la carte du monde, dans l'*Extrême-Orient*, en *Amérique*, en *Afrique*, en *Europe*. Elle correspond à une nouvelle ère historique où entre l'*Humanité*.

L'Histoire Universelle illustrée des Pays et des Peuples est vraiment l'*histoire du milieu* où se meut l'activité humaine, l'*histoire des peuples* — et des peuples d'autrefois et *peuples nouvellement entrés dans la civilisation*. Elle permet aux lecteurs d'assister à la dramatique évolution des races et des nations *depuis le début de l'homme primitif jusqu'aux « dernières nouvelles » de la vie contemporaine*.

L'Histoire Universelle illustrée des Pays et des Peuples est l'*histoire du progrès* qui se déroule par l'éloquence précise du texte et par l'émouvante vérité des illustrations.

L'Histoire Universelle illustrée des Pays et des Peuples, c'est l'école de l'*Histoire pour tous, éducative et attrayante*. C'est l'Histoire chez soi.



Réduction de l'ouvrage — Dimensions de chaque volume : 29 sur 22

MODE DE PUBLICATIONS

Ce chef d'œuvre comprendra HUIT magnifiques volumes de bibliothèpue, FORMAT 29 sur 22, imprimés sur papier de grand luxe, caractères neufs d'nne lisibilité parfaite. Les volumes, d'environ 600 pages chacun, seront illustrés de merveilleuses gravures documentaires en noir et en couleurs, de reproductions d'autographes de célébrités, de frontispices, en noir ou en couleurs en tête de chaque chapitre, de culs-de-lampe artistique. De plus, DE SPLENDIDES HORS-TEXTE EN COULEURS OU EN CAMAIEU accompagnent le texte. L'exécution des illustrations est d'une rigoureuse exactitude, et la fantaisie ne trouve pas place dans cette œuvre, où chaque collaborateur n'aura qu'un souci : CELUI DE LA VERITE HISTORIQUE SUFFISAMMENT ELOQUENTE. La cartographie en couleurs a été confiée au premier institut géographique français. L'ouvrage est donc d'une exécution de tout premier ordre tant par la forme que par le fond, et nous croyons avoir atteint LE SUMMUM DE L'ILLUSTRATION DU LIVRE.

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION A FORFAIT

L'Histoire Universelle Illustrée des Pays et des Peuples est une œuvre que nous voulons rendre ***accessible à tous***, malgré son importance et sa luxueuse présentation, et nous avons établi des **facilités de paiement extraordinaires** pour permettre à chacun d'y souscrire.

Prix actuel de l'*ouvrage complet*, soit les huit volumes : BROCHES, **160** francs; RELIES, **200** francs (RELIURE RICHE, DEMI-CHAGRIN, DESSIN ORIGINAL D'AURIOL), livrables à l'achèvement de chacun d'eux, un volume tous les quatre mois environ, le premier ayant paru le 15 juin, le second le 15 octobre 1913, le troisième volume paraîtra vers le 15 février 1914, etc.

Payable par quittances mensuelles de 6 francs. Au comptant 10 0/0 d'Escompte, Franco de port

SANS FRAIS D'ENCAISSEMENT

BON pour un Spécimen Illustré Gratis et franco

Nom............ *Adresse*............ *Ville*............ *Dép.*............

Prière de détacher le BON et de l'envoyer à la Librairie Commerciale
278, boulevard Saint-Germain, PARIS

15 Mars au 1er Avril 1914 — Numéro 6

Socialisme et Lutte de Classe

Revue Marxiste de Langue Française

PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS

Directeur : JULES GUESDE — **Rédacteur en chef** : BRACKE

Administrateur : COMPÈRE-MOREL

S'adresser pour la **Belgique** :
L. DE BROUCKÈRE
Avenue Lambeau, 158, Woluwe St-Lambert
BRUXELLES (Belgique)

S'adresser pour la **Suisse** :
A. GRABER
A LA CHAUD-DE-FONDS
(Suisse)

Collaborateurs Internationaux :

Allemagne . . . KAUTSKY, KARSKI
Angleterre . . . Th. ROTHSTEIN
Autriche. . . . ADLER
Espagne. . PABLO IGLESIAS
Hollande. Henriette ROLAND-HOLST
Italie . . LERDA, MUSSATTI
Russie . . . . . . Georges PLEKHANOFF

ABONNEMENTS :

Un An : 6 francs. — Six mois : 3 fr. 50. — Trois mois : 2 francs
Etranger. — Un an : 8 francs. — Six mois : 4 francs

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

8, CITÉ ROUGEMONT - PARIS

Tous les Lundis, de 4 à 6 heures

1re Année — N° 6

Il est plus urgent de mettre de la clarté dans les esprits que de conquérir des sièges au Reichstag.
KAUTSKY.

15 Mars au 1er Avril 1914

SOCIALISME & LUTTE DE CLASSE

Revue Marxiste de Langue française

Paraissant deux fois par mois

BELGIQUE
Directeur : L. DE BROUCKERE, 158, avenue Lambeau, Woluwe St-Lambert, Bruxelles
Administrateur : L. DELSINNE, 15, rue des Sicambres, Bruxelles

FRANCE
Directeur : Jules GUESDE - *Rédacteur en chef* : BRACKE
Administrateur : COMPÈRE-MOREL
8, Cité Rougemont, PARIS

SUISSE
Directeur-Administrateur :
A. GRABER
à la Chaud-de-Fonds

ABONNEMENTS : Un an, 6 f. ; Six mois, 3 f. 50 ; Trois mois, 2 f. ; - Étranger, Un an, 8 f. ; Six mois, 4 f.

SOMMAIRE :

PAGES

141. *La Plate-forme de notre Action électorale* ...... Paul FAURE
143. *La fréquentation des Ecoles et les Cantines Scolaires* .... COMPÈRE-MOREL
146. *Une aventure de Karl Marx en 1848* .... N. RIASANOFF
150. *L'Aube d'une Grande Idée* Ch. BONNIER
155. *Au Jour le Jour* .... Paul GRADOS
157. *A propos du Congrès du Parti Ouvrier Belge*... Léon DELSINNE
161. *L'Irlande et le problème Irlandais* .... Th. ROTHSTEIN
167. *Assez de duperies* .... H. GHESQUIÈRE
167. *Revue de la Presse*

AVIS IMPORTANT

La Direction s'excuse de ce que ce numéro ne soit pas de 64 pages comme nous l'avions promis, mais ce sera pour le prochain, tous nos collaborateurs étant pris par la formidable campagne électorale menée par le Parti dans un grand nombre de circonscription.

Ce numéro qui devait paraître il y a un mois contient des articles d'une actualité douteuse, mais nos lecteurs nous excuseront, la campagne électorale étant la cause de ce retard.

La Plate-forme DE notre Action Électorale

Quand paraîtront ces lignes, tous les candidats du Parti, et, à leurs côtés, toutes les sections socialistes, seront en pleine propagande électorale.

C'est le moment, pour tous les camarades sincères, pour tous ceux qui, à travers les inévitables polémiques, les compétitions, les colères et les espoirs de cette période d'agitation, perçoivent clairement, tel un phare dans la tempête, le but révolutionnaire à atteindre, de suivre de près toutes les phases du combat, de surveiller soigneusement le tir. Quand on vise juste et dans la bonne direction, on n'est pas ensuite obligé de « rectifier son tir « Sans compter que les rectifications ne sont pas toujours heureuses ! Nous en connaissons quelque.-unes.

Pour mener à bien une campagne électorale socialiste, le Parti doit prendre de sérieuses précautions.

C'est surtout le candidat qu'il faut tenir serré. Il est imprudent de l'abandonner à lui-même, livré à tous les périls et à toutes les embûches. L'ennemi est tapi derrière tous les buissons, embusqué à tous les carrefours du chemin.

Il a les formes les plus diverses. Quelques vagues succès de réunion transforment parfois un citoyen modeste en un bonhomme prétentieux, d'une insupportable suffisance, qui se persuade que sans lui le parti qu'il défend n'existerait plus et que son nombril est le centre de l'univers. Le désir d'ariver à tout prix, les marchandages des maquignons des

partis bourgeois risquent, d'autre part, de corrompre une conscience mal préparée à ces assauts.

Cela, c'est le côté personnel, moral, en quelque sorte, du probléme. Ce n'est pas le sujet de cet article.

Non qu'il faille se taire sur les projets de loi, ou sur les lois à reviser, dont l'opinion est saisie. Nous serions impardonnables si nous ne profitions pas de toutes les occasions pour marquer, sur le terrain des réformes, tout ce qui nous sépare de nos adversaires, même des bourgeois les plus avancés et les plus libéraux, à snpposer que ces termes de bourgeois avancés et de bourgeois libéraux aient un sens, ce dont je n'arrive pas à me convaincre.

D'autant plus que notre conception des réformes correspond toujours aux intérêts, aux besoins bien compris des travailleurs.

Ainsi, il y a quatre ans, comment nous eût-il été possible de ne pas opposer à la loi des retraites ouvrières et paysannes, votée par les Chambres, nos systèmes à nous, comportant l'abaissement de l'âge des ayant-droits, la suppression des contributions ouvrières — et même patronales — et la recherche de moyens financiers appelés à avoir le minimum de répercussion sur les prolétaires, comme salariés et comme consommateurs ?

De même aujourd'hui nous avons à dire notre point de vue sur la réforme fiscale et sur la loi de trois ans. Et on sait ce qu'en doivent penser des socialistes !

Mais enfin ne nous dissimulons pas que jusque-là *nous n'avons pas abordé le problème pour la solution duquel nous sommes constitués en Parti politique de classe.*

Nous avons fait un travail fort utile de déblayage, nous avons préparé nos auditeurs ou nos lecteurs ouvriers à nous écouter jusqu'au bout, nous avons établi entre eux et nous un lien de sympathie, car notre mise au point loyale et précise des réformes n'a pu que les frapper favorablement.

C'est évidemment le moment de leur dire autre chose. On est un traître si on borne là son rôle de candidat ou sa conception de l'action électorale et si on escompte piper un mandat par ces moyens. Jeter ensuite le mot de Cambronne à la doctrine, c'est s'en tirer par une boutade grossière où il n'y a ni esprit ni conscience.

Non seulement le candidat socialiste n'a pas terminé sa mission, mais, j'ose dire, qu'il ne l'a pas commencée.

La minute des explications décisives a sonné ; aucun de nos camarades, à qui le Parti a confié le soin de le représenter, n'a le droit de se dérober.

Le socialisme, ce n'est pas la réforme fiscale, ce n'est pas la loi de deux ans, ce n'est pas la loi des retraites !

Quand les riches paieront davantage d'impôts, quand les rares survivants de l'armée ouvrière auront du pain sec assuré pour leurs vieux jours, quand on sera revenu à la loi militaire de 1905 ou qu'on aura établi le service d'un an ou même de six mois, le régime capitaliste, que le socialisme a pour but de démolir, subsistera comme avant.

Les prolétaires, aux champs, à l'atelier, à l'usine, au magasin, partout, seront dépouillés encore et toujours de tout le fruit de leurs peines. Il faut que nous les mettions en garde contre toute déception, contre toute illusion à cet égard. Nous ne pouvons pas ignorer que la Bourgeoisie ne consentira à céder que de pauvres réformes sans grand effet. Car ce ne sont pas les socialistes qui réaliseront des réformes, ils en proposent, mais ce sont les bourgeois qui, maîtres du pouvoir, en disposent.

Cette illusion de la vertu et de l'efficacité des réformes que nous n'avons pas, nous n'avons pas le droit de la laisser pénétrer les cœurs et les cerveaux de la classe ouvrière.

Ce n'est d'ailleurs pas avec ces petites choses qu'on fonde un Parti de révolution, qu'on éveille des énergies, qu'on suscite des enthousiasmes.

Sur le terrain des réformes, les prolétaires peuvent demain venir à nous ou aller à d'autres partis bourgeois.

Tandis que, pour la solution du problème social, c'est vers notre Parti, uniquement, que se tourneront toutes les intelligences, que se porteront tous les espoirs du monde du travail.

La plate-forme, par conséquent, que nous devons utiliser, la seule qui soit solide et ne risque pas de s'effondrer sous nos pas, c'est la doctrine collectiviste, c'est la critique impitoyable du régime actuel.

Ne transigeons pas, marchons au but crânement, affirmons le *Socialisme.*

L'idée seule de l'affranchissement total pourra donner au Prolétariat la force nécessaire à l'accomplissement de sa mission révolutionnaire et l'élan indispensable pour le recrutement et l'organisation d'un grand Parti.

Paul FAURE.



La fréquentation des Écoles
ET LES CANTINES SCOLAIRES

Au contraire de nombre de défenseurs de l'école laïque qui pensent que l'unique moyen d'assurer la fréquentation scolaire est de voter des lois cœrcitives — qu'il est souvent impossible d'appliquer — nous croyons que la seule façon d'attirer et de maintenir les enfants sur les bancs des écoles, c'est de soulager les parents nécessiteux tentés d'enlever leurs enfants aux maîtres afin qu'ils leur viennent en aide — et cela dès que les bambins sont susceptibles de gagner quelques sous.

Il est entendu que nous devons en finir avec l'irrégularité de la fréquentation scolaire, si nous ne voulons pas que dans notre pays le pourcentage des ignorants reste aussi élevé et si nous sommes décidés à lutter contre la criminalité juvénile qui devient de plus en plus un véritable danger social.

Je ne reviendrai pas sur ce qu'ont dit certains orateurs au cours des débats qui ont lieu dernièrement à la Chambre relativement au nombre de jeunes gens sachant à peine lire et écrire — et encore moins comprendre — et je me garderai bien de commenter les chiffres éloquents donnés par M. Dessoye dans son intéressant rapport.

Je me contenterai de dire qu'un pays comme le nôtre n'a pas le droit de compter encore tant de demi-ignorants. Et c'est une honte pour la France, de constater que le chiffre des recrues illétrées qui atteignait 9.87 % en 1890 était encore de 5.20 % en 1905, tandis qu'en Allemagne, de 0.54 % en 1890, il était tombé à 0.05 % en 1905.

Sans vouloir discuter en ce moment sur la valeur morale des divers enseignements en présence, et tout en refusant d'opposer programme à programme et éducation à éducation, je n'hésite pourtant pas à affirmer que les partisans et les adversaires de l'école laïque se sont laisser aller à quelques affirmations tendancieuses qu'il est nécessaire de relever.

D'un côté, je suis persuadé que si l'ignorance est beaucoup plus grande dans certains milieux que dans certains autres, cela ne tient nullement au caractère confessionnel des écoles.

C'est tout bonnement parce que la misère étant plus grande, la pauvreté plus générale, les conditions de l'existence plus dures, le temps de présence des élèves dans les classes est réduit au plus strict minimum. Appelés souvent, beaucoup trop souvent, ici aux pénibles travaux de la terre, là-bas au dur labeur de l'atelier, les enfants des pauvres gens n'ont pas le temps de s'instruire et il n'y a rien d'étonnant à ce que leurs connaissances intellectuelles soient des plus rudimentaires.

D'un autre côté, je me refuse à souscrire aux paroles de ceux qui n'hésitent pas à déclarer que l'école laïque a une responsabilité certaine, réelle dans la situation pénale de la France.

Il est assurément aussi osé que téméraire — et absolument contraire à la vérité de dire que non seulement l'école n'a pas aidé à la diminution de la criminalité enfantine, mais qu'elle a même contribué à la rendre plus grande. (Bonzon : la France au point de vue moral, cité par M. Gaillard-Bancel).

Certes, il y a une augmentation de la criminalité juvénile.

La progression a été lente, c'est vrai, mais continue et régulière. Et il est indiscutable que le contingent de criminalité apporté chaque année par la jeunesse à la criminalité totale, a surtout porté sur les mineurs de 16 à 20 ans.

Voici, du reste, un extrait du compte général de de l'Administration de la justice criminelle pendant l'année 1909, paru en 1912 et présenté au Président de la République par le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice.

Que nous apprend cet extrait ?

Qu'en chiffres proportionnels sur 100, le rapport du nombre des mineurs de 21 ans au total des prévenus jugés par les tribunaux correctionnels pendant la même période, a varié de la façon suivante :

1831-1840.............	15
1841-1850.............	16
1851-1860.............	16
1861-1870.............	17
1871-1880.............	16
1881-1890.............	17
1891-1900.............	18
1901-1904.............	18

Mais faut-il dire pour cela que la faute en est à l'école laïque ?

Je réponds catégoriquement non.

Je dis non, parce que la criminalité juvénile n'augmente pas par toute la France de la même façon, avec la même régularité.

Dans certains ressorts, pouvait-on lire dans le rapport que je viens de citer, la criminalité de l'enfance ne paraît pas de nature à inspirer des préoccupations sérieuses, car la proportion des



affaires criminelles ou correctionnelles concernant les mineurs de 16 ans n'y dépasse guère le centième du total. Dans certains autres, tout au contraire, la situation est beaucoup plus grave, car la progression de la criminalité juvénile est constante.

Lors, la remarque que je dois faire, c'est que dans les ressorts où la criminalité de l'enfance progresse, devient un danger, l'école laïque n'y est pour rien.

Là où la population est exclusivement ou en majeure partie agricole, la criminalité juvénile est presque nulle.

Là, où tout au contraire existent de grands centres urbains ou d'importantes agglomérations ouvrières, l'accroissement de la criminalité précoce se fait constater.

Et la raison en est toute simple.

Dans les milieux ruraux la surveillance des parents est effective et si, dans certaines contrées, l'enfant ne suit pas régulièrement l'école, il n'en vit pas moins dans sa famille, au milieu des siens.

Dans les centres urbains et dans les agglomérations ouvrières, au contraire, la famille, disloquée par les nouveaux modes de production capitaliste, n'existe plus.

Le père et la mère appelés à l'usine, à la mine, au grand magasin capitaliste laissent les enfants, abandonnés à eux-mêmes et la promiscuité de la rue, l'absence de tout foyer digne de ce nom font bientôt de l'enfant un jeune gibier de prison...

Et la preuve que l'école laïque n'a rien à faire dans cette question, c'est que dans les ressorts où la criminalité de l'enfance ne paraît pas inspirée de préoccupation sérieuse, puisque les affaires judiciaires concernant les mineurs ont augmenté dans la faible proportion : de 596 en 1905 à 720 en 1909, le nombre des écoles privées et des enfants les fréquentant n'est que d'un sixième à peine de la totalité de toutes les écoles et de leurs élèves. (Agen, Bastia, Chambéry, Nîmes, Riom, Toulouse : 819 écoles libres avec une population scolaire de 44.296 élèves contre 4.314 écoles publiques avec une population scolaire de 225.563 élèves), tandis que dans les ressorts où la situation est des plus graves, où le péril devient plus menaçant : 6.338 affaires en 1905 et 7.363 en 1909, le nombre des écoles libres et des enfants les fréquentant est d'environ le quart de la population scolaire (Aix, Amiens, Douai, Nancy, Paris, Rennes, Rouen : 2.623 écoles libres avec une population scolaire de 236.507 élèves contre 6.689 écoles publiques avec une population scolaire de 776.903 élèves) (1).

Il est donc nécessaire, puisque nous connaissons les sources du mal, de les tarir au plus vite.

Rien de plus facile.

Mais pour cela, il ne faut pas se contenter de discourir et de gémir, il faut agir.

---

(1) *Tableau donnant le total des affaires classées, des affaires suivies d'ordonnance de non-lieu et des affaires jugées concernant les mineurs de 16 ans. En regard, le nombre des écoles publiques et privées et celui de la population scolaire par département.*

RESSORTS	DÉPARTEMENTS	NOMBRE des Affaires		ECOLES Publiques		ECOLES Libres	
		1905	1909	Nombre	Populat. scolaire	Nombre	Populat. scolaire
Agen	Lot-et-Garonne	52	101	595	23.605	97	3.790
Bastia	Corse	94	94	76	35.523	27	1.850
Chambéry	Savoie	81	82	876	37.448	38	1.960
Nîmes	Gard	148	152	747	37.314	223	13.711
Riom	Puy-de-Dôme	118	148	1.101	52.643	224	13.537
Toulouse	Haute-Garonne	103	143	929	39.030	210	9.448
TOTAL		596	720	4 314	225 563	819	44.296
Aix	Bouches-du-Rhône	557	935	474	61.067	343	19.198
Amiens	Somme	591	472	1.226	62.510	122	6.336
Douai	Nord	1.462	1.859	1.517	195.316	477	62.411
Nancy	Meurthe-et Moselle	615	829	899	54.286	74	8.099
Paris	Seine	1.765	1.833	712	58.160	1.053	89.735
Rennes	Ille-et-Vilaine	863	878	677	47.683	348	32.266
Rouen	Seine-Inférieure	485	557	1.884	97.881	206	17.462
TOTAL		6.338	7.363	6.689	776.903	2.623	236.507

Puisque c'est la non-fréquentation scolaire et le défaut de surveillance des parents devenus la proie de l'usine qni sont les causes premières du pourcentage si élevé des illétrés et de l'augmentation de la c.iminalité juvénile, attirons les enfants à l'école et remplaçons les parents.

Pour cela, il suffit de pourvoir les écoles publiques de cantines scolaires fournissant gratuitement le repas de midi à tout enfant dont le père en fera la demande.

Déjà, de nombreuses communes ont tenté de suppléer l'Etat. Comprenant la nécessité de venir en aide au monde du travail et de préparer à la nation de jeunes êtres robustes de corps et sains d'esprit, partout où les socialistes ont conquis le pouvoir municipal, des cantines scolaires ont été créées.

Avec elles et grâce à elles, absences réduites au minimum et garantie de surveillance des enfants entre les cours du matin et du soir, ceux-ci entrant le matin à l'école pour ne plus en sortir que le soir, quand les parents sont eux-mêmes de retour de leur travail.

Mais, ce que nous ne cesserons de demander, c'est que l'Etat républicain se charge de la création de ces cantines, les rendant obligatoires partout, dans toutes les communes de France.

Comme Guesde le disait à la Chambre, en 1895, les cantines scolaires ne sont pas d'invention, ni d'essence socialiste, quoi que ce soit le Parti socialiste qui, le premier, ait pensé à compléter l'instruction gratuite par l'entretien gratuite des enfants du peuple producteur.

C'est en 1793, le 15 juillet, que Robespierre y fit allusion à la Convention, en donnant lecture d'un plan d'éducation naturelle qu'avait rédigé Lepelletier Saint-Fargeau.

Parlant de la charge nouvelle que représente la venu d'un nouveau-né dans une famille ouvrière, Robespierre disait : « Utiles et malheureux citoyens, bientôt cette charge ne sera plus pour vous un fardeau. La République bienfaisante viendra l'alléger un jour : rendus à l'aisance et aux douces impulsions de la nature, vous pourrez donner sans regrets des enfants à la patrie. La patrie les recevra tous également, les élèvera tous également, sur les fonds du superflu de la richesse, les nourrira tous également, les vêtira tous également ; et lorsque vous les reprendrez tout formés de ses mains, ils feront rentrer dans vos familles une nouvelle source d'abondance, puisqu'ils y apporteront la force et la santé, l'amour et l'habitude du travail ».

Et dans le projet de décret on lisait :

« L'éducation nationale — instruction et entretien — est la dette de la République ».

Et bien, c'est cette dette de la République que nous ne cessons de rappeler aux républicains.

En la payant, ils feraient une bonne œuvre et une œuvre utile.

Bonne œuvre, parce qu'ils ne feraient que tenir une promesse, et œuvre utile, parce qu'ils relèveraient ainsi le niveau moral de notre pays menacé par une augmentation inconsidérée de la criminalité juvénile.

Et que l'on ne nous oppose pas de raisons financières et budgétaires.

Quand on est si prodigue en millions, voire en milliards, lorsqu'il s'agit d'augmenter le temps de service militaire à la caserne, on n'a pas le droit de marchander une bouchée de pain à ceux qui un jour, deviendront les forces vives de la nation, à ceux sur lesquels le pays devra compter tant au point de vue de sa richesse que de sa sécurité.

Ce n'est pas dans un pays comme le nôtre, riche de plus de deux cent cinquante milliards et où chaque année la moyenne du montant des successions s'élève à près de six milliards — dont la moitié environ appartenant à quelques centaines de richards — qu'on a le droit de prétendre qu'il est impossible de donner un bol de soupe et une miche de pain blanc aux élèves nécessiteux de nos écoles publiques !

Et pourtant, c'est ce à quoi nous assistons. De multiples gouvernements, plus républicains, plus démocrates, plus Français, plus nationaux, les uns que les autres, sont passés au pouvoir depuis plus de quarante années, et ils ont tous été assez peu soucieux d'élever le niveau intellectuel et moral, de développer les forces physiques de la jeunesse de leur pays pour ne jamais avoir songé à instaurer une œuvre aussi utile — et dont la réalisation aurait, au point de vue social, les plus heureuses conséquences pour l'avenir — que les cantines scolaires gratuites.

Ce sera donc, là encore, au socialisme victorieux de réaliser ce que les révolutionnaires comme Robespierre avaient promis au nom de la République naissante.

COMPÈRE-MOREL.

Tous les mandats doivent être faits au nom de COMPÈRE-MOREL, Administeur de la Revue, 8, Cité Rougemont, Paris.



Une aventure de Karl Marx

EN 1848

Tout ridicule qu'il soit de faire de Marx un érudit en chambre ou un homme de cabinet, toute vouée qu'ait été sa vie à l'action révolutionnaire — quoique pas au sens de la jacquerie — on ne peut pas comparer son existence à celle d'un Johann Philipp Becker ou d'un Auguste Blanqui: Marx ne fut pas, comme eux, un « homme de main » et sa vie n'offre pas d'évènements sensationnels susceptibles de fournir matière à un romancier ou à un dramaturge. A la vérité, nous savons — et chaque jour en apporte de nouvelles preuves — que Marx a savouré jusqu'à la dernière goutte toutes les amertumes que la société bourgeoise réserve si libéralement à ses ennemis mortels et que, sans avoir jamais été un fanatique endurci, c'est avec un stoïcisme admirable qu'il supporta les plus rudes coups du sort, les longues années d'exil, la misère déprimante, la mort prématurée de ses enfants. Nous savons aussi que Marx — il l'a largement prouvé dans les années de révolution — avait aussi le courage admiré par nous chez tout capitaine qui reste tranquillement à son poste à bord du navire en lutte contre la tempête mugissante, pour quitter le dernier son bâtiment ou périr avec lui.

Mais même ces persécutions auxquelles les classes dominantes exposent leurs adversaires, ces persécutions qui ne tuent pas leur victime, mais qui la pourchassent, comme une bête traquée, d'abri en abri, sans lui laisser de relâche, n'ont pas manqué non plus dans la vie de Marx. Seulement, ils ne parlait jamais de ces « petits détails », quoiqu'il eût souvent l'occasion de les mentionner. De même qu'il passait avec un silence méprisant sur toutes les atteintes portées à sa personne; il évitait soigneusement de perdre une parole au sujet des persécutions auxquelles il était continuellement en butte, sur les sacrifices qu'il faisait à la cause. Toute tentative, si minime qu'elle fût, pour se draper dans le manteau de martyr politique, lui était aussi antipathique que toute pose lui parut toujours méprisable.

Le rôle en vue, joué par Marx comme rédacteur de la *Gazette rhénane*, avait déjà attiré sur lui l'attention du gouvernement prussien. Aussi, celui-ci ne le laissa-t-il pas en repos lorsqu'il fut allé s'établir à Paris. Aussitôt après l'apparition des *Annales franco-allemandes*, un mandat d'arrestation fut émis contre Marx. Et quoique sa collaboration au *Vorwaerts*, qui se publiait à Paris, n'eût été qu'occasionnelle, le gouvernement de la Prusse inonda le ministère français de représentations jusqu'à ce qu'il eut réussi à obtenir l'expulsion de Marx.

« L'accueil fait au réfugié Marx par la Belgique fut assez rude », écrit Mehring. « Dès son arrivée à Bruxelles, il dut prendre, auprès de la Sûreté publique, l'engagement écrit de ne rien faire imprimer en Belgique sur la politique du jour, ou, plus exactement, de ne pas participer à la vie publique en Belgique, ou de n'y pas intervenir ouvertement ».

Le gouvernail était alors tenu par un ministère mixte catholico-libéral, qui devait compter avec une forte opposition radicale. Mais les choses changèrent, lorsqu'après les élections de juin 1847, le roi fut obligé, dès le mois d'août, de faire appel à un ministère entièrement formé de libéraux. A la tête du nouveau cabinet était Charles Rogier, qui coquetait naguère avec les fouriéristes et voulait démontrer maintenant que les libéraux sont capables de constituer un gouvernement « fort » et de venir vite à bout des radicaux.

Marx, qui avait, en 1845 et 1846, concentré toutes ses forces sur l'élaboration de sa conception nouvelle du monde et, dès le deuxième semestre de 1846, déployé avec Engels une intense activité d'organisation *pour organiser internationalement les communistes*, mit à profit la conjoncture politique, qui semblait favorable, et fonda à Bruxelles deux associations ouvertement démocratiques, l'une allemande, composée d'ouvriers, l'autre, internationale, dénommée *Société démocratique*, dont étaient membres des Belges, des Français, des Polonais, des Suisses et des Allemands.

Si tu repasses un jour par ici, écrivait Marx à Herwegh, le 26 octobre 1847, tu trouveras qu'il y a plus à faire pour la propagande directe dans la petite Belgique que dans la grande France. Je crois d'ailleurs, si minime qu'elle soit, que l'action publique exerce sur tout homme une influence infiniment réconfortante.

Mais, en dépit de cette disposition d'esprit optimiste, il ne peut dissimuler ses préventions contre le nouveau ministère Rogier :

Il est possible, maintenant que c'est le ministère *libéral* qui manœuvre le vaisseau de l'Etat, qu'il y ait à prévoir des chicanes policières, car les libéraux ne renonceront pas à leurs manières. Mais nous en viendrons à bout. Ce n'est pas ici comme à Paris, où les étrangers se trouvent isolés en face du Gouvernement.



Marx se trompait. Les libéraux, en effet, ne renonçaient pas à leurs manières et il fut leur première victime.

Le ministère espérait assouvir l'opposition démocratique avec quelques bribes de réformes. Mais tout à coup arrive la nouvelle que la Révolution a éclaté à Paris et que la République est proclamée. Le beau-père de Léopold I, roi des Belges, ce même brave Louis-Philippe qui, quelques mois auparavant, conseillait à son gendre de conserver l'ancien ministère et d'écraser les démocrates, n'a réussi qu'à grand peine à se sauver en Angleterre, déguisé en femme.

Il ne fallait pas être un Cobourg « ultra-malin », comme dit Stephan Born dans ses *Souvenirs*, pour comprendre exactement la situation. Les ministres du roi — Charles Rogier en tête — n'étaient pas non plus des niais qu'il lui eût fallu semoncer pour qu'ils tombassent brutalement et lâchement sur les éléments démocratiques de la capitale belge.

La crainte que la République Française n'inscrivit de nouveau, comme de 1792 à 1795, la propagande républicaine sur ses drapeaux était déjà suffisante pour réunir tout ce qu'il y avait en Belgique d'amis de l'ordre — cléricaux aussi bien que libéraux — autour du ministère Rogier, sauveur de l'ordre et de la société. Or, il y avait à Bruxelles une organisation où tous les éléments démocratiques des grandes villes se retrouvaient avec des « étrangers » et qui, dès le 28 février avait envoyé au Gouvernement provisoire français une adresse — signée entre autres par Marx, en qualité de vice-président — où était exprimée la conviction que « les pays qui avoisinent la France seront les premiers à la suivre dans sa nouvelle voie ».

Le ministère Rogier conçut bientôt un nouveau programme et proposa au Parlement quelques réformes qu'il déclarait encore quelques semaines auparavant un idéal dont on ne pouvait se rapprocher que pas à pas. Maintenant, elles étaient tout d'un coup absolument pratiques et réalisables. Et dans la séance du 1er mars, le Ministre des Affaires étrangères pouvait déjà donner lecture d'un télégramme de Lamartine, dans lequel le gouvernement provisoire de la nouvelle République s'engage solennellement à rester absolument « loyal ».

On pouvait désormais prendre paisiblement sur les démocrates et communistes sa revanche de la peur qu'avait, durant quelques jours, inspirée le spectre rouge. Et l'ami éclairé de Considérant, Rogier, a brillamment fourni la preuve qu'on n'a pas besoin d'une éducation d' « homme d'Etat » pour se conduire comme une brute de l'ordre.

Après la « séance historique » du Parlement, il fut évident pour Marx et ses amis qu'il ne pouvait plus être question de continuer l'action à Bruxelles. Il était d'autant plus imposé de prendre les mesures nécessaires que le Bureau central de la *Ligue des Communistes* à Londres avait, à la nouvelle de la Révolution de février, transmis ses pouvoirs au bureau du district de Bruxelles.

Le 3 mars avait lieu la séance du Bureau central de Bruxelles : en présence de la situation nouvelle, ses membres étant déjà ou expulsés par le gouvernement belge ou arrêtés, comme Wilhelm Wolff, ou devant attendre d'heure en heure leur expulsion ou arrestation, il décida de se dissoudre et de confier « la direction centrale momentanée de toutes les affaires de la Ligue » à Karl Marx, qu'on chargeait en même temps de constituer un nouveau bureau central à Paris.

Marx était donc sur le point de partir pour Paris, où Flocon, ancien rédacteur de la *Réforme*, alors membre du Gouvernement provisoire, l'invitait à venir par la lettre suivante :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté — Egalité — Fraternité

GOUVERNEMENT PROVISOIRE

Au nom du peuple français

Paris, 1er mars 1848.

Brave et loyal Marx,

Le sol de la République Française est un champ d'asile pour tous les amis de la Liberté. La tyrannie vous a banni, la France libre vous rouvre ses portes, à vous et à tous ceux qui combattent pour la cause sainte, la cause fraternelle de tous les peuples. Tout agent du Gouvernement français doit interpréter sa mission dans ce sens.

Salut et fraternité,

Ferdinand FLOCON,

Membre du Gouvernement provisoire.

Mais, Marx avait compté sans son hôte Rogier. Le même jour, vers cinq heures, il recevait l'ordre de quitter la Belgique dans les 24 heures. Non contente de cela, la police envahit la nuit même son domicile et le mit en état d'arrestation.

Ce qui arriva ensuite, Marx va nous le raconter lui-même. Il l'a fait dans une lettre adressée à la rédaction du journal la *Réforme*, et que nous avons



retrouvée dans la collection de ce journal (numéro du 8 mars 1848) :

Monsieur le Rédacteur,

En ce moment, le gouvernement belge se range tout à fait du côté de la politique de la Sainte-Alliance. Sa fureur réactionnaire tombe sur les démocrates allemands avec une brutalité inouïe. Si nous n'avions pas le cœur trop navré des persécutions dont nous avons été spécialement l'objet, nous ririons franchement du ridicule que se donne le ministère Rogier, en accusant quelques Allemands de vouloir imposer la république aux Belges, malgré les Belges. Mais c'est que, dans le cas spécial auquel nous faisons allusion, l'odieux l'emporte sur le ridicule.

D'abord, Monsieur, il est bon de savoir que presque tous les journaux de Bruxelles sont rédigés par des Français, qui se sont pour la plupart sauvés de la France pour échapper aux peines infamantes dont ils étaient menacés dans leur patrie. Ces Français ont le plus grand intérêt à défendre dans ce moment l'indépendance belge, qu'ils avaient tous trahie en 1833. Le roi, le ministère et leurs partisans se sont servis de ces feuilles pour accréditer l'opinion qu'une révolution belge dans le sens républicain ne serait que la contre-façon d'une *Francequillonnerie* (1) et que toute l'agitation démocratique qui se fait dans ce moment sentir en Belgique avait été seulement provoquée par des Allemands exaltés.

Les Allemands ne nient nullement qu'ils se sont franchement associés aux démocrates belges et ils l'ont fait sans exaltation aucune. Aux yeux du procureur du roi, c'était exciter les ouvriers contre les bourgeois, c'était rendre suspect aux Belges un *roi allemand* qu'ils aiment tant, c'était ouvrir les portes de la Belgique à une invasion française.

Après avoir reçu, le 3 mars, à cinq heures du soir, l'ordre de quitter le *royaume* belge dans le délai de vingt-quatre heures, j'étais occupé encore, dans la nuit du même jour, à faire mes préparatifs de voyage, lorsqu'un commissaire de police, accompagné de dix gardes municipaux, pénétra dans mon domicile, fouilla toute la maison, et finit par m'arrêter, sous prétexte que je n'avais pas de papiers. Sans parler des papiers très réguliers que M. Duchâtel m'avait remis en m'expulsant de la France, je tenais en main le passeport d'expulsion que la Belgique m'avait délivré il y avait quelques heures seulement.

Je ne vous aurais pas parlé, Monsieur, de mon arrestation et des brutalités que j'ai souffertes, s'il ne s'y rattachait une circonstance qu'on aura peine à comprendre, même en Autriche.

Immédiatement après mon arrestation, ma femme se fait conduire chez M. Jottrand, président de l'Association démocratique de Belgique, pour l'engager à prendre les mesures nécessaires. En rentrant chez elle, elle trouve à la porte un sergent de ville, qui lui dit, avec une politesse exquise, que, si elle voulait parler à M. Marx, elle n'aurait qu'à le suivre. Ma femme accepte l'offre avec empressement. On la conduit au bureau de police, et le commissaire lui déclare d'abord que M. Marx n'y était pas ; puis il lui demande brutalement qui elle était, ce qu'elle allait faire chez M. Jottrand et si elle avait ses papiers sur elle. Un démocrate belge, M. Gigot, qui avait suivi ma femme au bureau de la police avec le garde municipal, se révoltant des questions à la fois absurdes et insolentes de ce commissaire, est réduit au silence par des gardes qui s'emparent de lui et le jettent en prison. Sous le prétexte de vagabondage, ma femme est amenée à la prison de l'Hôtel de Ville et enfermée avec des femmes perdues, dans une salle obscure. A onze heures du matin, elle est conduite en plein jour, sous toute une escorte de gendarmerie, au cabinet du juge d'instruction. Pendant deux heures, elle est mise au secret, malgré les plus vives réclamations qui arrivent de toutes parts. Elle reste là exposée à toute la rigueur de la saison et aux propos les plus indignes des gendarmes.

Elle paraît enfin devant le juge d'instruction, qui est tout étonné que la police, dans sa sollicitude, n'ait pas arrêté également les enfants en basâge. L'interrogatoire ne pouvait être que factice, et tout le crime de ma femme consiste en ce que, bien qu'appartenant à l'aristocratie prussienne, elle partage les sentiments démocratiques de son mari.

Je n'entre pas dans tous les détails de cette révoltante affaire. Je dirai seulement que, lorsque nous étions relâchés, les vingt-quatre heures étaient justement expirées, et qu'il nous fallait partir sans pouvoir seulement emporter les effets les plus indispensables.

Charles MARX,

Vice-Président de l'Association démocratique de Bruxelles.

Il suffit de comparer cette lettre avec le récit de Born dans ses *Souvenirs*, par lesquels on connaissait jusqu'ici toute l'histoire, pour se convaincre une fois de plus à quel point Marx est réservé dans le tableau qu'il fait. Et pourtant, le récit de Born, qui nous dépeint en vives couleurs le désespoir de Mme Marx, est confirmé sur tous les points essentiels par les journaux d'alors.

Une interpellation fut faite le 11 mars à la Chambre belge par Bricourt.

Son discours fut très incisif : il réclamait des poursuites judiciaires contre tous les coupables.

Le ministre de la justice Haussy et après lui Rogier justifièrent l'expulsion de Marx, rejetèrent la responsabilité des brutalités exercées contre sa femme et lui sur la police municipale et promirent de faire une enquête sur cette affaire.

Le 31 mars, l'avocat de Marx, Victor Faider,

(1) *Francequillon* ou *Fransquillon*, mot qu'emploient les Belges flamingants pour dire : Français.



adressait une pétition à la Chambre des députés et Bricourt démontrait que la police falsifiait les faits dans son rapport. Peines perdues : l'affaire se perdit dans le sable.

Marx avait mieux à faire qu'à mener la petite guerre contre la justice belge. Il se rendit en Allemagne, dont la Révolution de mars lui avait rouvert le chemin, et s'occupa à la fondation de la *Nouvelle Gazette rhénane* de Cologue, qui, durant la période révolutionnaire, servit d'étendard à la démocratie prolétarienne.

(Vienne). N. RIASANOFF.

Pièce justificative

L'article ci-dessus n'a pu paraître, par suite d'une circonstance fortuite, dans le numéro où nous rappelions l'anniversaire de la mort de Karl Marx.

Grâce à l'obligeance encore de notre camarade Riasanoff, nous pouvons y ajouter le texte du manifeste adressé au gouvernement provisoire de 1848, dont il y est question. Ce curieux document, rédigé par Marx en français, ainsi que la lettre à la *Réforme* donnée plus haut, est inédit ; quelques lignes seulement en ont été citées par Louis Bertrand dans son Histoire du Socialisme en Belgique :

Aux citoyens membres du gouvernement provisoire de la République française.

Bruxelles, le 28 février 1878.

Citoyens,

L'association démocratique ayant pour but l'union et la fraternité de tous les peuples, établie depuis quelque temps à Bruxelles et composée des membres de plusieurs nations de l'Europe jouissant avec les Belges, sur le sol de ceux-ci, d'institutions qui permettent déjà depuis longtemps l'expression libre et publique de toutes les opinions politiques et religieuses, cette association vient vous offrir l'hommage de ses félicitations pour la tâche que vient d'accomplir la nation française et de sa gratitude pour l'immense service que cette nation vient de rendre à la cause de l'humanité.

Nous avons eu déjà l'occasion de féliciter les Suisses d'avoir préludé, comme ils l'ont fait naguère à l'œuvre de l'émancipation des peuples, qu'il vous appartenait de poursuivre avec la vigueur que l'héroïque population de Paris déploie toujours lorsque son tour est venu. Nous comptions bien avoir sans grand retard le droit de renouveler auprès des Français notre démarche auprès des Suisses. Mais la France a devancé de beaucoup le temps où nous espérions avoir à nous adresser à elle.

Ce n'est, au reste, qu'une raison pour que toutes les nations hâtent désormais le pas pour vous suivre.

Nous croyons pouvoir conjecturer avec certitude que celles qui touchent le plus près la France seront les premières à la suivre dans la carrière où elle vient d'entrer.

Cette conjecture est d'autant plus certaine que la France vient de faire une Révolution destinée bien plus à resserrer les liens qui la joignent à toutes les sections, qu'à menacer aucune de celles-ci dans son indépendance. C'est l'exemple des peuples que nous saluons dans la France de février 1848, et non leur puissance. La France désormais n'attendra plus d'autre hommage.

Nous voyons déjà la grande nation dont vous dirigez aujourd'hui les destinées avec la seule autorité de la confiance de tous ; nous la voyons déjà, citoyens, renouer même avec les peuples qu'elle a considérés longtemps comme des rivaux de puissance une alliance que l'odieuse politique de quelques hommes était seule parvenue à ébranler. L'Angleterre, l'Allemagne tendent de nouveau la main à votre grand pays. L'Espagne, l'Italie, la Suisse, la Belgique vont où se relever où se reposer tranquilles et libre sous votre égide. La Pologne ressuscitera comme Lazare à l'appel que vous allez faire dans un triple langage.

Il est impossible que la Russie elle-même n'y vienne pas mêler enfin des accents que l'oreille des peuples occidentaux et méridionaux ne connaît encore qu'imparfaitement. A vous. Français, à vous l'honneur, à vous la gloire d'avoir jeté les principaux fondements de cette alliance des peuples si prophétiquement chantée par notre immortel Béranger.

Nous vous offrons, citoyens, dans toute l'effusion des sentiments d'une fraternité immuable, le tribut de notre plus profonde reconnaissance.

Le Comité de l'Association démocratique ayant pour but l'union et la fraternité de tous les peuples établis à Bruxelles.

Signé : *Scottrand,* avocat, président ; *Ch. Marx,* vice-président ; général *Mellinet,* président d'honneur ; *Spilthoorn,* avocat, président de la Société démocratique de Gand ; *Maynz,* professeur à l'Université de Bruxelles ; *Lebwel* ; *Haillin,* trésorier, *Bataille,* vice-secrétaire ; *Pellering,* ouvrier ; *Lorian.* négociant.



L'Aube d'une Grande Idée

Balzac a écrit les aventures d'une idée heureuse.

On pourrait — et c'est le but de cette étude — suivre le voyage d'une théorie, la prenant à son essor, au-dessus ou en dessous des faits, jusqu'au moment où elle ne fait plus qu'un avec les phénomènes qu'elle a pressentis ou qui l'ont déterminée. En étudiant la théorie communément appelée marxiste, on suivra la méthode même du matérialisme historique, c'est-à-dire qu'on la juxtaposera aux faits dont elle est sortie, mais non tout armée. Les tâtonnements mêmes des grands penseurs mettent plus au fait de leur théorie que la révélation parfaite ; on retrouve les degrès par lesquels ils ont dû monter.

Cette recherche est rendue relativement facile quand il s'agit de Marx et d'Engels ; ces deux noms ne peuvent se séparer, car leurs efforts se complètent. Leurs premiers écrits théoriques offrent toutes les facilités pour suivre l'évolution de leur pensée, permettant en même temps de se rendre compte du milieu dans lequel ils se trouvaient. Dans les *Deutsch-Franzoesische Jahrbücher* on se trouve, au point de vue politique, en pleine réaction Metternichienne ; la Jeune Allemagne se débat sous l'oppression bureaucratique de l'Empire et de la Prusse ; la plupart de ses écrivains et penseurs se trouvent à l'étranger, en Suisse ou en France, et ils essayent de faire pénétrer leurs écrits dans cette Allemagne fermée, morcelée et philistine. Au point de vue intellectuel, la théorie d'Hegel domine encore, quoique les écrits de Feuerbach aient porté le premier coup de hache dans la forêt ; c'est par la critique de la religion que s'est établie — pour employer une tournure affectionnée des hégéliens — la religion de la Critique. En 1844, on en est encore là ; Strauss, Bruno Bauer et surtout Feuerbach ont dépouillé la religion de son manteau métaphysique, et, comme l'écrit Marx : « c'est l'homme qui fait la religion et non la religion qui fait l'homme (1) ». C'était la première lueur dans l'obscurité de la philosophie allemande, mais pour beaucoup d'élèves d'Hegel la délivrance ne devait pas dépasser la région de la critique religieuse. Il était réservé à Marx et à Engels de faire passer la critique dans les conditions humaines, par le procès suivant : « La critique du ciel se transforme en critique de la terre, la critique de la religion en critique du droit, la critique de la théologie en critique de la politique (1) ».

Pour bien comprendre dans quel état d'esprit étaient les novateurs, il est nécessaire d'étudier la correspondance qui s'échangeait entre Arnold Ruge, Karl Marx, Bakunin, Freiligrath (2) en 1843 ; on y suit les différents courants d'idée qui devaient se confondre pendant quelque temps, et puis se séparer. Le fonds commun, c'est le dégoût pour l'Allemagne telle qu'elle existait alors et l'espérance d'une Révolution (lettre de Marx à Ruge), et d'où peut venir cette Révolution, sinon de France ? La lettre de Bakunin à Ruge, écrite de l'île Saint-Pierre, est pleine d'enthousiasme, il y chante une sorte d'hosannah révolutionnaire. C'est ainsi que l'idée d'une revue écrite en France vint à Ruge, et que les *Annales Allemandes-Françaises* virent le jour (elles succédaient aux *Deutsch-Jahrbücher* interdits par les Etats allemands). Marx accepta ce projet et il termine une lettre datée de Kreutznach (septembre 1843), en donnant le programme de la nouvelle Revue et en en indiquant la tendance : « amener notre temps à la conscience critique de ses propres combats et de ses désirs. Voilà le travail qui nous est réservé, à nous et au monde, et il ne peut être que le résultat de forces réunies. Il s'agit simplement d'une confession. Pour se faire pardonner ses péchés, l'humanité n'a qu'à les déclarer tels qu'ils sont (3) ».

Tel est le programme des Annales, que Ruge ne fait que développer dans sa préface.

Dans ce milieu où allaient vivre les « Annales » et ses rédacteurs, flottaient les premières théories socialistes, le socialisme utopique comme devait plus tard le nommer Engels, avec Saint-Simon, Fourier, Cabet ; Proudhon allait écrire son premier et son seul livre : « Qu'est-ce que la Propriété ? ». Qu'allaient faire ces héritiers de la philosophie allemande, ces disciples dissidents d'Hegel, sinon appliquer au Socialisme la méthode dialectique Hegélienne ?

Comme l'écrivait A. Ruge : « Nous autres Allemands nous avons perdu beaucoup de temps avec nos essais de polir, brosser et secouer notre vieille boutique religieuse et politique. Nous avons failli

(1) P. 71. Zur Kritik der Hegel'schen Rechts-Philosophie.

(1) P. 72.
(2) Ein Briefwechsel von 1843.
(3) P. 41.



y perdre la vie et sommes devenus des Romantiques. Mais nous avons à ce travail acquis une pénétration logique et un esprit d'ordre qui nous sert de compas dans les régions métaphysiques et fantastiques, tandis que les Français y naviguaient sans gouvernail, poussés par le vent et les vagues. Je n'en excepte ni Lameminais ni Proudhon, qui sont en politique si clairs et si pénétrants, sans parler des Fouriéristes et des Saint-Simoniens (1) ».

Ce jugement, si orgueilleux qu'il nous paraisse au premier abord, représente assez l'attitude de la nouvelle école critique dont devaient d'ailleurs se séparer bientôt Marx et Engels. Cependant cette critique impitoyable était nécessaire, comme travail préparatoire.

« C'est justement l'avantage de la nouvelle tendance, que nous ne voulons pas anticiper la marche de la société. Jusque maintenant les Philosophes avaient enfermé dans leur pupitre la solution de tous les problèmes et le stupide monde exotérique n'avait eu qu'à ouvrir la bouche où les alouettes rôties de la science absolue devaient tomber. La Philosophie aujourd'hui s'est socialisée, et la meilleure preuve en est que la conscience philosophique est attirée dans la lutte et la souffrance non seulement extérieurement, mais aussi intérieurement.

Notre tâche n'est pas la construction de l'avenir pour l'Eternité ; mais ce que nous avons à accomplir pour le moment, c'est la *critique impitoyable* de tout ce qui existe (2) ».

Tel fut le premier développement de l'Idée : la critique de l'ordre établi. Venant d'une direction totalement opposée, « Friedrich Engels à Manchester » apporte au mouvement ses connaissances déjà profondes du commerce et de l'état social de l'Angleterre. On ne voit point de traces chez lui des présomptions et même du style philosophique hegelien que l'on remarque chez Ruge et chez Marx. Déjà luit cette pensée claire, inflexible et pratique qui le caractérisa jusqu'à la fin de vie ; et en même temps cet « humour » et cette « Keckheit », qui faisait rire et jusqu'à un certain point trembler ses amis. L'un des plus vieux me racontait qu'Engels les épouvantait alors par sa façon de crier en public « Damn the Queen », commettant ainsi un crime contre l'Esprit Saint qui domine l'Angleterre, le loyalisme respectable. Dans son article sur la situation de l'Angleterre à propos du livre de Carlyle, *Past and Present*, Engels commence par une charge à fond contre l'esclavage de la respectabilité, qui rend les Anglais des hautes et moyennes classes « les esclaves les plus misérables qu'il y ait au monde. L'Anglais s'agenouille devant le préjugé de l'opinion, et s'y sacrifie quotidiennement — plus il est libéral, plus il rampe devant son idole. »

Déjà à cette époque, Engels avait remarqué qu'une seule classe en Angleterre était vraiment respectable ; c'était « la classe pauvre, les parias et les travailleurs ; en dépit de leur grossiéreté et de leur démoralisation, ce sont eux qui sauveront l'Angleterre ; chez eux existe encore une matière que l'on peut former ; ils n'ont pas d'éducation, mais par contre ils n'ont pas de préjugés, ils peuvent encore employer leur force pour une grande nation — chez eux est l'avenir ». Ainsi Engels arrive à la même conclusion que Marx, mais venant d'un point opposé ; là où Marx voit dans le *Prolétariat*, « la classe qui n'est pas une classe de la société bourgeoise, un Etat qui est le produit de la dissolution de tous les Etats, une sphère qui possède un caractère universel par ses souffrances universelles et ne revendique aucun droit spécial parce que l'absence de droit même la caractérise », Engels revendique pour ce Prolétariat, spécialement en Angleterre, le rôle de sauveur de l'Humanité.

Ici se trouve le point de jonction de ces deux théories, partant l'une, celle de Marx, du monde métaphysique ; l'autre, celle d'Engels, du monde économique et social.

Suivant l'énergique expression de Marx (1) : « une nation qui aurait honte d'elle-même serait comme le lion qui se ramasse pour bondir ». De même, cette étude critique des hontes du régime social de leur époque était pour Marx et Engels le recul qui sert à mieux sauter. Ces hontes, leurs collaborateurs et eux-mêmes les marquent suffisamment dans ces deux livraisons assez chargées de matières pour faire sauter un monde. Un poème ironique de Henri Heine, la préface de Ruge, une étude sur le procès fait à Johann Jacoby, un appel de Herwegh, une chronique parisienne de Hess, et enfin les quatre articles de Marx et d'Engels ; quelle accumulation de force et de matériaux inflammables ! Nous ne notons qu'en passant le caractère général de cette revue et l'activité spéciale de chaque collaborateur, dont plusieurs jouirent d'une illustration littéraire mondiale, pour in-

(1) P. 8, Plan der Deutsch-Franzœsischer-Jahrbücher.

(2) P. 37, Marx à Ruge. — Ein Briefwechsel von 1843.

(1) Ein Briefwechsel, p. 17.



diquer aux chercheurs la valeur de cette publication, dont une réimpression serait nécessaire, aussi bien en Allemagne qu'en France, et nous revenons à l'évolution de l'idée socialiste chez Engels et chez Marx.

Dans sa contribution à une *Critique de la Philosophie du droit de Hegel*, Marx trace, dans sa langue nerveuse et concentrée, le rôle même de la critique, qui doit être, en Allemagne notamment, le retour de l'homme sur la terre. Les philosophes, comme Feuerbach, ont montré que « c'est l'homme qui fait la religion, et non la religion qui fait l'homme ». Il s'agit donc de redescendre de cette « réalisation fantastique » de l'homme qu'est la religion, pour rendre celui-ci à la réalité. La religion n'est possible que lorsque le monde est pour ainsi dire « renversé » dans la religion qui n'en donne que l'apparence ; et critiquant l'apparence, on arrive à l'être lui-même, à l'homme qui n'est pas « une créature abstraite » hors du monde. Il faut donc revenir à l'étude du monde humain, c'est-à-dire de l'Etat et de la Société.

Voilà le premier stade que la Philosophie allemande a parcouru dans sa critique de la religion.

Marx se tourne à la fois contre l'école d'Hegel, l'école historique du droit, ce produit même de l'histoire allemande, qui « déclare rebelle chaque cri du serf contre le knout, pourvu que le knout soit un ancien knout, un knout bien établi, un knout historique » et en même temps contre les Germanisants qui recherchaient l'histoire de la liberté au-delà de notre histoire, dans les forêts primitives de la Germanie. A ces derniers, il fait cette remarque : « En quoi l'histoire de notre liberté se différencie-t-elle de celle du sanglier, puisque toutes deux on les retrouve dans les forêts ?

La critique, sous la plume de Marx, devient ici, comme il l'appelle énergiquement : « la critique du corps à corps » ; dans une lutte corps à corps, il ne s'agit pas de savoir si l'adversaire est un adversaire de noble naissance ou offrant de l'intérêt ; il s'agit seulement de l'atteindre (1). La critique doit considérer chaque partie de la société allemande comme la « partie honteuse de cette société », de façon à rendre courage au peuple par l'extrémité même de sa honte.

Quelle différence — ne peut-on s'empêcher de remarquer — entre cette critique si hardie, si impitoyable et en même temps si saine que l'école socialiste exerçait alors envers et contre tous, et la soi-disant école qui règne de nos jours, qui veut distinguer entre telle ou telle portion de la bourgeoisie, déclarer celle-ci plus intéressante que celle-là, qui « déteste spécialement telle fraction », en accordant à l'autre les circonstances atténuantes, et qui a même été jusqu'à concevoir une alliance possible avec telle ou telle fraction de la classe ennemie ! La doctrine de Marx, à cette époque, était d'atteindre l'ennemi à n'importe quel endroit. C'est la vraie tactique de lutte ; quand l'ennemi est frappé il découvre, comme un boxeur, la place qu'il protége, et c'est alors qu'on l'atteint au cœur. Les motions de Congrès où l'on fait de savantes différences entre la partie que l'on doit attaquer et celle que l'on doit épargner, tout en affirmant sa volonté d'en finir avec l'ennemi, seraient dangereuses dans une lutte corps à corps où il s'agit de *catch as catch can*.

C'est ici que l'on peut voir la différence, minime en somme, qui séparait Marx de Lassalle sur ce point. Ce dernier montrait au prolétariat la bourgeoisie comme une seule masse réactionnaire. Marx dans sa critique du Congrès d'Eisenach objectait à cela que l'expression n'était pas rigoureusement exacte, car il existe, à certains moments, des fractions de la classe bourgeoise qui, par rivalité, avec d'autres, montrent des tendances libérales. Historiquement parlant, on ne peut donc parler, partout et toujours, d'une seule masse réactionnaire. Mais ce qui exact, c'est qu'il y a en face du prolétariat, une seule masse conservatrice ou capitaliste ; une masse qui dans la majorité des cas, par instinct de classe, fait obstacle au prolétariat. Sans doute, si l'on pouvait supposer un parti suffisamment souple pour manœuvrer, prenant un jour une position, un autre jour faisant une marche de flanc devant l'ennemi, il faudrait envisager des campagnes séparées, tantôt favorisant une fraction de l'armée ennemie, tantôt faisant campagne avec des dissidents. Mais aucune armée ne pourrait maintenir sa cohésion dans de telles circonstances. C'est ce qui fait que le second tour de scrutin, sous quelque côté qu'on l'envisage, est une calamité en France, qui ne peut que désorganiser la tactique, même des Fédérations les plus habiles et les plus manœuvrières.

Il suffit que le prolétariat sache qu'il a devant lui une seule masse capitaliste ; il ne peut se tromper dans son attaque et à tous les coups l'on gagne dans ce jeu-là. Il semblerait un paradoxe — et cependant c'est la vérité politique — que la seule idée d'une combinaison momentanée de forces ne pourrait se concevoir, vu l'état actuel des choses,

(1) P. 73.



qu'avec un parti de réaction, hors du pouvoir. Mais même ces alliances ne mènent pas loin et démoralisent toujours plus ou moins ceux qui les contractent. Que pour la R. P., par exemple, les Socialistes qui reconnaissent la nécessité de cette réforme soient amenés à une coalition ; avec qui se fera-t-elle fatalement, sinon avec la Droite, puisque, seuls, les deux partis croient pouvoir profiter de cette réforme. C'est d'ailleurs ce qui s'est accompli récemment à propos du Referendum proposé par un bonapartiste plébiscitaire, M. Pugliesi Conti (1).

La critique ne peut d'ailleurs se faire que lorsqu'un régime se joue à lui-même sa palinodie, lorsqu'il ne croit plus à sa propre existence. Alors certains Etats (ici l'Allemagne) représentent vis-à-vis d'autres plus modernes leur propre passé ridiculisé, et la critique en leur montrant ce qu'ils ont été jadis les délivrera de ce poids de leur passé. Marx explique que ce procès vraiment hegelien de l'histoire a pour but d'alléger et « d'égayer cette séparation des peuples d'avec leur passé (2) ».

C'est à ce moment que s'opère la jonction intellectuelle de Marx et d'Engels, sur ce terrain industriel qui était nouveau pour le disciple d'Hegel et où le fabricant de Manchester se trouvait, pour ainsi dire, *at home*. Marx ne parle de l'industrie qu'incidemment : le rapport qui s'établit entre l'industrie, écrit-il, le monde de la richesse en général, et le monde de la politique est un des problèmes principaux de notre temps. Sous quelle forme les Allemands vont-ils tenter de le résoudre? Sous la forme de tarifs protecteurs, de système de prohibition, et de l'économie nationale (3). » L'article qui vient immédiatement après celui de Marx est le *Projet d'une critique de l'Economie politique de Friedrich Engels de Manchester*, dans lequel il examine à la lueur des faits et de son expérience les principes de l'économie politique que l'on commençait à combattre en Angleterre et seulement à connaître et à glorifier en Allemagne. Comme l'écrivait Marx dans l'écrit plus haut cité. « On commence en Allemagne par où en France et en Angleterre l'on finit (4) ». L'article d'Fngels est, inconsciemment, la paraphrase de cette idée de Marx. Il passe au crible toutes les données de l'économie politique anglaise, examine tous les systèmes ; il montre « que chaque progrès de l'évolution économique augmente forcément l'esprit sophistique pour maintenir l'économie politique à la hauteur des événements. Par conséquent Ricardo est plus coupable qu'Adam Smith et Mac Culloch et Mull moins excusables que Ricardo ». Il montre que l'économie politique a échoué, dès son origine, parce qu'elle n'a pas « songé à se demander quelle était la justification de la propriété privée (1) ». Et c'est ici qu'Engels se met d'un seul bond au niveau des socialistes français d'alors et dépasse Marx sur la voie de l'enquête marxiste.

(1) Séance du 30 Janvier 1914.
(2) Marx, l. c., p. 75.
(3) Ibid.
(4) Engels. Umrisse zu einer Kritik der National Œkonomie, p. 87.

Sa position et ses connaissances commerciales lui permettaient cette avance sur celui qui allait devenir bientôt son émule et son compagnon d'armes. On les voit venir se joindre de direction diamétralement opposées ; Marx part de la philosophie et de l'histoire des idées, Engels de l'expérience journalière acquise dans le maniement des affaires à Manchester, la ville la plus commerciale de l'Angleterre d'alors, et par conséquent du monde. Engels était d'ailleurs le contemporain de la lutte pour le libre-échange et en avait étudié toutes les phases et cela sur place, puisque l'agitation était partie de Manchester même et qu'il avait pu fréquenter beaucoup des membres de la Ligue contre les lois sur les blés (Auti-corn law league).

Tandis que Marx se débattait au milieu de la philosophie allemande dans sa dernière grande manifestation, tandis qu'il essayait, au moyen de l'arme faussée de la critique philosophique, de se frayer un chemin à travers les broussailles de la forêt allemande, et que néanmoins, grâce à son génie, il découvrait la vraie route — Engels vivait dans la pleine lumière des phénomènes économiques, dans le pays le plus développé au point de vue capitaliste. Cela ne l'empêchait pas d'ailleurs de suivre les mouvements d'idées qui se manifestaient en Allemagne, comme le montre cette phrase vraiment lumineuse : « De même que la Théologie doit rétrograder vers la foi aveugle ou aboutir à la Philosophie libre, ainsi le libre échange doit amener ou la restauration du monopole ou au contraire aboutir à la ruine de la propriété privée (2) ».

Le problème était hardiment et nettement posé, mais il ne pouvait l'être que par un observateur au courant de l'évolution des deux pays, l'un le plus rétrograde, l'autre le plus avancé de l'Europe d'alors.

Ce que Marx prévoit par un effort de dialectique, Engels le déduit des faits qu'il a pu observer,

(1) Engels, l. cit., p. 87.
(2) Engels, l. cit., p. 89.



mais cette différence de conception et de méthode était due aux différents milieux ; celui des deux grands chercheurs qui vivait en Allemagne devait considérer avant tout la philosophie, et spécialement celle qui se rapprochait le plus de la politique, la philosophie du droit, telle qu'Hegel l'avait établie. « Nous autres Allemands, écrit Marx, sommes les contemporains *philosophiques* et non *historiques* de l'époque actuelle. La philosophie allemande est le *prolongement idéal* de l'histoire allemande... Ce qui pour les peuples en progrès est une lutte *pratique* avec les conditions politiques modernes devient en Allemagnes où ces conditions n'existent pas encore, une lutte *critique* avec le reflet philosophique de ces conditions (1) ». Engels, d'autre part, prend corps à corps les circonstances elles-mêmes ; il découvre derrière la mission humaine qu'Adam Smith revendiquait pour le commerce, ce lien d'union et d'amitié établi entre les nations et les individus et proclamé ensuite par les apôtres du Libre-Echange, l'hypocrisie et la recherche du gain qui ne peuvent que caractériser la propriété privée : « N'avons-nous pas détruit la barbarie du monopole, s'écrient ces hypocrites, n'avons-nous pas transporté la civilisation jusqu'aux extrémités du monde, n'avons nous pas fraternisé les peuples et diminué le nombre des guerres ? ». — « Oui, répond Engels, vous avez fait tout cela, mais *comment* l'avez-vous fait ? Vous avez anéanti les petits monopoles, pour laisser fonctionner plus librement le grand monopole fondamental, la propriété ; vous avec civilisé les confins de la terre, pour gagner un nouveau terrain pour le libre jeu de votre esprit de gain ; vous avez fraternisé les peuples, pour en faire une fraternité de voleurs, et diminué le nombre des guerres pour gagner d'autant plus pendant la paix, pour pousser à l'extrême l'inimitié entre les particuliers, la guerre infâme de la concurrence ! (2) ». Engels arrache aussi le masque à la philanthropie bourgeoise (déjà si violemment attaquée par Fourier), qui détruit la famille au moyen de la fabrique, et il reconnaît comme seul mérite de la nouvelle école d'avoir détruit les barrières qui s'opposent à la Révolution.

Ce qu'Engels voit réalisable par le développement même des forces économiques, Marx le juge possible par l'arme de la critique, qui cependant, toujours en employant les tournures qu'il préfère, ne peut remplacer la critique des armes, c'est-à-dire la force matérielle ; mais la théorie « devient une force matérielle, dès qu'elle saisit les masses ». Ce sera suivant lui le rôle des Allemands « ceux-ci ont *pensé* en politique ce que les autres peuples ont *effectué* (1) », et il montre que la révolution qui n'est que politique peut être le produit d'une classe de la société bourgeoise, « celle qui laisse debout les fondations de l'édifice ». C'est pourquoi il lui est refusé d'être la représentante de la société toute entière ; ce rôle est réservé au Prolétariat, dont Marx donne la définition célèbre reproduite plus haut. Celui-ci ira chercher dans la philosophie ses armes spirituelles, de même que celle-ci trouvera en lui ses armes matérielles. Si, au lieu de la philosophie, on met la pensée scientifique, on pourra dire que celle-ci ne peut se réaliser sans la délivrance du Prolétariat, et réciproquement.

Marx termine son étude par la prophétie souvent citée : « Quand toutes ces conditions seront réalisées, le jour de la délivrance (ascension) du prolétariat sera annoncé par le chant du coq gaulois ».

On termine ici cette étude qui n'avait pour but que d'indiquer le point de jonction des deux grands socialistes, des pionniers du socialisme scientifique ; à partir de ce moment leurs efforts se concentrèrent, pour aboutir au grand monument de leur vie : le « Capital », l'œuvre théorique, et l' « Internationale », son application.

Ch. BONNIER

(1) Marx l. c. p. 77.
(2) Engels l. c. pp. 92-93.

(1) Marx l. c. p. 780.



AU JOUR LE JOUR

Notre Commission d'enquête

Dans le numéro du *Temps* du jeudi 26 mars, on trouve le compte-rendu analytique et commenté d'une brochure anglaise, relative aux négociations à la fois diplomatiques et financières engagées entre Napoléon Ier et le gouvernement du Royaume-Uni lesquelles échouèrent une première fois.

L'ouvrage en question mentionne, entre autres choses, qu'un certain Ouvrard, « homme prodi- « gieux, qui avançait des millions aux souverains « et aux gouvernements, qui nourrissait des ar- « mées entières en campagne », mais qui, lors de la reprise des dites négociations, « était en prison comme débiteur de l'Etat » fut alors rendu libre, grâce à l'intervention de Fouché, pour servir d'intermédiaire. Seulement, il se trouva qu'on agissait cette fois à l'insu de l'empereur — qui, dès qu'il apprit la chose, s'empressa de disgracier Fouché et de renvoyer Ouvrard dans sa prison !

Cette histoire a vraiment plus d'un trait de ressemblance avec l'affaire Rochette, on en conviendra.

Quant aux commentaires, nous croyons devoir en épingler quelques-uns. Celui-ci, par exemple :

« Il n'y a pas, dans une guerre, que le côté mi- « litaire ou diplomatique ; il y a aussi le côté finan- « cier. Or, chose curieuse, celui-là est presque tou- « jours entièrement passé sous silence » par les historiens.

(Dame ! il serait on ne peut plus fâcheux de déflorer nos « gloires militaires » par le récit des tripatouillages d'argent auxquels toujours elles donnent lieu !)

Et cet autre :

« Pour étudier, dans ses détails précis, le rôle « d'un tel homme » (C'est d'Ouvrard qu'il s'agit), « il faudrait être soi-même un financier. Or, les « financiers aiment mieux appliquer leur activité et « leurs connaissances aux problèmes du temps pré- « sent qu'à ceux du temps passé. C'est à la fois « plus intéressant et plus productif ».

(Evident, trois fois évident ! et comme c'est la haute finance qui gouverne par l'intermédiaire des politiciens, inutile de demander quelle catégorie d'intérêts elle s'applique à favoriser exclusivement !)

Il est toujours bon, voyez-vous, d'enregistrer les aveux de nos adversaires de classe. Quand nous les mettrons ensuite en présence de leurs propres dires, ils n'auront tout de même pas l'audace de prétendre que c'est nous qui l'avons inventé !

* * *

La bonne méthode

En réplique aux mesures de répression prises par leur gouvernement contre les hommes de confiance des organisations ouvrières lors d'une récente grève, les travailleurs du Transvaal ont fait pénétrer bon nombre de leurs représentants de classe dans la plupart des conseils provinciaux nouvellement élus.

A Johannisbourg, notamment, l'élection de 23 « travaillistes » leur assure la majorité dans cette assemblée.

C'est l'emploi de l'arme politique — le bulletin de vote — intervenant après celui de l'arme syndicale — le refus collectif du travail. Méthode excellente, absolument conforme aux intérêts prolétariens — et reconnue d'ailleurs comme telle par toute l'Internationale Ouvrière : au lieu d'avoir des *ennemis* dans lesdits conseils, nos camarades y ont à présent des *délégués*, ce qui vaut infiniment mieux.

* * *

Simple malentendu

Un communiqué du *Temps* du 21 mars nous informe qu'il existe en Allemagne, dans le monde de l'industrie capitaliste, deux groupements aux tendances nettement opposées : l' « Union centrale des industriels, » protectionniste, et l' « Association des industriels, » libre-échangiste.

Leur désaccord, nous dit-on, a fait échouer le projet d'organisation d'une « société économique destinée à accroitre le développement du commerce allemand à l'étranger ».

C'est la loi de la concurrence, qui sévit dans les milieux capitalistes pour la conquête du profit — en attendant qu'elle soit résolue par la formation de pools, de cartels ou de trusts.

Mais si ces gens-là ne s'entendent pas *entre eux*, vous verrez qu'ils sauront toujours être d'accord *contre la classe ouvrière*, contre ses syndicats et ses groupements politiques ! De ce côté-là, pas d'erreur possible : ils sont tous aussi *protectionnis-*



tes les uns que les autres... pour leur privilège économique de classe.

*
* *

Entre dirigeants.

Pour les professionnels du chauvinisme, M. Poincaré est par excellence — à l'exclusion de ses concurrents au fauteuil élyséen — le président « national », l'incarnation même de la Patrie.

Pour les mêmes gens, on n'est patriote qu'à l'expresse condition de traiter la Prusse et les Prussiens, l'Allemagne et les Allemands, en ennemis avec lesquels on ne saurait avoir rien de commun ni témoigner le moindre égard.

Cependant, le plus national des citoyens et surtout des présidents français vient d'envoyer, lors de la naissance du prince héritier de Brunswick, des *félicitations* à l'impérial grand-père de l'Altesse au maillot, C'est peut-être en souvenir de l'expulsion de Compère-Morel du grand-duché sur lequel le marmot régnera plus tard... si le prolétariat d'outre-Vosges n'y met pas d'empêchement.

*
* *

« Sauvons la Caisse. »

Un problème angoissant s'est débattu ces jours derniers dans le monde de la finance.

Le bruit courait que les étrangers établis en Allemagne — individus ou sociétés anonymes — seraient atteints, comme les nationaux, par le nouvel impôt qui doit faire face à l'augmentation des dépenses militaires.

Nous comprenons l'émoi des intéressés. Obliger des Français, par exemple, à participer à l'entretien des effectifs *allemands*, ce serait un scandale intolérable, alors qu'ils se sont déjà donné tant de mal pour soustraire leurs chers capitaux aux besoins de la défense de leur propre pays !

Si maintenant, même en faisant émigrer sa bonne galette à l'étranger, on ne peut plus la tenir à l'abri des exigences fiscales, c'est à vous dégoûter du métier de capitaliste patriote !

*
* *

Un grand progrès.

Qui donc nous disait qu'on ne travaillait pas, au Ministère du Travail ?

On vient d'y réaliser au contraire une merveilleuse réforme sociale, dont les effets bienfaisants ne tarderont pas à se faire sentir : c'est l'institution d'une médaille destinée aux basochiens qui auront travaillé trente ans chez le même chat-fourré ou le même tabellion.

Et ce sera faire assurément grand honneur aux locataires ouvriers qu'on expulse, aux travailleurs de la glèbe qu'on saisit, que d'envoyer instrumenter chez eux des porteurs de papier timbré décorés non-seulement d'un ruban tricolore, mais d'une médaille à l'effigie de la R. F., s'il vous plaît ! Voilà qui va les rendre ardemment et foncièrement républicains — ou alors ce serait à désespérer de nos belles institutions démocratiques!

*
* *

Petits bénéfices.

Le gouvernement serbe a projeté la construction de routes et de voies ferrées sur le territoire annexé après la guerre balkanique : la dépense est de 300 millions de *dinars.*

Ce sont les contribuables, petits ou gros, qui paieront la note... et ce sont les seuls capitalistes qui encaisseront les profits amenés par l'extension du trafic industriel et commercial. Les sacrifices consentis par le pays tout entier, pour « la délivrance des frères slaves » auparavant soumis à la domination turque, n'auront pas été perdus pour tout le monde !

*
* *

Les merveilles du progrès.

Au cours d'une visite faite par le couple royal d'Angleterre au nouvel institut des aveugles, les pensionnaires de l'établissement ont montré leur savoir-faire :

« Un organiste aveugle joua de l'orgue, un « chœur d'aveugles chanta, un discours fut lu « d'après les feuilles Braille, et une dactylographe « aveugle prit la sténographie d'une petite adresse « à la reine sur une machine à écrire spéciale ».

Ce dernier trait m'a frappé d'admiration — non-seulement à cause du génie de l'inventeur d'une machine qui permet de faire travailler des personnes privées de la vue, mais surtout en songeant qu'il se trouvera bien un jour ou l'autre, pour l'honneur du métier de capitaliste, d'ingénieux philanthropes sachant tirer parti d'une telle invention pour exploiter le travail des dactylographes aveugles.



Il demeure entendu, nonobstant ce détail, que les maîtres antiques qui crevaient les yeux des esclaves pour leur faire tourner la meule étaient des barbares sans entrailles et sans pitié.

Paul GRADOS.

A propos du Congrès du Parti Ouvrier Belge

LE RAPPORT ANNUEL (1)

Le rapport du Conseil Général du Parti, ceux des différents organismes qui y sont affiliés et ceux qui ont été élaborés à propos des questions soumises aux délibérations du congrès annuel de Pâques, viennent d'être publiés sous la forme d'un volume de 216 pages.

Ce document est incomparablement plus précieux que ceux des années antérieures, d'abord parce que les données qui y sont rassemblées sont présentées d'une façon plus précise, mais surtout parce que 1913 a été l'année de la Grève Générale, de ce formidable mouvement qui a dérouté bien des opinions arrêtées et dont les résultats ont été si diversement commentés. Et il faut être reconnaissant à l'égard du citoyen Vandersmissen, d'être parvenu à le mettre aussi complet à la disposition des groupes du parti, près de six semaines avant le congrès.

A vrai dire, le rapport ne s'étend pas longuement sur la Grève Générale ; il renvoie à ce sujet à l'historique rédigé par nos amis Vandervelde, De Brouckère et Vandersmissen, et qui sortira de presse dans quelques jours. Il contient cependant quelques chiffres éloquents sur l'effort de propagande qui a été fourni pendant la période de préparation : 16.850 affiches et 7.049.455 brochures et manifestes édités par le Conseil Général, ont été répandus dans tout le pays — sans compter ceux qui furent édités par les organismes locaux et régionaux et dont le nombre s'élève, pour l'un des vingt-neuf arrondissements ayant une organisation politique, celui de Bruxelles, à 255.300 circulaires et 3.560 affiches.

Les souscriptions en faveur de la grève se sont élevées à 557.806.79 fr., dont 49.211.17 fr. provenant de l'étranger.

Le Conseil Général avait tenté d'organiser l'épargne individuelle des futurs grévistes, au moyen d'une coopérative *ad hoc* placée sous le contrôle du parti. Bien que ce fût là une institution de circonstance et toute nouvelle, 23.944 personnes ont épargné 412.948.55 fr. par son intermédiaire. Il va sans dire que l'épargne individuelle par les moyens ordinaires a été incomparablement plus considérable, mais on ne peut l'évaluer.

***

Mais c'est à un autre point de vue que l'influence de la Grève Générale mérite d'être examinée au moyen du rapport annuel.

Nos adversaires et même bon nombre de pessimistes dans le parti, avaient prédit, d'une part, que le mouvement n'aboutirait à aucun résultat politique, d'autre part qu'il provoquerait une reculade et la désorganisation à l'intérieur du parti même.

Nous ne parlerons pas aujourd'hui des résultats politiques acquis — qui sont indéniables pour tous ceux qui n'ont pas de parti pris — mais voyons pour la soi-disant reculade. Le nombre des cotisations perçues en 1913 a eté de 32.118 plus élevé qu'en 1912. C'est avec 1907 et 1912 l'une des plus fortes augmentations qu'on ait à enregistrer depuis 11 ans et cela, au moment où une crise économique assez grave s'abattait sur le pays.

La marche ascendante du parti socialiste belge depuis 10 ans est d'ailleurs réconfortante. En 1904 on subissait, au maximum, les conséquences de la cruelle défaite de la Grève Générale de 1902. Presque partout les effectifs étaient en recul : il y avait alors 119.127 cotisants. 1905 ne fut guère plus brillant ; mais à partir de 1906, les progrès furent sensibles et en 1907 on passait à 174.113 affiliés. Puis ce fut la crise de 1908 qui provoqua un ralentissement et en trois ans les cotisations n'augmentèrent que d'une vingtaine de mille, passant à 194.782 en 1910. Depuis lors, ce fut l'avancée rapide et continue : 222.711 en 1911, 258.912 en 1912 et 291.030 en 1913, soit près de 100.000 cotisants ou 50 % de plus en trois ans.

La solidité du Parti ne se marque pas seulement à ces chiffres pourtants suggestifs. La régularité dans le paiement des cotisations est un indice cer-

(1) Cet article conserve tout son intérêt, maintenant que ce Congrès a donné à plusieurs des questions qu'il posait des réponses sur lesquelles il y aura lieu de revenir.



tain de bonne organisation. Or en 1906, 35.667 affiliés n'avaient pas acquitté leur contribution au Conseil Général ; en 1912 ce nombre était tombé, à la suite de diminutions continues, à 21,048.

Enfin la comparaison entre 1908, où la crise marque un arrêt presque subit du progrès des effectif, et 1913, où l'augmentation continue, est rassurante pour l'avenir. Toutefois, il est juste de reconnaître à ce sujet que la crise a surtout sévi dans les derniers mois et qu'elle n'a pas encore disparu. Il est possible que ses effets se fassent encore sentir au courant de cette année. Même dans ce cas il sera démontré, de façon plus précise encore, que la Grève Générale, au lieu d'être un élément de désorganisation pour le Parti, a été un élément de puissance, dont l'action fut entravée par la crise qui suivit immédiatement.

Un autre fait mettra mieux en lumière encore l'erreur des prophètes de malheur qui avaient prétendu — soit avant la grève, soit à la reprise du travail lorsqu'ils estimaient que le résultat obtenu était trop précaire pour cesser la lutte — que les syndicats allaient être découragés, qu'ils allaient se désintéresser de l'action politique, que leurs membres allaient les abandonner, que sais-je encore?

Sous le coup de la répression patronale, notamment dans la région liégeoise, les effectifs ont bien diminué en certains endroits, mais ce recul partiel a été largement compensé ailleurs, puisque le nombre de membres affiliés à la Commission Syndicale a passé de 116.000 en 1912 à 126.008 en 1913, soit une augmenéation de 8,6 %.

Mais c'est surtout la désaffection politique des syndicats qui a été démentie. Le nombre des syndiqués affiliés au parti est passé de 80.961 en 1912 à 95.787 en 1913 soit en augmentation de *18,3 %*. Pour la première fois les syndicats donnent au parti le plus fort contingent de cotisants.

Pourrait-on trouver une preuve plus éclatante de ce fait que la Grève Générale a mûri les conceptions politiques de la classe ouvrière organisée et même non-organisée ?

***

Ici, il n'est peut-être pas inutile de donner quelques détails sur la composition du Parti Ouvrier Belge, car nos camarades étrangers, les Français en particulier, ont peine à s'en faire une idée exacte.

A l'encontre de ce qui se passe en France et en Allemagne le parti, en Belgique, n'est pas uniquement composé de membres faisant une adhésion individuelle aux principes socialistes. Ceux qui le font de façon expresse ne sont même qu'une infime minorité : 5,6 %. Ce sont les organisations économiques : les coopératives, les syndicats et les mutualités qui apportent les gros bataillons, et en dehors de ces trois catégories et de groupes politiques proprement dits, il existe encore une poussière de cercles très divers : Jeunes-Gardes, groupes d'art et de jeunesse, etc.

Remarquons en passant qu'au début le parti était composé en grande majorité de coopératives, et en 1910 encore, il comprenait 71.000 coopérateurs contre 51.000 syndiqués et 43.000 mutuellistes.

Mais depuis, les mutualités ont progressé plus vite et les syndicats ont fait un bond prodigieux.

En 1913, le parti se composait ainsi :

Coopératives.......	92.118	32.4 %
Syndicats..........	95.787	33.7 %
Mutualités.........	71.916	25.3 %
Ligues ouvrières et Cerc. de prop....	15.942	5.5 %
Jeunes-Gardes.....	2.166	0.7 %
Autres Groupes....	6.672	2.3 %
(1)	284.601	100 %

D'une telle constitution, il résulte deux inconvénients principaux.

D'abord la puissance effective du Parti n'est pas proportionnée à sa force numérique — si elle l'était, le parti socialiste belge serait, relativement, le plus puissant du monde, il n'en est rien — parce que les groupes qui le constituent ont en grande partie une fonction principale autre que l'action politique qui les empêche parfois de donner à celle-ci toute l'attention voulue.

D'autre part on constate un peu partout un manque de cohésion, qui donne une allure hésitante à la tactique d'ensemble et qui provient surtout de ce qu'un groupe choral a autant de poids dans les décisions à prendre qu'une ligue ouvrière de mille membres ou un syndicat de cinq mille, tout en n'ayant aucune responsabilité.

Il y a aussi les doubles-emplois. Nos adversaires prennent prétexte de la constitution actuelle pour

(1) La différence entre ce total et celui que nous avons donné plus haut (291.030) provient de cotisations arriérées payées en 1913. Nous n'avons pu prendre le chiffre de 284.601, parce que nous n'avions pas l'évaluation correspondante pour les années antérieures.



dire que le nombre des membres est deux ou trois fois moindre que le nombre de cotisations payées, puisque syndicats, coopératives, mutualités et autres groupes sont formés de mêmes hommes.

A la vérité, certains camarades payent ainsi trois ou quatre affiliations, mais c'est la minorité et elle est en grande partie compensée, par la « fraude » de nombreux groupes qui ne payent pas de cotisation pour *tous* leurs membres. Aussi, sans pouvoir dire exactement combien il faudrait défalquer pour trouver le nombre d' « individus » qui se réclament du parti, des pointages effectués dans certains arrondissements permettent de dire que l'écart serait de deux à trois dizaines de mille au plus.

Tous ces inconvénients, chacun des militants avertis les apprécie à sa valeur. Depuis plusieurs années la révision des Statuts est à l'étude, mais les évènements graves qui ont accaparé toutes les forces disponibles ont empêché de résoudre le problême.

Celui-ci sera posé dans toute son ampleur au prochain congrès par le rapport de la commission chargée de chercher une solution.

LA REVISION DES STATUTS

Çe qui caractérise le Parti ouvrier Belge, c'est, d'une part, l'union étroite entre l'action politique et les différentes formes de l'action économique et, d'autre part, son manque de cohésion, son attitude peu nette sur les problèmes qui se posent devant le prolétariat de ce pays.

Certains ont voulu voir, dans le premier caractère, la cause du second et, à l'étranger surtout, on rend les syndicats et les coopératives responsables des faiblesses qui ont pu se produire en plusieurs occasions.

Assurément, le Parti socialiste belge composé pour un tiers de syndiqués, pour un autre tiers de coopérateurs et pour un quart de mutuellistes, ne peut avoir la même action politique que si ses 250.000 « membres » — nous avons vu qu'il y a près de 300.000 « cotisants » — avaient tous fait adhésion individuelle aux principes du parti. Un certain nombre de coopérateurs ne le sont guère que parce qu'ils peuvent ainsi obtenir des denrées à meilleur compte ; des syndiqués reconnaissent la nécessité de se grouper pour conquérir des salaires plus élevés, sans, pour cela, avoir compris que la lutte politique est aussi indispensable ; des mutuellistes ont surtout en vue l'assurance contre la maladie et s'intéressent bien plus aux changements qu'on apporte aux lois d'assurance qu'à l'emancipation du prolétariat. Mais il serait bien plus absurde encore de ne considérer comme constituant le parti que les seize mille affiliés des groupes politiques proprement dits, dont sont privés quelques-uns des centres les plus importants du mouvement socialiste.

Quand on constate que l'arrondissement de Charleroi, qui élit six députés et celui de Mons, qui en élit quatre, comptent respectivement 200 et 90 membres du groupe politique sur 32.508 et 13.987 affiliés, il faut bien reconnaître que les titres des groupes ne correspondent pas à leur activité véritable. En réalité, par suite de la constitution chaotique du Parti, tous les groupes qui y adhèrent font de la politique dans la même mesure — comme ils sont déjà absorbées par leur action spéciale, il faut ajouter : dans une trop faible mesure — et les groupes politiques ne se signalent généralement pas par une attitude plus nette et plus décisive que les autres ; perdus dans la multitude, sans rôle bien défini, ils végètent au milieu de l'épanouissement général.

Aussi ne peut-il venir à l'idée de personne d'exclure du parti les coopératives, les syndicats et les mutualités. Ce serait une impossibilé matérielle, et de plus presque tous les socialistes belges — et nous en sommes — estiment que pour assurer d'une façon effective la triple collaboration de la politique, de la coopération et du syndicalisme prolétariens, il est indispensable qu'ils fassent partie d'un même organisme de classe auquel ils collaborent franchement.

Pourtant la substitution des coopératives, des syndicats, aux groupes politiques dans l'action politique courante, n'est pas sans inconvénients et ceux-ci augmentent à mesure que la lutte ouvrière devient plus ardue.

Les syndicats ont devant eux des organisations patronales très puissantes et très combattives ; il leur faut veiller à tout instant pour éviter les pièges ; leur tactique, leur agitation ne peut être prise en défaut sous peine d'aboutir à des des désastres.

Les coopératives ont à lutter contre la concurrence des grands magasins et des œuvres de domestication et elles ont besoin de toute leur activité pour mener à bien cette besogne. On a craint dans certains milieux que leur participation à la politique ait pour effet de les distraire de leur mission propre. Les événements ont prouvé que c'est le contraire qui arrive : syndicats et coopératives, tout en conservant le même esprit socialiste, s'occu-



pent de façon moins suivie de questions politiques.

On a tourné la difficulté en beaucoup d'endroits en créant des comités centraux composés des délégués des différents groupes affiliés, mais avec cette méthode, on risquerait fort d'aboutir à de simples comités électoraux, si les groupes économiques se cantonnaient un peu plus dans leur domaine propre. Et le danger augmente chaque jour.

Pour y parer, la Commission veut pousser à la création de groupes purement politiques dans tous les centres où il y a des prolétaires organisés, en leur assurant un régime spécial : la carte du Parti sera délivrée exclusiment à leurs membres ; la cotisation minimum de leurs affiliés est fixée à 2 fr. 60 dont 60 cent. pour le Conseil général, par an ; ils jouiront d'une représentation plus étendue aux Congrès annuels.

Les syndicats, coopératives et mutualités continueront à être affiliés dans les conditions actuelles, c'est-à-dire moyennant une cotisation annuelle de 10 cent. par membre au Conseil général, mais leurs adhérents ne recevront plus la carte du Parti.

Ce serait là un grand progrès organique ; mais ce pourrait être le point de départ d'un plus grand progrès encore. Les cadres du Parti se préciseraient ; on ne risquerait plus de voir des cartes du parti aux mains d'hommes affiliés à un parti adversaire, ce qui est possible aujourd'hui, puisque, naturellement, ni les syndicats ni les coopératives n'exigent une profession de foi de leurs membres. Enfin, on saurait sur quelles forces réelles on pourrait compter. On ne serait plus obligé, comme ce fut le cas pour la préparation de la dernière grève générale, de créer de toutes pièces un organisation qui ne peut fonctionner que de façon imprécise et inégale.

***

Il y a dans le Parti ouvrier belge une autre anomalie plus criante. A côté des ligues ouvrières, des syndicats, des coopératives et des mutualités, 225 groupes d'art, fanfares, enfants du Peuple, jeunes-gardes, etc., ne représentant en vérité que 3 % des adhérents, y sont affiliés au même titre que tous les autres groupes. Ils envoient des délégués au Congrès, même si leurs membres sont des enfants en âge d'école !

Le nouveau projet met un terme à cette situation. Il prévoit et recommande la création de groupes d'éducation et de jeunesse, mais il ne leur accorde aucun autre rôle que celui qui découle de leur caractère. Il ne leur demande pas plus de cotisation qu'il ne leur donne le droit de représentation dans les Assemblées délibérantes. Il les place sous les auspices de Comités locaux d'éducation ouvrière composés de délégués de tous les autres groupes adhérents au Parti.

Les jeunes-gardes eux-mêmes sont placés sur le même pied et nous ne saurions trop y applaudir. Il y a trop longtemps qu'on demande à des jeunes gens qui devraient être sur les bancs de l'école — nous voulons dire de l'école socialiste — de faire œuvre de militants, d'être à l'avant-garde, aux postes périlleux et difficiles.

On a ainsi obscurci bien des intelligences, qui ont confondu l'agitation bruyante avec l'action efficace, et émoussé des énergies qui ont été découragées à la suite d'efforts inutiles.

Il est temps que chacun soit remis à sa place et que les jeunes soient laissés à l'étude pour qu'ils puissent donner leur maximum de rendement en faveur de leur classe lorsqu'ils seront hommes.

Le projet leur laisse encore une influence injustifiable autrement que par la tradition et illogique puisqu'ils ne payent plus de cotisation, en maintenant leur Fédération nationale et en lui accordant une représentation spéciale aux Congrès. A notre avis, la jeunesse ouvrière doit être organisée dans un ensemble combiné et homogène, comprenant les enfants du peuple ou pupilles pour les écoliers, les patronages pour les tout jeunes gens et les jeunes-gardes préparant à l'entrée des lignes ouvrières. A cette condition seulement, on pourra élaborer un programme complet d'éducation physique et intellectuelle. Aussi nous émettons le vœu que le Congrès aille plus loin que la Commission de revision.

***

Le manque de cohésion du Parti dont nous parlons plus haut et qui a déjà eu de fâcheuses conséquences, provient surtout de son caractère inorganique.

C'est moins un Parti qu'un amalgame de quinze cents groupes, qui ne sont guère reliés entre eux que par la cotisation qu'ils payent au Conseil général et par les Congrès annuels.

Il y a bien des Fédérations d'arrondissement qui sont quasi souveraines en matière d'élection législative et qui en maintes circonstance se sont conduites en véritables partis régionaux indépendants ; mais au Congrès les Fédérations disparaissent : ce sont les groupes qui sont directement représentés. Les inconvénients d'un tel système sont nombreux.

D'abord il y a disproportion énorme entre la



représentation des diverses Fédérations. A force égale les groupes envoient d'autant moins de délégués qu'ils sont plus éloignés du siège du Congrès, en raison des dépenses à faire ; si bien que la Fédération Bruxelloise en arrive parfois à majoriser toutes les autres.

Puis chaque groupe a droit à un nombre illimité de délégués, et en cas d'appel nominal il a droit à une voix.

Un cercle dramatique ou une jeune-garde de dix membres a la même influence qu'un syndicat de 5.000 membres ou une coopérative de 20.000 !

Ainsi, d'une part, la responsabilité n'est pas proportionnelle à l'influence ; d'autre part, les groupes votent, mais les Fédérations appliquent les décisions ; et si l'on ajoute le fait que des régions entières ne sont presque pas représentées, on ne s'étonnera plus que les votes des Congrès restent lettre morte dans certains milieux et que parfois des conflits soient sur le point d'éclater.

Il y a un autre inconvénient encore. Les Congrès réunissent des délégués très nombreux mais insuffisamment préparés et qui ne suivent les débats qu'avec une assiduité relative. Lorsque des questions passionnantes doivent être discutées, comme ce fut le cas pour les trois derniers où la grève générale était à l'ordre du jour, ils tiennent plutôt du meeting.

Les discussions serrées sont difficiles et on risque toujours de subir des mouvements spontanés quelque peu irréfléchis.

Le projet comporte à ce sujet des changements très profonds.

Il prévoit que les groupes n'enverront plus de délégués, mais que les fédérations d'arrondissement se chargeront de ce soin. Celles-ci auront droit à autant de délégués — et de voix aux appels nominaux — qu'elles ont de fois 500 affiliés de groupes politiques et 1000 affiliés de groupes économiques. Elles choisiront ces délégués dans des congrès régionaux préalables. La différence entre la représentation des adhérents politiques et économiques est la prime d'encouragement à la constitution de groupes politiques.

De cette façon, les votes seront émis par des délégués ayant assisté à trois discussions successives, représentant des effectifs sérieux et seront susceptibles d'être sanctionnés. Les participants seront moins nombreux, mais comme les fédérations supporteront les charges, on aura la possibilité de discuter plus longuement et bien plus fructueusement que dans l'impatience de séances trop courtes et tout le parti ne pourra qu'en profiter. On sortira du gâchis pour entrer dans l'organisation proprement dite.

***

A part quelques réformes de détail, ce sont là les trois grands changements proposés par la Commission de revision des statuts. Ils constituent une refonte complète et nécessaire de l'organisation du prolétariat belge.

Seront-ils acceptés par le Congrès de Pâques ? Il serait téméraire de l'affirmer. Ils touchent à tant de susceptibilités ; ils sortent si carrément de l'ornière suivie jusqu'ici, et les ouvriers belges sont tellement traditionalistes et routiniers qu'il faut s'attendre à voir se liguer contre eux les opinions les plus diverses.

Il est donc possible que le Congrès de Pâques ne veuille pas entrer dans la voie qu'on lui montre. Dans ce cas, il faudra revenir à la charge. Le parti ouvrier belge ne peut plus être constitué aujourd'hui comme l'était le parti embryonnaire de 1886. Il devra bon gré malgré se soumettre aux exigences de la lutte de classe moderne sous peine de voir son influenne ne suivre que de loin ses progrès matériels et intellectuels.

En tout cas, il faut savoir gré aux camarades de la Commission d'avoir osé proposer des solutions aussi radicales.

L. DELSINNE.

L'Irlande et le problème Irlandais

« Il y aura toujours, dit l'Evangile, des pauvres parmi nous » : de même, il y a toujours une Irlande ; et précisément à l'heure qu'il est, l'Irlande constitue une fois de plus le centre de passion politique de l'Angleterre bourgeoise. Il ne peut y avoir de doute, l'Angleterre traverse de nouveau une crise politique aiguë, qui peut avoir de graves conséquences à propos de la question irlandaise, et nous ne serions pas des hommes, en chair et en os, encore moins des socialistes, si nous n'essayions pas de comprendre ce qui se passe autour de nous.

L'Irlande est le pays classique de la domination étrangère. L'origine de ses malheurs doit être cherché dans sa situation géographique, derrière l'île



de la Grande-Bretagne, laquelle, située en face du continent européen, au croisement des routes commerciales arrivant des régions septentrionales et centrales de l'Europe, était en mesure, tant que la fermeture de la voie des Balkans vers l'Orient opérée par les Turcs détournait les routes commerciales vers l'Atlantique, d'intercepter la plupart des courants vivifiants du commerce mondial, ne laissant rien à l'Irlande, sa voisine de derrière. Tandis que l'Angleterre était ainsi de bonne heure en position de constituer un Etat national et de développer ses forces productives, l'Irlande, privée du soleil et de l'air des relations internationales, croupissait dans son organisation pré capitaliste, en tribus, et devait fatalement, tôt ou tard, succomber devant sa voisine plus puissante. Voilà ce qui est au fond des rapports entre les deux pays.

La conquête de l'Irlande par l'Angleterre fut amenée par les mêmes forces qui avaient fait de celle-ci un Etat national. En fait, les deux opérations commencèrent en même temps et se poursuivirent dans une manche étroitement parallèle.

C'est Henri II, le premier roi national d'Angleterre, qui fut le premier conquérant de l'Irlande ; et c'est Guillaume III, l'homme qui incarna l'idée de l'Etat moderne, qui en accomplit l'asservissement définitif. C'est aux mêmes forces d'expansion, inhérentes à tout Etat national, que furent dues encore les tentatives répétées des rois anglais pour prendre pied sur le continent, et notamment en France, mais la France était, à la fois économiquement et socialement, au même point de développement que l'Angleterre et ces tentatives aboutirent finalement à un échec. En Irlande, elles réussirent, parce que, comme nous l'avons indiqué, son organisation sociale et politique était restée à un niveau beaucoup plus bas.

Le force que prit la domination de l'Angleterre en Irlande fut aussi déterminée par les tendances économiques de l'époque. Elle fut agrarienne et mercantile. La population fut décimée ou expulsée de ses terres, lesquelles furent réparties entre les conquérants. En même temps, tout le commerce et les industries naissantes de l'Irlande furent supprimés par la force et par la législation. L'Irlande fut l'objet d'une exploitation économique par les grands propriétaires fonciers (*landlords*) et les marchands d'Angleterre. C'est sur ce fondement brutalement matérialiste que tout le reste fut édifié. Des colons armés, venus des diverses régions de la Grande-Bretagne, furent établis pour servir de remparts à la domination anglaise, de la même manière que les Cosaques aux confins de l'Empire russe.

Toute autonomie fut abolie et l'administration toute entière fut mise dans les mains des fonctionnaires nommés par la Couronne d'Angleterre, qui avaient leur quartier général au château de Dublin. Et comme les Irlandais, en qualité de race assujettie, n'ayant pas d'intérêt à accepter la Réforme protestante, introduite en Angleterre au XVI[e] siècle comme une mesure d'indépendance politique et nationale, restèrent catholiques romains, la domination anglaise revêtit, en conséquence, le caractère d'une domination et d'une persécution religieuses.

Nul n'ignore les immenses efforts que l'Irlande a faits durant des siècles pour secouer ce joug brutal. Rébellion sur rébellion, puis mouvements terroristes sous diverses formes et avec des résultats divers, enfin lutte parlementaire par l'obstruction et la diplomatie, — toutes les armes furent essayées par la nation irlandaise, successivement et simultanément. Il y fut répondu par des massacres et des exécutions, des lois d'exception, des emprisonnements, — la terreur blanche et l'état de siège en permanence.

Entre les deux partis, pas de reconciliation possible. Si la domination anglaise en Irlande avait été purement politique, ou même économique au sens moderne, industriel et financier du mot, la lutte aurait fini tôt ou tard par la retraite des Anglais ou par l'assimilation du peuple conquis. Le même résultat se serait produit si l'Irlande n'avait pas été située si proche de l'Angleterre et ainsi exposée à une attaque immédiate de vive force.

Mais, l'Irlande était tout près, et entre les deux nations s'étendait la terre qui, volée au paysan irlandais et se trouvant entre les mains du *landlord* absentéiste, maintenait le paysan dans un état de servage et de misère unique, on peut le dire, dans les annales de l'exploitation de l'homme par l'homme.

Il ne pouvait y avoir de paix entre l'Angleterre et l'Irlande, tant que subsisterait cette question agraire ; et comme l'Angleterre ne voulait pas restituer les terres, c'était une incessante guerre au couteau entre les deux peuples.

La grande famine de 1848, qui faucha un million et demi d'individus et suscita une émigration sans pareille, fut le premier motif qui amena les maîtres anglais à se demander si l'on pouvait laisser les choses aller comme elles étaient allées dans le passé.



L'idée d'alléger le sort du paysan irlandais commença à être discutée, des propositions législatives furent déposées au Parlement et enfin, en 1870, Gladstone fit adopter la première loi agraire pour l'Irlande, assurant une compensation au fermier irlandais pour les améliorations apportées par lui à la terre ainsi que pour la gêne qu'il pouvait avoir souffert du fait d'un *landlord* avide, quand il était évincé du domaine où il était établi. En même temps, cette loi appliquait, pour la première fois, des deniers publics à l'achat de terres au bénéfice du paysan tenancier irlandais.

C'était un commencement, et précisément parce qu'il était insuffisant et désappointait les Irlandais, qui commencèrent alors à s'agiter directement pour revendiquer les terres, il fut suivi d'autres mesures législatives relatives à la question agraire.

En 1881, fut votée une autre loi, établissant des tribunaux pour déterminer de « justes » loyers de fermage, interdisant les évictions tant que le loyer était payé et autorisant le tenancier à vendre ses droits. Puis, en 1885, le gouvernement conservateur de lord Salisbury fit adopter la fameuse loi Ashbourne, qui, pour la première fois, prescrivait l'avance d'une somme d'argent déterminée — 5 millions de livres sterling, soit 125 millions de francs — pour l'achat de terre, à payer en entier par le Gouvernemeut lui-même, à charge par le tenancier de le rembourser graduellement en 49 ans, avec un intérêt de 5 %. C'est la « réforme agraire » qui commençait.

A ce moment se produisit un événement remarquable. Jusqu'en 1870, le mot d'ordre principal des Irlandais était : séparation d'avec l'Angleterre. Les Irlandais gémissaient sous le joug politique et administratif de l'Angleterre et ils ne pouvaient s'imaginer que jamais les terres leurs fussent restituées. Les premières lois agraires attirèrent bien leur attention vers la réforme économique, mais l'intérêt politique continuait néanmoins à prévaloir. La seule différence était que, désormais, en présence des premières réformes agraires, les réclamations de séparation complète commencèrent à devenir moins vives et un nouveau mot d'ordre surgit : autonomie sous la souveraineté de la couronne d'Angleterre, à la façon des colonies. Ce fut la fameuse revendication du *Home rule*. Le Parti libéral, sous la direction de Gladstone, qui avait été le premier à faire adopter une législation agraire, était l'auteur indirect de ce changement ; voyant alors, en 1885, leurs adversaires conservateurs prendre en main la même cause, la réforme agraire, avec plus d'ardeur encore qu'eux, ils résolurent de faire du *Home rule* un article de leur programme. Cela leur parut le seul moyen de se différencier de leurs rivaux en renchérissant sur eux, et de se faire ainsi une plate-forme nouvelle qui aurait une popularité démocratique.

C'est cela, et rien autre, qui explique le notable changement de front accompli à cette époque par Gladstone qui avait été jusqu'alors un des adversaires les plus acharnés de l'idée de l'autonomie pour l'Irlande. Il revint au pouvoir en 1886 et immédiatement il déposa un projet de loi tendant à établir le *Home rule*. Le sort de ce projet est bien connu : il amena uue scission dans les rangs du parti libéral ainsi que du ministère et il fut repoussé à la chambre des Communes. Les conservateurs revinrent aux affaires et deux ans plus tard, en 1887, firent voter une seconde loi sur le modèle de la loi Ashbourne. Par ces deux mesures législatives, 25.000 fermiers, sur un total de 550.000, devinrent propriétaires de leurs terres, à condition de payer à l'Etat une annuité relativement faible.

Les conservateurs gardèrent le pouvoir jusqu'en 1892 et, avant de le quitter, ils firent voter une troisième loi analogue aux deux premières, mais comportant un capital considérable : 33 millions de livres (825 millions de francs).

Gladstone fut de nouveau chargé de former un ministère et de nouveau il déposa un projet de *Home rule* qui, cette fois, fut adopté par la Chambre des Communes, mais échoua à la Chambre des Lords. Aux élections générales qui suivirent, les libéraux subirent une défaite : ce furent les conservateurs qui revinrent au gouvernement et s'y maintinrent dix ans, jusqu'à la fin de 1905.

La guerre contre les Boers empêcha d'abord, pendant les huit premières années, de reprendre la politique agraire en ce qui concernait l'Irlande ; mais en 1903, les conservateurs firent adopter la « loi Wyndham » qui *mettait virtuellement un terme à la question agraire en Irlande.*

Les précédents projets d'achat de terres avaient un point faible : c'est que les grands propriétaires se refusaient tout bonnement à vendre. Les conservateurs étaient naturellement opposés à tout recours à la contrainte ; aussi, cette fois, offraient-ils aux propriétaires un « encouragement » sous forme d'une prime de 12 % en sus du prix de vente, soit en tout 12 millions de livres (300 millions de francs).

Une somme de 100 millions de livres (deux milliards et demi de francs) était accordée immé-



diatement comme représentant le montant vraisemblable des avances qui seraient à faire aux paysans-tenanciers, plus une autre somme de 200 millions de livres (cinq milliards) pour compléter l'opération plus tard. Le propriétaire foncier devait recevoir tout de suite le prix de sa terre en entier sous forme d'obligations 3 % à leur valeur nominale et le fermier rembourserait l'argent en annuités de 3 1/0 %.

Si l'on se reporte à l'époque où les conservateurs prirent la réforme agraire des mains des libéraux, on ne peut s'empêcher d'admirer leur habileté et leur sens des affaires. A peinent se furent-ils rendu compte que l'expropriation des propriétaires fonciers était inévitable qu'ils se résolurent à faire aboutir eux-mêmes la réforme, pour éviter qu'il en résultat quelque préjudice pour les intérêts qu'ils représentaient. Finalement, ils réussissaient à obtenir pour leurs clients d'excellentes conditions de vente, avec addition d'un gros boni, et ils résolvaient le problème fondamental de l'Irlande. De leur côté, les libéraux n'agirent pas avec moins d'habileté en laissant la réforme agraire aux mains des conservateurs et en se confinant dans le côté politique de la question irlandaise.

Tout ce qu'ils auraient pu faire, c'eût été d'effectuer une réforme agraire dans les termes mêmes où l'effectuèrent les conservateurs et cela les eût engagés dans de grandes difficultés avec la démocratie d'Angleterre.

En renonçant à la tentation de rivaliser avec leurs adversaires sur le terrain de la réforme agraire, ils pouvaient réserver leurs forces et en même temps frayer la route au *Home rule.* Car, une fois résolue la question agraire, disparaissait la raison principale qui dictait l'opposition anglaise à tout relâchement de la domination politique sur l'Irlande.

Et, en effet, nous voyons les conservateurs eux-mêmes, vers la fin de leur règne, se préoccuper de projets qui, sous les noms fantaisistes de « Dévolution » et autres, voulaient dire en réalité : octroi de l'autonomie à l'Irlande.

S'ils étaient restés au pouvoir quelques années de plus, nul doute que l'Irlande eût tout aussi bien vu la fin de la domination *politique* anglaise et l'inauguration d'un Corps législatif à elle propre. En tout cas, les conservateurs donnèrent aux Irlandais, dès 1898, un gouvernement local à la manière des conseils régionaux *(country concils)* anglais et enlevèrent à l'autorité du Chateau de Dublin le domaine de l'administration locale.

Mais les conservateurs durent quitter les affaires à la fin de 1905 et les libéraux les remplacèrent. Il est toutefois remarquable que les libéraux eux-mêmes n'osèrent pas tout d'abord donner le *Home rule* à l'Irlande, mais essayèrent de s'en tirer avec une espèce de Conseil provincial, composé en partie seulement de représentants élus et chargé exclusivement de fonctions administratives, telles que la construction des routes, les mesures d'hygiène publique, etc.

La décision de donner le *Home rule* à l'Irlande, selon le plan de Glastone, ne vint que bien plus tard, c'est-à-dire après que la lutte contre les Lords au sujet du budget de Llyod George eut séparé du parti libéral un bon nombre de ses soutiens ploutocratiques et lorsqu'à la suite des deux élections générales de 1910, ce parti se trouva en minorité à la Chambre des communes. Alors, obligés de compter sur l'appui des 90 nationalistes irlandais, les libéraux recouvrèrent soudain leur ancien enthousiasme pour le *Home rule* et mirent la question en avant par un projet de loi en 1912.

Ici, arrêtons nous encore un instant. Qu'était devenue, pendant ce temps, la situation de l'Irlande ?

Au commencement de 1912, 70 millions de livres (1.750 millions de francs) avaient été avancés aux paysans-tenanciers irlandais et un versement de 40 millions de livres (un milliard de francs) était prêt à être effectué dès que les négociations pendantes au sujet des terres seraient achevése. Grâce à ces moyens, *plus de la moitié des terres d'Irlande avaient déjà éte réparties et une nouvelle classe, celle des paysans propriétaires, se chiffrant par centaines de mille, avait surgi sur le sol irlandais.*

Ce n'était plus l'ancienne Irlande, mais une Irlande nouvelle, et le mouvement allait continuer jusqu'à ce que les conditions anciennes eussent complètement disparu. C'est une transformation totale, non seulement économique, mais aussi politique et sociale,

La paysannerie nouvelle créa un nouveau marché national, ce qui, à son tour, entraînait la création ou l'expansion de l'industrie, la naissance d'une nouvelle classe de travailleurs et une coupure dans la société irlandaise. Tel est la signification essentielle des sanglants événements survenus récemment à Dublin, où pour la première fois des Irlandais étaient en bataille contre des Irlandais, le Château de Dublin étant avec les uns contre les autres. Mais la transformation agraire amena aussi



l'affaiblissement et la disparition en perspective des *idéologies nationalistes*, y compris les aspirations au *Home rule*.

C'est le mobile qui poussa les politiciens nationalistes irlandais à se faire si pressants dans leurs revendications. Ils comprenaient que leur métier était en train de disparaître et qu'eux mêmes allaient être jetés par-dessus bord si la question du *Home rule* ne pouvait être résolue immédiatement. Maintenant ou jamais — tel fut leur sentiment et dans cette lutte pour leur conservation personnelle, ils donnèrent sans relâche, faisant de toutes leurs forces pression sur le gouvernement, faisant alliance avec le Parti du travail (*Labour Parti*) et protestant à grands cris à la fois de leur loyalisme envers l'Angleterre et de leurs dispositions à accepter toute mesure de concession, si modeste qu'elle fût, du moment qu'elle pouvait être classée sous le titre de *Home rule*.

Les conservateurs n'avaient plus aucun intérêt matériel à s'y opposer, le gouvernement était fortement pressé d'aboutir, et les Irlandais eux-mêmes ne se faisaient pas prier pour tout céder, en dehors d'un Parlement et d'un ministère responsable devant lui.

Ainsi, ils admirent que le fameux corps de gendarmerie irlandaise *(Irish Constablary)*, l'instrument policier de la domination anglaise, serait, pendant un certain nombre d'années, maintenu aux mains du Château de Dublin ; que non seulement la Couronne, mais aussi le Parlement britannique et même le vice-roi auraient le droit de veto sur tous les actes législatifs du Parlement de Dublin ; que certains pouvoirs financiers resteraient entre les mains des Anglais, et ainsi de suite.

Et pourtant, que le progrès a été lent et pénible ! Il a fallu, comme condition préalable, rogner les ailes de la Chambre des lords, la forteresse des conservateurs. Les libéraux ne se prêtèrent pas à l'opération sans répugnance. Ils connaissaient la valeur de la Chambre des Lords comme « sépulture » décente pour toutes les mesures promises en temps d'élection et dont ils essayaient ensuite de se débarrasser.

Mais il fallut s'exécuter, sous peine d'être chassés du pouvoir par les nationalistes irlandais et finalement, en 1911, après une lutte longue et difficile, ils arrivèrent à faire voter le *Parliament Act*, par lequel devenait automatiquement loi tout projet qui aurait été adopté trois fois par la Chambre des Communes au cours de deux sessions et rejeté deux fois par les Lords. Cela fait, ils proposèrent le *Home rule* et le firent voter deux fois.

Mais ici s'éleva une difficulté nouvelle et redoutable : l'Ulster, la province de l'Irlande qui avait, plus que tout autre partie du pays conquis, conservé son caractère anglais, peuplée qu'elle était par les « loyalistes » protestants, les descendants des premiers colons venus d'Ecosse et d'Irlande, prit les armes et proclama à la face du monde qu'elle aurait recours à l'arme de la guerre civile si on lui imposait un Parlement irlandais et une domination irlandaise, catholique et romaine.

Chose plus étrange encore, le Parti conservateur d'Angleterre proclama sa solidarité avec les rebelles et sanctionna tous les procédés de l'Ulster : formation d'une milice locale, établissement d'un gouvernement provisoire et autres mesures similaires tendant à la guerre civile et à la sécession.

Qu'est-ce que tout cela signifiait ? Comme nous l'avons expliqué plus haut, les intérêts matériels des grands propriétaires anglais n'étaient plus désormais liés à la domination sur l'Irlande, et de 1903 à 1905, les conservateurs s'étaient eux-mêmes employés à dresser un projet d'autonomie pour l'Irlande.

D'ailleurs, il était évident que le plus enragé des nationalistes irlandais n'était plus partisan de rompre entièrement les rapports avec l'Angleterre : et quant à la masse du peuple irlandais, elle se préoccupait de moins en moins de l'indépendance politique et était, au contraire, devenue intéressée à maintenir les liens économiques avec le marché anglais.

Pourquoi donc les conservateurs entraient-ils brusquement en révolte contre le *Home rule* ? D'autre part, les craintes de l'Ulster, étant donné les nombreuses garanties offertes par la loi du *Home rule* sous la forme de multiples droits de veto, étaient-elles justifiées ? Ceux qui ont appris à connaître les partis bourgeois d'Angleterre et leurs méthodes de combat reconnaîtront du premier coup que toute l'affaire de l'Ulster n'était et n'est autre chose qu'une manœuvre du parti politique pour renverser le gouvernement libéral et arriver lui-même aux affaires. Car qu'est-ce que cet Ulster, si jaloux de préserver ses relations anglaises et sa foi protestante ?

Sur 33 membres que la province d'Ulster envoie au Parlement de Londres, 17, c'est-à-dire précisément *un de plus que la moitié*, sont des nationalistes irlandais, partisans du *Home rule* ; et au point de vue de la religion, elle présente le spectacle suivant : dans la partie nord, les protestants

constituent 80 % de la population totale, mais les catholiques constituent exactement le même pourcentage dans la partie sud ; pour le centre, les catholiques forment dans certains comtés 56 et 55 %, les protestants dans d'autres comtés 55 et 54 % des populations respectives.

Dans l'ensemble, la population de l'Ulster, qui compte 1.581.696 habitants d'après le dernier recensement, présente 890.880 protestants et 690.816 catholiques.

Voilà donc le « loyaliste » Ulster protestant, avec une majorité de *Home rulers* au Parlement et près de 46 % de population catholique ! Quelqu'un peut-il douter que la révolte imminente de l'Ulster ne soit qu'une création artificielle suscitée, avec l'aide de protestants fanatiques, en vue de pousser le gouvernement à renoncer au *Home rule* et à abandonner le pouvoir ?

Le parti conservateur, jadis le parti des propriétaires fonciers, est, au cours du dernier quart de siècle, devenu de plus en plus *ploutocrate* — en particulier depuis le budget de 1909 avec ses « super-taxes » sur les gros revenus et la menace de lever un impôt sur les valeurs foncières. D'un autre côté, le parti libéral, à la fois parce que l'élément ploutocratique l'abandonne de plus en plus et parce qu'il a absolument besoin de faire aboutir quelques réformes sociales, de manière à « donner la pitance » au Parti du travail, s'est grossi d'une forte clientèle de petits bourgeois.

La lutte sur la politique fiscale a contribué à cette discrimination, l'élément grand capitaliste dans le parti conservateur étant de plus en plus partisan du protectionnisme, tandis que l'élément petit bourgeois et le prolétariat sont naturellement intéressés au maintien du libre-échange.

Aussi, la bataille entre les deux partis a-t-elle dernièrement tendance à perdre son ancien caractère illusoire et à devenir une lutte sérieuse pour la possession du pouvoir. Dans ces conditions, la vieille rivalité amicale et les vieilles méthodes hypocrites de lutte parlementaire sont en voie de disparition à peu près complète et, actuellement, il n'y a guère de limite à l'impudence et à la brutalité auxquelles chaque parti est prêt à recourir pour la défense de ses intérêts et de son pouvoir. L'affaire du *Home Rule* a précisement offert une excellente occasion aux conservateurs. En mobilisant l'Ulster sous le couvert de la liberté religieuse, ils ont forgé une arme avec laquelle ils espèrent chasser du pouvoir les libéraux haïs : car si les libéraux ne cèdent pas devant la menace, il se produira dans l'Ulster des émeutes et des effusions de sang qui créeront de grandes colères, aboutissant, ils l'espèrent, à une débacle libérale ; et si, comme c'est plus probable, les libéraux cèdent, ils seront ou abandonnés par les Irlandais ou au moins discrédités de telle sorte qu'ils perdront toute leur influence dans le pays.

Le drame historique irlandais s'est ainsi, au dernier acte, résolu en une comédie de parti — avec un « retournement » digne d'un Aristophane. Comment finira celle-ci ? Rien ne permet de le dire. Le gouvernement libéral donne plus d'un signe de crainte et se montre tout disposé à apaiser les opposants par quelques concessions aux dépens des Irlandais. Mais les conservateurs n'exigent rien de moins que la mise de l'Ulster en dehors du *Home Rule* et, liée à cette exigence, une dissolution du Parlement pour poser devant le pays la question du *Home Rule* en général. Quel parti sera vainqueur ? Il peut se faire qu'on le voie d'ici au moment où paraîtra cet article. Mais quoi qu'il advienne de cette querelle particulière, la question de l'Irlande n'en sera plus sérieusement affectée. Du moment où l'Irlande a recouvré ses terres, la question a été résolue et que le *Home Rule* soit retardé ou qu'il devienne la loi du pays dans six semaines, c'est indifférent pour l'histoire.

Après huit cents ans d'une tyrannie indicible et de tortures atroces, l'Anglais laissera enfin l'infortunée Ile d'Emeraude à elle-même. L'évolution économique et sociale arrêtée va reprendre, l'antagonisme longtemps suspendu entre les différentes classes sociales va éclater, et l'Irlande entrera enfin dans l'étape capitaliste qui seule peut la mener à la complète émancipation du socialisme.

(Londres) Th. ROTHSTEIN.

Nous prions les Secrétaires des Groupes, détenteurs d'un Carnet d'abonnement, de nous communiquer, au fur et à mesure de leur inscription, les noms et adresses des Abonnés qu'ils feront autour d'eux afin que nous puissions immédiatement, faire le service de la Revue, à ces derniers.

Tous les Mandats doivent être envoyés au nom de COMPÈRE-MOREL, Administrateur de la Revue, 8, Cité Rougemont, Paris.



ASSEZ DE DUPERIES

— En voulez-vous des réformes ? Ah ! les pauvres bêtes ! Elles ont du poil aux pattes.

— Comment donc ?

— Mais parfaitement !... Des réformes sociales ?... La Chambre, qui n'est réformiste qu'à chaque fin de législature — et pour cause — voudrait bien pouvoir en voter quelques-unes avant que de se retrouver devant le suffrage universel... Elle a tant besoin de se faire pardonner les ministères de réaction qu'elle a soutenus, les mauvaises actions de son incohérence et de sa mauvaise volonté — pour ne pas dire plus — et surtout ses votes substituant la loi de trois ans à la loi de 1905 sur le service militaire de deux ans, qu'elle est capable, dans sa pusillanimité, de voter tout ce qu'elle pourraît croire nécessaire à sa réélection, quitte, bien entendu, à se rattraper après coup.

Et puis, le Sénat n'est-il pas là au besoin pour dénaturer, abâtardir ou enterrer les réformes sociales ainsi votées par elle sous le coup de fouet de la nécessité électorale ?

C'est ce qui nous fait dire que ces pauvres bêtes de réformes sociales ont du poil quelque part qui les empêche de marcher et d'aboutir.

Nous en avons vu figurer à l'ordre du jour de la Chambre une bonne douzaine, avec la treizième par dessus le marché, dont quelques-unes pourraient bien être votées, à la condition toutefois qu'elles ne soulèvent point de discussion.

Je vais en citer quelques-unes de mémoire : modifications à la loi sur les accidents du travail, modifications à la loi sur la saisie-arrêt des salaires, loi établissant la semaine anglaise, suite de la codification des lois du travail, extension de la loi des accidents du travail aux bûcherons et aux ouvriers agricoles, modifications de la loi sur l'assistance aux vieillards, incurables et invalides du travail, modifications à la loi sur les femmes en couches, etc., etc.

On remarquera tout de suite que la plupart de ces lois reviennent sur le chantier parlementaire, pour être modifiées, complétées, refaites, parce qu'elles ont été mal faites et surtout mal appliquées. Quand le Parlement, en matière de législation protectrice du travail, d'assistance et de prévoyance sociales et d'hygiène populaire, n'accouche point de monstruosités, il imite singulièrement la montagne qui accouche d'une souris.

Lorsque la Chambre bourgeoise fait quelque chose, en ces matières de progrès social, elle le fait toujours avec l'arrière-pensée que le Sénat y fera obstacle et c'est ce que comprend très bien l'autre assemblée bourgeoise, qui siège au Palais du Luxembourg. Et nos pères conscrits auraient tort de se gêner, puisqu'ils sont les véritables rois de notre troisième République de par la grâce de la Constitution réactionnaire de 1875 et de la pleutrerie des représentants du peuple. Aussi, ils enterrent ou ils passent les réformes de la Chambre sous leur impitoyable scalpel.

A l'heure présente, on ne les compte plus les réformes sociales qut sont pour longtemps enfouies dans les catacombes du Luxembourg et, il y a quelque chose de tout à fait vrai dans cette légende qui transforme le chantier sénatorial en cimetière, en fosse commune des réformes sociales.

C'est tout à la fois un cimetière et un charnier.

Le Prolétariat, qui n'y comprend rien parce qu'il n'a pas encore conscience de ses intérêts de classe et de la mission historique qu'il est appelé à remplir pour bientôt, s'étonne de ce que la bourgeoisie légiférante et dirigeante ne fait pas grand chose pour lui et le roule dans les grandes largeurs ; il ne sait plus à quel saint se vouer et s'en prend tout bonnement, non à la classe capitaliste, mais à la République qu'il rend responsable de tous les crimes et pêchés de l'Israël bourgeois, se décourage et se désespère.

Il en est encore à en demander compte au régime parlementaire au lieu de s'en prendre à luimême. Mais cela ne durera pas longtemps et, sous l'effort incessant du socialisme, il finira bien par comprendre qu'il doit enfin faire ses affaires luimême.

H. GHESQUIÈRE.

REVUE DE LA PRESSE

De Lucien Deslinières, dans le *Populaire du Centre*, sous le titre : *Apropos d'un scandale* :

Le haut idéal socialiste, aspiration de tout ce qu'il y a de plus pur et de plus élevé dans l'âme humaine, ne peut être servi par des moyens avilissants.

Quiconque s'est voué à une cause aussi noble dédaigne les armes faciles qu'il pourrait ramasser dans la boue des scandales dont le régime capita-

liste nous donne le spectacle presque quotidien. C'est en s'adressant à la raison, en faisant pénétrer dans les cerveaux notre belle doctrine qu'il s'efforce de grossir nos rangs de recrues conscientes.

Cependant quand le scandale prend, comme c'est le cas aujourd'hui, les proportions d'une crise de régime, il devient impossible de le passer sous silence.

Mais au lieu de se complaire à en étaler les tableaux répugnants pour satisfaire une curiosité malsaine, on doit l'envisager à un point de vue rigoureusement impersonnel dans le but unique d'y chercher des enseignements.

Qu'importe, en effet, de savoir qui a tort et qui a raison des deux clans ennemis en lutte pour le pouvoir ? Ils ne paraissent à première vue pas plus estimables l'un que l'autre : manifestement ils accumulent les mensonges pour dissimuler leurs vilenies. On ne connaîtra jamais la vérité complète. Quel jugement pourrait-on porter sur eux ? Et d'ailleurs, à quoi bon les juger ?

Ce qu'il faut retenir de toutes ces hontes, c'est qu'elles tiennent à l'essence même du régime capitaliste et ne disparaîtront qu'avec lui.

Le régime capitaliste, en effet, est basé sur l'entreprise privée. L'entreprise privée, de nos jours, c'est la société anonyme. La société anonyme se crée non seulement en vue de subvenir aux besoins normaux de la consommation d'un pays, mais pour aller fonder au loin toutes les exploitations susceptibles de donner des bénéfices. A côté des sociétés sérieuses, ayant un objet réel, des spéculateurs sans scrupules lancent des affaires absolument fictives, dans le but unique d'attirer à eux et de se partager l'argent des gogos.

Même sérieuses et viables, les sociétés anonymes donnent lieu pour l'émission de leurs titres, aux manœuvres les plus malhonnêtes.

Les banquiers qui se sont constitués en syndicat pour placer les actions, se font attribuer des commissions léonines qu'ils multiplient dans des proportions fantastiques en faisant monter artificiellement les titres à la Bourse pour les vendre avec des majorations sans rapport avec leur valeur réelle.

Ces manœuvres prennent un caractère plus franchement délictueux encore lorsqu'elles se rapportent aux valeurs des sociétés fictives, ou tout est truquage et tromperie.

La presse pourrait dénoncer au public ces agissements des forbans de la finance. On l'achète.

Le parquet pourrait s'émouvoir. Mais les écumeurs de la Bourse ont des amis influents au Parlement et au Gouvernement. Et au besoin on donne au procureur général l'ordre de se tenir tranquille.

Ainsi la corruption s'étend partout ; et les sévérités que de temps en temps on exerce, sous la pression de l'opinion publique exaspérée contre quelques coupables, n'empêche pas le fleuve fangeux de reprendre son cours aussitôt après.

Notez que dans ce raccourci de quelques lignes, on n'a pu signaler qu'une seule cause de l'abaissement des consciences ; il y en a cent autres... et toutes ont leur origine dans l'entreprise privée, c'est-à-dire dans le régime capitaliste lui-même.

Le socialisme seul, en faisant disparaître l'entreprise privée, en organisant la production et la répartition sur la base collective, anéantira du coup la Bourse, la Banque et toutes les sources empoisonnées qui font de l'humanité un cloaque. L'assainissement sera complet et instantané. Jusque là les coups de balai les plus vigoureux ne feront que déplacer l'ordure et elle n'en sentira que plus mauvais.

Et dire que, si les travailleurs de France le voulaient, le régime capitaliste n'aurait plus longtemps à vivre !...

L'Administrateur-Gérant : COMPÈRE-MOREL

Creil, Impr. Nouvelle (A. Carluis)
(Tél. 105)




Digitized by Google

VIENT DE PARAITRE — *Leçons du Passé ! Problèmes de l'Avenir !*

L'Histoire Universelle Illustrée des Pays et des Peuples

Histoire de la Formation de la Terre, — L'Évolution des Races et des Nations. — Histoire de la Civilisation et du Progrès

Splendide publication qui sera complète en 8 magnifiques Volumes de Bibliothèque

Format 29 sur 22 reliés demi-chagrin, dessin original d'AURIOL

Publiée en collaboration, sous la direction de M. Edouard PETIT,
Inspecteur général de l'Instruction publique

L'Histoire Universelle ILLUSTRÉE Des Pays et des Peuples

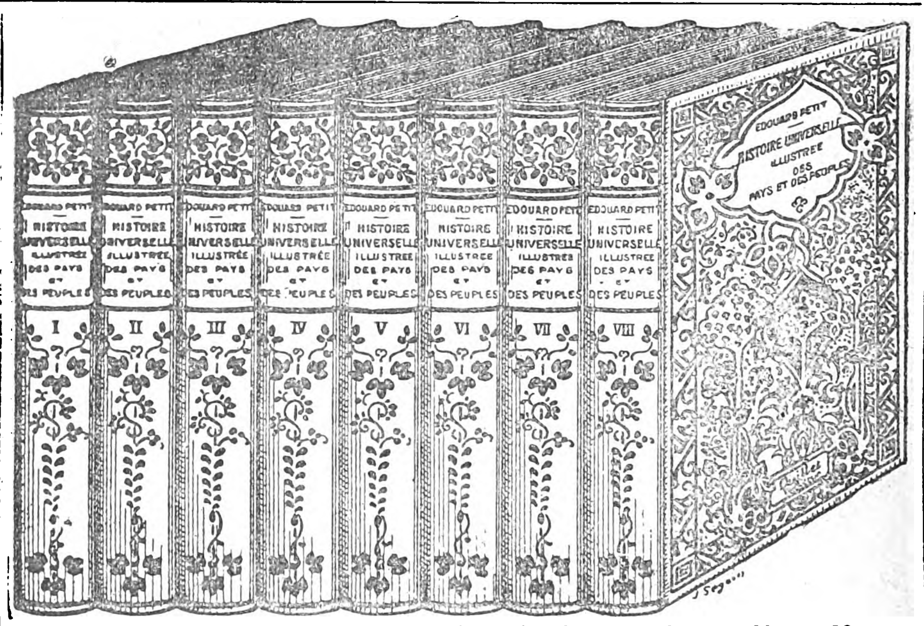
est un monument merveilleux de la *science historique* vulgarisée et de l'art *appliqué à l'illustration*. Elle fait honneur à la *probité intellectuelle* et à *l'impartialité* des écrivains, des professeurs appartenant à l'*Université* qui en ont assuré *la rédaction claire, vivante, bien française*. Elle a été tenue au courant des découvertes faites par l'érudition, dans les annales du passé et aussi dans les *événements politiques les plus récents*.

L'Histoire Universelle illustrée des **Pays** et des **Peuples** n'est pas une œuvre hativement conçue exécutée. Elle été le résultat d'un *long et consciencieux effort, pensé, voulu, réalisé* par un *groupe d'hommes soucieux* de rendre service à la foule de plus en plus avide d'instruction *précise et pratique*. Elle met à même l'élite du public de *s'initier aux transformations profondes* qui se sont opérées sur la carte du monde, dans l'*Extrême-Orient*, en *Amérique*, en *Afrique* en *Europe*. Elle correspond à une nouvelle ère historique ou entre l'*Humanité*.

L'Histoire Universelle Illustrée des **Pays** et des **Peuples** est vraiment l'*histoire du milieu* où se meut l'activité humaine, l'*histoire des peuples* — et des peuples d'autrefois et *peuples nouvellement entrés dans la civilisation*. Elle permet aux lecteurs d'assister à la dramatique évolution des races et des nations *depuis le début de l'homme primitif jusqu'aux « dernières nouvelles » de la vie contemporaine*.

L'Histoire Universelle Illustrée des **Pays** et des **Peuples** est l'*histoire du progrès* qui se déroule par l'éloquence précise du texte et par l'émouvante vérité des illustrations.

L'Histoire Universelle Illustrée des **Pays** et des **Peuples**, c'est l'école de l'*Histoire pour tous, éducative et attrayante*. C'est l'Histoire chez soi.



Réduction de l'ouvrage — Dimensions de chaque volume : 29 sur 22

MODE DE PUBLICATIONS

Ce chef d'œuvre comprendra HUIT magnifiques volumes de bibliothèque, FORMAT 29 sur 22, imprimés sur papier de grand luxe, caractères neufs d'une lisibilité parfaite. Les volumes, d'environ 600 pages chacun, seront illustrés de merveilleuses gravures documentaires en noir et en couleurs, de reproductions d'autographes de célébrités, de frontispices, en noir ou en couleurs en tête de chaque chapitre, de culs-de-lampe artistique. De plus, DE SPLENDIDES HORS-TEXTE EN COULEURS OU EN CAMAIEU accompagnent le texte. L'exécution des illustrations est d'une rigoureuse exactitude, et la fantaisie ne trouve pas place dans cette œuvre, où chaque collaborateur n'aura qu'un souci : CELUI DE LA VERITE HISTORIQUE SUFFISAMMENT ELOQUENTE. La cartographie en couleurs a été confiée au premier institut géographique français. L'ouvrage est donc d'une exécution de tout premier ordre tant par la forme que par le fond, et nous croyons avoir atteint LE SUMMUM DE L'ILLUSTRATION DU LIVRE.

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION A FORFAIT

L'Histoire Universelle Illustrée des Pays et des Peuples est une œuvre que nous voulons rendre ***accessible à tous***, malgré son importance et sa luxueuse présentation, et nous avons établi des **facilités de paiement extraordinaires** pour permettre à chacun d'y souscrire.

Prix actuel de l'***ouvrage complet***, soit les huit volumes : BROCHES, **160** francs; RELIES, **200** francs (RELIURE RICHE, DEMI-CHAGRIN, DESSIN ORIGINAL D'AURIOL), livrables à l'achèvement de chacun d'eux, un volume tous les quatre mois environ, le premier ayant paru le 15 juin, le second le 15 octobre 1913, le troisième volume paraîtra vers le 15 février 1914, etc.

Payable par quittances mensuelles de 6 francs. Au comptant 10 0/0 d'Escompte, Franco de port

SANS FRAIS D'ENCAISSEMENT

BON pour un Spécimen Illustré Gratis et franco

*Nom*________ *Adresse*________ *Ville*________ *Dép.*________

Prière de détacher le BON et de l'envoyer à la Librairie Commerciale
278, boulevard Saint-Germain, PARIS

1er Avril au 1er Juin 1914 — N° 7 à 10 inclus

Socialisme et Lutte de Classe

Revue Marxiste de Langue Française

PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS

Directeur : JULES GUESDE — **Rédacteur en chef** : BRACKE

Administrateur : COMPÈRE-MOREL

S'adresser pour la **Belgique** :
L. DE BROUCKÈRE
Avenue Lambeau, 158, Woluwe St-Lambert
BRUXELLES (Belgique)

S'adresser pour la **Suisse** :
P. GRABER
A LA CHAUD-DE-FONDS (Nord 17)
(Suisse)

Collaborateurs Internationaux :

Allemagne	KAUTSKY, KARSKI
Angleterre	Th. ROTHSTEIN
Autriche	ADLER
Espagne	PABLO IGLESIAS
Hollande	Henriette ROLAND-HOLST
Italie	LERDA, MUSSATTI
Russie	Georges PLEKHANOFF

ABONNEMENTS :

Un An : **6** francs. — Six mois : **3** fr. **50**. — Trois mois : **2** francs
Etranger. — Un an : **8** francs. — Six mois : **4** francs

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
8, CITÉ ROUGEMONT - PARIS
Tous les Lundis, de 4 à 6 heures

1re Année — N° 7 à 10 inclus

Il est plus urgent de mettre de la clarté dans les esprits que de conquérir des sièges au Reichstag.
KAUTSKY.

1er Avril au 1er Juin 1914

SOCIALISME & LUTTE DE CLASSE

Revue Marxiste de Langue française
Paraissant deux fois par mois

BELGIQUE
Directeur : L. DE BROUCKÈRE, 158, avenue Lambeau, Woluwe St-Lambert, Bruxelles
Administrateur : L. DELSINNE, 15, rue des Sicambres, Bruxelles

FRANCE
Directeur : Jules GUESDE - *Rédacteur en chef :* BRACKE
Administrateur : COMPÈRE-MOREL
8, Cité Rougemont, PARIS

SUISSE
Directeur-Administrateur :
P. GRABER
à la Chaud-de-Fonds - Nord 17

ABONNEMENTS : Un an, 6 f. ; Six mois, 3 f. 50 ; Trois mois, 2 f. ; - Étranger, Un an, 8 f. ; Six mois, 4 f.

SOMMAIRE :

PAGES
169. *Le Chemin du Ministère ou le Chemin de la Révolution*............... Jean LORRIS
172. *La Révolution qui approche*.................... Pierre BRIZON
177. *Le Mouvement international Socialiste*....... L. de BROUCKÈRE
180. *Du Développement industriel de l'Angleterre*... M. PAVLOVITCH.
183. *Les Elections et le Monde Paysan*............... COMPÈRE-MOREL
186. *Le Mouvement syndical international.*
196. *Pourquoi il y a Détente Internationale*........ Paul LOUIS
198. *Au Jour le Jour*......... Paul GRADOS
201. *Le Mouvement Socialiste féminin en France*.... SUZON
202. *Le Syndicalisme Européen*.................. Paul LOUIS
213. *Le Socialisme est désirable, possible et nécessaire*.................. Ch. RAPPOPORT
215. *F. Roussel*................ C.-M.
216. *Le Congrès annuel du Parti Ouvrier Belge*. L. DELSINNE.
219. *Les Origines du Parti Ouvrier Belge*........ V. V. et B.
222. *L'Influence du milieu et le Collectivisme*....... Louis CROISÉ.
224. *Revue de la Presse*

Ce Numéro contient 64 pages

Le Chemin du Ministère ?

OU

le Chemin de la Révolution ?

Timeo Danaos et dona ferentes... Je n'aime pas beaucoup les radicaux et encore moins les cadeaux qu'ils veulent nous faire...

Quelques camarades au Ministère, évidemment ça « poserait » le Parti socialiste, je ne parle point des petits profits personnels que nous pourrions en tirer — nos militants et nos élus sont incapables de si mesquins calculs — mais nous aurions la gloire inappréciable de monter, nous aussi, par procuration tout au moins, sur le Char de l'Etat, et de présider en collaboration aux destinées de la France. Sans compter que notre participation au Pouvoir assurerait — du moins le prétend-on — la réalisation du programme radical, et que cela ne manquerait point de déchaîner dans toute l'Internationale un enthousiasme indescriptible.

Euh ! euh ! sans doute, sans doute... Mais ne croyez-vous pas, Messieurs les radicaux, que, pour faire un bon civet, la carpe convient moins que le lapin, et que, pour constituer un ministère radical, les radicaux sont peut-être mieux qualifiés que les socialistes ? Votre insistance, je le reconnais, est très flatteuse pour nous. Mais, prenez-y garde, elle risquerait de laisser croire que vous êtes impuissants et que vous ne pouvez procréer qu'en faisant appel à la co...llaboration du voisin.

J'entends bien que vos enfants ne deviendront grands que si le Dieu des cent deux socialistes leur prête vie. Mais nous tenez-vous donc pour tellement inhumains que nous refusions systématiquement

nos soins, et même nos caresses, à une progéniture qui n'est pas la nôtre ? Seulement pas d'avortons, hein ?...

Donnez-nous, pour commencer, l'abrogation de la loi de trois ans, la représentation proportionnelle, l'impôt sur le revenu avec déclaration contrôlée, et je vous garantis bien que pas un seul de nos élus ne se dérobera pour tenir ces beaux rejetons sur les fonds baptismaux.

Oui mais... Et il y a toutes sortes de mais... Et les esprits simples se demandent pourquoi les radicaux ne se contentent point de ce parrainage généreux et réclament à corps et à cris une sorte de paternité en commandite. Comment ! voilà cent deux élus socialistes tout prêts à accorder leurs suffrages aux réformes radicales, cent deux bulletins socialistes dont pas un seul ne manquera au Ministère radical qui aura l'audace, passablement paradoxale d'ailleurs, de réaliser le programme radical, et les radicaux ne sont pas satisfaits ! Comment ! les socialistes ne demandent qu'à aider le Parti radical à terrasser « l'infâme réaction », et parce qu'ils ne veulent pas se faire payer, parce qu'ils refusent toute récompense, le Parti radical crie à la trahison !

Ah ! ce ne sont pas seulement des maroquins que nous offrent les radicaux — ils aimeraient tout autant les garder pour eux — c'est aussi, c'est surtout, une part de responsabilité — de complicité — dans leurs entreprises contre la classe ouvrière.

« Eh ! parbleu, — nous disent-ils, — nous savons « fort bien que votre concours nous est tout acquis « pour le vote des réformes qui sont notre raison « d'être et après lesquelles nous n'aurons plus qu'à « disparaître. Nous aurons même bien plutôt à « modérer votre zèle qu'à le stimuler. Mais... « Mais vous n'ignorez pas que l'exercice du pou- « voir nous contraint à assurer « l'ordre » et par « conséquent à emprisonner, voire à fusiller le cas « échéant, ceux qui s'insurgent contre la Société en « réclamant leur droit à la vie, leur place au soleil. « Donne-moi la rhubarbe, je te passerai le séné. « Passez-nous la défense des coffres-forts, et nous « vous donnerons l'impôt sur le revenu. Autrement « dit, si vous voulez que nous tenions les promesses « que nous avons faites à nos électeurs, ils vous « faut non seulement crier *bravo* quand nous « serons fidèles à nos engagements, mais il vous « faut aussi dire *amen* quand nous défendrons les « privilèges de classe que vous combattez. Et la « meilleure garantie que vous puissiez nous donner « de votre bonne volonté, c'est d'accepter les porte- « feuilles que nous mettons à votre disposition. »

Ce ne sont pas des ministres socialistes que veulent les bourgeois radicaux : ce sont des otages socialistes dans un ministère bourgeois.

Grand merci, messeigneurs !

*
* *

Notre parti est un « Parti d'opposition fondamentale et irréductible à l'ensemble de la classe bourgeoise et à l'Etat qui en est l'instrument. »

Et voici cependant qu'en dépit des résolutions de nos Congrès et du Pacte d'unité, certains de nos camarades veulent nous faire accepter, non pas tout de suite la participation directe au Pouvoir (les poires ne sont pas mûres), mais tout au moins la participation *indirecte* sous les espèces de la Délégation des Gauches et du vote du Budget.

C'est l'*autre danger*. Danger qui, pour être moins apparent, n'en est pas moins réel, car cette participation indirecte nous conduirait tout aussi rapidement au gouffre où sombreraient les principes mêmes sans lesquels le Parti socialiste ne saurait exister.

Si l'on admet, en effet — et il est impossible de ne pas l'admettre sans nier la nécessité d'une représentation socialiste au Parlement — si l'on admet, dis-je, que, sur toutes les questions, les élus socialistes doivent *avant tout* exposer le point de vue socialiste, donner à la solution socialiste la publicité de cette tribune retentissante, il est évident que toute entente préalable est impossible contre eux et « les fractions politiques bourgeoises contre lesquelles ils doivent se dresser ». Et il est évident aussi que nos élus « ne peuvent engager le Parti sans son assentiment », qu'ils n'ont pas à prendre le mot d'ordre d'un groupement comme la Fédération des gauches où figurent, et en majorité, des éléments non socialistes.

C'est aux instructions du Parti, et du Parti seulement, qu'ont à se conformer nos camarades parlementaires. Faute de quoi, il ne resterait plus qu'à nous mettre en congé.

« Le groupe socialiste au Parlement doit refuser au Gouvernement tous les moyens qui assurent la domination de la bourgeoisie et son maintien au pouvoir : refuser en conséquence l'ensemble du budget ».

J'ai bien lu quelque part qu'il était puéril de voter en détail tous les chapitres du budget pour repousser ensuite l'ensemble. Très amusant. Mais,



je n'ai jamais entendu dire que les socialistes avaient sanctionné ou pouvaient sanctionner de leur vote les milliards affectés à la guerre, aux expéditions coloniales, à la Dette publique, à la police, aux fonds secrets. Or, sur cinq milliards de dépenses, il y en a bien quatre au bas mot qui servent ainsi à consolider l'Etat bourgeois, à combattre la classe ouvrière. Quant au budget des recettes, de de quel droit combattrions-nous les prélèvements patronaux sur les salaires ouvriers, si nous admettions les prélèvements de l'Etat, qui n'est que l'expression politique de la classe patronale, sur ces mêmes salaires ?

Ainsi que le dit fort bien Paul Louis dans l'*Encyclopédie socialiste*, « rien ne peut justifier le vote du budget par les socialistes. Adopter le projet financier annuel, c'est renouveler les armes que la classe possédante manie contre la foule ; c'est consolider son règne et affaiblir d'autant l'offensive des masses ; c'est accroître les chances de guerre, stimuler les ambitions colonialistes, encourager le zèle de toutes les polices, sanctionner le prélèvement ininterrompu que l'Etat, après le Patronat, exerce sur les salaires, l'expropriation qu'il opère sans trève sur les maigres ressources des travailleurs au profit de ceux qui ne travaillent point et qui vivent du rançonnement d'autrui. Les prescriptions de la charte d'Unité sont indiscutables dans leur impérieuse concision ».

***

« Indiscutables », dit Paul Louis. Il ne saurait appartenir, en effet, au groupe socialiste parlementaire, non plus, d'ailleurs, qu'à un de nos Congrès, de discuter ce qui constitue la base même du Parti socialiste : la lutte de classe.

On a, certes, le droit de ne pas être partisan de la socialisation des moyens de production et d'échange ; on a également le droit de prétendre que le monde du travail ne doit point s'organiser en parti de classe ; on a encore le droit de ne point désirer une opposition fondamentale et irréductible à toutes les fractions politiques bourgeoises : on a le droit de ne pas être socialiste. Mais on a le devoir alors de ne pas appartenir au Parti socialiste et de ne pas vouloir lui imposer des tactiques, des méthodes et des doctrines, ou plus exactement une absence de doctrine, qui le conduiraient plus sûrement à sa perte que les attaques de ses pires ennemis.

Et c'est, précisément, au moment où notre « tactique éprouvée et glorieuse » nous a valu la belle victoire que vons savez que l'on nous propose de l'abandonner !

Eh oui ! c'est parce que les travailleurs voient que nous ne sommes pas un parti « comme les autres » ;

C'est parce que nous leurs sommes apparus, non comme des charlatans de la politique épuisant leur activité en tractations, marchandages et combinaisons de toutes sortes, mais comme ceux qui parlent haut et clair le langage de la Vérité sans la parer d'oripeaux démagogiques ;

C'est aussi parce qu'ils ont compris que le plus sûr moyen d'entraver la réalisation même des réformes compatibles avec la société bourgeoise serait précisément de mêler les élus du Prolétariat aux intrigues de couloirs et de transformer ainsi en maquignons ceux que nous envoyons à la Chambre non pour marchander mais pour exiger ;

C'est enfin, parce que sans biaiser, sans ruser, sans équivoquer, nous leur avons enseigné que la condition nécessaire de leur affranchissement était non dans l'*aumône* consentie par la bourgeoisie d'un morceau du pouvoir, mais par la *conquête* par la classe ouvrière du pouvoir politique, de *tout* le pouvoir politique ;

C'est en résumé parce que nous sommes un « parti d'opposition fondamentale et irréductible, à l'*ensemble* de la classe bourgeoise », que les travailleurs viennent de plus en plus nombreux au socialisme.

Et si le Parti socialiste abandonnait la tactique qui l'a fait si grand, qui l'a fait si fort, la tactique qui demain le fera maître du Pouvoir, par la seule volonté de la classe ouvrière, les travailleurs, eux, abandonneraient le Parti socialiste : nous aurions recruté pour l'Anarchie ! Ce qui sans doute ne chagrinerait pas trop ceux qui sont « antivotards » les années bissextiles et « blocards » les années d'élection. Mais ce qui, par contre, ne donnerait guère de courage à ceux qui ont toujours lutté pour le socialisme, rien que pour le socialisme...

Hâtons-nous d'ailleurs d'ajouter qu'une telle hypothèse est inadmissible ; si le Parti socialiste consentait un jour à un tel suicide, il renaîtrait aussitôt de ses cendres, car il a une mission historique à remplir, qui n'est pas de décrocher des portefeuilles ministériels ou d'organiser des parlottes avec les représentants de la classe ennemie, mais de conduire la classe ouvrière à la conquête du Pouvoir pour sa libération totale.

On nous accusera peut-être encore d'être pros-



ternés devant nos « saintes icônes » et de demeurer trop immuablement fidèles à nos « saints principes » ! Oui, c'est pour ces principes-là que nous avons bataillé, ce sont eux qui ont fait la force et l'ardeur de notre armée révolutionnaire, c'est par eux et pour eux que nous remporterons la victoire définitive. Tant pis pour qui est incapable de le comprendre.

En dépit des tentatives de séduction de bourgeois radicaux, en dépit des tentatives de corruption des mal-convertis de l'Anarchie, le Parti socialiste demeurera ce qu'il ne peut ne pas être : un Parti de classe, un Parti de lutte de classe.

Jean LORRIS.

La Révolution qui approche

Elle vient à grands pas la Révolution sociale, la Révolution prévue par l'immortel *Manifeste de Marx et d'Engels* en 1847, la Révolution qui mettra les hommes et les choses à leur juste place, et qui redressera le vieux monde renversé parce qu'elle laissera les Richesses aux mains de ceux qui les produisent !...

*
* *

Tout annonce sa venue.

Voici la victoire d'avril et la victoire de mai : 102 socialistes à la Chambre française, près d'un million et demi de consciences en révoltes et formant bloc, — le bon *bloc* — contre l'injustice capitaliste et la République des ventres dorés !

Provision d'espoir pour les militants, provision de forces pour la bataille.

Ah ! la bonne joie du peuple socialiste, à la campagne, à la ville, à l'usine, partout !

La victoire donne courage. Le succès appelle le succès. La propagande suit une marche accélérée. Les hésitants emboîtent le pas. Les résignés sont entraînés : 1.500.000 ! Nous sommes quinze cents milles ! Venez donc. C'est pour vous. C'est pour être heureux ! »

Et les entraîneurs et les entraînés comptent sur les 102. Cent deux propagandistes à lâcher à travers la France. Cent-deux cotisants à 3.000 francs. 300.000 francs par an pour le Trésor de guerre, dont 120.000 pour le trésor central ! Cent-deux ouvriers dans l'usine-aux-lois. Gare aux pièces loupées ! Gare aux mauvaises lois fabriquées par les mauvais amateurs bourgeois ! Les 102 bons ouvriers montreront aux autres comment on fait une bonne Société, une belle Maison du Peuple... quand l'armée socialiste aura enfin brisé la formidable barrière, la résistance désespérée qu'oppose à la *propriété sociale* l'égoïme de classe de 500.000 *privilégiés*.

A la Chambre, la marche aux réformes. Dans le pays, la marche au recrutement. Partout, la marche à l'ennemi capitaliste.

*
* *

Ce n'est pas en France seulement que s'exerce la *poussée socialiste*. C'est en Allemagne, où elle est formidable ; c'est en Angleterre, où le *parti du travail* se dégage de plus en plus du vieux libéralisme pour s'engager chaque jour davantage dans une *politique de classe* qui semble réserver d'heureuses surprises ; c'est en Belgique, où le Parti, les Syndicats et les Coopératives socialistes foncent ensemble sur le Bourgeoisisme ; c'est en Italie, où l'impérialisme colonial des gouvernants aide le Socialisme à sortir de la confusion des tactiques et à entrer dans la clarté de l'idéal, dans la netteté de la bataille des classes ; c'est dans les Pays scandinaves : Suède, Norvège, Danemark, où les victoires de la propagande socialiste ne se comptent plus ; c'est en somme dans toute l'*Internationale*, jusqu'en Russie où des explosions se préparent, jusqu'en Chine où le Socialisme a joué le plus grand rôle dans la Révolution momentanément arrêtée par le dictateur, jusqu'au Nouveau-Monde où la récente élection de sept députés socialistes à Buenos-Ayres a fait sensation dans le Sud-Américain.

Ainsi apparaît, dans les informations quotidiennes et dans le beau livre que Jean Longuet vient d'écrire sur *le Mouvement socialiste international* (1), la marche parallèle des travailleurs clairvoyants de tous les pays civilisés vers le Socialisme : et ce n'est pas là le moindre des symptômes qui annoncent la Révolution qui vient.

*
* *

Rentrons en France. Voici un autre signe précurseur, voici la plus sérieuse promesse de victoire finale, voici le Socialisme qui pousse dans les champs comme le blé.

(1) volume de l'*Encyclopédie Socialiste*.



A nous les campagnes ! ces campagnes que naguère la Néo-Féodalité croyait vouées, comme d'éternelles serves, à l'éternelle résignation.

A nous les campagnes, immenses réservoirs d'énergies neuves, de cerveaux frais, de forces saines et bien trempées !

A nous les campagnes, où le Socialisme s'enracine dans la terre aussi solidement, aussi durablement que les chênes dans les forêts !

On a vu le prolétariat de Paris et des grandes villes industrielles, lassé par la lutte, lassé par la vie, laisser passer la Réaction sociale. Rien de pareil à craindre avec le paysan : il vient lentement au Socialisme, mais il ne le quitte plus. Il y met sa joie et ses espoirs. Il en aime les militants, les semeurs de blé rouge. Que d'enthousiasmes fortifiants et que de beaux dévouements j'ai vus dans nos campagnes ! Ah ! les braves gens ! Comme ils se donnent au Socialisme et aux socialistes qui se sont donnés à eux !...

En France — nation de paysans — c'est par les campagnes que le Socialisme vaincra.

Elle est plus que commencée la conquête des paysans par le Socialisme : elle avance. Voyez la Haute-Vienne, voyez l'Allier. Des communes entières, innombrables, sont gagnées. Il y a dans le Centre des circonscriptions qui sont comme des forteresses que l'ennemi ne reprendra plus.

Ailleurs aussi la moisson a commencé ! Que de victoires paysannes parmi nos 102 ! Aux semailles, et les campagnes françaises sont à nous, toutes et bientôt !

Chez nous, qui a l'homme de la terre, a la force et le pouvoir.

De même que les campagnes ont tué la République de 48, de même aujourd'hui elles se préparent à faire vivre la République Socialiste.

***

En même temps que nous sommes en croissance magnifique, la classe riche est en décadence profonde.

C'est dans l'ordre historique et naturel des choses. Aussi longtemps qu'une classe produit, elle est forte. Dès qu'elle tombe dans le *Parasitisme*, elle tombe en décomposition. Le mouvement social à travers les siècles, c'est l'*élimination des parasites.* La féodalité entra en décadence dès qu'elle cessa d'être le bouclier contre les invasions. La bourgeoisie se décompose depuis qu'elle se contente de jouir de ses richesses et dans la mesure où elle a cessé de fournir des capitaines d'industrie et de participer elle-même à l'immense mouvement de la production, des affaires et de la pensée.

La *finance* est aujourd'hui le refuge de la Bourgeoisie fainéante. Elle y donne libre cours à son appétit de richesses, à son ivresse de luxe, d'orgueil et de domination.

Gagner de l'argent, toujours plus d'argent : voilà tout son idéal, voilà ce qui a remplacé chez elles les « principes de 89 » au nom desquels jadis elle combattait la noblesse parasitaire.

Précisément, *la finance, c'est l'argent des autres !* Pour l'accaparer, tous les moyens sont bons et les pires semblent avoir la préférence.

De là la Haute-Banque française faisant perdre à l'épargne *six milliards* dans les dix dernières années.

De là la main mise de la finance sur la politique.

De là les scandales de Panama à Rochette, en passant par les affaires Duez, Sœur Candide, Flachon, Hamon, etc ; par l'Ouenza et la N'goko-Sangha, par les fraudes de la Marine et le pillage de nos budgets au profit des fournisseurs de l'Armée.

En France, la finance est tout, écrivait, à propos du scandale Rochette, le journal anglais *The Nation* :

« L'alliance russe signifiait des placements russes et la politique de la République française en Orient et dans l'Amérique latine est inévitablement liée aux opérations des banques françaises... *Les banques sont devenues en France ce que les trusts sont en Amérique. Elles dominent la politique. Elles possèdent la presse ;* elles ont domestiqué les partis faiblement organisés.

« Il serait vain d'entrer dans les détails de l'affaire. Elle est un marécage de mesquineries, de déloyautés et de mensonges. Des ministres donnent des ordres à des magistrats. Des juges s'inclinent devant la pression gouvernementale et se vengent en faisant des révélations. Un ministre cache un espion derrière un rideau. Un autre vole un document de l'Etat, le cache pendant trois ans, et en fin de compte, le produit pour écraser un rival. En somme, la finance a plus fait pour dégrader la politique que tout autre intérêt étranger à l'histoire social ! »

Or il existe dans le peuple un puissant instinct d'honnêteté. Ce n'est pas en vain que les riches étalent leurs tares et transportent dans la finance et la politique les mœurs pourries des archi-millionnaires des grandes villes, des princes russes



neurasthéniques et des grands cosmopolites de la Riviéra. Le châtiment approche ; le temps viendra sûrement ou la Nation propre rejettera ces gens-là en un grand soulèvement de dégoût.

Ce temps est venu pour d'autres. Toujours, au long de l'Histoire, les scandales d'un régime ont annoncé sa chute. La « pourriture » du parlementarisme anglais au XVIIIe siècle a préparé la rénovation du parlementarisme anglais au XIXe siècle. Les scandales du règne de Louis XV et, au temps de Louis XVI, la fameuse affaire du *Collier de la Reine* où fut compromis le richissime cardinal de Rohan, grand prince laïc et ecclésiastique, ont précédé de peu le « beau sapage » de 89. La corruption de la classe riche à Paris, sous le Directoire, au temps curieux des Merveilleuses et des Muscadins, a facilité le coup d'Etat du dix-huit brumaire. L'*Enrichissez-vous* de l'époque de Guizot, sous Louis-Philippe, les scandales Teste et Cubières, et duc de Praslin ne sont pas pour rien dans la chûte de la Monarchie de Juillet et la Révolution de 1848.

Comment les scandales de toutes sortes, qui éclatent si fréquemment dans les rangs de la classe riche, n'annonceraient-ils pas la fin prochaine du pouvoir et des richesses de cette « *Confédération générale des... Fainéants* » (1) ?

Les mêmes scandales qui attestent la décadence de la classe ennemie, attestent la force de notre Parti : « En dehors de cette fange, un seul Parti demeure irréprochable », écrivait *The Nation* en nous désignant.

Notre probité est une de nos forces attractives. J'ai obtenu de grand succès de réunions quand je disais aux victimes honnêtes de la classe à scandales : « Au milieu de toutes ces malpropretés, regardez nos mains : elles sont propres ».

Non, le temps n'est pas loin où le Travail et l'Honnêteté remplaceront au Pouvoir, puis à la Propriété, le Parasitisme et le Scandale.

*
* *

De plus en plus incapable de produire, la classe bourgeoise devient de plus en plus **incapable de gouverner.**

Gouverner, c'est appliquer la force, mais c'est aussi faire des concessions au peuple, mettre une soupape à la chaudière sociale pour l'empêcher d'exploser. Les meilleurs conservateurs sont les réformateurs : lâcher un œuf pour garder un bœuf. Mais qu'est-ce qu'une classe gouvernante qui veut conserver à la fois l'œuf et le bœuf ? Qu'est-ce qu'une classe gouvernante dont le bilan parlementaire pour 1910-1914 s'établit ainsi : côté du bien, zéro ; côté du mal, les 3 ans, le Maroc, les casernes qui tuent et un milliard de déficit ? Qu'est-ce, si ce n'est une classe aveuglée par l'égoïsme et incapable de gouverner un pays ? Jupiter aveuglait ceux qu'il voulait perdre...

Incapacité internationale, du reste. En France, le vieux Parti radical, dernier espoir gouvernemental des classes moyennes, a fait faillite : c'est pour cela sans doute qu'il nous appelle à son secours, que ses sirènes cherchent à nous séduire et que des braves gens, assurément bien intentionnés, nous montrent le chemin des ministères, de la délégation des Gauches et du vote du budget !

En Angleterre, le Parti libéral est dans le gâchis. L'Allemagne s'écrase sous le militarisme. L'Italie saigne encore de la guerre de Tripolitaine.

« Vous sentez-vous encore gouvernés » ? pourrait-on demander aux travailleurs de tous ces pays comme le pantin de Suez le demandait aux bourgeois de France.

A quoi l'anarchiste renté de l'*Homme libre* pourrait répondre : « Non, c'est le règne de l'incohérence ».

Bourgeoisisme signifie donc : incohérence, impuissance, anarchie. C'est ça qui « ne peut pas durer ».

*
* *

Et c'est ça qui ne durera pas ! Qui sait, par exemple, si le brigandage marocain n'est pas gros de conséquences prochaines ? Le Maroc, c'est le « Mexique des radicaux » dit justement Morizet. Or, l'aventure mexicaine a préparé la chute du Second Empire. A son tour l'aventure marocaine ne préparerait-elle pas la chute de la République des *Sauterelles*.

On a voté, les 26 avril et 10 mai, peut-être autant contre le Maroc que contre les 3 ans. Et la réprobation populaire ne fait que commencer à s'abattre sur les conquêtes coloniales. Qu'arrivera-t-il lorsque l'ouvrier et le paysan auront nettement vu que c'est avec leur argent et la vie de leurs enfants que ces conquêtes se font, et que les richesses ne sont pas pour eux, pas pour le trésor des réformes sociales, mais pour une poignée de profiteurs, barons de la haute-finance et requins de la haute-métallurgie ?

(1) On sait que ce mot, spirituel et juste, est de notre ami Colly, dont la non-réélection a plus déshonoré le XIIe que l'élection d'un Millerand.

L'Italie a eu son Maroc. Depuis lors, elle est en fermentation. Les colères grondent. La tribune retentit :

« Notre trésor est épuisé, disait en avril dernier le député Lucei ; notre crédit compromis. La position de l'Italie s'est affaiblie à l'étranger. Tous les problèmes sociaux restent sans solution. Les administrations locales sont désorganisées. Telles sont les conséquences de la conquête de la Lybie ».

Attendons les conséquences de la guerre du Maroc en pensant que l'exaspération du colonialisme capitaliste, la rapide conquête de l'argent par le fer, par le feu et par le sang est un signe de faiblesse pour le Capitalisme et d'approche pour la Révolution.

* * *

Il en est de même de l'exaspération internationale du *militarisme.*

Est-ce que le régime napoléonien, militariste par excellence, n'est pas mort de la *militarite ?* Est-ce qu'il ne s'est pas écroulé en 1815 sur les cadavres entassés et les ruines accumulées par lui-même ?

Et un esprit sensé peut-il supposer une minute que la France et les autres Etats « civilisés » — oh ! les barbares ! — vont continuer longtemps encore le geste qu'ils font depuis 1871 et par lequel ils se sont saignés aux quatre veines pour jeter des centaines et des centaines de milliards (dont 50 à 60 pour la France), au gouffre de la « Paix armée » et à l'avidité criminelle des fournisseurs de la guerre ?

Le manteau d'acier du militarisme pèse sur les peuples et les écrase. Il pèse aussi, du moins il va peser sur les épaules des privilégiés eux-mêmes. L'Armée est faite pour les défendre tous et en enrichir quelques-uns. Mais elle finit par coûter trop cher, et le moment vient, il est venu, où les riches en devront payer les frais. Car le paysan, l'ouvrier, le petit commerçant, tous les petits sont imposés au maximum possible. Les charger davantage serait peut-être les jeter à la révolte. Les gouvernants d'aujourd'hui n'oublient pas qu'à la veille de 89, les paysans étaient pressurés jusqu'au dernier liard. Pour ne pas hâter l'heure de la Révolution nouvelle, ils vont être forcés d'ouvrir les coffres-forts.

Déjà, en Allemagne, les voilà taxés. Des fortunes princières sont obligées de dégorger deux, trois et même quatre millions pour payer les frais des nouvelles lois militaires. En France, — où la classe capitaliste est plus égoïste, plus réactionnaire et plus bornée que nulle autre part, — la loi de trois ans est en train de déclancher le mécanisme de l'impôt progressif sur les riches, sur leurs fortunes comme sur leurs revenus énormes.

Ou bien les capitalistes se lasseront de payer, et alors fini le militarisme qui les protège contre le flot populaire !

Ou bien, ils préféreront conserver à tout prix ce militarisme qui les rassure devant le Socialisme montant, et alors ils engageront les démocraties dans ces procédures de reprises et de restitutions que le Socialisme terminera par la socialisation de la propriété capitaliste.

Insensés seraient, du reste, les riches qui feraient le calcul d'éterniser le militarisme en subvenant à ses besoins monstrueux. Les peuples exigeraient pour les réformes sociales l'argent destiné aux casernes et aux canons. L'agriculture et l'industrie, l'étude et l'intérêt national réclameraient les soldats. Le socialisme, comme il conquiert le cerveau des travailleurs, les communes et la Chambre, conquerrait l'Armée.

Que dis-je « conquerrait » ou « exigerait » ? C'est au présent qu'il faut parler. Car nous en sommes là.

Nous en sommes à prendre l'argent pour les réformes,

à prendre les soldats pour la production ;

à prendre les fusils pour la légitime défense ;

à prendre l'Armée pour la victoire du Socialisme.

Comment ne serions-nous pas aux approches de la Révolution ?

* * *

Nous y sommes d'autant plus que les conquêtes coloniales et la paix armée ont creusé là, devant nous, devant eux, l'abîme du *déficit.*

Abîme international, lui aussi : En France, un trou d'un milliard, grâce au Maroc et aux trois ans. Ailleurs, des budgets écrasants ou imbouclables : en Espagne avec ses Marocains, en Italie après la guerre de Libye, en Allemagne pour son manteau d'acier, en Angleterre depuis la guerre du Transvaal, en Russie depuis la guerre avec le Japon, dans les Balkans pour « la revanche », etc.

En France, la situation est d'une gravité exceptionnelle. Cinq milliards ne suffisent pas à nos maîtres pour administrer le pays. Et encore, ils ont laissé à peu près vide la caisse des réformes sociales. Cette caisse, il va falloir la remplir. Et, pour la première fois, sous la troisième République des bourgeois, nous voici au bord de l'abîme-déficit.

Qui va tomber dedans ?



— Pas nous, bien sûr, pas la classe qui produit, mais les parasites.

Le déficit? C'est peut-être le plus certain des signes précurseurs de la Révolution qui approche.

C'est dans le déficit que s'est effondrée la vieille Monarchie française, entraînant avec elle les restes de la Féodalité et les Privilèges de l'Ancien Régime.

C'est pour combler le déficit, pour trouver de l'argent introuvable, pour solutionner une crise financière qui durait depuis un siècle, depuis les guerres de Louis XIV, que Louis XVI fut obligé de redonner la parole à ces Etats-Généraux que l'absolutisme tenait muselés depuis 1614. Les Etats-Généraux en profitèrent pour renverser l'Ancien Régime et faire la Révolution de 89. Et c'est ainsi que le déficit, selon le célèbre mot de Mirabeau, devint « le trésor de la nation ».

Savoir si le déficit des budgets bourgeois d'aujourd'hui ne va pas devenir le trésor du Socialisme en créant une situation mi-révolutionnaire?

***

Autre symptôme de révolution, *la peur de la bourgeoisie.*

Car les bourgeois tremblent devant la poussée socialiste. Les uns en éprouvent une terreur panique qui les aveugle et les rend féroces. Les autres, plus intelligents, songent à faire des concessions au prolétariat.

Et la vraie raison des trois ans en France et du militarisme en Europe, c'est beaucoup moins l'enrichissement des fournisseurs des armées, que l'immense peur des hautes classes.

Constituer la « *grande gendarmerie* » dont parlait le massacreur Galliffet, couler l'obéissance, si possible, dans les veines du peuple, rétablir la discipline menacée, empêcher le retour de nouveaux « 17e », mettre la force des baïonnettes et des balles au service des satisfaits : voilà le but.

« *Le militarisme,* disait le prince Licknowsky à M. Georges Bourdon (1), *le militarisme, avec ce qu'il comporte de discipline, d'habitude de l'obéissance, est pour nous, en même temps qu'une sauvegarde, une nécessité de notre vie intérieure,* **parce qu'il nous donne le moyen d'assouplir et de dominer les éléments subversifs de la population** ».

En France, notre Barthou national n'a-t-il pas laissé échapper cette phrase malheureuse sur les classes riches « dont la loi militaire aura pour effet de *défendre la situation et les intérêts ?* »

En même temps qu'elle nourrit le militarisme, la grande peur des hautes classes entretient la paix.

Un châtelain du Bourbonnois disait récemment qu'en temps de guerre les hobereaux, restés au pays, seraient exposés à rencontrer un ennemi derrière chaque haie, — un ennemi qui ne rêve, paraît-il, que de « piller et brûler les châteaux » ! (1)

Et le professeur Stein, de l'Université de Berlin, n'a-t-il pas confié, de son côté, à un rédacteur du *Temps*, qu'une des principales raisons d'éviter la guerre « c'est le péril que ferait courir cette guerre du fait *des ennemis de la société qui, contenus tant bien que mal dans la paix, trouveraient dans la guerre l'instrument de la Révolution* ».

Quand la grande peur bourgeoise ne s'avoue pas, on la voit : trust des grands journaux menteurs, redoublement de calomnies contre le socialisme et les socialistes, mainmise plus serrée sur la bureaucratie, mobilisation ridicule de troupes au 1er Mai, terreur de l'impôt sur le revenu parce qu'il révélerait la statistique des fortunes, acquisition de renégats, etc.

***

L'ennemi a peur, donc il se sent perdu, c'est le « commencement de la fin. » La croissance du Socialisme, d'une part, la concentration capitaliste de plus en plus formidable, d'autre part, prouvent que sa peur n'est point sans cause.

Cette concentration et cette croissance sont, en effet, les conditions nécessaires et suffisantes de la Révolution c'est-à-dire de l'appropriation collective des sources de la richesse.

Aussi les vieilles sociétés capitalistes sont-elles arrivées au moment où se multiplient et se multiplieront tous les jours davantage les signes avant-coureurs de la Révolution qui approche.

Pierre BRIZON

(1) V. l'*Enigme allemande*, par G. Bourdon. 1 vol. 1913.

(1) *Les Idées Révolutionnaires en Bourbonnais*. 1 vol. 1911.

Nous prions les Secrétaires des Groupes, détenteurs d'un Carnet d'abonnement, de nous communiquer, au fur et à mesure de leur inscription, les noms et adresses des Abonnés qu'ils feront autour d'eux afin que nous puissions immédiatement, faire le service de la Revue, à ces derniers.

Tous les Mandats doivent être envoyés au nom de COMPÈRE-MOREL, Administrateur de la Revue, 8, Cité Rougemont, Paris.

LE

Mouvement International Socialiste

I. — Les élections suédoises et leurs conséquences

Les dernières semaines ont été fécondes en victoires socialistes. Nos amis suédois ont remporté l'une des plus brillantes. Ils méritent d'être portés, avec ceux de France, à l'ordre du jour de l'Internationale.

Les socialistes suédois détenaient, depuis les élections triomphales de 1911, 64 des 230 mandats à la deuxième chambre. Ils en ont 73 aujourd'hui. Ils avaient réuni 172.196 voix sur le nom de leurs candidats, ils en totalisent maintenant 230.000. C'est le fruit naturel d'une propagande inlassable qui se poursuit sans relâche jusque dans les moindres hameaux de ce pays difficile où il faut parfois que l'orateur s'impose plusieurs journées de ski à travers les solitudes neigeuses pour rencontrer quelques douzaines d'électeurs.

Mais, après les difficultés électorales, il en est bien d'autres qui attendent nos vaillants camarades. La situation créée par le scrutin pose des problèmes angoissants à tous les partis en présence. L'expérience suédoise permet d'être singulièrement intéressante pendant les années qui vont suivre. Elle fournira des documents nouveaux et contribuera à élucider des questions de tactique qui se présentent ailleurs. Je suis persuadé qu'elle renforcera la thèse de l'indépendance politique absolue du prolétariat que cette revue ne cesse de défendre. Mais ma tâche, en ce moment, se borne à exposer les faits. Je vais m'efforcer de le faire avec toute l'objectivité possible à un homme engagé dans l'action.

On sait que, jusqu'à l'année 1911, le parti conservateur exerçait un pouvoir à peu près incontesté. C'est un ministère conservateur notamment qui prit si effrontément parti contre la classe ouvrière pendant la grève générale de 1909. Le ressentiment profond du prolétariat contribua, autant que la démocratisation de l'électorat et la séparation d'avec la Norvège, à mettre la droite en minorité aux avant-dernières élections. Il n'y eut plus à la Chambre basse que 65 conservateurs contre 104 libéraux et 64 socialistes.

Le leader libéral, M. Staaff, entreprit de gouverner avec une majorité de gauche. Il proposa à notre ami Branting d'entrer dans son ministère. Sans doute, eut-il admis la collaboration de plusieurs socialistes. La question de la participation ministérielle ne trouva pas les socialistes unanimes. Quelques-uns l'approuvaient absolument. D'autres, en plus grand nombre, considéraient qu'elle présentait des avantages, mais qu'il fallait y renoncer pour ne pas mettre en péril l'unité du parti. En fait, Branting refusa le portefeuille offert, déclarant que la politique que M. Staaff allait poursuivre serait libérale et non socialiste, et qu'il convenait, par conséquent, que les libéraux seuls en assumassent la responsabilité.

Mais pour vivre, le gouvernement Staaff avait besoin des votes de nos députés. Je ne veux pas rechercher ici jusqu'à quel point il obtint l'appui *systématique* des nôtres. Une minorité du parti soutient qu'on s'est laissé entrainer à une politique de bloc. Le certain, c'est que Branting et ses amis *paraissent* aux yeux du public faire partie intégrante de la majorité. En matière militaire, tout au moins, il semble qu'ils aient fait des concessions aux libéraux, admettant certaines augmentations de dépenses, justifiées à leurs yeux par le péril russe.

Le péril russe a d'ailleurs été, ces temps derniers, le grand argument de la politique suédoise. Les pessimistes prétendent que le tsar rêve de faire une seconde Finlande de la libre Suède. D'autres pensent qu'il y cherche des positions stratégiques en vue d'une lutte éventuelle contre l'Allemagne. Il convient de remarquer que les intérêts capitalistes qui ont pris en ces toutes dernières années un développement considérable dans les régions forestières et minières du pays, ainsi que dans certaines provinces à culture industrialisée, recherchent énergiquement l'alliance allemande et poussent de toute leur force, non seulement à une politique de défense contre la Russie, mais à une attitude hostile à son égard.

Le péril russe a donc servi de mot d'ordre aux conservateurs depuis l'avènement d'une majorité de gauche et même pendant les derniers temps de leur propre règne. Ils ont réclamé un accroissement considérable de l'armée et même la constitution d'une marine de guerre, soutenus par le roi qui n'a pas hésité à sortir ouvertement de sa réserve constitutionnelle. Staaff a résisté comme résistent communément les libéraux de tous les pays... en cédant partiellement. On avait commandé des canons pour des cuirassés dont la construction n'était pas encore

commencée. Il les a décommandés. Par contre, il a admis l'armement des réserves, le renforcement des cadres, une marine pour la protection du Skjaergaard, la ceinture d'îlots et de récifs qui constitue pour le pays une si admirable défense naturelle. C'était faire une cote mal taillée. Au lieu de désarmer l'adversaire par ses concessions, il n'a fait que le mettre en appétit. Les conservateurs ont réclamé à grands cris des mesures plus radicales, dont la plus importante était la prolongation de la durée du service dans l'infanterie. Elle est aujourd'hui de 8 mois, ils voulaient un an, minimum indispensable, à les entendre, pour faire un bon soldat. Remarquons en passant que les militaristes belges demandent de 22 à 24 mois au lieu de 15, comme les Français trois ans au lieu de deux. Il semble que le programme international de ces messieurs tienne dans ces mots : 50 % d'augmentation.

Ici encore, Staaff ne dit pas non. Mais, on lui reprocha véhémentement de ne pas dire oui sans autre délai. Il estimait que la question devait être étudiée et soumise aux électeurs aux élections normales de septembre. On sait comment la ligue des patriotes de là-bas, ou son équivalent, organisa alors la manifestation des 28.000 paysans, comment le roi leur adressa une harangue où il prenait ouvertement parti contre son ministère, et ce qui s'en suivit : la démission du cabinet, la dissolution de la seconde Chambre, la campagne chauvine d'une violence inouïe et son échec relatif devant le corps électoral.

Je dis échec relatif, car les réactionnaires rentrent au Parlement plus nombreux qu'ils n'en étaient sortis, et ce sont les libéraux qui paient tous les frais de l'aventure. On jugera de la position relative des partis par ce tableau des résultats de 1914 comparés à ceux de 1911 que je donne d'après Jansson (en me bornant à y rectifier un nombre, évidemment inséré par erreur) :

	1911		1914	
	Mandats	Electeurs	Mandats	Electeurs
Conservateurs.	65	188.691	86	286.320
Libéraux	101	242.795	71	245.040
Socialistes	64	172.196	73	230.000

Il convient de noter l'augmentation considérable du nombre des électeurs. C'est que la propagande des partis a considérablement diminué cette fois la proportion des abstentionnistes nécessairement importante dans un pays où les communications sont malaisées. Il n'y avait que 57 % de votants en 1911, 72 % des inscrits se sont dérangés cette année.

Les conservateurs conquièrent le plus de mandats et de votes. Puis, viennent les socialistes, qui, chose qu'il convient de noter, enlèvent tous leurs sièges nouveaux, sauf un, aux libéraux dont ils sont ainsi les concurrents électoraux les plus directs. Il est vrai que les libéraux, eux-aussi, gagnent quelques voix, mais la proportion des suffrages exprimés en leur faveur tombe de 40 % à 32 %. Leur groupe devient en même temps le plus faible de la Chambre.

Cependant, la majorité de gauche n'est pas détruite. Les fractions socialiste et libérale groupent ensemble 144 députés contre 86. Mais le gouvernement Staaf demeure-t-il possible ?

Les libéraux ne paraissent guère soucieux de reprendre *en ce moment* la responsabilité du pouvoir. Leur position y serait vraiment trop humiliée. Et comment résoudraient-ils la question militaire ? Ils ont déclaré attendre pour établir un régime nouveau les indications du corps électoral. Quelles indications tireront-ils du dernier scrutin ? Et auront-ils l'énergie de résister encore à la volonté royale après ce premier engagement ?

Dès le lendemain de l'élection, Branting a déclaré dans son journal, qu'à ses yeux un ministère Staaf *inclinant plus à gauche*, était tout indiqué, et il a répété cette appréciation dans un intéressant article publié par le *Vorwaerts*.

Mais cette solution ne paraît possible que si l'on trouve une façon de résoudre la question militaire qui rencontrerait l'assentiment unanime des libéraux et des socialistes. Est-ce possible ? Staaff ira-t-il vers la constitution d'une armée de milices conformément au programme de l'internationale, et sera-t-il suivi même par l'aile droite de ses troupes ? Si c'est là ce que Branting envisage quand il parle d'orientation à gauche, on doit, étant donné le ton d'une partie de la presse de gauche, le trouver bien optimiste. Si, au contraire, quelques-uns de ses amis estiment qu'un renforcement « modéré » du militarisme pourrait rencontrer l'approbation des députés du prolétariat, on ne peut que le déplorer. Il est à supposer, d'ailleurs, que les électeurs qui ont voté pour nos candidats en haine des chauvins, ne consacreraient pas de leurs votes, à l'avenir, ce changement d'orientation.

Une autre solution est envisagée. Le cabinet actuel, qui représente la politique de la Cour, demeurerait au Pouvoir et chercherait l'appui des libéraux les moins avancés. Il n'en trouverait

vraisemblablement pas assez pour constituer une majorité à la deuxième Chambre, mais on sait que la constitution suédoise attribue, dans certains cas, la solution de questions budgétaires importantes à une réunion plénière des deux Chambres. Et comme à la première siègent 87 conservateurs contre 50 libéraux et 13 socialistes, il suffirait, pour obtenir le concours du plenum, que le gouvernement trouvât 16 voix sur 121 élus libéraux. Ceci ne paraît pas impossible.

Enfin, n'oublions pas que la Chambre récemment élue n'aura qu'une existence fort éphémère. Elle achève simplement le mandat de la Chambre défunte, mandat qui expire en septembre. On semble donc d'accord pour se contenter d'ici là d'un régime provisoire. On expédiera les affaires courantes. On examinera aussi la question militaire dans une session d'été qui doit s'ouvrir incessamment. Quelques-uns songent à cette solution élégante qui consisterait à la faire résoudre sous la direction du gouvernement actuel, qui, après le nouveau scrutin, passerait la main à Staaff. Celui-ci reprendrait donc le Pouvoir, débarassé de la plus grosse difficulté qui se présente. Mais on oublie que la question militaire n'est pas la seule, tant s'en faut, qui mette socialistes et libéraux aux prises. La crise ne serait qu'ajournée. Il faudra bien qu'elle finisse par être résolue.

II. — Daniel de Léon

Le 11 mai, un court télégramme d'agence nous annonçait la mort à New-York, de Daniel de Léon. A l'heure où j'écris ces lignes, les journaux américains ne sont pas encore parvenus en Europe. Il faut donc attendre pour communiquer à nos lecteurs leurs commentaires sur cet événement. Nous voulons nous borner, aujourd'hui, à saluer la mémoire du vieux lutteur, qui consacra sa vie entière, sans un moment de lassitude ou de faiblesse à la cause du Prolétariat.

Son nom est intimement lié aux premiers combats livrés au nom du socialisme de l'autre côté de l'Atlantique. Déjà, au beau temps des Chevaliers du Travail, il s'efforçait d'orienter vers une lutte consciente de classe ce mouvement souvent si confus. Il lutta avec la même énergie contre les influences conservatrices dans la grande association syndicale l'American Federation of Labor. Et quand une action politique du Prolétariat fut envisagée, son nom se trouve encore parmi ceux des initiateurs.

Le Prolétariat américain à des conditions d'existence, des traditions propres. Le milieu économique où il souffre et lutte, diffère en bien des points du milieu européen. L'alternance des crises et des périodes de prospérité est, aux Etats-Unis, autrement marquée que dans nos vieux pays. Les plaies sociales y sont, là-bas, plus cruelles quand viennent les mauvais temps. Mais quand l'industrie est prospère, par contre, beaucoup de travailleurs ont encore l'illusion que leur propre effort pourra les arracher à l'enfer prolétarien et qu'ils compteront parmi les heureux de ce monde. Le mouvement ouvrier s'y caractérise ou plutôt s'y caractérisait jusqu'à ces temps derniers, par de courtes périodes d'agitation violente, présentant tous les caractères de véritables révoltes de la misère, et suivies de longues années de véritable engourdissement, où les revendications de classe cédaient devant de simples revendications corporatives. Une longue et patiente éducation, l'expérience acquise par les désillusions successives, pouvaient seules donner à ces travailleurs, la conscience de la lutte de classe. Le tempérament combatif de de Léon s'accommodait mal de ces délais, et au lieu d'agir comme le lui permettaient son talent, son éloquence et son énergie sur le Prolétariat entier, il a préféré marcher en éclaireur, avec une faible escorte de convaincus. Le groupement qu'il a fondé et qui eût pu devenir un parti, demeura, hélas, une secte. Ses amis et lui-même, isolés de la masse, pouvaient parler de lutte de classe, prêcher la lutte de classe. Ils s'étaient placés dans des circonstances où il leur était impossible de la mener, car que peuvent quelques hommes, si convaincus qu'ils soient, si la masse des ouvriers ne les comprend et ne les seconde ?

Dans le rôle spécial qu'il s'était assigné, de Léon fut admirable. Il avait choisi, en somme, la tâche la plus dure et la plus ingrate. Il parlait dans le désert et il savait fort bien que le succès ne récompenserait jamais ses efforts. Il pouvait s'appliquer, ces paroles amères de Proud'hon : « socialistes, éclaireurs perdus de l'avenir, le présent est pour nous sans compréhension, comme l'avenir sera sans justice ». Il faut une âme bien trempée pour persévérer jusqu'a la mort dans cette voie douloureuse !

Mais l'avenir, au moins, n'aura pas l'injustice que Proud'hon prévoyait. L'œuvre de de Léon, dispersée en cent brochures, en mille articles, est remarquable. A relire ces lignes écrites au jour le jour, on y distingue déjà bien des paroles prophétiques. La génération américaine qui grandit, en tirera

profit. Et quand les luttes contingentes — les luttes personnelles, bien souvent — se seront apaisées, on comprendra tout ce que renfermaient de vérités précieuses ces affirmations passionnées, mais clairvoyantes. De Léon sera ce qu'il a voulu être : celui qui s'expose devant les troupes, et leur épargne, au prix de sa souffrance, quelques-unes des âpretés du chemin.

L. de BROUCKÈRE.

Du Développement industriel
DE L'ANGLETERRE
au début du XX[e] siècle et de la Politique extérieure de ce pays

Quiconque s'applique à l'étude des questions de politique extérieure, connaît les livres, brochures ou articles publiés au cours de ces dernières années, sur l'éventualité d'un conflit armés entre l'Angleterre et l'Allemagne (1), conflit qui aurait pour cause l'âpre lutte que se livrent ces deux puissances industrielles, sur le terrain économique, en quelque point du globe qu'il leur arrive de se rencontre.

Le trait caractéristique de la presse bourgeoise dans le monde entier, c'est qu'elle excelle à grossir les incidents les plus vulgaires et les plus insignifiants qui peuvent se produire entre divers pays, jusqu'à leur donner les proportions de véritables conflits, qu'il est ensuite souvent fort difficile d'apaiser. A condition toutefois que cette tactique favorise les combinaisons et soit conforme aux intérêts des grands métallurgistes, rois du fer ou spéculateurs de la finance, car elle sait très bien, à l'occasion, jeter un voile opportun sur les incidents, si sérieux soient-ils, susceptibles de nuire à l'oligarchie financière et industrielle de l'un ou l'autre pays.

Qu'on se souvienne de tout ce qui fut écrit dans la presse russe et dans la presse autrichienne sur l'impossibilité de concilier les points de vue russe et autrichien relatifs à la crise balkanique. Et cependant, au moment même où l'Europe entière croyait entrevoir la destruction définitive de l'Empire Ottoman, une entente se faisait sur la question des Balkans : l'Autriche obtenait de la Russie que celle-ci refusât de seconder les vues que les gouvernements serbe et herzégovinien entretenaient à propos de Scutari et d'un débouché sur la mer Adriatique ; la Russie à son tour obtenait le refus de l'Autriche de soutenir les prétentions de la Bulgarie sur la mer de Marmara et sur Constantinople. De même, et secrètement, il fut résolu par des efforts parallèles et simultanés de repousser les alliés des territoires sur lesquels les deux puissances belligérantes avaient des vues cachées.

Cela n'empêcha point un grand nombre d'articles de paraître sur l'éventualité d'une guerre austro-russe au sujet de Durazzo et Scutari. Aujourd'hui seulement, certains publicistes serbes ou herzégoviniens expriment la conviction que toute la politique des diplomates russes à ce sujet ne fût qu'une comédie pleine de duplicité...

Il est impossible de ne point protester contre la crédulité avec laquelle bon nombre d'écrivains, même révolutionnaires, accueillirent, sans le moindre examen, les affirmations tendancieuses de la presse alarmiste ou les conclusions prétendues sérieuses d'une poignée de séculistes bourgeois, sur telle ou telle question de politique internationale. Des feuilles révolutionnaires telles que *La Guerre Sociale* et la *Vie Ouvrière*, en France, ont parlé à plusieurs reprises et répandu l'idée qu'une guerre entre l'Allemagne et l'Angleterre était inévitable et fatale, dans un avenir très rapproché. Cette guerre devait avoir pour cause la concurrence industrielle que fait la première à la seconde sur tous les marchés du monde, et le danger énorme qui en résulte pour le développement économique de la Grande-Bretagne, sa propérité et sa puissance industrielle. Et cela vient de ce que quelques « socialistes » comme Hyndman, et « anarcho-syndicalistes », tels que Delaisi, auteur de la *Guerre qui vient*, publiée en 1911, acceptent, comme articles de foi, les affirmations tendancieuses des savants et des publicistes bourgeois, des Hanotaux, des Dillon, des Tardieu, des F. Rex et autres « autorités » dans les questions de politique internationale, sur le caractère et les conséquences d'un conflit anglo-allemand pour le marché international.

Dans l'article que j'écrivis en juillet 1911 pour le *Sobrémiennik* de Saint-Péterbourg, aussi bien que dans les articles publiés dans le *Mouvement Socialiste* en 1911-1912, je soulignais ce fait que, jamais encore, l'industrie et le commerce anglais ne s'étaient développés avec la rapidité

(1) Voir à ce sujet notre brochure : Michel PAVLOVITCH, *le Conflit anglo-allemand*, chez Giard et Brière, 1912.

qu'ils ont acquise durant les six dernières années, c'est-à-dire, justement durant la période de tension extrême des relations anglo-allemandes, bien qu'au dire des alarmistes, cette tension eût été provoquée uniquement par la concurrence qui oppose des barrières infranchissables au développement de l'industrie anglaise. Jamais, depuis près de 50 ans, la situation industrielle de la Grande-Bretagne ne fut aussi florissante qu'aujourd'hui. Ce ne sont pas seulement les nouvelles branches d'industrie telles que l'automobile, l'aéroplane, le cinématographe, qui progressent, ce sont aussi et avec la même rapidité, les anciennes qui s'étendent et se créent de nouveaux débouchés, malgré le sort que leur prédisait cette même presse alarmiste : produits chimiques, chemins de fer, métallurgie, papeterie, etc., etc.

Les données de la statistique officielle confirment d'ailleurs ces résultats optimistes ; quand on les étudie, il ne reste pas pierre sur pierre de tout cet édifice d'absurdes et tendancieuses affirmations selon lesquelles l'industrie anglaise serait menacée pour les causes que nous venons d'exposer ci-dessus.

La presse bourgeoise souligne volontiers le fait, indiscutable en lui-même, de l'introduction sans cesse grandissante de plusieurs produits allemands en Angleterre, mais elle oublie de dire le rôle colossal joué par l'Allemagne, en tant que débouché pour l'industrie anglaise. Ainsi. en 1912, l'Angleterre a exporté pour 487 millions de livres sterling ; de 1890 à 1914 la moyenne avait été de 234 millions de liv. sterl., et de 1910 à 1904 de 289 millions. Le commencement du XX[e] siècle, période de difficultés diplomatiques entre l'Angleterre et l'Allemagne, marque donc pour la première une période de prospérité économique sans précédent. Le tableau qui suit en donne une idée :

Années	Valeur — Importation	Valeur — Exportation
1900	100	100
1904	105	103
1905	108	113
1906	116	129
1907	113	146
1908	113	129
1909	119	130
1910	129	148
1911	130	156
1912	140	171

Trois fois, au cours de cette période, en 1906, 1907 et 1910, le chiffre de l'exportation, enregistré par le Board of Trade, a dépassé le chiffre de l'année précédente de plus de 13 %. L'année 1912 a vu les branches d'industrie suivantes, que les feuilles alarmistes disaient menacées de ruine prochaine, croître au contraire d'importance sur l'année 1911 :

Produits chimiques	en plus	5 %
Verre et faïence	—	5,5 %
Papier	—	7,3 %
Peausserie	—	7,6 %
Quincaillerie et coutellerie	—	9,8 %
Métallurgie (fer et acier)	—	11,2 %
Autres métaux	—	11,5 %
Automobiles	—	20,2 %
Wagons et appareils électriques	—	54,9 %

Et cela, si l'on ne considère qu'une année. Mais ces mêmes résultats nous apparaissent bien plus suggestifs encore, si nous étudions une période plus étendue. L'industrie des produits chimiques, par exemple, qui, en Allemagne, a progressé à pas de géant, a vu le chiffre de son exportation passer, en Angleterre, de 11.464.000 de livres sterling qu'il était en 1905, à 18.500.000 liv. sterl. en 1910, ce qui signifie, pour une période de cinq ans, une augmentation de plus de 60 %. Et l'industrie anglaise tout entière, en général, a suivi ce mouvement ascensionnel. Pendant 1913, le chiffre de l'importation britannique s'est accru de 5 %, celui de l'exportation de 11,9 % sur la période correspondante de 1912, bien que cette dernière année eût été elle-même une année très prospère.

Le 15 mai 1903, M. Chamberlain lança son fameux programme de « Tariff Reform » ; et, au mois d'octobre à Glasgow, dans la ville d'Adam Smith, il le compléta par un retour complet à la protection.

Sir John Simon est venu examiner au bout de dix années le résultat de cette campagne. Sir John Simon a d'abord prouvé que toute la thèse de M. Chamberlain était viciée parce qu'il avait pris, pour comparer les chiffres du commerce extérieur, l'année 1872 comme point de départ, année pendant laquelle, au lendemain de la guerre franco-allemande, les prix avaient subis une hausse exceptionnelle et où l'activité commerciale avait eu à pourvoir aux pertes et à l'atonie des deux années précédentes.

M. Chamberlain énumérant les industries britanniques disait de chacune d'elles : elle est morte.



M. John Simon compare les chiffres de l'exportation de ces marchandises en 1902 et 1912 :

	Millions de liv. sterl. 1902		1912
La métallurgie monte de	28	à	48
La laine de	23	à	37
Le coton de	72	à	122

* * *

Ce brillant développement industriel explique ce fait que, malgré la campagne de la presse jaune et de quelques organes influents de la presse libéro-radicale, qui n'ont pas craint de se faire les agents des grandes usines métallurgiques et des grands fabricants d'armes, la paix entre l'Angleterre et l'Allemagne n'a point été troublée, et les relations entre ces deux pays n'ont jamais souffert des efforts des tout-puissants rois du canon. C'est à ce développement qu'il faut aussi attribuer la sympathie manifestée dans certains milieux assez conséquents de la nation anglaise, pour les tentatives faites par quelques écrivains et quelques hommes politiques d'Angleterre, en faveur d'une réconciliation totale, non seulement entre l'Angleterre et l'Allemagne, mais encore entre l'Allemagne et la France.

Toutefois, il est impossible que cette période de progrès se prolonge indéfiniment, sans arrêt et sans contretemps, sans reculs et sans oscillations. Dans toutes les branches de l'industrie, surtout dans les plus fortes comme dans les industries charbonnière, navale, textile, etc., on devine des symptômes qui témoignent déjà, sinon de l'imminence, du moins de la possibilité d'un arrêt assez long dans cet essor industriel. Si cette crise éclate, elle n'aura certainement pas été provoquée par des causes extérieures, résidant dans les limites particulières du régime économique de l'Angleterre, mais bien par la rivalité croissante des pays capitalistes, en général, sur le marché international...

Quoi qu'il en soit, une période de crise ou de stagnation industrielle peut paraître particulièrement favorable à l'accentuation de l'agitation chauvine contre un pays donné, sous prétexte que ce pays est le seul concurrent dangereux sur le marché mondial. Déjà, certains organes bourgeois comme le *Matin* (7 sept. 1913, n° 10.785), escomptent joyeusement, dans leur aveuglement chauvin, les résultats éventuels de la crise qui menace la Grande-Bretagne. Selon eux, l'Angleterre ne saurait s'en tenir à une guerre économique « silencieuse » contre son principal adversaire dans le domaine commercial, elle sera forcée de faire entendre le langage autrement puissant de ses escadres et de ses armées. Dans ces conditions, le rôle de la presse socialiste est clair. Son souci doit être de suivre avec une vigilance incessante les arguments de la presse bourgeoise, dont l'influence dans les milieux prolétariens est énorme en France et en Angleterre, et cela, afin d'opposer à ces arguments ses propres conclusions ; elle doit poursuivre ses adversaires partout où ils ont pris position et montrer quel rôle insignifiant, borné, — étant donné le caractère international de la production et de l'échange — joue n'importe quel pays pris isolément, — la « puissante » Allemagne y comprise —, dans la vie économique de la France, de l'Angleterre ou des Etats-Unis, c'est-à-dire dans le succès, la décadence ou la stagnation de leurs industries respectives.

La presse socialiste a encore pour devoir de combattre les exagérations tendancieuses de la presse bourgeoise, dont l'influence néfaste s'étend non-seulement aux organes de la pensée libérale et radicale, mais encore aux organes de la démocratie avancée de gauche, voire même au camp anti-militariste où des hommes comme Delaisi, Merrheim, Newhenhuis, jouant le rôle d'alarmistes « malgré eux », publient articles et brochures sur l'acuité de la lutte économique que se livrent l'Angleterre et l'Allemagne, comme si ces deux nations étaient les seules à se battre sur le terrain économique.

Qui de nous ne sait que le fonctionnement tout entier de la vie économique : l'anarchie qui règne dans la production et l'échange, le protectionnisme, la politique nationale de chaque pays dans la police des voies ferrées, etc, sont des causes perpétuelles de conflits entre les nations par l'atmosphère de méfiance qu'elles entretiennent. C'est pourquoi, nous le répétons, notre devoir à nous, socialistes, est de rechercher toujours et partout les causes inavouées, et pour ainsi dire la valeur spécifique de toute propagande nationaliste, afin d'ouvrir les yeux au public et de lui montrer le néant et la futilité de la plupart des affirmations pessimistes par lesquelles gouvernants et exploiteurs cherchent à masquer leur commune politique.

Michel PAVLOVITCH



LES Élections et le Monde Paysan

La poussée socialiste qui vient de se manifester dans les campagnes françaises au cours des élections dernières est un grand fait historique qu'il est impossible de nier.

Nos adversaires auront beau ratiociner à plume que veux-tu dans leurs journaux et revues en affirmant que nos candidats ont obtenu des suffrages radicaux ici, des voix conservatrices là-bas, et qu'on se trompe lourdement en qualifiant de socialistes tous les bulletins trouvés dans l'urne au nom d'un des notres, il n'en ressort pas moins qu'en 1906, le Parti ayant recueilli 877.999 suffrages, puis 1.110.561 en 1910, pour atteindre maintenant 1.400.000, soit, sur les 8.328.876 suffrages exprimés, plus d'un sixième, il y a là un sérieux et réel progrès qu'il est bien difficile de contester !

Surtout qu'en 1910 on avait, tout comme aujourd'hui critiqué et discuté la valeur socialiste de nos suffrages.

Il est certain que nous comptons nos plus gros gains dans les milieux urbains, dans les centres industriels.

C'est dans la Seine, ou la population urbaine atteint 99.62 pour cent, que l'on constate la plus grosse augmentation de voix : de 193.961 en 1900, nous passons à 249.154, soit 55.193 suffrages de plus.

C'est le Nord, dont la population urbaine est de 70.66 pour cent, qui voit ces 129.143 suffrages socialistes de 1910 passer à 151.412 en 1914, soit un gain de 22.269 en quatre ans.

Puis, viennent les Bouches-du-Rhône, le Pas-de-Calais, la Loire, le Rhône, etc., départements très industriels, très prolétarisés et où nos suffrages augmentent sans cesse.

Mais, le phénomène le plus intéressant, c'est l'accroissement rapide des contingents socialistes dans les milieux ruraux.

Combien de fois ne nous a-t-on pas dit que le socialisme ne franchirait pas les fortifications de Paris et l'octroi des grandes villes de la province ?

Combien de fois, avons-nous entendu les sinistres prédictions des contempteurs du socialisme annonçant que les militants, les propagandistes et les candidats socialistes seraient reçus à coup de fourche par les paysans hostiles aux idées nouvelles et farouchement adversaires de nos doctrines !

J'ai encore présent à la mémoire les articles que certains de nos adversaires — et non des moindres — écrivaient sur l'impossibilité de la pénétration socialiste dans les campagnes.

Le paysan, suivant eux, ne pouvait accepter ni comprendre le programme de notre parti. Et, parmi les nombreux arguments qu'ils apportaient à l'appui de leur thèse, je me souviens parfaitement de celui-ci : « Le paysan ne viendra pas au socialisme, ne comprendra jamais les socialistes et sera toujours hostile à la transformation sociale préconisée par le parti socialiste, parce que la concentration capitaliste n'agissant point sur lui, ne nuisant en rien à sa vie et n'empêchant nullement le développement de son exploitation agricole — quand il en a une — il n'a aucun intérêt à vouloir changer en quoi que ce soit le mode de propriété actuelle. »

Or, ce que les dernières élections viennent de nous démontrer, c'est que là où le socialisme à rencontrer le plus d'adeptes, là où le nombre de ses partisans est devenu le plus imposant, c'est justement là où les paysans sont des exploitants, louent une petite ferme ou régissent une petite métairie — quand ils ne sont pas de petits propriétaires, possédant pignon sur rue et près ou vignes au soleil.

Dans les agglomérations urbaines, nous recrutons parmi les salariés de la mine, du rail, de l'atelier, de l'usine, du grand magasin, du bureau. Nos effectifs nous viennent de la formidable armée des sans-le-sou qui, chaque matin, et pour toute la journée, vont vendre leur force-travail manuelle ou intellectuelle au grand patronat ou à la puissante société anonyme. Peu ou presque pas de levée d'électeurs parmi les petits artisans, les petits commerçants ou les petits manufacturiers.

Dans les campagnes tout au contraire, rien, ou plus exactement, presque rien à faire pour le moment dans les milieux ruraux ou les grandes exploitations agricoles avec un prolétariat agricole nombreux sont règle générale, les pays viticoles exceptés.

Et la preuve, nous la trouvons dans les statistiques électorales.

Quels sont les départements où « le fléau socialiste » — pour employer le langage d'un journaliste du grand monde — a fait le plus de ravages ?

La Haute-Vienne (population rurale 67.35 %, population urbaine 32.65 %) où les suffrages socia-



listes sont passés de 28.097 en 1910 à 41.823 en 1914.

Le Puy-de-Dôme (population rurale 76.76 %, population urbaine 23.24 %) où de 15.898 en 1910 les suffrages socialistes atteignent, en 1914, le chiffre de 21.952.

L'Isère (population rurale 72.65 %, population urbaine 27.35 %) où les électeurs socialistes passent de 29.490 en 1910 à 34.008 en 1914.

La Nièvre (population rurale 76.99 %, population urbaine 23.01 %) où de 14.007 en 1910 nous atteignons 24.331 en 1914.

C'est l'Allier (population rurale 71.72 %, population urbaine 20.27 %) avec 41.081 suffrages ; la Creuse (population rurale 88.99 %, population urbaine 1101) avec 8.050 suffrages ; la Dordogne (population rurale 84.60 %, population urbaine 15.40 %) avec 11.366 suffrages ; le Finistère (population rurale 73.78 %, population urbaine 26.22) avec 18.084 suffrages ; l'Indre-et-Loire (population rurale 71.46 %, population urbaine 28.54 %) avec 13.422 suffrages ; l'Aube (population rurale 64.51 %, population urbaine 35.49 %) avec 11.400 suffrages ; la Haute-Garonne (population rurale 58.26 %, population urbaine 41.74 %) avec 27.623 suffrages ; le Tarn (population rurale 67.66 %, population urbaine 32.34 %) avec 20.657 suffrages ; le Cher (population rurale 67.57 %, population urbaine 32.43 %) avec 28.623 suffrages ; le Lot (population rurale 86.39 %, population urbaine 13.61 %) avec 7.835 suffrages ; la Vienne (population rurale 77.64 %, population urbaine 22.36 %) avec 8.088 suffrages ; l'Yonne (population rurale 78.53 %, population urbaine 21.47 %) avec 17.913 suffrages ; la Saône-et-Loire (population rurale 72.59 %, population urbaine 27.41 %) avec 30.638 suffrages, etc.

Dans la Haute-Vienne, peu de grandes exploitations agricoles et par conséquent peu de salariés. Sur 32.116 établissements agricoles 12.141 n'occupent aucun ouvriers ; 19.179 en occupent de 1 à 5 ; 760 de 6 à 10 ; 32 de 11 à 20, et 4 de 21 à 100. La moitié des terres cultivées appartient au faire-valoir direct, *les deux tiers du reste au métayage (12.868 métayers), et l'autre tiers au fermage.* Le personnel des établissements agricoles comporte un peu plus de chefs que d'employés et ouvriers : on compte 59.512 chefs et 44.867 employés et ouvriers. La proportion des cotes de plus de 100 hectares dans la superficie imposable est de 10 à 20 %.

Dans le Puy-de-Dôme, même situation, avec un peu plus de faire-valoir direct et beaucoup moins de métayage. Sur 678.000 hectares de terres cultivées, deux tiers en faire-valoir direct et l'autre tiers se partageant entre le fermage et le métayage. Sur 60.557 établissements agricoles 37.129 n'emploient aucun salarié ; 23.332 en emploient de 1 à 5 ; 87 de 6 à 10 ; 6 de 11 à 20 ; 1 de 21 à 100 et 2 un nombre inconnu. Comme personnel, 116.547 chefs et 33.684 employés et ouvriers. Proportion des cotes foncières de plus de 100 hectares, de 10 à 20 %, pas plus.

Dans l'Isère, situation identique. Pas de grosses exploitations. Chefs d'établissements 92.283, ouvriers et employés 30.892. Sur 48.671 établissements 28.126 n'occupant aucun salariés ; 20.398 en occupant de un cinq ; 134 de six à dix ; 11 de onze à vingt.

Et prenez un à un tous les départements que je viens d'énumérer et où nous comptons un corps électoral faisant déjà bonne figure ; partout vous constaterez l'absence de la grande culture capitaliste et par là l'absence de toute masse salariée. C'est surtout parmi les petits exploitants : petits propriétaires, petits fermiers ou métayers, que nous recrutons. Quand la grande propriété terrienne, divisée en petites exploitations est mise en valeur par des fermiers ou par des métayers, nous avons des possibilités de rallier des suffrages sur les noms de nos candidats, voir même de les faire élire, tel que dans la Haute-Vienne, l'Allier, Saône-et-Loire, la Dordogne, le Tarn, le Cher, etc.

Ou bien encore quand les petits propriétaires exploitant eux-mêmes sont nombreux, comme dans le Puy-de-Dôme, le Gard, l'Aube, la Haute-Garonne, le Tarn, le Finistère, l'Yonne, la Creuse, la Vienne, notre succès est toujours grandissant.

Tout au contraire, dans les centres à moyenne et grande culture, aux fermes importantes nombreuses, occupant des domestiques et des hommes de journées en assez grande quantité, tel que dans le Calvados où les propriétés de plus de 40 hectares recouvrent plus de 238.000 hectares ; dans les Côtes-du-Nord, où les employés et ouvriers agricoles forment une armée de plus de 60.000 salariés ; dans l'Eure, où 2.087 fonds, de plus de 40 hectares, recouvrent 261.5000 hectares ; en Eure-et-Loir où la grande et moyenne propriété dominent dans tout le département : 122.800 hectares pour les exploitations au-dessous de 10 hectares et 412.800 hectares, pour les exploitations au-dessus de 10 hectares ; en Ile-et-Vilaine, où 73.345 personnes sont employées dans de grandes exploitations rurales ; en Loir-et-Cher : dans la Sologne, la Beauce et le Perchois, avec ses



2.214 fonds de 385.000 hectares, les deux tiers de la superficie du département, etc., etc. rien, ou presque rien au point de vue socialiste.

Dans le Calvados, 637 suffrages ; dans les Côtes-du-Nord, 113 ; dans l'Eure, 1.580 ; en Eure-et-Loir, 714 ; en Ile-et-Vilaine, 3.018 ; en Loir-et-Cher, 5.360 (ici l'action particulière de quelques bons militants a opéré un véritable miracle). Et je pourrais encore citer les départements du Maine-et-Loire, de la Manche, de la Mayenne, de la Sarthe, etc., etc.

Quelles sont donc les raisons de cette anomalie ?

Pourquoi les salariés de la terre n'imitent-ils pas leurs frères de la ville, et pourquoi la ferme capitaliste ne fabrique-t-elle pas des socialistes comme le font les usines, les grands magasins et les mines capitalistes ?

Il faut tout d'abord reconnaître que les conditions de vie des uns et des autres sont loin d'être semblables. A la ville, une des principales causes du développement de notre parti et de l'accroissement de ses forces électorales, est la cohabitation forcée — *dans* le travail et *hors* du travail — des salariés. A l'usine ou à la maison, les travailleurs urbains se tiennent toujours en contact, sont tous les jours les uns avec les autres : échangeant leurs impressions, causant entre eux sur tous les faits politiques du jour, s'éduquant mutuellement, s'instruisant réciproquement à l'atelier, dans la cour commune, en cours de route en se rendant au travail. Et puis, ce sont les éléments les plus débrouillards qui sont venus à la ville ; ceux possédant assez de jugement, de connaissances, ayant de la volonté et de la persévérance. Ensuite, ils vivent dans une atmosphère de lutte et de combat qui tient leur cerveau en éveil, les prédisposant à se tenir au courant de tous les événements importants qui se déroulent non seulement dans la nation, mais dans le monde entier. Ajoutez à celà des salaires rénumérateurs permettant de se procurer quelques jouissances intellectuelles, telles que la lecture des journaux, des revues, des brochures et des livres, distractions agréables et utiles en même temps, et il est facile de comprendre l'augmentation de nos forces dans le monde ouvrier de nos cités bruyantes et actives.

A la campagne, c'est tout autre chose. Les salariés de la ferme travaillent rarement ensemble. Eparpillés sur les terres d'un vaste domaine, ils sont au quatre coins du territoire de la commune, ne se voyant vraiment qu'au moment du dîner, l'espace d'une demi-heure. Je ne parle pas du soir, car après des journées qui sont quelquefois de douze, de quinze, voire même de seize heures, quand ce n'est pas davantage, on ne pense qu'à une chose quand on a soupé et arrangé le bétail, c'est à aller se coucher dans les lits suspendus aux planchers des écuries. Quant à ce qui a trait à la lecture, comment lire ? Dans sa chambre ? On n'en a pas, on couche avec les bêtes. A la maison ? On n'y entre que pour manger, pas autre chose. En allant au travail ? On conduit les animaux, on dirige les attelages, on surveille les troupeaux. Et puis quels salaires ? Donnent-ils le moyen de sortir, de se déplacer, de voyager, de se procurer les agréments intellectuels indispensables à l'homme. Allons donc ! Qu'on lise l'enquête sur le salariat agricole publiée par l'office de renseignements agricoles du Ministère de l'Agriculture et on sera fixé ! Aussi, ne restent plus à la campagne, ne participent plus au travail salarié des champs, que ceux dont les tares physiques, ou la nature indolente, le tempérament nonchalant, la paresse d'esprit et parfois quelques autres défauts, ont été autant d'entraves à leur exode vers les villes tentaculaires : que voulez-vous faire au point de vue socialiste avec ce laisser-pour-compte des milieux urbains ; avec ces pauvres gens tout à la fois victimes d'un labeur excessif, d'une mauvaise alimentation, d'une hygiène détestable et délaissés par les pouvoirs publics pour tout ce qui a trait aux accidents de travail, à l'assistance sociale et aux lois ouvrières ?

Mais les fermiers, les métayers et les petits propriétaires jouissant d'une liberté plus grande ; obligés et contraints par leur travail de voyager, de circuler, d'aller à la ville pour acheter et pour vendre ; de lire les journaux pour connaître les cours des produits agricoles, sont loin d'être dans la même situation morale et matérielles. Ils voient, ils entendent, ils causent, ils discutent, ils analysent, ils comparent et ils jugent.

Amenés chaque jour, par les incessantes découvertes scientifiques qui bouleversent de fond en comble l'économie agraire, à modifier leur outillage et leur méthode de travail, à s'imposer les plus lourds sacrifices pour utiliser le nouvel instrument agricole dont la nécessité se fait plus impérieusement sentir que jamais, les agriculteurs modernes ne peuvent plus s'isoler sur leurs terres, les cultiver comme le faisant jadis leurs pères, leurs grands-pères et leurs aïeux et attendre qu'on vienne leur chercher les produits de leur labeur. Ils le sa-



vent, ils l'ont compris. Et en s'arrachant à la routine, en voulant se procurer les moyens de mieux travailler pour mieux vendre et par là mieux vivre, ils ont constaté que le capitalisme ne sévissait pas seulement à la ville, mais qu'il les dépouillait et les rançonnait eux aussi chaque jour d'avantage.

Ils ont lu nos journaux.

Ils ont achetés nos brochures.

Ils se sont abonnés à nos revues.

Ils ont assisté à nos conférences de propagande et à nos réunions électorales.

Et petit à petit la lumière s'est faite dans leurs cerveaux.

Ils ont compris qu'ils n'avaient rien à perdre à la prise du pouvoir par le parti politique de leur classe et que non seulement le socialisme ne voulait pas supprimer la propriété — la terre, en l'occurrence — mais qu'il voulait tout au contraire la maintenir — ou la remettre dans les mains de ceux qui la font fructifier, et cela, sous une forme à déterminer.

Ils ont compris que le socialisme était tout à la fois un régime de liberté et de justice. Régime de liberté puisqu'aucun homme ne dépendra plus d'un autre homme ! Régime de justice, puisque chaque être humain ne pourra plus être dépossédé du fruit de son travail en aucune façon !

Ils ont compris enfin que si, maîtres des destinées de la nation, nous voulions — parce que nous le pouvons et le devons — faire entrer dans le domaine social les grandes exploitations agricoles, nous n'avions nullement l'intention d'en faire de même des petites exploitations rurales qui conserveraient le caractère qu'elles ont aujourd'hui — tout en étant déchargées de l'impôt, de l'hypothèque et libérées de ceux qui les rançonnent dans leurs achats et dans leurs ventes — en attendant que par une lente évolution se créent les organes d'une production collective et sociale.

C'est pourquoi tant de milliers et de milliers de paysans sont venus à nous de tous les coins de la France et c'est pourquoi ils viendront encore plus nombreux dans l'avenir si, persévérant dans notre attitude, nous continuons de leur dire, de leur redire et de leur crier que le socialisme, loin de vouloir ravir, restitue, et que, s'il entend faire rendre gorge, ce n'est pas aux paysans qui n'ont rien pris, mais pour et au profit des paysans à qui l'on a presque tout volé.

COMPÈRE-MOREL.

LE Mouvement Syndical International

Le Mouvement Syndical International en 1912

Le dixième rapport annuel du mouvement syndical international vient de paraître. Il ne devrait manquer dans aucune bibliothèque ouvrière. Avec le temps, il est devenu toujours plus volumineux et se présente aujourd'hui sous la forme d'un fort livre de 354 pages. Il a augmenté d'année en année en même temps que s'accroissait le mouvement syndical international et en même temps qu'augmentait aussi l'importance croissante donnée au travail pratique en commun des syndicats de tous les pays. Le dixième rapport de l'année 1912 en témoigne également. A côté d'un rapport général et d'un résumé sur le mouvement international du président de l'Union syndicale internationale, C. Legien, il contient des rapports des centrales nationales de 20 pays différents, et, dans sa deuxième partie, des rapports de 25 secrétariats internationaux professionnels.

* * *

Dans son rapport général, le camarade Legien constate que le nombre des syndiqués de 19 pays qui adhéraient à l'Union syndicale internationale, au début de 1912 a passés, pendant l'année, de 11.435.498 à 12.368.103 adhérents. L'Angleterre y comptait comme l'année précédente 3.010.346 syndiqués, de nouvelles données faisant défaut. L'Allemagne 3.317.271 (3.061.002) (1), les Etats-Unis et le Canada 2.496.000 (2.282.361) ; la France 1.064.412 (1.029.238) ; l'Italie (189.455) ; la Hollande 169.144 (153.689) ; le Danemark 139.012 (128.224) ; la Suède 121.866 (116.500) ; la Hongrie 111.966 (95.180) ; l'Espagne 100.000 (80.000) ; la Suisse 86.315 ; la Norvège 60.975 (53.830) ; la Finlande 23.839 (19.640) ; la Roumanie 9.708 (6.000) ; Croatie-Slavonie 6.783 (6.504) ; la Bosnie et Herzégovine 5.522 (5.587) ; la Serbie 5.000 (8.337). Si l'on y ajoute les syndicats de l'Afrique du Sud avec environ 100.000, de la Nouvelle-Zélande avec 60.000, de l'Australie avec 433.200 et de la Bulgarie avec 10.000 syndiqués, on arrive sans la Russie, le Sud de

(1) Les chiffres entre parenthèses sont des chiffres de l'année précédente.



l'Amérique et l'organisation nationale canadienne, au total de 12.971.903 syndiqués.

Le nombre des adhérents à l'Union syndicale internationale a été en 1904 de 2.378.925 ; 1907 : 44.079.005 ; 1910 : 6.121.711 et au commencement de 1913 : 7.394.461. Il faut y ajouter les syndicats du Transvaal et de la Nouvelle Zélande qui décidèrent leur adhésion en 1913. Les syndicats océaniens prendront prochainement une résolution semblable de sorte que le nombre des syndiqués adhérents à l'U. S. I. est d'environ 8 millions. Ils se répartissent de la façon suivante par centrales nationales : Allemagne 2.553.162 ; Etats-Unis et Canada 2.054.526 ; Grande-Bretagne 874.281 ; Autriche 428.363 ; France 387.000 ; Italie 320.912 ; Belgique 116.082 ; Hongrie 111.966 ; Danemark 107.067 ; Espagne 100.000 ; Suisse 86.313 ; Suède 85.522 ; Hollande 61.535 ; Norvège 60.975 ; Finlande 20.989 ; Roumanie 9.708 ; Croatie 5.538 ; Bosnie 5.522 et Serbie 5.000.

Une augmentation considérable du nombre des adhérents doit avoir lieu en Angleterre, mais nous n'avons pu obtenir que les chiffres de 1911 (3.010.346 ou 3.023.193 y compris les ouvriers agricoles). Mais le quart à peine adhérait à la centrale nationale et par conséquent à l'U. S. I. Il est vrai que plusieurs fédérations non adhérentes à la centrale syndicale anglaise, les mineurs par exemple, ont des relations internationales, mais seulement professionnelles. La plus grande partie appartient au Comité Parlementaire du Congrès radical britannique, auquel plus de deux millions de syndiqués sont affiliés.

Conformément au principe qu'une seule centrale syndicale doit être reconnue par pays, ce Comité n'a pas encore été invité à s'affilier à l'U. S. I. quoique ce dernier ne soit pas un concurrent de la Fédération des Trade-Unions, par ce qu'il forme en commun avec le parti travailliste un Comité pour la défense des intérêts généraux. Aussi est-il très heureux que sur l'invitation de Légien, le secrétaire du Comité parlementaire, le député Bowerman, ait participé pour la première fois comme invité à la conférence internationale des syndicats d'automne 1913 à Zurich. Il est à espérer que ce rapprochement, fait avec le consentement de la Fédération générale anglaise, entraînera prochainement l'adhésion à l'U. S. I. La plus grande partie des ouvriers syndiqués du pays qui fut la mère du mouvement syndical adhérera à l'internationale, et l'U. S. I. sera fière d'avoir atteint 10 millions de membres.

***

Depuis la publication du premier rapport international, des améliorations continuelles ont été introduites. On peut le constater facilement en feuilletant les dix rapports. Les statistiques dont la valeur est grande pour établir des comparaisons, deviennent toujours plus claires et les lacunes disparaissent petit à petit. On reconnaît de plus en plus qu'il ne s'agit pas de bureaucratisme, ni d'un amusement, mais qu'une bonne statistique syndicale bien comprise est utile, aussi bien à la propagande qu'au développement intérieur, et qu'elle peut rendre des services appréciables. Quelques pays seulement, soit par antipathie pour la statistique, soient qu'ils n'aient pas encore reconnu la valeur d'une statistique propre faite en dehors de toute influence gouvernementale, forment tâches.

Aussi longtemps que ces pays, et principalement les Etats-Unis, l'Angleterre et la France, n'élaboreront pas de statistiques, les tableaux de l'U. S. I. n'auront malheureusement pas la valeur qu'ils auraient si tous les pays étaient compris.

***

Le nombre des ouvriers susceptibles d'être syndiqués est indiqué pour 14 pays. Il est pour les Etats-Unis de 21.234.038 (dont 2.793.351 femmes), Grande-Bretagne 8.261.146 (3.309.960), Allemagne 13.593.391 (4.081.510), Italie 7.787.100 (2.396.608), Hongrie 2.268.342 (?), Belgique 2.043.000 (711.000), Hollande 906.648 (96.423), Suède 81.000 (135.000), Suisse 800.000 (?), Finlande 460.000 (?), Danemark 439.038 (101.837), Norvège 229.260 (26.670), Roumanie 133.866 (?), Croatie 40.000 (?). Sont occupés dans l'industrie, le commerce et les transports, à l'exclusion des travaux agricoles : en Angleterre 87.61 %, en Norvège 84.95 %, en Suisse 75 %, en Hollande 63.15 %, en Allemagne 68.12 %, en Suède 65.43 %, en Danemark 55.51 %, aux Etats-Unis 53,31 %, en Belque 41.18 %, en Italie 40.19 %, en Finlande 33.33 %, en Hongrie 23.22 %.

Les recettes et les dépenses de 15 pays ont été, les premières de 225, et les secondes de 180 millions de francs. Il manque principalement des données pour la France, l'Espagne, les Etats-Unis, etc. Les dépenses principales ont été faites pour les secours de voyage et de déménagement 3.103.239 fr. (dans 12 pays), chômage 27.097.194 fr., (15), secours de maladie 34.735.686 fr. (15), secours d'invalidité



11.820.841 fr. (11 pays) ; 8 secours de décès 16.158.512 fr., secours divers 3.703.706 fr., soit une somme totale de 96.102.052 fr. (15). Les mouvements de salaire, grèves, lock-outs, 48.052.949 fr. (14 pays), journaux et bibliothèques 12.188.445 fr. (14), propagande 7.279.506 fr., frais administratifs 34.322.926 fr.

Les organisations affiliées à l'U. S. I. ont une recette annuelle de 134.836.027 fr., leurs dépenses sont de 104.608.052 fr. et leur encaisse de 141.886.829 francs.

Sur cette question, il manquait des rapports pour l'Angleterre, la France, l'Italie, l'Espagne et les Etats-Unis, soit de la moitié des adhérents. La comparaison entre les chiffres de tous les syndicats cités indiquent — et la comparaison des sommes versées pour secours l'indique plus fortement encore — qu'en général les organisations les plus capables sont affiliées à leur centrale nationale et de ce fait à l'U. S. I. Les différentes organisations ont des institutions trop différentes les unes des autres. On s'en rend déjà compte par les cotisations versées à la centrale des divers pays. Elles furent par membre et par année de 10 centimes en Italie, 16 en Belgique, 20 en Allemagne, 10 et 36 en Roumanie, en Danemark et aux Etats-Unis 42, en Autriche 54, en Bosnie 48-260, en Hollande 52-62, en Suède 84-188, en Suède 84-168, en Croatie 110, en Angleterre 87-175, en Finlande 240, en Norvège 583, en Hongrie par contre 21.2 %, en Roumanie 10 % des recettes totales de ces syndicats. Ces cotisations sont évidemment en rapport avec ce que l'on exige de la centrale. Plusieurs d'entre elle ont centralisé les secours de grève dans une certaine mesure. C'est ainsi que sur les dépenses totales de 2,42 millions de la centrale anglaise, pas moins de 2,31 millions ont été dépensés pour les grèves et les lock-out, le reste pour les imprimés et l'administration, tandis que la centrale allemande, par exemple, avait un total de dépenses de 555.000 fr. dont 210.000 seulement pour la propagande, soit plus à elle seule que les 13 autres centrales nationales.

Les données sur les cotisations versées par les membres des syndicats affiliés aux centrales nationales ne sont malheureusement données que pour 9 pays, avec 3.442.373 membres, contre le même nombre de pays, avec 3.546.087 membres l'année précédente. La Finlande donne cette fois des indications, tandis que l'Italie manque. Une comparaison des données de 1911 et de 1912 peut se faire facilement, puisque les sociétaires compris sont à peu de choses près les mêmes et montrent que pour les pays en question il se produit une amélioration sensible, c'est-à-dire une augmentation des cotisations. C'est ainsi qu'en 1911, 64.398 membres (contre 424.340 l'année précédente, payaient moins, comme cotisations annuelles, de 10-15 fr. ; 150.660 (199.080) ; 16-20 frs 363.963 (339.910) ; 21-25 frs 315.265 (228.317) ; 26-30 frs 655.305 (559.098) ; 31-35 frs 610.494 (564.509) ; 36-40 frs 403.068 (425.993) ; 41-45 frs 111.362 (70.111) ; 46-50 frs 547.829 (534.385) ; 51-55 frs 33.778 (32.576) ; 56-65 frs 38.920 (21.770) ; 66-75 frs 74.908 (63.611) ; 76-85 frs 22.323 (24.494) ; 86-95 frs 8.339 (22.766) ; 96-105 frs 17.522 (11.537) ; 106-115 frs 22.271 (11.020) ; 116-125 frs 640 (1.510), plus de 126 frs, 328.

Dès que les indications fournies par les diverses nations auront moins de lacunes on pourra établir une comparaison entre les efforts des syndicats dans les différents domaines. Cette comparaison qui ne peut momentanément être faite que pour quelques pays prouve déjà que les syndicats, bien centralisés et disposant d'une puissance financière, sont de toute nécessité et de la plus grande utilité ; mais c'est justement dans les pays où cette déduction est des plus nécessaire, tout au moins pour une bonne partie de leurs organisations, comme l'Angleterre, la France et les Etats-Unis, que les données indispensables manquent. Pour la plupart des autres détails de la statistique, on ne dispose malheureusement que des données fournies par les versements qui, même quand elles ne sont pas tendancieuses, ne se rapportent aucunement aux besoins des syndicats.

C'est le cas principalement pour les statistiques exclusivement importantes sur les mouvements, les grèves, les lock-outs, les contrats collectifs, etc. Il est du plus haut intéret pour les mouvements eux-mêmes que les centrales nationales qui, jusqu'à présent, ne s'en sont pas occupées, prêtant dorénavant plus d'attention à l'élaboration de statistiques syndicales à leur propre usage. Ce n'est qu'alors que l'U. S. I. pourra élaborer une statistique internationale si désirable sur les grèves.



Dans les rapports particuliers des différentes centrales nationales le rapport de l'Angleterre permet de voir du premier coup d'œil que la centrale syndicale de ce pays est bien loin d'être une centrale nationale au sens continental du mot. Moins du quart des syndicats anglais y sont affiliés et pour ces derniers, il s'agit principalement d'une



réassurance contre les grèves. Elle eut néanmoins une activité très heureuse et contribua à la fusion systématique des nombreux syndicats de même profession. Depuis l'entrée en vigueur des assurances ouvrières d'Etat, de nouvelles tâches lui sont incombé. En vertu de cette loi, seuls les syndicats, au début, étaient autorisés à faire les assurances.

La résistance de nombreux syndicats contre la loi poussa le gouvernement à reconnaître également les sociétés d'assurance, de sorte que l'ouvrier qui ne veut pas faire ses versements par la poste, doit adhérer à son syndicat ou s'affilier à une société d'assurance. Plus de dix millions d'ouvriers pouvaient être gagnés par les syndicats — cela n'aurait-il été au début que pour les assurances — si l'on avait pris des mesures en conséquence. La fédération générale des syndicats le tenta inutilement, ces efforts échouèrent devant la méfiance qui était la conséquence de la division et des déchirements des syndicats anglais et se résigna à organiser un département d'assurance seulement pour ses adhérents. Mais de ces derniers, le sixième seulement s'est décidé à adhérer à une caisse centrale. La plus grande agitation règne encore dans cette dernière. Anssi les sociétés d'assurance purent elles, par une façon de faire adroite, gagner plusieurs millions d'ouvriers, comme nouveaux assurés, tandis que les syndicats avaient eu la possibilité de gagner 10 millions de nouveaux syndiqués au lieu de n'en avoir que moins d'un million.

* * *

La *France* donne principalement des renseignements sur les décisions les plus importantes du dernier Congrès syndical; attitude devant les partis politiques, lois sur les retraites, loi d'exception, diminution de la durée du travail, augmentation des prix de la vie, droit d'association des instituteurs. Un chapitre très intéressant et détaillé est écrit « contre la guerre ». Afin de s'opposer à la guerre menaçante au moment du conflit des Balkans, les pays intéressés avaient été invités à organiser des manifestations dans les villes les plus importantes d'accord avec les syndicats de ces pays. Ces derniers refusèrent parce que leurs conditions internes ne leur permettaient pas de participer officiellement à des manifestations politiques de ce genre. Les organisations françaises décidèrent alors de convoquer un Congrès syndical extraordinaire qui malgré la date rapprochée eut un assez grand succès. Le Congrès décida la grève générale en cas de déclaration de guerre. Puis une grève générale de 24 heures fut décidée pour le 16 décembre afin de manifester contre la guerre. Cette journée, comme l'agitation grandiose qui suivit dans tout le pays, montre que le prolétariat français a la guerre en horreur.

On a cherché pour la première fois à faire un tableau des grèves. Ce tableau devra naturellement être considérablement perfectionné, mais il montre déjà maintenant par exemple que les syndicats de 15 professions ont dépensé près de deux millions de francs pour les grèves pendant l'année du rapport, dont la plus grande partie, il est vrai, par le syndicat des chauffeurs.

* * *

La *Belgique* a la satisfaction d'enregistrer une augmentation de 77.000 à 116.000 membres, mais il semble que les organisations adversaires les plus dangereuses comme les syndicats chrétiens dirigés par un frère jésuite aient fait des progrès semblables. Ces derniers prétendent que le nombre de leurs adhérents est passé de 55 à 82.000, mais comme ils ne publient aucune statistique qui permette de vérifier ces chiffres, il ne faudrait pas les prendre trop au sérieux. Les efforts des syndicats belges vers la centralisation est absolument typique. Pendant l'année, pas moins de sept groupements de syndicat se transformèrent en fédérations centrales et il ne reste que huit professions où une transformation semblable n'a pas été faite.

* * *

La centrale nationale de *Hollande* présente de nouveau des résumés statistiques très intéressants sur les finances, les secours, le nombre des adhérents au syndicat, etc. A côté de la centrale des syndicats modernes, il y a en Hollande d'autres groupements de syndicats anarchistes, chrétiens, catholiques-romains et neutres. Mais ils ne purent arrêter le développement de la première, si regrettables que soient ses divisions pour la situation générale. Tandis qu'en 1907, le 20.33 % de tous les ouvriers syndiqués de Hollande faisaient partie de la centrale, en 1912, il y en avait déjà 30.86 %. La supériorité des syndicats modernes est encore plus évidente si l'on envisage la question financière. Les recettes, par exemple, étaient en 1911 en moyenne par membre et par année : pour les syndicats anar-



chistes 1.95 florins, pour les catholiques romains 5.53 florins, pour les chrétiens 5.78, et pour les syndicats modernes 21.31 florins et, sans les diamantaires qui ont une situation exceptionnelle, 8.44 florins. Toutes les fédérations de syndicats modernes ont un journal, dont sept sont hebdomadaires, 14 bi-hebdomadaires, sept paraissant deux fois et 5 paraissant une fois par mois.

* * *

Le rapport du *Danemark* contient la statistique particulièrement intéressante que voici sur la durée du travail de tous les ouvriers syndiqués :

Durée du travail journalier.	1911 Nombre des ouvriers.	0/0	1912 Nombre des ouvriers.	0/0
Moins de 8 heures	316	0,31	486	0,39
8 heures	6.189	6,13	6.272	5,11
8 heures 1/2	1.955	1,94	3.365	2,74
9 heures	21.267	21,06	32.618	26,57
9 heures 1/2	31.865	31,56	46.309	37.73
10 heures	36.476	36,12	28.071	22,87
Plus de 10 heures	2.908	2,88	5.631	4,59
Total	100.976	100,00	122,752	100,00

En *Suède*, où les évènements de 1909 pesèrent pendant longtemps sur tout le mouvement ouvrier, des progrès encourageants sont de nouveau signalés quoique les organisations patronales aient montré un développement et un esprit de bataille qu'on retrouve rarement dans d'autres pays. Les syndicats ne firent pendant l'année du rapport pas moins de 239 mouvements offensifs avec 17.849 participants, tandis qu'ils soutinrent 44 mouvements défensifs avec 3.348 participants. La durée du travail fut réduite de 14.381 heures par semaine pour 4.203 membres et 8.593 membres eurent une augmentation moyenne de salaire de 2.05 couronnes. Après les mouvements offensifs, 194 contrats collectifs furent passés et 32 après les mouvements défensifs, dont 19 après les lock-outs. Cela seul suffit à montrer que les syndicats suédois ont reconquis leur ancienne vigueur. Les chapitres sur le droit de grève des ouvriers de l'Etat, la législation sociale, le placement, méritent également d'être lus.

* * *

La *Norvège* peut aussi enregistrer une augmentation du nombre des membres et des résultats des mouvements de salaire. Une série de petits tableaux permettent d'être fixés à ce sujet. Un tableau indiquant l'échéance des contrats collectifs doit être de grande utilité et montre les conventions qui arrivent chaque mois à échéance pour les six prochaines années en indiquant le nombre des ouvriers compris.

* * *

En *Finlande*, le mouvement ouvrier souffre toujours plus de l'influence russe qui menace d'étrangler peu à peu toute manifestation de liberté. Les patrons réactionnaires voient évidemment avec plaisir ces tentatives et ils en profitent pour résister aux ouvriers. Cependant les syndicats purent passer de nouveaux tarifs. A la fin de l'année, 104 tarifs étaient en vigueur dans 298 établissements occupant 13.148 ouvriers, chiffre absolument remarquable dans une pareille situation. Mais il semble que les organisations ouvrières finlandaises vont au devant de temps très difficiles, car le gouvernement russe considère la Finlande comme une de ses provinces et ne peut pas supporter de voir des ouvriers s'occuper avec succès de syndicats et de questions politiques, tandis que l'on s'efforce d'extirper toute idée semblable chez les ouvriers russes par la potence et le knout.

* * *

L'*Allemagne* présente un rapport des plus étendus. Tandis que les syndicats libres, affiliés à la centrale nationale dépassaient 2 millions 1/2 de membres, les syndicats Hirsch-Duncker, ou libéraux restaient à environ 10.000 membres. Les syndicats chrétiens atteignirent 344.687 adhérents. Leur augmentation est de 1,09 %, tandis que celle des syndicats libres a été de 9,02 %, quoique les patrons, le gouvernement et les syndicats adversaires aient tout fait pour empêcher ces progrès. On le fit surtout en se basant sur l'affirmation fausse que les syndicats libres participaient à l'action politique.



On se rendra particulièrement compte de l'inexactitude de cette affirmation dans les chapîtres sur les cartels syndicaux et les secrétariats ouvriers et si l'on compare l'activité indiquée par ce rapport, par exemple, avec celle des syndicats anglais, américains ou français.

Dans ces pays on considère que c'est un droit indiscutable des syndicats de s'occuper de questions politiques ou même d'avoir des relations étroites avec le parti travailliste. En Allemagne au contraire, l'action est absolument divisée, le parti, les syndicats, et les coopératives ont chacun leur domaine d'activité bien déterminé et ont chacun leur propre tâche. Les syndicats rapportent que pendant l'année, pas moins de 1 million 1/4 de personnes participèrent aux mouvements de salaires et 479.589 aux suspensions de travail. 378.000 personnes eurent une réduction de la durée du travail de 830.000 heures par semaine et 530.000 personnes eurent une augmentation de salaire totale de 946.000 par semaine.

Les grèves et les lock-outs coûtèrent aux syndicats 11 millions 1/2 de marks. (123 millions depuis 1890; date de la création de la centrale nationale) ; 61,7 % se terminèrent par un succès complet et seulement 19,3 % sans succès pour les ouvriers.

Un chapitre très intéressant parle du travail des femmes dans l'industrie en Allemagne. Il montre, en se basant sur un recensement officiel, le rapide développement du travail des femmes dans toutes les branches de l'industrie. Tandis qu'en 1882, il n'y avait que 31,85 femmes occupées pour 100 hommes, en 1907 il y en avait déjà 44,36. On peut admettre qu'actuellement le nombre des femmes occupées est à peu près égal à celui des hommes, et quoique les syndicats aient déjà plus de 200 membres femmes, cela ne constitue encore que le 8,6 % du total.

***

La centrale nationale des syndicats d'*Autriche* annonce une perte d'environ 8.000 membres. Cette diminution ne vient pas seulement de la réaction croissante et des luttes vigoureuses contre les patrons toujours mieux organisés, mais vient aussi du départ de certains groupes d'ouvriers tchèques qui pour des questions de nationalité, résultant de la situation autrichienne, et afin de travailler en faveur de leurs camarades de langue, veulent former des organisations indépendantes. Des indications sont également données sur le développement de la politique sociale en Autriche. De même qu'en Belgique, les syndicats d'Autriche adhèrent directement au parti socialiste et plusieurs de leurs meilleurs militants sont députés au Parlement et évidemment membres de la fraction socialiste. Ce dernier fait est aussi constaté en Allemagne, dans les pays scandinaves et ailleurs.

***

En *Bosnie* et *Herzégovine*, la situation semble être des plus retardée, comme l'indique une statistique sur les salaires de la caisse de maladie. Elle indique que 2.258 ouvriers ont un salaire journalier inférieur à 80 hellers (85 centimes) tandis que 2.490 ont de 1.20 à 1.60 couronnes, 3.868 de 1.60 à 2 couronnes, 2.725 de 2 à 2.40 couronnes, 3.175 de 2.40 à 3.20 couronnes et seulement 4.047 plus de 3.20 couronnes. Les syndicats ont encore devant eux une très lourde tâche rendue particulièrement difficile parce que le pays est presque entièrement administré militairement.

***

Le prolétariat de *Hongrie* a vécu, en 1912, une des périodes les plus agitées de son histoire. Le pays eut à souffrir de la guerre des pays voisins et subit une crise profonde qui provoqua un chômage étendu, de sorte que certaines villes se virent obligées de se servir des fonds publics pour secourir les chômeurs. Malgré cela, les syndicats dépassèrent le premier cent mille. Le mouvement fut surtout rendu vivant par la lutte splendide pour le Suffrage universel que fit le Parti ouvrier et auquel les syndicats participèrent de toutes leurs forces. Tant que le régime arbitraire actuel ne sera pas remplacé par un gouvernement à forme démocratique, les Syndicats ne peuvent avoir ni liberté de parole, ni liberté de presse et d'assemblée, ni droit d'association.

***

En *Croatie* et en *Slavonie*, la crise et les risques continuels de guerre entravèrent aussi le mouvement. La constitution a été suspendue de même que le droit de réunion. Tous les journeaux politiques furent obligés de déposer des cautions très élevées. C'est pourquoi les ouvriers suspendirent la publication des journaux hebdomadaires allemands et serbes pour fournir la caution de 5.000 couronnes et afin d'assurer au moins la publi-



cation du journal croate. Le nombre des émigrants a passé de 8.215 en 1911 à 14.225 l'année du rapport. Dans de telles circonstances, il n'est pas étonnant que les syndicats soient tombés de 7.182 à 5.538 membres, ce qui montre combien la tâche de l'organisation ouvrière de ce pays est encore lourde, c'est que ces contrées sont à la tête des décès dus à la tuberculose, quoique l'industrie de ce pays ne soit encore que dans sa période d'enfance. Selon la statistique de la caisse de maladie du district d'Agram, qui naturellemend ne comprend que des ouvriers, 51,69 % de tous les décès sont dus à la maladie prolétarienne.

* * *

La *Roumanie* compte 133.000 ouvriers occupés dans l'industrie dont 9.708 sont syndiqués. Le nombre des membres a déjà atteint 14 000, mais par suite de la crise de la guerre, il y eut un recul. Ce qui est de plus regrettable, c'est la perte de l'organisation des cheminots qui comptait déjà 18.500 membres. Elle fut détruite par une loi élaborée par un gouvernement « libéral » qui enlève le droit d'association à tous les ouvriers de l'Etat. Une satistique officielle donne des indications sur les salaires des ouvriers de l'industrie : ne gagnent que leur pension et le logis, 7.565 ouvriers; jusqu'à 1 fr. par jour, 10.837 ; jusqu'à 2 fr., 37.846 ; jusqu'à 3 fr., 40,528; jusqu'à 4 fr., 17.645; jusqu'à 5 francs, 9.945; jusqu'à 6 fr., 4.896; jusqu'à 7 fr., 2.447; jusqu'à 8 fr., 1.057; et jusqu'à 9 francs 781.

La *Bulgarie* a deux rapports de chacune des centrales nationales rivales, dont l'unité n'a encore pas pu être faite. Ces deux rapports donnent une image frappante des souffrances et des luttes du prolétariat avant et après la guerre. Le fait que les organisations purent subsister à la guerre et qu'une partie d'entre eux ont pu continuer leur activité bienfaisante dit beaucoup sur l'esprit de sacrifice des ouvriers bulgares. Il est à espérer qu'ils ne tarderont pas à trouver le chemin de l'unité qui leur permettra de mieux remplir les tâches difficiles que leur a léguées la guerre.

La *Serbie* n'a pas moins souffert de la guerre et ses organisations ouvrières auront aussi besoin d'une longue période pour guérir les plaies de ces années terribles. Le nombre des membres était de 8,000 avant la guerre, puis il diminua rapidement, mais il doit avoir déjà maintenant atteint son ancien chiffre. Les syndicats ont perdu le 10 à 15 % de leurs adhérents par les émigrations. Il n'est pas rare qu'en cas de grève, la moitié ou même tous les participants émigrent ensemble. Il est du reste de même dans la plupart des pays voisins, les conditions économiques et politiques offrant peu d'attrait à vivre dans ces régions.

* * *

La centrale nationale *Suisse*, comme d'habitude, fait un rapport des plus étendus, s'appuyant sur de riches statistiques. La situation économique de l'année du rapport est examinée en se basant sur les exportations et le placement des ouvriers. Le tableau d'ensemble de l'état des organisations syndicales montre une augmentation de la centrale de 79.100 à 86.3000, tandis que 46.000 ouvriers syndiqués sont encore en dehors de la centrale. Parmi ces derniers, il y a surtout des ouvriers de l'Etat et les syndicats-chrétiens qui comptent 11.000 membres. Il est particulièrement heureux de constater l'amélioration des finances des syndicats suisses qui augmentent de plus en plus le taux de leur cotisation. Actuellement, le 90 % de toutes les recettes provient des cotisations réglementaires. Le développement des institutions de secours va de pair avec ces améliorations. L'organisation des 150-160.000 ouvriers italiens qui sont occupés chaque année en Suisse constitue un des problèmes les plus difficiles du mouvement syndical. Pendant l'année du rapport, les syndicats ont créé un journal hebdomadaire spécial de langue italienne avec l'aide des centrales italiennes et allemandes et ont organisé une propagande en commun pour syndiquer les ouvriers. Cette propagande doit s'étendre dans les régions d'origine des ouvriers émigrants. Le rapport donne encore des indications détaillées sur le travail d'éducation, sur les lois sociales et la protection ouvrière, etc.

* * *

En *Italie*, le 2/3 des ouvriers sont occupés à la campagne et le tiers dans l'industrie. Sont syndiqués : 408.000 ouvriers agricoles et 472.000 ouvriers de l'industrie. De ce nombre : 639.000 ou le 74,3 % adhérèrent aux syndicats libres, 108,021, ou le 12,6 %, aux syndicats catholiques et 112,000, ou le 13,1 %, aux fédérations dites indépendantes. La centrale nationale groupe 22.000 adhérents des syndicats libres. Une centrale syndicaliste fondée entre temps doit grouper près de 100.000 ouvriers.

* *

Le *Nord de l'Amérique* a présenté un rapport de la centrale nationale qui donne des indications détaillées sur les avantages législatifs obtenus dans l'Union et dans les divers Etats. Il serait des plus utile que ce tableau soit étendu au Canada qui est compris dans le domaine de recrutement de la Fédération Américaine du Travail. Les indications données sur les progrès de nombreuses professions sont des plus intéressantes. Elles montrent, en premier lieu, que les ouvriers américains ont les mêmes luttes, emploient les mêmes armes que les syndicats d Europe pour améliorer leur situation. La constatation de ce fait renforcera certainement les relations réciproques et le rapport américain est de ce fait d'un intérêt croissant. Mais il est certain que si la fédération américaine du Travail pouvait nous donner des indications statistiques sur les organisations affiliées, elle contribuerait à mieux faire comprendre la situation et les syndicats.

* * *

La deuxième partie du volume traite les secrétariats internationaux professionnels et n'est pas moins importante ni moins intéressante. Cette fois, sur 32 secrétariats existants, 25 ont envoyé des rapports contre 19 l'année dernière. Ils rapportent principalement sur le développement des relations internationales entre les différentes organisations pour autant qu'ils ne l'ont déjà fait l'année dernière. Ils donnent également des indications sur les évènements les plus importants de cette période.

* * *

Le camarade Legien a fait précéder les rapports des secrétariats professsionnels d'une note dont nous détachons les lignes que voici : « Le groupement international qui a le nombre de membres le plus grand est celui des métallurgistes qui comptent 1.106.003. Puis suivent, selon les indications du tableau I, les ouvriers des transports avec 881.950, les ouvriers sur bois avec 393.355, les ouvriers de fabrique avec 298.001, les typographes avec 137.451, les brasseurs avec 130.892, les cordonniers et les ouvriers du cuir avec 105.600, les charpentiers avec 83.863, les travailleurs de la pierre avec 75.000, les peintres avec 72.074, les ouvriers des services publics avec 72.025, les boulangers avec 68.681, les relieurs avec 59.906, les typographes avec 35.925, les chapelliers avec 32.913, les verriers avec 29.230, les employés d'hôtels et restaurants avec 20.529, les selliers avec 20.119, les potiers avec 16.114, les diamantaires avec 15.272, les tonneliers avec 5.863 et enfin les coiffeurs avec 4.850 membres.

Il faut faire remarquer, il est vrai, que la première place revient aux mineurs qui comptent environ 1 million 1/2 d'adhérents. Ils ne répondirent pas à notre questionnaire, ni du reste les ouvriers du textile qui ont environ 800.000 membres, ni les tailleurs avec environ 100.000 ni les ouvriers en tabac avec environ 50.000, ni les ouvriers selliers et les employés de commerce avec environ 30.000 membres. Au total, 6 1/4 million de syndiqués adhèrent à un secrétariat professionnel. L'organisation internationale qui a la plus grande extension est celle des ouvriers sur bois qui s'étend à 20 pays. Le secrétariat international des typographes s'étend à 18 pays, les ouvriers du transport à 17, les travailleurs de la pierre à 16, les chapeliers et les lithographes chacun à 15, les verriers à 14, les boulangers les relieurs, les cordonniers et les ouvriers du cuir chacun à 13 et les peintres à 10.

L'extension des relations internationales, de même que le nombre des membres des organisations affiliées, ne dépend pas seulement de la période d'existence d'un secrétariat international, mais aussi de l'état et du développement des organisations syndicales de chaque profession dans les divers pays ; c'est ce que montrent les brèves données précédentes sur le nombre des membres affiliés au secrétariats internationaux professionnels, et les indications sur le nombre de pays auxquels ces unions internationales s'étendent.

Il en est de même pour le développement interne des organisations internationales. Plus les fédérations nationales sont fortes, mieux elles peuvent déterminer les secours réciproques pour les luttes économiques. Comme aujourd'hui la force et la capacité des organisations des divers pays diffèrent énormément, la plupart des groupements internationaux n'ont encore pas de règles fixes pour l'entr'aide réciproque. Les secours de grève et de lockout sont entièrement libres.

De même que la structure organique des différents groupements internationaux, le taux des cotisations et les recettes des cotisations différent beaucoup comme le montre le tableau 3· Cependant le taux des cotisations n'est pas déterminé par les secours en cas de mouvements, mais aussi par les institutions diverses des secrétariats professionnels internationaux. Une partie de ces derniers font paraître des journaux à certaines périodes qui donnent des indications sur les événements de toutes les organisations affiliées du métier.

Les employés de commerce, les typographes, les métallurgistes, les ouvriers ouvriers du textile, et les ouvriers sur bois ont un bulletin mensuel paraissant en trois et en quatre langues. Les ouvriers de transports font paraître leur journal trimestriellement, mais publient chaque semaine une correspondance. D'autres secrétariats professionnels publient leur bulletin a des périodes plus éloignées ou selon les circonstances. Cette différence des institutions entraîne aussi des différences dans les cotisations. Dès que les rapports des secrétariats internationaux professionnels seront complets, il sera possible de faire un tableau sur les devoirs réciproques des organisations affiliées. Jusque là, nous devons nous contenter de ces quelques données générales.

Quoiqu'il en soit, ces quelques extraits montrent de quelle façon les ouvriers de tous les pays et de toutes les professions se groupent dans un esprit de progrès et de civilisation avec succès. C'est pourquoi l'on ne peut que recommander chaleureusement l'étude de ce rapport à toutes les personnes travaillant au mouvement ouvrier.

Contre la tyrannie Sud-Africaine

Le camarade W.-A. Appleton, secrétaire de la centrale nationale des syndicats d'Angleterre nous écrit à ce sujet :

Les syndicats anglais ont eu à supporter de nombreuses attaques et bien des violences au cours de leur développement continu. Leurs leaders furent souvent emprisonnés et condamnés, mais il était réservé aux Smuts et aux Botha de battre tous les records de l'arbitraire contre les organisations ouvrières, car jusqu'alors personne n'avait été emprisonné sans une action juridique quelconque et l'on n'avait refusé à personne le droit d'en appeler à une instance supérieure.

Mais Smuts et Botha ne respectèrent aucune des libertés constitutionnelles octroyées ; neuf personnes ayant acquis la nationalité du pays de leur choix furent expulsés *sans qu'on puisse leur reprocher le moindre délit.*

Il suffit d'examiner les faits. En juillet dernier, le gouvernement fit une entente avec les syndicats, mais ne respecta pas la convention avec les cheminots. Afin de défendre leurs droits, ces derniers suspendirent le travail d'une façon absolument légale. Il n'y eut aucun trouble excepté ceux que le gouvernement avait provoqués.

La grève avait toutes les chances d'être victorieuse. C'est pourquoi le gouvernement décréta l'état de siège, arma 60.000 boers des campagnes, envoya de l'artillerie contre les syndiqués sans armes réunis à la maison des trades-unions de Johannesbourg et les obligea à se rendre sous cette menace aussi grotesque que formidable. Par ailleurs, on arrêta les militants au milieu de la nuit et on les enferma en cellules séparées. Mais pour empêcher que les tribunaux ne s'en mêlent, les neuf furent transportés nuitamment et obligés sous la menace des baïonnettes de monter dans un train spécial. Afin de tromper le public, on désigna ce train comme un train de théâtre. On les transporta ainsi au port où sous une double rangée de baïonnettes et sous la menace des revolvers, on les obligea à monter sur un navire affrété spécialement pour les transporter en Angleterre.

Si ces hommes n'étaient pas aujourd'hui au milieu de nous, on serait peut-être tenté de penser qu'un poète quelconque a voulu faire un opéra des plus comiques avec un livret aux plus riches tableaux. Leur présence nous fait disparaître toute idée de comédie, car nous sommes en présence de la plus criante tragédie. De ces neuf, sept sont mariés et deux souffrent de l'épouvantable tuberculose des mineurs. Pour ces derniers, le débarquement à Londres dans la période la plus malsaine de l'année est d'une cruauté inouie.

L'indignation contre le gouvernement de Botha a gagné toutes les classes de la population d'Angleterre, non seulement parce qu'elles sympathisaient avec les syndicats, mais parce que cela heurtait l'esprit de justice reçu par tradition et parce que l'on trouvait que tous les délits et toutes les illégalités devaient être jugés par les tribunaux existants. Beaucoup peuvent être adversaires des syndicats en général, mais ils comprennent que de telles atteintes à la liberté personnelle laissent libre champ à un arbitraire insupportable qui violentant aujourd'hui des ouvriers peut demain violenter des gens d'affaires ou pensent que la guerre de de 1899 était absolument justifiée et que leurs prévisions sur Smuts et Botha étaient complètemen exactes. Tous se plaignaient de la façon la plus vive du réveil des haines de races et des luttes unionistes et beaucoup ont la certitude qu'une nouvelle guerre sud-africaine est imminente et cela principalement parce que dans toute cette affaire il s'agit bien plus d'une question politique que de divergences économiques, que Smuts et Botha ne sont que des traîtres qui ne cherchent qu'un prétexte pour armer à nouveau les Boers et qu'en



une semaine ils auront reconquis ce que Paul Krügeravait perdu en plus de trois longues années.

Et cela ne peut que donner plus de force à nos revendications qui veulent le retour à une situation constitutionnelle et le repatriement des déportés. Nous avons, en Angleterre, entièrement conscience de nos responsabilités. Nous savons qu'il s'agit de questions qui intéressent le monde entier et que les manifestations et les protestations de nos camarades de classe des autres pays appuyeront nos efforts. Ce sera certainement une leçon salutaire pour les tyranneaux du Sud de l'Afrique que d'apprendre que les ouvriers, sans distinction de races ou de confessions, flétrissent leur tyrannie et sont prêts à les combattre par tous les moyen à disposition.

Les grèves en Russie

L'étendue du mouvement gréviste du mois de janvier de cette année dépasse de beaucoup les indications du même mois de l'année dernière. On sait qu'en Russie, les grèves éclatent aussi bien pour des raisons économiques que pour des raisons politiques et sont enregistrées en conséquence. Des grèves politiques eurent lieu en protestations et en souvenir du 9/22 janvier, anniversaire du dimanche rouge de 1905. Selon les rapports officiels, les grévistes furent ce jour-là à Pétersbourg au nombre 110.000 (l'année précédente 65.000). Dans le rayon de Moscou : 13.000 (1.200). A Riga, le 75 % des ouvriers firent grève à cette date. Dans d'autres villes, comme Kiew, Varsovie, Nikolejew, Reval, etc., etc. La participation au mouvement fut très forte.

Le nombre des grèves qui éclatèrent pour des revendications économiques, et le nombre des ouvriers qui y furent impliqués, augmentèrent considérablement. Tandis qu'en janvier 1912 le nombre des grévistes fut de 1.600, on en comptait 16.500 en janvier 1913, et plus de 24.000 en janvier de cette année. quoique certaines grèves ne fussent pas comptées par manque de données insuffisantes. On peut donc constater une augmentation importante du mouvement gréviste. Les grèves qu'on a appelées « grèves d'assurance » prennent une large place et furent provoquées par les conflits avec les patrons ou l'administration au cours de l'application de la loi sur les assurances.

Les grèves de ce dernier genre sont nombreuses, elles sont conduites avec beaucoup de ténacité et se terminent presque toutes sans succès. C'est ainsi que l'on peut constater un résultat négatif après les grèves des trois grandes fabriques de Moscou qui durent un mois et à la fin desquels 200 ouvriers furent congédiés. Une autre « grève d'assurance » eut lieu à Saint-Pétersbourg dans la confection après le renvoi de 13 délégués ouvriers. La grève des 1.000 ouvriers de cette fabrique se termina sans résultats. A Nicolajew, plusieurs milliers d'ouvriers des chantiers maritimes firent grève pour protester contre l'arrestation des représentants ouvriers à la caisse de maladie. Les grèves qui eurent des raisons diverses et dont quelques-unes furent d'une durée particulièrement longue, se terminèrent en grande partie sans avoir atteint les résultats espérés. Il faut rappeler que c'est le 20 janvier que se termina, après 68 jours de résistance, la défaite de la grève de 5.000 ouvriers des ateliers de Obuchowski de l'administration militaire de Saint-Pétersbourg. Si les grèves se terminent d'une façon déplorable, la faute en est avant tout au régime politique actuel qui enlève toute possibilité aux ouvriers de se préparer rationnellement, de s'organiser et de s'assembler pour empêcher les gaspillages inutiles d'énergie et de force. La poussée pour l'amélioration des conditions de travail inhumaine et insupportable ne se laisse pas arrêter, mais le gouvernement allié avec les patrons font tout pour ravir aux ouvriers le fruit de leurs efforts.

Il faut encore signaler la renaissance du mouvement gréviste chez les ouvriers du textile des gouvernemenis polonais à Lodz, Sdunska, Wola, Zawerce, etc. Là, grâce à une meilleure organisation et la discipline plus grande des ouvriers, les résultats des grèves sont en général meilleurs que dans les régions russes.

Dans les divers métiers.

Bâtiment. — La Fédération des aides du bâtiment d'Australie, qui fit le mouvement remarquable dont nous avons parlé, a augmenté en trois ans de 983 à 6.500 membres.

Les Fédérations hollandaises des peintres, charpentiers, stuccateurs, ouvriers du bâtiment et des plombiers qui comptent ensemble environ douze mille membres discutent ces temps derniers la question d'une fusion pour former une Fédération d'industrie.

Cheminots. — Aux Etats-Unis, selon les statistiques officielles de 1913, un total de 1.669.809 personnes étaient occupées au service des chemins de fer, leur salaire moyen journalier était pour les

5.000 fonctionnaires des centrales 1.999 dollars, pour 10.196 autres employés 6.57 dollars, pour 76.513 employés de bureau des centrales 2.49 dollars, pour 38.377 ouvriers des stations 2.17 dollars, pour 153.117 autres employés des stations 1.89 dollars, pour 63.390 conducteurs de locomotive, 4.79 dollars par jour, pour 66.376 chauffeurs 2.94 dollars, pour 48.200 chefs de train 4.16 dollars, pour 133.221 divers employés de la traction 2.88 dollars, pour 57.207 mécaniciens 5.14 dollars, pour 65.939 charpentiers 2.54 dollars, pour 226.785 divers ouvriers des ateliers 2.52 dollars, pour 44.466 ouvriers des voies ferrées 2.47 dollars, pour 363.628 divers ouvriers des voix 1.50 dollars, pour 40.005 gardiens et employés de manœuvres 1.74 dollars, pour 41.196 télégraphistes 2.44 dollars, pour 10.436 employés occupés aux itinéraires 2.34 dollars et pour 227.777 manœuvres et ouvriers divers 2.08 dollars.

Ouvriers du textile. — Le 38e rapport périodique de l'association internationale des ouvriers du textile contient le rapport d'une conférence internationale des teinturiers, un article très détaillé sur l'introduction du congé du samedi après-midi en Suisse et sur le développement de la Fédération suédoise du textile.

Le Secrétaire international des ouvriers du textile T. Shaw, Colne, Angleterre, annonce que le prochain Congrès international des ouvriers du textile est convoqué pour la ville d'eau de Blackpool. Comme cette ville a de bonnes communications avec les centres industriels, les syndicats de l'endroit veulent préparer des voyages d'études pour les délégués étrangers dans les grands centres de l'industrie textile et les plus importantes coopératives. Il est à désirer qu'on en fasse de même à l'occasion de tous les Congrès internationaux, car on peut ainsi connaître les méthodes de travail et les conditions de vie des ouvriers étrangers beaucoup mieux que par la lecture des rapports.

Typographes. — Le journal des typographes d'Allemagne nous apprend qu'un syndicat a été formé à Swakopmund dans le Sud-Ouest Africain Allemand afin de protéger les intérêts des collègues du métier. La nouvelle organisation a élaboré une convention spéciale pour la colonie et invite vivement les collègues à ne pas prendre d'engagement dans ces régions sans avoir au préalable demandé des renseignements sur la situation.

Les auxiliaires des imprimeries de Vienne purent passer un nouveau contrat collectif en même temps que les typographes autrichiens, contrat qui s'étend aussi à différentes autres villes d'Autriche. Ce contrat fixe un salaire minimum augmenté de 2 couronnes et tous les ouvriers reçoivent une augmentation. La durée du travail est réduite d'une demi-heure par semaine. Le journal des auxiliaires constate que ces résultats n'ont pu être obtenus malgré le grand nombre des briseurs de grève que par une organisation fortement centralisée et bien préparée à la lutte. Dans d'autres endroits les pourparlers continuent.

Ouvriers des services publics. — Les Fédérations françaises et italiennes des infirmiers d'hôpitaux ont en vue la création d'une internationale spéciale pour les personnes occupées aux services sanitaires. Mais comme dans les principaux pays elles font partie de la Fédération des employés des Communes qui ont déjà un secrétariat international, on ne voit pas la nécessité de créer une nouvelle organisation spéciale.

(Bulletin International Syndical.)

POURQUOI
il y a Détente Internationale

La détente internationale est manifeste, de quelque côté que l'on regarde. Cela n'est pas pour plaire sans doute aux chauvins patentés et aux militaristes professionnels. Mais cela est. Depuis un an, l'on a essayé de nous imposer cette conviction que la guerre était imminente, qu'elle éclaterait au printemps. La guerre n'est pas venue et il y a des chances pour que la paix ne soit pas troublée, qu'elle dure, et que les pessimistes en soient pour leurs prophéties plus ou moins intéressées.

On est tout étonné de constater que les gouvernements, en tous pays, tiennent des langages pacifiques et conciliants. Le mot d'ordre universel est au calme et à la paix. Lisez les exposés de M. Doumergue, en France, de M. di San Giuliano, en Italie, de sir Edward Grey, en Angleterre, du comte Berchtold, en Autriche-Hongrie, et aussi le discours très récent de M. de Jagow, au Reichstag allemand : ils s'accordent tous sur ce point que les chancelleries répudient présentement les conflits



armés, qu'elles recherchent les trausactions et les ententes, et qu'il n'existe point de motif de conflagration. Voilà un langage qui contraste fort avec celui que nous entendîmes en 1913, au moment où le gouvernement allemand, d'un côté, et le gouvernement français de l'autre, luttaient pied à pied contre l'opposition socialiste pour enlever le vote des nouvelles lois militaires.

Mais cette unanimité des cabinets des grandes puissances dans l'affirmation pacifique doit avoir des raisons sérieuses et profondes. Nous allons les trouver dans une série de phénomènes, que chacun connaît, et qu'il suffira de coordonner. L'explication économique intervient ici comme partout, et il ne faut pas attribuer aux facteurs idéologiques ou moraux, pris en soi, une valeur qu'ils ne sauraient avoir. Si momentanément les chancelleries excluent l'hypothèse de la guerre, si elles adoucissent le ton, si elles suggèrent et acceptent des compromis pour résoudre les litiges, c'est qu'elles ne peuvent pas faire autrement.

Nous découvrirons les causes de cette détente temporaire, provisoire, dans trois catégories diverses de faits :

1° Toutes les puissances sont à court d'argent. Le gaspillage capitaliste s'est accru, au cours des dernières années, en d'énormes proportions. Depuis 1907, les budgets des grands états ont augmenté dans une mesure qui va de 23 à 73 %. Partout, le déficit s'est installé à demeure, et c'est en vain que l'on essaie d'y pourvoir par des emprunts. On ne saurait emprunter à chaque exercice, sous peine de porter les dettes publiques à un niveau excessif et de s'acheminer à la banqueroute, c'est-à-dire à l'immédiate désagrégation du régime social.

Ces nouvelles dépenses des grandes puissances s'appliquent surtout, sinon presque exclusivement à l'armée, à la marine, aux expéditions coloniales, aux services qui constituent l'armature du système capitaliste.

Tous les Etats subissent aujourd'hui — et quelques solutions désespérées qu'ils aient envisagées, — un véritable écrasement financier. Cette crise des finances n'a pas peu contribué à servir universellement la propagande socialiste. La poussée de notre parti chez les grandes puissances à militarisme, à marinisme, à colonialisme intensifs, est de plus en plus manifeste. Les exemples les plus récents : Allemagne, Italie, France, sont flagrants. Dans les pays secondaires, tels que la Hollande, le Danemarck, et tout dernièrement la Suède, le socialisme a dû, aux exigences renforcées des partis militaires, un regain de popularité et de prestige.

Etreints par les embarras financiers, effrayés devant les progrès des sections de l'Internationale, les gouvernements perçoivent le strict, l'impérieux besoin de réagir, de remettre l'équilibre dans les finances, en retardant tout nouvel accroissement des dépenses militaires. Il n'est pas dit qu'ils y réussiront, car les groupements capitalistes qui vivent des armements et des appels réitérés au crédit public ne marquent pas la même prudence, et en Allemagne, pour ne citer que ce cas, les pangermanistes revendiquent, avec véhémence, l'incorporation de 100.000 hommes de plus. Mais, malgré tout, les ministres dirigeants comprennent que la plus élémentaire sagesse commande un ralentissement des menées impérialistes. Les déficits du budget constituent des avertissements graves, et dont ils ne peuvent point ne pas tenir compte.

2° Voici une seconde raison de détente : Les conflits armés ont été à redouter aussi longtemps que les grands États se disputaient les domaines coloniaux. Fachoda mit aux prises la France et l'Angleterre qui finirent par se partager l'Afrique du Nord. Agadir manqua de susciter une guerre franco-allemande et aboutit à un arrangement entre Paris et Berlin, le gouvernement impérial se payant dans le bassin du Congo où il nourrit de très vastes ambitions.

A l'heure actuelle, les grands Etats ressemblent à de grands fauves qui viennent de se ruer à travers la forêt et qui se sont largement repus. Ils digèrent.

La France est au Maroc, où elle a jeté 80.000 hommes ; l'Angleterre va réorganiser l'Egypte : elle s'attache à mettre en valeur le centre africain et à poursuivre sa pénétration politique et économique dans la Perse du Sud. L'Allemagne concentre son attention sur deux districts importants du globe : l'Afrique équatoriale, où elle convoite les possessions Belges et Portugaises, et l'Asie mineure, où elle s'est attribué la meilleure part, et où la France, l'Angleterre et la Russie ont consacré ses desseins. La Russie étend son influence sur la Perse du Nord et sur une portion de la Mongolie. L'Italie s'ingénie à tirer profit de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque, où elle a déjà déboursé plus de 1200 millions. Quant à l'Autriche-Hongrie, dont le souverain est moribond, elle se contentera momentanément, après sa grande mobilisation stérile de 1912-1913, de faire vivre sa création artificielle d'Albanie.

Tous les gouvernements ont ainsi les bras liés;



Ils se soucient peu, en provoquant ou en avivant des querelles, de perdre le bénéfice des opérations de conquête ou de pénétration économique, auxquelles ils s'adonnent pour le plus grand avantage de la classe possédante.

3° La crise économique générale, qui pèse sur le monde, et dont les répercussions sociales et politiques seront peut-être illimitées, contribue aussi à éliminer les chances de guerre prochaine.

Ce n'est pas à l'heure où l'industrie et le commerce se plaignent d'un fléchissement accentué, et où une partie de la bourgeoisie elle même marque son mécontentement du déclin des affaires, que l'on peut envenimer les différends internationaux. Les gouvernements espèrent encore amortir cette crise, — qui procède de la surproduction, — du désarroi engendré par le bouleversement Balkanique, des Révolutions Mexicaines, etc., en rassurant les consommateurs et les intermédiaires. Ils se rendent compte que toute tension violente aboutirait à réduire davantage les transactions au dedans ! et avec le dehors, et par suite à développer le chômage. Or ils redoutent, par dessus tout, un grossissement inusité de l'effectif des sans travail, car dans l'état actuel de l'Europe, la révolution peut très bien surgir d'une aggravation du chômage. Le renchérissement des prix a déjà si bien frappé le prolétariat universel, que la moindre restriction du marché du travail déchaînerait les colères de longue date accumulées.

Il ne faut donc pas faire hommage de la détente actuelle à une plus haute moralité des classes possédantes et dirigeantes. Des jours reviendront, où pour satisfaire leurs appétits, pour s'ouvrir par la force de nouveaux débouchés, pour s'approprier de nouveaux domaines à exploiter, elles ne reculeront pas devant les conflits suprêmes. Le régime capitaliste produit alternativement la pacification et la guerre. En ce moment, les gouvernements opinent pour la paix, parce que toutes les conjonctures économiques leur dictent la prudence.

Mais ce n'est point une raison pour que la vigilance du socialisme international s'affaiblisse. Car c'est en lui, et en lui seul, qu'est la garantie d'une paix durable, que se trouve le véritable frein aux aventures sanglantes et aux entreprises de spoliation.

Paul LOUIS.

Tous les mandats doivent être faits au nom de COMPÈRE-MOREL, Administeur de la Revue, 8, Cité Rougemont, Paris.

AU JOUR LE JOUR

Au camp d'Agramant

Un radical unifié de marque, M. Armand Charpentier, a trouvé fort mauvais qu'un candidat de son « parti » fit litière du programme du Congrès de Pau, notamment en ce qui concerne la loi de trois ans.

Il en réfère au comité exécutif, — lequel s'empresse de blâmer... M. Armand Charpentier !

C'est singulier tout de même : plus ces gens-là s'unifient, plus ils sont divisés ! et pour peu que ça dure encore, vous verrez qu'un beau matin leurs « mal élus » se trouveront être ceux qui sont restés fidèles aux résolutions du susdit congrès...

Non, vraiment : alors même que nous ne serions pas un *parti de classe*, je me demande comment nous ferions pour blocarder avec cette pétaudière qu'est l'officine de la rue de Valois !

⁂

Conspiration du silence

Au cours d'une séance que le *Temps* qualifie de « tumultueuse », le Président de la Douma fit expulser vingt et un députés socialistes.

« Pendant ces expulsions » ajoute le correspondant du journal, « *les autres partis d'opposition demeurèrent parfaitement calmes*, tandis que la droite applaudissait ».

Quand on saura que la tentative d' « obstruction » de nos camarades était une manifestation contre le gouvernement et pour le respect des droits parlementaires, on ne s'étonnera plus de voir que d'autres partis — « opposants », mais bourgeois, c'est-à-dire anti-socialistes — les ont laissés « se faire tuer » tout seuls, sans esquisser le moindre geste de solidarité.

« Droits parlementaires », soit ; mais *privilège de classe* avant tout, Et si le knout du Cosaque impérial doit être leur suprême défense contre le socialisme, eh bien ! va pour le knout !

⁂

L'exemple d'une Monarchie

Après celui de notre pays, voici le budget de l'Angleterre qui dépasse le cinquième milliard.

Au nombre des mesures proposées pour faire



face à l'accroissement des dépenses, nous voyons figurer un relèvement de 1 % des droits frappant les successions de 1.500.000 à 2.500.000 francs, et de 5 % au-dessus — ce qui sur ces dernières, représente une taxe de 20 %.

Et pourtant, le gouvernement anglais n'est pas socialiste, ni même « républicain »!... n'empêche que nos dirigeants soit-disant tels ont encore pas mal de chemin à faire pour doter la France d'un régime fiscal aussi démocratique que celui de nos voisins d'Outre-Manche.

⁂

Le bout de l'oreille

Suivant leur coutume, les augures du radicalisme ont fait des confidences aux journaux à propos des élections législatives : M. Léon Bourgeois au *Temps*, M. Combes à la *Lanterne*.

Le premier voudrait un « bloc » sans les socialistes ; le second, au contraire, prétend nous annexer comme un simple territoire alsacien-lorrain.

Seulement — et c'est là le point capital — M. Combes n'admettrait le concours de nos camarades que dans la mesure où cela servirait sa politique. Pour le reste, d'accord avec M. Bourgeois, il n'entend nullement servir notre cause : ses amis, dit-il, s'empresseraient de nous tourner le dos à la moindre « expérience » socialiste !

Nous voilà donc avertis — ceux d'entre nous, du moins, qui pourraient avoir conservé quelques velléités blocardes. La collaboration souhaitée par les combistes du bloc, ou par les blocards du combisme, ne devrait fonctionner qu'à l'avantage exclusif de ceux-ci. Tel est le marché de dupes que leur porte-parole nous offre ingénument.

⁂

Tireurs d'horoscopes

Après MM. Combes et Léon Bourgeois, c'est M. de Monzie qui spécule à son tour sur ce que pourra bien être le rôle des « socialistes unifiés » dans les conseils du gouvernement de demain :

« Il faudra dit-il, gouverner avec eux ou sans eux ! ».

Cette préoccupation d'un homme qui, en 1899, dans une séance du « groupe des étudiants collectivistes », s'écriait qu'il fallait « briser violemment les vieilles organisations socialistes » — sous-entendu : pour laisser Millerand et ses émules ministérialiser et gouverner en paix —, ne laisse pas de sembler un peu bizarre.

Comme si tout le monde — et M. de Monzie peut-être mieux que tout autre — ne savait pas que tout ministère bourgeois gouverne *ipso facto*, non point « avec » ou « sans » nous, mais bel et bien *contre* nous, obligeant ainsi nos élus — ceux du moins qui désireraient autre chose — à rester les représentants d'un *parti de classe et de révolution*, c'est-à-dire d'*opposition*.

Au surplus, l'intérêt tout-à-fait spécial que nos adversaires nous témoignent actuellement prouve une chose très claire : c'est que notre parti devient une force avec laquelle il faut compter sérieusement.

⁂

Au pays des trusts

Les Gould et les Rockfeller du Colorado n'ont pas seulement à leur service « le nerf de la guerre » dans la bataille de tous les jours contre les revendications des exploités : grâce à l'appui des pouvoirs publics, ils ont aussi l'*outillage* même de la guerre. la ferraille homicide des casernes et des arsenaux.

Tout récemment, la milice fédérale envoyée là-bas par le gouvernement des Etats-Unis attaquait la colonie ouvrière de Lutlow, occupée par douze cents grévistes. *A coups de fusils, à coups de mitrailleuses, les* « protecteurs de la liberté du travail » *ont massacré trois cents personnes : hommes, femmes et enfants !*

Certains acolytes américains des Gould et des Rockfeller déjà nommés subventionnent volontiers — parfois même assez largement — des « œuvres pacifistes » ». Mais dès qu'il s'agit des conflits entre le travail et le capital — c'est-à-dire de la *guerre économique* —, les uns comme les autres redeviennent partisans de la guerre à outrance, — jusque et y compris l'emploi des armes à feu, — contre l' « ennemi de l'intérieur ».

⁂

Voyez repopulation !

Dans son « courrier médical » du 5 mai, le *Temps*, étudiant, « la crise de l'allaitement », avoue d'abord que « 70 % des mères pauvres sont obligées de se séparer de leur enfant pour pouvoir travailler », et qu'il en résulte une mortalité de 50 % des petits mis en nourrice.

Ensuite, il reconnaît que cette crise est « de nature exclusivement sociale », puisque, « dans la très grande majorité des cas, le mari ne gagne qu'un



salaire trop faible, et qu'il faut que la femme remédie à cette insuffisance en travaillant elle-même ».

Enfin, examinant les moyens de combattre le mal : nourriceries d'usines et d'ouvroirs, crèches, gouttes de lait, assistance par le travail à domicile, etc., etc., ledit journal les trouvent insuffisants, s'écrie qu'on est « enfermé dans un cercle vicieux dont on ne sortira que par une réforme profonde — dont les éléments sont multiples et difficiles à préciser — de l'état social actuel de ces mêmes pauvres »... et au bout du compte, il conclut que c'est *un mal nécessaire (sic).*

Dame ! pour le *Temps* et ses pareils, il ne saurait être question ni d'améliorer les salaires des hommes, ni d'assurer aux femmes le repos complet pendant l'allaitement, ni surtout de s'attaquer à la *cause sociale* de la crise étudiée : cela les entraînerait beaucoup trop loin — jusqu'au socialisme inclusivement !

Périssent donc 50 % des nourrissons ; périssent avec eux les mères exténuées, périssent la race et la nation elle-même... pourvu qu'intangibles demeurent les profits sacro-saints du patronat capitaliste !

Et voilà, dans tout sa splendeur, la grande et magnanime pensée du règne de la philanthropie bourgeoise.

⁂

Protection

Nous ne pouvons pas savoir encore ce que deux ou trois années de « protectorat » marocain ont rapporté jusqu'à présent aux requins de la haute finance nationale et cosmopolite.

Mais nous savons déjà. par les soins d'un correspondant du *Temps*, quels sont les effets du susdit « protectorat » pour les habitants de la province de Fez, la plus « protégée » de toutes évidemment.

Dans le numéro du 11 mai, le reporter donne le petit tableau suivant, indiquant « les prix actuels » des denrées alimentaires, « avec, en regard, ceux qu'il a connus il y a une douzaine d'années » :

	Aujourd'hui		Autrefois
	—		—
Blé....	100 pesetas	les 100 kil.	10 à 20 pesetas
Orge...	70 p.	—	5 à 10 p.
Beurre.	6 p.	le kilo	2 p.
Viande.	2 p.	—	0.25 à 0.50 p.
Poules.	3 à 4 p.	la pièce	0.50 à 1.00 p.
Œufs..	11 p.	le cent	3.00 p.

Le même auteur nous apprend qu'on y paie le pétrole de 40 à 100 pesetas les 36 litres ; le pain blanc européen, 1.20 le kilo ; les pommes de terre, 1 fr. 25 à 1 fr. 50 le kilo, et que « de même, les loyers ont augmenté dans des proportions formidables ».

Puis vient cette conclusion, que M. de la Palisse aurait signée des deux mains :

« Si les propriétaires bénéficient de cette aug-
« mentation, et, en général, de la plus-value des
« immeubles, il en résulte pour les classes moyen-
« nes et pauvres une gêne considérable... »

Et c'est pour aboutir à ces résultats que le gouvernement français, dégarnissant la frontière de l'Est, entretient plus de 60.000 hommes de troupe au Maroc...

M. Lépine demandait un jour aux élections de la Loire s'ils se trouvaient assez gouvernés. Qu'il aille donc aujourd'hui demander aux indigènes marocains s'ils se sentent assez « protégés » !

⁂

Un premier geste

Des « anti-votards » de la 1re circonscription de Sceaux invitaient l'autre jour leurs partisans à voter tout de même — afin, disaient-ils, d'assurer l'échec de M. Lépine, dont ils rappelaient les multiples exploits perpétrés contre les organisations ouvrières.

C'est fort bien. Mais... et les ministres ou exministres qui couvrirent le quidam de leur haute approbation ? et les députés qui votèrent à tour de bras des ordres du jour de confiance auxdits ministres, à l'occasion des faits incriminés ? le devoir des travailleurs n'était-il pas de les blackbouler aussi ?...

En bonne logique, c'est *toute la représentation parlementaire bourgeoise* qu'il fallait ne pas renvoyer au Palais-Bourbon. C'est donc *à toute la France ouvrière* — et non pas exclusivement à quelques centaines de prolétaires de la banlieue de Paris — qu'il fallait donner le même conseil.

Paul GRADOS.

Mémento. — Chez Marcel Rivière : *Marchand de Folie* par L. et M. Bonneff, prix 2 fr. *L'Organisation du Surmenage*, par Pouget 0 fr. 75. *La Concentration capitaliste en France*, par Compère-Morel, 0 fr. 75. *La Fraction Social-Démocrate dans la Troisième Douma*, par Stickloff, 0 fr. 75.



Le Mouvement Socialiste féminin EN FRANCE

Des causes d'ordre économique expliquent, nous l'avons dit, dans une large mesure, la lenteur de l'organisation féminine française.

Il en est d'autres. Elles touchent au domaine délicat de la psychologie féminine.

Lorsque les nécessités du salariat n'obligent pas la femme à renforcer ou à mettre debout, pour la défense de ses intérêts immédiats corporatifs, les organisations de combat de la classe ouvrière, c'est-à-dire lorsque les conditions matérielles de son milieu l'allègent personnellement du poids de toute insécurité économique, elle se résout volontiers à n'être plus que la spectatrice assez lointaine et détachée de la vie sociale, et des brutalités douloureuses qui n'atteignent — que les autres. A l'abri des sollicitations impérieuses du besoin, elle reste en tête à tête direct, dans le tran-tran d'une petite vie quiète, avec les suggestions et les attributs, aussi *nature* que possible de son âme de femme. Façonnés par des siècles de soumission, de contrainte, que valent-ils ? Il n'est peut-être pas inutile de le rechercher afin d'adapter, au mieux du défrichement des mentalités féminines, notre propagande socialiste. Elle doit atteindre à la fois, ne l'oublions pas, et les salariées à incorporer dans les syndicats professionnels, et les unités de toutes classes qu'anime la sincère volonté de remonter, sans peur, jusqu'aux causes originelles de l'iniquité capitaliste.

Il y a, dans la mentalité des femmes françaises, des caractères communs, qui me paraissent — soit dit sans airs prétentieux de science ethnographique — le legs d'une race, comme un fonds national, sur lequel des conditions de déterminisme économique ou social — milieu de classe, éducation, religion — ont gravé, sans en altérer la substantialité première, leurs modalités — caractères et tendances avec lesquels il faut compter.

La femme française, nous le reconnaissons avec de doctes psychologues bourgeois — pour conclure d'ailleurs autrement qu'eux — est de souche plus particulièrement latine. Temps perdu que de se féliciter de cet état de choses ou de le déplorer. Nous constatons, tout simplement un fait. Elle a — thème de ses variations sur la mode à part — le respect inné des traditions. Elle charrie dans ses veines de lointains atavismes de passivité intellectuelle, d'effacement, qui lui font un effroi irraisonné de toute idée nouvelle touchant à ses horizons familiers. Elle l'accueille rarement sans hostilité et ne la voit s'acclimater qu'avec humeur. Le Socialisme, en l'espèce, est l'épouvantail. A le voir triompher — et je parle de la femme intelligente du prolétariat et des classes moyennes, que ne hante point le souci d'un privilège de classe à sauvegarder — elle craint vaguement, obscurément, pour le destin du foyer familial traditionnel, de sa morale traditionnelle, de sa religion traditionnelle. Elle entrevoit, dans la fin des conservatismes de tout ordre dont l'atmosphère l'enveloppe, quelque chose comme l'impitoyable étouffement des voix lointaines et chères, dirait M. Barrès, qui la rattachent au passé, et en elle — c'est très exact — ne savent pas se taire.

Nous avons à tenir compte, dans nos méthodes de propagande, de cet état d'esprit féminin. Les recrues de bonne volonté, qui viennent timidement à nous, plutôt par intuition de sympathie que par vigueur de curiosité intellectuelle, ne doivent être arrêtées par aucun écart, aussi léger soit-il, de notre action. Nous n'avons pas à explorer des régions étrangères au problème social. Il est assez ample pour se suffire. Les dissertations fantaisistes viendront plus tard, par surcroît. Nos premières paroles seront un appel à la confiance, la démarcation nette du problème économique, historique, posé par le socialisme, des fins supérieures de régénération humaine qu'il propose à l'espérance des hommes, en même temps que l'affirmation du respect porté par la pensée révolutionnaire aux croyances religieuses ou philosophiques des travailleurs. Nous haussons, aux yeux des femmes, la qualité de notre certitude, quand nous ne touchons qu'avec des mains pieuses à des idées qui sont pour nous des cendres, soit, mais dans lesquelles, à nos côtés, d'autres peut-être encore découvrent des étincelles de vie. La pensée socialiste, détachée vigoureusement, en pleine lumière, sans réticences, sans peur, avec toute la force de ses conclusions positives, d'ordre scientifique et historique, jointe à la grandeur de son noble idéalisme, se suffira souverainement à elle-même. Dégagée de tous à côté secondaires, elle n'effarouchera jamais les cerveaux féminins.

***



A cette vénération de choses assises dans l'ordre traditionnel, la femme, chez nous, joint le culte passionné du foyer familial. C'est aux dieux lares qu'elle dresse les plus pieux de ses autels. Dieux un peu despotes. Que trop d'encens, de mièvreries, de sucreries, ont rendu peureux, efféminés, égoïstes. L'air manque dans la « maison » française. L'affection familiale y est jalousement ramassée sur elle-même, frileuse, exclusive. Elle s'y consume sans souffle généreux. Il semble à la mère française qu'elle vole leur dû à ses enfants, à son mari, si elle donne avec suite un aliment sérieux à son intelligence. La femme *au foyer* : elle ne démord pas de la sentence. Oui, la femme an foyer, mes amies, mais non pour en faire un tombeau, un enlizement morne dans le desséchant égoïsme !

Qu'il devienne, sous la flamme chaude de son cœur de femme, un foyer vivant où l'on apprenne à aimer « humainement », à sentir des souffrances autres que les siennes, à donner dans une volonté insatiable les meilleures ressources de son âme active. A cet accroissement moral de la communauté, les puissances d'affection familiale n'ont rien à perdre. Elles ne peuvent — « plus on donne et plus on garde ! » — qu'y épurer l'essence de leur vertu créatrice de force et de joie.

Nous aurons le souci, en appelant à nous les femmes et les mères, de rassurer sur ce point spécial leurs inquiétudes. Nous leur montrerons le lien de parenté qui rattache à la solution de la question sociales les problèmes d'ordre moral les plus élevés. Elles apprendront, auprès de nous, que les femmes socialistes ne sont ni des détraquées, ni des monstres. Que les doctrines dont elles se font les apôtres ne sont pas les destructrices du foyer ouvrier. Que la désagrégation, au pas accéléré, de celui-ci est l'œuvre directe du capitalisme, brisant l'unité familiale, prenant le père, prenant la mère, arrachant du nid, pour les abandonner à des mains étrangères... ou aux hasards néfastes de la rue, les petits, portant ainsi un coup funeste à l'âme de la communauté, à cette intime union des esprits et des cœurs qui reste le ciment des assises stables du bonheur familial....

Détruire les équivoques, les prétentions, les erreurs, qui embrument aux yeux de la femme la pensée révolutionnaire, est un travail de déblaiement indispensable. Une voie à ouvrir dans la clarté. Quand nos compagnes verront au fond du problème posé par le Socialisme une question largement humaine, rattachée par toutes ses fibres à la vie même, leur inertie si j'ose dire, tressaillera... Il appartient aux militantes d'imprégner leur propagande quotidienne de ces éléments de succès : à la fois de la vigoureuse netteté des vues qui éclaire, et du tact sûr qui éloigne, des mentalités encore timides et débiles, toute cause d'effarouchement et d'inutile émoi.

Nous continuerons, héroïquement, le mois prochain, l'étalage de nos tares. Puis, comme *ces messieurs* nos camarades ont leur large part de responsabilités dans l'apathie socialiste féminine, nous les passerons, sans miséricorde — sur la sellette...

SUZON.

Le Syndicalisme Européen (1)

Aucun pays d'Europe n'a subi, dans les quarante dernières années, une transformation économique comparable à celle qui s'est produite en Allemagne. La grande industrie concentrée s'est établie là avec une puissance qu'elle n'a acquise ni en Angleterre, ni en France. D'énormes contingents de salariés ont été rassemblés dans des villes manufacturières, qui ont grandi aussi vite parfois que les cités-champignons du Nouveau Monde. A cette rapidité d'évolution correspondra, dans les vingt dernières années, l'élan d'une transformation corporative, qui a réalisé jusqu'ici, tout au moins pour les résultats numériques, les espoirs les plus audacieux des premiers propagandistes du syndicat et de la social-démocratie.

L'Allemagne comptait 41.200.000 habitants en 1871, 45.300.000 en 1880, 49.600.000 en 1890, 56.500.000 en 1900, 65 millions en 1910. L'élément rural, de 80 % en 1800, de 55 % en 1850, tombait à 36 % en 1890, et à 25 % en 1905. Deux villes en 1840, et cinquante en 1910, dépassaient 100.000 habitants. Douze en possèdent plus de 300.000 : Berlin, Hambourg, Munich, Dresde, Leipzig, Breslau, Cologne, Francfort, Nuremberg, Dusseldorf, Hanovre, Charlottenburg. Dans les cinq années 1905-1910, on a enregistré un accroissement de 17 % à Hambourg, de 15 % à Leipzig, de 19 % à Cologne, de 22 % à Francfort, de 41 % à Dusseldorf, de 27 % à Essen, de 20 % à Hanovre.

(1) Extrait du nouveau livre de notre collaborateur Paul Louis, publié chez Félix Alcan.



L'empire germanique est un des plus gros producteurs de combustible qu'il y ait dans l'univers, et cette suprématie explique pour une forte part son expansion industrielle. Il extrayait, en charbon et lignite, 70 millions de tonnes, il y a 30 ans, — 136, il y a 14 ans, — 230 millions aux dernières statistiques. La production du fer a triplé de 1870 à 1910, celle de la fonte à septuplé, celle de l'acier s'est multipliée 18 fois. Le commerce extérieur, qui était de 7.500 millions en 1875, s'élevait à 9.400 en 1890, à 18.625 millions en 1900, à 22 milliards en 1911.

D'après le recensement officiel de 1907, la partie de la population, qui vit de l'industrie, comptait pour 26.386.537 unités contre 20.253.241 en 1895 et 16.058.000 en 1882 ; celle qui vit du commerce et des transports chiffrait par 8.278.239 unités, contre 5.966,846 en 1895 et 4.531.080. en 1880. A cette même date 1907, le « census » signalait 9.279.000 salariés industriels et 2.465.000 salariés du commerce et des transports.

Le rôle de la femme dans l'activité économique allemande, et ceci est encore un trait important pour notre sujet, a été en croissant rapidement. D'après Lily Braun, 5.293.000 ouvrières et employées étaient occupées aux champs, à la fabrique, au bureau, en 1895, contre 4.408.000 en 1882. Le chiffre du recensement de 1907 est de 8.242.000, dont 4.750.000 à la campagne et 3.492.000 à la ville. On s'explique l'effort de propagande souvent heureux, qui a été tenté par les syndicalistes — (ce mot est pris en son sens le plus large), dans le milieu des salariées.

D'après le rapport du secrétariat international des syndicats pour 1911, étaient organisables, Outre-Rhin, à la date de cette grande enquête de 1907, la plus récente, — 9.260.037 travailleurs industriels (soit 7.246.184 hommes et 2.013.853 femmes), et 4.333.354 travailleurs agricoles (soit 2.265.687 hommes et 2.067.657 femmes), en tout 13.593.391 (soit 9.511.882 hommes et 4.081.510 femmes).

Une des caractéristiques de l'Allemagne contemporaire, qui mérite d'être relevée et qui se lie à l'organisation industrielle elle-même, est la formation des grandes associations patronales. Il est peu de contrées au monde, où les employeurs aient constitué des syndicats aussi puissants, pour résister à la poussée ouvrière. En 1912 ces groupements étaient au nombre de 3.085 et rassemblaient 132.485 patrons, qui occupaient 4.378.275 salariés. Ce n'est pas le lieu ici de reprendre l'historique de ces fédérations, ni d'analyser leur structure, mais convient de noter que leur apparition a suiv d'assez loin celle des fédérations de travailleurs, et qu'aujourd'hui, par leur développement, elles ont engendré, dans les groupements ouvriers de lutte de classes, une recrudescence d'efforts en même temps qu'une centralisation de plus en plus accentuée.

***

Les pouvoirs publics en Allemagne ont gardé, comme partout, des armes contre les sociétés professionnelles. Dès le XVIe siècle, des pénalités sévères étaient établies contre les grèves. Une ordonnance impériale de 1577 interdisait aux artisans de s'entendre pour vendre leur labeur à un prix déterminé, et les princes, dans les principaux états de la Confédération, multiplièrent les prescripiions à ce sujet, tout en demeurant impuissants en fait à exclure les chômages concertés. Ceux-ci, pendant tout le XVIIIe siècle, se firent très nombreux dans les villes de la vallée du Rhin.

La loi industrielle prussienne de 1845 réitérait les prohibitions antérieures. Celles-ci durèrent en Prusse et dans les Etats de la partie septentrionale de l'Allemagne jusqu'à la loi industrielle du 21 juin 1869, qui était valable pour toute la Confédération du Nord et dont les stipulations furent, après 1870, étendues aux Etats du Sud. L'article 152 rapportait « toutes interdictions et pénalités édictées contre des ouvriers de fabrique, relativement à des coalitions et associations ayant pour but d'obtenir de meilleures conditions de salaire et de travail, spécialement à l'aide de la grève. » Mais l'article 153 frappait d'un emprisonnement de 3 mois, ou éventuellement d'une peine plus forte, quiconque aurait déterminé ou tenté de déterminer une autre personne, en usant d'une contrainte matérielle, de menaces, d'injures ou de boycottage, à prendre part à des coalitions, ou bien empêché ou tenté d'empêcher d'autres personnes de se retirer de ces coalitions. Brentano résumait ce texte ainsi : « Le droit de coalition est reconnu, l'exercice de ce droi est un délit. » Ce texte demeure en vigueur. Après le retrait des lois bismarckiennes de 1878 contre les socialistes, lois qui furent appliquées à maintes reprises aux syndicats, le gouvernement allemand estima qu'il ne disposait plus de pouvoirs suffisants contre les mouvements ouvriers, et il essaya, au moins par deux fois, de réagir contre les efforts collectifs du prolétariat, mais sans obtenir la sanction du Reichstag.



Au reste, ce texte de 1869 eût du lui suffire, et le régime des associations, qui relève des lois particulières des Etats, était en soi assez complexe et assez rigoureux, pour qu'il y trouvât de multiples moyens de sévir. Suivant qu'elle qualifie telle ou telle société corporative « société politique » ou « société s'occupant d'affaires publiques » — ou « établissement d'assurance », et cette qualification est forcément arbitraire, l'administration prussienne peut l'abstreindre à telles ou telles formalités vexatoires. Grâce à cette législation élastique, elle a réussi à dissoudre ou à paralyser les groupements, au moins à une certaine époque, car elle a appris, dans la phase la plus récente, à compter avec la Commission générale des syndicats. En tous cas, les syndicats n'ont jamais reçu la reconnaissance légale qui, à un moment, vers 1895, sembla devoir leur être assignée.

* * *

Dans aucun pays d'Europe, les persécutions gouvernementales et les entraves apportées par les lois n'ont pu anéantir ou même affaiblir le syndicalisme. Nous allons le voir se développer Outre-Rhin avec une surprenante vigueur.

Il y a lieu de distinguer trois grandes catégories d'organisations : 1° les syndicats *libres* qui sont fondés sur le principe de la lutte de classes, qui tout en se proclamant politiquement neutres, s'inspirent de la doctrine marxiste, et dont les militants, les fonctionnaires et beaucoup de membres adhèrent à la social-démocratie ; 2° les associations Hirsch Duncker, qui relèvent du parti libéral ; 3° les syndicats chrétiens qui sont de structure religieuse autant qu'économique, qui luttent de fait contre l'action social-démocrate, et qui prolongent dans le monde ouvrier l'influence du centre catholique. Il faudrait encore signaler des groupements indépendants, de tendances très diverses, et dont beaucoup sont socialisants, et des groupements de « jaunes » qui dépendent des fédérations d'employeurs, et qui en temps de conflit leur fournissent des briseurs de grèves.

* * *

Les syndicats libres ou de lutte de classes sont de beaucoup les plus puissants, qu'on envisage le nombre de leurs adhérents, les disponibilités pécuniaires qu'ils possèdent, les services qu'ils ont institués, l'influence qu'ils exercent dans la bataille quotidienne des salaires.

Le premier mouvement ouvrier allemand, qu'on puisse rattacher au syndicalisme moderne, est celui dont le typographe Born prit l'initiative, en 1848, en créant une Ligue des Travailleurs, à Berlin. Cette ligue avait des tendances politiques, mais les bases en devaient être syndicales ; des groupements de chaque profession se seraient érigés dans les différents centres, puis se seraient à leur tour associés entre eux. Cette organisation, dont le programme était déjà plus vaste que celui du vieux trade-unionisme anglais, s'implanta à Leipzig, à Hambourg, à Heidelberg, à Nuremberg. Une première fédération de métier, celle des cigariers, naquit même sous sa tutelle, mais la réaction de 1850 balaya ces rudiments de syndicats.

Quinze ans plus tard, voici une seconde tentative. La Saxe a accordé la liberté de coalition et la Prusse va l'imiter. La production industrielle s'accroît en même temps que se construisent les réseaux ferrés. Les grèves se multiplient, à Leipzig et à Hambourg surtout. Trois fédérations apparaissent de 1865 à 1867 : tabacs, imprimeurs, tailleurs, tandis que se répandent les idées marxistes et lassalliennes, et que l'Internationale fait sa trouée dans l'Europe occidentale, centrale et méridionale. Trois grandes directions, dont deux socialistes, se manifestent à la fois : celle des Lassalliens, membres de l'association générale des ouvriers allemands, dont le chef était Schweitzer, — celle des Internationalistes avec Bebel et Liebknecht, — et celle des libéraux avec le Dr Hirsch et l'imprimeur Duncker.

A leur congrès de Hambourg, les Lassalliens autorisent Schweitzer à convoquer, à titre personnel, des assises du prolétariat germanique (août 1868). Schweitzer lance un manifeste qui proclame la puissance ouvrière, l'efficacité de la grève, et qui obtient un énorme succès. L'Union des sociétés d'éducation ouvrière, à la demande de Bebel et de Liebknecht, invite les travailleurs à former des syndicats centralisés. Hirsch et Duncker, qui opposent aux groupements de lutte de classes le trade-unionisme à l'anglaise, déclarent que les salariés peuvent améliorer leur sort pacifiquement et par accord avec les employeurs.

Le congrès des ouvriers allemands, que Schweitzer avait preparé, et qui siégea en septembre 1868, se piquait de représenter 142.000 prolétaires. Il expulsa Hirsch, — qui alla former ses associations ailleurs et leur donna des statuts en novembre, — puis il appela à l'existence une fédération générale, bientôt convertie en ligue de caisses

d'assistance. Le déclin de cette organisation fut rapide, car de 35.000 membres en 1869, elle fléchissait à 4.200 en 1871 pour se dissoudre en 1874. La guerre franco-allemande lui avait porté un coup mortel.

Les Internationalistes ou marxistes, de leur côté, sur les suggestions de l'ébéniste York, s'étaient prononcés pour la séparation absolue de l'action politique et de l'action corporative, mais ils admettaient toutefois que leur parti le parti social démocrate, aidât de toutes ses forces à ce développement du syndicat « neutre ». York exposa son plan au congrès d'Erfurt (1872), où 11.300 ouvriers étaient représentés, et fonda une union dont le siège était à Leipzig, et où chaque affilié versait une contribution hebdomadaire de 0 fr. 10. Un deuxième congrès se tint à Magdebourg en 1874. mais York mourut le 1er janvier 1875 et cette disparation fit percevoir fâcheusement ses effets.

Un grand obstacle à la propagande avait pourtant été écarté, par le rapprochement à Gotha, en 1875, des marxistes et des lassalliens. Les groupements corporatifs qui subsistaient, et qui appartenaient à l'une ou à l'autre tendance, éprouvèrent à leur tour le besoin de faire trêve à leurs luttes et, l'accord étant conclu, nommèrent un comité central à Berlin. Une nouvelle conférence, qui eut lieu à Gotha en 1878, décida de convoquer un congrès général à Magdebourg, afin qu'il statuât sur la direction à donner au mouvement désormais unitaire ; mais ce congrès ne s'ouvrit point, car il fut interdit par le gouvernement au lendemain de l'attentat d'Hœdel ; puis intervint la fameuse et exceptionnelle loi d'octobre 1878, qui armait le pouvoir contre les socialistes à raison de leur « activité révolutionnaire », et qui ne visait pas expressément les syndicats, mais qui pourtant leur valut d'innombrables poursuites. A ce moment, il existait en Allemagne 25 fédérations centrales de métier et 5 sociétés locales, avec 49.000 membres, qui acceptaient les principes socialistes. Ces travailleurs, moyennant des versements mensuels de 0 fr. 50, 0 fr. 75 et plus, avaient droit à des secours de grève, de viaticum, de chômage, de maladie et souvent à l'envoi gratuit d'un journal professionnel. Les imprimeurs, les cigariers et les charpentiers étaient particulièrement bien organisés.

La période, qui s'étend de 1878 à 1890, fut une phase d'épreuves pour le prolétariat industriel. Il allait en sortir fortifié, plus conscient de la nécessité de la lutte et de sa solidarité de classe. Le gouvernement fait d'abord la chasse aux syndicats, 16 unions centrales sur 29 sont brusquement dissoutes ; d'autres se désagrègent d'elles-mêmes, si bien que 4 seulement fonctionnent encore en 1882. La haine du socialisme était soufflée de toutes parts, à ce point que les associations Hirsch-Duncker imposent, à leurs membres, l'engagement de répudier cette doctrine dans tous ses détails. La terreur règne, ou du moins on veut la faire régner. Les groupements de typographes eux-mêmes, qui affichent un extrême modérantisme et qui se sont séparés de la social-démocratie, sont traqués. En même temps qu'il applique toutes les rigueurs de la loi, Bismark essaie de séduire la classe ouvrière en déposant les projets d'assurance, et de l'entraîner aux déviations d'idées en favorisant le mouvement chrétien social.

Malgré tout, les syndicats « libres » ne veulent pas mourir. Ils continuent à publier des journaux coopératifs ; ils reprennent la propagande en usant de mille subterfuges, ils se rapprochent les uns des autres en secret, par l'entremise des « hommes de confiance ». Des militants, à partir de 1882, s'efforcent à Berlin de ranimer le mouvement et, en un an, 32 groupements nouveaux, s'y constituent en dépit des interventions réitérées de la police. Ces groupements qui s'affirment neutres (ciseleurs, charpentiers, chapeliers, tailleurs), sont de fait sympathiques au socialisme. Même les fédérations reparaissent ; celle des menuisiers se fonde à Stuttgart, en 1883, profitant du demi-libéralisme du Wurtemberg. Puis de grandes grèves éclatent en 1885-1886, et à ce moment déjà l'effectif des syndiqués à tendances socialistes s'élève à 100.000.

Les décrets du ministre de l'Intérieur Puttkamer, qui réclame une répression sévère, demeurent stériles, — comme toutes les tracasseries infligées aux caisses de secours des unions. La levée en masse des mineurs westphaliens en 1889, — il y eut 100.000 chômeurs, — inquiète l'empereur lui-même. Aux élections de 1890, les social-démocrates recueillent 1.427.000 voix. Bismarck est vaincu ; il prend sa retraite, tandis que tombe la loi contre les socialistes.

A dater de cette époque, le syndicalisme allemand, débarrassé de quelques-unes de ses lisières, va se constituer au grand jour. Les statistiques, qui ont été présentées sur l'effectif des groupements libres pour l'année 1890, sont assez divergentes. D'après quelques-unes d'entre elles, le total des syndiqués à tendances socialistes, rassemblés alors dans les 53 fédérations centrales qui avaient été créées, se serait élevé à plus de 300.000, mais les certitudes font défaut.

Presque au lendemain de l'abandon de la législation exceptionnelle, une conférence des syndicats libres se tient à Berlin (novembre 1890, et elle décide de convoquer un congrès et de mettre sur pied une organisation d'ensemble. La commission générale, qui est composée de 7 membres, avec Legien pour président et Hambourg pour siège, est chargée de cette tâche.

Le premier congrès corporatif se réunit à Halberstad en 1892. Sa besogne est lourde ; il s'agit de façonner définitivement un mécanisme commun d'administration et d'action, de fixer une doctrine et d'arrêter des méthodes pratiques. Des controverses graves s'élèvent entre les partisans des fédérations d'industrie, qui invoquent la réduction des frais généraux, et ceux des fédérations de métier qui allèguent la nécessité de porter au maximum la notion de solidarité ; — entre les centralistes favorables aux groupements à puissante centralisation, et les localistes qui défendent les antonomies locales et qui veulent lier la lutte corporative à la lutte politique. Les localistes et les champions des fédérations d'industrie sont en somme battus. Les pouvoirs de la commission générale sont définis ; elle dirigera l'agitation, recueillera des statistiques, publiera un organe confédéral, le *Correspondenzblatt*, et assurera les relations avec les syndicats étrangers ; elle sera assistée d'un comité syndical siégeant quatre fois l'an, et où chaque fédération enverra un délégué. Chaque centrale lui paiera une cotisation de 0 fr. 0625 par trimestre et par membre. Une femme siégera dans la commission, les six autres mandats revenant aux hommes. On s'occupe aussi des « cartels » ou unions locales de syndicats qui ne devront soutenir les grèves qu'au cas où elles seraient autorisées par la fédération compétente. La cotisation à ces cartels sera de 0 fr. 0625 par trimestre et par membre, les cotisations perçues dans les centrales étaient inférieures en général à 0 fr. 25 par semaine, et que, dans beaucoup, elles demeuraient même au-dessous de 0 fr. 1875.

Les statistiques des syndicats libres, statistiques que, cette fois, on peut tenir pour officielles, — annonçaient 277.000 membres en 1891, 237.000 seulement en 1892, 223.000 en 1893, 246.000 en 1894, 259.000 en 1895, 329.000 en 1896. C'est-à-dire qu'il y a d'abord un fléchissement, puis une reprise. Celle-ci va s'accentuer surtout après le second congrès de Berlin en mai 1896, où sont représentées 48 centrales et 6 sociétés locales. Si dans l'intervalle de 1891 à 1896, ce piétinement s'était marqué, c'est que de graves difficultés avaient surgi. Les syndicats étaient loin de vivre entre eux en parfait accord. Le particularisme corporatif exerçait des influences fâcheuses ; la commission générale et les organes directeurs de la social-démocratie ne s'entendaient guère.

Ce second congrès de Berlin diminua l'autorité de la commission générale, dont elle restreignit l'effectif à cinq membres ; il abaissa en même temps de 0 fr. 0625 à 0 fr. 0375 la cotisation mensuelle allouée à cet organisme. Il se prononça pour la création des caisses de chômage, qui offraient à ses yeux cet avantage de garantir la stabilité des contingents, et de combattre la dépression des salaires. Les centralistes et les localistes s'y heurtèrent encore une fois avec fracas, — mais l'effectif des syndiqués progressa désormais avec continuité, la propagande étant facilitée par le colossal développement industriel qui se manifestait de toutes parts.

Il y a 422.000 membres dans les centrales en 1891, 493.000 en 1897, 580.000 en 1899.

C'est en cette dernière année que se tient le congrès de Francfort, le 3e. Il consacre ses séances à des débats d'ordre pratique, au placement, la formule « paritaire » obtenant ses préférenees ; — au rôle des cartels, à l'exercice du droit de coalition, aux rapports avec l'inspection du travail, aux services rendus par les secrétariats ouvriers qui méritent d'être encouragés, aux appointements et aux pensions des « fonctionnaires » syndicaux. La commission générale voit s'accroître son prestige ; on adjoint un troisième secrétaire aux deux qui étaient déjà rétribués, et son effectif est reporté de 5 à 7 membres.

Le congrès de Francfort marque une heure décisive dans l'histoire des syndicats libres. A ce moment, sont déjà syndiqués 61 pour 100 des typographes, 11 % des ouvriers du bois, 11 % des maçons, 9 % des métallurgiste, mais 3 % seulement des mineurs et des salariés du textile ont rejoint leurs groupements. Les recettes, qui dépassent 9 millions et demi, figurent le triple du total de 1894, le septuple de celui de 1891. Les métallurgistes encaissent 600.000 francs, les typographes 1.500.000, les maçons 463.000, le bois 470.000, le textile 140.000. Les cotisations vont de 0 fr. 086 à 1 fr. 375 par semaine, étant particulièrement élevées chez les typographes et les cigariers, jusqu'à 1 fr. 375 et 0 fr. 93, et très basses chez les verriers, les tapissiers, les selliers, 0 fr. 18, — dans le textile, 0 fr. 12, — et chez les mineurs, 0 fr. 086.

Les dépenses sont dès lors supérieures à 7 millions et demi, contre 2 millions en 1891 et 2.700.000

en 1894. Les typographes, à eux seuls, ont déboursé en 1898 plus d'un million. Ils ont d'ailleurs en caisse plus de 2 millions, alors que l'avoir total des centrales libres est de 7.250.000 fr. — Les secours de toute nature commencent à se généraliser : 17 fédérations donnent des allocations de chômage et 27 des allocations aux malades ; 33 distribuent le viaticum, 46 ont leur journal professionnel, et 45 sur 59 subventionnent réglementairement les grèves. Dès maintenant, les caractères généraux du mouvement syndical allemand se laissent percevoir ; toutefois, le recrutement féminin demeure faible, en dépit de la propagande qui s'exerce, et 13.000 ouvrières seulement adhèrent aux centrales.

Trois ans après le congrès de Francfort, a lieu le congrès de Stuttgart. Il arrête tout d'abord que les pouvoirs de la commission générale seront consolidés, — son effectif étant porté à 9 membres, et les cotisations trimestrielles qu'elle encaisse à 0 fr. 05 par affilié. De plus le siège est transféré à Berlin, où la poussée syndicale s'est spécialement affirmée dans les dernières années. La commission convoquera les congrès, qui restent en principe triennaux, et où se réuniront les délégués des centrales et ceux des groupements locaux qui ne pourront adhérer à une centrale. Un secrétariat « central » du travail, fondé sur le modèle des secrétariats locaux, — qui fonctionnent utilement dans un grand nombre de villes et qui organisent la défense des ouvriers en justice, — est institué dans la capitale, en face, peut-on dire, de l'instance suprême de l'Empire. Le congrès de Stuttgart réclame encore l'extension du droit de coalition, la légalisation du contrat collectif qui entre de jour en jour davantage dans les mœurs, la création d'une caisse d'assurance nationale et communale contre le chômage.

Entre les assises de Francfort et celles de Stuttgart, les syndicales libres ont gagné 153.000 membres ; les recettes ont progressé de 4.250.000 francs, les dépenses d'une somme égale, l'encaisse de 5.850.000 francs. Les cartels ou unions locales de syndicats fonctionnent déjà dans 365 villes ; 103 ont des bureaux de renseignements, 77 des salles de réunions, 20 des auberges centrales pour les ouvriers organisés, 19 des maison des syndicats, celle de Berlin étant la principale.

A cette date 1902, la fédération des métallurgistes groupe 129.000 travailleurs (24 % de la profession), qui paient en moyenne 15 fr. 20 par an. Il y a 82.000 maçons dans la fédération de leur métier (soit 34 % de leur contingent total), et ils versent une cotisation annuelle de 23 fr. 50. Les imprimeurs-typographes fournissent un pourcentage d'organisés très supérieur (78 %) et s'imposent en moyenne de 67 fr. 80 par tête. Mais les cotisations restent faibles chez les mineurs et les ouvriers du textile (10 et 12 fr. 80).

Le tirage des journaux corporatifs est déjà de près d'un million d'exemplaires pour l'année : c'est cinq fois le chiffre de 1891.

⁂

Nous allons maintenant examiner la progression du syndicalisme libre ou socialiste en Allemagne dans la dernière période. Cette progression, — grâce à l'expansion économique, à la concentration industrielle, à la propagande des militants, — va marquer, certaines années, une rapidité vertigineuse.

Le chiffre des fédérations centrales a quelque peu varié de 1902 à 1911 (date à laquelle nous nous arrêterons) ; car de 1902 à 1906, des centrales nouvelles se sont constituées, tandis que des fusions sont survenues à partir de 1906, en raison de la nécessité qu'on reconnaissait de resserrer davantage le mouvement.

Il y avait 60 fédérations en 1902, 63 en 1903 et 1904, 64 en 1905, 66 en 1906, 61 en 1907, 60 en 1908, 57 en 1909, 53 en 1910, 51 en 1911.

Le contingent des syndiqués a suivi un développement qui s'exprime dans les chiffres ci-dessous :

1902....	Total :	733.000	dont	28.000	femmes.
1903....	—	887.000	—	40.000	—
1904....	—	1.052.000	—	48.000	—
1905....	—	1.344.000	—	74.000	—
1906....	—	1.689.000	—	118.000	—
1907....	—	1.865.000	—	136.000	—
1908....	—	1.831.800	—	138.000	—
1909....	—	1.832.000	—	133.000	—
1910....	—	2.017.000	—	161.000	—
1911....	—	2.320.000	—	191.000	—

De 1902 à 1911, l'effectif global s'est accru de plus de 300 %, mais l'effectif féminin a grandi de près de 700 %.

Les principales fédérations, au 1er janvier 1912, étaient les suivantes : bâtiment 295.000 membres, mineurs 12[illegible].000, ouvriers de fabrique 187.000, bois 183.000, métaux 515.000, textiles 131.000, transports 195.000, brasseurs 47.000, imprimeurs-typographes 65.000, ouvriers municipaux 47.000, peintres 46.000, forgerons 48.000, tailleurs 45.000, charpentiers



59.000. Il y a par contre des fédérations à faible effectifs : asphalteurs 1.100, horticulteurs 1.000, selliers 3.500, musiciens civils 1900.

Les femmes se retrouvent dans 33 fédérations. Il y en a 15.000 dans l'imprimerie, 23.500 parmi les travailleurs des fabriques, 9.500 chez les employés de commerce, 26.000 dans la métallurgie, 8.000 chez les tailleurs, 17.600 dans les tabacs, 48.400 dans le textile, 6.800 dans les transports.

Les recettes des centrales libres ont été de 20 millions et demi en 1903, de 25.240.000 en 1904, de 31.750.000 en 1905, de 52 millions en 1906, de 61.200.000 en 1907, de 60.680.000 en 1908, de 62.900.000 en 1909, de 80 millions et demi en 1910, de 90.125.000 en 1911.

Elles montaient à 8 fr. 35 par tête de cotisant en 1891, à 14 fr. 30 en 1895, à 17 fr. 35 en 1900, à 25 fr. 85 en 1905, 33 fr. 10 en 1908, 38 fr. 80 en 1911.

Durant l'exercice 1911, 10,07 % des ouvriers adhérents versaient moins de 20 francs, 61,65 % donnaient de 20 à 40 francs, 24,43 % de 40 à 60 fr.: le reste, c'est-à-dire une fraction peu considérable, plus de 60 francs, — le maximum étant de 90 francs.

Les dépenses des fédérations ont été de 17.150.000 francs en 1903, de 22.175.000 en 1904, de 31.280.000 en 1905, de 46.200.000 en 1906, de 53.925.000 en 1907, de 52.580.000 en 1908, de 57.800.000 en 1909, de 72.400.000 en 1910, de 75 millions en 1911. L'avoir passait de 16.200.000 francs en 1903 à 20.160.000 en 1904, à 24.500.000 en 1905, à 31.600.000 en 1906, à 41 millions et demi en 1907, à 51 millions en 1908, à 54.250.000 francs en 1909, à 65.700.000 en 1910 et 75.050.000 en 1911.

Les dépenses par tête ont progressé de 15 francs en 1900, à 25 francs en 1905, 36 francs en 1910, et rétrogradé à 32 fr. 50 en 1911. L'avoir par tête a grandi de 14,25 en 1900, à 18,25 en 1905, 32,50 en 1910, et 33,40 en 1911.

Si l'on prend le chiffre global des dépenses pour 1911, on s'aperçoit tout d'abord que les secours de solidarité y tiennent une large place : — 25 millions et demi sans les allocations de grève, — soit 33 %, et plus de 47 millions — plus de 60 %, avec ces allocations. On constate en second lieu que toutes les fédérations ne distribuent pas tous les secours. Sur 51, 39 donnent le viaticum pour 1.535.000 fr. ; 42 l'indemnité de chômage pour 7.925.000 fr. ; 47 l'indemnité de maladie pour 12.800.000 fr. ; 9 l'indemnité aux invalides pour 670.000 fr. ; 45 l'indemnité de décès pour 1.300.000 fr. ; 46 ont subventionné les grèves dans la profession pour 21 millions, et 44 les grèves dans d'autres professions ou à l'étranger pour 720.000 fr. Les organes corporatifs sont au nombre de 51 ; ils ont coûté plus de 3 millions ; les bibliothèques existent dans 38 fédérations, les cours professionnels dans 24. L'agitation s'est inscrite pour plus de 3 millions, les brochures et impressions pour 1 million, les contributions à la commission générale, au secrétariat international, aux cartels et secrétariats ouvriers pour près de 2 millions. Le personnel administratif a reçu en tout 1.300.000 fr.

Les dépenses de solidarité, en dehors des grèves, sont assez variables d'année en année, puisque de 1907 à 1911, elles ont oscillé entre un minimum de 16 millions et demi et un maximum de 26.250.000 francs. Les dépenses de grèves sont plus variables encore, puisque dans cette même période, elles ont offert le minimum de 6 millions et le maximum de 24 et demi.

De 1891 à 1911, les dépenses de solidarité, celles de grèves comprises, ont chiffré par 312 millions et demi.

On conçoit qu'au cours d'une même année les différences, pour un même chapitre de débours, soient très sensibles de fédération à fédération. C'est ainsi qu'en 1911, les frais ont été, pour la solidarité, de 50 francs par tête chez les typographes, de 114 francs chez les lithographes, de 52 francs chez les ouvriers des tabacs, de 40,50 dans les cuirs et peaux, et seulement de 5,75 dans le bâtiments, de 2,40 chez les horticulteurs, de 1,50 chez les employés. Ils ont été, pour l'agitation, de plus de 10 francs chez les forgerons, les cordonniers et les charpentiers, et de moins de 2 francs chez les ouvriers des tabacs.

Le budget de la commission générale des syndicats se superpose naturellement à celui des centrales. Alimenté par une cotisation qui est de 0 fr. 20 par tête et par an, et par des souscriptions exceptionnelles en faveur des grèves, il a atteint, en 1911, 1.035.000 francs en recettes. Cette même année, les dépenses s'élevaient à un peu plus de 1.100.000 francs, dont 632.000 pour les indemnités aux grévistes et lockoutés, et 92.000 pour l'administration.

Les cartels ou unions locales de syndicats ont, nul ne l'ignore, une tâche nécessairement différente de celle des centrales. Celles-ci s'efforcent d'organiser la lutte économique dans le domaine de la profession. Ceux-là réunissent des adhérents de toutes professions et par suite mettent au premier



plan la solidarité d'intérêts, qui règne entre tous les salariés. Ils s'occupent de propagande, d'agitation, d'éducation, fournissent aux ouvriers les renseignements dont ils peuvent avoir besoin et collaborent au contrôle de l'application des lois ouvrières. Ils étaient au nombre de 526 en 1906, de 606 en 1908, de 656 en 1910, de 744 en 1912. Cette dernière année, ils rassemblaient 4.418 syndicats et plus de 2.300.000 membres : il ne s'agit encore ici que des syndicats libres ou de lutte de classes. 15 cartels comptent plus de 25.000 affiliés.

Voici quelques chiffres qui permettront de mesurer l'activité de ces institutions dans les différents ordres d'idées.

581 unions locales ont des bibliothèques et 98 une salle de lecture qui s'y adjoint, 3 un bureau central de placement, 77 une maison des corporations, 36 une hôtellerie, 349 une auberge surveillée par elles, 133 des commissions de réclamations qui interviennent auprès de l'inspection du travail, 429 une commission d'éducation, etc. Leurs budge.s sont nourris par des cotisations qui atteignent à 2 fr. 50 et même plus par an, mais qui très généralement se classent entre 0 fr. 25 et 2 fr. 50. Les recettes totales de 1912, pour 705 « bourses », ont été de 2.470.000 francs ; elles ont été absorbées surtout par les grèves : 372.000 francs ; les allocations aux secrétariats ouvriers : 360.000 francs ; l'administration : 260.000 ; le loyer des maisons corporatives : 183.000 francs.

Les secrétariats ouvriers, dont le rôle consiste à assurer aux ouvriers une bonne et prompte défense en justice, sont une des créations originales et fécondes du syndicalisme allemand. Ils fournissent des consultations, tantôt exclusivement aux travailleurs syndiqués, tantôt à tous les travailleurs, selon que leurs statuts comportent telle ou telle disposition, ils représentent aussi leurs clients en justice, s'occupant des assurances ouvrières, du contrat de travail, du droit civil, du droit pénal, affaires communales et municipales, en sorte que leur action juridique finit par s'exercer dans tous les domaines. Leur autorité devait être d'autant plus grande que les lois allemandes sont plus compliquées. Le premier de ces secrétariats fut ouvert ouvert à Nuremberg en 1894 ; 15 autres furent institués de 1894 à 1899, 18 de 1900 à 1902, 34 de 1903 à 1905, 33 de 1906 à 1908, 10 en 1909 et à la fin de 1912, 120 se rattachaient à la commission générale des syndicats, la plupart d'entre eux étant administrés par des cartels locaux ou par des commissions prises dans les groupements « libres » de la ville. La fédération des mineurs gère à elle seule 12 bureaux.

Comment vivent ces secrétariats ? Grâce aux cotisations spéciales versées par les syndiqués, et surtout aux allocations des cartels, ou encore aux subventions du parti socialiste et de certaines fédérations. Sur 120 offices, 108 en 1912 ont ainsi accusé 760.000 francs de recettes, les dépenses correspondantes montant à 700.000 francs, dont 440.000 pour les émoluments des fonctionnaires.

Le nombre des consultations fournies a été, en 1912, de 7.6.788, et celui des consultants de 672.499 : beaucoup plus des deux tiers de ces derniers étaient des syndiqués. Francfort-sur-Mein a donné 2.895 renseignements par mois, Berlin 2.364 et Hanovre 1691. De 1901 jusqu'au 1er janvier 1913, les secrétariats avaient assisté de la sorte près de 5 millions de personnes. Pour 1912, ils avaient réprésenté en justice 6.417 ouvriers, soit devant le tribunal arbitral des assurances, soit devant l'office impérial d'assurance ou les offices d'Etats, soit devant les tribunaux industriels, civils administratifs, etc.

*
* *

Le syndicalisme de lutte de classes est caractérisé outre-Rhin par ses tendances centralistes. Il y a centralisme à tous les degrés, dans le syndicat lui-même, dans les fédérations, dans la commission générale. Sans doute, on ne doit pas exagérer cette interprétation du mouvement, puisque les fédérations de métier demeurent en majorité et que les fédérations de métier demeurent en majorité et que les fédérations d'industrie restent rares, mais l'orientation est évidente et les militants ne la dissimulent pas : bien au contraire, ils la proclament et démontrent qu'elle correspond exactement aux conditions et aux exigences de la production contemporaine, à des raisons techniques comme à la résistance sans cesse accrue des groupements d'employeurs. Ce n'est pas sans peine au surplus qu'elle a prévalu, et les premiers congrès corporatifs ont été consacrés, en grande part, à des joutes oratoires entre les défenseurs et les adversaires de cette concentration. Il serait aisé de mesurer, pour ainsi dire, d'année en année, les succès des premiers sur les derniers. En 1907 déjà, on constatait que de 14 fédérations du bâtiment, 9 seulement substituaient ; il n'en est plus que 7 aujourd'hui. Des 7 fédérations de l'industrie du métal qui fonctionnaient en 1892, 2 ont survécu. On enregistre les mêmes phénomènes de conden-

sation dans le bois, dans la peau, dans l'habillement. Le fusionnement des grands agrégats de métiers, les uns avec les autres, a entraîné une réduction progressive de l'effectif des unités représentées à la commission générale.

En même temps s'accentuaient les pouvoirs des administrations fédérales, dans l'ordre des grèves comme dans tous les ordres d'action, c'est-à-dire que les caisses étaient de plus en plus centralisées, et que l'autonomie des sections se réduisait à néant, leur fonction étant de pur recrutement.

Envisageons la fédération métallurgique, l'une des plus remarquables qu'il y ait en Allemagne. Elle est dirigée par un comité de 9 membres, dont chacun a ses attributions propres, et qu'il exerce sur toute la superficie du territoire. Ce territoire lui-même se répartit en arrondissements, à la tête desquels sont autant de commissions de contrôle. L'arrondissement à son tour se subdivise en secteurs locaux, mais aucun secteur ne peut pourvoir aux besoins d'une grève, si préalablement le comité directeur ou fédéral de Stuttgart n'a donné son adhésion, et d'ailleurs c'est lui dispose des ressources. Tous les deux ans, se réunit un congrès, auquel chaque section envoie autant de délégués qu'elle a de fois deux mille membres, et qui statue sur la marche et la tactique de la fédération, sur la gestion financière, etc. Les adultes paient indistinctement, en quelque partie de l'empire qu'ils travaillent, 0 fr. 875 par semaine, les femmes et les jeunes gens 0 fr. 375. Moyennant quoi, les adultes hommes reçoivent, en cas de grève, 15 francs ou 17 fr. 50 par semaine selon qu'ils sont célibataires ou mariés, les femmes et les jeunes gens 8 fr. 75. S'il n'a point de travail, le syndiqué reçoit 7 fr. 50 par semaine, au cas où il a payé des cotisations pendant un an, et cette allocation est accrue ensuite de 1 fr. 25 par année supplémentaire d'affiliation. La famille de l'adhérent décédé touche un secours minimum de 37 fr. 50 et qui s'augmente de 6 fr. 25 par année d'affiliation au-delà de la première, jusqu'à concurrence du maximum de 125 francs. D'autres subsides encore sont accordés, mais c'est l'administration centrale qui règle tout, qui délibère sur tout en suprême ressort. Ce centralisme extrême a, dans ces derniers temps, suscité de multiples protestations, et la vieille discipline a même fléchi, comme en Angleterre. On a réclamé plus de droits pour les sections locales, en alléguant qu'elles étaient d'ordinaire mieux informées, en matière de conflits surtout, que les autorités dirigeantes de la fédération ; mais ces réclamations n'ont pas encore été sanctionnées par des votes de majorité.

La commission générale, qui réside à Berlin, n'a pas sans peine triomphé des préventions qui s'étaient marquées contre elle au début ; elle a pourtant réussi à se doter d'une influence réelle et à se pourvoir de ressources qui lui confèrent une indépendance sérieuse, dans la limite de ses prérogatives statutaires.

A l'extérieur, et en dépit des fissures qui s'y ébauchent comme dans tout organisme adulte, le syndicalisme libre d'Allemagne offre une façade compacte et majestueuse. Mais il ne suffit pas de constater ses aspirations centralistes, la puissance de ses disponibilités budgétaires, la diffusion de sa presse corporative, la qualité de ses fonctionnaires qui, depuis 1899, reçoivent des émoluments honorables : il faut encore examiner les idées qui prédominent dans ce mouvement.

Les grandes centrales, affiliées à la commission générale, se déclarent libres et neutres, c'est-à-dire qu'elles ne demandent à leurs membres aucune profession de foi politique ou religieuse. Elles admettent seulement comme une maxime l'antagonisme des classes, mais cette affirmation suffit à qualifier leur socialisme. Les débats, qui se sont élevés à maintes reprises dans leurs congrès, sur la nature de leur neutralité, ont admirablement précisé leur orientation.

Au début, le social-démocratie n'attacha qu'une importance réduite à ces discussions, et l'on s'explique les raisons de cette indifférence, en relisant cette prophétie de Liebknecht, d'ailleurs démentie par les faits, et qui remonte à 1893 : « Je ne crois pas que les syndicats arrivent jamais en Allemagne au même degré de développement qu'en Angleterre. Je crois cela, parce que je suis convaincu qu'avant que ce degré de développement puisse être atteint, notre drapeau rouge flottera sur la Bastille du capitalisme ». Plus tard, les social-démocrates se passionnèrent davantage pour cette controverse, mais fut-elle jamais placée sur son véritable terrain ? Bebel disait au congrès socialiste de Hanovre en 1899 : « Le mouvement syndical n'est pas un mouvement social démocrate, mais un mouvement de de classe prolétarien ». Or, comme seuls, parmi les partis, les social-démocrates admettent la thèse de l'opposition des classes, les syndicats libres, auxquels il pensait en parlant ainsi, devaient concerter leurs efforts, dans sa propre conception, avec ceux de la social-démocratie, s'écarter par suite des libéraux et des catholiques, et c'est ce qui advint.



Cette poussée de classe est à la fois révolutionnaire et réformiste, comme dans tous les pays du monde. Elle est révolutionnaire en ce sens que les membres des syndicats « libres » sont des adversaires résolus du régime capitaliste et réformiste en ce sens qu'ils tâchent d'obtenir le maximum d'améliorations dans la structure présente. Les Centrales usent de tous les moyens de lutte et d'action qui sont à leur portée. Elles veulent percevoir de grosses cotisations, afin de pouvoir accélérer, leur recrutement et garder les recrues, en garantissant les allocations dont on a lu la liste ; elles estiment, à l'encontre des syndicalistes révolutionnaires purs de France, d'Italie et de Suisse, que les caisses bien garnies ne sont pas un frein aux offensives rapides et fortes. Elles ont jusqu'ici répudié la grève générale, ainsi qu'une hérésie et une chimère, dénoncé comme dérisoire et funeste la tactique de certains groupements français, qu'elles taxent d'anarcho-syndicalisme, mais rien ne dit qu'elles n'évolueront pas ; le trade-unionisme anglais a bien évolué. Les tendances réformistes s'affirment encore outre-Rhin dans l'intérêt que les syndiqués « libres » portent à tout ce qui est législation ouvrière (les textes de lois sont discutés plus passionnément ici qu'ailleurs), et par la généralisation des contrats collectifs, 1.583 de ces conventions, qui règlent les salaires, la durée de la journée, etc., étaient en vigueur au 1er janvier 1906, 5.324 au 1er janvier 1908, 6.667 au 1er janvier 1908. 6.667 au 1er janvier 1910, 10.520 au 1er janvier 1912, et à cette dernière date, ils couvraient 183.000 établissements et 1.553.000 salariés.

Mais en sens inverse, les statistiques des grèves sont là pour nous prouver que les travailleurs allemands ne s'assoupissent pas dans une « diplomatie industrielle » anémiante. Au fur et à mesure que les contingents de syndiqués « libres » se développent, les totaux annuels de grèves tendent à s'enfler. Il y avait 1.288 grèves en 1899, 1.433 en 1900, 1.056 en 1901, 1.060 en 1902, 1.374 en 1903, 1.870 en 1904, 2.403 en 1905, 3.328 en 1906, 2.266 en 1907, 1.347 en 1908, 1.597 en 1909, 2.113 en 1910, 2.566 en 1911, et les fléchissements de 1908 et 1909 correspondent à une crise économique qui avait chassé de l'usine des centaines de milliers d'hommes.

Si l'antagonisme des catégories sociales pouvait être contestée, les lock-outs surviendraient pour rappeler aux grandes fédérations que l'offensive peut surgir indifféremment d'un côté ou de l'autre. 28 suspensions de labeur étaient ordonnées par le patronat en 1899, 51 en 1902, 132 en 1904, 305 en 1906, 1.100 en 1910, 232 en 1911, les grèves arrachaient à la besogne 273.000 travailleurs et les lock-outs 352.000. C'est cette rude leçon des faits qui soustrait les syndiqués libres au réformiste intégral, et qui les ramènerait, s'ils étaient enclins à les oublier, aux grandes conceptions novatrices, qui sont aussi celles de la social-démocratie. L'objectif est unique, si les méthodes sont diverses.

* * *

Les localistes constituent une série de groupements qui se sont séparés du syndicalisme « libre ». A l'origine, ils estimaient que l'action politique ne pouvait être différenciée de l'action économique et préconisaient par suite une alliance étroite des syndicats et du parti socialiste. Ce fut la thèse qu'ils soutinrent au grand congrès d'Halberstadt en 1892 et à laquelle ils demeurérent fidèles dans leur congrès particuliers de Halle en 1897, de Berlin, en 1898, etc. Plus tard, ils accueillirent, après la mort de leur principal propagandiste Kessler (1904), les idées antiparlementaires et la thèse de la grève générale révolutionnaire, que défendait le Dr Friedberg. Plusieurs tentatives furent faites et de la part de la social-démocratie ou des centrales neutres, et de la part des localistes, en vue d'une fusion des syndiqués des groupements autonomes avec ceux des grandes fédérations, mais elles restèrent infructueuses. Le mouvement localiste, qui s'est doté d'un embryon d'organisation et d'un journal, et dont Berlin est le siège principal, est resté peu important. 20.000 ouvriers y adhéraient en 1901, 14.300 en 1903, 14.800 en 1906, 7.100 en 1911.

* * *

Les syndicats libéraux ou Hirsch-Duncker remontent à 1868. Leur premier congrès eut lieu à Berlin en 1869 et à ce moment, ils comptaient 258 sections locales et 30.000 membres répartis entre 13 unions de métier. Leurs tendances dès le début, étaient identiques à celles du vieux trade-unionisme anglais, c'est-à-dire qu'ils entendaient répudier la lutte des classes, demeurer sur le terrain de la société actuelle, et assurer l'amélioration du sort des salariés par un libre accord des employeurs et des travailleurs. Ils donnèrent un peu plus tard un témoignage de leur loyalisme à l'endroit des institutions sociales en vigueur, en exigeant de leurs nouvelles recrues un désaveu catégorique de la



social-démocratie. Ces syndicats s'appellent Gewerkvereine par opposition aux syndicats libres qui s'intitulent Gewerkschaften. Pour rivaliser avec ces derniers, ils créèrent à leur tour des caisses de solidarité, mais sans conférer des avantages équivalents, et d'ailleurs ils ne pouvaient les offrir, leurs cotisations restant quelque peu inférieures.

De 30.000 adhérents en 1869, ils tombaient à 6.000 en 1871, pour remonter à 22.000 en 1874 et fléchir de nouveau à 16.500 en 1878, durant la grande crise économique de cette époque. En 1885, leur effectif de cotisants passe à 51.000, en 1892 à 63.000, en 1897 à 80.000, mais dès lors la progression se ralentit ; ils ont moins de 108.000 membres en 1911, ce contingent se composant surtout de métallurgistes (43.700) et de manœuvres (18.200).

Leurs recettes, qui étaient de 3 millions et demi de francs en 1907, descendaient à 3.280.000 francs en 1911, mais leur fond de réserve grandissait de 4.960.000 francs en 5.350.000 francs.

Ils ont formé 155 unions locales de syndicats, entretiennent 9 secrétariats ouvriers et se préoccupent surtout de passer des contrats de tarifs et de participer à la vie publique, leurs liens avec le parti libéral ou progressiste étant étroits.

***

Le rôle des syndicats chrétiens est plus considérable que celui des groupements Hirsch-Duncker, bien qu'en fait ils aient été éveillés beaucoup plus tard à l'existence.

Pour comprendre leur activité, qui s'exerce en opposition avec celle de la social démocratie et des fédérations libres, il faut savoir qu'ils dépendent étroitement du parti catholique, dont ils servent les desseins et qu'ils ont été créés : 1° pour refouler tous les groupements politiques ou économiques qui se réclament de la lutte de classes ; 2° pour assurer l'autorité de l'Église sur les masses ouvrières. Nul n'ignore au surplus que le centre allemand est un des partis confessionnels les plus militants d'Europe.

Nous n'avons pas l'intention ici de reprendre, par le menu, l'historique des efforts que le catholicisme a multipliés outre-Rhin pour exercer sa tutelle sur le prolétariat. Le mouvement social chrétien remonte aux années 60, comme l'on dit en Allemagne, et fut inspiré par l'évêque de Mayence, Ketteler. Il donna, dans sa première forme, de médiocres résultats et se heurta tout de suite au socialisme grandissant. Une deuxième phase s'ouvre en 1886 et reste tout aussi stérile. C'est en 1894 qu'apparaissent vraiment les groupements syndicaux chrétiens, rassemblant les catholiques et les protestants, mais avec une prédominance certaine des premiers. Jusque-là, les cercles ouvriers, qui avaient fourni des carrières plus ou moins éphémères, n'avaient nullement le caractère corporatif.

Ces groupements syndicaux chrétiens surgissent en invoquant la fameuse encyclique de Léon XIII du 15 mai 1891. Ils se forment d'abord dans le pays rhénan, et de là gagnent les autres provinces ; aux sections locales se superposent de grands agrégats de métiers, qui réunissent leurs délégués en congrès périodiques, et qui constituent à leur tour entre eux une fédération ou union. Les statuts de cet organisme précisent les vues de ses fondateurs. Il s'agit de relever la condition des prolétaires, d'obtenir des lois sociales favorables, mais de rejeter tout combat des classes entre elles, et de maintenir la paix entre employeurs et employés, le chômage concerté n'étant admis que dans les cas extrêmes. A maintes reprises, les socialistes et les syndicats libres ont accusé les groupements chrétiens d'être des « briseurs » de grèves.

Le mouvement chrétien est beaucoup plus divisé que le mouvement libéral ou que le syndicalisme libre ; les évêques et la tendance dite de Berlin ont entretenu ces divisions, en s'élevant contre le caractère interconfessionnal des syndicats, d'où ils eussent voulu exclure, pour plus de sécurité, l'élément protestant, et en revendiquant pour les ecclésiastiques une façon de suzeraineté. Par plusieurs fois, les deux fractions entre lesquelles se répartissaient les syndicats ont fait appel au Vatican.

Les groupements chrétiens contenaient 112.000 membres en 1899, 190.000 en 1902, 247.000 en 1906, et 350.500 en 1911. A cette dernière date, les mineurs y comptaient pour 83.600, les ouvriers du textile pour 42,400, les métallurgistes pour 41.200, et le bâtiment pour 40.000. Le nombres des femmes affiliées dépassait de peu 27.000. Il y avait 184 cartels et 54 secrétariats.

Les recettes de 1911 montaient à 7.800.000 francs et les dépenses à 6.625.000, l'encaisse étant de 8.850.000. Les principaux débours étaient ceux de la propagande (810.000 francs), des journaux corporatifs (620.000), des allocations de grève (1 million et demi), de chômage (230.000), de maladie (880.000).

Il y aurait encore lieu de compléter cette revue succincte des organisations corporatives allemandes



en signalant : 1° les associations jaunes, et 2° les associations indépendantes, qui se recrutent parmi les employés des chemins de fer et des postes principalement, qui réunissaient 272.500 salariés en 1911, et dont les tendances sont très diverses. D'autres évaluations présentent, pour cette catégorie, des totaux beaucoup plus élevés, mais le doute subsiste à cet égard, et nous nous référons ici aux estimations proposées par le rapport du secrétariat international des syndicats.

D'après ce même rapport, 32,91 % des salariés industriels et 0,31 % des salariés agricoles étaient organisés, outre-Rhin, au 1er janvier 1912.

Paul LOUIS.

Le Socialisme EST désirable, possible et nécessaire

On a comparé avec raison la société actuelle à une maison à l'envers ayant ses assises en l'air, ou à une pyramide renversée se tenant miraculeusement sur la pointe. Et il se trouve des hommes qui s'étonnent que les habitants de ce monde renversé s'y sentent mal à l'aise et ne s'y conduisent pas selon les règles de la morale idéale.! On accuse *la nature humaine* des maux innombrables et des misères infinies dont souffrent les membres de notre société basée sur l'inégalité des conditions.

Mais à quoi se réduit tout le mal que les moralistes et les critiques de la nature humaine — dont les critiques eux-mêmes se flattent d'être l'exception — relèvent à toutes les époques et dans toutes les nations ? A ceci : *l'homme cherche à tirer des conditions où il est obligé de vivre le plus de bien-être, le plus de bonheur possible, et cela par tous les moyens à sa disposition.*

Or, si les conditions où l'homme vit sont, de l'avis unanime, franchement mauvaises ou même détestables, les moyens qu'il emploiera pour arriver à ses fins, légitimes en elles-mêmes, seront, fatalement exécrables.

Voici un exemple. Imaginez-vous un transatlantique dont toutes les ouvertures — *sauf une* — donnant l'air, seraient hermétiquement bouchées. Les passagers de toutes les classes pour ne pas étouffer se presseront dans une mêlée effroyable vers la seule ouverture où l'on respire librement. Une bagarre atroce pour l'air pur, ou pour la vie, en résultera fatalement. Imaginez-vous encore un moraliste qui se trouve, par un accident heureux, à l'abri du danger, voyant la mêlée et s'écriant : « Comme ils sont méchants ces animaux bipèdes qui s'intitulent des êtres humains. Ils se piétinent ! Ils se déchirent ! Ils cherchent à passer sur les corps de leurs voisins ! Ils s'entretuent ! Leurs yeux brillent de rage ! ». Notre moraliste, dans son égoïsme borné et son aveuglement volontaire, plus méchant au fond que les malheureux qui luttent pour la vie, n'a oublié que d'ajouter un mot : « Ils étouffent et ils souffrent atrocement ! »

Que le moraliste trouve moyen d'ouvrir les larges ouvertures au navire hermétiquement bouché, et une joie radieuse apparaîtra sur les visages convulsés de colère et surtout de souffrances atroces. Au lieu de s'entre-déchirer, les hommes, revenus au bonheur de respirer et de vivre librement, tendront fraternellement la main, s'embrasseront les larmes aux yeux et le pardon au cœur.

L'homme est torturé à chaque instant de mille besoins. L'immense majorité de notre société n'a pas les moyens de les satisfaire. Les forces de la nature — la terre et ses produits — les richesses accumulées par le travail passé sont accaparées par une infime minorité de possédants. Les trois quarts — au moins — des habitants de chaque pays sont expropriés — *plus ou moins — pour cause d'utilité individuelle.* Et l'on s'étonne que les hommes luttent sans délicatesse pour alléger leurs souffrances.

Et les moralistes abondent qui, à l'instar de notre moraliste du transatlantique, jettent l'anathème à la nature humaine.

Que le soleil soit à la portée des hommes, et il se formera un *trust du soleil* qui distribuera les rayons de note astre central, source de toute vie, contre rétribution. Et se trouvera des moralistes reprochant à ceux qui n'ont pas le moyen de se procurer de la lumière, de vivre dans les ténèbres oubliant, dans leur égoïsme, *le fait initial de la confiscation de la lumière.* Ce qui est exactement arrivé avec toutes les richesses naturelles du globe qui sont à la disposition des minorités jouissantes et généralement oisives. L'immense majorité du milliard et demi (selon une statistique approximative) d'habitants du globe vit dans la misère et un travail dépassant les forces humaines normalement développées.

Le socialisme qui revendique le soleil, l'air, la terre, le pain et la joie pour tous, veut mettre fin à cette monstrueuse situation, à cette scandaleuse inégalité, à cette inqualifiable iniquité.

Le socialisme est donc désirable.

***

La propriété sociale, le travail collectif n'est pas un fait d'imagination. C'est un fait historique. L'humanité a vécu longtemps sous ce régime. Et cela à une période où la lutte pour l'existence avec des moyens de production primitifs était des plus difficiles. Aujourd'hui, ces moyens sont perfectionnés à l'infini. Des richesses colossales sont accumulées. Avec une meilleure organisation du travail, en évitant les gaspillages scandaleux résultant de la concurrence illimitée et des dépenses improductives (guerre et militarisme), il y aura des moyens de subsistance et même des articles de luxe pour tous les membres de la société. La contradiction devient tous les jours plus flagrante entre une civilisation infiniment riche, aux ressources inépuisables et quasi féérique et l'état précaire de la grande majorité.

Théodor Herzka a calculé en 1890 que tout Européen a à sa disposition 5 esclaves de fer, c'est-à-dire des machines remplaçant le travail humain de 5 personnes. Le travail de chaque homme est donc quintuplé ou augmenté de 500 %.

Depuis Herzka de nouveaux perfectionnements se sont produits. La force électrique a pris un essor fabuleux. Les moyens de communication se sont développés considérablement. De nouvelles richesses naturelles ont été découvertes. Mais notre état social, les rapports entre les individus et les nations ont, au point de vue de solidarité et de sécurité, *rétrogradé.* La lutte entre les classes sociales s'accentue tous les jours. Les nations s'arment les unes contre les autres. Les armements des peuples civilisés ont pris une extension inquiétante. Et les gouvernements eux-mêmes partent d'une course folle à la ruine. Cette contradiction ne peut pas durer indéfiniment. La conscience humaine et le bon sens se révoltent. De l'excès du mal sortira fatalement le bien.

Les prédictions des grands économistes et des écrivains de la fin du XVIII[e] siècle et de la première moitié du XIX[e] siècle (Ad. Smith, Ricardo, J.-B. Say, Bastiat et autres) que de la libre concurrence capitaliste sortira le bonheur universel, ne se sont pas réalisées. La théorie de l'harmonie des intérêts en lutte, le libéralisme économique et social avec sa devise anti-interventionniste (« laissez faire, laissez passer », primitivement, selon Orcken, laissez nous faire ») ont fait faillite au vu et au su de tous. *Tous* les partis demandent *l'intervention politique et sociale*, bien que souvent votent dans le sens contraire. Les interventionnistes se trouvent de deux côtés de la barricade sociale. Les partisans des classes possédantes et jouissantes demandent à l'Etat, à *leur* Etat, de protéger les privilèges, le travail pour les autres. Les amis des classes dépossédées et exploitées réclament l'intervention de la loi pour protéger la classe ouvrière contre toute exploitation démesurée même pour le régime du chacun pour soi. Même les adversaires de toute loi (« les libertaires ») ont dû manifester publiquement au profit des lois ouvrières (suppression des bureaux de placements, repos hebdomadaire).

La conscience ouvrière s'est développée. La diffusion de l'instruction élémentaire bien qu'insuffisante, le service militaire obligatoire, le développement des villes et surtout le contact permanent entre les prolétaires dans les centres de production d'abord, dans leur organisation de classe injuste, tout cela et bien d'autres facteurs (voir plus loin) tendent à transformer du tout au tout la mentalité collective des hommes. L'individualisme stupide, l'égoïsme borné font de plus en plus place à l'esprit collectif, à une sorte d'égoïsme social et raisonné qui utilise le lien social pour multiplier et développer le bien être individuel.

En résumé, des conditions techniques, sociales et même individuelles de la possibilité des réalisations socialistes se multiplient et se développent tous les jours.

Le Socialisme devient de plus en plus possible.

***

Pour que le socialisme *soit*, il ne suffit pas qu'il soit désirable et possible. Il faut encore qu'il résulte nécessairement de toute l'évolution historique. L'homme est un atôme imperceptible dans l'espace et le temps. Si des forces du passé accumulées font obstacle à la réalisation socialiste, si les forces de la conservation sociale du présent sont de taille à barrer la route au socialisme envahissant, le socialisme restera à l'état de rêve, de haut idéal social, en un mot de *pium depiderium,* de dépit pieux des philanthropes.

La *désirabilité* et la *possibilité* du socialisme



suffisent, comme arguments, à la *foi socialiste de la première période utopique ou philantropique du socialisme.*

Le socialisme a passé, comme d'autres branches de la science humaine, par trois états : théologique, métaphysique et scientifique. La foi socialiste avait cédé la place à la conviction idéologique. On s'imaginait, sous l'influence de la philosophie du XVIII[e] siècle, que la société est dirigée par la *raison* et la *nature.* Et il a suffi de prouver — ce qui n'est pas difficile — que l'organisation socialiste correspond à la raison et à la nature humaines pour croire et faire croire aux autres que le *socialisme sera.*

Le socialisme scientifique est plus exigeant. Tout en n'excluant pas la justification rationnelle du socialisme, sa désirabilité et possibilité, il s'attache surtout à faire ressortir *sa nécessité historique.* Il cherche à établir que le socialisme est l'aboutissant nécessaire, quasi fatal — considérant comme *données inévitables* l'initiative et l'action des individus et des masses — de tout le processus historique et, en premier lieu, de l'évolution des forces économiques et sociales, de la croissance de plus en plus rapide des forces productives des sociétés modernes.

Si le socialisme est devenu une force mondiale dominant notre vie contemporaine, c'est qu'il est l'aboutissant des forces innombrables accumulées dans le passé et le présent. L'avenir appartient au socialisme parceque le passé et le présent militent pour lui. Détruire le socialisme, ce serait détruire l'Histoire, détruire la vie.

Ch. RAPPOPORT

F. ROUSSEL

Quel brave et loyal militant était Roussel !

Au premier rang, quand il n'y avait que des coups à recevoir, il fut un des premiers et des meilleurs propagandistes socialiste de France et nombreuses sont les communes où il exposa et fit acclamer nos doctrines, qu'il connaissait admirablement bien.

Adhérent au Parti Ouvrier Français, la confiance de ses Camarades était telle qu'il ne cessa de rester membre du Conseil national de



cette organisation, à laquelle il donna les meilleures années de son existence.

Plusieurs fois candidat aux élections législatives, ses campagnes électorales étaient de véritables campagnes de propagande socialiste et s'il ne fut jamais victorieux, du moins laissa-t-il des traces fécondes de son passage, tant au point du recrutement que de l'organisation.

Elu conseiller municipal d'Ivry, ses collègues le choisirent comme Maire. Et pendant de longues années, il administra aux mieux cette importante commune industrielle, créant des œuvres d'assis-

tance et de solidarité sociales, qu'on donna et qu'on donne encore en exemple.

Aussi est-ce avec une certaine émotion que nous saluons la disparition de cette noble et digne figure, qu'on peut donner en exemple, aux jeunes générations socialistes, tant pour ses sincères convictions, que pour son dévouement au Parti et sa grande et belle honnêteté.

Ce socialiste de la première heure était estimé, aimé et honoré de tous et ceux qui, l'ayant approché de près, ont pû intimement le connaître, ne peuvent le voir disparaître sans un certain serrement de cœur!

C.-M.

Le Congrès annuel DU Parti Ouvrier Belge

On ne peut pas dire que le Congrès annuel du Parti Ouvrier Belge, qui s'est tenu à Pâques, a pris des résolutions importantes. La principale question soumise à ses débats, celle de la révision des statuts, n'a pas été solutionnée, mais renvoyée pour supplément d'étude au Congrès de l'année prochaine.

Il ne faudrait pourtant pas en déduire que les assises nationales du socialisme belge ont été ternes, et qu'elles n'auront pas d'écho dans la masse des ouvriers. Au contraire, nous pouvons affirmer que peu de Congrès ont autant contribué à former le jugement des délégués et partant celui de tous les socialistes ; et si les discussions ne furent pas extrêmement passionnées, elles n'en furent que plus serrées et plus méthodiques.

Parmi les rapports qui furent sérieusement examinés, il faut citer celui présenté snr la marche du *Peuple* par son directeur, notre ami J. Wauters. Wauters souléva une très intéressante question, qui peut devenir une question vitale à un moment déterminé.

Lors de la grève générale de 1913, l'Association Typographique décida, après quatre ou cinq jours de tergiversation, de participer à la grève. La conséquence naturelle de cette décision était la suspension de la publication de tous les journaux ; et, dans cette éventualité, le Comité de grève demanda à l'Association typographique d'assurer la composition d'un « Bulletin de grève » qui devait soutenir le mouvement ; mais celle-ci s'y refusa obstinément.

La conséquence fut que le « Peuple » seul cessa de paraître, les journaux bonrgeois ayant, dès le deuxième jour, trouvé des supplanteurs, et que le « Bulletin de grève » fut imprimé à Lille non sans retard et difficulté.

« Un mouvement de grève générale étant décidé, demandait Wauters à ce sujet, quel est l'organisme qui doit en régler les détails ? Quand un corps de métier se joint à ce mouvement, est-il admissible qu'il agisse à sa guise ?... Serait-il permis à un syndicat de boulangers, sous prétexte d'appuyer la grève, de refuser de faire du pain pour les chômeurs en lutte ? Serait-il permis aux camarades de l'alimentation de refuser de préparer les soupes communistes ? Et même s'il s'agit d'un syndicat neutre, mais adhérent à la Commission syndicale, est-il concevable qu'il agisse à sa guise au sein du mouvement auquel il veut apporter son effort ? »

Le Congrès n'a pris aucune décision sur ce point, car, ainsi que le faisait remarquer Wauters lui-même, il doit être tranché à la Commission syncale qui est seule compétente ; mais tout le monde était d'accord pour estimer, avec le rapporteur, que ceux qui agiraient ainsi à l'avenir, se mettraient en dehors du mouvement ouvrier.

La question des régies fut incidemment mise sur le tapis. De nombreux camarades prétendaient que la régie est une réalisation socialiste et que ne pas la voter et la soutenir partout serait manquer aux principes élémentaires du socialisme.

C'est Vandervelde lui-même qui, après une énergique intervention de Van Belle, de Liège, contre cette conception, s'est chargé de remettre les choses au point, et la régie à sa vraie place, en montrant que, si elle permet parfois un contrôle plus effectif de l'opinion publique, elle ne supprime pas l'exploitation ouvrière et qu'elle peut aussi devenir une arme puissante aux mains de la bourgeoisie.

Il y eut aussi un début suggestif sur le « cumul des mandats ». En s'appuyant sur un sentiment de fausse démocratie, quelques groupes prétendaient empêcher les militants d'exercer deux ou plusieurs fonctions ou mandats rétribués : 1° parce qu'en le



faisant ils empêchent la formation de nouveaux éléments ; 2° parce qu'ils ne peuvent pas remplir convenablement chacun des postes qu'on leur a confiés ; 3° parce que tout détenteur d'un mandat ou d'une fonction doit consacrer *tout* son temps au parti ; 4° parce qu'en ayant des ressources considérablement supérieures à celles de la moyenne des ouvriers « les cumulards » risquent de prendre un genre de vie que les éloigne matériellement et spirituellement des travailleurs.

En réalité, cette thèse ne rencontra guère de sympathie parmi les délégués. Il ne fut pas difficile de démontrer que, malgré son apparence, elle était profondément antidémocratique, puisqu'elle ne pouvait s'appliquer aux membres du parti d'origine bourgeoise et qui exercent des professions libérales : avocats, médecins, publicistes, voyageurs de commerce, etc.

On fit remarquer aussi, avec raison, combien une telle mesure serait illogique et ravalante pour tous les militants placés aux postes de confiance ou simplement employés dans les institutions du parti. Nos organisations réclament, des patrons, la liberté, pour leurs employés, d'occuper tel mandat, et elles refuseraient cette liberté aux leurs, et leurs imposeraient au contraire la dépense de *toutes* leurs forces pour un salaire médiocre !

Et que deviendraient ces hommes auxquels on fixerait une tâche, qu'ils ne pourraient en aucun cas dépasser.... à moins que ce ne soit pour faire un travail gratuit. Car l'interdiction du cumul n'aurait été faite que pour les mandats payés ! Les autres on aurait pu les collectionner, quitte à les remplir dans les plus mauvaises conditions.

Enfin, cette idée de mesurer la profondeur et la fermeté des convictions socialistes à la modicité du genre de vie, était vraiment trop paradoxale et si l'on n'avait pas voulu éviter toute personnalité, les exemples n'auraient pas manqué pour la réduire à néant avec les autres.

Cette discussion venait d'ailleurs à l'heure où elle avait le moins de raison d'être. Le parti socialiste belge souffre depuis plusieurs années d'un malaise qui empêche ses progrès d'être plus rapides ; mais ce n'est pas le cumul qui en est la cause, c'est au contraire le manque d'hommes capables d'occuper les postes de combat. Le développement des organisations ouvrières a été si considérable, que les cadres de dirigeants sont en quelque sorte débordes. Dès qu'un militant est soupçonné d'avoir de l'étoffe, on l'accapare, on le lance dans la mêlée dont il sort parfois meurtri et découragé parce qu'on ne lui a pas laissé le temps de s'aguerrir. Et le plus souvent ce sont les « cumulards » eux-mêmes qui sont les victimes de cette faiblesse, car on leur reproche de n'être pas omniscients, lorsque leurs épaules ont fléchi sous une charge trop lourde.

Aussi le Congrès a-t-il été presque unanimement d'accord pour dire qu'en cette matière délicate tout dépendait des circonstances et que les groupes seuls avaient à juger si leurs mandataires étaient ou non dans la possibilité d'exercer plus d'un mandat.

***

Mais toute importantes qu'elles soient, ces questions étaient des hors-d'œuvres et toute l'attention était retenue par la discussion de la révision des statuts. J'ai exposé, dans le précédent numéro, les grandes lignes du projet de la Commission de révision et, tout en l'approuvant, j'émettais des doutes sur son adoption. C'est que les discussions préalables au Conseil général avait montré que ses adversaires étaient nombreux et pour des motifs divers.

Je rappelle que le projet prévoyait : 1° la création de groupes politiques proprement dits dans chaque commune ; 2° la mise sous le contrôle du parti des groupes d'art et d'éducation qui sont actuellement des groupes effectifs ; 3° la substitution de la représentation par fédération régionale dans les congrès, à la représentation par groupe.

Les adversaires des deux dernières réformes étaient relativement nombreux, mais comme leur hostilité s'appuyait sur des raisons sentimentales ou personnelles, ils manquaient d'arguments sérieux et ils se sont rabattus sur la première innovation qui est aussi la principale et qui prêtait mieux le flanc à une critique plus sérieuse, surtout en raison des moyens préconisés pour pousser à la création de groupes politiques.

Le projet octroyait aux seuls membres des groupes politiques la carte du Parti ; en revanche il leur réclamait une cotisation supérieure et il donnait aux fédérations régionales une représentation plus forte pour les affiliés politiques que pour les autres. On a profité de ces dispositions pour apeurer les membres des syndicats et des mutualités — ceux des coopératives discutant moins ces questions — ; on leur a fait croire qu'ils ne seraient plus membres du parti, qualité qu'ils revendiquent hautement, et que l'influence des groupes politiques enlèverait aux groupes écono-

miques tout intérêt à être affiliés au parti ouvrier.

En se basant sur ces arguments, quelques « syndicalistes » demandaient qu'on désaffiliât les syndicats, mais le plus grand nombre des opposants auraient préféré le statu quo.

Pourtant le statu quo n'était guère soutenable ; aussi lorsque notre ami De Brouckère eût présenté une nouvelle formule, une grosse majorité s'y rallia avec empressement.

Les groupes politiques, disait avec raison de Brouckère, sont actuellement une infime minorité — j'ai dit qu'ils fournissaient 5.5 % des affiliés — et on ne peut pas dire qu'ils aient une activité exceptionnelle. A part quelques honorables exceptions, ils s'occupent presque exclusivement de la petite politique locale. Et si on cherchait à généraliser le système, surtout en imposant une cotisation plus élevée, on créerait presque sûrement des « comités électoraux » dont l'influence serait dangereuse, parce qu'elle pourrait aboutir à la satisfaction d'intérêts particuliers.

Pour éviter ce danger, élargissons la composition du groupe politique local, plutôt que de la rétrécir ; disons que tous les membres des syndicats, des coopératives et des mutualités d'une commune constituent de droit la ligue ouvrière communale et n'affilions plus au parti que ce groupe général, afin d'éviter les double-emplois. Les syndicats, coopératives et mutualités paieraient par parts égales la cotisation politique de leurs membres et ainsi nous appellerions tous les ouvriers organisés à l'action politique indispensable, sans leur demander de charge particulière.

Cette opinion fit beaucoup d'impression. La proposition de désaffiliation faite par les syndicalistes pour « dégager » les syndicats du Parti comme en France et soutenue par les métallurgistes liégeois pour « dégager » le parti des syndicats comme en Allemagne, et même celle de la commission de révision, furent virtuellement écartées, malgré les brillantes plaidoiries qu'elle suscitèrent. Et si le Congrès décida sagement de remettre la question sur le métier jusqu'à l'année prochaine, il marqua nettement sa volonté d'unir toujours plus étroitement l'action économique et l'action politique des ouvriers organisés.

*
* *

Pourtant, si je suis, personnellement, complètement d'accord pour renforcer cette union, j'estime que la proposition de de Brouckère n'est pas sans inconvénients.

Il y a d'abord les possibilités de réalisation qui n'ont guère été examinées. Comme la minorité seulement des ouvriers sont syndiqués, mutuellistes et coopérateurs, les groupes dont ils font partie devraient payer une double ou une triple cotisation selon que leurs affiliés ne feraient pas partie des deux autres.

Combien de syndicats ne reculeraient-ils pas devant la dépense ? et ce serait la désaffiliation probable.

Et puis, tout le monde pourraît s'intéresser à l'activité de la ligue ouvrière, sans avoir aucun sacrifice personnel à faire pour cela. Mais ne risquerait-on pas de voir tout le monde s'en désintéresser, comme on le fait le plus souvent dans les coopératives, et de voir l'action politique dirigée par cette espèce de Comité électoral que craint avec raison de Brouckère.

Enfin il y a une objection plus grave, à mon sens, c'est que le parti ouvrier pourra être composé d'un certain nombre de membres appartenant déjà à des partis bourgeois.

Actuellement ce cas peut se présenter aussi, les syndicats et les coopératives n'exigeant pas une profession de foi de leurs adhérents qui sont, en fait, affiliés au Parti. Mais l'organisation actuelle, si défectueuse soit-elle, a au moins l'avantage de donner à chaque socialiste une influence d'autant plus grande que son activité s'étend à plus de groupes.

Avec le système de de Brouckère, on donne au coopérateur qui ne l'est que pour manger du bon pain à bon marché, au syndiqué dont l'unique but est de se garantir contre le chômage, la même influence qu'au socialiste convaincu de la nécessité de toutes les formes d'organisation.

Il est une autre proposition qui n'a pas été discutée et qui me paraît pourtant intéressante ; celle de notre ami Dardenne.

Dardenne proposait comme de Brouckère que les syndicats, mutualités et coopératives paient les cotisations du parti pour leurs affiliés. Mais leur cote part serait fixe, quels que soient les groupes dont leurs membres font partie. De plus, la qualité de socialiste ne serait reconnue qu'à ceux qui sont incorporés dans tous les organismes ou qui paient personnellement la cotisation totale obligatoire.

Il y aurait ainsi une garantie morale sérieuse au sujet de la qualité des membres, et l'unité, qu'on reproche au projet de la commission de menacer, serait consolidée.

Il y a en tout cas dans ces trois propositions un



ensemble d'idées à mettre au point. Ce sera la tâche du Conseil général. L'essentiel, c'est que pour la première fois on a osé discuter ouvertement les faiblesses du parti — et c'est là un indice de force.

L. DELSINNE.

Les Origines du Parti Ouvrier Belge

(Nos amis Vandervelde, Vandersmissen et de Brouckère font paraître chez Alcan, une étude sur la grève générale belge de 1913, rédigée à la demande du parti ouvrier. Nous croyons intéressant de mettre sous les yeux de nos lecteurs ces quelques pages extraites des chapitres introductifs et dont on a bien voulu nous communiquer les bonnes feuilles).

La Belgique est devenue — ou plutôt redevenue — l'une des contrées industrielles les plus actives du monde. Elle a retrouvé dans l'âge de la houille et du fer la prospérité qu'elle avait perdue depuis la ruine de sa draperie médianale. Autour des innombrables « fosses » du pays wallon, se pressent les grands établissements métallurgiques, les verreries et bien d'autres usines ; demain, les mêmes usines noirciront le ciel de la Campine ; ailleurs, filatures et tissages mécaniques se multiplient ; Anvers et Bruxelles voient se développer une puissante industrie de luxe ; il n'y aura bientôt plus, en dehors des forêts ardennaises, un coin du territoire où le bruit strident des sirènes ne vienne troubler la paix des champs.

Les Belges rappellent volontiers que leur pays a la population la plus dense de l'Europe, le réseau de chemins de fer le plus serré, l'un des ports les plus gigantesques ; que, par tête d'habitant, il a les exportations les plus fortes. Peut-être la fierté que les Belges en tirent les empêche-t-elle trop souvent d'apercevoir quelle misère, économique, physique, intellectuelle et morale voisine avec tant d'abondance.

Entre les régions d'un développement social comparable, la nôtre est celles des plus bas salaires, des heures de travail les plus longues ; aucune n'accuse une aussi forte proportion d'illettrés ; l'oppression qui pèse sur les pauvres est ici particulièrement dure ; le cléricalisme y est particulièrement puissant, comme si quelque chose subsisterait, jusqu'au sein de l'efflorescence présente, de la longue, la profonde dépression qui occupe presque tout l'intervalle entre les deux grandes époques de splendeur : celle du quatorzième siècle, celle d'aujourd'hui.

Quelque chose en perdure, en effet, bien plus qu'un souvenir. Le corps et les âmes ont mieux conservé que les mémoires l'empreinte de la douleur qui s'est appesantie sur les générations successives. A ces populations, plus qu'à moitié prolétarisées déjà, un capitalisme languissant n'a plus procuré durant des siècles qu'un travail rare et incertain en échange de salaires avilis.

Et, comme à l'ordinaire, le désastre économique ne venant jamais seul, bien d'autres malheurs les ont encore accablées. Nul pays — sauf l'Irlande — n'a souffert de dominations étrangères plus brutales ; nul n'a été plus souvent désolé par la guerre ; nul n'a subi de persécutions religieuses plus féroces. Le bucher et la corde, le pillage et l'incendie ont fait presqu'autant de victimes que la faim. La race s'est étiolée sous le poids de tant d'infortunes ; la mort des meilleurs, de ceux qui osaient lever la tête, a opéré la plus lamentable des sélections, dont l'hérédité doit avoir à la longue consolidé l'action. Les esprits se sont engourdis, et parfois stupéfiés, les caractères se sont usés, la résignation est venue avec le désespoir. Le prêtre et le soldat ont régné à la fin sur un troupeau docile. Ils ont préparé des ouvriers soumis pour le grand capitalisme industriel moderne.

Ces influences ont agi sur tous nos prolétaires, sur les wallons comme sur les flamands. Certes, ces derniers qui se trouvaient, avant l'exploitation intensive des houillères dans la portion la plus industrialisée du pays, et la plus atteinte par la crise séculaire, qui ont eu à subir le principal effort des maîtres étrangers et des prêtres, ont été les plus atteints. Mais leurs frères des provinces du sud n'ont pas été épargnés. C'est la communion dans la souffrance qui leur a révélé d'abord aux uns et aux autres qu'ils appartenaient à une même nation.

Il faut se souvenir de ce lointain passé pour comprendre pleinement les difficultés que le socialisme a eu à affronter chez nous. Nous verrons en effet que le mouvement prolétarien a été particulièrement tardif dans l'un des pays, justement qui paraissait lui offrir le meilleur terrain. Nous verrons aussi qne par l'effet de ce retard même, il a pris vers 86, un brusque essor et qu'il en a gardé jus-



qu'aujourd'hui certains caractères particuliers qu'il importe de noter dans cette introduction.

***

Durant les premières années de l'indépendance, il y eut bien en Belgique quelques démocrates — comme Bartels, Jottrand, Kats, etc. — mais il n'y eût point à proprement parler de mouvement démocratique. Ces précurseurs prêchaient dans le désert et rédigeaient des journaux sans lecteurs. Il y eut aussi des socialistes, Saint-Simoniens et Fouriéristes, parmi les hommes en place et jusque parmi les ministres. Mais rien de ces idées nouvelles ne filtra alors dans les masses populaires.

Même vers 48, malgré la crise économique aiguë, malgré la famine, le mouvement fut bien superficiel. Et si le gouvernement fit quelques réformes avec une précipitation fâcheuse pour sa gloire, la crainte de voir l'agitation étrangère s'étendre chez nous en fut bien plutôt cause que la pression d'une agitation réelle.

Une seule association de quelqu'importance fut créée à ce moment : l'Union démocratique fondée à Bruxelles, le 7 novembre 1847 à l'initiative de Marx et d'Engels, qui étaient alors des hôtes de la Belgique. Elle était en relation avec les Fraternal démocrats de Londres, et probablement avec les autres groupements qui formaient alors un rudiment d'internationale communiste. Elle ne comptait que quelques douzaines de membres dans la Capitale, dont la moitié étaient étrangers. Elle essaima péniblement en province, à Gand, à Liège, à Tournai. Les évènements de février la galvanisèrent un instant. Les plus impatients parlaient de marcher sur le palais, de proclamer la République. Ils demandèrent même un peu naïvement des fusils à la municipalité. Les plus sages prêchaient le calme. Ils se rendaient bien compte que les combattants faisaient défaut bien plus encore que les armes. Tout ce bruit n'eut d'autre conséquence, que d'amener, après que la défaite du prolétariat parisien sur les barricades de juin eut rassuré notre gouvernement, une répression impitoyable. Il y eut une sorte de terreur blanche, les paisibles banquets républicains furent envahis par des hommes aux gages de la police ; 17 membres en vue de l'association démocratique furent condamnés à mort.

Après 48, pourtant, quelque chose est changé. Le sommeil du peuple n'est plus complet. Pour faible qu'il soit, un mouvement est né. La nouvelle industrialisation du pays est maintenant trop avancée pour que le prolétariat puisse ne pas se préoccuper de quelque manière des problèmes nouveaux qui se posent. Malgré la loi qui punit la coalition ouvrière, les premiers syndicats sont sortis des vieux campagnonnages et des mutualités professionnelles. Bientôt les ouvriers de la grande industrie chercheront à leur tour à s'organiser, la fondation à Gand des tisserands fraternels remonte à 1857. Les grèves vont devenir assez nombreuses pour contraindre le législateur à adoucir les textes restrictifs. Le délit de coalition est supprimé virtuellement en 1860, formellement en 1866. A l'imitation de la France, on fonde chez nous quelques coopératives de production. Les premières sociétés de consommation apparaissent, mais n'ont qu'une existence éphémère.

Le mouvement politique ne pouvait manquer de profiter de tous ces efforts. Après que la réaction eut dispersé les derniers débris des associations démocratiques, d'autres groupes se constituent. A Bruxelles, les solidaires s'établissent en 1854 ; ils présentent en 1857 les premières candidatures ouvrières. En 1860, la démocratie socialiste s'organise enfin dans l'association « Le Peuple ». Elle s'affirme par l'organisation de réunions publiques et entame une campagne pour le suffrage universel qui devait, grâce à la conjoncture, trouver quelqu'écho dans le parti catholique et entraîner l'extrême-gauche libérale. C'est en 1866 que paraît le « manifeste des ouvriers » dû à la plume d'Edmond Picard et dont le retentissement fut considérable. Puis vint l'Internationale.

***

A l'époque du manifeste, elle existait déjà en Belgique. Mais ce n'est que de 67 à 70 qu'elle prend dans les diverses régions du pays une extension sérieuse et parfois même considérable. Il se produit alors dans le prolétariat un important mouvement d'idées. On discute partout la question sociale, on en cherche la solution. Les systèmes se heurtent dans une confusion extrême, comme il arrive quand une classe en vient à chercher sa voie.

Après la Commune, la décadence commence et bientôt se précipite. Sans doute, l'erreur tactique des militants qui suivaient pour la plupart l'inspiration de Bakounine y fut-elle pour quelque chose. Mais bientôt, sur ses ruines, d'autres organisations se créent, se développent lentement, au milieu des difficultés de tout ordre, mais d'un mouvement sûr, d'un progrès certain.



C'est d'abord un groupement de social-démocrates à Gand. Puis en 1875, la chambre du travail à Bruxelles. En 1876, on songe à la constitution d'une union ouvrière belge, mais le projet échoue. En 1877 se constitue le Parti socialiste flamand, et quelques semaines plus tard, le Parti socialiste brabançon. En 1879 enfin, il devient le Parti socialiste belge. Mais à côté de lui, en dehors de son influence directe, considérée par beaucoup comme trop doctrinaire, toute une efflorescence d'organisations s'est créée. Ce sont les « Cercles réunis » d'inspiration blanquiste, c'est la « Générale ouvrière » qui, après avoir vécu sous une sorte de tutelle libérale, s'émancipe peu à peu. Ce sont les Ligues ouvrières, créées d'abord pour des raisons de politique communale, mais qui ne tardent pas à élargir leur horizon. Ce sont aussi les syndicats, les mutualités qui se multiplient, les coopératives de consommation qui se sont établies à l'initiative d'Anseele et de Bertrand. Le besoin de réunir toutes ces forces éparses en un seul faisceau se fait sentir davantage à mesure que leur puissance augmente et que l'impatience s'empare du prolétariat. Pendant des années, le problème préoccupe les militants. Enfin, après deux congrès successifs, à Bruxelles et à Anvers, la fédération générale est réalisée en 1885 sous le nom de *Parti ouvrier.* Le parti socialiste y adhère d'abord comme une organisation distincte mais ne tarde pas à s'y fondre entièrement. Le prolétariat militant s'est définitivement constitué.

Et nous sommes en 85. Depuis un demi-siècle, les trades-unions anglaises forment une puissance redoutable ; les travailleurs de France ont repris leur tradition révolutionnaire malgré les blessures mal fermées de 1871 ; les socialistes allemands se sont groupés depuis plus de 20 ans à la voix de Lassalle, et il y en a 10 qu'ils ont trouvé leur charte unitaire dans le programme de Gotha. C'est dans une Europe agitée depuis longtemps par les luttes ouvrières, au vent d'orage qui, cette année et la suivante, secoua les deux mondes, que le prolétariat belge s'éveilla enfin de son sommeil séculaire au moment où déjà l'on désespérait de lui.

Mais, alors se produit un changement soudain. Avant, les socialistes étaient quelques douzaines n'entraînant qu'à l'occasion quelques milliers de prolétaires dans des mouvements sans lendemain. Quelques mois suffirent pour qu'ils fussent légion. En 1886, éclatent les émeutes formidables qui prirent durant quelques jours des allures de guerre civile ; et, sans répit se poursuit dès lors l'action intense, inlassable, qui aboutira en 1893 à la première grève générale politique, qui ait jamais été menée à bonne fin, et en 1894, à des élections triomphales. Il semble qu'ayant une fois secoué sa terreur, notre classe ouvrière se sente dès son premier pas une vigueur adulte et soit impatiente de l'éprouver.

Quand elle se dresse ainsi, tout-à-coup, toute armée, c'est dans un milieu où, depuis longtemps la grande industrie se développe puissamment, avec toutes ses conséquences, et notamment avec toutes les souffrances nouvelles qu'elle amène pour les travailleurs. Ailleurs, les protestations des intéressés, leurs révoltes, la crainte qu'ils inspiraient ont fait corriger les abus les plus criants, édicter certaines mesures de protection. On a fait quelque chose pour adapter les ouvriers aux conditions de vie nouvelles qui leur sont faites. Ici rien de semblable : les possédants *ignorent* sans plus un prolétariat dont la voix ne l'importune pas, et cette situation ne change qu'à l'époque dont nous nous occupons en ce moment, quand, selon l'énergique expression du père Vermersch « nos classes dirigeantes découvrirent la question sociale à la lueur des incendies ».

Jusque là, aucun acte de justice, aucun acte de pitié n'adoucit le sort des enfants, ni celui des femmes, ni celui des vieillards, ni celui des malades, ni celui des blessés. L'enquête de 1848, a révélé en vain une situation révoltante : des enfants de huit ans, de six ans, condamnés à travailler douze heures, quatorze heures par jour dans l'enfer des verreries, des filatures, des fabriques d'allumettes; une déchéance corporelle effrayante, une ignorance lamentable ; la race physiquement et moralement menacée ; malgré le solennel avertissement de Ducpétiaux on ne fit rien ; la voix du sociologue se perdit dans le désert des consciences censitaires ; on laissa faire la mort, on laissa passer la misère. Quand en 1886 on refit l'enquête, les mêmes iniquités se répétaient toujours.

Comment une classe ouvrière prenant tout à coup conscience de sa force dans de telles circonstance n'aurait-elle pas concentré tout d'abord le meilleur de son effort sur la conquête de l'égalité politique ? La participation aux élections lui apparaissait en premier ordre comme le seul moyen concevable d'obtenir ces mesures élémentaires de protection, ces réformes indispensables dont elle avait été privée si absolument jusque-là. Le Cens était en outre la forme la plus apparente de la domination politique de la bourgeoisie, et à la différence

d'autres pays, il n'était pas besoin chez nous d'un effort d'abstraction pour comprendre que la domination politique consolide la domination économique et en assure le maintient. Enfin, le privilège censitaire était plus que l'une des causes ou l'une des circonstances de la domination de classe : il en était le symbole. Il consacrait de la façon la plus ostensible et la plus choquante l'inégalité des citoyens, l'asservissement des prolétaires contraints d'obéir, sans même avoir été consultés, à des lois qui n'étaient en somme que les ordres dictés par leurs maîtres. Accepter leur exclusion des urnes, c'eut été s'humilier dans la servitude. Le souci de leur dignité autant que celui de leur intérêt poussa nos travailleurs à entamer la lutte pour le suffrage universel. Elle en prit dès le début ce caractère d'enthousiasme et de grandeur qui n'appartient qu'aux combats livrés pour de nobles objets.

Et quand plus tard, le vôte plural eut été introduit, cette raison de dignité ouvrière continua d'agir. Car si d'autres systèmes électoraux dissimulent l'inégalité des suffrages, celui-ci l'étale avec une brutalité provocante. L'Etat prétend ici assigner à chaque citoyen une valeur officielle. Et qui pourrait admettre sans indignation qu'on le compte seulement pour une fraction de citoyen ?

V. V. et de B.

L'Influence du milieu et le Collectivisme

Combien de fois, nous autres, marxistes, nous sommes-nous vu accuser de négliger l'éducation morale et le développement intellectuel de la masse ouvrière, qui serait, selon nos adversaires, incapables de prendre la direction des affaires, si demain les Pouvoirs Publics tombaient entre les mains du proletariat organisé.

Ce reproche, qui semblerait, à première vue, inspiré par un désir ardent de voir les ouvriers plus instruits et mieux éduqués, et venir de gens qui se font surtout remarquer par cette bonne besogne d'instruction et d'éducation du peuple, nous vient au contraire, la plupart du temps, — pour ne pas dire toujours, — de personnalités qui exploitent le plus l'ignorance et la crédulité publiques.

C'est le cas, d'une part, de tous les tards-venus au Socialisme en mal d'arrivisme, et qui croient avoir trouvé leur chemin de Damas en se déclarant : *Républicains Socialistes anti-Collectivistes !* Les malheureux ! Ils posent aux intellectuels devant les badauds ignorants qui les applaudissent quelquefois dans leurs élucubrations abracadabrantes, tendant à démontrer que le Collectivisme est une utopie !

Les bons apôtres de l'instruction et de l'éducation du peuple ont une singulière conception de l'enseignement de la Science ! Parce que le Collectivisme, aboutissant fatal, naturel même, de l'évolution économique actuelle, marque la fin prochaine de la puissance capitaliste, ces braves gens se croient très adroits d'ignorer, cette solution logique et inéluctable du problème social, imitant de cela la poule, qui, en présence d'un danger quelconque, se cache la tête dans un coin, et, se croit suffisamment garantie ainsi !

Non, messieurs les éducateurs plus ou moins dorés de la bourgeoisie, vous pouvez fermer les yeux devant la réalité pour ne pas la voir, elle n'en existe pas moins !

***

Le Collectivisme, — rappelons-le une fois de plus — n'est pas un système inventé. C'est le couronnnement définitif de l'évolution économique moderne, caractérisée par la concentration capiliste et l'accaparement de toutes les richesses sociales, représentées par tous les moyens de transports, de production et d'échanges, au seul profit d'une minorité oisive et parasitaire.

Le Collectivisme, c'est l'aboutissant fatal de la *Société anonyme, du consortium*, du *trust* et du *cartel.*

Le Collectivisme, c'est une nouvelle forme de propriété et d'exploitation existant embryonnairement aujourd'hui, *mais au seul profit des capitalistes*, lesquels grâce à ce collectivisme rapetissé ont pu *gagner....* des millions et des milliards.



Le Collectivisme, c'est le retour à la Société, de toutes les richesses qui sont actuellement, au nom d'un privilège odieux, entre les mains de quelques-uns, et leur mise en exploitation et leur administration par la Société elle-même au profit de tous.

* * *

Utopie ! s'écrient en chœur tous ceux qui ont si bien su s'arranger pour profiter et... s'emmillionner grâce à cette nouvelle forme de propriété et d'exploitation, et, qui ne voudraient pas voir tarir la source de... leurs petits profits.

Utopie ! clament aussi tous ceux qui font professions d'exploiteurs de la crédulité publique et de l'ignorance du peuple.

Tout beau, Messieurs, vous pouvez continuer votre concert d'imprécations, contre le Collectivisme... Cette vérité est en marche et rien ne l'arrêtera.

* * *

Nous continuons donc notre chemin, quoique devant notre propagande inlassable, les contempteurs des Collectivistes, ont la prétention quelquefois de vouloir nous donner des conseils... « Mais, voyons, nous disent-ils, les ouvriers sont encore incapables de pouvoir diriger les entreprises industrielle, commerciales, etc., où ils sont occupés, il faudrait d'abord les instruire, les éduquer, en un mot, procéder d'abord à leur émancipation intellectuelle... », etc., etc.

— D'abord, devons-nous répondre, la question de l'éducation des travailleurs, n'intéresse la bourgeoisie capitaliste que dans la mesure où cette éducation concorde avec ses profits.

— Ensuite, cette même bourgeoisie, a perdu tout ce qui, autrefois, a fait sa force et sa gloire lorsqu'elle eut à lutter contre les Féodaux et les Prêtres alors touts puissants, en ce sens qu'aujourd'hui, la bourgeoisie, étant tombée au même degré de classe parasitaire que la Féodalité, ne puise plus sa puissance que dans l'abrutissement du peuple.

Et, c'est pourquoi l'*alcoolisme*, cette plaie lamentable de l'Humanité que tout le monde déplore, ne disparaîtra qu'avec le régime d'exploitation actuelle. D'où il s'ensuit que les conseils ci-dessus n'ont aucune valeur.

— Enfin, il faut pourtant qu'on sache bien que ce ne sont que les ouvriers manuels et intellectuels qui font tout le travail d'administration, aussi bien que de production dans toutes les usines, chantiers, mines, chemins de fer, grands magasins ou banques, car depuis le simple journalier ou manœuvre, jusqu'au directeur, en passant par l'ingénieur, le chimiste ou le chef de service quelconque, tous, tous sans exception, sont des salariés, qui fatalement estimeront un jour, avec nous, et avec juste raison que leur émancipation économique doit précéder toute autre chose.

En outre, nous sommes persudés que, quand la question de la propriété privée des capitalistes sera résolue pour devenir la propriété sociale de tous, le changement du milieu aura une telle répercussion sur les individus, que l'on peut difficilement aujourd'hui, se faire une idée de la transformation morale qui s'accomplira, comme conséquence naturelle de la transformation sociale toute en faveur précisément de l'émancipation intellectuelle du monde du travail.

* * *

— Halte-là ! s'écriera aussitôt un de nos adversaires, je vous tiens, cette fois, car je ne vous le fait pas dire, je prends votre doctrine scientifique en défaut : « Ne dites-vous pas, que vous ne pouvez pas dire aujoud'hui, quelle sera l'importance de la répercussion qu'aura sur les Hommes, cette Révolution que vous préconisez tant ? ». « Vous voyez donc bien que vous allez dans l'inconnu... ce qui n'a rien de scientifique !? ».

— Ah ! bah, répondrais-je aussitôt, mais c'est justement parce que nous sommes tellement convaincus de l'importance du changement de milieu sur les individus que nous disons que nous ne pouvons aujourd'hui en mesurer toute *la densité*, et pour vous prouver le caractère scientifi-



que de cette affirmation relative à l'*influence du Milieu* sur les *Hommes*, je vais immédiatement faire la démonstration suivante qui, je crois, est probante :

— Voici un individu il est à sa fenêtre, respirant le frais comme l'on dit, donnant sur *son* champ. Ce champ est traversé par un sentier dont tout le monde se sert avec le consentement tacite du propriétaire. Ce dernier remarque qu'un même individu passe et repasse plusieurs fois dans le sentier, et, sans se demander d'où il vient et où il va, cette allée et venue constante sur son domaine le préoccupe. Que vient-il y faire ? Que va-t-il y faire dans *mon* champ ?

Telles sont les pensées dominantes du propriétaire du champ, et qui, dans la circonstance, viennent troubler sa quiétude.

Maintenant, priez ce brave homme de quitter cette fenêtre, pour venir à celle qui donne sur la rue. Oh ! alors, vous verrez dans notre personnage un changement complet dans sa façon de penser, qui ne s'explique que dans *le changement de milieu* que vous lui aurez fait opéré en changeant de point de vue.

C'est qu'un effet, à présent, notre homme regarde dans la rue, — là c'est la propriété sociale — et ce qui l'intéresse dans les allées et venues des passants, ce n'est pas où ils mettent leurs pieds, mais bien d'où ils viennent et où ils vont !!

Or, dans un cas comme dans l'autre, c'est le même individu, ayant la même intelligence, mais dont la pensée et le raisonnement ont varié selon le milieu où cet individu était placé.

Quand les travailleurs seront affranchis matériellement, on peut être tranquille ; leur éducation se fera plus facilement que nos adversaires ne le croient. Du reste, qu'ils essayent, pour voir ?

Louis CROISÉ

Tous les mandats doivent être faits au nom de COMPÈRE-MOREL, *Administrateur de la* Revue, *8, Cité Rougemont, Paris.*

REVUE DE LA PRESSE

« Le Socialisme est le parti le plus « réalisateur » d'aujourd'hui, car tout en s'efforçant de porter au maximum les réformes qui soulageront les prolétaires, il sait que la vraie réforme, c'est la suppression de l'exploitation capitaliste elle-même. Et puisqu'il est ce seul parti qui s'assigne ce but pratique, il veut, il doit rester seul de son côté de la barricade ».

*Ainsi concluait notre ami Marcel Cachin, dans un article de l'*Humanité, *que reproduit le* Travailleur de Lille, *sous le titre* PLUS QUE JAMAIS A AUCUN BLOC, *et en les faisant précéder des lignes suivantes :*

« Si les hommes de la rue de Valois avaient quelques illusions sur l'attitude parlementaire des élus socialistes ils doivent commencer à les perdre.

« Successivement, en effet, Compère-Morel, Maurice Allard, Bracke, ont tracé dans l'*Humanité*, avec une précision vigoureuse, la direction que vont prendre, unis et solidaires, les 102 élus de la classe ouvrière.

« Et la preuve que la pensée commune a bien été exprimée, c'est que jusqu'ici aucune voix autorisée, dans l'organe central de notre Parti, ne s'est élevée pour faire les moindres réserves, élever la moindre objection.

« Fidèle donc au Congrès d'Amsterdam, au pacte d'unité, à toute la tradition du socialisme international, notre nouveau groupe parlementaire va mener la bataille pour le compte de la classe ouvrière, aussi bien pour lui obtenir des avantages immédiats, des adoucissements à sa servitude et à sa misère que pour l'entraîner à l'effort total d'émancipation.

« Il n'aura nul souci des compétitions ministérielles et son concours ne sera pas acquis à des partis bourgeois, à des coteries et à des clans de gauche ou de droite. Il restera lui-même, dans son isolement conscient et voulu. Il aura l'unique souci d'arracher le plus qu'il pourra à la classe ennemie, gouvernant ou non par les radicaux.

« Ce faisant, il consolidera l'unité de toutes les forces socialistes et sera en plein accord avec tout le Prolétariat organisé.

« Jamais l'heure n'a été plus grave pour nous. Mais nous avons pleine confiance »

* * *



Du *Populaire du Centre* :

« C'est tout de même étonnant ce qu'il est difficile de se faire comprendre.

Ainsi nous avons beau expliquer notre pensée, définir notre tactique, répéter que notre attitude sera, au cours de la législature qui va commencer dans quelques jours, la même que celles des quatre années qui finissent. Successivement Compère-Morel, Bracke, Maurice Allard, Cachin, ont admirablement précisé à cet égard notre opinion commune. Voici qu'hier encore Cachin récidive en termes ne laissant place à aucune équivoque. Rien n'y fait.

Le *Radical* se ferme les yeux, se bouche les oreilles. Il nous invite à la délégation des gauches, à une entente cordiale, pour un peu il nous offrirait des portefeuilles dans le futur ministère.

Et les hommes qui parlent et écrivent ainsi sont les mêmes qui, il y a quelques jours, à travers tout le pays, lançaient contre nos candidats et contre nos doctrines les pires anathèmes et les plus violentes invectives.

Qu'ils le sachent bien : leurs colères et leurs violences d'hier n'ont pas plus d'effet sur nos décisions et la forme de notre action, que leurs tendresses et leurs flatteries d'aujourd'hui.

Parti de la classe ouvrière, le Parti socialiste n'a aucune espèce d'alliance permanente à faire avec qui que ce soit.

Sur le terrain des réformes, il a son point de vue particulier, différent de celui de tous les partis bourgeois. Quant au socialisme à réaliser — son but et sa raison d'être — on voudra bien convenir qu'il n'a pour cela à compter que sur les forces ouvrières disciplinées et organisées.

Le parti radical n'est pas à cheval, il est tout entier de l'autre côté de la barricade. »

***

Sous le titre : *Et Maintenant !* **La République Sociale**, de Narbonne, dit très justement :

« Le Parti Socialiste qui vient d'envoyer à la Chambre plus de cent députés a fait, en quatre ans, dans le pays, trois cent mille recrues.

En même temps qu'il augmentait son armée, il a agrandi ses cadres.

La bataille électorale est terminée.

L'heure va venir d'une autre action. Que sera-t-elle ?

Dans le pays, le parti va intensifier sa propagande et compléter son organisation. Cette tâche doit être facilitée par l'attitude de ses représentants au Parlement.

Marcel Cachin, le nouvel élu de Paris, vient d'en tracer les grandes lignes dans son article de l'*Humanité*.

« Il est superflu, écrit-il, de rappeler avec quel soin jaloux le groupe devra, comme il l'a fait jusqu'ici, se tenir à l'écart du pouvoir bourgeois. A cette exigence qui s'impose à tous, de part les sages décisions d'Amsterdam, nul ne songe aujourd'hui moins que jamais à se soustraire. Fort heureusement ! Représentants d'une classe ouvrière et paysanne qui a mis en eux une confiance si touchante, les élus socialistes sont dans l'opposition que leur impose la lutte de classe elle-même. Et ils restent libres de tout engagement envers quelque fraction bourgeoise que ce soit, uniquement décidés à mener leur bataille pour leur but propre, par leurs propres moyens, en constante harmonie avec le parti ; et autant qu'il est possible sans jamais mêler les deux actions, avec les organisations syndicales elles-mêmes. »

Nous n'avons rien à ajouter à ces affirmations. Elles formulent admirablement et très exactement la tactique impérative de notre parti.

Condition de la victoire actuelle, cette tactique reste la condition des futures victoires.

S'en départir ce serait jeter le trouble dans les pays de la grande armée prolétarienne qui ne consentira jamais à voir sa doctrine fléchir, serait-ce un moment, devant les contingences des combinaisons et des intrigues politiciennes.

Nos élus ne devront jamais oublier qu'ils doivent à la classe ouvrière une attitude claire et précise dans leur participation aux luttes parlementaires sur les grandes questions pendantes devant l'opinion. C'est ainsi qu'ils maintiendront dans nos rangs la confiance indispensable, et qu'ils ouvriront les yeux à la masse trop considérable encore des travailleurs attardés dans des milieux politiques qui ne peuvent ni ne veulent rien faire pour eux.

Nos doctrines établissent entre nous et les autres partis politiques une barricade qu'il nous est interdit de franchir, sauf pour l'attaque. Cette barricade doit être une force de combat et non un terrain de combinaisons.

Ne la laissons ouverte qu'aux citoyens décidés à grossir les bataillons socialistes et défendons-en l'accès aux fauteurs d'intrigues qui ne s'adressent à nous que lorsqu'ils ont besoin de nous pour assurer le maintien de leur pouvoir et la satisfaction de leurs intérêts.

En dehors de cette attitude stricte ce ne serait plus que confusion, désordre et recul. »

* * *

Du *Défense des Travailleurs de l'Aube* (E. Clevy):

« De notre tactique adoptée si franchement par la Fédération socialiste de l'Aube d'abord et par la Fédération radicale de l'Aube ensuite, afin de barrer la route à la réaction opportuniste et cléricale, il semble ressortir pour quelques-uns que le Bloc va se reconstituer au Parlement. C'est une grosse erreur. Le Parti socialiste, qui est un parti de classe, qui veut la socialisation des moyens de production et d'échange pour aboutir à la totale suppression de l'agio et de l'exploitation capitalistes, ne peut avoir rien de commun, par son idéal et ses principes, avec aucun des Partis bourgeois : radical ou autre ; le Parti socialiste reste lui, car c'est seulement l'intérêt ouvrier et socialiste qui lui dicte sa conduite en toutes circonstances.

L'attitude de notre Parti dans l'Aube, à propos du deuxième tour de scrutin, nous la recommencerons toutes les fois que le danger réactionnaire nous y obligera ; d'ailleurs le passé du Parti socialiste, qui fut toujours tout d'abnégation et de désintéressement, est là pour répondre de l'avenir, car toujours devant le danger réactionnaire, quand nous avons été en minorité, devant le candidat radical, nous nous sommes désistés pour barrer la route à cette réaction opportuniste et cléricale, et, notre devoir loyalement accompli, nous sommes redevenus nous-mêmes, menant le combat contre toute la bourgeoisie coupable de la misère sociale, répandant, propageant, afin de faire comprendre au monde du travail l'intérêt de l'organisation socialiste et pour opposer le bloc ouvrier au Parti bourgeois à la veille des pires coalitions capitalistes et anti-ouvrières.

Au Parlement, les élus du Parti socialiste formeront un groupe à part qui représente à lui seul (car lui seul a ce droit) les revendications ouvrières.

Il ne formera point le bloc, il n'adhérera point au bloc de gauche, il n'aura rien de commun avec le parti radical car la faillite de celui-ci ne pourra être imputée qu'à lui-même s'il ne réalise pas son programme de réforme.

Le Parti Socialiste donnera ses votes unanimes à toutes les réformes, tels que : l'impôt sur le revenu contrôlé, le retour aux deux ans, la suppression du Sénat ou la diminution de ses pouvoirs contre les décisions de la Chambre, la réforme électorale par le scrutin de liste et la Représentation Proportionnelle intégrale, la défense de l'école laïque, et du droit des fonctionnaires, leur permettant de bénéficier, comme tous les autres citoyens français, des lois sociales, de l'amélioration des réformes en faveur de la solidarité sociale, etc.

Pour toutes les réformes utiles aux travailleurs, les bulletins de votes, du groupe socialiste seront acquiss unanimement aux gouvernements qui coopéreront à ce devoir républicain.

De même que devant les attaques furibondes de la pire des réactions, le gouvernement qui se trouvera en lutte avec ces derniers pour avoir inscrit et déposé un programme de réalisation et progrès aura pour lui, pendant cette période héroïque, le soutien socialiste. Dans le cas contraire ce sera alors la bataille des socialistes contre lui à cause de sa besogne de réaction et de conservation capitaliste.

Donc, on le voit, pas besoin de faire le bloc que nous ne voulons pas, mais seulement une politique d'intérêt attendu que seul, celui-ci, est à même de dicter au Parti du Travail, au Parti Socialiste. son attitude et sa ligne de conduite.

Nous ne pouvons pas collaborer au gouvernement de la bourgeoisie puisque le Parti Socialiste est anti-capitaliste et que le Parti radical, au point de vue économique est aussi conservateur que le Parti opportuniste ; il est seulement un peu plus laïque, mais la séparation des églises de l'Etat étant faite et demain, l'impôt sur le revenu étant définitivement établi, le Parti radical perd sa raison d'être, sa fin est donc proche.

Le Parti socialiste ne se confondra pas, il continuera sa rude besogne d'opposition à la bourgeoisie tout en travaillant à obtenir plus de liberté et des lois favorables à la solidarité sociale. Mais là ne s'arrête point son but qui est d'obtenir la République universelle et de fraternité sociale.

Donc pas de bloc, mais seulement stratégie guidée par le seul intérêt ouvrier. »

* * *

Le **Droit du Peuple**, de Grenoble, insiste sur *Le devoir socialiste d'organiser le recrutement*:

« Les élections législatives viennent de révéler, **une fois de plus, ce que savent depuis longtemps**



ceux d'entre nous qui suivent de près l'évolution et les progrès du socialisme.

Là où il y a des sections socialistes vivantes et actives, de la méthode, de l'organisation, il y a eu des élus, tout au moins un chiffre important de voix.

Ailleurs il n'y a rien eu, ou bien des succès personnels, d'ailleurs fort rares, intéressants seulement pour nous dans la mesure où les bénéficiaires s'attachent à profiter de leur influence sur l'esprit public pour rendre leurs idées aussi sympathiques que leur personne.

Il faut donc fonder des sections. Et surtout ne pas croire que c'est l'affaire du secrétaire fédéral et de quelques militants de premier plan. Cela regarde tout le monde, chacun de nous au même titre.

Lorsque dans une commune, nous connaissons un ou deux citoyens, dont les idées ne semblent pas systématiquement opposées aux nôtres, nous devons faire en même temps le siège et l'éducation de leur conscience. Avec de la persévérance, par des conversations appropriées, par un envoi judicieux de brochures, de journaux, nous remportons le plus souvent la victoire. Quand nous avons fait ainsi ou deux socialistes, c'est un premier et précieux résultat acquis. Mais il ne nous faut pas lâcher nos néophytes de sitôt. Il s'agit de les jeter dans l'action, d'exalter à leurs yeux la vie militante, ses joies et ses beautés. On y arrive aisément.

Le but est alors complètement atteint. Par nos efforts. notre volonté tenace, l'exemple de nos convictions, nous avons en quelque sorte mis au monde un cerveau socialiste et une conscience de militant.

Je ne sais pas de joie plus saine ni de plus légitime orgueuil que de sentir qu'on a pétri de ses mains une nouvelle force qui, à son tour, enfantera d'autres forces et qu'on collabore utilement et visiblement à l'effort universel d'émancipation, de vie, de civilisation, de paix sociale et d'entente fraternelle entre les hommes et les peuples que porte en lui le socialisme.

* * *

Du *Combat Social* (Jacques Lamaison) :

Eh bien ! les hommes d'ordre, de progrès, de justice et autres boniments doivent être satisfaits !

Car, avec un merveilleux entrain, le Parti socialiste s'étant avisé de pratiquer, « la politique de réalisations » marche de triomphes en triomphes !

Notre groupe parlementaire, malgré les accusations d'anti-patriotisme, de vol de propriété, d'alliance avec la réaction, passe de 68 membres à 102, en augmentation d'un tiers, exactement,

Et si l'on se livre à l'examen minutieux des résultats du premier tour, tout au moins on constate qu'en de nombreuses circonscriptions, l'alerte fut pénible pour la classe bougeoise.

Enfin, si on opère le pointage des élus possibles on s'aperçoit que sans la défaillance de ces républicains — qui inlassablement nous accusent de pactiser avec les cléricaux, — une douzaine de sièges supplémentaires nous étaient acquis.

Dans tous les cas nous pouvons nous réjouir ! Notre propagande fut ce qu'elle devait être : solidement établie sur la doctrine collectiviste et résolument laïque et démocratique par le programme minimum que nous présentions aux électeurs.

Ceux-ci sont venus à nous de tous les points de l'horizon politique, parce que dans le désarroi présent, dans la décomposition des partis, le socialisme est apparu comme la seule force de progrès et de liberté.

Voyez la banlieue parisienne, le Nord, la Haute-Vienne, l'Isère et votre département du Gard !

Quels magnifique succès ! Et combien les vieux militants qui semèrent il a quelque vingt-cinq ans, le grain socialiste de vos vallées à vos montagnes, sans se décourager sous les calomnies et les outrages, sans se laisser séduire par l'appât de profits personnels, sans s'arrêter aux clameurs faussement indignées des républicains de clientèle, doivent être fiers.

La consultation électorale qui vient de se clore, consacre la déroute des rénégats.

Les électeurs du Vigan qui s'étaient détournés de Pastre, ont infligé à son « alter ego » Milhaud, une émouvante défaite, et ont aussi attesté leur fidélité à l'organisation socialiste. Ceux d'Alais ont, au premier tour, balayé cette épave de Marius Richard qui, depuis la tempête de 1910, s'essayait à trouver un refuge ; et dans l'autre circonscription ils se sont séparés du louche Devèze, cependant que la justice imminente oè l'ironie des choses, donnait à Cachin, la place que depuis 4 ans, il eût dû occuper !

Sans doute, Fournier est-il élu, mais il sera, à son tour, comme tous les élus de l'équivoque, balayé au premier souffle de la représentation proportionnelle qui fonctionnera dans le prochain scrutin.

Il n'y a pas eu épuration que dans le Gard : les



Zévaès et les Willm sont honteusement battus, bien qu'ils aient poussé l'impudeur jusqu'au reniement d'une doctrine qu'ils défendirent si longtemps.

Tant il est vrai, que le bon sens populaire répugne aux habiletés, aux roueries, à l'ambition individuelle, et que de plus en plus, s'affirment les principes, comme est reconnue indispensable cette discipline dont Adler disait à Amsterdam : « J'aime mieux commettre une faute avec mon frère que d'avoir raison séparé de mon frère ».

Les bourgeois commencent, eux aussi, à reconnaître la nécessité de nouvelles mœurs électorales. Comment, sans cela, expliquer la chûte de la Fédération dite des Gauches ? Pour un Barthou et un Briand — encore que ce dernier sorte meurtri de la lutte — qui réussissent, voici que disparaissent les étoiles de seconde grandeur : les De Montebello, les Joseph Reinach et autres Théodore, les Lépine...

Braves gens ! Ils n'iront pas au « cimetière des comètes » ! Ils sont tombés pêle-mêle dans la fosse commune !

* * *

Est-ce à dire que nous, les vainqueurs nous allons nous croiser les bras, dans l'attente de nouvelles béatitudes ?

Non, certes ! La bataille électorale n'est qu'un épisode du grand combat livré par le prolétariat à la classe possédante.

Et si — comme aujourd'hui — l'engagement nous est favorable, le résultat ne saurait être qu'une invitation à un effort plus intense.

Cet effort est tout entier de propagande et d'organisation pour les candidats et les simples militants.

Tandis qu'à la Chambre, Bernard, Compère-Morel, Rouger et Valette, défendront la classe ouvrière, nous dans le pays, nous la rendrons plus consciente, plus cohérente et plus apte aux grandioses destinées qui l'attendent.

Par la plume, par la parole, par l'action individuelle, nous grandirons nos effectifs fédéraux à l'égard de nos forces électorales.

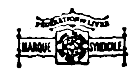
Nous chercherons à exclure la violence, l'attaque personnelle, les rancunes et l'égoïsme de nos rangs, afin que le Parti socialiste, parti de justice et de fraternité, soit aussi une école de moralité

Alors, quand apparaîtront de nouveaux scrutins, l'expansion socialiste sera telle que les coalitions bourgeoises savamment ourdies, les intrigues patiemment tissées, les pressions diverses de la préfecture, du château ou de l'évéché, la corruption de l'or, seront parfaitement inutiles !

Et le Parti socialiste, au soir de la victoire, pourra dire qu'il a bien travaillé pour la République et la disparition de l'antagonisme social.

L'Administrateur-Gérant : COMPÈRE-MOREL

Creil, Impr. Nouvelle (A. Carluis)
(Tél. 105)





Pour 3 francs par Mois

VOUS AUREZ UNE

BIBLIOTHÈQUE SOCIALISTE

Méthodique et Complète

12 Volumes peau souple

10 Centimes par Jour

en souscrivant à l'

ENCYCLOPÉDIE SOCIALISTE

Syndicale et Coopérative de l'INTERNATIONALE OUVRIÈRE

Publiée sous la Direction de

COMPÈRE-MOREL & JEAN-LORRIS

Avec la Collaboration de : **Bracke**, député ; **P. Brizon**, député ; **Hubert-Rouger**, député ; **Paul Louis** ; **Jean Longuet**, de l'*Humanité* ; **Ch Rappoport** ; **Sixte-Quenin**, député ; **J.-B. Séverac**, du Mouvement Socialiste ; de nombreux Secrétaires de **Bourses du Travail**, de **Fédérations Socialistes**, de **Syndicats et Coopératives** ; et de militants de tous les **Partis socialistes du monde entier.**

On trouvera dans l'Encyclopédie Socialiste, sous une forme simple, claire, précise et méthodique : les origines du mouvement socialiste ; l'exposé scientifique de ses doctrines, le plan de l'organisation collectiviste ; les statistiques de la concentration capitaliste ; l'histoire, le rôle et la situation actuelle des organisations socialistes, syndicales et coopératives du monde entier, avec statistiques à jour et documents inédits ; les livres, le théâtre et la chanson socialiste (paroles et musique) ; les tables analytiques pour faciliter la recherche des documents et des chiffres et constituant, à titre de supplément à l'exposé méthodique des onze premiers volumes, un dictionnaire socialiste ; en un mot **tout ce qui interesse les militants.**

ÉDITION DE LUXE : 12 gros volumes de 4 à 500 pages sous magnifique couverture peau souple

Nombreuses Illustrations et Gravures hors-texte.

L'Encyclopédie Socialiste sera vendue 95 FR.

Pour bénéficier du prix de faveur actuel 84 FR.

Nous retourner immédiatement à l'adresse ci-dessous le bulletin de souscription.

Aucuns frais de transport et d'emballage

Les quittances mensuelles sont présentées à domicile et ***sans frais.***

Rien à payer d'avance

8 Volumes parus

On les reçoit en souscrivant *sans aucun frais.*

On reçoit ensuite un volume tous les deux mois.

SOUSCRIPTION DE FAVEUR

*Je soussigné, déclare souscrire à l'*Encyclopédie Socialiste *en 12 volumes reliés peau souple, que je recevrai franco, à l'achèvement de chacun d'eux et que je paierai au prix actuel de souscription, soit* **84** francs.

a) **3 fr.** *par mois : le premier versement à la réception de la partie parue et les suivants tous les mois jusqu'à complet paiement.*

b) *au comptant, avec* **10 0/0** *d'escompte.*

Nom et prénoms..

Adresse de l'emploi..

Domicile..

Ville.............................. **Dép'**..............................

Le..............................191 .

SIGNATURE

Aucune souscription ne pourra être annulée

Détacher ou copier ce bulletin et l'envoyer sous pli affranchi à 0.10 cent. à l'Administrateur du *Socialisme et Lutte de Classe.*

VIENT DE PARAITRE — *Leçons du Passé ! Problèmes de l'Avenir !*

L'Histoire Universelle Illustrée des Pays et des Peuples

Histoire de la Formation de la Terre, – L'Évolution des Races et des Nations. – Histoire de la Civilisation et du Progrès

Splendide publication qui sera complète en 8 magnifiques Volumes de Bibliothèque

Format 29 sur 22 reliés demi-chagrin, dessin original d'AURIOL

Publiée en collaboration, sous la direction de M. Edouard PETIT,
Inspecteur général de l'Instruction publique

L'Histoire Universelle ILLUSTRÉE Des Pays et des Peuples

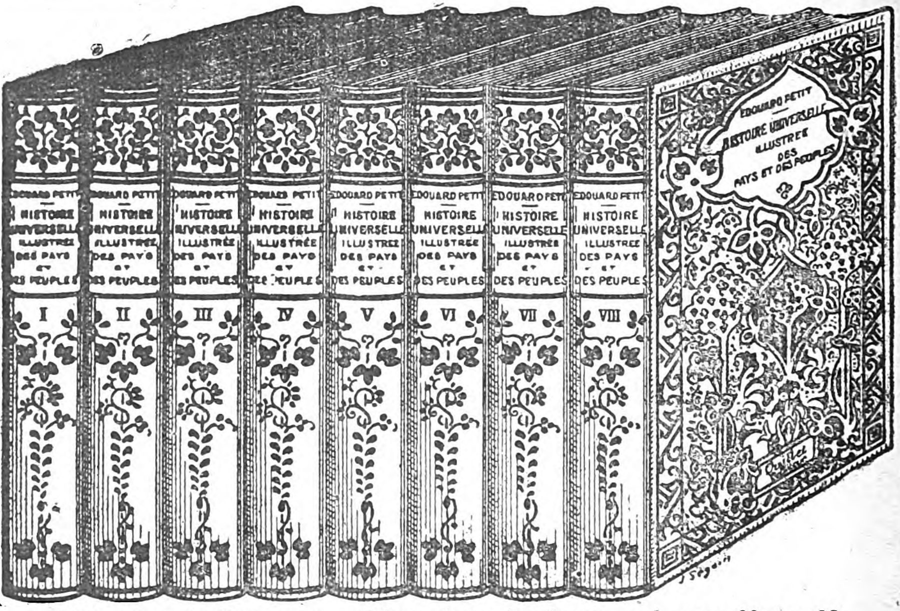
est un monument merveilleux de la *science historique* vulgarisée et de l'art *appliqué à l'illustration.* Elle fait honneur à la *probité intellectuelle*, à *l'impartialité* des écrivains, des professeurs appartenant à l'*Université* qui en ont assuré *la rédaction claire, vivante, bien française.* Elle a été tenue au courant des découvertes faites par l'érudition, dans les annales du passé et aussi dans les *événements politiques les plus récents.*

L'Histoire Universelle Illustrée des Pays et des Peuples n'est pas une œuvre hativement conçue exécutée. Elle été le résultat d'un *long et consciencieux effort, pensé, voulu, réalisé* par un *groupe d'hommes soucieux* de rendre service à la foule de plus en plus avide d'instruction *précise* et *pratique.* Elle met à même l'élite du public de *s'initier aux transformations profondes* qui se sont opérées sur la carte du monde, dans l'*Extrême-Orient*, en *Amérique*, en *Afrique*, en *Europe*. Elle correspond à une nouvelle ère historique où entre l'*Humanité.*

L'Histoire Universelle Illustrée des Pays et des Peuples est vraiment l'*histoire du milieu* où se meut l'activité humaine, l'*histoire des peuples* — et des peuples d'autrefois et *peuples nouvellement entrés dans la civilisation.* Elle permet aux lecteurs d'assister à la dramatique évolution des races et des nations *depuis le début de l'homme primitif jusqu'aux « dernières nouvelles » de la vie contemporaine.*

L'Histoire Universelle Illustrée des Pays et des Peuples est l'*histoire du progrès* qui se déroule par l'éloquence précise du texte et par l'émouvante vérité des illustrations.

L'Histoire Universelle Illustrée des Pays et des Peuples, c'est l'école de l'*Histoire pour tous, éducative et attrayante.* C'est l'Histoire chez soi.



Réduction de l'ouvrage — Dimensions de chaque volume : 29 sur 22

MODE DE PUBLICATIONS

Ce chef d'œuvre comprendra HUIT magnifiques volumes de bibliothèpue, FORMAT 29 sur 22, imprimés sur papier de grand luxe, caractères neufs d'une lisibilité parfaite. Les volumes, d'environ 600 pages chacun, seront illustrés de merveilleuses gravures documentaires en noir et en couleurs, de reproductions d'autographes de célébrités, de frontispices, en noir ou en couleurs en tête de chaque chapitre, de culs-de-lampe artistique. De plus, DE SPLENDIDES HORS-TEXTE EN COULEURS OU EN CAMAIEU accompagnent le texte. L'exécution des illustrations est d'une rigoureuse exactitude, et la fantaisie ne trouve pas place dans cette œuvre, où chaque collaborateur n'aura qu'un souci : CELUI DE LA VERITE HISTORIQUE SUFFISAMMENT ELOQUENTE. La cartographie en couleurs a été confiée au premier institut géographique français. L'ouvrage est donc d'une exécution de tout premier ordre tant par la forme que par le fond, et nous croyons avoir atteint LE SUMMUM DE L'ILLUSTRATION DU LIVRE.

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION A FORFAIT

L'Histoire Universelle Illustrée des Pays et des Peuples est une œuvre que nous voulons rendre ***accessible à tous,*** malgré son importance et sa luxueuse présentation, et nous avons établi des **facilités de paiement extraordinaires** pour permettre à chacun d'y souscrire.

Prix actuel de l'*ouvrage complet,* soit les huit volumes : BROCHES, **160** francs; RELIES, **200** francs (**RELIURE RICHE, DEMI-CHAGRIN, DESSIN ORIGINAL D'AURIOL**), livrables à l'achèvement de chacun d'eux, un volume tous les quatre mois environ, le premier ayant paru le 15 juin, le second le 15 octobre 1913, le troisième volume paraîtra vers le 15 février 1914, etc.

Payable par quittances mensuelles de 6 francs. Au comptant 10 0/0 d'Escompte, Franco de port

SANS FRAIS D'ENCAISSEMENT

BON pour un Spécimen Illustré Gratis et franco

Nom.................... *Adresse*.................... *Ville*.................... *Dép.*....................

Prière de détacher le BON et de l'envoyer à la Librairie Commerciale
278, boulevard Saint-Germain, PARIS

1er au 15 Juin 1914

Numéro 11

Socialisme et Lutte de Classe

Revue Marxiste de Langue Française

PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS

Directeur : JULES GUESDE — **Rédacteur en chef** : BRACKE

Administrateur : COMPÈRE-MOREL

S'adresser pour la **Belgique** :
L. DE BROUCKÈRE
Avenue Lambeau, 158, Woluwe St-Lambert
BRUXELLES (Belgique)

S'adresser pour la **Suisse** :
P. GRABER
A LA CHAUD-DE-FONDS (Nord 17)
(Suisse)

Collaborateurs Internationaux :

Allemagne . . . KAUTSKY, KARSKI
Angleterre . . . Th. ROTHSTEIN
Autriche. . . . ADLER
Espagne. . PABLO IGLESIAS
Hollande. Henriette ROLAND-HOLST
Italie . . LERDA, MUSSATTI
Russie . . . . . . Georges PLEKHANOFF

ABONNEMENTS :

Un An : **6** francs. — Six mois : **3** fr. **50**. — Trois mois : **2** francs
Etranger. — Un an : **8** francs. — Six mois : **4** francs

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

8, CITÉ ROUGEMONT - PARIS

Tous les Lundis, de 4 à 6 heures

1re Année — N° 11

Il est plus urgent de mettre de la clarté dans les esprits que de conquérir des sièges au Reichstag.
KAUTSKY.

1er au 15 Juin 1914.

SOCIALISME & LUTTE DE CLASSE

Revue Marxiste de Langue française

Paraissant deux fois par mois

BELGIQUE
Directeur : L. DE BROUCKERE. 158, avenue Lambeau, Woluwe St-Lambert. Bruxelles
Administrateur : L. DELSINNE, 15, rue des Sicambres Bruxelles

FRANCE
Directeur : Jules GUESDE - *Rédacteur en chef :* BRACKE
Administrateur : COMPÈRE-MOREL
8, Cité Rougemont, PARIS

SUISSE
Directeur-Administrateur :
P. GRABER
à la Chaud-de-Fonds - Nord 17

ABONNEMENTS : Un an, 6 f. ; Six mois, 3 f. 50 ; Trois mois, 2 f. ; - Étranger, Un an, 8 f. ; Six mois, 4 f.

SOMMAIRE :

PAGES
229. *Sabotons le Sénat*........ Ch. DUMAS
231. *La Cherté de la Vie*...... COMPÈRE-MOREL
238. *Les Trusts à travers le Monde*.................. Ch. D.
239. *L'Impérialisme*.......... Paul LOUIS
243. *Au Jour le Jour*......... Paul GRADOS
245. *Le Grand Chantage*..... Pierre BRIZON
249. *Les Lois du Travail devant le Parlement*..... H. GHESQUIÈRE
250. *Le Mouvement Corporatif International*...... F. DARDENNE
252. *Une Lettre inédite d'Engels à Marx.*
254. *Le Mouvement syndical international.*

Tous les mandats doivent être faits au nom de COMPÉRE-MOREL, Administrateur de la Revue, *8, Cité Rougemont, Paris.*

Sabotons le Sénat

La R. P. a remporté un indiscutable triomphe aux dernières élections. Et, sous sa forme la plus nette, c'est un minimum de cinquante voix de majorité qu'elle est assurée de trouver dans la Chambre actuelle.

Aussi bien semblerait-il que ses partisans ne devraient avoir nulle inquiétude sur ses chances de réalisation et qu'il n'y ait qu'à attendre avec quelque patience l'heure où, enregistrant la volonté du Suffrage Universel nettement et clairement exprimée, le Parlement la tranformera en loi.

Logiquement notre attitude devrait être telle, pratiquement il en va d'autre manière, car nous avons derrière nous l'expérience d'hier.

En 1910, la R. P. avait aussi remporté une victoire certaine, elle avait à la Chambre une majorité non moins certaine, le scrutin d'arrondissement ne trouva pas un seul parlementaire de quelqu'autorité qui osât en demander le maintien, et cependant il a suffi d'une minorité tenace, appuyée sur un Sénat complice, pour que rien n'aboutit.

Cette minorité, elle existe encore à la Chambre, amoindrie sans doute, mais toujours aussi résolue et fortifiée dans sa résolution par le succès de sa tactique. Contre elle, les tenants de la R. P. ont une arme excellente et de portée sûre : leur nombre. Il leur suffira de savoir s'en servir pour venir à bout de toutes les résistances.

Mais il reste le Sénat et lui n'a pas changé. Ce n'est pas l'habitude du Sénat de changer. Sa fonction c'est d'être la borne où l'on attache les projets de loi qui gênent.

Par deux fois, dans la précédente législature, il s'est opposé à la volonté de la Chambre. C'est lui qui a demandé l'appel au Suffrage Universel. Ce dernier, lui a répondu comme il convenait, mais le Sénat ne nous a pas fait savoir qu'il enregistrait l'arbitrage.

Et si, ayant sur lui un irrésistible moyen de contrainte, nous nous bornions à courir la chance de sa bonne volonté, nous nous montrerions réellement un peu plus que naïfs.

Or, il se trouve que plus que jamais et plus que tout autre, nous, socialistes, nous avons besoin de



la R. P. dans l'intérêt supérieur du Parti et du Socialisme.

J'ai lu, il y a quelque temps, un article de Sembat dans la *Renaissance*. Il se pourrait résumer ainsi : nous avons bien fait de soutenir Doumergue et les radicaux. Grâce à cela, les radicaux n'ont pas couché avec les réactionnaires. Songeons qu'avec cinquante mille voix de moins ; qu'une vague de chauvinisme eût pu nous enlever, nous aurions été « fricassés ». Aussi, convient-il de continuer et de bloquer en rond sans Bloc.

Ce n'est pas le lieu de discuter la thèse. Je me bornerai à observer que je ne pense point que c'est sur les trois mois de neutralité à demi bienveillante à l'égard du ministère Doumergue, du ministère de « l'application loyale » des trois ans, que le Suffrage Universel nous a jugés, mais bien plus tôt sur les trois ans et demi d'opposition ardente et passionnée que nous avons connus auparavant. Et j'en sais plus d'un qui pense que si cela avait pu continuer jusqu'au bout, c'est vingt sièges de plus que nous aurions gagnés en mai dernier.

Je veux bien admettre la thèse de ceux qui nous affirment que nous ne pouvons prendre des voix qu'aux radicaux, bien qu'elle me semble absurde, seulement je ne pense point que c'est en « couchant » avec eux et en les estampillant aux yeux du Suffrage Universel que nous leur enlèverons leurs électeurs, mais bien plus tôt en leur tapant dessus et en étalant aux yeux de tous leur impuissance et leur incapacité.

Quant à ce qui est de renoncer à être nous-mêmes, sous prétexte de gagner ou de garder des sièges, mieux vaudrait renoncer au Parlement. Il ne servirait à rien au Socialisme de conquérir l'Univers, s'il vient à y perdre son âme, disait un jour Vandervelde qui connaît ses *exercices spirituels.*

Il n'y a point que Sembat qui ait épilogué sur les élections. D'autres ont affirmé qu'en plus d'une circonscription nous n'avions dû le succès — comme jadis les radicaux contre les opportunistes — qu'à l'appoint d'éléments de droite.

Je ne veux pas davantage discuter cette thèse et les acceptant l'une et l'autre sans contrôle pour exactes, je dis aux uns comme aux autres : il y a un moyen de ne pas dépendre d'un faible appoint de droite, de ne pas flirter avec les radicaux de « l'application loyale » pour leur éviter de ballotter dans les bras de M. de Mun, il y a un moyen de ne pas être « fricassés » faute de cinquante mille voix, il y a un moyen de ne pas perdre notre prestige de force d'opposition irréconciliable avec le régime et l'autorité que nous donne notre fermeté dans nos principes, c'est de ne dépendre que de nous-mêmes, et cela, il n'y a que la R. P. qui puisse nous le donner.

Ceci posé, nous ne devons reculer devant rien pour la réaliser.

Or, il existe à l'heure actuelle un moyen excellent, irrésistible ; c'est de porter la guerre « erpéïste » au sein du Sénat lui-même.

En janvier prochain, le Sénat renouvellera un tiers de ses membres. Eh bien ! faisons de la R. P. le tremplin de ces élections. Déclarons que pour avoir nos voix, il faudra accepter la R. P. intégrale, telle qu'elle aura été votée par la Chambre ; nous pourrions même y joindre la suppression de ce droit de *veto* du Sénat, que l'Angleterre monarchique a arraché à la Chambre des Lords. Et que l'on ne dise point que nous courons le risque d'être obligés de voter pour des candidats réactionnaires. Cette perspective ne m'épouvanterait guère, car, au Sénat en matière sociale, ils sont tous férocement réactionnaires, et plus ils le seront, plus nous aurons de chance d'arriver à la suppression du Sénat, ou, ce qui reviendrait à peu près au même, de mutiler ses pouvoirs. Mais, que l'on ne s'inquiète pas trop. Lorsque l'on saura que les espéistes sont disposés à refuser leurs suffrages aux Sénateurs arrondissementiers, nous verrons surgir, tant que nous voudrons, des candidats qui seront de bons républicains laïques, démocratiques et sociaux, ce qui ne les empêchera nullement d'aimer tendrement la R. P.

Nous n'en sommes plus à faire au Sénat des avertissements sans frais. La petite comédie sénatoriale a trop duré. Nous en sommes aux sommations avec frais, pertes et fracas. Tant que la R. P. n'intéresserait que la Chambre, Messieurs du Sénat sommeillaient, l'âme L·légèree jour où elle pénétrera dans la salle du Luxembourg pour y culbuter les sièges et ceux qui sont assis dessus, les sages vieillards méditeront sur les dangers de leur attitude.

N'oublions pas que la R. P. ne fut repoussée qu'à six voix. Et si cette fois-ci nous ne réussissons pas, si les moyens que nous pourrons employer entre temps ne suffisent pas, il y aura dans trois ans de nouvelles élections sénatoriales et comme il y aura eu auparavant des élections municipales qui auront accru nos forces, c'est un à véritable massacre que nous pourrons nous livrer, seul moyen d'éviter celui que de manquerait pas de faire le Suffrage Universel, si nous revenions devant lui

sans la réforme électorale, après la lui avoir promise pendant huit ans et avoir été deux fois majorité.

Charles DUMAS.

LA

Cherté de la Vie

Si le Bureau socialiste International a inscrit à l'ordre du jour du Congrès de Vienne « la Cherté de la Vie », c'est que cette question, sans être aussi brûlante qu'elle le fut il y a quelques années, mérite, de la part de notre Parti, une étude aussi sérieuse qu'approfondie, car l'augmentation du coût de l'existence a accru la misère du prolétariat dont les salaires n'ont pas suivi une progression identique.

Certes, il est indiscutable que la rémunération du travail est beaucoup plus élevée de nos jours quelle l'était jadis ; et personne ne peut contester l'accroissement considérable du prix de la main-d'œuvre depuis quelques années. Du reste, le voudrait-on, que les statistiques, aussi impitoyables que lumineuses, seraient là pour nous rappeler à la réalité. Ainsi, si l'on compare les salaires moyens par profession en 1896, 1901, 1906 et 1911, d'après les renseignements fournis par les Conseils de Prudhommes et les Maires, on constate qu'en 1896 pour Paris, les prix moyens pour la journée étaient de 6 fr. 37 ; en 1901 de 6 fr. 93 : en 1906 de 7 fr. 19 et en 1911 de 7 fr. 24. Pour les principales villes de la province, la moyenne du salaire journalier était de 3 fr. 85 en 1896 ; 3 fr. 92 en 1901 ; 4 fr. 10 en 1906 et 4 fr. 22 en 1911. Et si, prenant ensuite les villes chef-lieu de département, on met en parallèle les salaires journaliers moyens de 34 professions masculines de 1853-57 à 1911, on trouve les différences suivantes : 1853-57, 2 fr. 24 ; 1896, 4 fr. 02 ; 1901, 4 fr. 20 ; 1906, 4 fr. 52 ; 1911, 4 fr.73. Quant aux salaires journaliers féminins, même progression. Voici les chiffres pour un ensemble de 5 professions féminines : 1853-57, 1 fr. 19 ; 1896, 1 fr. 86 ; 1901, 1 fr. 98 ; 1906, 2 fr. 09 ; 1911, 2 fr. 25.

Mais si ceux et celles qui se trouvent obligés de vendre leur force-travail aux propriétaires des moyens de production, d'échange et de transport bénéficient d'une certaine hausse de salaires, il faut bien se garder de croire que ceux-ci leur permettent de vivre plus confortablement, plus humainement.

La somme d'argent qu'un salarié reçoit en échange de la somme de labeur qu'il fournit à son employeur ne vaut que par la puissance d'achat qu'elle représente. Gagner un franc cinquante par jour dans un milieu où il est possible de vivre avec un franc vingt-cinq, vaut beaucoup mieux que gagner quatre francs par jour dans un autre milieu où vous êtes obligés de dépenser cinq francs quotidiennement pour vous procurer les aliments, les objets de première nécessité et le logement nécessaires à vous nourrir, vous entretenir et vous abriter.

Or, si les salaires ont sensiblement augmenté en France, il en est de même du coût de l'existence.

Et, pour le prouver, je me contenterai de me servir des renseignements fournis par M. Levasseur à la Statistique générale de France à la suite d'une enquête faite sérieusement dans onze régions de notre pays sur les prix des principales denrées [1].

Pour chaque denrée, les prix de 1911 et de 1912 ont été rapportés à la moyenne des prix de 1895 et 1900 supposée égale à 100. Parmi les articles compris dans cette énumération, deux seulement, le poisson et le cidre, ont diminué de prix de 1910 à 1912. Pour tous les autres, il y a augmentation. Le prix du pain s'élève du nombre indice 117 au nombre indice 129 ; le prix des pommes de terre du nombre indice 204 au nombre indice 149 ; le prix du vin rouge du nombre indice 63 au nombre indice 95. La viande de boucherie est passée du nombre indice 110 en 1910 à 114 en 1911 et 118 en 1912 ; le prix du porc passe de 104 en 1910 à 113 en 1911 et 130 en 1912 ; le prix du beurre de 108 en 1910 à 111 en 1911 et 124 en 1912, etc.

En moyenne, l'augmentation constatée depuis 1910 jusqu'en 1912 est de 14 %.

Du reste, voici pour la plupart des denrées, — la base du calcul étant la moyenne des prix de 1895 à 1900 supposée égale 100 — un tableau portant sur les années 1895, 1900, 1910, 1911 et 1912 :

[1] Ce n'est du reste pas la documentation qui nous manquait à ce sujet puisque nous avions à notre disposition les Prix-courants légaux des marchandises en gros à la Bourse du Commerce de Paris, le prix de la viande sur le marché de la Villette, les ventes au Halles Centrales, les prix de l'Assistance Publique, etc., etc. Mais nous avons cru devoir simplifier notre exposé en ne citant ici que l'enquête faite auprès des proviseurs des 70 lycées et qui nous donne toute garantie.



	Houille	Vin blanc	Vin rouge	Sucre	Pommes de terre	Morue	Poissons frais	Fromage	Lait	Œufs	Saindoux	Huiles	Beurre	Volaille	Charcuterie	Porc
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1905-1900 . .	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
1910 . .	105	81	63	63	104	127	92	120	105	123	984	111	108	111	112	104
1911 . .	115	107	135	68	160	102	86	125	109	123	1184	116	111	116	122	113
1912 . .	120	102	95	82	149	113	89	130	116	135	1130	114	124	124	141	130

Quant aux loyers, l'augmentation est encore plus sensible.

Si nous représentons par 100 la valeur locative par habitant en 1889, les indices représentatifs aux différentes époques prennent les valeurs suivantes:

	France entière	Dép. de la Seine
	—	—
1828.	29.2	43.3
1833.	33.5	54.4
1841.	38	58.8
1889.	100	100

Ce qui porterait la valeur locative moyenne par habitant dans le département de la Seine en 1828 à 56 fr. 30 ; en 1833, à 70 francs ; en 1841, à 76 fr. 40 ; en 1889, 130 francs. Dans toute la France : en 1828, 12 francs ; 1833, 13 fr. 80 ; 1841, 15 fr. 60 et 1889, 41 fr. 10.

Mais c'est surtout ces dernières années que le taux des loyers a rapidement augmenté.

D'après un rapport présenté au Conseil municipal de Paris au nom de la Commission des habitations à bon marché par M. H. Rousselle, le directeur du cadastre de la Ville de Paris a procédé à une enquête sur le mouvement du prix des loyers dans la capitale depuis 1900.

Cette enquête a porté sur 391 immeubles répartis dans 35 quartiers et sur 7.058 logements compris dans ces immeubles.

Pour chaque logement, on a relevé le prix du loyer à ces époques différentes : en 1900, en 1910 et en 1911.

Le tableau ci-dessous résume les résultats de cette enquête :

Catégories de loyers Francs	Nombre de loyers	Prix moyen de loyer annuel en 1900	1910	1911
—	—	—	—	—
De 1 à 249 .	2.121	167	191	200
De 250 à 499 .	3.383	361	401	420
De 500 à 999 .	1.269	682	736	762
De 1000 à 2.500 .	285	1.483	1.569	1.609

Et ce n'est pas en France seulement qu'il devient de plus en plus difficile de vivre et de faire vivre, de s'entretenir et d'entretenir, de se loger et de loger les siens. Dans tous les pays du monde où le régime capitaliste sévit, injuste et odieux, exploiteur et corrupteur dans ceux du nouveau comme dans ceux de l'ancien, ce phénomène préoccupe le monde du travail dont l'existence déjà bien précaire devient chaque jour d'avantage plus incertaine.

Que ce soit dans un pays agricole comme la France où le protectionnisme est la politique économique préférée, et cela depuis de longues années !

Que ce soit dans une nation industrielle et marchande ou tout au contraire le libre-échangisme préside à ses destinées, comme le Royaume-Uni, partout la crise existe et provoque les pires ravages dans le monde du travail.

En Angleterre, le « Board of Trade » a publié l'année dernière les résultats d'une enquête sur le prix des logements ouvriers, les prix de denrées de première nécessité dans 88 centres industriels du pays.

Si, de 1905 à 1912, le mouvement du prix des loyers a été peu important, il n'en n'a pas été de même des denrées. Celles-ci ont subi une hausse générale. Les accroissements moyens dans l'ensemble des 88 villes ont été les suivants :

Viande de bœuf (indigène). . . .	9.5 %
— de mouton id.	6.1 %
— de porc id.	12.6 %
Lard.	32.1 %
Œufs	13.6 %
Fromage.	18.8 %
Beurre.	9.9 %
Pommes de terre	46.1 %
Farine.	15 1 %
Pain.	15.0 %
Lait.	9.4 %
Charbon.	22.5 %

Pour 80 villes sur 88, la hausse moyenne calculée en tenant compte de toutes les denrées se trouve comprise entre 10 et 15 %.

On peut résumer ainsi les résultats obtenus pour l'ensemble des 88 villes sur le mouvement du coût de la vie au cours de la période 1905-1912.

Hausse des loyers.	1.8 %
Hausse des prix de denrées. . . .	13.7 %

Pour ce qui a trait aux vêtements l'augmentation est incontestable. La moyenne des prix de 1905 prise comme base étant 100, voici les prix de 1906 à 1912 :

Coton brut, laines, lin, fils de coton et de laine peignée : 1906, 113.6 ; 1907, 117.5 ; 1908, 90.5 ; 1909 100.9 ; 1910, 122.2 ; 1911, 113.4 ; 1912, 110.2.



Tissus pour tailleurs et couturiers d'hommes et femmes : 1906, 191.9 ; 1907, 103.3 ; 1908, 104.5 ; 109, 105,4 ; 1910, 108,2 ; 1911, 190.5 ; 1912, 112.1.

Vêtements sur mesure : 1906, 101.9 ; 1907, 102.8 ; 1908, 103.7 ; 1909, 104.8 ; 1910, 106,4 ; 1911, 107.9 ; 1912, 112.1.

Vêtements confectionnées : 1906, 100.9 ; 1907, 101,8 ; 1908, 102.5 ; 1909, 103.1 ; 1910, 104.3 ; 1911, 106.0 ; 1912, 109.3.

Vêtements de services : 1906, 101.9 ; 1907, 104.4 ; 1988, 105.1 ; 1909, 105.7 ; 1910, 109.7 ; 1911. 111.5 ; 1912, 114.6.

Une Commission de cinq membres instituée au Massachusetts par un Acte du 28 février 1910 pour des recherches sur le coût de la vie, — étudier les causes de renchérissement, comparer le prix des denrées aux salaires — ayant utilisé les enquêtes du bureau fédéral du travail, a donné, comme dépense moyenne en 1910, 737 dollars par famille ouvrière au lieu de 612 en 1901, soit en 9 ans un accroissement de plus de 20 %. L'augmentation est de 12 % sur le loyer ; elle atteint 30 % sur l'ensemble des denrées alimentaires.

En Nouvelle-Zélande, la Commission nommée pour l'étude du mouvement du coût de la vie a publié un rapport dans lequel elle a rassemblé tous les renseignements qu'elle a pu se procurer.

De ces renseignements et des calculs effectués pour 17 denrées alimentaires importantes (Blé, farine de froment, orge, avoine, farine d'avoine, bœuf, mouton, agneau, lard, beurre, fromage, thé, sucre, raisins secs, riz, sel, saumon), les nombres indices suivants ont été trouvés :

1890. . .	102	1908. . .	117
1895. . .	103	1909. . .	109
1902. . .	108	1910. . .	109
1907. . .	116	1911. . .	115

En 1911, l'indice général du prix des denrées alimentaires surpasse donc de 15 % le niveau moyen de la période de 1890.

Pour le logement, la Commission a estimé qu'en moyenne il fallait à une famille ouvrière, pour se loger en 1911 dans les mêmes conditions qu'en 1894-98, un supplément de dépense de 20 %.

En Suède, suivant le Bureau du Travail du Ministère du Commerce, si l'on représente par 100 chaque prix moyen en 1905 et que l'on calcule les nombres indices représentant le prix des mêmes articles pour les autres années, la moyenne générale de ces indices s'élève à 113, en 1908 et 111, en 1901.

Quant aux loyers d'habitation, à Stockholm, l'accroissement du prix est considérable.

Du reste, voici quelques chiffres, qui permettent de le constater :

Logements composés de	1909 fr.	1908 fr.	1907 fr.	1906 fr.	1905 fr.
1 pièce.	332	298	289	278	264
1 pièce avec cuisine .	464	450	434	415	403
2 pièces avec cuisine.	725	712	695	650	638

Ainsi, l'accroissement pour 100, de 1905 à 1909, a été de 26 pour les logements de une pièce, et de 15, pour les logements à une et deux pièces avec cuisine.

Et si nous mettons côte à côte toutes les nations où des travaux de recherches sérieuses ont été faits, nous constatons, une fois de plus, que la cherté de la vie n'est pas un mal particulier, exclusivement réservé aux pays dont la production nationale protégée par des tarifs douaniers prohibitifs, quelque fois excessifs, ne craint pas les importations de l'étranger, mais un mal international, dont est frappé le monde du travail de toutes les races et de tous les pays.

Voici, du reste, un tableau avec indices caractérisant le mouvement des prix, au détail, des denrées alimentaires, de 1900 à 1912, qui le prouvent surabondamment :

PAYS	NATURE DU NOMBRE INDICE	1900	1905	1910	1911	1912
Royaume-Uni. . . .	23 denrées à Londres.	100	103	109	109	115
Autriche	14 — à Vienne	100	108	126	128	135
Hongrie	48 — dans 22 villes principales.	100	122	129	137	—
Belgique	11 — dans 16 villes principales.	100	110	122	128	132
France.	24 — à Paris.	100	97	104	117	115
Allemagne	13 — dans les villes principales.	100	114	127	128	130
Pays-Bas.	23 — dans 6 villes principales. .	100	102	115	117	123
Norwège.	26 — à Christiania.	100	100	108	111	129
Etats-Unis	15 — dans 39 villes principales.	100	113	140	139	—
Australie.	41 — dans 6 villes principales. .	100	107	110	117	—
Japon	. . . .	100	132	132	132	138
Canada.	. . . .	100	111	135	136	151
Nouvelle-Zélande . .	. . . .	100	107	110	116	—



Nous avons donc le droit d'affirmer que nous nous trouvons là devant un mal universel, et que, loin de pouvoir accroître et développer ses moyens de jouissance et de consommation, comme le font supposer tant d'économistes à courte vue, le salarié moderne voit ses possibilités de mieux-être diminuées et ses souffrances morales augmentées.

Possibilités de mieux-être diminuées, puisque la puissance d'achat de la somme que lui procure la vente de sa force-travail, non seulement n'augmentant pas, mais tendant tout au contraire à diminuer, devant les cours de plus en plus élevés des choses nécessaires à sa vie, l'oblige de restreindre sa consommation [1].

Souffrances morales augmentées, puisqu'il se trouve matériellement empêché de pouvoir jouir des chefs d'œuvres artistiques, des travaux littéraires et des beautés naturelles, que les connaissances intellectuelles qu'on lui a fait obligatoirement acquérir dont sa jeunesse lui permettaient d'apprécier !

Aussi, est-ce pour nous un devoir de rechercher quels sont les causes de ce fléau et les moyens les plus pratiques et les plus efficaces pour le combattre.

* * *

L'augmentation du coût de l'existence est telle que pas un d'entre les économistes les plus orthodoxes ne la conteste. Et les défenseurs du laisser-faire et du laisser-passer, comme les partisans de l'intervention de l'Etat, reconnaissent sans hésitation que la hausse des prix frappe surtout les classes populaires.

[1] ... Mais si les salaires ont peu augmenté, pendant cette décade, le coût de la vie a, au contraire, suivi la marche rapidement ascendante, constatée dans tous les pays. La hausse du prix des denrées de première nécessité, constatée sur le marché de Bordeaux, le prouve surabondamment. Le vin a augmenté de 30 % ; la viande de bœuf, de 11 % ; l'agneau, de 25 % ; le veau, de 25 % ; le porc — la viande du pauvre — de 50 % ; le poisson, de 11 % ; enfin le pain, de 5 %. Cette augmentation devait fatalement avoir une grosse répercussion sur notre marché. Les quantités de denrées de première necessité, consommées par habitant, ont varié dans les proportions que voici : le vin est passé de 1901 à 1911, de 238 litres à 188 litres ; la viande de bœuf, de 37 kilogs à 30 kilogs ; le veau, de 11 kilogs à 10 kilogs ; le porc, de 14 kilogs 7 à 10 kilogs ; la viande d'agneau seule est passée de 3 kilogs à 3 kilogs 100 ; le poisson, est tombé de 10 kilogs à 9 kilos 5 ; enfin, le pain a maintenu sa consommation normale à 140 kilogs. (**Richesse et misère**, par *Calixté Comelle*, député de Bordeaux).

Mais si, après avoir reconnu le mal, chacun d'entre eux cherche à trouver le remède, les avis commencent à devenir différents.

D'après la « Ligue du Libre-Echange » fondée par les sommités les plus éminentes du libre-échangisme, le protectionnisme serait la raison majeure du renchérissement de la vie et il acculerait le ménage ouvrier à l'une des trois solutions suivantes :

1° Ou dilater ses recettes ;

2° Ou diminuer sa consommation ;

3° Ou compenser leur plus-value par des réductions sur les autres chapitres du budget des dépenses.

Dilater ses recettes, c'est entraîner la femme à l'atelier, c'est l'arracher à son intérieur, et alors c'est laisser les enfants à la rue, c'est le ménage négligé, c'est la cuisine improvisée, bref, le départ du foyer pour tous et la disparition de la famille à brève échéance.

Diminuer la consommation, restreindre sa nourriture, se priver d'aliments sains et abondants, infliger à son estomac le régime de l'abstinence, c'est s'inciter à aller demander à l'alcool des forces illusoires ; c'est être tenté de remplacer l'assiette vide par le verre plein ; et en tout cas, c'est mettre son corps dans un tel état de débilité physique qu'il y a, en ce cas, un véritable suicide.

Réduire ses dépenses sur d'autres chapitres de son budget afin de pouvoir s'alimenter convenablement tout de même, mais sur quel chapitre si ce n'est sur celui du loyer ? Alors, c'est le taudis malodorant, insalubre et sans hygiène ? Et c'est la tuberculose et l'anémie, faucheuses d'existences et pourvoyeuses de cimetières.

Certes, il est indiscutable que le protectionnisme outré et sans limite n'est pas étranger à l'élévation du coût de la vie. Et, sans en faire la cause initiale, nous pouvons quand même dire qu'à vouloir interdire l'entrée en franchise, ou tout au moins à des taux modérés, de certaines substances alimentaires de première nécessité ; en refusant d'abroger certaines lois dont l'application gêne considérablement l'importation de la viande réfrigérée par exemple, on commet de véritables attentats contre la classe ouvrière dont les maigres budgets ne permettent pas de grosses dépenses journalières.

Si on compare la vie ouvrière en Angleterre et en France, on est obligé de constater que la cherté de la vie ne sévit pas de la même façon dans ces deux nations.

Ainsi, en additionnant les prix unitaires de 46

objets de consommation en Angleterre et en France, on établit qu'il faudrait payer 101 francs en France ce qu'on aurait payer 84 francs en Angleterre, quoique les salaires anglais soient de beaucoup plus élevés et la journée de travail beaucoup moins longue, comme le prouve le tableau ci-dessous que nous possédons grâce à l'enquête du Board of Trade :

	Angleterre	France	Allemagne	Belgique
Loyers bruts anglais (taxes comprises) comparées aux loyers (sans taxes) dans les autres pays	100	80	101	61
Loyers nets anglais comparer aux loyers nets	100	98	123	74
Coût de l'alimentation et du chauffage pour une famille ouvrière vivant à l'anglaise	100	118	118	93
Coût du loyer et dépense en alimentation et combustible avec le loyer brut (y compris la taxe locale anglaise)	100	110	115	94
Pain hebdomadaire des ouvriers de même catégorie dans 3 industries : bâtiment, constructeur mécanique, typographie	100	75	83	63
Durée du travail par semaine dans les mêmes industries	100	117	111	124
Taux horaire des salaires dans les mêmes industries	100	64	75	52

Mais les protectionnistes contestent l'argumentation des partisans du libre-échange. Ils restent attachés à la politique douanière qui, disent-ils permettre aux Etats de développer leur industrie et leur agriculture, en même temps qu'elle leur donne la possibilité de défendre « le travail national » contre la concurrence des races inférieures.

Et à leur tour, ils apportent des pièces au procès, en indiquant quelles sont, suivant eux, les véritables raisons de l'augmentation des objets de consommation, d'entretien et des loyers.

Ainsi la Commission de Massachusetts[1] dont nous parlons plus haut, après avoir étudié les prix des diverses denrées, au Canada et au Massachusetts, en rapport avec les taxes douanières, elle conclut *que le mouvement récent des prix n'a point pour cause la tarification douanière, que les denrées non affectées par cette tarification ont haussé de valeur et que la hausse n'a point épargné les pays de libre-échange comme la Grande-Bretagne.*

Et après avoir examiné en détail le mouvement des prix des différents objets de consommation, elle passe à l'étude des facteurs de modifications du coût de la vie, qu'elle classe de la façon suivante :

1° Accroissement des dépenses économiques ;

a) Gaspillage social ;

b) Gaspillage individuel.

2° Accroissement des dépenses économiques occasionnées par la hausse des prix, sous l'effet des causes suivantes :

a) Changements dans l'offre ;

b) Changements de la demande ;

c) Changements de la valeur de la monnaie.

Dans le gaspillage social sont compris les frais occasionnés par les guerres et armements ; les dépenses provoquées par les assistés, les fous, les délinquants de toute sorte ; les accidents ; les maladies ; le chômage, etc. etc.

Dans le gaspillage individuel : l'alcoolisme, avec tout son cortège de maux et d'horreurs ; le luxe inutile, les plaisirs coûteux ; l'économie ménagère ignorée, préparation de la cuisine mal comprise, approvisionnement mal réglé, etc.

Quand aux changements dans l'offre des choses, ils se manifestent surtout au point de vue rural par la diminution des populations des campagnes, la mauvaise organisation de la production agricole ; par le gaspillage dans la distribution, et par les à-coups dus à ce que tout le système de distribution des denrées agricoles est fondée sur la spéculation.

Les changements dans la demande sont la conséquence forcée de l'élévation du niveau de la vie : alimentation plus fine et plus variée, habitation plus saine et plus confortable, consommation beaucoup plus grande de vêtements de plus en plus conformes aux exigences de la mode, dépenses beaucoup plus importantes pour l'éducation et la vie sociale.

Pour ce qui a trait aux changements de la valeur de la monnaie, la Commission et de nombreux auteurs croient que l'accroissement de la production de l'or, dont l'effet fatal est sa dépréciation, *est la raison fondamentale de la hausse*

[1] *Commonwealth of Massachusetts-House,* n° 1750. — *Report of the Commission of the Cost of living,* mai 1910. La Commission était présidée par M. Robert Luce ; secrétaire, M. Spencer Baldwin.



des prix [1]. C'est du reste aussi, l'opinion unanime de la Commission d'étude du mouvement de la vie nommée en Nouvelle-Zélande en 1912.

Dans le rapport [2] publié en date du 30 août 1912 et dans lequel ont été rassemblés les renseignements fournis par le Bureau de statistique de l'Etat, par diverses administrations et par 270 correspondants particuliers exerçant les professions les plus diverses, la Commission affirme que le facteur le plus important qui a eu une influence sur les modifications du coût de la vie *c'est l'accroissement considérable de la production de l'or*, accompagnée d'une extension énorme du crédit et d'une circulation plus rapide de la monnaie.

Il est vrai qu'elle a ajouté que l'augmentation du coût de production des produits agricoles et l'augmentation de la consommation de ces produits due à une élévation générale du bien-être ; l'exode rural dont l'effet a été de raréfier la main-d'œuvre agricole et de faire hausser le prix des loyers dans les villes ; les abus auxquels donnent lieu les combinaisons industrielles et commerciales, trusts, monopoles, etc.; les frais excessifs dans la distribution des denrées aux consommateurs par suite du coût trop élevé des transports et de la multiplication des intermédiaires ; le gaspillage général se manifestant par le fait de consacrer une proportion toujours plus grande des richesses à des usages improductifs ; l'augmentation des impôts de toute nature et particulièrement le taux trop élevé des droits de douane qui frappent les objets de première nécessité ; l'absence d'un système général d'éducation industrielle, commerciale, agricole et domestique qui assurerait le maximum d'efficacité aux forces de la nature, n'étaient pas sans influer quelque peu sur la cherté de la vie.

Il est donc certain que si, de l'aveu des économistes et des statisticiens les causes qui ont contribué à amener l'augmentation du coût de l'existence sont excessivement nombreuses, il en est deux dont l'influence est incontestablement plus grande, et de beaucoup, que les autres : l'accroissement de la production de l'or pour les uns et le protectionnisme, auquel presque tous les états de l'Europe sacrifient, pour les autres.

* * *

Certes, en l'occurence je ne nie pas le rôle jouée par l'or, pas plus du reste que je ne conteste nullement l'effet produit par le régime douanier.

Il est certain que partout où la monnaie est abondante les prix sont élevés. Pour s'en rendre compte, il suffit tout bonnement de vouloir connaître les prix des denrées, des objets d'entretien, des plaisirs et des loyers dans les contrées ou des mines d'or sont exploitées. Il n'est pas un pays ou d'accroissement des métaux précieux n'ait produit une hausse des prix.

Et sans charger les protectionnistes de tous les péchés d'Israël, nous devons néanmoins avouer qu'ils dépassent parfois les bornes, non seulement en maintenant des droits exhorbitants sur certains produits, mais en les aggravant encore par des mesures sanitaires dont le seul et unique résultat est de fortifier les tarifs douaniers [1].

Et il n'est pas un socialiste qui ne soit près à apporter son concours, son concours le plus absolu, le plus entier, à tout gouvernement préoccupé d'atténuer le renchérissement continu du coût de l'existence.

Maîtres de l'Etat, qui est leur chose et dont ils peuvent mettre toutes les forces en branle s'ils le veulent, comme ils le veulent et quand ils le veulent, les gouvernants nous trouveront toujours à leur côté chaque fois qu'ils désireront prendre des mesures — mais des mesures sérieuses, efficaces et réelles — pour apporter des remèdes à la crise de la vie chère.

Nous sommes les premiers à les demander. Nous sommes les premiers à les solliciter.

Alléger le poids des charges publiques ? En-

[1] Il ne sera peut être pas inutile de rappeler ici ce qu'il faut entendre par « valeur » et par « prix ». La valeur c'est le rapport qui existe entre deux choses quelconque. Et le prix, qui est une expression quelconque de la valeur, c'est le rapport dans lequel un des deux termes est la monnaie. On peut dire aussi que c'est la quantité de monnaie qu'il faut donner pour se procurer un objet déterminé. Or la monnaie a elle-même une valeur. Et il y a plusieurs causes qui agissent sur cette valeur. Mais la principale, c'est assurément la quantité plus ou moins considérable du métal servant de monnaie. Tout le monde sait que la production de l'or a triplé depuis 15 ans. Avant 1895, elle ne dépassait pas 200.000 kilogs par an. Elle est aujourd'hui, de plus de 600.000. La valeur de cette production a été en 1910 de 2 milliards 248 millions. Cet or a permis de constituer des réserves considérables à la Banque de France (près de 3 milliards et demie) dans les banques privées et chez les particuliers (*Le renchérissement de la Vie*. Georges Blondel.)

[2] *Inquiry into the cost of living in New-Zealand 1910-11*, Wellington 1912.

[1] Loi Debussy du 2 juin 1903.



courager la production agricole par des subsides intelligemment distribués ? Quand ils le voudront!

Combattre la cherté des loyers en les taxant et en achetant desterrains et en y construisant des maisons ouvrières afin d'empêcher les « vautours » de spéculer sur la misère des sans-logis ? Nous ne cessons de le demander ?

Modifier les statuts des commissionnaires en marchandises et empêcher que les intermédiaires enlèvent aux producteurs le plus clair de leurs bénéfices [1] tout en ne rançonnant pas les consommateurs ? Pourquoi ne pas commencer ?

Reviser nos tarifs douaniers pour ouvrir nos portes aux viandes refrigérées [2] par exemple, tout en prenant des précautions pour ne pas porter préjudice à notre élevage national ? Nous y sommes tout préparés !

Exiger de nos compagnies de transport des tarifs réduits pour le transport des matières premières nécessaires à la mise en œuvre de la terre et pour l'expédition des produits agricoles ? Mais à chaque discussion du budget de l'agriculture nous convions le ministre compétent à s'y employer !

Empêcher l'exode rural de s'accentuer ; limiter les armements ; faire l'impossible pour assurer la paix ; prendre des mesures et des précautions d'hygiène ; voter des améliorations sociales et des lois ouvrières pour préserver des maladies, de la misère, des crimes, des délits, de la folie, de l'alcoolisme, etc., jamais les socialistes n'ont été si unanimes que sur ces questions, et tous les projets de lois déposés dans chaque parlement par nos députés, toutes les interventions de nos élus siégeant dans les assemblées délibérantes sont là pour le prouver.

Mais toutes ces réformes votées, promulguées et appliquées auront-elles, dans la société actuelle, assez d'efficacité pour remédier à la crise dénoncée ?

Je ne le crois pas.

La seule et unique coupable, je l'ai déjà dit et je le répète, c'est cette monstrueuse société capitaliste, dont nous dénonçons chaque jour les honteux méfaits sans avoir pu nous faire entendre — ou comprendre — de la majorité de ceux qu'elle torture et fait mourir lentement : jour par jour, heure

---

[1] Il nous est possible de faire connaître la somme des frais et bénéfices multiples qui sont successivement imposés à la bête indolente et tranquille que l'on a arrachée à des pâturages normands pour le conduire, après un voyage fatigant et coûteux au marché, puis aux abattoirs de la Villette, pour l'abandonner enfin à l'étal d'une boucherie de quartier. Ces frais et bénéfices peuvent être récapitulés comme suit :

Frais de transport et de vente, bénéfice du commissionnaire . .	75 00
Bénéfice du chevillard	57 30
Bénéfice du boucher.	177 30
Total.	309 60

309 fr. 60 de frais depuis le départ de la ferme jusqu'à l'arrivée à la consommation parisienne, pour une bête dont la valeur vénale sur le marché sera, au cours actuel de 1.50, de 500 francs environ, cela représente une majoration de 51 centimes par kilo net, soit une augmentation de près du double.

[2] Il peut se faire qu'on soit amené à envisager comme remède à la cherté des vivres l'introduction de viandes étrangères ou tout au moins celle des viandes coloniales frigorifiées.

La France, à qui on doit l'invention du froid industriel, n'a pas jusqu'ici tiré partie de sa découverte.

L'étude sommaire de ce qui se fait non pas même en Amérique, dont la fortune agricole est due en grande partie aux applications du froid industriel, mais en Europe même, est caractéristique.

L'Australie seule y envoie plus de 9 millions de moutons et plus de 2 millions de bœufs ; le Danemark, la Russie et la Serbie, 1 million de kilos de beurre environ.

Le Danemark, qui est moins peuplé que Paris, a 31 dépôts et 70 abattoirs avec frigorifiques.

A Paris, au contraire, nous n'avons, croyons-nous, comme établissements publics frigorifiques, que celui de la Bourse de commerce, celui de la Villette, uniquement destiné aux viandes, et ceux d'Epinay-sur-Seine de la « Société des Entrepôts généraux frigorifiques de la banlieue de Paris et de province ».

Ces derniers, il est vrai, de date toute récente, sont aménagés avec les derniers perfectionnements. Il y a là onze salles frigorifiques représentant 3.000 mètres cubes qui seront incessamment portés à 10.000 mètres cubes.

Le chemin à rattraper n'en reste pas moins considérable.

Grâce aux frigorifiques que l'Angleterre possède dans tous ses ports et dans toutes ses grandes villes, l'ouvrier peut se procurer de la viande saine et nutritive à bon compte. Trente-deux pour cent de la viande qu'il consomme est réfrigérée ou congelée.

Tandis que le bœuf d'Ecosse se vend de 1 sh. 49 à 1 sh. 66 et le bœuf d'Angleterre de 1 sh. 31 à 1 sh. 41, le prix du bœuf réfrigéré n'est que de 0.91 à 1.17 ; le prix des bas morceaux n'est que de 0.56 ; la viande congelée de l'Argentine se vend même moins cher encore. La viande fraiche de mouton coûte 1 sh. 58 à 1 sh. 66, la viande congelée de la Nouvelle-Zélande ne coûte que 0.74 ou 0.80.

par heure. Tant qu'elle existera, on pourra essayer de pallier à la cherté de la vie, on pourra tenter d'enrayer l'augmentation du coût de l'existence, on n'y arrivera pas !

C'est un mal d'essence, de nature capitaliste, et il ne peut disparaître qu'avec le capitalisme lui-même.

Que demain le monde du travail prenne le pouvoir ; qu'il supprime les classes, et par conséquent l'Etat tel que nous le voyons, c'est-à-dire en tant qu'instrument de domination et de répression ; que la terre devenue propriété commune par la volonté de la Nation et par le libre consentement des petits propriétaires venus librement et sans contrainte à la propriété collective ; que le nouvel instrument technique agricole soit utilisé ; que les eaux, descendues des cimes neigeuses de nos montagnes ou puisées aux réservoirs naturels de notre sous-sol, apportent leur fraîcheur bienfaisante aux terres brûlées et calcinées des provinces, privées de pluie ; que les forces déchaînées de nos torrents et de nos gaves soient transformées en énergie électrique utilisée pour le dur travail de la terre et de la ferme ; que les marais pestilentiels soient desséchés, assainis et mis en état de rapport ; que la motoculture supplée aux efforts humains en les intensifiant ; que l'électroculture provoque une croissance plus rapide des plantes et un rendement supérieur ; que les sciences agronomiques mises à la disposition de tous nous permettent de faire jaillir du sol le maximum de production et de notre bétail le maximum de rendement ; que les engrais naturels et chimiques soient utilisés avec soins en tenant compte du climat, de l'exposition, de la nature et de la composition de terrain. etc., etc., toutes choses qui ne sont et ne peuvent être possibles qu'avec une vaste et méthodique organisation et un immense et colossal domaine, c'est-à-dire dans un pays où les hommes reconciliés sont devenus les co-propriétaires de toutes les richesses sociales et nous verrons alors si, au au point de vue exclusif des denrées alimentaires le coût de la vie sera si élevé et si nous aurons à craindre le renchérissement des moyens d'existence !

Par conséquent, nous ne laissons pas détourner un seul instant, une seule minute de l'action socialiste que nous devons cesser de mener en vue de la disparition du désordre social actuel, cause de tant de fléaux et tant de souffrances! Dénonçons sans répit et combattons sans merci une société innomable dans laquelle une foule d'êtres humains n'ont même pas le nécessaire et périssent de besoins ! Efforçons-nous de faire disparaître un mode de propriété qui a fait son temps et ne répond plus aux nécessités économiques de l'époque ! Aactivons notre propagande afin de faire comprendre aux travailleurs du muscle et du cerveau que tout ce qui existe est à eux, leur appartient, et qu'ils doivent en poursuivre la restitution à la collectivité tout entière et nous aurons mis un terme à une crise dont le monde du travail subit les pénibles et durs effets.

COMPÈRE-MOREL.

LES

Trusts à travers le Monde

On se rappelle le grand fracas de bataille mené aux Etats-Unis par le Parti républicain contre les Trusts. A les entendre, les amis de M. Roosevelt allaient dévorer les formidables puissances capitalistes qui avaient concentré entre leurs mains la majeure partie des branches de la production.

Aujourd'hui on constate que ce n'était là que démagogie vaine et que les trusts sont plus puissants que jamais. Il n'en pouvait être autrement et tout ce tumulte de projets de lois fantaisistes ne devait servir qu'à amuser les badauds. Ainsi en France, en face du grand capitalisme commercial qui les dévore, M. Georges Berry leurre les petits commerçants de propositions parfaitement ridicules mais qui ont l'avantage d'écarter du grand capitalisme le calice de l'impôt progressif avec déclaration.

C'est à cela que vient d'aboutir en Amérique la « terrible » campagne contre les trusts ou du moins à un projet dans ce sens et qui a de grandes chances d'être voté. Il est du sénateur Hitchcock et frappe d'un impôt spécial les sociétés ou trusts ayant un capital de plus de 500 millions et concentrant dans leurs mains au moins le quart de la production de leur industrie. Les trusts ne s'en porteront pas plus mal et les professeurs d'Economie politique continueront de nier la concentration capitaliste.

En Russie deux des plus importantes firmes métallurgiques, la *Prodramota* et la *Produgol*, qui ont des succursales dans toute la Russie, la Pologne et l'Oural, viennent de se transformer en une

formidable entreprise qui aura en fait non seulement le monopole de la production des métaux, mais qui encore a commencé à truster l'industrie de la houille. C'est d'ailleurs un phénomène des plus curieux que celui de la tendance de toute l'industrie russe à la concentration. La production russe n'a passé par aucune des étapes de la production capitaliste moderne. Elle a fonctionné du premier coup sous la forme la plus perfectionnée et la plus avancée. Le capitalisme de la Russie, n'est pas russe, il n'est pas né, il ne s'est pas développé en Russie, il a été importé de l'étranger et ce sont le plus souvent des étrangers qui ont sur les grandes entreprises, ce que les anglais appellent le contrôle, c'est-à-dire la majorité des actions. Aussi les classes moyennes n'existent pas ou peu. Tandis que la féodalité terrienne se fond avec une rapidité presqu'anormale il ne se crée pas pour la remplacer une bourgeoisie indigène.

Toute l'histoire politique de la Russie contemporaine s'explique par là.

Et les trusts se créent d'autant plus aisément en Russie que la grande production n'a pas à refouler ou à absorber la production moyenne, il n'y a qu'à créer de toutes pièces.

Enfin les trusts viennent de conquérir un pays où jusqu'à ce jour une législation préventive avait réussi à les empêcher de se former, tant il est vrai que le capitalisme dans son développement naturel se rit de toutes les vaines barrières qu'on tente de lui opposer.

Bien que voisin des Etats-Unis, le Canada, si archaïque par certains côtés, ne connaissait point la joie d'avoir ses Vanderbilt et ses Rockfeller. Il n'en sera plus désormais ainsi. Il vient en effet de se constituer à Ottawa une société gigantesque, le Canadian Transportation Lines Company, qui a trusté toutes les lignes de navigation intérieure du pays. La société se propose de lutter contre les lignes de navigation américaine et d'orienter vers les ports du Canada les transports de produits agricoles qui se dirigeaient surtout vers les ports américains de l'Océan Pacifique. Les recettes que dès maintenant recueille la Canadian Transportation sont de près de 125 millions annuellement.

D'un bout du monde à l'autre bout le capitalisme poursuit sa route. Le Prolétariat et le Socialisme suivent derrière.

Ch. D.

L'IMPÉRIALISME

Parmi les problèmes d'urgente actualité, dont le Congrès international de Vienne aura à s'occuper, au mois d'août 1914, il y aura, en première ligne, celui de l'impérialisme. Qu'est-ce que l'impérialisme ? Et comment les partis socialistes doivent-ils lutter contre lui ?

L'impérialisme pourrait se définir la tendance d'un grand Etat à exercer l'empire dans le monde, à se subordonner tous les autres, à s'approprier l'hégémonie. De fait, dans les conditions actuelles, cette prétention serait utopique. Dans le passé, toutes les monarchies qui, momentanément, ont étendu leur souveraineté à de vastes espaces du globe, et qui se sont arrogé une prépondérance, ont subi assez vite le désastre et la ruine. Louis XIV, avant Napoléon, avait connu la menace des coalitions. L'Allemagne contemporaine n'ignore pas qu'une nouvelle guerre victorieuse lui vaudrait l'encerclement. La notion de l'équilibre s'est implantée si bien, que toute rupture d'équilibre aboutirait à provoquer un énorme rassemblement de forces contre la nation qui en voudrait bénéficier.

Il faut donc rechercher une autre définition de l'impérialisme. C'est la tendance des grands Etats à se faire les centres d'énormes empires, organisés, coordonnés, soumis à une impulsion unique.

Pendant longtemps, on n'a guère parlé que de l'impérialisme anglo-saxon. On entendait par là la doctrine ou le programme de Chamberlain, qui voulait resserrer les liens entre l'Angleterre et ses colonies, pour faire un tout bien cohérent de la métropole et de ses dépendances éparses dans les diverses parties du globe. Il y aurait eu un Parlement commun, une marine impériale, des *douanes impériales*. L'industrie britannique (et telle était la pensée profonde du champion de cette conception) eût pu écouler librement ses produits dans les possessions du Royaume-Uni, à l'abri d'un tarif protecteur applicable en Australie comme au Cap, et dans l'Inde comme au Canada. Retenez bien que le principe de ce dessein était d'ordre économique. Chamberlain a lancé la formule retentissante de son impérialisme, à l'heure où les fabriques allemandes faisaient une concurrence écrasante aux fabriques anglaises, et où celles-ci semblaient devoir succomber.

Mais l'impérialisme ne s'est pas cantonné outre-Manche. Partout, dans les quinze ou vingt der-



nières années, les classes dirigeantes des grands Etats ont cherché à accroître le marché ouvert à leur trafic. Partout, elles en sont venues à revendiquer la création de domaines exotiques, l'élargissement de ceux qui avaient été fondés auparavant. Ou encore, elles s'attachaient à asseoir la prépondérance économique de leurs pays sur d'autres pays. La politique impérialiste est celle qui, par la conquête armée, ou par l'intimidation, établit l'autorité d'un Etat sur des contrées proches ou lointaines : elle est celle qui prend le monde entier pour champ d'expérience, et qui ne se laisse arrêter ni par le droit acquis des peuples, ni par les scrupules de la morale vulgaire, ni par des considérations d'élémentaire prudence. Elle élabore l'expansion illimitée ; elle accepte la violence comme procédure ordinaire ; elle fait bon marché des protestations des faibles et des intérêts d'autrui. Elle est révolutionnaire en ce sens qu'elle bouleverse sans trève le monde, qu'elle modifie sans répit la physionomie de la carte, qu'elle ne professe aucun respect, aucune complaisance pour l'état de choses existant : elle est révolutionnaire comme le capitalisme.

De même que le capitalisme a exproprié les artisans de leurs instruments de travail pour les prolétariser et les placer sous la tutelle des grands entrepreneurs, — de même l'impérialisme exproprie les communautés humaines, dites inférieures, de leurs domaines traditionnels, de leurs libertés, de leurs institutions économiques et sociales, pour les incorporer à de vastes ensembles, où leurs membres deviendront des sujets. Il menace constamment les nations peu nombreuses, et peu disposées à la lutte sanglante, d'une invasion et d'une conquête. Il leur impose cette conviction que leur autonomie est précaire, et qu'elles peuvent, du jour au lendemain, être absorbées en des nations plus puissantes et au gré de celles-ci. L'insécurité, qui est la règle de notre monde contemporain, est issue de ce heurt permanent des impérialismes. Mais on peut ajouter aussi, à la vérité, que l'équilibre subsiste grâce à ce frottement des impérialismes les uns contre les autres.

Pourquoi six Etats au moins en Europe, un en Asie, un en Amérique, cherchent ils, avec une étrange frénésie à developper la surface de leurs territoires et des territoires annexes, le contingent de leurs ressortissants et de leurs assujettis ? Pourquoi cette conception, grandiose, mais redoutable, destructrice de toute stabilité, — des empires indéfiniment agrandis, a-t-elle prévalu chez tant de peuples, au risque de déchaîner de permanents conflits ? Pourquoi tous les actes des gouvernements de premier plan sont-ils empreints de mégalomanie agressive, au point que sans encourir l'accusation de pessimisme exagéré, on peut toujours découvrir des nuages orageux à l'horizon ? Cette maladie, cette folie des kilomètres carrés, qui sévit partout, doit avoir une raison. Ce n'est pas sans but, quelque imprudente qu'elle nous paraisse parfois, que la bourgeoisie dominante engage des campagnes africaines, ou mobilise des centaines de milliers d'hommes, ou proteste en brandissant des millions d'armes chaque fois qu'un marché commercial se ferme pour elle. Où est la clé de la politique conquérante ou comminatoire, que les grandes chancelleries ont adoptée au cours de la phase la plus récente ? Comme toujours, c'est l'évolution économique qui nous expliquera la généralisation relative de l'impérialisme.

On ne saurait en effet ramener ce phénomène, de nos jours, aux convoitises dynastiques. Les guerres de François Ier, celles de Charles Quint, — celles de Louis XIV, celles de Napoléon Ier en France, — celles de Frédéric II en Prusse se rapportaient aux velléités ambitieuses de monarques qui aspiraient, pour développer leur prestige personnel, à arrondir leurs domaines. Mais les rois ne gouvernent plus que rarement ; ils se bornent à régner. S'il y avait un lustre, un bénéfice moral à retirer d'une campagne victorieuse, il serait pour les ministres et non pour les souverains, et au surplus des Républiques, telles que la France et les Etats-Unis, ont été entraînées par le courant impérialiste tout comme des royaumes et des empires. Il serait donc puéril de rattacher les crises d'impérialisme à la contexture de telle ou telle contrée.

On ne saurait davantage les imputer au rôle prééminent détenu dans certains états par la caste militaire. Le militarisme est moins puissant en Angleterre qu'en Allemagne : il n'exerce qu'une action très effacée dans l'Union Américaine, où l'effectif armé est, toutes proportions gardées, dix-huit fois moins nombreux que celui de la France ; et cependant l'Angleterre et l'Amérique ont adopté des politiques aussi impérialistes que celles de l'Allemagne et de la France. Il est très vrai que certaines expéditions africaines ont été engagées par des officiers français, sans que leur gouvernement les eût prescrites ou autorisées. Mais pareil exemple ne saurait être emprunté à l'histoire contemporaine de l'Union.

Les Etats qui méritent d'être envisagés dans



cette étude, ont des organisations politiques très diverses, puisque les uns sont pourvus d'une monarchie absolutiste ou demi absolutiste (Russie, Allemagne, Autriche, Japon), les autres d'une monarchie constitutionnelle ou limitée (Angleterre, Italie), les autres d'une constitution républicaine ; et cependant tous se sont assigné comme objectif l'extension la plus large de l'empire territorial, la subordination de nations sans cesse accrues en nombre. Par voie d'élimination, on en vient donc infailliblement à concentrer ses regards sur les facteurs économiques.

Rien ne corrobore mieux au fond, que cette analyse des bases de l'impérialisme, la doctrine du matérialisme historique. Ce ne sont ni les ambitions dynastiques, ni les sentiments de race, ni les exaltations du chauvinisme, ni les orgueils militaires, qui fournissent l'explication essentielle de la poussée impérialiste. Celle-ci est issue du mécanisme même du système capitaliste.

La conquête des débouchés nouveaux est partout la pensée maîtresse des classes possédantes. Ce qui caractérise la production manufacturière de notre âge c'est le déréglement et l'anarchie. Tout grand industriel tâche de jeter dans la circutation le maximum de marchandises. Plus abondante est sa fabriccation et plus bas est son prix de revient, puisque les frais généraux se répartissent entre une quantité d'articles plus considérable. En même temps, plus il obtient de produits avec un outillage déterminé, et plus il peut réduire le prix de vente sans réduire la quotité de son profit ; plus il augmente l'attraction qu'il exerce sur les consommateurs.

Je n'ignore pas que le régime des trusts limite, dans une certaine mesure, le déréglement de la production, mais la constitution des trusts ou des cartels ne peut s'opérer qu'à l'abri d'une forte barrière douanière ; en second lieu, cette coordination de forces n'aboutit jamais à calculer cette production sur les besoins constatés, car le marché est international, et dans l'état du monde, l'évaluation des demandes de ce marché internationalisé serait proprement chimérique ; en troisième lieu, il n'y a pas d'exemple de trusts ou de cartels, qui embrassent tout le domaine industriel d'un pays ou même la totalité des entreprises d'une industrie particulière. Même si la production nationale était réglementée sur un point, elle ne comporterait aucune réglementation sur beaucoup d'autres. En quatrième lieu, comme en dépit des barrières douanières, les marchés se pénètrent les uns les autres, le trust national le plus vigoureusement organisé subira au-dedans la concurrence de l'industrie étrangère, qui peut travailler à meilleur compte pour des raisons spéciales : abondance du minerai, utilisation de la houille, exploitation de la force hydraulique, etc. Enfin, tout syndicat industriel national, une fois maître du marché national en totalité ou en partie, s'attachera à développer son emprise sur les marchés du dehors.

L'industrie contemporaine ne se préoccupe pas uniquement de produire, comme l'industrie du moyen-âge, dont les marchés étaient limités par la force même des choses, par les conditions des transports et communications. Elle vise surtout à s'ouvrir des débouchés plus larges, et cette ouverture de débouchés est pour elle une question vitale.

Imaginez en effet que les débouchés demeurent stationnaires, alors que la production, sous l'influence des inventions scientifiques, de la concentration capitaliste, de l'anarchie même du régime, de la concurrence intensifiée qui règne entre industriels, a tendance à se développer sans cesse. Il y a surproduction chronique et crise. A la vérité, les choses ne sont pas aussi simples ; la crise n'est pas continue ; elle est intermittente ; mais alors quand elle revient, elle sévit avec une formidable brutalité. Il y a des moments où la production ne dépasse la consommation que dans une faible proportion ; il y en a d'autres, où emportée par une confiance sans bornes, surexcitée par une prospérité passagère, elle ne connaît plus de freins. Alors les stocks invendus s'accumulent dans les entrepôts ; vainement les usiniers et les intermédiaires font appel aux consommateurs. Ils ont beau baisser leurs prix, jusqu'à la limite du cours de revient. Les consommateurs ont satisfait à toutes les exigences normales de la vie. Ils n'ont plus de besoins ; ils restent sourds aux sollicitations qui les assaillent. Les marchandises dédaignées s'avilissent et se détériorent. C'est le krach.

Ce krach est périodique dans le monde contemporain ; il est une conséquence logique, et sa répétition régulière découle nécessairement du système capitaliste. C'est pour conjurer cette surproduction sinon permanente, du moins inéluctable que la classe possédante s'évertue à découvrir des débouchés nouveaux, à développer les besoins chez les peuples sauvages, ou seulement à demi civilisés — à étendre l'aire du marché qui s'offre à elle.

Les crises successives de surproduction ne se bornent pas à lui infliger de rudes secousses, à lui



imposer des pertes douloureuses, à clairsemer ses rangs, en prolétarisant une partie de ceux qui, la veille, contemplaient le prolétariat d'un œil dédaigneux. Elles ajoutent encore à la menace de la révolution sociale ; elles y ajoutent même doublement, — d'une part, en accroissant l'effectif de ceux qui ont à se plaindre de la structure sociale existante, et qui souhaitent sa disparition : — de l'autre, en jetant sur le pavé des centaines de milliers et des millions d'ouvriers. Plus l'industrie d'une contrée est normalement active et puissante, et plus en temps de crise, cette industrie est frappée dans les sources mêmes de sa vitalité.

Chaque fois que le krach survient, chaque fois que le marché est engorgé, le chômage sévit avec une cruelle intensité. Le pourcentage des sans-travail double ou triple soudain. La catastrophe, qui atteint la bourgeoisie en réduisant son profit et en multipliant les faillites, atteint bien plus durement encore la classe ouvrière, qui vit au jour le jour de ses maigres salaires et qui n'a point derrière elle, des réserves de numéraire. Cette classe ouvrière n'a plus de quoi se loger, de quoi se nourrir, de quoi se vêtir. Le chômage peut être le grand maître de la révolution sociale. Il force à réfléchir aux rapports sociaux, à la structure des sociétés modernes, ceux qui jusque-là étaient demeurés indifférents ou hostiles à la propagande socialiste et syndicale. Les uns acceptaient sans récriminer le vasselage qui pesait sur eux, et dont ils refusaient de discerner la lourdeur, parce qu'ils avaient une place en apparence assurée. Les autres restaient passifs devant certaines injustices, parce qu'ils ne croyaient pas avoir à en souffrir, et que leur salaire subvenait aux besoins élémentaires de leur famille. Mais la crise éclate et brusquement leurs yeux s'ouvrent. Les souffrances qu'ils endurent et que leurs femmes et leurs enfants endurent autour d'eux, les arrachent à leur scepticisme et vainquent leur résignation.

Chaque crise de chômage a ajouté ainsi une nouvelle couche de révolutionnaires conscients à tous ceux qui existaient déjà. L'on conçoit que la bourgeoisie, que les gouvernements des Etats capitalistes, émanation de cette bourgeoisie, se soient évertués à conjurer les crises économiques, en s'appropriant des marchés plus amples. Dans cette appropriation, les classes possédantes trouvaient ce double avantage de sauvegarder leur prospérité industrielle, la régularité de leurs dividendes et de leurs profits, — et de réduire les risques de chômage, c'est-à-dire les dangers de subversion.

Vendre, voilà le dernier mot du régime capitaliste : vendre pour s'enrichir, — vendre pour accentuer la marche de la production, en percevant une plus-value croissante sur les travailleurs, — vendre pour pouvoir employer en permanence l'armée grondante des salariés, pour se libérer du péril des sans-travail. Le lecteur voit maintenant comment l'impérialisme se déduit de la structure économique. Car la création de débouchés ne s'opère ni sans difficulté, ni sans résistance. Il faut compter avec les convoitises d'autrui, avec la défensive des communautés barbares, qui se soucient peu de subir une souveraineté étrangère. Comme toutes les grandes nations capitalistes ont été entraînées presque à la fois vers cette conquête des marchés, par le jeu même de leur mécanisme économique, elles se sont heurtées avec rudesse. Comme elles se trouvaient en concurrence partout, et que partout leurs intérêts entraient en lutte, elles ont connu de nouvelles raisons de s'épier, de se jalouser, de se contrecarrer, de se préparer aux conflits sanglants. La politique impérialiste qui a prévalu généralement dans les Etats de premier plan, et qui tâche de s'envelopper d'une phraséologie prétentieuse et nébuleuse, n'est au fond qu'une politique de marchands.

Il n'en pourrait être autrement, puisque l'accroissement du profit par la multiplication des échanges est l'objectif suprême des catégories dominantes.

(A suivre) Paul LOUIS



AU JOUR LE JOUR

La comédie pacifiste

Le vingt-et-unième « Congrès de la Paix » qui doit se tenir au mois de septembre dans la capitale de l'Autriche, a fait figurer à l'ordre du jour de ses travaux *la diminution des armements.*

Aucun des organes de la presse bourgeoise ne songe à traiter les congressistes de « sans-patrie » — ce que les dits journaux ne manquent jamais de faire à notre égard quand c'est nous qui parlons de la chose...

Et l'on comprendra leur réserve, quand on saura qu'un des plus éminents serviteurs de la politique du czar, M. Milioukoff, y sera délégué — et que d'autre part le comte Berchtold, serviteur non moins éminent de la Monarchie autrichienne, en sera le président d'honneur !

Ces noms sont évidemment de nature à tranquilliser les plus farouches industriels du patriotisme — ainsi qu'à nous fixer sur la valeur des intentions « pacifistes » du susdit congrès. Nous l'avons déjà vu jouer, cette comédie dont on nous annonce aujourd'hui la 21e représentation !

Une « expérience »

Dans une lettre publiée par le *Temps*, M. de Kergariou s'inquiète des conséquences possibles — et très épineuses, paraît-il, pour la France — de l'achèvement prochain du chemin de fer d'Addis-Ababa.

L'auteur croit que les Abyssins verront d'un très mauvais œil l' « expérience civilisatrice » des Européens tentés par « les richesses inexploitées, mais innombrables » de l'intérieur du pays...

En effet, ces Abyssins ont un fichu caractère. Comment ! ils possèdent des richesses dont ils ne font point usage, et les Européens « civilisateurs » n'auraient pas le droit d'y mettre la patte ou le menton comme le chat de la bergère ?... il faut vraiment qu'ils soient les derniers des barbares, pour n'avoir pas compris que c'est là justement le fin du fin de notre civilisation... capitaliste !

Et d'autre part, c'est sans doute en s'inspirant du même principe « civilisateur » que le capitalisme agraire exproprie de plus en plus les travailleurs ruraux, incapables apparemment d'exploiter leur bien selon les règles de la « civilisation » marchande. C'est une « expérience », et rien de plus.

Au pied du mur

On a beaucoup remarqué, cette année, aux abords du Mur des Fédérés, l'absence de gardes municipaux et le nombre très réduit de sergents de ville chargés du « service d'ordre » — et cela, bien que le nombre des manifestants fut beaucoup plus considérable que les années précédentes.

Est-ce à dire que le gouvernement actuel, en nous laissant tranquilles, croit pouvoir s'attirer des sympathies dans nos rangs et les exploiter au profit de sa politique ?

Si telle est sa pensée, il se fait une singulière illusion. L'ordre parfait qui n'a cessé de régner pendant tout le défilé du cortège prouve tout bonnement que nos camarader savent se conduire eux-mêmes, sans qu'il soit besoin d'argousins pour les surveiller... ou pour provoques des désordres.

Ce n'est pas le pouvoir qui nous a « donné » la liberté de la rue : c'est nous qui l'avons *conquise* en faisant voir que nous savons en user. Quant aux « autorités » elles n'ont fait que tout juste leur devoir — lequel était précisément en l'occurence, de ne rien faire du tout, c'est-à-dire de ne se mêler de rien, comme il est d'usage dans la royale Belgique et dans la monarchique Angleterre.

Douze ans avant

Sous ce titre : *Gambetta et la loi de trois ans*, le *Temps* rappelle qu'en 1881, « le manifeste du comité électoral de Belleville s'exprimait en ces termes, sur la durée du service militaire : « Nous le voulons de trois ans, « *si cette période de temps est compatible avec la solidité de l'armée, en permettant la formation des cadres* ».

C'est vraisemblablement exact. Mais il nous souvient également d'un programme « de Belleville » qui revendiquait la suppression des armées permanentes et l'institution des milices nationales...

Seulement, c'était en 1869, alors que le « grand tribun » — qu'on ne surnommait pas encore le « grand patriote » — combattait dans les rangs de l'*opposition* dite républicaine. Et ces revendications-là, comme l'avouait ingénûment en ma présence, aux élections municipales de 1912, M. Lampué, conseiller « radical » du Val-de-Grâce, — c'étaient tout bonnement « des armes de combat contre l'Empire » !

De même que l'hiver dernier, le « retour aux deux ans » du programme de Pau ne fut qu'un engin de guerre des radicaux « unifiés » pour



conquérir l'assiette au beurre sur le cabinet Barthou.

Superfétation

Le Congrès anarchiste de Hanovre n'a pris nous dit-on, « aucune décision au sujet de l'attitude à observer à l'égard de la Fédération des Syndicats allemands ».

En revanche, il a pu s'entendre pour « décider une active propagande antireligieuse »...

Et allez donc ! si ça ne fait pas de bien aux syndicats ouvriers, ça ne fera pas de mal aux syndicats patronaux.

Mais pour ce faire, était-il bien besoin de prendre l'étiquette : « Fédération des Anarchistes communistes » ? il n'est bourgeois si autoritaire et si individualiste qui ne puisse agir de même, pourvu qu'il soit « libre-penseur » ou plus simplement franc-maçon.

Indiscrétion fiscale

Relativement à l'impôt de guerre », le gouvernement allemand avait promis l' « amnistie fiscale » aux contribuables qui, après déclaration fausse, rectifieraient d'eux-mêmes ladite déclaration.

Cette mesure, dit le correspondant du *Temps* n'a pas donné les résultats satisfaisants qu'on escomptait :

Si, dans de rares cas particuliers, des industriels, « des commerçants, pris de scrupules, ont reconnu « posséder une fortune cinq ou six fois supérieure « à celle qu'ils avaient déclarée précédemment,... « le produit global de certaines villes et de régions « entières se trouve notablement inférieur aux « chiffres prévus par le fisc ».

Exemples	Prévu	Perçu
Berlin et Banlieue........	200 millions mk.	145 millions mk.
Francfort-sur-Mein........	45 — —	35 — —

Ce qui veut dire que *sans déclaration contrôlée*, les populations ouvrières paient environ un quart de plus que de droit, et les représentants du capitalisme cinq ou six fois moins !

Et ces chiffres, donnés par l'adversaire en chef de « l'inquisition fiscale », montrent éloquemment quelle catégorie d'intérêts — ou plutôt quel privilège — le susdit journal s'acharne à protéger au nom de l' « intérêt public ».

On civilise!

Quand on prend du protectorat, on n'en saurait trop prendre.

Le gouvernement chérifien vient donc d'établir un règlement sur « l'organisation de la presse dans le protectorat » — lequel règlement édicte maintes peines : amende, emprisonnement, etc., non seulement pour des « délits » de droit commun, mais encore pour des délits « spéciaux au Maroc », comme qui dirait... « l'offense au Président de la République française » !

Le *Temps*, d'ailleurs, a soin d'ajouter que l'énumération de ces délits « est empruntée au Code français »...

Parbleu ! n'est-il pas évident que les *lois scélérates* font partie intégrante de notre belle civilisation ?... Joli cadeau à faire à des « sauvages », tout de même !

La « défense nationale »

C'est, nous a-t-on dit, pour renforcer nos Troupes de couverture de l'Est, qu'on a pris une classe de plus sous les drapeaux.

C'est probablement dans la même intention, qu'on vient de décider la création de huit nouveaux escadrons de cavalerie... en Algérie ?...

Non pas. Dans l'exposé des motifs précédant le décret paru à *l'Officiel*, le ministre de la guerre indique que « le développement progressif du Maroc a nécessité d'importants prélèvements sur nos forces de cavalerie indigène d'Algérie-Tunisie » notamment sur les régiments de spahis.

Et sur les troupes continentales, donc ?... Les soixante ou quatre-vingt mille hommes occupés à « civiliser le territoire marocain ne sont pas sortis tout armés, j'imagine, du cerveau de Millerand-Jupiter : il a bien fallu les prendre quelque part ! et leur présence dans les garnisons de l'Est n'aurait peut-être pas été complétement inutile à la protection du territoire français ?...

Oui, sans doute... mais pour les dirigeants bourgeois, la « défense nationale » ne passe qu'au second rang, — après la *conquête capitaliste.*

Cartes biseautées

De multiples fraudes électorales ont été constatées à Lille dans les scrutins du 26 avril et du 10 mai. Bien entendu, elles s'exerçaient au profit d'une candidature bourgeoise, *dans le but avoué d'empêcher le succès de Delory.*

Ainsi, contre la propagande et l'action socialistes, il ne suffit plus à nos adversaires de classe d'avoir pour eux la presse quotidienne, l'argent, la pression administrative et patronale, etc. etc... Les voilà maintenant réduits à tricher — tels ces



joueurs indélicats qu'on surprend et qu'on exécute de temps en temps dans les cercles et les tripots !

A plus forte raison n'hésiteraient-ils pas — « le cas échéant », comme disait M. Briand à la salle Japy — à user contre nous de moyens extra-légaux, illégaux, etc. pour défendre leurs privilèges menacés — comme fit plus tard le sus nommé quand il brisait la grève des cheminots.

Et voilà comment des *conservateurs* authentiques peuvent un jour ou l'autre se métamorphoser en « révolutionnaires » pour tenter d'empêcher une révolution — encore qu'au lieu de l'empêcher, leur geste aboutirait au contraire à la provoquer.

Paul GRADOS.

LE GRAND CHANTAGE

« Conserver » le régime capitaliste avec ses privilèges et ses richesses pour les parasites, ses injustices et ses misères pour les producteurs, c'est un noble idéal pour les Satisfaits. Encore faut-il que les masses y consentent, et que les travailleurs tolèrent à la fois l'exploitation et les gouvernements que la nouvelle Féodalité fait peser sur eux.

Et pour obtenir le consentement, au moins conditionnel et momentané, des exploités-gouvernés, les exploitants-gouvernants ont usé, usent et useront encore d'un bon vieux moyen : *le mensonge.*

Sans doute, ils en emploient d'autres : la force, l'armée, la loi, les tribunaux, la prison, l'amende, etc.

Mais ces moyens-là deviennent périlleux pour ceux-là mêmes qui s'en servent. La force est trop brutale et menace de révolter contre elle non seulement ses victimes, mais même une partie de ceux qui n'ont pas à s'en plaindre personnellement. L'armée n'est pas sûre comme autrefois : on a vu des soldats mettre *la crosse en l'air* devant le Peuple. Quant à la Loi des Capitalistes et à la Justice des Bourgeois, leur iniquité est tellement évidente, tellement énorme qu'elle finit par être vue des moins clairvoyants, par susciter la colère des plus calmes et par emplir les urnes de bulletins rouges. C'est grave !

Alors les classes — qui s'appellent « hautes » sans doute parce qu'elles sont moralement « basses » — se rabattent sur le mensonge. Mentir et tromper pour gouverner et posséder : voilà le système.

Système admirable ! Exploiter l'ignorance et la crédulité des uns, la peur des autres, tirer parti de l'incroyable sottise qui orne l'esprit de tant de politiciens petits-bourgeois et « quarts d'intellectuels », mettre à profit ce que MARX appelait le « *crétinisme parlementaire* », faire prendre aussi longtemps que possible le mensonge pour la vérité et utiliser, pour toutes ces besognes, la coalition formidable de la presse asservie, les millions d'exemplaires quotidiens des grands journaux empoisonneurs : c'est malhonnête, mais ça porte des fruits, et c'est moins immédiatement dangereux que les autres moyens de gouvernement.

Voilà pourquoi les gouvernants mentent comme ils respirent. Ils ont le mensonge dans le sang.

Le vieux truc, la rouerie, consiste à inventer un « péril ».

En avons-nous couru des périls !

Il y a eu le *péril rouge*, avec lequel les réacteurs d'après 48 ont essayé d'épouvanter les campagnes en tachant de leur faire croire que les républicains, les socialistes, les ouvriers des villes — les *rouges,* en un mot — allaient faire irruption chez elles et tout saccager et tout partager !

Il y a eu le péril *blanc* (la monarchie) et le péril *noir* (le cléricalisme), que les bourgeois tricolores ont agités savamment sous la République troisième pour amener le monde travailleur à porter de l'eau à leur moulin, pour l'empêcher d'organiser sa politique de classe en écoutant la propagande socialiste.

Malheureusement, la corde a fini par casser, le pays a fini par ne plus croire au péril rouge, ni au péril blanc, ni au péril noir. Il a fallu inventer autre chose, trouver une autre *diversion* à la question socialiste.

Alors nos maîtres se sont précipités sur la corde patriotique. A grand renfort de journaux, de livres scolaires, de discours ministériels, d'incidents diplomatiques grossis, exploités, ils l'ont fait vibrer, vibrer, vibrer...

Et c'est ainsi que, d'imagination en imagination, de mensonge en mensonge, les Capitalistes, les Conservateurs et la Réaction sociale en sont arrivés à inventer, à agiter le fameux « *péril étranger* ».

Le chantage au « péril étranger », à la « menace allemande », à l' « alliance russe », à « la frontière » : tel est, en effet, le grand chantage nouveau qui est exercé contre la France laborieuse et socialiste par le Capitalisme régnant, ses politiques et ses porte-plume, ses valets et ses mercantis.



***

La loi de trois ans est le dernier produit de ce grand chantage.

Pour tous ceux qui voient clair, pour les socialistes qui ne sont pas dupes de l'hypocrisie gouvernementale et des mensonges de la presse bourgeoise, la loi de 3 ans, dans l'esprit de ses lanceurs, n'est pas faite pour défendre la France qui n'est nullement menacée, mais :

1° pour enrichir les braconniers capitalistes qui sont perpétuellement à l'affût du budget de la guerre : barons de la haute-métallurgie, négociants en canons, fournisseurs de l'armée, etc. ;

2° pour alimenter de troupes accrues la conquête sanglante du Maroc, conquête qui se continue avec nos enfants et notre argent, au profit des puissants Seigneurs du Syndicat de la Métallurgie et du Syndicat de la Haute-Banque ;

3° pour faire *diversion aux réformes sociales* en portant ailleurs les esprits et les milliards ;

4° pour barrer la route au Socialisme en essayant d'abrutir le Peuple avec la nouvelle religion de la Patrie, de la Frontière et du Militarisme ;

5° pour rétablir la discipline dans les régiments, éviter le retour des « 17° », habituer longuement les prolétaires encasernés à l'obéissance passive, refaire l'armée des Riches, la « gendarmerie » du Capital.

En somme, le service de 3 ans a été rétabli non pour l'extérieur, mais *pour l'intérieur.*

Or, la réaction troisanniste ne pouvait évidemment pas avouer ces choses. Elle a dû mentir. Elle a sauvé son jeu en disant que la « défense nationale » était en cause. Et pour faire croire à la France qu'en effet sa sécurité nationale était en cause, la réaction sociale et les patriotes d'affaires ont organisé le plus formidable chantage qu'on ait jamais vu.

— Attention, Français ! Regardez vers la frontière. L'Allemagne s'arme jusqu'aux dents. Elle vous menace. Elle prépare une « attaque brusquée ». Tenez-vous sur le qui vive. Pour que la France demeure libre et respectée, il faut qu'elle soit forte. Emplissons les casernes. Bâtissons-en d'autres. Prenons les enfants de vingt ans. Revenons au service de 3 ans....

Pendant des mois et des mois, chaque matin, des millions de journaux ont répété ce refrain patriotique.

Et la France a chanté : elle a donné ses millions et ses enfants !

***

Et maintenant que les 3 ans — qui la ruinent et qui l'affaiblissent militairement — lui ont été imposés par le mensonge et arrachés par le chantage, on voit continuer le mensonge et le chantage pour mettre hors d'atteinte la bonne loi alimentaire et réactionnaire, anti-socialiste et anti-française.

Observez. Les journaux et les augures, les ministres et les parlementaires, les dupes et les complices, les imbéciles et les affairistes, tout ce monde-là vous prend des attitudes de diplomates, des airs profonds et mystérieux, des mines graves de gens renseignés, entendus, dépositaires de secrets redoutables, confiés par le pauvre petit dictateur de l'Elysée ou par Nicolas II, et l'on vous dit avec un sérieux comique :

« Moins de politique intérieure, davantage de politique extérieure. Aujourd'hui plus que jamais, c'est *au dehors* qu'il faut regarder. Voyez l'Allemagne. Comptez avec l'Europe. Attendez la fin des troubles balkaniques, la mort de François-Joseph et la liquidation de l'Empire autro-hongrois. Tenons notre poudre sèche, car la situation est inquiétante. De nos jours, Monsieur, le véritable homme d'Etat, ce n'est pas celui qui revient aux 2 ans ou prépare les milices, ce n'est pas celui qui fait voter l'impôt sur les riches ou passer les réformes sociales, ce n'est pas celui qui voudrait consacrer les milliards de la « paix armée » à l'outillage national, à la richesse de la France, au bien-être du peuple, à son instruction, à sa santé, à la force physique et intellectuelle de ses défenseurs éventuels. Non, le véritable homme d'Etat, c'est le patriote qui observe l'étranger, garde la frontière et conserve les 3 ans ; c'est celui qui sacrifie à la « politique nationale », c'est Poincaré, c'est Clémenceau, c'est Millerand, c'est Viviani, c'est Ribot...

— « Messieurs, disait M. Viviani, à la fin de sa comédie ministérielle, *je sais des choses* qui ne me permettent pas de penser comme vous sur la loi de 3 ans. Les *questions extérieures* ont plus d'importance qu'on ne le croit ».

Et M. Viviani donnait à son ministère raté la formule fourbe et conservatrice : « Retour aux deux ans après mille précautions, *si les circonstances extérieures le permettent* ».

Les « circonstances extérieures » ne le permettront jamais. Il y aura toujours des marchands de canons, des réacteurs et des journaux — à commencer par *Le Journal* du Grosclaude et du Creusot — pour pratiquer, à leur profit et au détriment de la patrie, le grand chantage au « péril étranger ».

Voici déjà un vrai maître chanteur. Le généralissime Joffre ? Non, car la presse a peut-être menti quand elle a prétendu qu'il avait menacé, comme Le Mouton de Boisdeffre au temps de « l'Affaire », de démissionner de son poste de chef de l'Etat-Major.

Le maître-chanteur, c'est l'illustre Paléologue, ambassadeur de France en Russie. Ce grand personnage est revenu de là-bas tout exprès, au cours de la dernière crise ministérielle, pour nous signifier à nous, pauvres bougres qui ne sommes même pas ministres plénipotentiaires, qu'exactement informé des dispositions des milieux gouvernementaux russes, il se verrait dans l'obligation de remettre séance tenante sa *démission si la moindre atteinte était portée à la loi de 3 ans* » [1].

A son tour, la République se verrait dans l'obligation de révoquer séance tenante ce maître-chanteur si... si elle avait du sang dans les veines, si elle n'était pas aux pieds du tzar, dans les mains des financiers et sous les ordres du Capitalisme.

Ainsi, faire semblant de savoir « des choses », des choses terribles assurément, exagérer à plaisir l'importance des « questions extérieures », donner l'impression que les peuples de l'Europe ne peuvent rien comprendre aux affaires étrangères et que seuls une douzaine de sphinx européens sont capables d'en déchiffrer les énigmes, exciter l'admiration frissonnante des pauvres d'esprit, avoir à son service, dans les couloirs de la Chambre et ailleurs, une nombreuse tribu de *Beni-Oui-Oui* répétant sans savoir, comme des perroquets, les mensonges des journaux alarmistes, faire croire que l'Allemagne est prête à nous attaquer et la Russie prête à nous abandonner si nous abandonnons les 3 ans, bref agiter le spectre de la guerre pour apeurer le pays, apeurer le pays pour qu'il fasse les frais, en hommes et en argent et en non-production, de la loi de 3 ans et de tout le Militarisme qui a pour double but d'enrichir les pillards du Budget et de prolonger la vie du Régime capitaliste ... voilà le système, voilà le chantage.

⁂

Révéler ce système, dénoncer ce chantage, percer à jour en ce point les manœuvres politiques de bourgeoisie capitaliste, ses mensonges organisés, son hypocrisie gouvernementale : c'est le devoir du Parti socialiste car c'est l'intérêt du Prolétariat.

Vous dites, Messieurs, que l'Allemagne arme pour la guerre ?

C'est un mensonge. Elle arme, comme vous-mêmes en France, pour faire marcher le commerce du canon et pour combattre l'ennemi de l'intérieur, cette formidable Sozial-Democratie qui inquiète l'Empereur, l'aristocratie et les grands capitalistes.

La politique du Creusot d'un côté, la politique d'Essen de l'autre, et des deux côtés : la lutte contre le Socialisme.

Faut-il vous rappeler ces paroles sauvages mais historiques que l'Empereur prononça un jour devant l'armée :

« **Vous êtes mes soldats. Il n'y a pour vous qu'un ennemi, c'est mon ennemi. En ce temps d'intrigues SOCIALISTES, il peut vous arriver que je vous ordonne de tirer sur vos frères et sur vos parents. En ce cas, vous devez obéir sans murmurer** ».

L'ennemi, l'unique ennemi, ce n'est donc pas l'étranger, ce n'est donc pas la France, mais le Socialisme. Aveu sincère que les socialistes doivent enregistrer et dont ils doivent se servir pour ouvrir les yeux, les cerveaux et les consciences.

Vous dites aussi, affairistes et réacteurs troisannistes, que GUILLAUME II nous prépare la guerre avec sa « poudre sèche » et son « épée aiguisée » ?

Autre mensonge ! Encore une fois, l'Empereur chef de l'aristocratie et protecteur des classes riches qui ont accaparé la terre, les mines et l'industrie, n'a qu'un ennemi : la Sozial-Democratie.

Ignorez-vous, du reste, que Guillaume II est lui-même marchand de canons . Depuis que le roi de Prusse — c'était en 1868 — a prêté 20 millions à la maison Krupp qui menaçait de sombrer, les Hohenzollern sont commanditaires de la grande usine d'Essen. Et alors inspirer à la nation la crainte de la guerre, c'est vendre du canon, et vendre du canon — ah ! la bonne affaire ! — c'est amonceler millions sur millions.

Nous n'avons pas oublié, nous autres, la réponse faite par M. Thiessen, le grand industriel allemand, à un journaliste français, M. Jules Huret, qui l'interrogeait, précisément, sur les discours belliqueux de l'Empereur :

— « Vous avez tort, dit-il, de vous alarmer de ces discours. Ici, personne n'y fait attention. On est blasé sur cette phraséologie. *Cela sert seulement*

(1) Le *Petit Journal*, Directeur : Saint-Pichon, ancien ambassadeur dans les caves de Pékin, ancien ministre des Affaires étrangères, ancien radical.

à faire voter des crédits au Reichtag pour les usines Krupp ».

Et puis, Messieurs les alarmistes, voilà vingt-cinq ans qu'il est sur le trône votre terrible Guillaume II. Est-ce qu'il a fait la guerre ?

Non seulement, il ne l'a pas faite, mais il s'est vanté de ne pas vouloir la faire. Dernièrement, aux fêtes solennelles de son jubilé, lorsque M. Carnegie, le milliardaire américain, lui remettait une adresse de 45 sociétés pacifistes et le félicitait des 25 dernières années de paix, l'Empereur n'a-t-il pas répondu :

— « J'espère que nous aurons encore vingt-cinq autres années de paix » ?

D'ailleurs, voulût-il la guerre, Guillaume II serait impuissant à la déchaîner. Un homme, fût-il empereur et cent fois couronné, ne peut pas, à lui seul, mener les sociétés modernes à la boucherie.

Mais, débusqués d'un mensonge, Messieurs les militaristes, vous vous embusquez aussitôt dans un autre. Vous dites malgré tout, n'est-ce pas, que l'Allemagne arme contre la France et contre la France exclusivement ?

Comme si l'Allemagne n'avait qu'une frontière ! Comme si elle n'avait pas sa frontière russe derrière laquelle vivent 140 millions de Slaves !

Et comme l'Allemagne désirait la guerre avec la France ! Le prétendre, c'est mentir. Et vous meutez. En voici les preuves:

Un des vôtres, mais un de ceux qui aiment la vérité, M. Georges Bourdon [1] est allé interroger l'Allemagne, celle des Universités, celle des affaires celle de la politique, et voici ce que l'Allemagne lui a répondu :

« Je vous crie et *toute l'Allemagne* vous dira que **nous voulons la paix**, que nous la voulons **principalement avec la France** ».

(Adolf WAGNER, professeur d'économie politique à l'Université de Berlin).

« Dites à vos compatriotes, dites-leur sur tous les tons que *le souhait ardent de l'Allemagne est non seulement de vivre avec vous en paix, mais de gagner, s'il se peut, votre confiance et votre amitié...* Nous commencerons par nous entendre avec les Anglais, et j'ai confiance que nous pourrons ensuite trouver avec la France un arrangement convenable. Que nous soyions seulement un certain nombre à le vouloir chez vous comme chez nous et ce sera vite fait. **Je crois la guerre impossible aujourd'hui comme demain** ».

(Von LISZT, professeur d'Université).

1 V. G. Bourdon, *l'Enigme allemande*, 1 vol. 1913.

« **Nous voulons la paix avant tout**, Nous sommes des hommes d'affaires ».

(Directeur de la *Dredsner Bank*).

« **En Allemagne, personne ne veut la guerre...** L'Empereur ? Il aime la France. Il est attaché à la paix...

« Les *pangermanistes* ? Vous allez me parler des pangermanistes ? Ce sont des braillards, laissons-les crier, *Le peuple veut la paix.* »

(Docteur RATHNAU, industriel, financier, publiciste, membre de soixante conseils d'administration, intéressé à plus de trois cents sociétés, homme considérable connaissant admirablement l'opinion du monde des affaires et, par suite, celle du gouvernement).

« Je ne suis pas seulement un homme politique, je suis un industriel et, comme tel, puis-je souhaiter autre chose que la tranquilité, la paix avec tout le monde, d'heureuses relations avec un grand voisin Or nous sommes en Allemagne beaucoup d'industriels. Tous pensent comme moi et, avec eux, la grande masse allemande.

« **La guerre? Mais personne ici ne la croit possible!...** Il est possible que des incidents se produisent encore, mais rien de grave n'en sortira. On s'entendra... Si! si! *tout ira bien parce que tout le monde le désire* ».

(Président du Reichstag).

« La guerre ne finirait rien ; il faudrait recommencer.

« Entre nos deux pays, je n'aperçois d'autre alternative que celle-ci : ou la continuation de rapports aigres, déplaisants, hostiles, dangereux, ou une alliance formelle.

« Pour moi, mon choix est fait. Tout recommande *l'alliance.* Les deux peuples unis, c'est la paix du monde assurée. Ah ! monsieur, *que de belles choses on pourrait faire ensemble !* ».

(Maximilien HARDEN)

« **L'Allemagne est pacifique jusqu'à la moelle des os. C'est ce que montrent quarante-deux ans de paix** ».

(Ministre de la Guerre,
discours au Reischtag)

L'Allemagne veut la paix. C'est prouvé ! Toute opinion contraire n'est qu'ignorance, mensonge ou chantage.

* *

Mensonge encore, chantage toujours l'idée

qu'une grande guerre peut éclater d'un jour à l'autre entre les grands Etats de l'Europe.

Guerres coloniales, oui, peut-être. Encore semblent-elles toucher à leur fin par manque de colonies à conquérir.

Mais des guerres continentales ? Trop de causes aujourd'hui s'y opposent !

Le monde a changé depuis 1870 ! Des aveugles seuls peuvent l'ignorer. La *Finance* est devenue maîtresse des Gouvernements — Républiques, Empires, Monarchies. Et si la Finance — qui joue un double jeu — a besoin d'entretenir l'idée de guerre et de souffler la peur afin d'activer les grosses affaires de métallurgie et de colonisation, elle a besoin de conserver la Paix, car la Paix c'est la Richesse et la Guerre c'est la Ruine.

Les vrais diplomates, aujourd'hui, ce sont les financiers (voyez M. Dorizon de la *Société Générale*).Et la plus grande force de paix c'est la Haute Finance sans-patrie. L'Internationale ouvrière elle-même ne vient qu'après.

Non seulement le monde de la finance, mais toutes les aristocraties et les bourgeoisies des grands pays ont d'énormes intérêts à conserver la Paix :

1° parce que les Riches aujourd'hui sont soldats et qu'ils veulent vivre, profiter de « leurs » richesses et non pas aller à la boucherie ;

2° parce qu'une guerre européenne, avec les instruments de massacres perfectionnés par la science, coûterait trop cher, des milliards, et que pour en payer les frais, les Riches, demeurant, dans la ruine générale, seuls possesseurs de trésors accumulés, devraient ouvrir leurs coffres-forts, subir l'impôt progressif sur leurs revenus, leurs fortunes, leurs successions, se résigner, au nom de « la Patrie », à une première *restitution* qui serait suivie, le socialisme aidant, des autres restitutions nécessaires, au nom cette fois, de la justice économique et sociale ;

3° parce que la même guerre coûterait trop cher en hommes, parce qu'elle tuerait ou blesserait les paysans, les ouvriers, etc., et que les *frelons* qui gouvernent ne veulent pas faire massacrer sur les champs de batailles les abeilles qui leur fabriquent le miel ;

4° enfin parce que les Capitalistes, on le sait, redoutent que le lendemain de la guerre — les peuples étant désespérés et demeurant maîtres des armes — ne s'appelle : la Révolution sociale.

On a assez parlé, à propos du Maroc, de la guerre franco-allemande. A-t-elle éclaté ?

On a parlé, ces dix dernières années, de la guerre imminente entre l'Allemagne et l'Angleterre à propos de leurs rivalités industrielles. A-t-elle éclaté ?

Le Capitalisme étant empereur du monde, aujourd'hui tout finit, non pas des chansons, mais pas « des affaires ».

Que viennent donc nous « chanter » les Menteurs avec leurs guerre ?

S'ils en avaient peur réellement s'ils voulaient sincèrement la force militaire de la France, les gouvernants et les possédants en feraient deux choses:

D'abord ils aboliraient le Régime capitaliste qui par la misère, le souci, le surmenage, l'alcool, le taudis, les industries insalubres, affaiblit et même tue les combattants éventuels. Mais comment aboliraient-ils le Capitalisme puisqu'ils en vivent ?

Ensuite ils accepteraient les milices nationales : un homme, un fusil. Mais comment les accepteraient-ils puisqu'ils en ont peur et croiraient leur dernière heure sociale venue s'ils voyaient le peuple socialiste armé ?

Pierre BRIZON.

Les Lois du Travail

DEVANT LE PARLEMENT

Le Groupe Socialiste a marqué la première journée de la onzième législature à la Chambre par une déclaration collective qui est sa profession de foi d'action parlementaire avec, comme préliminaire de cette action qu'il entend exercer dans sa pleine indépendance vis-à-vis de tous les partis bourgeois, l'affirmation socialiste que c'est seulement « *la socialisation intégrale de la propriété capitaliste qui affranchira pleinement tous les travailleurs et réconciliera tous les hommes dans la justice* ».

Naturellement, ce document désormais historique, qui porte la signature des cent-deux élus socialistes des 26 avril et 10 mai 1914, replace au premier plan des aspirations populaires les grosses questions qui ont passionné le pays en ces dernières années : le retour à la loi militaire de deux ans comme premier pas vers la nation armée, l'impôt progressif sur le revenu et le capital avec déclaration contrôlée et la réforme électorale avec la représentation exactement proportionnelle.



Mais le Groupe Socialiste n'oublie pas qu'il est le représentant direct au Parlement du Monde du travail et il considère avec raison « comme son mandat le plus direct et le plus essentiel d'exiger les réformes qui peuvent atténuer les souffrances de la classe ouvrière et paysanne ».

Il demandera donc, d'urgence, afin d'assurer la réalité du repos hebdomadaire, le vote de la semaine anglaise.

Il essayera d'arracher à l'Etat, sur son énorme budget, les ressources qu'il juge nécessaires à l'amélioration de la législation d'assurance sociale et son extension à tous les risques.

Il veut bien espérer que les ressources dont l'assurance sociale a besoin pour protéger efficacement les travailleurs des villes et des champs contre les risques du chômage, de la maladie, de l'invalidité et de la vieillesse, proviendront surtout du nouveau système de législation fiscale reportant vers la richesse tout le régime actuel d'impôts progressif seulement dans le sens de la misère.

Il tentera, par des lois d'hygiène, imposées aux Chambres bourgeoises, de réduire, — en attendant qu'il soit assez fort pour le supprimer — l'odieux privilège propriétaire de M. Vautour et d'assurer le logement sain et aéré à toutes les familles ouvrières.

Mais parce que le Groupe socialiste parlementaire a trouvé fastidieux d'énumérer toute la longue série des réformes sociales dans sa déclaration commune, il ne s'ensuit pas qu'il ait l'intention de les oublier ni de les abandonner.

Il n'a oublié ni la réduction à huit heures de la journée de travail, ni la fixation légale du minimum de salaire, ni l'apprentissage qui garantira l'enfant contre les mauvaises suggestions de la rue, ni la suppression du travail de nuit, ni l'extension de la prud'homie aux ouvriers agricoles, ni l'égalité du salaire à travail égal pour empêcher autant que possible l'exploitation du travail féminin, ni la nomination corporative des inspecteurs du travail, ni l'extension à tous les salariés de la loi sur les accidents du travail, ni l'interdiction aux patrons d'employer des ouvriers étrangers au-dessous des salaires payés aux ouvriers français, ni l'organisation rationnelle et obligatoire du placement.

Il luttera également contre la cherté de la vie et n'omettra aucun des moyens qu'il croira efficace pour y parvenir.

En un mot, il disposera de toutes ses forces accrues pour toutes les réformes dont la classe ouvrière a besoin en vue d'améliorer ses conditions d'existence, de travail et de fortifier ses moyens d'organisation, d'éducation et de libération.

Rien par lui ne sera négligé ni dédaigné et il saura réclamer de la Chambre une révision de la Constitution pour, sinon supprimer le Sénat, tout au moins lui enlever le moyen et la possibilité de retarder, ajourner ou estropier les lois susceptibles de protéger, dans une sérieuse mesure, le prolétariat contre les rigueurs et les excès de la loi d'airain du salariat.

Mais, dans sa déclaration, le Groupe Socialiste parlementaire a soin de rappeler à la classe ouvrière que tant vaudra son organisation économique et politique de classe et de lutte de classe, tant vaudra l'action socialiste dans le Parlement et dans le pays et tant vaudront aussi les lois sociales qu'il parviendra à obtenir de « l'usine aux lois ».

L'expérience démontre que les lois ouvrières sont sabottées par le patronat partout où les travailleurs sont inorganisés ou divisés. Qu'on y réfléchisse.

H. GHESQUIÈRE

LE
Mouvement Corporatif International

Les Coopératives anglaises et la politique

Une question préoccupait les esprits des délégués au Congrès des coopératives anglaises qui vient de se tenir à Dublin : le mouvement doit-il coopérer de quelque manière avec le Labour Party ? Le « Labour Leader », la revue hebdomadaire de l'Indépendent Labour Party considère que la question fut prématurément posée. Elle vint en discussion au sujet du procès-verbal sur le rapport du Comité parlementaire qui contenait un récit de l'entrevue qui eut lieu avec M. Asquith, le chef du gouvernement libéral à propos du bill sur les sociétés syndicales et mutuelles. En lui soumettant les revendications des coopérateurs, le Comité parlementaire informait le premier « que notre mouvement suit en général la tactique du parti libéral... La plupart de nos membres sont des supports du Gouvernement ».

Cette assertion attira les critiques des délégués qui sympathisent avec le Parti du Travail.

Un des membres présents, M. Fred Maddison, tout libéral qu'il fût, voyant qu'il n'était pas douteux qu'après cet aveu flagrant de « partisance », l'objection de neutralité ne pourrait plus être opposée dans des débats à venir sur la motion du Labour Party, exprima le regret que l'on eut fait usage de telles paroles. John Penny, un honorable pionnier de l'I. L. P., mena l'attague, arguant que le mouvement coopératif doit plutôt contraindre le Gouvernement, que le supporter. Wood, de Coventry, demanda comment un mouvement coopératif pouvait suivre un parti politique individualiste. M. Blain, de Liverpool, demanda comment la coopération, si elle est pro-libérale, pouvait faire appel à sa cité conservatrice.

Une déléguée s'étonna de voir un mouvement où les femmes prennent une part si large s'associer avec un gouvernement qui a insulté les femmes.

Seul, M. H. J. Mag, le secrétaire du Comité parlementaire essaya de combattre la tempête contre l'attitude subséquente du gouvernement envers les coopérateurs. Bien qu'une motion tendant à renvoyer cette question fut battue à une légère majorité, il était évident que le Congrès était d'avis qu'une maladresse avait été commise.

Le lendemain, la discussion sur la proposition de former un bureau d'union coopérative et labouriste, composé de représentants de la coopérative Wholevale Society, de la Scottish W. S., du Congrès des Trades-Unions et du Labour Party, fut d'une brièveté inattendue.

Un amendement fut proposé ajournant la décision à la prochaine conférence pour donner le temps de soumettre la question aux membres. En présence de cette motion d'ajournement, le président décida que la discussion ne devait pas avoir lieu. L'amendement l'emporta ; mais ainsi que conclut le « Labour Leader », il est incontestable que le sentiment labouriste dans le Congrès coopératif est une force croissante.

Les Coopératives de Consommation Suisses en 1913.

L'Union des coopératives de consommation suisses « Verband Schweizerischer Konsumvereine » commence son rapport annuel avec cette simple phrase : « Beaucoup de travail et beaucoup de résultats. L'année qui vient de s'écouler, a en effet, marqué pour le mouvement coopératif suisse un essort extraordinaire. L'organisation s'est considérablement développée, ainsi que la production propre, et le débit s'est élevé à plus de 44 millions de francs, faisant un bond de 7 millions sur l'exercice précédent. Il y a dix ans le débit était de 6 millions seulement. Si cette progression devait se maintenir, il ne faudrait plus longtemps, pour que la majorité de la population de ce petit pays, satisfasse la plus grande part de ses besoins par l'intermédiaire des coopératives.

Les frais d'exploitation ont été de un million et demi de francs. Dans l'augmentation des dépenses, il faut faire rentrer 80.000 francs pour l'assurance des survivants des employés. Le bénéfice net est de près de 300.000 francs. Le personnel a passé de 359 à 520 employés. Une mesure intéressante a été prise pour favoriser sa participation aux affaires. Elle consiste à obliger les chefs de service à « avoir des entretiens avec le personnel directement sous leurs ordres pour discuter des services similaires qui sont de la compétence de la division intéressée et de tenir, dans l'intérêt de la V. S. K., les employés au courant des affaires qui se présentent dans leur partie ».

Une statistique exacte donne des renseignements sur le mouvement des prix des marchandises, principalement sur celles de première nécessité. La consommation des denrées dont le prix a renchéri, a en général, diminué, tandis qu'elle augmentait pour des articles dont le prix avait baissé.

La V. S. K. doit user de moyens de propagande spéciaux, car elle s'adresse à une population qui parle trois langues. Ses journaux et ses imprimés sont édités en français, en allemand et en italien. Dans le recrutement de son personnel elle doit également tenir compte de cette situation.

Un bureau de consultation a été créé pour les sociétés adhérentes. Celui-ci ne se borne pas à répondre aux demandes de renseignements qui lui sont adressées, il va lui-même de l'avant surtout quand il s'agit de nouvelles fondations. Le rapport remarque que le conseil n'est ordinairement suivi qu'après des essais dont on a éprouvé ouvertement les résultats mauvais. Les vendeuses instructrices ont été engagées pendant 489 jours par 66 sociétés. Celles-ci ont également donné un cours pour vendeuses. La section qui s'occupe des constructions a été largement utilisée, ainsi que le laboratoire de l'Union. Le nombre des réclamations a considérablement diminué ; les fournisseurs connaissant l'existence de l'institution ne se risquent même plus à livrer des produits de moindre valeur ou falsifiés. L'utilité de telles analyses se fait surtout sentir pour des marchandises dont le nom jouit de la protection légale et qui sont jetées sur le marché avec accompagnement de dispendieuse réclame.



La plus grande partie de l'activité de l'Union a été prise par des créations.

Il y a d'abord la Ligue pour la diminution du prix de la vie et la Société coopérative des colonies de vacances et de rétablissement. Mais la Société des Moulins coopératifs, la Fabrique de souliers et la participation d'intérêts dans la grande Boucherie de Bâle, la « Bell Allgemeine Gesellschaft » sont d'une bien plus considérable importance. La coopérative de Zurich ayant baissé le prix du pain, les patrons boulangers forcèrent le Syndicat des Moulins à ne plus fournir de farine. Le 1er janvier 1913, l'Union faisait l'acquisition du Moulin de Zurich dont le débit avait été l'année précédente de 7 millions de francs et dont la moulure de froment dépassait 200.000 double-quintaux (100 kilos) ; elle lui adjoignait un moulin à seigle et lui fournissait un fonds de roulement de 100.000 francs, si bien que toute l'installation représente un capital de deux millions environ de francs. Les patrons boulangers eux-mêmes ont retiré profit de la nouvelle institution ; le prix de la farine a aussitôt baissé de trois francs aux cent kilos.

L'attitude des marchands de souliers qui invitèrent les fabricants à boycotter les coopératives amenèrent celles-ci à créer une fabrique de chaussures. Depuis octobre 1913, elle est en pleine activité. Elle occupe 119 ouvriers avec 110 machines et 12 moteurs. Sa fabrication englobe 90 articles différents. En trois mois elle en a fabriqué pour une somme de 115.113 fr. 05. Comme on a compté dans les frais, l'intérêt du capital engagé, le déficit s'est élevé à 9.840 francs 97.

Le conflit avec la grande boucherie s'est terminé d'autre manière. La « Bell A-G » possède une organisation exemplaire. Elle a des succursales dans tous les lieux de quelque importance. Il parut préférable de conclure un accord, plutôt que d'entamer une lutte dont l'issue était pour le moins douteuse. L'Union coopérative, acquit un certain nombre des actions et obtint une représentation au sein du Conseil d'administration, qui lui permet d'exercer une influence sur la fixation des prix. Les organes bourgeois ont crié au scandale, à la trahison des principes sacrés de la coopération ; mais leurs criailleries n'ont pas troublé l'unité des coopératives suisses.

Pour l'année courante le rapport prévoit l'établissement d'une caisse centrale d'épargne, une extension des locaux de l'Administration, la construction d'une nouvelle imprimerie. Des agents-acheteurs seront envoyés à l'étranger et des secrétaires d'arrondissement seront installés en Suisse.

Auparavant, l'Union aura à répondre à une attaque du trust des fabricants de chocolat qui voulait imposer ses prix aux coopératives et obtenir leur appui pour détruire les fabricants indépendants. Jusque maintenant elle a paré le coup par une alliance avec ces derniers, mais il est à prévoir qu'ici peu de temps nous en arriverons sans doute aussi à une extension de la production coopérative sous le contrôle des consommateurs.

(Liège) Fernand DARDENNE.

UNE

Lettre inédite d'Engels à Marx[1]

Timbre de la Poste,
Barmen, 20 Janvier 1845.

Cher Marx,

Si je ne t'ai pas répondu plus tôt, cela tient surtout à ce que j'attendais le *Vorwaerts* [2] que tu m'avais promis. Comme la chose ne m'est, jusqu'ici, pas encore parvenue, j'ai cessé de l'attendre, de même que la « Critique critique » [3], dont je n'entends plus parler. En ce qui concerne Stirner, je suis complètement d'accord avec toi. Quand je t'ai écrit, j'étais encore trop sous l'impression de la lecture ; depuis que je l'ai laissé reposer et que je n'y ai plus repensé, je trouve exactement ce que tu y trouves. Hess, qui est encore ici et que j'ai vu il y a quinze jours à Bonn, est venu, après quelques hésitations, au même point de vue que toi ; il m'a lu un article sur l'ouvrage, qu'il va faire imprimer bientôt, et où il dit, sans avoir lu ta lettre, ce que tu dis toi-même. Je lui ai laissé ta lettre, parce qu'il veut en utiliser quelques parties et je dois, par conséquent, t'y répondre de mémoire. Quant à mon voyage, il n'y pas de doute que d'ici deux ans j'irai te rejoindre, de même qu'il est bien décidé qu'à tout prix, l'automne prochain, je passerai le détroit pour quatre à six semaines. Si la police me rend ici l'existence impossible, j'accours de suite, et, au train où vont les choses, il se peut chaque jour que ces canailles aient l'idée de nous molester. Nous verrons d'après la revue de Puttmann [4] jusqu'où on peut aller sans risquer la prison. Mon histoire d'amour a pris fin dramatiquement. Epargne-moi

1 Traduit par Ch. Rappoport.

2 Journal des Refugiés, édité en allemand, à Paris, à cette époque.

3 C'est le sous-titre de l'ouvrage de Marx et Engels qui a paru la même année, sous le Titre « La Sainte Famille ».

4 Burgerbuch.



l'ennui de la raconter ; on ne peut plus rien y faire et elle m'a fait suffisamment souffrir. Je suis bien aise de pouvoir au moins me remettre au travail, et si je te racontais toute cette misère, ma soirée entière en serait gâtée.

La dernière nouvelle c'est que Hess et moi, nous faisons paraître à dater du 1er avril, chez Thiéme et Butz, à Hayen, une revue mensuelle : « *Gesellschaftspiegel* » (Le Miroir Social) où sera dépeinte la misère sociale, ainsi que le régime de la bourgeoisie. Je t'enverrai sous peu prospectus, etc. En attendant, il serait bon que le poète qui signe « Un Ouvrier Manuel » se donnât la peine de nous envoyer des matériaux de la misère de là-bas. Surtout des cas précis ; cela impressionne les Philistins que l'on cherche à préparer au Communisme. La chose peut être rédigée sans peine ; quant aux matériaux, pour remplir quatre feuilles par mois, on peut trouver suffisamment d'auxiliaires — cela nous donnera peu de travail et pourra beaucoup servir. En plus, Püttmann fera paraître chez Leske, une revue trimestrielle *Rheinische Iahrbücher :* « Annuaire Rhénan », au nombre de feuilles suffisant pour échapper à la censure, et où l'on ne s'occupera que du Communisme. Tu pourrais bien aussi y collaborer. Cela ne peut pas nuire qu'une partie de nos travaux se trouve imprimée deux fois — d'abord dans une revue et ensuite dans un recueil ; les livres interdits circulent un peu moins librement et nous aurons ainsi une double chance d'action. Tu le vois, nous avons suffisamment à faire ici en Allemagne pour remplir toutes ces choses-là, et travailler en outre à des choses plus importantes — mais nous devons beaucoup *bûcher* si nous voulons mettre quelque chose au point, et tant mieux si l'objet est passionnant. Mon livre sur les ouvriers anglais sera terminé d'ici deux à trois semaines ; je prendrai alors quatre semaines de temps pour différentes petites choses ; ensuite je passerai à l'étude du développement historique de l'Angleterre et du socialisme anglais.

Ce qui m'amuse tout particulièrement, c'est la pénétration de la littérature communiste en Allemagne, qui est maintenant un fait accompli. Depuis un an déja elle a commencé à s'introduire en dehors de l'Allemagne, à Paris, ou plus exactement à y naître, et maintenant elle se trouve solidement implantée chez le Michel allemand. Journaux hebdomadaires, revues mensuelles et trimestrielles avec une réserve importante de grosse artillerie, rien n'y manque. Et ça a marché bigrement vite ! La propagande en sous-main n'a pas non plus été sans fruits — chaque fois que je vais à Cologne, chaque fois qu'ici j'entre dans une brasserie, je constate de nouveaux progrès, de nouveaux prosélytes. La réunion de Cologne a fait merveille — on découvre petit à petit des cliques communistes, qui se sont développées en secret, et sans notre action directe. Même la feuille hebdomadaire si utile, qui paraissait auparavant avec la *Gazette Rhénane*, est maintenant entre nos mains. D'Ester l'a reprise et verra ce qu'on peut en faire. Mais ce dont nous avons besoin avant tout maintenant, c'est de quelques grands ouvrages, afin de fournir aux nombreux demi-savants, qui voudraient bien, mais ne peuvent se débrouiller d'eux-mêmes, le moyen d'y parvenir. Vois donc à terminer ton livre d'économie politique ; et si tu n'étais pas satisfait en tous points, cela ne fait rien, les esprits sont mûrs et nous devons battre le fer pendant qu'il est chaud. Mes études anglaises ne manqueront pas non plus leur effet ; les faits sont trop frappants ; mais cependant j'aurais voulu avoir les mains plus libres pour traiter bien des points qui, pour l'instant et pour la bourgeoisie allemande, seraient plus frappants et agiraient avec plus de force.

Nous, allemands, portés à la théorie — c'est visible, mais c'est un signe des temps et cela marque la dissolution de l'idiotie nationale — nous n'arrivons même pas à développer notre théorie ; nous n'avons même pas pû publier la critique de l'absurdité [1].

Maintenant, il est grand temps. Fais donc, en sorte, d'être prêt avant le mois d'avril ; fais comme moi, fixe toi une date à laquelle tu veux absolument *être prêt* et prends soin que la chose soit imprimée le plus promptement possible.

Si tu ne peux faire imprimer là-bas, fais-le faire à Mannheim, à Darmstadt ou ailleurs. Mais il faut qu'il soit publié sans tarder.

J'ai été très surpris que tu aies augmenté la *Critique critique* [2], jusqu'à 20 feuillets.

C'est bien ainsi, la chose se trouve prête et sans cela qui sait combien de temps encore tu l'aurais gardée dans ton secrétaire. Mais, si tu as laissé subsister mon nom sur le titre, cela paraîtra drôle, quand je n'ai pas écrit plus d'une page et demie....

J'ai reçu, hier, le *Vorwaerts*, dont je n'avais rien vu depuis mon départ. Quelques plaisanteries de Bernays m'ont fort amusé ; le gaillard sait vous faire sérieusement rire, ce qui m'arrive bien rarement à la lecture.

Par ailleurs, le journal est franchement mau-

1 Allusion à l'ouvrage déjà cité : « La Sainte Famille ».
2 Voir la première note.



vais, ni assez intéressant, ni assez instructif, pour que beaucoup d'Allemands continuent à s'y abonner.

Comment marche-t-il au point de vue matériel, et est-ce vrai, ce que j'ai entendu dire à Cologne qu'il devait se transformer en revue mensuelle ?

Nous sommes ici tellement surchargés d'ouvrage que nous ne pouvons qu'occasionnellement envoyer des articles. Vous devez vous fatiguer aussi là-bas. Ecris pourtant, toutes les quatre à six semaines, un article pour lui ; ne te laisse pas dominer par ton humeur. Pourquoi Bakouniné n'écrit-il rien ? Pourquoi ne pas y décider Ewerbeck, qui, au moins, écrit des choses courantes ?... Bakounine écrit-il en français ? Que fait toute la bande qui, au mois d'août fréquentait chaque soir le quai Voltaire ? Et toi, qu'entreprends-tu de nouveau ? Quelle est ta situation là-bas ?

J'ai parlé ces jours-ci avec quelqu'un qui venait de Berlin. La dissolution des Libres [1], semble être complète. En plus de Bauer, Stirner semble aussi n'avoir plus aucun rapport avec eux. Le petit Meyer, Rotemberg et Consorts ne se laissent déranger par rien ; ils vont, comme il y a six ans, chaque jour passer deux heures dans l'après-midi à Stehely et débinent spirituellement les journaux. Ils en sont maintenant déjà arrivés à « l'Organisation du travail » [2], et ils y resteront. M. Nanwerk lui aussi semble avoir osé franchir ce pas, car le voilà qui tonne dans les réunions populaires. Je te l'ai déjà dit, ces gens deviennent tous *Démocrates Pacifiques* [3]. Ils ont, d'ailleurs « reconnu » la clarté etc., de nos articles dans les revues. Si tantôt le diable ne me renfourche, je me mettrai à correspondre avec le petit Meyer ; on peut parparfois tirer de ces gens quelque chose d'amusant, sans qu'ils soient amusants par eux-mêmes ! Sans cela ici il n'y a pas la moindre occasion de faire passer sur quelqu'un son humeur, car je mène une vie comme pourrait en désirer le plus parfait des Philistins, une vie calme et tranquille toute de sainteté et de respectabilité ; je m'assieds dans ma chambre et travaille, ne dors presque jamais, suis sérieux comme un Allemand ; si cela continue, je crains que le Seigneur néglige mes écrits et me fasse entrer au ciel ! Je t'assure, je commence ici, à Barmen, à avoir un bon renom. Mais j'en souffre et je veux à Pâques partir d'ici, probablement pour aller à Rome. Je m'étais laissé décider par les discours de mon beau-frère et les visages désolés de mes parents à faire encore une fois un essai avec le commerce, et depuis quinze jours j'ai travaillé un peu au bureau — la question de mon histoire amoureuse y avait aussi été pour quelque chose — mais je le regrettais avant même d'avoir commencé à travailler ; le commerce est trop laid, Barmen est trop laide, le temps perdu est trop laid, surtout c'est trop laid, non seulement de rester un bourgeois, mais encore fabricant, c'est-à-dire un bourgeois s'employant activement contre le prolétariat. Quelques jours à la fabrique de mon père m'ont remis devant les yeux cette laideur qui s'était un peu dissipée en moi. J'avais naturellement l'intention de ne rester dans le commerce que le temps que j'aurai voulu et d'écrire alors quelque chose qui soit interdit par la police et qui m'aurait fait conduire convenablement de l'autre côté de la frontière, mais je ne pourrai même pas supporter jusque là.

Si je n'avais pas dû chaque jour enregistrer dans mon livre les histoires horribles de la société anglaise, je crois je serai déjà abruti, c'est cette rage qui m'a soutenu. On peut, en effet, être à la fois communiste, bourgeois et bête de somme de commerce, quant *on n'écrit pas.* Mais faire en grand de la propagande communiste et en même temps de l'industrie et du commerce, ça ne va plus. J'en ai assez !

A Pâques, je sortirai d'ici. Ajoute à cela la vie débilitante dans une famille foncièrement chrétienne et prussienne, ça ne peut plus durer ; je pourrais à la longue devenir un philistin allemand et introduire l'esprit philistin dans le Communisme ! Ne me laisse pas attendre ta lettre comme je t'ai fait attendre la mienne. Compliments à ta femme et à ceux qui le méritent.

Entre temps, écris-moi encore ici ; on me fera suivre tes lettres si j'étais parti.

Ton

Frédéric ENGELS.

1 Voir le Socialisme, n° 2.
2 Allusion à la brochure de Louis Blanc portant ce nom.
3 Allusion au fouriérisme dont le journal s'intitulait : *La Démocratie Pacifique.*

LE

Mouvement Syndical International

Emigration et Immigration

En Colombie britannique (Canada), le mouvement anti-asiatique prend des formes de plus en aigües. Ces dernières années, les japonais ont acca-



paré toutes les pêcheries, qui sont une des industries les plus importantes de la province. En ce moment ils sont les maîtres des pêcheries fluviales. Dans le fleuve Fraser par exemple il y a déjà 3.500 pêcheurs japonais tandis que le nombre des pêcheurs blancs est tombé à 1000.

— En 1913, 428.000 ouvriers ont émigré d'Italie dans les pays d'outre-mer soit près de 136.000 personnes de plus que l'année passée. L'augmentation de l'émigration aux Etats-Unis a été particulièrement forte, elle est passée de 208.000 à 305.000. L'émigration à la Plata a aussi augmenté considérablement, passant de 59.090 à 99.000. En revanche pour le Brésil, le nombre est descendu de 25.000 à 21.000. Au cas où les Etats-Unis exécuteraient leurs menaces et fermeraient leurs frontières aux illetrés, ce serait une véritable catastrophe pour les Italiens.

Les syndicats italiens en 1913

L'année 1913 a été une année d'activité pour les syndicats italiens. Aussi, ont-il accompli de rapides progrès. Selon le rapport officiel du Bureau de de Statistique, ils ont augmenté de 111.165 membres en 1913. En 1907, le nombre de leurs adhérents était de 684.046, en 1909 de 843.811, et en 1911 de 847.530.

Dans l'effectif total, les syndicats libres comptent 689.599 membres (1912 : 639.670), les organisations catholiques 113.380 (en 1912 : 108.021) et les groupes isolés 160.688 (en 1912: 112.811) membres.

En 1912, les Chambres du Travail groupaient 622.298 contre 528.151 en 1911 et les Fédérations 220.591 contre 205.225 en 1911.

Les efforts pour grouper les organisations d'industrie et de métier en organisations nationales rendent très peu.

Les ouvriers agricoles et les fermiers sont groupés au nombre de 286.181 dans les syndicats rouges, 52.267 chez les catholiques et 130.521 dans des associations diverses.

Les ouvriers syndiqués de l'industrie se répartissent par métier, comme suit :

	ORGANISATIONS		
	Rouges	Catholiques	Diverses
Mineurs	2.087	510	450
Travailleurs du marbre et de la pierre	16.313	280	2.087
Ouvriers des mines de soufre	7.123	721	1.469
Métallurgistes	52.193	1.858	915
Industrie des métaux précieux	864	—	30
Potiers	1.483	—	157
Briqueteurs	20.943	36	1.031
Verriers	2.139	—	380
Ouvriers du bâtiment	71.345	792	6.280
Industrie chimique	3.943	50	719
Industrie du meuble et du bois	11.099	526	2.010
Vaniers	214	—	21
Industrie du papier	2.860	—	—
Industrie polygraphique	20.184	200	20
Industrie textile	23.367	12.541	3.044
Industrie de l'habillement	4.309	1.041	986
Coiffeurs	668	20	299
Tanneurs	1.087	—	280
Cordonniers	6.743	55	1.037
Chapeliers	4.509	305	986
Tressage de la paille	647	—	—
Meuniers et pâtissiers	7.781	92	513
Fabrication du pain	8.439	65	346
Fabrication du sucre	498	—	360
Alimentation diverse	20.455	264	1.065
Pêche	347	240	752
Navigation	5.155	—	4.358
Ouvrier des sports	12.437	737	170
Employés d'Etat	4.026	206	134
Employés des tramways	8.727	552	—
Infirmiers, etc.	7.435	327	—
Services publics divers	17.229	339	572
Divers et groupes mixtes	41.281	38.402	7.346
Cheminots	15.129	854	320
Total	403.418	61.113	38.167

Le Congrès de la C. G. T. Italienne qui vient d'avoir lieu à Mantoue comptait 200 délégués environ. Il s'occupa principalement de revendications ouvrières d'ordre législatif et de questions de tactique. Ces dernières prirent la partie la plus importante des débats. A la majorité des 2/3, une résolution approuva la conduite du Comité de la C. G.T. Le Congrès se prononça aussi pour une action commune des syndicats et du parti socialiste que les deux parties envisage comme absolument naturelle. Après les nombreux orages que le mouvement syndical italien a eu à supporter ces dernières années, le dernier congrès a été une manifestation d'entente aussi bien à l'intérieur que contre les adversaires. Il faut espérer que ce congrès d'assainissement créera bientôt une unité complète de tous les syndicats d'Italie.

Dans les syndicats Hongrois

Ainsi que le rapport annuel qu'on vient de publier nous l'apprend, la Centrale nationale hongroise comptait fin 1913, 30 organisations nationales hongroises, à laquelle 920 groupes locaux et 8 organisations locales avec un total de 107.486 membres étaient affiliées. Depuis l'année passée, l'effectif à diminué de 4.500. Cette perte vient de la crise économique exceptionnellement forte et du chômage qui en est résulté. Le nombre des syndiqués femmes est maintenant d'environ 6.500. Les plus grandes organisations sont celles des ouvriers sur bois avec 10.665 membres, des ouvriers sur métaux avec 29.633, des ouvriers du bâtiment avec 11.963, des typographes et des fondeurs de caractères avec 10.556. Les recettes totales qui proviennent des cotisations des membres se montent à plus de deux millions et demi de couronnes. Cette somme est plus élevée que celle de l'année passée, et cela à cause de nombreuses cotisations supplémentaires prélevées pour secourir les chômeurs. Dans ce but on ne dépensa pas moins de 687.000 couronnes, soit près du double de l'année passée. La Fédération des ouvriers sur bois a dépensé beaucoup plus que le produit de ses cotisations régulières, tandis que les typographes, les relieurs, les chapeliers ont dépensé 1.90 % des cotisations pour secours de chômage. Malgré cela, la fortune totale est passé de 3,2 millions de couronnes, à 3,45 millions de couronnes. Malgré la terreur patronale et l'arbitraire gouvernemental les syndicats n'ont pas été affaiblis.

Les Ouvrières syndiquées

Le 10e rapport international sur le mouvement syndical en 1912 se différencie de l'année précédente par la façon dont les rapports sont présentés.

L'année passée, nous avions regretté que tous les pays n'aient pas donné le nombre des ouvrières organisées.

Cette fois, les résultats sont plus favorables. Les syndicats d'Allemagne, d'Autriche, de Suisse et de Hollande donnent des renseignements précis sur le nombre d'ouvrières syndiquées dans les diverses organisations.

	Nombre des ouvrières organisées —	En comparaison avec les chiffres totaux en 0/0
Allemagne. . . .	216.462	8.6
Autriche	50.410	11.8
Suisse	8.487	9.8
Hongrie	6.508	5.8
Hollande.	3.652	5.9
Bulgarie.	198	5.3

Les autres rapports ne donnent pas les chiffres des ouvrières organisées.

Certaines centrales nationales donnent des indications sur l'étendue du travail des femmes dans leur pays. L'Allemagne apporte des matériaux précis résultant de l'analyse du dernier recensement officiel professionnel. Il en résulte qu'aujourd'hui, la moitié des personnes occupées sont des femmes, et de quelques professions, les résultats de l'action syndicale dépend absolument de l'attitude des ouvrières. La publication de ces chiffres montre que l'organisation des ouvrières est un des chapitres importants du mouvement syndical. Une preuve semblable est fournie en Suisse par l'activité de 11 bureaux de placement qui ont effectué les placements suivants :

Offres		Demandes		Placement	
Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
58.491	29.303	75.151	22.037	43.604	14.298

Le travail des femmes joue aussi un rôle important, en Roumanie. En 1911, la petite et la grande industrie occupaient 113.143 hommes et 20.743 femmes. En Bulgarie où le 80 % de la population est occupé à l'agriculture, l'industrie emploie 10.163 personnes dont 2.907 femmes. Ici aussi l'industrie s'étend de plus en plus, ainsi que le travail des femmes dans ces métiers.

L'importance économique du travail des femmes est connue ; elles est particulièrement mise en relief dans le rapport du secrétariat international des relieurs. En conséquences, il serait à désirer que les autres centrales donnent également des indications sur l'état du travail des femmes et sur l'organisation syndicale des ouxrières. Ce n'est qu'alors que l'on se rendra un compte exact du rôle des femmes au point de vue syndical.

(Bulletin International Syndical.)

L'Administrateur-Gérant : COMPÈRE-MOREL

Creil, Impr. Nouvelle (A. Carluis)
(Tél. 105)





VIENT DE PARAITRE *Leçons du Passé ! Problèmes de l'Avenir !*

L'Histoire Universelle Illustrée des Pays et des Peuples

Histoire de la Formation de la Terre, — L'Évolution des Races et des Nations. — Histoire de la Civilisation et du Progrès

Splendide publication qui sera complète en 8 magnifiques Volumes de Bibliothèque

Format 29 sur 22 reliés demi-chagrin, dessin original d'AURIOL

Publiée en collaboration, sous la direction de M. Edouard PETIT,
Inspecteur général de l'Instruction publique

L'Histoire Universelle ILLUSTRÉE Des Pays et des Peuples

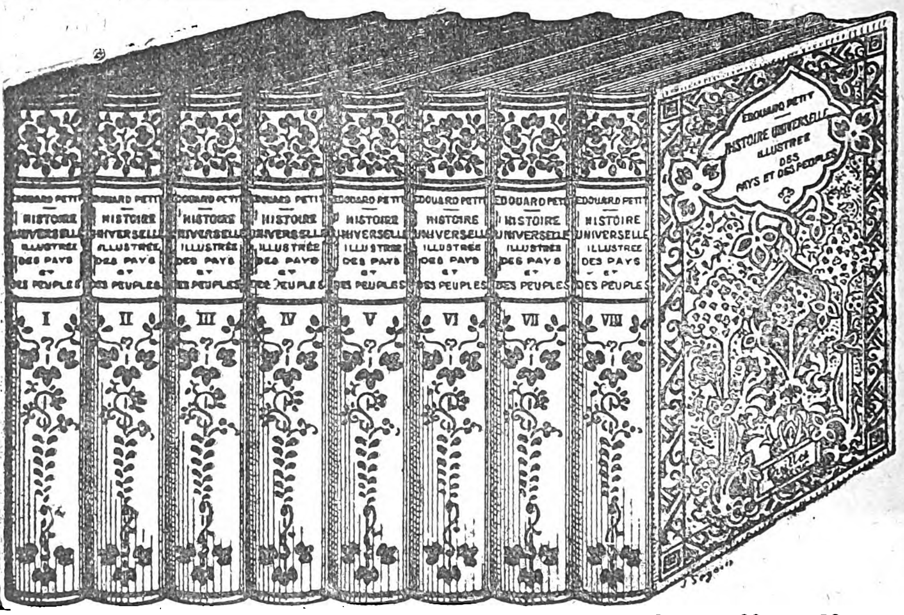
est un monument merveilleux de la *science historique* vulgarisée et de l'art *appliqué à l'illustration*. Elle fait honneur à la *probité intellectuelle*, *à l'impartialité* des écrivains, des professeurs appartenant à l'*Université* qui en ont assuré *la rédaction claire, vivante, bien française*. Elle a été tenue au courant des découvertes faites par l'érudition, dans les annales du passé et aussi dans les *événements politiques les plus récents*.

L'Histoire Universelle illustrée des Pays et des Peuples n'est pas une œuvre hativement conçue exécutée. Elle été le résultat d'un *long et consciencieux effort, pensé, voulu, réalisé* par un *groupe d'hommes soucieux* de rendre service à la foule de plus en plus avide d'instruction *précise* et *pratique*. Elle met à même l'élite du public de *s'initier aux transformations profondes* qui se sont opérées sur la carte du monde, dans l *Extrême-Orient*, en *Amérique*, en *Afrique*. en *Europe* Elle correspond à une nouvelle ère historique où entre l'*Humanité*.

L'Histoire Universelle illustrée des Pays et des Peuples est vraiment l'*histoire du milieu* où se meut l'activité humaine, l'*histoire des peuples* — et des peuples d'autrefois et *peuples nouvellement entrés dans la civilisation*. Elle permet aux lecteurs d'assister à la dramatique évolution des races et des nations *depuis le début de l'homme primitif jusqu'aux « dernières nouvelles » de la vie contemporaine*.

L'Histoire Universelle illustrée des Pays et des Peuples est l'*histoire du progrès* qui se déroule par l'éloquence précise du texte et par l'émouvante vérité des illustrations.

L'Histoire Universelle illustrée des Pays et des Peuples, c'est l'école de l'*Histoire pour tous, éducative et attrayante*. C'est l'Histoire chez soi.



Réduction de l'ouvrage — Dimensions de chaque volume : 29 sur 22

MODE DE PUBLICATIONS

Ce chef d'œuvre comprendra HUIT magnifiques volumes de bibliothèpue, FORMAT 29 sur 22, imprimés sur papier de grand luxe, caractères neufs d'une lisibilité parfaite. Les volumes, d'environ 600 pages chacun, seront illustrés de merveilleuses gravures documentaires en noir et en couleurs, de reproductions d'autographes de célébrités, de frontispices, en noir ou en couleurs en tête de chaque chapitre, de culs-de-lampe artistique. De plus, DE SPLENDIDES HORS-TEXTE EN COULEURS OU EN CAMAIEU accompagnent le texte. L'exécution des illustrations est d'une rigoureuse exactitude, et la fantaisie ne trouve pas place dans cette œuvre, où chaque collaborateur n'aura qu'un souci : CELUI DE LA VERITE HISTORIQUE SUFFISAMMENT ELOQUENTE. La cartographie en couleurs a été confiée au premier institut géographique français. L'ouvrage est donc d'une exécution de tout premier ordre tant par la forme que par le fond, et nous croyons avoir atteint LE SUMMUM DE L'ILLUSTRATION DU LIVRE.

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION A FORFAIT

L'Histoire Universelle Illustrée des Pays et des Peuples est une œuvre que nous voulons rendre ***accessible à tous***, malgré son importance et sa luxueuse présentation, et nous avons établi des **facilités de paiement extraordinaires** pour permettre à chacun d'y souscrire.

Prix actuel de l'*ouvrage complet*, soit les huit volumes : BROCHES, **160** francs; RELIES, **200** francs (RELIURE RICHE, DEMI-CHAGRIN, DESSIN ORIGINAL D'AURIOL), livrables à l'achèvement de chacun d'eux, un volume tous les quatre mois environ, le premier ayant paru le 15 juin, le second le 15 octobre 1913, le troisième volume paraîtra vers le 15 février 1914, etc.

Payable par quittances mensuelles de 6 francs. Au comptant 10 0/0 d'Escompte, Franco de port

SANS FRAIS D'ENCAISSEMENT

BON pour un Spécimen Illustré Gratis et franco

Nom.................... *Adresse*.................... *Ville*.................... *Dép*....................

Prière de détacher le BON et de l'envoyer à la Librairie Commerciale
278, boulevard Saint-Germain, PARIS

16 au 30 Juin 1914 — Numéro 12

Socialisme et Lutte de Classe

Revue Marxiste de Langue Française

PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS

Directeur : JULES GUESDE — **Rédacteur en chef** : BRACKE

Administrateur : COMPÈRE-MOREL

S'adresser pour la Belgique :
L. DE BROUCKÈRE
Avenue Lambeau, 158, Woluwe St-Lambert
BRUXELLES (Belgique)

S'adresser pour la Suisse :
P. GRABER
A LA CHAUD-DE-FONDS (Nord 17)
(Suisse)

Collaborateurs Internationaux :

Allemagne . . . KAUTSKY, KARSKI
Angleterre . . . Th. ROTHSTEIN
Autriche. . . . ADLER
Espagne. . PABLO IGLESIAS
Hollande. Henriette ROLAND-HOLST
Italie . . LERDA, MUSSATTI
Russie . . . . Georges PLEKHANOFF

ABONNEMENTS :

Un An : **6** francs. — Six mois : **3** fr. **50**. — Trois mois : **2** francs
Etranger. — Un an : **8** francs. — Six mois : **4** francs

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

8, CITÉ ROUGEMONT - PARIS

Tous les Lundis, de 4 à 6 heures

1re Année — N° 12

Il est plus urgent de mettre de la clarté dans les esprits que de conquérir des sièges au Reichstag.
KAUTSKY.

16 au 30 Juin 1914.

SOCIALISME & LUTTE DE CLASSE

Revue Marxiste de Langue française

Paraissant deux fois par mois

BELGIQUE
Directeur : L. DE BROUCKERE, 158, avenue Lambeau, Woluwe St-Lambert, Bruxelles
Administrateur : L. DELSINNE, 15, rue des Sicambres Bruxelles

FRANCE
Directeur : Jules GUESDE - *Rédacteur en chef :* BRACKE
Administrateur : COMPÈRE-MOREL
8, Cité Rougemont, PARIS

SUISSE
Directeur-Administrateur :
P. GRABER
à la Chaud-de-Fonds - Nord 17

ABONNEMENTS : Un an, 6 f. ; Six mois, 3 f. 50 ; Trois mois, 2 f. ; - Étranger, Un an, 8 f. ; Six mois, 4 f.

SOMMAIRE :

PAGES
257. *La Crise Financière*..... COMPÈRE-MOREL
260. *Le Problème de la Défense Nationale devant la Conscience Ouvrière* Comt ROSSEL
262. *Le Mouvement Socialiste féminin en France*..... SUZON
264. *L'Impérialisme* (suite)... Paul LOUIS
267. *L'Alsace-Lorraine économique*.................. J. LAMAISON
269. *M. Poincaré et la Question Sociale*............ H. GHESQUIÈRE
270. *Au Jour le Jour*......... Paul GRADOS
271. *La Cherté de la Vie*...... C.-M.
272. *L'attitude des Syndicats Chrétiens et leurs ressources*................ L. DELSINNE.
274. *L'Exploitation à domicile dans le Pas-de-Calais.* G. POMMIER
277. *Le Mouvement Coopératif International*....... F. DARDENNE
281. *Les bases économiques du Pacifisme Anglais.* M. PAVLOVITCH.
283. *Note de l'Administration.*
284. *Revue de la Presse.*

LA Crise Financière

La situation financière de notre pays est loin d'être brillante, et la discussion qui s'est déroulée à la Commission des Crédits et à la Chambre des Députés, à l'occasion du dépôt d'un projet de loi ayant pour objet l'émission de rentes 3 1/2 0/0 amortissable, en vue de subvenir aux dépenses extraordinaires de la défense nationale et aux dépenses du Maroc, l'a surabondamment démontré.

Dans l'exposé des motifs de ce projet de loi — voté par tous les députés à l'exception du groupe socialiste — le Ministre des Finances expose l'urgente nécessité de créer des ressources pour couvrir les dépenses provoquées par la réalisation du programme d'ensemble établi par le Ministère de la Guerre, tant en vue de l'amélioration de notre armement que pour l'extension des casernements, l'augmentation du matériel et la constitution des nouveaux cadres qui sont la conséquence des lois récemment votées.

Quel est le coût de ce programme ?

Si nous en croyons les documents officiels il comporte une dépense de 1.400 millions environ, dont 655 millions pour l'accroissement des effectifs et la constitution des cadres et 754 millions pour acheter, fabriquer ou construire des engins de destruction.

Il faut ajouter, en plus, une somme de 420 millions destinée à l'exécution du programme naval arrêté par la loi du 30 mars 1912 et une autre somme de 232 millions pour les dépenses occasionnées par l'occupation militaire du Maroc.

Soit donc une somme totale de plus de deux milliards !

Deux milliards ! Le chiffre est tellement gros que nos gouvernants n'ont pas osé faire un pareil emprunt tout d'un bloc ! D'autant plus qu'il ne suffirait pas, puisque le Maroc nous coûtera encore 250 millions par an, pendant quatre années au moins ! C'était donc près de trois milliards à emprunter ! La pilule aurait été trop dure à absorber !

Aussi, voici ce qu'ont fait nos dirigeants.

Au lieu de solliciter dès maintenant, sous forme d'emprunt, l'intégralité des trois milliards, ils ont décidé de faire appel au crédit public en plusieurs fois. C'est-à-dire d'emprunter par tranches.

Et la première tranche est de 805 millions, y

compris les frais d'émission pour lesquels une autorisation de dépense de 5 millions a été décidée.

En tout cas, les 1.829 millions destinés à la Guerre et à la Marine seront empruntés. Que ce soit en une fois ou plusieurs fois ; qu'ils soient demandés d'un seul coup à l'épargne publique ou que celle-ci soit sollicitée à diverses reprises, ça n'a aucune importance, et suivant le système et les modalités de l'emprunt voté par le Parlement, c'est une annuité de 120 millions à inscrire à notre budget pour les intérêts et le remboursement.

Si à ces 120 millions on ajoute les dépenses annuelles auxquelles le service militaire nous accule et qui se montent à 200 millions, puis ensuite les 240 millions de dépense du Maroc, nous arrivons à une nouvelle charge annuelle totale de 560 millions.

Où trouver ce demi-milliard ?

Dans le budget ?

M. Aimond, rapporteur du budget au Sénat, déclarait que le budget de 1915 débutait avec un déficit de 600 millions !

Et croit-on que les dépenses ne vont pas progresser ? Du fait du relèvement des soldes, les traitements des fonctionnaires civils ne vont-ils pas être augmentés ? M. Caillaux, ministre des finances, n'a-t-il pas estimé cette augmentation à 200 millions ? Et les œuvres de vie, ne faudra-t-il pas y penser, sous peine de voir péricliter la production et le commerce de la France ? N'a-t-on pas parlé d'un emprunt de 1.500 millions, pour développer notre outillage national, pour nos ports, nos canaux, nos voies ferrées et pour nos irrigations, soit une annuité de 150 millions ? M. Edouard Petit, inspecteur général de l'Instruction Publique, ne vient-il pas de signaler toute l'importance de l'éducation populaire, — et la nécessité d'y consacrer quelques millions, — dans le rapport qu'il vient d'adresser au Ministre de l'Instruction Publique ?

Et la Caisse des Ecoles, les Cantines scolaires et autres œuvres post-scolaires ne vont elles pas provoquer de nouveaux sacrifices de la part de l'Etat ? Une cinquantaine de millions ne sont ils pas nécessaires ?

Alors, récapitulons :

Déficit au début du budget de 1915.	600 millions
Relèvement des traitements des petits fonctionnaires	200 —
Annuité de l'emprunt pour le développement de notre outillage national	150 —
Enseignement populaire, Œuvres post-scolaires, etc.	50 millions
Annuité des emprunts destinés à réaliser le programme militaire et naval, dépenses annuelles causées par les trois ans et le Maroc	560 —
Soit un total de	1.560 millions

de déficit par an !

Et je ne parle pas des lois sociales, des lois sur l'invalidité, des lois d'hygiène, des lois concernant les taudis, des lois sur les logements ouvriers, de l'institution d'une caisse nationale d'assurance ayant pour objet de venir en aide aux familles nombreuses [1] dont le coût dépassera plus de 400 millions !

Comment couvrira-t-on cette somme ?

Quand on songe que nous ne possédons pas encore l'instrument fiscal pouvant nous permettre, comme en Allemagne, de frapper le capital pour combler le formidable trou de notre budget, on en arrive à douter de l'énergie, de la volonté et de l'intelligence de notre race !

Il n'y avait qu'un seul moyen de parer à ce formidable passif, c'était de faire payer à la classe possédante tous les frais provoqués par les trois ans.

Et non pas par une contribution de guerre identique à celle dont les capitalistes d'Outre-Rhin ont été frappés, non. Il fallait faire mieux.

Tout d'abord, classer les dépenses en deux catégories.

---

[1] ...Il y a seulement cinquante ans, c'était encore elle (la France) qui constituait la plus forte numériquement de toutes les nations civilisées. Elle passe aujourd'hui au septième rang. Ce n'est sans doute qu'une diminution relative, mais ce n'est pas moins une diminution certaine. Elle est aussi irrémédiable qu'elle était inévitable, sur ce point nous ne pouvons nous faire illusion. Jamais nous ne reverrons les temps que nous avons connus. Les destins, pour nous, à cet égard, sont accomplis. Il serait vain de le regretter... Mais s'il importe relativement peu que la France doive renoncer à bénéficier, dans l'ordre de la concurrence internationale, de la prépondérance du nombre, il est au moins essentiel qu'elle conserve en elle-même une vitalité assez grande pour n'être pas menacée, dans son indépendance, par ses rivales, et pour représenter toujours, dans l'humanité, une force vive et agissante. Or, il faut bien que nous ayons le courage de nous l'avouer à nous-mêmes, à ce point de vue, qui est le seul auquel nous ayons à nous placer, l'avenir est, pour nous, gros de périls. *(Rapport fait au nom de la Commission d'assurance et de prévoyance sociales relatives à l'allègement des charges de famille, par André Honnorat, député).*



Dans la première, les dépenses extraordinaires : les 1.829 millions du programme militaire et naval.

Dans la seconde, les dépenses annuelles dues à l'application des trois ans et l'occupation militaire du Maroc : 440 millions.

Les 1.829 millions, nous les trouvions grâce à un emprunt dont les 120 millions d'annuité étaient couvert par un impôt sur le capital-mort sous forme de taxes successorales, taxes que nous élevions assez pour qu'elles puissent nous donner de quoi couvrir une partie des 440 millions de dépenses militaires ordinaires faites en France et au Maroc : la moitié environ (120 + 220 = 340 millions) les autres 220 millions pouvant être prélevés par un impôt sur le reveuu et le capital.

Je ne suis pas un partisan bien zélé de la contribution de guerre levée en quelques années sur la fraction la plus riche de la nation — que je préfère malgré tout au système voté par la majorité de la Chambre Française — pour plusieurs raisons.

La première, parce que je crains qu'une charge aussi colossale que celle de 1.829 millions venant s'abattre sur le commerce, l'industrie et l'agriculture du pays, ne vienne inférioriser celui-ci dans les luttes économiques qu'il mène contre ses voisins. On me dira qu'en Allemagne, les possédant paient cela en trois ans, c'est vrai ; mais il faut remarquer que la population allemande est de beaucoup supérieure à la nôtre et que les mêmes chiffres ne produisent pas les mêmes effets.

En Allemagne, la population étant de 65 millions d'habitants, les 1.829 millions sont payés par un nombre de contribuables beaucoup plus élevés qu'en France — qui ne compte que 38 millions d'habitants — et par conséquent la charge est bien moins lourde.

La seconde raison, c'est qu'en régime capitaliste un pareil impôt doit fatalement atteindre les masses profondes du monde du travail. Ce n'est pas impunément que les usiniers, les propriétaires d'immeubles, les propriétaires fonciers et les gros commerçants sont condamnés à verser des millions de marks au fisc. Les frais généraux s'élevent du fait des charges nouvelles ? Les prix de vente des objets manufacturés augmentent fatalement ! Les impôts frappent les maisons de rapport ? M. Vautour les retrouve en augmentant ses loyers ! La terre est surchargée d'impôts fonciers ? Les fermiers verront les baux atteindre les taux les plus élevés ! Je ne dis pas que la répercussion sera complète ; que le monde capitaliste récupèrera sur le monde du travail le total de la contribution dont il a été frappé, non, mais il lui en fera supporter la plus grande partie.

C'est, du reste, ce qui s'est passé en Allemagne l'année dernière.

C'est pour ces motifs que je préférerais de beaucoup les taxes successorales, pour faire face aux charges résultant des arrérages et de l'amortissement de l'emprunt et des dépenses annuelles militaires.

Et qu'on ne me dise pas qu'il aurait été difficile de trouver les 340 millions nécessaires par une majoration des droits sur les successions.

Les chiffres sont là pour répondre.

Chaque année — et en faisant une moyenne de 1902 à 1911 inclus — plus de 350.000 successions laissent un montant total de plus de 5 milliards et demi, et sans toucher aux petites successions, surtout en ligne directe, nous pouvions trouver par un impôt prélever sur elle, les sommes nécessaires à la défense nationale.

Ainsi, en laissant de côté tous les héritages audessous de 10.000 francs, et en prenant l'année 1911 comme type, voici le nombre, l'importance et le montant total des successions :

Importance des successions	Nombre des successions	Montant total des successions
De 10.001 à 50.000 fr. .	47.032	993.980.837
De 50.001 à 100.000 fr. .	7.755	539.326.357
De 100.001 à 250.000 fr. .	4.878	761.071.426
De 250.001 à 500.000 fr. .	1.675	587.970.721
De 500.001 à 1 million fr.	832	591.273.726
De 1 à 2 millions francs. .	379	532.314.059
De 2 à 5 millions francs. .	245	439.897.393
De 5 à 10 millions francs .	30	200.604.397
De 10 à 50 millions francs	9	233.040.638
Au dessus de 50 millions. .	3	215.978.834
	62.838	5.095.458.388

On ne peut nier qu'il était facile de prélever 340 millions sur ces 62.858 héritages, dont le montant total dépasse cinq milliards, en ayant soin bien entendu d'élever la taxe progressivement, suivant l'importance de la succession.

Au-dessous de 10.000 francs — 296.275 successions pour un total de 666.266.325 francs, — on ne demandait pas un sou.

De	10.001 fr. à	20.000 fr. . .	0 50	%
—	50.001 » à	100.000 » . .	1 »	%
—	100.001 » à	250.000 » . .	1 50	%

De	250.001 »	à	500.000 » . .	2 »	%
—	500.001 »	à	1.000.000 » . .	3 »	%
—	1.000.001 »	à	2.000.000 » . .	3.50	%
—	2.000.001 »	à	5.000.000 » . .	6 »	%
—	5.000.001 »	à	10.000.000 » . .	8 »	%
—	10.000.001 »	à	50.000.000 » . .	10 »	%
—	50.000.001 »	à	100.000.000 » . .	12 »	%
Au-dessus de 100.000.000 fr.				15 »	%

Et nous arrivions largement à trouver les 340 millions nécessaires : 1° à la couverture de l'emprunt destiné à réaliser le programme militaire et naval et : 2° à payer la moitié (220 millions) des dépenses militaires ordinaires faites en France et au Maroc.

Certes, je connais l'objection : la fraude, ou si vous aimez mieux l'évasion, qu'enlèverait une partie des ressources sur lesquelles on comptait et laisserait l'Etat Grosjean comme devant !

Et bien, non, nous n'avons pas peur de cette fraude, de ces évasions ; il sera toujours facile de voter des lois sérieuses pour les prévénir et les empêcher ! Déjà, depuis 1908, des mesures rigoureuses ont été prises, et il n'y a rien qui puisse empêcher les pouvoirs publics de demander au Parlement des armes nouvelles pour sévir contre les fraudeurs.

Hélas, la bourgeoisie française n'a pas daigné s'intéresser une seule minute à cette façon de trouver l'argent qui lui est nécessaire pour payer ses folies militaires et coloniales.

Elle entend faire appel à l'emprunt, toujours à l'emprunt et rien qu'à l'emprunt.

C'est son affaire !

Elle est responsable des finances du pays devant le pays lui-même, et l'heure des règlements de compte arrivera plus vite qu'elle ne le croit !

Puisque nos hommes d'Etat sont débordés par les évènements ! Puisqu'ils ont perdu la notion exact des principes les plus élémentaires en matière de finances ! Puisque les budgets futurs ne pourront plus s'équilibrer qu'autant qu'on fera appel à l'épargne publique ! Puisque le gouffre de la guerre, de la marine et du Maroc est destiné à engloutir les millions de notre budget, et ceux qu'on voudra bien prêter à l'Etat dans des conditions souvent misérables et onéreuses, que la classe dirigeante et possédante se méfie et prenne garde : la crise révolutionnaire pourrait bien sortir d'une crise financière.

COMPÈRE-MOREL.

Le Problème de la Défense Nationale

devant la Conscience Ouvrière

par le Comt ROSSEL

C'en est fait ! Tant mieux ! Le terrain est déblayé, la situation est claire : moins d'un mois après les élections, le Parti socialiste reste seul dressé contre la stupide et abominable loi de trois ans. Il a suffi d'une séance pour mettre en déroute toutes les demies conceptions, toutes les solutions à réticences, tous les programmes à longue échéance, — en un mot, toutes les blagues et tous les bluffs de la période électorale.

Et s'il restait encore quelque illusion aux rares radicaux-socialistes, dont la bonne foi ne peut être suspectée, qu'ils veuillent se rappeler ces paroles, que M. Messimy, l'actuel Ministre de la Guerre, a laissé échapper pendant le discours de Jaurès : « La Nation Armée, mais nous l'avons, mais elle existe ».

La question, pour les gouvernementaux, n'était pas de solutionner le problème militaire. Elle consistait à trouver une formule, un joint qui permit à tous les farceurs de se rallier. M. Viviani a usé adroitement du fameux « tarte à la crême de la Défense nationale. Préparation militaire, utilisation des réserves, après on verra ».

Je suis certain que le plus confiant des socialistes n'a pu hésiter une seconde sur la perfidie de telles formules, sur l'immoralité d'un pareil système de gouvernement. Et je n'hésite pas à proclamer que je préfère encore et de beaucoup la franchise brutale d'un Ribot.

Le Commandant Driant avait raison au fond quand il disait que, dans la conception militaire actuelle, la préparation militaire et l'utilisation des réserves étaient au maximum de leur rendement.

C'était vrai. Et M. Messimy le savait mieux que personne, lui qui, après quelques jours passés dans les Balkans, n'a pas hésité à dénaturer l'histoire, à ravir aux citoyens serbes et bulgares le profit moral de leur héroïsme, pour vanter les mérites d'une mobilisation prétorienne qui n'a jamais existé d'ailleurs que dans son imagination.

***

La Nation armée, l'Armement général du peuple, inscrit depuis toujours dans le programme socia-



liste ne peut se réaliser que par un vaste effort d'éducation et d'entraînement de la classe ouvrière, d'une part, par un effort pareil de volonté du gouvernement et des classes dirigeautes.

Si c'est dans cette voie que les radicaux-socialistes et le gouvernement de leur crû voulaient entraîner le pays, leur premier devoir était de le proclamer bien haut, de définir historiquement et scientifiquement leur système, de l'opposer organiquement, et, si j'ose dire, dynamiquement au système prétorien ; de marquer, c'est entendu, les étapes intermédiaires, mais en les rapportant à l'idéal poursuivi.

Cela d'ailleurs n'eût pas encore suffi, une autre condition se serait imposée : l'expulsion immédiate de tout le personnel antirépublicain et antisocialiste, qui a envahi le haut commandement des armées.

Concevoir, vouloir, c'est bien ; mais s'assurer, dans l'exécution, la collaboration d'hommes convaincus, c'est encore mieux.

Depuis 43 ans, les institutions militaires de la France défaillent autant par l'incurie essentielle des principes sur lesquels elles reposent, que par l'inaptitude sociale et la pauvreté intellectuelle des hommes qui les dirigent.

* * *

Quoi qu'il en soit, le Parti socialiste reste seul en face du problème militaire, comme il est seul en face du problème social. Il est maître du problème militaire, *comme* il est maître du problème social, ou plutôt *parce qu'il* est maître du problème social. Dans les deux domaines, la solution ne peut venir que de lui.

Et voilà au fond le nœud de la question !

Tandis que les prétoriens figent le phénomène militaire dans l'absolu, l'isolent au milieu des contingences sociales, dans l'espace, comme dans le temps ; ne s'inspirent que de la tradition et de l'imitation, de la routine et de la peur, les socialistes rattachent l'évolution militaire à l'ensemble de l'évolution sociale.

C'est dans l'analyse des phénomènes sociaux essentiels, phénomènes intellectuels, scientifiques, économiques, génésiques, qu'ils trouvent les directives d'ensemble de l'évolution militaire dans toutes ses fonctions.

A la base du système prétorien des trois ans, il y a l'homme matricule.

A la base de la nation armée, il y a l'homme social.

Et la cellule militaire varie essentiellement d'un système à l'autre.

Et toutes les méthodes d'organisation, de recrutement, d'éducation, d'encadrement, de commandement, se contredisent dans les deux conceptions, aussi bien d'ailleurs que les règles stratégiques et tactiques.

Mais c'est dans l'idéal même, dans cet idéal sans lequel les collectivités ne sont que cohues et troupeaux, c'est dans l'idéal surtout que se différencient essentiellement les deux systèmes.

La Nation armée est au service de la paix et de la justice sociale ! Qu'on trouve donc d'autres sentiments capables d'inspirer aux peuples, quels qu'ils soient, la force de combattre et de vaincre !

L'idéal des prétoriens !... il n'existe même plus. Au moment où la vie de casernes se prolonge, les vieilles traditions s'éteignent ; le corps des éducateurs militaires est de plus en plus amorphe et aboulique. L'armée de casernes, c'est un grand corps sans vie, sans idéal, sans cohésion.

Toute la conception militaire des socialistes au contraire est dominée par cet axiome de l'histoire que la guerre a sa psychologie dans la conscience des peuples ; et la victoire leur apparait justement dans le passé sous les formes d'une Révolution audacieuse dans l'idéal et dans les methodes !

* * *

On peut juger par ce simple aperçu combien vaste est l'abîme qui, dans la discussion du problème militaire, sépare les socialistes des autres partis.

A vrai dire, le combat n'a pas encore été engagé à fond. Surpris par l'inattendu, les socialistes ont fait l'an passé un gros effort ; mais, un effort insuffisant, si on envisage le but à atteindre.

Je suis convaincu, pour ma part, que c'est en donnant au problème de la défense nationale toute son ampleur, toute sa signification, toute sa rigueur ; en le traitant foncièrement, en analysant l'évolution militaire en toute indépendance, que nos militants donneront satisfaction aux consciences ouvrières.

N'est-ce pas la pleine formule socialiste, l'idéal révolutionnaire exposé sans aucune atténuation, qui rallie à notre propagande la masse des travailleurs ?

N'est-ce pas par l'examen attentif, par l'analyse impitoyable des réalités sociales, que le cerveau le plus prévenu de l'esclave moderne est amené à la compréhension du socialisme ?

Et que vaudrait, pour l'éducation de la masse, pour l'action révolutionnaire, une propagande qui se réduirait à l'examen de quelque réforme d'actualité ?



La Nation armée ! l'armement général du peuple, représente, dans le mouvement socialiste, l'une des conquêtes les plus importantes.

Il ne s'agit pas seulement de la réduction du temps de service de trois à deux ans. Il ne s'agit pas seulement d'une lutte de principe, instinctive et impuissante, contre un militarisme oppresseur de la classe ouvrière.

Il s'agit, cette fois, pour la Section française de l'Internationale, d'un grand effort d'organisation. « Armer la démocratie socialiste ; mettre au service du peuple, au service de la paix, au service de la justice sociale, la puissance militaire qui fut toujours dans l'histoire retournée contre lui !

Et n'est-ce pas étrange que, par une sorte de jeu de la fatalité, la cause de la France se trouve encore une fois intimement liée à la cause de la justice sociale et de la paix ?

Tel est le problème militaire envisagé dans des conditions historiques et sociales ! Tel est le problème de la défense nationale posé devant la conscience ouvrière !

Est-il besoin d'affirmer ici que la plupart des travailleurs sont avides de précisions et de clartés, comme ils sont admirablement préparés à comprendre et à conclure.

La solution du problème militaire est dans la couscience ouvrière. Et c'est devant ce tribunal, que nous voulons le discuter.

*
* *

Voici la méthode de discussion que nous développerons ici-même.

D'abord, nous déterminerons très exactement les causes de la crise de l'an passé, nous rechercherons les causes exactes des difficultés que la France a rencontrées.

Puis, nous étudierons les deux systèmes opposés : système prétorien d'une part, système du peuple armé d'autre part.

Nous les examinerons dans leurs principes d'abord, puis nous les étudierons organiquement pour apprécier leur valeur *statique*, au point de vue moral comme au point de vue matériel. Nous les examinerons ensuite dynamiquement pour calculer leur rendement en temps de guerre.

Nos conclusions posés, nous fixerons enfin les conditions de réalisation immédiate.

Com[t] ROSSEL

Le Mouvement Socialiste féminin

EN FRANCE

Un trait caractéristique de la mentalité de la femme et qui l'éloigne sans phrases de nòtre action révolutionnaire est une aversion marquée pour les sciences exactes. La jeune fille de nos écoles — sauf exception — est réfractaire à l'enseignement scientifique. Le rudiment de tout ce qui s'appelle calcul, physique, chimie, c'est-à-dire vérité absolue, exactitude, loi — la rebute. La précision, le chiffre, le fait, sont choses difficilement assimilables à son entendement, — donc, étrangères et antipathiques. Les fibres les plus féminins de son être inclinent, naturellement la femme à sympathiser avec ce qui rend un écho — joie ou souffrance — de *vie*, avec ce qui est l'expression — idées, passions, sentiments — de la sensibilité des êtres, beaucoup plus volontiers qu'avec ce qui n'atteint en elle que les facultés mentales. Elle observe, raisonne, juge, rarement avec une indépendance objective absolue. Ses attributs intuitifs et sensibles sont toujours à l'état de veille pour modifier, sinon pour déterminer, à son insu, les arrêts de la pensée. Pli donné à son cerveau par des siècles d'enténèbrement mental, et accentué, chez les femmes cultivées, par des modes — voulus — d'éducation étroite et incomplète, qui donnent le pas aux inclinations imaginatives ou sentimentales, et infériorisent, quand ils n'arrivent pas à les atrophier, les attributs souverains de l'intelligence.

La puissance de sensibilité est vive dans l'âme féminine, souvent hypertrophiée. Tout gravite autour d'elle. Sainement alimentée, elle constitue sa meilleure force. Mal réglée, sans vues précises sur un but élevé à servir, elle se ronge à vide, flotte sur mille objets, tourne à la caricature du sentiment, à l'agaçant système des pleurnicheries sucrées et des émotions en toc qui tuent en elle, sans rémission, le pouvoir de sentir. Si nous voyons, en effet, tant des nôtres, apparemment saines de cœur et de cerveau, se gaver avec délectation de littérature canaille ou fadasse ; palpiter de toute la trépidation de leurs nerfs aux exploits romanesques d'une foule d'héroïnes férocement individualistes... et rester, par une ironique et



déconcertante antithèse, d'une impassibilité de bois devant la souffrance vraie qui atteint, autour d'elles, des êtres de chair et de sang, la faute en est aux atavismes de somnolence que l'oppression masculine, sous toutes ses formes, a inoculés et séculairement accumulés dans son cerveau d'esclave — le mot n'a rien de forcé — vaincue et asservie. Comme elle en est encore à la disette présente d'éléments substantiels pour sa pensée de femme, alors qu'un régime, si j'ose dire de suralimentation, serait de rigueur, on lui mesure — et nos camarades sont cordialement invités à en prendre pour leur grade sur le chapitre de l'éducation socialiste — des miettes parcimonieuses de science économique et sociale.

Le socialisme effarouche la femme parce qu'il n'évoque, à distance, dans son cerveau transi, qu'une matière éperdûment politique et scientifique à laquelle, par décret des Destins, elle ne doit entendre goutte. Qu'elle arrive à l'entrevoir non plus sous les espèces rébarbatives de dissertations plus ou moins étriquées sur la cuisine de la politique bourgeoise, mais sous son jour exact de doctrine touchant à la substance même de la vie, à ses misères, à ses tares, à ses douleurs, comme à ses espérances les plus hautes ; doctrine éclairée par la raison, la science, le cœur, par tout ce qu'il y a de lucide et de vivant dans l'âme humaine : la femme s'arrêtera à notre appel... et entendra.

Et entendons-nous bien, nous aussi. Ce souci de réconcilier, dans le cerveau féminin, la pensée scientifique socialiste avec son côté idéaliste et humain, n'exclucra pas la précision doctrinale posant dans son intransigeante netteté la question sur le terrain de la lutte des classes. Au contraire. Il ramènera impitoyablement notre esprit d'observation un peu fuyant et flottant sur ce point capital du problème. Nous n'avons que trop de propension les unes et les autres, à prendre la tangente, à faire le procès de la fatalité, de la scélératesse de l'homme, des individualités, et à oublier le fait brutal qui rive à une cause économique les plaies sociales contre lesquelles nous livrons bataille. Le rappel incessant de l'origine du matérialisme historique et scientifique qui est à la base du mouvement socialiste unifiera le caractère de notre action, la fusionnera avec celle de nos camarades du Parti, et accroîtra d'autant la force unitaire, sans distinction de sexe, de l'organisation prolétarienne française.

Nous manquons, c'est vrai, de vigueur intellectuelle. Nous devons faire un méritoire effort pour plier notre esprit à la gymnastique salutaire de l'esprit d'observation et du raisonnement méthodique. Les causes matérialistes des choses nous échappent. Les mouvements et les phénomènes du monde réel nous apparaissent malaisément comme les *déterminantes* des idées et des sentiments humains. Ils sont bien plutôt à nos yeux le *reflet* de ces idées et de ces sentiments, bons ou mauvais, de l'âme humaine. Cette vue, instinctivement idéaliste des choses, mal redressée par l'éducation, explique d'ailleurs le caractère commun de l'action sociale des femmes sur tous les terrains où elle s'exerce. Hochant la tête avec scepticisme aux considérations d'ordre économique qui éclairent l'origine des injustices et des désordres sociaux, elles tablent sur la vertu des puissances de sentiment pour régénérer le monde. Contre la misère matérielle, les guerres, l'alcoolisme, le chômage, la prostitution, les déchéances morales de toutes sortes, elles dressent les digues et barrages — de Sisyphe ! — de la bonne volonté. Elles font appel à la pitié, au courage, au patriotisme, aux inclinations altruistes, et n'arrivent pas à voir que le mouvement ouvrier charrie seul, dans son élan révolutionnaire, les éléments de libération et de salut du Prolétariat — et de l'espèce humaine.

Certes les femmes éclairées de la bourgeoisie n'agissent pas en bloc avec l'innocence du désintéressement lorqu'elles essaient d'emprisonner, dans la « grande toile d'araignée de philanthropie » dont parlait Tolstoi, l'élément féminin de la classe ouvrière. Un instinct sûr de conservation sociale les guide. Elles veulent la collaboration — menteuse et impossible — des classes pour barrer la voie au progrès socialiste grondant des menaces autour de leurs privilèges de classe. C'est entendu. Mais à côté de cette minorité de femmes intéressées à la stagnation du mouvement féminin socialiste, il y a l'immense majorité, dont la bonne foi, la curiosité intellectuelle, le désir d'action sont manifestes, et qu'arrête seule la confusion dans laquelle, sur le pourquoi et le comment du problème social, se débat leur esprit. C'est la conquête de ces âmes sincères et actives que doit plus particulièrement viser notre propagande.

Nous accordons, avec la plus entière bonne grâce, que notre cécité — héroïquement dénoncée, on en conviendra — pour les choses exactes, que ce besoin inné de tamiser la vision brutale des faits matérialistes à travers le prisme de l'idéalisme, cette aisance à alléger nos impulsions sentimentales du concours de la connaissance, de l'ordre, de la méthode, ne sont pas des valeurs précisément



transcendantes. Notre mentalité a ses points vulnérables. Celle de nos camarades — qu'ils soient modestes ! — a les siens. Tares incurables, décrètent préremptoirement les esprits forts. Plus facilement guérissables que la vanité de ces prophètes, ajoutent les esprits observateurs qui savent discerner, dans la gangue des faiblesses féminines le filon d'où se peuvent extraire des éléments précieux d'action...

(A suivre). SUZON.

L'IMPÉRIALISME

(Suite)

Les causes profondes de l'impérialisme étant établies, il s'agit d'en préciser les manifestations. Elles sont d'ordre divers.

Tantôt les Etats impérialistes s'attachent à développer leur domaine d'action économique, en élargissant simplement leurs frontières. Tel fut le cas de l'Autriche-Hongrie, lorsqu'elle se fit donner d'abord un droit d'occupation, et ensuite la souveraineté pleine et entière de la Bosnie-Herzégovine.

Tantôt ils se taillent des empires exotiques plus ou moins étendus. On peut citer ici l'exemple de l'Angleterre, de la France, de l'Allemagne, de l'Italie, de la Russie, de l'Amérique. Dans la période de l'histoire la plus récente, l'Angleterre s'est installée en Egypte, dans le Nord de la Perse, et a accru démesurément la surface de ses territoires sud-africains. La France a planté son drapeau sur la Tunisie, l'Indo-Chine, Madagascar, une partie de l'Afrique Occidentale Centrale et Equatoriale. L'Allemagne n'a guère de dépendances que dans le continent noir, mais elle rêve pour ses colonies, les plus amples destinées, et vise l'Asie Mineure, L'Italie, chassée d'Abyssinie par Ménélick, a enlevé la Lybie au prix d'efforts considérables. La Russie s'est subordonné, avec le Turkestan, le nord de la Perse et une partie de la Mongolie ; l'Amérique a pris Hawaï, les Philippines, Cuba et Puerto-Rico et menace le Mexique, après avoir fomenté la révolte de Panama contre la Colombie. Le Japon fait peser sa tutelle sur la Corée et sur Formose et on lui a prêté, peut être non sans raison, des ambitions illimitées.

Mais l'impérialisme revêt encore d'autres aspects. Les puissances qui le pratiquent, s'ingénient à obtenir des privilèges ou des garanties économiques, et telle a été la politique de l'Allemagne au Maroc et de l'Autriche-Hongrie dans les Pays Balkaniques. Elles exercent une influence non déguisée sur leurs émigrants, et, en les dirigeant, s'efforcent de conquérir des avantages commerciaux très caractérisés. C'est ainsi que l'Allemagne s'est arrogée une autorité particulière dans certains Etats du Brésil. En dernier lieu, les gouvernements protègent et subventionnent des lignes de navigation, qui élaborent la pénétration des marchandises, et créent des courants d'échange.

Il est évident que de toutes les formes de l'action impérialiste, la conquête armée, — qu'elle s'effectue en Europe ou hors d'Europe, — est celle qui frappe le plus le regard. On se demande aujourd'hui, et non sans motif, si un Etat européen fait une bonne opération, en annexant un territoire européen. En pratique, c'est dans les régions lointaines d'Afrique, d'Asie, d'Océanie, que se succèdent les expéditions et que sévissent les violences. Lorsqu'on parle d'impérialisme, c'est surtout au colonialisme agressif que l'on pense, mais il ne convient à aucun égard de rétrécir le sens du terme. Au demeurant la politique coloniale domine, de plus en plus, pour la plupart des peuples, la politique étrangère.

Au fur et à mesure que le partage des terres barbares, s'est poursuivi entre les européens, les risques de conflit s'accroissaient entre eux. Regardez l'Afrique : elle ne contient plus guère de contrées indépendantes. La France, l'Italie, l'Angleterre, l'Espagne, l'Allemagne, le Portugal s'y rencontrent. La France, voisine de l'Espagne en Europe, retrouve ce même voisinage au delà de la Méditerranée ; elle a là-bas des frontières communes avec l'Allemagne et l'Angleterre et celles-ci, que la mer sépare en Europe, ont un long contact sur le Continent noir.

Les raisons de heurts, qui subsistent dans nos contrées, s'adjoignent d'autres raisons de heurt dans les domaines coloniaux. La France et l'Allemagne ne se sont pas fait la guerre pour l'Alsace-Lorraine, depuis 43 ans ; mais elles ont failli prendre les armes pour Agadir. La France et l'Angleterre n'avaient point mobilisé leurs flottes, ni leurs armées, l'une contre l'autre, depuis 1815, et Fachoda a manqué déterminer entre elles un conflit d'une portée indéfinie. La Russie et le Japon, n'auraient point cessé d'entretenir des rapports excellents, s'ils n'avaient également convoité la Corée, dont la capitale était à des milliers et à des milliers de kilomètres de Saint-Pétersbourg. Indirectement, l'ex-

pédition de Lybie à provoqué un refroidissement marqué dans les sympathies franco-italiennes.

La politique impérialiste des Etats européens lorsqu'elle ne s'exerce, en fait, que sous les autres continents, a ses répercussions profondes sur le nôtre. Les concurrences de frontière d'importance minime, qui se réfèrent à des brousses congolaises ou à des marais du Haut-Nil finissent par affecter les relations des chancelleries entre elles: elles peuvent aboutir à des conflagrations générales. Les illustrations de cette vérité sont trop récentes, et demeurent trop bien fixées dans toutes les mémoires, pour qu'il y ait lieu d'insister davantage sur elles. Peut-être un jour — si nous n'y mettons ordre — vingt-cinq ou trente millions d'hommes courront aux armes, parce qu'une puissance de la Triple Entente et une autre de la Triple Alliance se disputeront quelques gisements de fer ou quelques kilomètres carrés de forêt.

On perçoit maintenant les effets désastreux éventuels de l'impérialisme. La classe possédante, dans chaque Etat, revendique des domaines plus vastes à pourvoir de marchandises et à exploiter. Elle ne pense qu'à étendre ses débouchés. Mais comme les classes possédantes de tous les Etats nourrissent les mêmes visées expansionnistes, il arrive fatalement un moment ou le choc se produit. La guerre est le résultat logique et nécessaire de l'impérialisme.

Mais la guerre ne surgit pas à chaque occasion et la bourgeoisie dominante commence elle-même à en appréhender les suites, — pour sa fortune, dans l'ordre économique et financier, — pour ses privilèges de classe, dans l'ordre politique et social. En attendant, d'autres effets désastreux de l'impéralisme se révèlent à chaque instant, et dans tous les pays qui s'abandonnent à lui. Il réclame sans trêve des armements renforcés sur terre et sur mer ; il provoque des déficits budgétaires qui, aux yeux de beaucoup, sont des indices de crise révolutionnaire prochaine.

D'année en année, le militarisme impose aux peuples des charges aggravées. Or ce ne sont plus les questions dynastiques, ce ne sont même plus les questions de nationalités qui dressent les puissances les unes contre les autres. Elles se méfient les unes des autres, parce que chacune redoute que la voisine, en élargissant ses débouchés, ne lui fasse tort à elle-même. Le monde n'est pas infini. Les Etats, qui sont entrés plus tard que les autres dans la carrière du colonialisme, ont reconnu que les meilleures régions du globe avaient été déjà confisquées. Ils grondent contre ceux qui sont mieux nantis, parce qu'ils ont été plus expéditifs. Ils guettent l'occasion propice de déposséder leurs rivaux plus heureux. Plutôt que de mourir, faute de s'être approprié un marché suffisant, ils sont enclins à tenter l'aventure suprême. Ils arment et leurs voisins, qui ont les mêmes aspirations, qui pratiquent la même politique, parce qu'ils sont insatiables, arment aussi. Même si les terres dites barbares avaient été distribuées entre les Etats dits civilisés, au prorata de la population de ceux-ci, les armements se poursuivraient sans relâche. Et l'on s'explique leur progression ininterrompue, lorsqu'on sait de quelle importance vitale est, pour la bourgeoisie possédante, le problème des débouchés. En vérité, le régime du monde est et l'impérialisme en découle si naturellement qu'il est étonnant que les femmes et les enfants n'aient pas été astreints aux mêmes devoirs que les hommes.

Le marinisme s'est peut-être plus enflé encore que le militarisme. Rien de plus compréhensible, au surplus. Le développement des marines impose aux populations des charges personnelles moins lourdes que l'accroissement des armées. Les effectifs embarqués sur les navires sont toujours — et même si l'on envisage l'Angleterre — inférieurs en nombre à ceux qui sont concentrés dans les casernes et les camps d'instruction. En constituant une forte marine, on lèse moins les individus qu'en appelant sous les armes, pour le temps de paix, 700.000, 800.000, 900.000 soldats. Il est vrai que les cuirassés contemporains coûtent très cher, mais on aime mieux payer quelques francs de plus annuellement, que sacrifier une année de plus de son existence.

Pourtant ce n'est point en vertu de cette considération, que les gouvernements ont donné une impulsion énorme à leurs constructions navales. De tout temps, et rien n'est plus naturel à première vue, les puissances coloniales ont été aussi des puissances maritimes. L'impérialisme, à tous égards, devait suggérer aux classes possédantes cette conviction que « leur avenir était sur l'eau. »

Un pays qui se dote d'un empire colonial aspire à demeurer en communication avec lui. Il ne peut admettre que ses relations avec cet empire soient à la merci d'autrui. Il ne peut admettre qu'un ennemi ait le moyen d'enlever ce domaine exotique sans coup férir, par un simple débarquement. Les Etats, qui avaient des navires de guerre aux XVII[e] et XVIII[e] siècles, étaient précisément ceux qui avaient des dépendances à sauvegarder : la France, l'Angleterre, l'Espagne, le Portugal, la Hollande.

A l'époque contemporaine, le développement naval a été partout de pair avec le développement colonial.

Mais il n'est pas nécessaire de lier exclusivement le marinisme au colonialisme, et le colonialisme n'est pas l'unique expression de la poussée impérialiste. Les contrées impérialistes, qui se sont créé partout des intérêts économiques, et qui veulent les défendre, — pour qui, au surplus, la question de prestige n'est pas indifférente, — aboutissent à entretenir des escadres dans tous les océans. Les grandes puissances européennes ne massent pas toutes leurs unités dans leurs eaux territoriales ou dans celles de leurs colonies, mais elles font circuler certains de leurs bâtiments, à proximité de tous les points où leurs nationaux jouent un rôle industriel, agricole, commercial ou financier.

Au fur et à mesure qu'un Etat s'arroge des influences économiques nouvelles, il construit, — sauf exception — des croiseurs et des cuirassés nouveaux, pour mettre ces influences à l'abri de toute attaque. Chaque fois que ses intérêts sont lésés, il est ainsi en mesure de faire intervenir ses canons et d'imposer la capitulation aux autorités qui lui portent préjudice. Le contingent des démonstrations navales va croissant dans l'histoire. La Turquie, les Républiques sud-américaines ont éprouvé à plusieurs reprises, que le marinisme n'est qu'une conséquence logique de l'impérialisme, et que les flottes sont au service des banquiers et des marchands.

L'impérialisme est encore responsable de la crise financière universelle. Tous les budgets des grandes puissances se sont enflés en de colossales proportions, au cours des dernières années, et ces grossissements budgétaires précédaient surtout, sinon presque exclusivement, des exigences de l'armée, de la marine et de l'expansion coloniale. On a voulu, en vain, démontrer que les dépenses des lois sociales y entraient pour une large part.

Mais tandis que les frais des Etats atteignaient des totaux inouïs jusque là, les recettes anciennes ne donnaient que des plus values minimes. Des déficits notables et parfois désastreux se révélaient, chiffrant par centaines de millions et par milliards. Pour les combler, les gouvernements ont recouru à des taxes nouvelles, ou à des emprunts : le premier cas est celui de l'Allemagne ou de l'Angleterre, le second celui de la France, de la Russie, de l'Italie, de l'Autriche. Mais partout la gêne des administrations s'est marquée ; partout les rouages du régime ont grincé. La crise, masquée temporairement aujourd'hui, éclatera demain. On a vu en elle et peut être non sans motif un signe précurseur de la révolution. Quoi qu'il en soit, elle est un effet indubitable de l'impérialisme. Elle a frappé tous les pays qui se sont abandonnés à cet impérialisme.

Mais ici, il faut ouvrir une sorte de parenthèse. L'impérialisme ne pèse pas seulement sur la vie des Etats qui le pratiquent, qui en font la base de leur politique extérieure. Il constitue une menace pour les contrées limitrophes de ces Etats et celles-là se demandent si elles ne doivent pas armer à leur tour. J'évoque les exemples de la Suède, de la Norvège, de la Belgique, de la Hollande, qui, certes ne rêvent pas d'expansions territoriales, mais qui cherchent à se prémunir contre des agressions. Ces petits pays ne se contentent pas du système des milices, qui pourrait leur offrir toutes garanties. Les classes dirigeantes, qui regardent l'armée comme un abri contre le prolétariat, les partis militaires qui ne sont jamais satisfaits revendiquent des organisations calquées sur celles des grandes nations, de forts contingents permanents.

C'est ainsi que l'impérialisme répand son action néfaste sur le monde entier. Il alourdit l'armure des peuples qui se livrent à lui, et entraîne, par répercussion, les peuples de second ordre à se militariser. Il accule les Etats à la banqueroute, en portant leurs dépenses normales ou exceptionnelles au-delà des recettes ordinaires ou possibles ; il étend, sur l'univers, la menace toujours renouvelée de la guerre généralisée ; il influe sur le mécanisme politique des grands pays, en refoulant la démocratie, en consolidant ou en restaurant les pratiques absolutistes, en subordonnant plus étroitement tous les rouages aux convoitises de la catégorie possédante. Issu du système capitaliste, il marque le plein épanouissement de ce système en glorifiant la violence, la spoliation et en bouleversant à chaque minute, pour ainsi dire, la répartition du globe. Il est le plus formidable instrument d'insécurité, le plus cynique agent de brutalité qui soient. Il va à l'encontre de toutes nos idées, de toutes nos aspirations, de toutes nos affirmations... Mais comment le combattre...

(A suivre) Paul LOUIS

Tous les mandats doivent être faits au nom de COMPÈRE-MOREL, Administrateur de la Revue, *8, Cité Rougemont, Paris.*



L'ALSACE-LORRAINE ÉCONOMIQUE

On a beaucoup parlé, durant la période électorale, de la question d'Alsace-Lorraine. Tandis que les « Trublions » stigmatisés naguère par Anatole France lançaient leurs pauvres coricocos patriotiques, les hommes de gouvernement, à l'inverse de Gambetta « parlaient toujours de l'Alsace-Lorraine sens y penser jamais » ; enfin, nos candidats mettaient en relief les manifestations pacifiques du peuple alsacien et de ses représentants, que viennent de confirmer les récentes élections municipales.

Mais il était intéressant, pour juger les théories en présence et se faire une opinion raisonnée, d'étudier le développement économique de l'Alsace-Lorraine, les caractères de sa production et l'orientation de son échange, qui sont — en tous pays capitalistes — les facteurs essentiels de la politique.

Notre camarade Grumbach [1] nous avait déjà donné des chiffres forts suggestifs et enregistré les aveux troublants de gros industriels de son pays. Et voici que le grave *Temps*, le défenseur patenté des trois ans, de l'invasion comme de la revanche également éventuelles ; oui, voici que dans son supplément illustré en date du 21 mai 1914, *Le Temps* fournit sur l'*Alsace-Lorraine Industrielle et financière* des monographies précieuses pour la propagande socialiste !

***

« Le capitaliste alsacien d'aujourd'hui, écrivait « Grumbach, aime la France comme un jardin, « comme une villégiature où il va se reposer, causer avec les amis, où il aimerait se retirer un « jour ; mais sa vie, son travail, ses projets quotidiens, ses calculs, appartiennent directement à la « vie économique de l'Allemagne ».

On comprendra mieux la justesse de cette affirmation, si l'on sait que l'Allemagne a surtout profité du développement économique des provinces annexées.

En 26 ans, les exportations par voie ferrée grandissaient de 600 % et les importations progressaient de 200 %. Mais tandis que l'exportation vers l'Allemagne s'élevait de plus de 800 %, l'exportation vers les autres pays n'augmentait que de 270 %.

1 « Courrier Européen » du 9 mai 1913, p. 140.

Il est intéressant de connaître la part de la France dans ce mouvement, afin de savoir si l'Alsace-Lorraine est rattachée à nous par des liens économiques aussi puissants que dans le passé.

Or, si l'exportation vers la France s'est accrue, son pourcentage — par rapport au chiffre total — est descendu de 17,5 à 3,5... au-dessous de celui de la Belgique et de la Suisse !

Enfin, l'augmentation des importations de la France en Alsace-Lorraine est minime : 6,4 % en 1884 ; 7,2 % en 1909.

Il est donc impossible de nier que l'Alsace-Lorraine soit autre chose qu'un « Reichsland » uni à la Confédération germanique par la force brutale des armées. Elle participe indéniablement à la vie allemande, si elle entend conserver son originalité propre, ses mœurs, sa langue et sa culture traditionnelle, par la conquête de l'autonomie.

***

Consultez la carte d'Alsace et vous verrez, alignées sur les bords de l'Ill les villes qui jalonnent la large vallée du Rhin. Vous y suivrez, en outre, le tracé du chemin de fer de Strasbourg à Bâle. chargé de suffire au trafic de la plaine d'Alsace avec le canal du Rhône au Rhin.

Enfin, plusieurs rivières, venues des Vosges, débouchent dans l'Il, ouvrant des vallées aux pentes boisées, occupées par des vignobles sur les côteaux tournés vers la plaine.

Dans cette vallée, la région de Mulhouse est plus particulièrement intéressante par son activité industrielle. Aussi, les monographies auxquelles je me reporte fournissent-elles une excellente base d'investigation.

Voici, la *Société Alsacienne de constructions mécaniques* qui prit, en 1872, la suite de la *Société André Kochlin et Cie*, de *Mulhouse*, et de la *Société anonyme de Grafenstaden* fondées en 1826.

La Société Alsacienne, qui avait créé en 1879 des ateliers à Belfort, les céda à une Société française pour exploiter uniquement ses établissements de Mulhouse et Grafenstaden.

Elle fabrique dans ses ateliers de Mulhouse toutes les machines nécessaires à l'industrie textile : machines de filature, tissage et impression d'une part, machines motrices, machines et turbines à vapeur, chaudières à vapeur, d'autre part.

Elle produit aussi annuellement 400.000 bro-

ches de filatures de coton et de laine peignée avec les machines de préparation et de peignage nécessaires à leur alimentation.

Elle construisit, une des premières en Europe, les métiers à tisser automatiques système Northrop. Jusqu'à l'heure, elle en a vendu plus de 6.000.

Non contente de fournir à une exploitation textile l'intégralité du matériel nécessaire pour transformer les matières textiles brutes en produits finis, elle a entrepris la construction des grands moteurs à gaz, des machines électriques, des turbines à vapeur. (Ces dernières représentent une puissance d'environ 250.000 chevaux).

A Grafenstaden, elle construit spécialement les locomotives et les machines-outils, ainsi que les appareils de levage et le petit outillage.

Enfin, elle vient récemment de lancer une machine à imprimer en creux avec cylindres gravés en photogravure. qui bouleverse les anciens procédés. Cette Société, au capital de 13.500.000 fr. fit, en 1912-13, 32.000.000 fr. d'affaires et occupe 7.000 salariés.

La région de Mulhouse est encore célèbre par l'*Industrie des papiers peints* et celle de l'*impression sur étoffes*. La maison J. Zuber et Cie, de Rixheim, occupe une place prépondérante dans la fabrication des papiers peints, adjoignant au travail mécanique le travail à la main qui seul, paraît-il, peut donner des effets artistiques. Une centaine d'ouvriers maintiennent ainsi la tradition ancienne.

Avec la grosse ferme *Dollfus-Mieg et Cie*, au capital de 12.500.000 fr. qui se livre à l'industrie des fils à coudre, voici la *Maison Kochlin* dont la spécialité est l'impression sur étoffes. Elle possède 27 machines à imprimer, occupe 800 personnes et couvre une superficie de 70.000 m² Elle a le quasi-monopole des produits !

Une nouvelle branche industrielle est venue en 1904 de la découverte de gisements de potasse dans le bassin de Mulhouse. On estime qu'ils contiennent 300 millions de tonnes de potasse. Ils sont aux mains de 4 groupes. L'un de ceux-ci, la *Société des mines de Kali-Sainte-Thérèse* a fait passer depuis 1910 son capital initial de 5.600.000 marks à 8.000.000. Aussi, son dividende est-il de 10 %.

Les forces motrices hydrauliques que possèdent les vallées des Vosges ont contribué au puissant développement de certains établissements. On cite telle filature produisant chaque jour 3.700 kilos avec 58.000 broches et une force motrice totale de 1.600 chevaux.

Un exemple curieux est fourni par la *Société des Mines de la Houve* qui, en dehors des bénéfices d'une extraction annuelle de 389.000 tonnes, monopolise la distribution électrique dans toute la Lorraine ou à peu près, avec un réseau électrique de 380 km. à haute tension de 65.000 wolts. La centrale électrique de 18.000 kw. représente une dépense d'environ 10.000.000 fr. !

On ne sera pas surpris d'apprendre que, fondée au capital de 2 millions, la Société possède aujourd'hui 17.515.000 fr.

* * *

La Lorraine est célèbre, en dehors de ses richesses du sous-sol ou de ses vignobles, par ses verreries et ses faïenceries.

Les verreries de Lorraine et des Vosges étaient déjà célèbres au Moyen-Age, mais l'origine des *Cristalleries de Saint-Louis* remonte à 1566.

Dès 1788, la Société avait 3 fours en marche et occupait environ 400 personnes.

Sa production annuelle avait une valeur de 240.000 livres. En 1781, elle parvint à trouver le secret de la fabrication du cristal que les Anglais gardaient jalousement. Elle en fit sa spécialité et prospéra au point de faire produire aux 2.500 ouvriers qu'elle emploie, 5 millions de richesses par an.

Les *faïenceries de Sarreguemines* remontent à 1784. Depuis 1870, elles ont créé en France les établissements de Digoin et de Vitry-le-François.

L'usine de Digoin occupe 1.500 travailleurs ; celle de Vitry, 600 environ, et les établissements de Sarreguemines, 6.000. La production, d'une valeur de 6 millions de francs est écoulée pour environ 1/3 en Allemagne et 2/3 dans les autres pays d'Europe et d'Outre-Mer.

* * *

L'industrie et le commerce alsacien-lorrain dont les résumés ci-dessus donnent un suffisant exemple sont aidés par des banques puissantes dont *Le Temps*, sans doute pour marquer leur influence, a placé la monographie avant celle des établissements de production.

Ce sont principalement la *Société générale alsacienne de Banque*, *la Banque d'Alsace-Lorraine*, la *Banque de Mulhouse*, le *Comptoir d'Escompte de Mulhouse*, organismes créés surtout par les industriels de Strasbourg et de Mulhouse.



La *Société générale Alsacienne* est une filiale de notre *Société générale*. Elle date de 1881 et a son siège à Strasbourg. Son capital de 15 000.000 francs est devenu, depuis, un capital-actions de 20.000.000 marks entièrement versés. Elle a 23 agences et 7 bureaux auxiliaires ; a débordé sur l'Alsace ; possède des succursales à Francfort (où ses actions sont cotées), à Mayence et à Kehl (pays rhénans), à Idar et Oberstein (vallée de la Nahe) : des agences dans le grand-duché de Luxembonrg ; des intérêts en France, en Belgique, en Suisse et en Russie.

Elle distribue 6.50 % de dividende, tout en dotant largement ses réserves.

La *Banque d'Alsace et de Lorraine* passe, de 12 millions de capital en 1871, à 30 millions en 1911. Elle donne 8 % de dividende.

La *Banque de Mulhouse*, créée après la guerre, elle aussi, afin de chercher ailleurs qu'en France l'écoulement des produits manutacturés, possédait 12 millions en 1871 et en a 36 millions aujourd'hui. Elle a des succursales à Strasbourg et Colmar et aussi en France. Son bénéfice brut fut, en 1913, de 6 millions 451.446 fr. Elle sert 8 % de dividende.

Le *Comptoir d'Escompte* de la même ville, né en 1848 avec 500.000 fr., accuse actuellement 45 millions.

* * *

Devant une telle expansion financière et économique, on comprend que pour les capitalistes alsaciens-lorrains le retour à la France soit la ruine de leur industrie. Et si *Le Temps* affirme « l'extraor- « dinaire fortune des industries locales qui, pour un « territoire aussi restreint [1] n'ont d'égales en aucun « pays du monde », les capitalistes déclarent que l'*Antagonisme entre la France et l'Allemagne* qui fait de la terre d'Empire un camp retranché et lui crée une situation politique intenable, est la cause de la décadence de l'industrie textile et d'un effrayant mouvement d'émigration qui a enlevé aux deux provinces 461.000 personnes depuis 1881. Ils redoutent les conflits chauvins, si bénins soient-ils, parce qu'ils rompent parfois les transactions avec les maisons allemandes.

Bref, comme le dit Grumbach, l'Asace-Lorraine entend « participer complètement à la puissante expansion de l'industrie allemande » qui fait son admiration et excite son envie.

L'Alsace-Lorraine veut vivre ! Nous la seconderons de tous nos efforts. et cela pour deux raisons : d'abord, en vertu du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ; ensuite, parce que le développement du capitalisme alsacien-lorrain aura pour corollaire le développement du mouvement syndical et politique du prolétariat.

En toutes choses — là-bas comme ici — les socialistes doivent considérer la fin !

Jacques LAMAISON.

1 L. A. L. a 14.500 km. et 1.641.000 hab.

M. POINCARÉ
et la Question Sociale

Depuis que le Parti Socialiste joue un rôle considérable dans la vie politique du pays, les bénéficiaires des combinaisons ministérielles inscrivent, dans leurs programmes, des réformes quelconques d'une utilité sociale plus souvent contestable.

M. Briand, par exemple, — et après lui M. Barthou, — firent état d'une vieille idée du XIVe siècle, du conservateur Laroche-Joubert, sur la participation aux bénéfices.

Il est bon de remarquer que cette panacée de conservation bourgeoise ne figurait plus depuis quelque temps, ni dans le programme Doumergue. ni dans les déclarations ministérielles de MM. Ribot et Viviani.

On en sait presque gré à ces ministres d'hier et d'aujourd'hui, d'avoir eu l'honmêteté de ne pas jouer cette comédie participationniste à la nation. Sans doute, ont-ils compris qu'ils ne pouvaient plus prendre le prolétariat à ce grossier miroir aux alouettes.

C'est égal ! on leur en sait gré tout de même.

Mais il est peut-être curieux de connaître la pensée présidentielle de M. Poincaré sur la question sociale, car il croit sans doute qu'il y a une question, et non des questions sociales.

Or, voilà ce qu'il en laisse transparaitre dans la déclaration de M. Ribot : « *L'un des devoirs les plus importants d'un Gouvernement démocratique soucieux du maintien de la paix sociale est de travailler au développement des institutions de prévoyance et d'assurance. Nous ne manquerons pas à ce devoir, non plus qu'à celui d'entreprendre sérieusement la lutte contre la tuberculose et contre l'alcoolisme, non seulement par des mesures directes mais aussi par la création d'habitations salubres qui est à nos yeux une œuvre de défense de notre race contre les périls qui la menacent, et par conséquent une œuvre de défense nationale* ».

Cette adhésion de M. Ribot à une politique qu'il qualifiait pompeusement de politique de « défense laïque, de justice fiscale et de justice



sociale », parut pourtant suspecte à la Chambre qui ne voulut point ni de l'homme ni de son programme.

Mais la Chambre ne fut point longtemps difficile car, si deux jours après elle acceptait la combinaison Viviani, elle l'acceptait, c'est le cas de le rappeler, avec le programme de M. Ribot.

Et tout le monde sait que le programme Ribot repris par Viviani, c'est somme toute celui de Poincaré.

Voici ce que dicte M. Poincaré à M. Viviani dans sa déclaration à propos des lois sociales : « *Mais l'action politique est insuffisante et elle est vaine si elle n'est pas secondée par l'action sociale qui, exercée au profit des travailleurs des champs et des villes, contribue à les attacher étroitement à la République. Vis-à-vis d'eux, par l'effort des lois d'assistance et d'assurance, la République a fait son devoir. Elle est loin d'avoir achevé sa tâche. Il faut améliorer la loi sur les retraites ouvrières, y comprendre l'invalidité, étendre jusqu'au chômage involontaire le domaine de l'assurance, doter de pouvoirs légaux plus efficaces ces syndicats professionnels où les ouvriers prennent, au contact des épreuves, l'habitude des responsabilités et travaillent à leur affranchissement économique.* ».

Nous ne pousserons pas la malice de demander à M. Viviani, pas plus qu'à M. Poincaré, son souffleur présidentiel, ce qu'il entend par l'affranchissement économique des travailleurs.

M. Viviani, qui n'est plus collectiviste, serait pourtant bien embarrassé d'indiquer par quel autre moyen le prolétaire s'affranchira de l'odieux régime capitaliste qui l'opprime.

Napoléon III n'aurait-il pas été lui-même dans l'impossibilité de répondre à Proudhon, si l'auteur de l'*Action politique des Classes ouvrières* l'eût interrogé, comment il entendait supprimer le paupérisme ?

Nous ne demandons pas à M. Viviani d'aller jusqu'à l'expropriation capitaliste et la socialisation des moyens de production. Nous lui demandons seulement de s'efforcer de réaliser, en matière de « justice sociale », ces trois choses :

1° Les libertés syndicales pour tous, y compris pour les fonctionnaires, avec possibilité légale pour les syndicats ouvriers de faire respecter les lois sociales de protection, d'assistance et d'hygiène ;

2° L'extension des lois protectrices du travail en vue d'assurer à la classe ouvrière de meilleures conditions d'existence et de libération ;

3° L'établissement d'un système national complet d'assurance sociale contre tous les risques, notamment la vieillesse, l'invalidité, la maladie et le chômage.

A ce prix, il lui serait pardonné quelque chose. Mais si la bourgeoisie le savait capable de ce noble effort elle le casserait aux gages.

Bismarck, tant qu'il s'est borné à traquer la démocratie socialiste allemande, fut applaudi par toute la classe capitaliste de son pays. Mais dès qu'il voulut faire du césarisme démocratique en faisant voter des lois d'assurance ouvrière qui servent de modèles aux autres pays, sans enrayer pour cela les progrès du Socialisme, il fut brisé comme verre par le kaiser.

C'est le même sort qui atteindrait Viviani.

H. GHESQUIÈRE

AU JOUR LE JOUR

Panamisme électoral

Des électeurs de la circonscription de Mamers ont lancé contre M. Caillaux une accusation de corruption électorale — accusation qui semble appuyée sur des faits. Et il s'est trouvé des gens encore assez naïfs pour baptiser du beau nom de « scandales » les faits de corruption invoqués.

Eh bien ! à notre avis, ce qui serait vraiment « scandaleux » en régime de production marchande et capitaliste, ce serait qu'un candidat bourgeois, appartenant — soit par sa situation de fortune, soit par ses agissements politiques — au monde de la haute finance, ne fit point usage de ses moyens d'action pour acheter des *suffrages* comme d'autres achèteraient n'importe quelle marchandise. Celui-là serait un phénomène : un héros, suivant les uns, — un imbécile, suivant les autres, — et... un « muffle », un « pignouf », pour les individus accoutumés par le susdit régime à trafiquer de leurs bulletin de vote au profit du plus offrant et dernier enchérisseur...

Si vous voulez sincèrement des élections « propres », messieurs les moralistes bourgeois, il faut avant tout installer les sections de vote ailleurs qu'au beau milieu de l'écurie d'Augias !

La Représentation continue !

Après avoir reconnu que le programme du nouveau gouvernement est contraire à celui du Congrès de Pau, l'état-major radical « unifié » qui siège à la rue de Valois a voté, contre ceux de ses élus qui donnèrent leur confiance audit gouvernement, un ordre du jour... pur et simple.

Bien mieux : d'aucuns ont affirmé, pour donner soi-disant un sens à ce vote, qu'ils entendaient par là faire confiance, pour l'application du susdit programme de Pau, à ceux-là mêmes qui l'on si cavalièrement lâché en prenant des portefeuilles ; MM. Augagneur et Viviani !



Comprenne qui pourra : la politique parlementaire radicale a probablement, à l'instar du cœur du poëte, ses raisons que la raison ne comprend pas...

D'autre part, en présence de la décision prise à leur égard par le comité « exécutif », ceux qui la conçoivent et la pratiquent ainsi pourront chanter comme la bergère :

La pénitence est douce
Et ron ron ron, petit patapon...

L'Internationale des banqueroutiers politiques

Le député « radical » espagnol M. Lerroux, dont l'attitude équivoque et les nombreuses pirouettes ont fait depuis longtemps l'émule de nos « radicaux » français, aurait l'autre jour, aux Cortès — d'après le correspondant du *Temps* — « ébauché un mouvement de rapprochement vers la monarchie », en affirmant « qu'une opposition ne saurait être que stérile et qu'il faut faire œuvre utile ».

Nous reconnaissons ce langage : c'est celui que nous tiennent tous les jours les *indépendants du socialisme* pour justifier leur trahison envers le prolétariat, c'est-à-dire leur entrée dans les équipes ministérielles.

Quand à l'effet produit par le discours de M. Lerroux, c'est le même reporter qui l'indique par le texte suivant :

« Le journal républicain *Espàna Nueva* s'élève « avec indignation contre M. Leroux, et propose « de se grouper autour du leader socialiste Pablo « Iglésias ».

Elégante façon de reconnaître que les seuls adversaires et sérieux de la monarchie espagnole sont nos camarades socialistes.

— Mais alors, direz-vous, ce serait le Bloc ?...

— Pardon ! les « blocards » dont il s'agit se livrent aux socialistes — tandis que ceux de chez nous voudraient au contraire nous faire prisonniers Il y a une nuance !

Paul GRADOS.

Lire dans notre prochain numéro :

UN MARXISTE AUX COLONIES
Par Pierre BRIZON

LE MOUVEMENT DES IDÉES ET DES LIVRES
Par Charles DUMAS

LA Cherté de la Vie

Cette question étant à l'ordre du jour de notre Congrès national et devant être traitée dans les Congrès Fédéraux, voici la motion que je soumettrai à la Fédération du Gard.

C.-M.

Le Congrès,

Considérant que le coût de l'existence a tellement augmenté ces dernières années et qu'il devient impossible au monde du travail — dont la vie bien précaire est plus qu'incertaine — de se nourrir, s'entretenir et se loger humainement:

Considérant que ce phénomène, loin d'être particulier à une nation, se constate dans tous les pays capitalistes — protectionnistes, ou libres-échangistes — de l'ancien et du nouveau monde et préoccupe au plus haut degré le prolétariat international :

Considérant que la cherté de la vie, à laquelle ne sont pas étrangers les cartels, les trusts et les ententes, est un mal d'essence, de nature capitaliste et qu'il ne peut disparaître qu'avec le capitalisme lui-même ;

Fait appel aux travailleurs et travailleuses de tous les pays qui souffrent du renchérissement exorbitant des nécessités de la vie pour qu'ils s'affilient en masse au Parti Socialiste et aux organisations syndicales, fortifiant ainsi l'armée du prolétariat conscient qui lutte efficacement contre la vie chère, puisqu'il s'attaque à la société qui, au fond, est la cause réelle du renchérissement de l'existence ;

Il les invite en même temps à utiliser immédiatement leurs forces politiques et leur puissance économique en vue :

— d'alléger le poids des charges publiques ;

— d'encourager et développer la production agricole ;

— de taxer les objets de première nécessité (pain, viande, loyers, etc.) ;

— d'empêcher que les intermédiaires enlèvent aux producteurs le plus clair de leurs bénéfices tout en rançonnant les consommateurs ;

— de reviser les tarifs douaniers afin de ne pas tomber dans un protectionnisme outré et sans limites, et cela tout en sauvegardant les intérêts légitimes des travailleurs de la terre ;

— d'exiger des tarifs réduits pour le transport



des matières premières nécessaires à la mise en œuvre de la terre et pour l'expédition des produits agricoles ;

— d'empêcher l'exode rural de s'accentuer ;

— de limiter les armements et faire l'impossible pour assurer la paix ;

— de réaliser le maximum d'améliorations sociales et de lois ouvrières afin de préserver l'espèce humaine des maladies, des crimes, des délits, de la folie, de l'alcoolisme, de la misère, etc... ;

Toutes mesures susceptibles de pouvoir atténuer la cherté de la vie et sans qu'ils puissent se faire d'illusion sur la portée certainement insuffisante de ces remèdes, même additionnés.

L'attitude des Syndicats Chrétiens

ET

LEURS RESSOURCES

Le mouvement syndical chrétien est un phénomène social dont il serait puéril de nier l'importance, au moins pour trois pays : l'Allemagne, la Hollande et la Belgique. Et il semble bien que si, dans d'autres pays, comme en France, il ne se présente pas comme une organisation nationale; il pénètre assez profondément dans certains milieux spéciaux comme, par exemple, chez les cheminots.

En tout cas, si les syndicats chrétiens allemands ne comptent d'après les chiffres de 1911 que 12 0/0 des ouvriers organisés nationalement, ils n'en forment pas moins une armée de 340.957 adhérents, sérieusement dirigée et qui publie des statistiques assez claires sur son activité. En Hollande, il y a 23.021 syndiqués chrétiens sur 72.646 ouvriers affiliés aux quatre centres nationaux de syndicats soit près de 32 0/0. En Belgique, le pourcentage serait plus fort encore, s'il fallait en croire le père Rutten, l'âme du mouvement, qui annonçait 102.000 syndiqués chrétiens en septembre dernier.

Il faut dire immédiatement que ce dernier chiffre est fortement exagéré et obtenu au moyen d'interprétations substiles. Ainsi, on compte comme syndiqués chrétiens, 15.000 « franschmen », des ouvriers flamands sans occupation bien déterminée en Belgique, mais qui vont tous les ans de mai à novembre exécuter en France, des travaux agricoles ; on compte aussi plusieurs milliers d'ouvriers des chemins de fer qui, légalement, ne peuvent appartenir à des syndicats chrétiens et qui ne sont affiliés qu'à des mutualités chrétiennes ; enfin pour les autres on ne publie jamais de bilan qui permette de contrôler les chiffres fournis, et quant à ceux ci, ils sont si contradictoires dans les détails, qu'on ne peut raisonnablement faire une estimation précise. Au milieu de cette confusion intense on évalue généralement le nombre réel de syndiqués entre 60 et 70.000. Cela représente encore 50 0/0 des effectifs de la Commission syndicale. On voit que ce n'est pas une quantité négligeable.

Presque partout, les syndicats chrétiens sont nés lorsque les syndicats rouges étaient déjà en pleine activité. En Belgique, leur mouvement date d'une dizaine d'années, tandis que la plupart des syndicats socialistes ont vingt à trente ans d'existence. Et lorsqu'ils organisent les ouvriers d'une région où notre propagande n'a pas porté de fruits, c'est qu'ils craignent la contamination des idées révolutionnaires. Là où ils ne croient avoir rien à craindre du socialisme, et où, par conséquent, les ouvriers sont les plus misérables, ils ne font rien qui puisse préparer le relèvement du prolétariat.

D'ailleurs, d'une façon générale, les syndicats chrétiens se posent bien plutôt en ennemis du socialisme et de toute action de classe qu'en adversaires des patrons. Ils prétendent fonder la réconciliation du capital et du travail sur la reconnaissance des droits de chaque parti — comme si les prolétaires pouvaient reconnaître des droits au capital inerte qu'il féconde.

Cela ne les empêche pas cependant, de vitupérer contre certains patrons et leur attitude est curieuse à plus d'un titre.

Là où ils comptent la grosse majorité où la totalité des organisés, ils ne font rien contre les patrons, à moins que ceux-ci se soient mis en opposition avec le curé de l'endroit. Ils se contentent de se plaindre et d'implorer de la charité chrétienne des employeurs, un adoucissement aux misères des travailleurs. Si à un moment donné, ceux-ci se révoltent spontanément, ils prennent la tête du mouvement pour mieux l'arrêter ; ils s'efforcent seulement d'obtenir quelques concessions plus apparentes que réelles, mais qui sauvent la face.

C'est quand, ils forment une faible majorité, dont ils craignent l'effondrement, ou une minorité dont ils peuvent escompter des progrès qu'ils sont hardis. Dans ce cas il faut, avant tout, capter la confiance des ouvriers par des violences de langage. Les patrons deviennent alors d'« infâmes exploiteurs » qu'il faut mettre à la raison. Ils savent que cela ne tire pas à

conséquence, puisqu'il y a, à côté d'eux, une organisation sérieuse, qui n'acceptera la bataille que dans des circonstances favorables et qui ne compte pas trop sur la collaboration de ces frondeurs dont les trahisons sont d'ailleurs préquentes. Ils se mettent dans le sillage des syndicats socialistes et essayent de s'attirer des sympathies. Il faut dire, à la vérité que le truc ne réussit guère.

Mais, c'est lorsqu'ils ne comptent qu'une infime minorité des syndiqués, que les syndicats chrétiens s'affichent tels qu'ils sont et montrent dans quel but ils fonctionnent.

Là, ils perdent toute retenue. Les patrons sont des hommes très consciencieux et ce sont les militants des syndicats rouges qui sont les exploiteurs. Il n'est pas une calomnie qu'ils ne lancent; il n'est pas une trahison qu'ils ne consomment. Ils offrent des supplanteurs aux patrons, ils accueillent tous les pleutres, tous les mécontents, et lorsqu'une organisation a été malmenée dans une lutte, ils se jettent sur les vaincus avec une violence inouïe. On n'en finirait pas s'il fallait énumérer leurs exploits.

C'est là surtout qu'ils ont mérité le nom de « syndicats jaunes ». On étend avec apparence de raison cette épithète à tous les syndicats chrétiens, parce qu'on peut dire que, si l'attitude change selon les circonstances, le but est partout le même : empêcher les ouvriers de s'organiser sur le terrain de la lutte de classe et de lancer leurs forces unies contre le capitalisme.

C'est aussi pourquoi les travailleurs qui se sont, de bonne foi, laissés circonvenir par leurs sophismes sont plus à plaindre qu'à blâmer. Ils sont les artisans inconscients de leur propre esclavage.

***

Depuis la naissance du mouvement syndical chrétien chacun a l'impression qu'il est encouragé et soutenu financièrement par les capitalistes.

Pour l'encouragement, cela ne fait aucun doute. En Belgique, depuis l'efflorescence syndicale qui date de cinq ou six ans — le nombre d'affiliés à la Commission syndicale a plus que doublé depuis 1908 — les déclarations de patrons recommandant à leurs collègues de pousser à la constitution de syndicats chrétiens pour se garantir des autres, ne se comptent plus. Les propagandistes permanents vont recevoir les cotisations dans les ateliers. Des patrons ont assisté de nombreuses réunions syndicales, etc.

Quant au soutien financier on n'avait, jusqu'à ces derniers temps que des présomptions, mais des présomptions très sérieuses.

Les syndicats chrétiens belges se sont toujours refusés à publier le moindre état de leurs recettes et on en conclut naturellement que certaines recettes pourraient rendre les Membres méfiants et armer les adversaires.

Les cotisations sont presque partout excessivement minimes et les avantages relativement élevés. Tous ceux qui s'occupent d'organisation syndicale savent combien il faut être parcimonieux même avec de fortes cotisations, si l'on veut former une réserve. Il faut donc que les chrétiens aient d'autres ressources que les contributions des affiliés.

Enfin, il y a un luxe de secrétaires permanents, même, et surtout, là où les effectifs sont réduits. On devait donc se demander : d'où vient l'argent.

Quelques incidents viennent de fixer ce point de façon définitive.

A Vilvorde, près de Bruxelles, le syndicat socialiste et le syndicat chrétien de métallurgistes, ayant à se plaindre de renvois arbitraires dans une usine, décidèrent d'un commun accord — c'est un de ces cas, où le syndicat jaune est le satellite du rouge — que le secrétaire chrétien écrirait au patron pour avoir une entrevue à ce sujet.

Celui-ci répondit sur un ton dédaigneux, qu'il n'acceptait aucune intrusion dans ses affaires, et qu'il ne pouvait être soupçonné d'être défavorable aux syndicats puisqu'il avait donné 5.000 francs à la rue du Boulet, le siège social de l'organisation domestiquée.

Cette réponse officielle fit quelque impression mais cette impression fut bien plus profonde, lorsque le « Peuple » publia un document établissant qu'un particulier s'était engagé par contrat à prêter 300.000 francs aux œuvres chrétiennes, à condition qu'il ait un contrôle sur leur fonctionnement.

Les jaunes voulurent se défendre, mais ils ne firent qu'aggraver leur cas. De leurs explications et des documents connus, voici ce qui ressort indubitablement.

Les syndicats chrétiens vivant péniblement de subsides définitivement avouables et étant assez mal outillés, les promoteurs songèrent à leur donner plus de stabilité et plus d'attrait.

Se basant sur l'expérience des Maisons du Peuple belges qui ont été, au début, l'âme du mouvement prolétarien et qui l'aident encore efficacement, ils ont voulu fonder une coopérative dont les bénéfices éventuels serviraient à couvrir, ou du moins, à justifier certaines dépenses.

Mais il n'y avait ni capitaux, ni clientèle assurée, pour cette coopérative et on prévoyait



une mise de fond d'un demi-million. On créa une société anonyme, la Centrale sociale, qui devait recueillir les fonds nécessaires et équiper une boulangerie, bâtir une maison pour les syndicats et diriger en somme tout le mouvement.

Les dirigeants de cette Centrale sociale ne sont pas, comme on pourrait le croire, des militants ouvriers. Les quatre personnes qui ont pouvoir de traiter en son nom sont : M. Renkin, ministre des Colonies, M. R. Legniers, député clérical et les abbés Jean et Emile Vossem.

La Société anonyme fit appel aux souscripteurs d'actions ; mais comme il fallait aller vite les quatre personnes citées plus haut signèrent, avec un négociant, M. Wauequez, un contrat d'après lequel, celui-ci a versé 100.000 francs à la coopérative, 200.000 francs à la Centrale sociale, et est assuré de la moitié des bénéfices que ferait la coopérative, dont il contrôle la comptabilité.

Puis celle-ci fut constituée. Mais cette curieuse coopérative, qui prétend fournir du pain à plus de 4.000 familles, ne se compose que de dix coopérateurs, dont le fils du Ministre cité plus haut, un député, un candidat notaire, un avocat, un curé, deux employés et trois ouvriers, et elle n'aura de nouveaux constituants que si ceux-ci veulent les admettre.

Les bénéfices de la boulangerie à moitié absorbés par la servitude d'un premier prêt de 300.000 francs seront trop faibles pour payer les intérêts des autres capitaux et pendant de longues années, encore, les syndicats chrétiens n'auront pas d'autres ressources que celles dont ils disposent actuellement.

Il est vrai qu'ils vont être mieux logés. Mais comme ce local, ainsi que les « œuvres » qu'on va fonder seront la propriété des quatre personnages officiels de la Centrale sociale et des capitalistes qui ont avancé les fonds, il est clair qu'ils ne pourront y rester qu'à la condition de leur être respectueusement soumis.

Voilà pour la Belgique ; il en va de même en Allemagne.

Presque au même moment où ces faits devenaient publics, le « Vorwaerts » publiait une nouvelle analogue.

A Magdebourg paraît un journal la « Tageiszeitung », qui se donne comme l'organe officiel des syndicats chrétiens.

On savait que les cercles industriels soutenaient cette feuille.

Or, il y a quelques mois, le journal et l'imprimerie qui l'édite viennent de passer aux mains d'une nouvelle Société. Le capital social est de 40.000 marks. Nous trouvons parmi les souscripteurs M. Fred Krupp-Grüsonwerk, 300.000 marks ; fonderie de fer Thale, 20.000 marks ; MM. Schüffer et Buddenberg, 15.000 marks. Parmi les autres seigneurs moins importants nous trouvons le Préfet de Police de Magdebourg qui a souscrit 1.000 marks.

Ainsi en Allemagne, comme en Belgique, comme ailleurs, les syndicats chrétiens ne vivent que grâce aux subsides de la classe bourgeoise.

Cela explique toute leur attitude que nous avons d'ailleurs caractérisée en débutant.

Bruxelles L. DELSINNE.

L'Exploitation à Domicile

chez les Confectionneuses d'Equipements militaires

dans le Pas-de-Calais

Il y a quelques années, la Vallée de la Scarpe qui, depuis Arras, serpente vers Douai, au milieu d'étangs et de Marais bien connus des fervents de la gaule, était exclusivement agricole. Presque toute la population était employée aux travaux des champs ; mais le labeur des ouvriers de la terre est pénible et peu rétribué et les femmes ont cherché dans le travail à domicile un supplément de ressources qui aide à faire vivre le ménage. Et c'est ainsi que s'est implantée dans cette région, la fabrication des caleçons pour l'armée.

Mais, si cette industrie a apporté quelques ressources nouvelles dans la région, elle a surtout été le point de départ d'une effroyable exploitation dont on n'envisagerait peut-être pas encore aujourd'hui la fin, si le pays ne s'était ouvert aux idées modernes sur le *droit social qu'ont les travailleurs à la protection.*

Le jour en effet où, manquant de main-d'œuvre, les Compagnies houillères sont allées demander les bras que nécessitait le développement formidable de leur extraction, les paysans se sont réveillés de leur torpeur au contact des organisations syndicales qu'ils ont vu à l'œuvre et dont ils ont perçu la répercussion sur les conditions d'existence morale et matérielle des ouvriers.

Devenus mineurs, les anciens ouvriers agricoles des environs d'Arras que des trains emportent chaque matin vers les mines de Courrières, Sallaumines et Lens dans le Pas-de-Calais et vers celles



de Dechy, Aniche et Douai dans le Nord, ont rapporté les idées fécondes qui germent dans ce terrain vierge encore et voici qu'essaient de s'organiser à leur tour des gens sur lesquels pèse une des formes les plus éhontées de l'exploitation capitaliste : nous voulons dire le travail à domicile contre les abus duquel rien ou presque rien n'a encore été fait.

Rôle des intermédiaires sous-traitants

Il n'est pas possible en effet d'imaginer de situation plus déplorable que celle de ces malheureuses ouvrières de l'équipement militaire sur le travail desquelles vit toute une tribu de parasites intermédiaires, traitants et sous-traitants.

Il est utile d'expliquer ici en quelques mots le mécanisme de cette exploitation.

L'administration militaire met en adjudication la fourniture des caleçons, chemises, bourgerons, blouses, pantalons, guêtres etc... pour l'armée. Un ou deux gros entrepreneurs soumissionnent et se voient adjuger cette fourniture. Ils s'adressent alors à des fabricants de toiles et tissus d'Armentières, Béthune, Lille et d'ailleurs qui eux-mêmes ont des intermédiaires qui préparent le travail à confectionner pour des épiciers pour le compte desquels les ouvrières sont occupées. Chaque intermédiaire, prélève naturellement un bon bénéfice si bien qu'il ne reste pour la main-d'œuvre qu'une rénumération dérisoire. Les paquets de caleçons sont de dix pièces. On paie en moyenne 1 fr. 20 le paquet. Le fil dont il faut une boule par paquet coûte o fr. 20 et est retenu sur le salaire des ouvrières. En travaillant du matin au soir sans discontinuer une ouvrière habile peut confectionner deux paquets de caleçons. Elle a donc gagné 1 fr. 20 × 2 = 2 fr. 40 dont il faut défalquer deux boules de fil à 0 fr. 20 = 0 fr.40. Reste donc deux francs. L'ouvrière qui n'a pas les moyens, la plupart du temps d'acheter une machine à coudre comptant, la paie à crédit au prix extra-fort chez Singer ou Société similaire à raison de dix francs par mois. Les machines vendues à crédit sont facturées 20 % en plus.

Les chemises sont également de 10 par paquet, et se paient 1 fr.40. Il n'est possible que d'en faire un seul paquet par jour pour lequel il faut 0 fr. 30 de fil; il reste donc à l'ouvrière un misérable salaire de famine de 1 fr. 40 — 0 fr. 30 = 1 fr. 10. C'est tout simplement scandaleux, car ordinairement dans la confection civile on paie 0 fr. 80 de façon pour une chemise, c'est-à-dire presque autant que pour un paquet.

A côté de cette catégorie d'exploitées il y en a d'autres qui le sont encore davantage quand elles sont dans l'impossibilité de faire l'acquisition d'une machine à coudre, faute de ressources ; celles-là font alors des boutonnières. En admettant que ce soit une jeune fille très expéditive, elle fera deux paquets à 0 fc. 50 ou à 0 fr. 55 moins 0 fr. 05 de fil par paquet. Le salaire quotidien sera donc de 1 fr. — 0 fr. 10 = 0 fr. 90 ou de 1 fr. 10 — 0 fr. 10 = 1 fr. par jour pour dix et onze heures de travail... 0 fr. 10 maximum par heure, c'est un tarif peu élevé, si on veut se rendre compte de la fatigue des yeux et des reins car il faut être continuellement courbée. Les ouvrières malgré l'exploitation révoltante qu'elles subissent ne se plaindraient pas trop si elles étaient payées en argent... c'est contre le mode de paiement, qu'elles protestent avec une compréhensible véhémence.

Malgré la loi du 7 décembre 1909 et celle du 25 mars 1910 **on paie en nature.**

Bien que gagnant un franc ou deux francs par jour au maximum, la plupart des ouvrières ne voient jamais la couleur d'une pièce de deux sous. Et voici pourquoi : les épiciers qui leur confient du travail exigent qu'elles prennent chez eux la totalité de leur salaire en marchandises.

C'est ici qu'apparait la monstruosité du *truc-system.* Non seulement les ouvrières ont payé le bénéfice de trois ou quatre intermédiaires parasites, mais il faut encore que sur leurs maigres gains réduits à leur plus simple expression, on prélève encore un bénéfice commercial.

Ce qu'il y a de plus stupéfiant, c'est que souvent elles sont dans l'obligation de consommer une quantité déterminée de produits à gros bénéfices : elles doivent prendre tant de café, de lard, tant de beurre, tant de pain...

L'histoire que voici est édifiante :

Au cours d'une enquête qu'était venue faire à Pelves où j'habite, mon excellent ami Vermesch, rédacteur au *Réveil du Nord*, nous avons rencontré une brave femme que nous interrogeâmes. Cette personne fait avec beaucoup de peine un paquet et demi par jour, on lui paie treize sous le paquet par *faveur* (sic) ; *elle gagne donc dix-huit sous par jour! et doit payer six francs de loyer par mois.*

« Pensez-donc, Monsieur, nous dit-elle, il y a trois petites boutonnières à faire par caleçon, et deux grandes derrière pour les pattes qui comptent



pour deux. Ça fait soixante-dix boutonnières par paquet et encore il faut que je fournisse le fil ! Il reste douze sous par jour lorsque ma location de maison est payée ; c'est bien triste, ajouta-t-elle. »

Nous lui demandions comment elle faisait pour nourrir ses mioches après avoir payé son loyer ; elle nous répondit que ce n'est pas encore cette perspective qui l'effrayait trop... ce qui l'inquiétait, c'est qu'elle ne pouvait pas avoir de pain comme elle le désirait.

— « L'autre jour, nous dit-elle, j'ai fait reporter mon ouvrage chez l'entrepreneur et j'ai demandé du pain. On n'a pas voulu m'en donner, parce que j'en avais déjà pris trop dans la semaine et que je devais prendre du café ou autre chose avec ce que j'avais de bon. Peut-être, *c'est parce qu'on ne gagne pas assez sur du pain !* »

Ainsi, chose effroyable, non seulement cette malheureuse ne recevait pas l'argent auquel elle avait droit, mais elle ne pouvait même pas obtenir du pain, en place duquel sans doute, elle aurait dû boire un seau de café.

Cet exemple n'est pas unique :

A Plouvain, Biache, Monchy-le-Preux, Rœux, Boiry-Notre-Dame, Rémy, Haucourt comme à Pelves. toutes les ouvrières sont dans le même cas, et elles se chiffrent par centaines.

Est-il nécessaire de demander si d'aussi intolérables abus doivent cesser ? La répouse ne se fait point attendre.

La Propagande

Il y a trois ans, à pareille époque, nous avions organisé avec le camarade Dumas, secrétaire de la Fédération de l'Habillement à la C. G. T., une tournée de conférences syndicales. Partout nous eûmes des auditoires nombreux et nous réussîmes à fonder un syndicat qui groupait près de cent ouvrières! Hélas ! son existence ne fut qu'éphémère, car la pression exercée par les épiciers-entrepreneurs fut terrible, puisqu'ils menacèrent de retirer le travail aux ouvrières qui se syndiqueraient. De tels procédés d'intimidation eurent pour résultat de m'indisposer outre mesure et c'est alors que la lutte s'engagea entre les exploiteurs et le syndicat dont j'étais secrétaire.

Enquêtes du Ministère du Travail

Les résultats ne se firent pas attendre, car mes campagnes de presse dans *Le Citoyen*, novembre 1910, alors organe de la Fédération Socialiste du Pas-de-Calais, et, dans le *Travailleur de l'Habillement*, *Le Démocrate* et le *Réveil du Nord* portèrent leurs fruits.

J'écrivis au Ministre du Travail un long rapport lui expliquant la situation des confectionneuses d'équipements militaires et lui demandant l'application des lois les protégeant contre la rapacité patronale. Le 9 mai 1911, je recevais une première réponse dans laquelle j'étais informé que le Ministre donnait immédiatement l'ordre de procéder à une enquête sur les faits relatés dans ma lettre. Le 26 mai 1911, je recevais la lettre suivante :

« *Monsieur le Ministre du Travail*
à Monsieur POMMIER, secrétaire, de la Chambre Syndicale des Confectionneurs d'Equipements militaires du Pas-de-Calais.

« Comme suite à ma communication du 9 mai courant, j'ai l'honneur de vous informer qu'à la suite de l'enquête à laquelle j'ai fait procéder dans les établissements visés par votre plainte du 28 avril 1911, des mesures ont été prises pour y assurer la stricte application des prescriptions légales concernant le paiement des salaires.

« En vue de faciliter la répression des infractions aux lois sur le travail dont vous pourriez avoir connaissance, je vous serais obligé de les signaler directement avec toutes les circonstances de temps et de lieu permettant de les contrôler à M. Vasseur, inspecteur départemental du travail à Arras.

« J'ajoute que tous les présidents et secrétaires de syndicats peuvent correspondre sans affranchissement, sous enveloppe fermée revêtue de leur signature avec tous les fonctionnaires de l'Inspection du Travail pour les affaires concernant le service.

Le Ministre du Travail :
Signé : Paul BONCOUR.

Le 10 mai 1911, M. Vasseur, Inspecteur du Travail à Arras m'avisait que le 27 avril, deux des entrepreneurs que j'avais signalés avaient été condamnés par le Tribunal de simple police de Vitry-en-Artois, l'un à 15 amendes de 2 francs et l'autre à 16 amendes de 2 francs également.

Malgré les efforts tentés par l'honorable M. Vasseur pour améliorer la situation des confectionneuses, il y a encore et toujours des récidivistes qui continuent à payer en nature au mépris des lois dont nous donnons ci-après le texte.

Loi du 7 décembre 1909. — « *Les salaires* « *des ouvriers et employés doivent être payés en* « *monnaie métallique* ou fiduciaire en cours lé- « gal, nonobstant toute stipulation contraire, à pei- « ne de nullité ».

Loi du 25 Mars 1910. — « Art. 1er. — Il est

« interdit au patron d'annexer à son établissement « un économat où il vende directement ou indirec« tement à ses ouvriers et employés où à leurs fa« milles, des denrées et marchandises de quelque « nature que ce soit.

« Art. II. — D'imposer à ses ouvriers et em« ployés l'obligation de dépenser leur salaire en *tota« lité* ou *en partie* dans les magasins indiqués par « lui ».

Ces deux lois ne sont pas appliquées depuis trois ans... il aura peut-être suffi d'attirer encore une fois l'attention des pouvoirs publics pour déterminer une nouvelle enquête et de nouvelles poursuites contre les employeurs insoumis.

Les pouvoirs publics nous en sommes certains ne resteront pas indifférents devant la situation si intéressantes de femmes qui travaillent pour un *service d'Etat* ; il faut que le cahier des charges des adjudications de l'équipement militaire rende désormais impossible ces abus. *Il faut* enfin *que le législateur étende au travail à domicile les mesures de protection que la République doit à tous les travailleurs sans que ceux-ci aillent jusqu'à la révolte pour les obtenir.*

A côté de ces diverses considérations il faut songer que les femmes mariées occupées à la confection sont obligées de négliger leur intérieur, la tenue et l'éducation de leurs enfants — le père qui rentre le soir exténué de l'usine, n'a pas toujours sa soupe préparée à temps —; quant aux jeunes filles la machine à coudre, les fatigues trouble, l'organisme et produit de désastreuses conséquences physiologiques. Et puis, *si les capitolistes exploitent les femmes à domicile c'est surtout pour échapper à l'application des lois sur l'hygiène, la sécurité et la limitation des heures de travail*, en vigueur dans les ateliers.

Il ne sera pas dit que l'argent versé par les contribuables dans la caisse du Trésor pour équiper nos soldats, ne profitera exclusivement qu'à quelques vampires capitalistes. Les ouvrières qui s'éreintent la santé pour faire un travail pénible ne toucheront indéfiniment et en nature un salaire dérisoire qui leur permet tout juste de ne pas mourir de faim. Il faut que leurs légitimes revendications triomphent.

Nous sommes en droit d'espérer que de tels excès vont cesser et nous ne manquerons guère à notre devoir pour mener le bon combat tant que les « caleçonnières », comme on les appelle, par ici, n'auront satifaction sur toute la ligne, savoir :

I° Application intégrale des lois du *7 décembre 1909* et du *25 mars 1910* relatives au paiement des salaires en argent et à l'interdiction formelle de délivrer de la marchandise en échange du travail.

II° Fournfture du fil au frais de l'employeur.

III° Suppression des intermédiaires.

IV° Etablissement d'un tarif minima pour tous les genres de confections.

V° Fixation d'un salaire minimum pour limiter les heures de travail et mettre un terme nécessaire au surmenage extrême qui altère la santé des ouvrières.

VI° Adiudication de tous les travaux de confections pour l'armée aux organisations ouvrières : syndicats ou coopératives (intérêt de l'Etat qui paierait moins cher et réaliserait une notable économie tandis que l'ouvrière de son côté, gagnerait le double et y trouverait également son avantage.

Ces revendications ne sont pas exagérées. Point n'est besoin d'être révolutionnaire pour en admettre la légitimité. Aussi tous les gens de bon sens les approuveront et les soutiendront.

Pour peu que l'opinion publique soit avec nous et que le parlement se décide enfin à intervenir pour mettre un terme à des abus tntolérables, les caleçonnières, comme on les appelle par ici, obtiendront ce qu'elles désirent. Nous espérons, que bientôt nos braves et courageuses petites artésiennes, auront **la liberté de pouvoir acheter du pain avec le gain d'un pénible travail, rémunéré normalement.**

Georges POMMIER.

LE

MOUVEMENT COOPÉRATIF

INTERNATIONAL

Le 11e Congrès de l'Union centrale des Coopératives allemandes

Le 14 juin dernier, s'ouvrait à Brême, le onzième Congrès ordinaire de l'Union centrale des coopératives de consommation allemandes. Environ 850 délégués étaient présents et de nombreuses centrales étrangères s'étaient fait représenter : le député au Reichstag, Dr Karl Reuner, de Vienne, pour l'Autriche ; Trynne, Shotten et Hayhurst pour



l'Angleterre ; Bailly, Raengmann, Salmio et Basenius, pour la Finlande ; Kristjens et Vandermandere, pour la Hollande ; Dahl, pour la Suisse ; l'Union Internationale des Coopératives était représentée par Whitehead et Manch ; la Commission générale des Syndicats d'Allemagne par Umbreit et Knoll. Les Unions centrales des commis, des travailleurs du transport et des boulangers étaient également représentées.

Le chancelier impérial, à qui une invitation avait été adressée, a répondu que les affaires ne permettaient pas l'envoi d'une délégation.

Parmi les discours des délégués étrangers à la séance d'ouverture, nous tenons à relever celui d'un délégué de la Finlande. Malgré la pression politique du tsarisme sous laquelle gémit la nation, le mouxement coopératif n'a cessé de faire des progrès. En 1913, il y avait 427 sociétés de consommateurs avec 115.000 membres dans un pays dont la population est de trois millions d'habitants. La vente totale fut de 70 millions de marcks et la centrale d'achat a eu un débit de 23 millions.

Le Dr Karl Renner a rappelé que les travailleurs autrichiens voyaient tout leur avenir dans l'action simultanée et solidaire du Parti, des Syndicais et des Coopératives.

Paul Unbreit, au nom de la Commission générale des Syndicats, a montré les résultats positifs produits par une collaboration entre syndicats et coopératives qui dure depuis 10 ans déjà. Les conditions de travail de toute une série d'employés et de travailleurs des coopératives dans le domaine de la consommation et de la production propre ont été réglées par des tarifs. Un bureau de tarif a été créé pour trancher les différends et un service d'assurance populaire a été créé, qui est appelé à sceller à jamais l'alliance entre syndicats et coopératives. L'orateur espère que l'on persévèrera dans cette voie. Syndicats et Coopératives ont poussé dans un même sol, l'exploitation des travailleurs comme producteurs et consommateurs. Entre consommateurs et producteurs, il n'y a pas d'opposition irréductible. Si les discussions à propos des tarifs ont parfois pris au début un caractère aigu, avec de la bonne volonté toujoure on arrive à un accord.

Lorenz fit ensuite un rapport sur l'Union Coopérative Internationale. Huit millions de membres y sont actuellement affiliés, ce qui représente 30 à 40 millions de personnes. L'Union Internationale, conformément à la Révolution de Hambourg, doit être anticapitaliste, embrasser les organisations des consommateurs, conduire à la production propre et son but doit être l'élévation du bien-être intellectnel et matériel du peuple travailleur.

C'est sur ces mots que finit la séance d'ouverture.

* * *

La deuxième séance commença par un rapport de Henri Kaufmann, sur l'activité du comité directeur et le développement de l'Union Centrale.

Depuis 1904, l'achat des produits agricoles par les Coopératives et le Magasin de Gros, s'est fait de plus en plus directement aux cultivateurs individuels au lieu des Coopératives agricoles. Il en fût surtout ainsi pour le détail nécessaire aux Sociétés qui exploitent les grandes boucheries. La question de l'achat direct des produits agricoles reste un problème d'avenir dont le magasin de gros ne pourra se désintéresser.

La valeur de la consommation allemande comporte annuellement 30 à 40.000 millions de marks, (37 milliards et demi à 50 milliards de francs) La vente de nos Sociétés de consommation n'y entre pas encore pour 500 millions de marks (625 millions de francs). Si nous devons être satisfaits complètement des résultats obtenus, ajoute Kaufmann, nous sommes encore bien loin de notre but : organiser la consommation. Au reste un développement trop rapide ne va pas sans dangers. Ils résident avant tout dans la difficulté de se procurer le capital. Si nous sommes un mouvement social et anticapitaliste, nous ne pouvons cependant nous passer du capital, qui chez nous d'ailleurs est mis au service de la Collectivité. Le développement du capital propre (extension des affaires et constructions) n'a pas suivi le développement coopératif. La partie principale de notre capital et représentée par des dépôts à la Caisse d'épargne faits par nos membres. C'est une preuve de leur confiance dans leurs propres œuvres, mais ces dépôts ont le désavantage de ne pouvoir être immobilisés que pour une part, le restant devant rester liquide. La production autonome des coopératives exige toujours plus de capital. Par rapport à l'augmentation de la rente, le capital propre a diminué de 2,9 %. L'organisation de la circulation monétaire entre les coopératives est un des plus proches devoirs de l'avenir. La section bancaire du Magasin de gros y aidera. L'organisation de l'assurance populaire agira fortement dans le même sens, avec le temps, en mettant à notre disposition des capitaux considérables.

Il importera de nous débarrasser de notre vieil



esprit de crainte et d'hésitation. Nous pourrons alors résoudre les plus grands problèmes qui se posent devant nous : accélération de la production propre, question de l'habitation et problème du sol. Les résultats atteints pendant les dix dernières années ont surpassé les rêves des plus optimistes. Marchons avsc confiance, courage et force, sous la vieille devise des coopératives allemandes : En avant, en avant et toujours plus haut.

Ce rapport vivement approuvé ne donna lieu à aucune discussion.

Le Congrès vota ensuite à l'unanimité, une résolution protestant contre la proposition de revision de la loi sur les coopératives tendant à resteindre leur liberté et invitant le Reichstag à la repousser.

Dans le rapport de la Commission d'éducation, Rupprecht de Hambourg, a montré la nécessité de cours pour les directeurs des filiales, les magasiniers, les vendeurs et les vendeuses. La direction d'une grande coopérative de consommation est devenue petit à petit une véritable science. L'Ecole supérieure de la Coopération de consommation est encore une éventualité éloignée. Elle se réalisera cependant, parce qu'elle doit se réaliser.

Von Elm de Hambourg présenta le rapport de la Caisse de secours. Le nombre des sociétés affiliées depuis 1908, a passé de 116 à 237, le nombre des assurés de 3.298 à 8.363, malgré que dans l'intervalle la loi d'assurance des employés soit entrée en vigueur. Les cotisations en 1913, ont produit 812.000 marks (1 million 015.000 fr.) Les coopératives en ont supporté la moitié. Les intérêts ont rapporté 125.000 marks au lieu de 98.000, tandis que les frais d'administration ont été ramenés de 23.500 marks à environ 15 000 marks; 9.014 marks ont été versés à des veuves et orphelins, 6.220 marks en secours de convalescence. L'avoir de la caisse s'élève à 3.767. 500 marks (4.709.375 fr.) La plus grande part est placée en hypothèques sûres. Von Elm fait appel aux coopératives non encore affiliées. C'est un devoir pour elles de se préoccuper de leurs employés et travailleurs. Aucun mouvement coopératif au monde, ne possède une aussi bienfaisante institution.

Le rapport du bureau de tarif présenté par le Dr Auguste Mueller de Hambourg, donne lieu à une discussion. Le rapporteur s'élève contre l'attitude de l'Union centrale des commis et blâme les articles parus dans l'organe des magasiniers. Dachnel de Berlin défend son organisation et prétend que les premières attaques sont venues des coopératives. L'Union centrale des Coopératives ne s'est pas assez préoccupée de l'observation exacte des contrats de tarif.

Les Membres du Comité du tarif, von Elm, Kaufmann, Rûger, Lorenz et Mueller sont réélus à l'unanimité.

* * *

La troisième séance a été consacrés presque exclusivement à la discussion des nouveaux tarifs à conclure avec l'Union du transport et l'Union des boulangers.

Les négociations ont duré 9 mois et n'ont pas été sans difficultés. Le Dr Mueller, qui en rend, compte, fait remarquer que les coopératives, quand elles assurent de plus hauts salaires et une durée du travail plus courte, ne veulent ni ne peuvent employer les méthodes de l'industrie privée. pour récupérer par une intensité du travail plus grande l'augmentation de frais ainsi occasionnée.

L'organisation coopérative a pour objectif l'élévation sociale de *tous* les travailleurs. Or les coopératives n'occupent qu'une partie insignifiante du prolétariat. Elles doivent tenir compte des salaires et des conditions de travail des entreprises concurrentes. Il ne s'agit pas d'avantager uniquement une partie infime de la classe ouvrière. Les améliorations trouvent leur limite là où elles viendraient à nuire à l'efficacité des coopératives dans le processus social général.

Le Dr Mueller donne alors quelques détails sur le contenu des tarifs. La durée du travail des conducteurs sera désormais de 9 heures partout et le samedi 8 heures. Les coopératives sont d'avis qu'une réduction des heures de travail ne doit pas être achetée par une diminution de salaire. A partir du 1er août, le salaire actuel sera augmenté de 2 mk par semaine ; le 1er août 1916, nouvelle augmentation de 1 mk. Les heures supplémentaires seront taxées 25 % plus cher que maintenant. Les vacances sont uniformisées dans les petites comme dans les grandes localités. Les contestations seront tranchées par arbitrage. Le Conseil d'arbitrage est constitué par les délégués en nombre égal du cartel des syndicats du lieu et des coopératives. En cas de désaccord un septième arbitre impartial est choisi par les six premiers et préside la séance.

Pour les boulangers, le contrat proposé renferme les mêmes règles. Les améliorations concernent les salaires de base, le tarif ne pouvant régler tous les points de détail. Le protocole des négociations servira d'interprétation de bonne foi.

Avec l'ancien tarif, les coopératives dépensaient



de 11 à 13 millions, l'extension des vacances signifie une augmentation de 10 %. Mueller invite les syndicats à montrer quelque modération dans l'avenir pour leurs revendications. Arrivé à un certain degré de réalisation de leur programme, il devient plus diffile d'obtenir quelque chose encore. C'est ainsi que la réalisation de la journée de huit heures représente, pour les syndicats, trois fois autant de sacrifices que la réduction de la durée du travail de 12 à 9 heures. Le même principe est vrai pour les salaires. C'est ainsi qu'il sera impossible d'augmenter le présent tarif de 15 %, aussi longtemps que la preuve stricte n'est pas faite que les syndicats sont capables d'imposer à la concurrence privée le même surplus de charges.

Ce que les syndicats apprécient dans la conclusion des présents tarifs avec les coopératives, c'est la valeur de l'exemple. Ils démontrent ainsi aux patrons qu'ils peuvent en faire autant. Il faut qu'à des salaires et conditions de travail exemplaires répondent des capacités et des réalisations de travail aussi exemplaires. Mueller espère que les directions des coopératives trouveront appui dans cette voie. Il insiste pour que les tarifs nouveaux soient votés.

Au cours de la discussion qui suivit, Fleissner de Dresde, déclare en réponse au professeur Staudinger de Darmstadt que « nous exigeons trop du mouvement coopératif, si nous en attendons la suppression du régime économique capitaliste. Les coopératives ne peuvent agir aujourd'hui dans le cadre de l'ordre social existant ».

Au nom des travailleurs du transport, Dreher dit que le projet de tarif n'est sans doute pas parfait, mais qu'il est acceptabler Au demeurant, les ouvriers du transport ont su atteindre dans l'industrie privée de beaux résultats pendant les deux dernières années. Ils ont obtenu des augmentations de salaires se chiffrant à 14 millions de mark (17.500.000 fr.) et une réduction de 13 millions d'heures de taavail. « Nous faisons la promesse que nous mettrons tout en œuvre au cours des 5 années prochaines pour rapprocher les salaires et les conditions de travail dans les entreprises privées de ceux de notre tarif. Nous reconnaissons volontiers que ce tarif nous offre des conditions de travail exemplaires. Il n'en est pas de pareil dans l'empire. Notre tendance sera de dire aux travailleurs qu'ils doivent œuvrer également de façon exemplaire ! »

Allmann appuie dans le même sens pour les boulangers.

Dans la conclusion qu'il apporte au débat, le Dr Mueller, affirme avec l'approbation générale du Congrès : « Nous sommes tous de cette opinion que les travailleurs ne doivent pas borner leur activité au domaine coopératif ; nous croyons tous qu'ils doivent agir sur le terrain coopératif, syndical et aussi politiquement ».

Les deux contrats de tarif sont ensuite approuvés à l'unanimité, moins 56 voix.

Rapidement, l'on examine le rapport du Comité et l'on procède à son renouvellement. Le budget de l'Union pour 1915 est approuvé et la participation des coopératives aux frais est fixée.

Le président clôture le Congrès par un discours de remerciement. Le prochain Congrès aura lieu à Francfort-sur-Mein.

La 20e réunion du Magasin du Gros allemand

Le 11e Congrès des Coopératives Allemandes fut suivie par la 20e réunion du Magasin de Gros. Sur 810 membres, 348 seulement étaient représentés avec pleins pouvoirs.

25 sociétés ont réalisé un débit au cours de l'exercice de plus d'un million au magasin de gros. Leur débit annuel total s'élève à 63 millions de mark.

La section de Hongrie a continué à se développer. Le débit total a, pour la première fois, dépassé un milliard. Les réserves approchent de 7 millions sans tenir du fonds de secours et de pensions.

Lorenz de Hambourg fait un rapport sur les branches de production. C'est surtout la fabrication du savon qui donne des résultats satisfaisants. Une première fabrique existait à Greeba. Les demandes son telles qu'il a été reconnue nécessaire d'en établir une seconde à Dusseldorf.

Les fabriques de cigares n'arrivent qu'à un bénéfice très faible avec un débit de 2.642 millions. Celui-ci a diminué par suite de la mauvaise situation économique.

Un conflit survenu avec les ouvriers cigariers à Frankenberger provoque une discussion. L'arbitrage a donné tort aux ouvriers. Deichmann de Brême, blâme cependant l'attitude du magasin de gros.

Le nombre de personnes employées dans les branches de production s'élevait en 1913 à 2.019.

* * *

Nos camarades allemands sont venus, après la France et la Belgique, dans le mouvement coopératif, mais ils ont regagné vite et brillamment le temps perdu.

(Liége) Fernand DARDENNE.



Les bases économiques du Pacifisme anglais

§ 1. — Entente ou Alliance ?

Depuis quelque temps, dans la presse russe aussi bien que dans la presse française, on se demande s'il ne serait pas désirable de transformer l'entente cordiale anglo-franco-russe en Triple-Alliance. Malheureusement pour ce vœu des impérialistes français et russes, il existe en Angleterre des obstacles insurmontables. Le centre de gravité de cette question réside surtout à Pétersbourg et non à Paris. Les classes possédantes d'Angleterre désirent que la Grande-Bretagne reste, en tant que puissance maritime, de beaucoup supérieure à l'Allemagne, et conserve son hégémonie sur les mers, cependant qu'un grand nombre d'impérialistes anglais, tant conservateurs que libéraux, croient que l'existence de l'Allemagne en tant que puissance continentale de premier ordre, susceptible d'empêcher le trop rapide développement de la Russie sur toutes ses frontières, est un fait extrêmement favorable pour l'Angleterre. De sorte que s'il n'y avait point au centre de l'Europe, sur la frontière occidentale de la Russie, une puissance continentale solide, il faudrait la créer dans l'intérêt de l'Angleterre, de même qu'il a fallu créer de l'autre côté un autre état puissant, le Japon, sur les frontières extrême-orientales de l'Empire russe, avec la Mandchourie et la Corée.

Il n'est pas dans les intérêts de la Grande-Bretagne de contribuer à l'affaiblissement de l'Allemagne en tant que puissance terrestre, ni d'affermir excessivement la Russie.

De plus, dans la question de la soi-disant succession autrichienne, les intérêts de l'impérialisme russe sont diamétralement opposés aux intérêts de l'impérialisme anglais. Tandis que les efforts les plus récents de la Russie ont été obstinément dirigés vers une désorganisation plus rapide de l'Autriche-Hongrie, pour amener la chûte de cette dernière, l'Angleterre s'est donné au contraire pour tâche, de contribuer à la consolidation de cet empire. Et pour montrer aux impérialistes russes que la visite du roi d'Angleterre à Paris, dans la capitale de l'alliée de la Russie, ne signifie pas, comme l'ont prétendu certains journaux russes, une solidarité absolue de la politique anglaise avec la politique russe, l'escadre anglaise, aussitôt après la visite de George V en France, s'est rendue dans les ports austro-hongrois, où elle a séjournée deux semaines. L'amitié des deux pays s'est ainsi manifestée à la face du monde entier.

Il devient donc évident que l'Angleterre n'aurait rien à gagner à la transformation de l'Entente « cordiale » qui lui laisse toute liberté d'action en une Alliance offenso-défensive formelle, qui lui lierait pieds et mains.

L'Angleterre croit seulement qu'il est indispensable que les deux combinaisons, « Double » et « Triple-Alliance » soient à peu près égales en force et que l'équilibre européen ne soit pas troublé. Seul, le maintien de cet équilibre montrera que l'adhésion de l'Angleterre à l'une ou l'autre combinaison, conformément aux décisions de la convention militaire, vaut mieux que la destruction éventuelle de l'adversaire, en l'espèce, de la Triple-Alliance.

Et cette démonstration conduit à ceci, que, puisque la « Double-Alliance » tient tant à son « Entente Cordiale » avec l'Angleterre, la Triple-Alliance sera heureuse de se contenter de ce que cette dernière s'abstient d'entrer de façon formelle et absolue dans une combinaison hostile et la Grande-Bretagne conservera non seulement une bienveillante neutralité vis-à-vis de la Triple-Alliance dans les moments de difficultés internationales, mais encore se solidarisera éventuellement, dans ces moments, avec l'une ou l'autre des puissances de la Triple-Alliance. De même qu'aux jours de la crise balkanique, l'Angleterre conjointement à l'Allemagne, c'est-à-dire unie à celle-ci, essaya de réagir contre l'hostilité réciproque de l'Autriche et de la Russie et de préserver la paix en Europe. D'autre part, l'entente si pompeusement célébrée entre la France et l'Angleterre n'empêche point une entente secrète de se faire entre la Grande-Bretagne et l'Allemagne sur les questions les plus importantes de la politique centrale-africaine.

Outre ces considérations, il est un autre obstacle à la conversion de « l'entente cordiale » en une Alliance formelle. C'est le progrès considérable du mouvement pacifiste en Angleterre. Ce n'est point un hasard que la parution en Angleterre du livre antimilitariste et antiguerriste de Norman Angel « la grande Illusion », traduit en toutes langues, y compris plusieurs langues orientales (japonais, langues indiennes) ni encore les 15 éditions que ce



livre a atteint en l'espace de 3 [1] années (1909 1912) dans le pays de son auteur.

Mais ce n'est pas seulement la conscience des horreurs et des terribles conséquences d'une guerre entre les deux plus puissants pays d'Europe qui se fortifie : de partout, dans le peuple comme chez les dirigeants anglais, des protestations de plus en plus énergiques s'élèvent contre ces accès de fièvre belliqueuse qui tendent actuellement à se manifester ; on se plaint hautement de ce que coûtent au pays les sacrifices au Moloch du militarisme, toujours avide de nouvelles victimes.

§ 2. — Mouvement contre les trusts d'armements en Angleterre

Il n'est aucun pays où le problème de la limitation des armements ait été discuté avec plus de fréquence et plus de passion qu'en Angleterre. Il faut reconnaître que le mouvement anglais actuel contre le militarisme, auquel participe la majeure partie de la population, se distingue avantageusement, par ses mobiles et ses fins, de ce « pacifisme » diplomatique sous l'influence duquel le gouvernement anglais posa, en 1907, à la deuxième conférence de la Haye la question de la cessation des armements. Ce pacifisme là se distinguait peu du fameux pacifisme russe de 1898, de la célèbre note « sur le désarment » qui fit, en son temps, l'effet d'un coup de foudre dans un ciel d'azur. D'ailleurs, ces deux pacifismes, l'anglais de 1898, le russe de 1908 poursuivaient des fins n'ayant à peu près rien de commun avec les buts que se propose le mouvement anglais d'aujourd'hui.

Ce mouvement est surtout dirigé contre ce qu'on a appelé le « War Trust », le trust de la guerre. Quand l'Angleterre émit, en 1907, sa proposition de cesser, ou plutôt de suspendre les armements, elle possédait sur nous, ou point de vue marine, une supériorité écrasante ; sa flotte par son tonnage égalait les flottes française, nord-américaine, allemande ; le but de cette proposition était, pour l'Angleterre, de conserver une corrélation avantageuse entre ses forces militaires à elle, tant sur terre que sur mer, et les forces des puissances ses rivales et d'assurer l'hégémonie britannique dans le monde. *Le pacifisme anglais de 1907 était exclusivement dirigé contre l'ennemi extérieur et les rivaux de la Grande-Bretagne*, contre l'Allemagne surtout ; tandis que *le pacifisme actuel (1913-1914) dirige de plus en plus ses coups vers les ennemis intérieurs du peuple anglais, vers les rois de l'acier et les barons du canon ; contre le puissant syndicat* des grandes fabriques d'armes, Wickers, Armstrong, John Brown, Cammel Laird, etc. Il n'est presque pas de jour où il ne soit publié par milliers d'exemplaires, des brochures dévoilant les intrigues du trust des armements. Il s'est formé des ligues de limitation des armements, qui organisent des meetings par toute l'Angleterre. Le Parlement a lui-même son « groupe pacifiste » dont font partie 100 radicaux, 40 travaillistes et où, selon une communication du « Rousskoie, Slow », de Moscou se préparent à entrer 66 libéraux, élus grâce aux voix des mineurs.

Contrairement à ce que nous observons en France et en Allemagne, ce n'est pas seulement la classe ouvrière qui fait campagne contre les « trusts des armements », mais encore nombre des membres très influents du monde industriel et financier. Ainsi, le 17 Janvier de la présente année (1914) un grand meeting eut lieu sous la présidence de M. Hirt, rédacteur d'un journal financier important « The Economist » ; à ce meeting assistaient un grand nombre de financiers connus, de banquiers, d'agents de la Bourse, de gros négociants et fabricants qui, tous, adoptèrent une résolution en faveur de la limitation des armements. Les discours prononcés à ce meeting ne le furent point par des députés ouvriers mais par des hommes comme D. A. Thomas, un des rois du charbon, propriétaire de plusieurs mines ; John Brunner, président de la Fédération nationale des Libéraux ; lord Welby et F. N. Hirst, dont nous avons déjà parlé et qui est l'auteur d'articles remarquables, publiés en 1912-1913, dans « The Economist », contre le Trust des armements.

En face de cette adhésion des rois et des chefs de l'industrie anglaise à la lutte contre le « Trust des armements » l'église d'Angleterre, toujours si fière et si sympathisante en pareille circonstances, jugea bon de ne pas rester en arrière du mouvement, à présent qu'il n'était pas l'œuvre seulement de la « populace » et des ouvriers, mais de ce que l'on a coutume d'appeler « la crême » de la société. En conséquence, en Mars de cette même année, 1914, à la séance du Conseil national des Eglises libres d'Angleterre, à Londres, une résolution fut adoptée qui condamnait les conflits internationaux et proclamait la nécessité de limiter les armements. « Le dieu actuel de la guerre », déclara le reverend Gibson en défendant la motion, est simple-

(1) Voir le Supplément à la brochure [illegible] « The War of the Workers » de Norman Angell, [illegible]

ment un adroit brasseur d'affaires qui allume les antagonismes entre les puissances isolées dans le but d'augmenter ses dividendes. Le pasteur Campbell, le plus populaire et le plus influent des clergymen de la Cité, ouvrit la campagne en faveur d'une croisade contre les armements européens : voici les propositions de Campbell :

1° Que l'Eglise d'Angleterre agisse sur le gouvernement dans le sens d'une entente avec la France, les Etats-Unis, l'Allemagne et la Russie pour la limitation des armements ;

2° Que le pape soit, comme chef de l'Eglise la plus puissante, chargé de l'initiative du mouvement contre le militarisme ;

3° Que toutes les Eglises s'unissent pour exiger la solution de toutes les questions litigieuses entre les puissances par un tribunal permanent d'arbitrage.

Etant donné l'énorme influence du clergé anglais, le parlement et le gouvernement seront certainement forcés de compter avec cette intervention de l'Eglise anglicane. Et actuellement, ce n'est plus seulement à Londres dans les cathédrales de St-Paul ou de Westminster, mais dans beaucoup d'autres villes que les prédicateurs s'élèvent dans la chaire contre le crime de guerre, contre le militarisme contemporain, négation de l'Evangile et trouvent, naturellement, dans le texte des Saintes-Ecritures nombre d'arguments à l'appui de leur attitude.

Le mouvement en faveur de la limitation des armements est devenu si puissant en Angleterre que les ministres de la Guerre et de la Marine de ce pays ont été obligés d'en tenir compte, de même que les chefs responsable de la politique anglaise. « Les grosses fabriques d'armes, dit le ministre de la Marine Churchill, dans un discours qu'il prononçait en Octobre 1913, à Manchester, devant une nombreuse assemblée, doivent être les servantes de la nation et non ses maîtres, comme c'est le cas aujourd'hui ». On sait avec quelle résistance MM. Grey, Asquith, Lloyd-George, etc., appuient, dans leurs discours, sur le danger d'armements nouveaux. Il est curieux, en somme, que pendant que les Ministres des autres pays ne cessent de proclamer la nécessité de toujours nouveaux armements évitant de toucher à la question de la désastreuse influence du militarisme sur la croissance de la richesse nationale, sur la prospérité de l'industrie et du commerce, les ministres anglais, au contraire, même au moment où ils réclament de nouveaux crédits et des dreadnougths pour défendre l'inviolabilité du territoire anglais, déclarent qu'ils considérent l'accroissement extraordinaire des dépenses pour l'armée et la flotte comme un danger pour la civilisation européenne et le principal obstacle au développement de l'industrie. Plusieure conservateurs se joignant aux libéraux expriment la crainte que la folle rivalité des pouissances sur ce terrain, l'augmentation des dépenses de la guerre ne conduisent le peuple aux pires misères et ne provoquent des protestations énergiques et la résistance ouverte et révolutionnaire des masses.

L'Angleterre est déjà suffisamment troublée par l'éclat permanent de révolution sociale, renfermée, il est vrai, pour le moment, dans les limites de la légalité, mais le moment s'approche où, dit Lloyd George, « il sera impossible de tenir sous le joug les masses éveillées, à la conscience d'elles-mêmes et où il faudra, dans une mesure incomparablement plus grande, sacrifier aux besoins sociaux ».

Les choses en sont à ce point que certains lords de l'Amirauté commencent eux-mêmes à s'élever contre toute augmentation des armements. Tout récemment, dans un de ses discours, le Lord amiral Lambert s'exprimait en ces termes :

« Le coût d'un dreadnought est équivalent au coût de 10.000 cottages. Ce fait a profondément frappé l'esprit de la population anglaise, et j'espère qu'il fera la même déplorable impression sur l'opinion publique européenne. »

(A suivre) Michel PAVLOVITCH.

NOTE DE L'ADMINISTRATION

L'Administration prie les Camarades Abonnés et à qui le service de la Revue *a été fait, de bien vouloir réserver bon accueil aux Reçus qui leur seront présentés.*

Dans notre prochain numéro, nous commencerons la publication de

Documents, Bilans & Chiffres

De Marcel DESCHAMPS



REVUE DE LA PRESSE

Du *Travailleur du Centre* (Paulo) :

Interrogez un défenseur du régime actuel et demandez-lui une définition de la propriété. Notre homme n'a pas une seconde d'hésitation. Il vous sert la leçon apprise : la propriété, fille de l'épargne et du travail ! !

Vous me croirez je pense, quand je vous dirai que l'épargne et le travail font, en général, plus de fausses-couches sous la forme misère que d'enfants sous la forme richesse.

Suivez-moi :

Un jour, des bourgeois achètent des terrains aux environs de la Madeleine, à Paris, vers 1805. Le mètre valait 8 fr. 50.

Actuellement, le mètre vaut jusqu'à 4.000 francs! Autrement dit, l'hectare qui valait 85.000 francs a passé à 40 millions.

Jugez des opérations fructueuses des spéculateurs. Qu'ont-ils fait à cette terre ? Quel travail de Romain ont-ils accompli pour lui donner une plus-value aussi fabuleuse ? Ils n'en ont pas fichu une secousse. D'autres hommes ont percé des rues, amené de la lumière, construit des immeubles, tracé des lignes de tramways ou de Métro. Eux, ont tranquillement empoché des millions...

Sur la montagne, pas loin de Périgueux, vivait en 1805 un cultivateur qui avait réussi a acquérir 10 hectares de terre à 1.000 francs l'hectare, soit 10.000 francs. Depuis, il a travaillé comme plusieurs nègres, il s'est privé de tout. Il a vécu comme un gueux. Il est mort à la peine. Son fils et son petit-fils ont fait de même. Ils étaient d'une race de paysans laborieux et probes.

J'ai vu, l'autre jour, le dernier de la lignée. C'était un soir d'une longue journée de mai. Le soleil dardait ses derniers et doux rayons. Harassé, courbé sur sa bêche, le paysan me montra d'un geste las et découragé « sa » terre.

— Elle valait, dit-il, 10.000 francs en 1805 ; elle en vaut 5 à 6.000 tout au plus aujourd'hui, et nous devons 2.000 francs au notaire qui a pris hypothèque ! Voilà pourtant plus d'un siècle que nous la travaillons, que nous lui donnons notre cœur, nos muscles, notre chair, l'ingrate !...

La propriété, fille de l'épargne et du travail : laissez-moi rire ! L'hectare non travaillé par son propriétaire s'élève de 85.000 francs à 40 millions ; celui où le propriétaire meurt de travail perd le moitié de sa valeur.

Comparez, citoyens, et concluez, et concluez révolutionnairement, tudieu !

* * *

Du *Socialiste des Pyrénées-Orientales* (Lucien Deslinières) :

Contre un mal aussi terrible et aussi étendu que le chômage, que peut le gouvernement le plus démocratique et le mieux intentionné du monde, tant qu'il ne dispose pas des moyens de production qui, seuls, lui permettraient d'assurer d'une façon effective à chaque être humain le droit au travail, c'est-à-dire le droit à la vie ?

Son action se borne forcément, d'une part à organiser méthodiquement des bureaux de placement capables de centraliser l'offre et la demande de main d'œuvre, de façon à mettre l'une en contact avec l'autre.

D'autre part à créer des caisses de prévoyance, ou d'assurances, pour verser une indemnité aux chômeurs.

Les bureaux de placement bien entendus rendraient quelques services ; mais ils seraient inopérants dans la plupart des cas, une famille ouvrière ne pouvant se transporter avec son modeste mobilier d'une région dans une autre, alors que le travail que son chef y trouvera pourra être de courte durée. Puis, il y a des saisons où le chômage est général dans certaines corporations ; et les bureaux de placement n'y peuvent rien.

Quant aux caisses de prévoyance ou d'assurances, qui les alimentera ?

Si ce sont les ouvriers eux-mêmes, sur leurs salaires déjà trop faibles, la classe ouvrière dans son ensemble n'y gagnera rien.

Si c'est l'Etat, il ne trouvera de ressources qu'en augmentant les impôts, et le prolétariat supportera directement la plus forte part de cette surcharge ; de plus il supportera directement la presque totalité du surplus, qui se traduira par une élévation du coût de la vie.

Enfin si ce sont les patrons, ils rejetteront, par une majoration de leurs prix de vente, tout le fardeau sur les épaules des consommateurs, dont la classe ouvrière forme la masse principale.

Ce serait la répétition de la mauvaise farce des retraites ouvrières et paysannes.

Le parti socialiste serait impardonnable de recommencer une telle expérience. Trop de temps a été perdu par lui à la recherche de solutions illusoires. La seule qu'il doive poursuivre aujourd'hui c'est la transformation du régime.

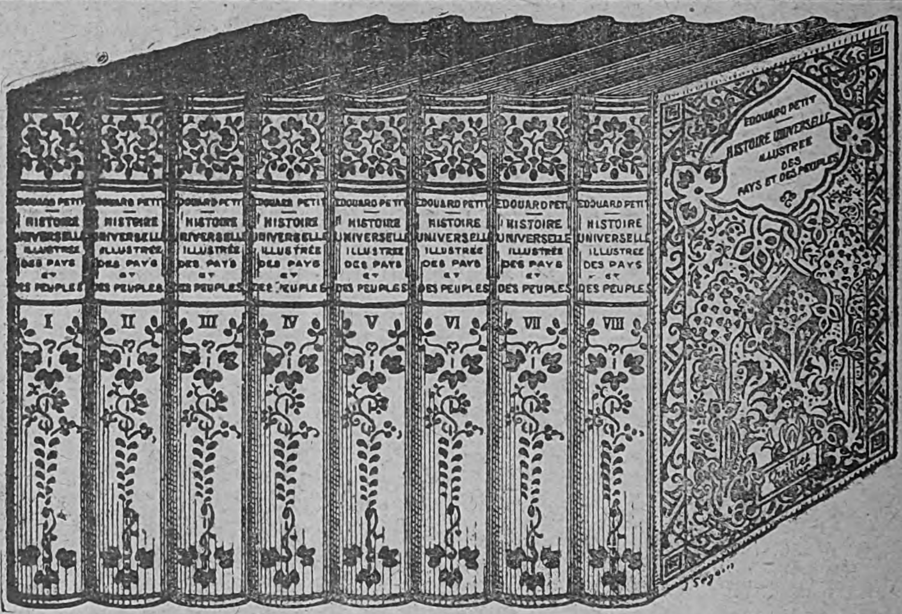
Mémento. — Chez Marcel Rivière : *Marchand de Folie* par L. et M. Bonneff, prix 2 fr. *L'Organisation du Surmenage*, par Pouget 0 fr. 75. *La Concentration capitaliste en France*, par Compère-Morel, 0 fr. 75. *La Fraction Social-Démocrate dans la Troisième Douma*, par Stiekloff, 0 fr. 75.

L'Administrateur-Gérant : COMPÈRE-MOREL

Creil, Impr. Nouvelle (A. Carluis)
(Tél. 105)






EDOUARD PETIT
HISTOIRE UNIVERSELLE ILLUSTRÉE DES PAYS ET DES PEUPLES
I
II
III
IV
V
VI
VII
VIII

1er au 15 Juillet 1914 Numéro 13

Socialisme et Lutte de Classe

Revue Marxiste de Langue Française

PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS

Directeur : JULES GUESDE — **Rédacteur en chef** : BRACKE

Administrateur : COMPÈRE-MOREL

S'adresser pour la **Belgique** :
L. DE BROUCKÈRE
Avenue Lambeau, 158, Woluwe St-Lambert
BRUXELLES (Belgique)

S'adresser pour la **Suisse** :
P. GRABER
A LA CHAUD-DE-FONDS (Nord 17)
(Suisse)

Collaborateurs Internationaux :

Allemagne . . .	KAUTSKY, KARSKI
Angleterre . . .	Th. ROTHSTEIN
Autriche. . . .	ADLER
Espagne. .	PABLO IGLESIAS
Hollande.	Henriette ROLAND-HOLST
Italie . .	LERDA, MUSSATTI
Russie	Georges PLEKHANOFF

ABONNEMENTS :

Un An : **6** francs. — Six mois : **3** fr. **50**. — Trois mois : **2** francs
Etranger. — Un an : **8** francs. — Six mois : **4** francs

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

8, CITÉ ROUGEMONT - PARIS

Tous les Lundis, de 4 à 6 heures

Pour tout apprendre ! Pour tout savoir !! Pour ne rien oublier !!!

LISEZ

Mon Professeur

Une œuvre incomparable pour la culture intellectuelle

MERVEILLEUSE ENCYCLOPÉDIE AUTODIDACTIQUE

En Cinq Volumes Illustrés, Reliure Riche Artistique

Publiée sous la Direction Professionnelle et Technique de Professeurs et Collaborateurs Universitaires

Un trésor unique pour la mise en valeur de la pensée humaine

Œuvre Magique, Progrès gigantesque

Ces quatre mots résument à peine l'œuvre, le travail immense accompli pour édifier cet ouvrage colossal : « **MON PROFESSEUR** », où sont condensées, en cinq volumes, toutes les connaissances universelles, tout ce que doit savoir et tout ce que peut apprendre une intelligence humaine ! Il fallait, pour cela, rassembler en un nombre réduit de volumes les matières éparses dans plus de cinquante ouvrages divers ; réussir à présenter des cours complets de toutes les sciences désignées au plan méthodique ci-dessous, sous une forme agréable et concrète, qui en rende l'étude attrayante et facile ; permettre aux esprits réceptifs de s'assimiler complètement toutes les leçons établies, sans effort, sans fatigue. Cette tâche, considérée naguère comme une impossibilité matérielle, est aujourd'hui réalisée.

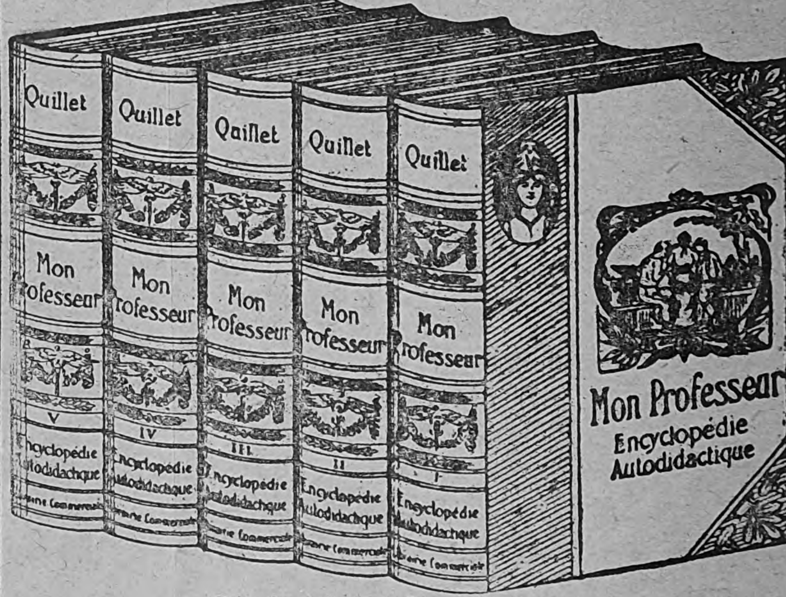
BUT ET UTILITÉ

de ce magnifique Ouvrage Encyclopédique

Conçu d'après un plan longuement mûri, basé sur des méthodes nouvelles « **MON PROFESSEUR** » a pour but de permettre à tous ceux qui veulent compléter leur Instruction primaire, d'acquérir les connaissances qui les feront atteindre aux plus hautes situations sociales : scientiques, littéraires, politiques, etc. etc.

« **MON PROFESSEUR** » rendra également d'immenses services à tous ceux qui ont besoin de revoir une leçon apprise mais oubliée, aux parents pour suivre les leçons de leurs enfants et pour corriger tous leurs devoirs.

La BIBLIOTHÈQUE des CONNAISSANCES HUMAINES



(Réduction de l'ouvrage. Format réel 28 sur 21)

5 francs par mois — 20 mois de crédit. — *10 o/o d'escompte au comptant*

Cette Œuvre pratique, Véritable Bibliothèque des Connaissances Humaines au XXe siècle, est complète en CINQ GROS et MAGNIFIQUES VOLUMES, *de près de 800 pages chacun. Format in-4° (28 sur 21)*

L'OUVRAGE COMPLET EST LIVRÉ DE SUITE.

RÉSUMÉ DU PLAN GÉNÉRAL Méthodique et Pratique, montrant le classement des 28 cours enseignés

Cet ouvrage répondant aux nécessités premières de la vulgarisation scientifique bien comprise, loin d'être une compilation sèche, est une mise au point attrayante et précise, documentée et vivante de toutes les questions qui intéressent l'homme intelligent et pratique. Il suit un ordre de progression intellectuelle et croissante, les questions les plus simples y étant traitées les premières pour permettre d'aborder ensuite les sujets les plus abstraits et de tracer en conclusion les lignes d'une philosophie générale.

Les volumes devront être lus suivant les divisions du plan qu'ils suivent et non au hasard des besoins, comme c'est le cas pour un simple dictionnaire.

Sciences Mathématiques
Sciences Physiques
Sciences Naturelles
Sciences Historiques
Langues et Littérature
Sciences Artistiques
Sciences Commerciales
Education Physique

Brochure-Spécimen gratis et franco sur simple demande

AVIS IMPORTANT. — Il y a le plus grand intérêt à souscrire dès maintenant, au prix actuel.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je soussigné, déclare acheter un exemplaire en Cinq forts Volumes reliés de « **MON PROFESSEUR** » Encyclopédie Autodidactique Moderne Illustrée au prix à forfait de 100 francs, prix actuel, que je m'engage à payer ; *a)* Par quittances de 5 francs tous les mois, le premier versement à la réception, les autres échelonnés tous les mois, jusqu'à complète liquidation de la somme totale. Je m'engage, en outre, à ne pas me dessaisir des volumes jusqu'à complète libération. *b)* Au comptant. 10 0/0 d'escompte. (Biffer le mode non choisi.)

Nom et prénoms ________ *Rue* ________ **Signature.**

Qualité ou profession ________ *Domicile* ________

Adresse de l'emploi ________ *Ville* ________ *Départ.* ________

Le ________ *191* .

Détacher ce bulletin et l'adresser à la LIBRAIRIE COMMERCIALE, boul. St-Germain, 278, Paris (7e)

1re Année — N° 13

Il est plus urgent de mettre de la clarté dans les esprits que de conquérir des sièges au Reichstag.
KAUTSKY.

1er au 15 Juillet 1914.

SOCIALISME & LUTTE DE CLASSE

Revue Marxiste de Langue française

Paraissant deux fois par mois

BELGIQUE
Directeur : L. DE BROUCKERE. 158. avenue Lambeau. Woluwe St-Lambert. Bruxelles
Administrateur : L. DELSINNE. 15. rue des Sicambres Bruxelles

FRANCE
Directeur : Jules GUESDE - *Rédacteur en chef :* BRACKE
Administrateur : COMPÈRE-MOREL
8, Cité Rougemont, PARIS

SUISSE
Directeur-Administrateur :
P. GRABER
à la Chaud-de-Fonds - Nord 17

ABONNEMENTS : Un an, 6 f. ; Six mois, 3 f. 50 ; Trois mois, 2 f. ; - Étranger, Un an, 8 f. ; Six mois, 4 f.

SOMMAIRE

PAGES

285. *Retraite Rouge* .... Isi DELVIGNE
286. *L'Impérialisme* (suite).. Paul LOUIS
293. *Un Marxiste aux Colonies* .... Pierre BRIZON
299. *Au Jour le Jour* .... Paul GRADOS
300. *Documents, Bilans et Chiffres*.............. Marcel DESCHAMPS
302. *Le Mouvement des Idées et des Livres* .... Charles DUMAS
309. *Le Problème National devant la Conscience Ouvrière*............. Comt ROSSEL
311. *Où en est la R. P. en Suisse*................. Paul GRABER

Retraite Rouge

Voilà donc que la Centrale d'éducation ouvrière va tenter son premier essai d'enseignement du jour. Elle organise, en effet, à l'intention des secrétaires permanents des organisations syndicales, une « semaine syndicale » de langue française. Cette semaine se tiendra à la Maison du Peuple de Cuesmes-les-Mons, du jeudi 16 au jeudi 23 juillet prochain.

Elle comportera toute une série de conférences avec exercices pratiques, sur des questions intéressant le mouvement syndical. Les leçons se donneront le matin et l'après-midi et des excursions et visites industrielles compléteront le programme. Les participants seront hébergés aux frais de la Centrale d'éducation pendant toute la durée des cours.

Pourront y prendre part, les permanents des organisations affiliées à la Commission syndicale ainsi que vingt camarades non permanents à déléguer par ces organisations au prorata du nombre de leurs affiliés.

Il y a lieu de se féliciter grandement de cette initiative, qui va permettre d'expérimenter, du même coup, l'enseignement du jour et, si nous pouvons dire, l'enseignement continu et systématique.

Il n'y a pas à le cacher : les écoles socialistes n'ont pas donné, jusqu'à maintenant, tout ce que nous en attendions. Cela tient, à la fois, à l'absence de préparation de beaucoup d'élèves, à l'espacement et parfois à l'intermittence des leçons et à l'insuffisance des travaux pratiques. Nos camarades ont perdu le rythme de l'étude et n'ont pu s'adapter encore à l'indispensable discipline qu'elle requiert. Les écoles socialistes n'ont pu, jusqu'à présent, réaliser une véritable atmosphère scolaire.

Cette atmosphère se réalisera-t-elle à Cuesmes? Il y a tout lieu de l'espérer. Les élèves, enlevés à leurs milieux traditionnels, détachés des lourdes préoccupations locales et matérielles, voués entièrement à l'étude, sous la direction de nos meilleurs militants, pourront ainsi s'assimiler quantité de connaissances précieuses. Qui plus est, ils acquerront une méthode de travail, s'ils n'en ont déjà, ou amélioreront la leur, et ce n'est pas ce qui sera de moindre rapport dans l'expérience de Cuesmes, car la méthode acquise ou transformée, restera.

Jamais, sans doute, la plupart des camarades qui y participeront, n'auront, de la sorte, consacré tant d'heures à l'étude des pro-

blèmes sociaux, ni remué tant d'idées. Jamais ils ne sont descendus au fond des choses, comme ils pourront y descendre là, et les observer sous leurs aspects changeants ou éternels et dans leur infinie complexité. Isolés, à l'abri des bruits du dehors, rentrés en quelque sorte en eux-mêmes, nos camarades feront le plus décisif des examens de conscience et seront en mesure de confronter les vieilles idées qui sont au fond de leur être, sans qu'ils les aient retournées, ni discutées, les parti-pris inconsidérés, relents d'une éducation ancienne ou reflets des milieux traversés, avec les idées d'aujourd'hui et la vraie doctrine socialiste, car, elle ne peut pas ne pas être mêlée au syndicalisme.

Ce sera comme une sorte de retraite rouge.

Peut être, de cet essai, sortira-t-il toute une nouvelle orientation pour l'action de notre Centrale d'éducation. On peut envisager, s'il réussit, comme chacun doit l'espérer, l'hypothèse d'une transformation radicale, dans le cadre de nos écoles actuelles qui deviendraient des cercles d'études, dans la réelle acception du mot, tandis qu'une école nationale, à l'instar des écoles socialiste et syndicale de Berlin, pourrait fonctionner durant plusieurs mois. Ce ne serait, somme toute, qu'une série de semaines syndicales convenablement agencées.

Il est grand temps qu'une vaste entreprise de l'espèce restaure en Belgique la culture doctrinale. Tant sur le terrain syndical et coopératif que sur le terrain socialiste proprement dit, on a, la dernière décade tout au moins, généralement fait bon marché des théories. Trop de gens, qui se croient pratiques, les considèrent comme superfétatoires ou encombrantes et professent, par surcroît, un magistral dédain à l'égard des « rêveurs qui s'attardent aux dissertations académiques et vaines ».

Prenons garde de nous enliser dans le marécage obscur de préoccupations qui, pour avoir en soi leur utilité, ne sont tout de même pas tout le socialisme ou n'ont, avec lui, qu'une parenté plus ou moins éloignée !

La semaine syndicale projetée est de nature à redresser ce fâcheux courant et, à ce titre, autant qu'à celui que nous avons indiqué plus haut, il convient de l'encourager.

Nous croyons savoir, cependant, que l'initiative de la Centrale d'éducation n'a pas été, dès l'abord, accueillie avec sympathie par certains de nos camarades de la Commission syndicale. Non qu'ils en fussent adversaires par principe, mais, parce qu'ils avaient cru qu'elle leur incombait.

Il n'y a là, sans doute, qu'une manifestation de mauvaise humeur que la réflexion a dû dissiper.

La Centrale d'éducation a organisé partout des cours sur le syndicalisme, comme elle en a organisé sur la coopération et sur le socialisme. Jamais personne ne s'est offusqué de sa témérité. Pourquoi aujourd'hui, en organisant une semaine syndicale, sortirait-elle de son rôle ? Elle y est en plein, et nul ne verra, d'autre part, avec déplaisir, la Commission syndicale se limiter à sa mission d'agitation revendicatrice à travers le pays.

Il serait cocasse vraiment, qu'une compétition d'attributions vint nuire à la réussite du projet.

Il ne peut y avoir, en l'occurence, aucune question de primauté ; il ne peut y avoir, logiquement, sainement, qu'émulation et ardeur tendant à faire produire à la semaine de Cuesmes le maximum de fruits.

Ainsi soit-il !

Isi DELVIGNE.

L'IMPÉRIALISME

(Suite)

Le congrès socialiste international de Vienne n'aura pas seulement à rechercher l'origine de l'impérialisme et à en dénoncer les répercussions diverses sur la vie des peuples. Il devra surtout établir par quels moyens le prolétariat pourra réfréner la poussée impérialiste, combattre et refouler la guerre. Il est certain qu'à cet égard bien des procédés peuvent être envisagés. Je vais les énumérer ici :

1° La classe ouvrière organisée doit excercer un contrôle croissant sur les gestes des gouvernements. C'est pourquoi, d'une façon générale, elle pénètre ou fait pénétrer ses délégués dans les parlements. Elle ne croit pas que la révolution sociale puisse sortir des urnes, puisque la structure économique domine la structure politique, et que cette structure économique institue la servitude du plus grand nombre ; mais elle entend porter la lutte des classes dans les assemblées comme partout ailleurs, et faire sentir sa surveillance à la catégorie possédante et dirigeante. Cette surveillance pèse sur la politique extérieure comme sur la politique intérieure.

Il n'y a plus place pour la diplomatie secrète.



C'est la diplomatie secrète qui a déchaîné les plus terribles guerres. Ce sont les combinaisons personnelles de Napoléon III avec Bismarck qui ont préparé le conflit armé de 1870-71. Ce sont les conversations de Bismarck avec Moltke et Roon d'une part, et de Napoléon III et de l'impératrice Eugénie avec quelques ministres, de l'autre, qui ont provoqué ce conflit. Les mémoires des secrétaires du chancelier de Fer et ceux d'Emile Ollivier ont mis en pleine lumière cette influence malfaisante de quelques personnalités.

Plus près de nous, l'Europe a été bouleversée par les tractations secrètes du gouvernement français, ou plus exactement d'une poignée de diplomates français avec une poignée de diplomates anglais, espagnols et italiens. Ces tractations, que le pays n'a jamais connues, pas plus qu'il n'a connu les engagements réciproques de la France et de la Russie, ont renouvelé l'antagonisme franco-allemand, déterminé l'expédition du Maroc, l'incident de Tanger, celui d'Agadir, celui du *Manouba* et du *Carthage*, la conquête de la Lybie par l'Italie, l'installation de l'Allemagne dans une partie de l'empire congolais de la France, et, par répercussion, les deux crises balkaniques. Je pourrais citer d'autres exemples.

Ceux-là, puisés dans les évènements qui nous intéressent le plus, doivent nous suffire : Luttons pied à pied contre les traités secrets. On vous dira que la diplomatie ne se fait pas au grand jour : une certaine diplomatie peut-être, celle des coups de main, des spoliations et des armements à jet continu. La diplomatie de la paix ne se réfugie pas dans l'ombre ; elle n'a rien à masquer. Nous ne voulons pas que quelques individualités engagent la nation.

2° Il importe qu'en permanence se manifeste notre opposition à la guerre. Mais on ne saurait à chaque instant mobiliser toute la classe ouvrière : il faut fixer des moments.

Imaginez que chaque année, le premier dimanche d'octobre (pour ne point faire concurrence à la fête du 1er mai, dont la signification est autre), dans tous les centres tant soit peu peuplés de tous les pays du monde, le parti socialiste organise des meetings avec les mêmes ordres du jour ; qu'à la même heure, pour ainsi dire, les prolétariats des deux hémisphères se lèvent pour flétrir l'impérialisme. Ne croyez-vous pas que cette démonstration universelle aurait son influence, qu'elle suggérerait aux gouvernements une salutaire modération et qu'en même temps elle fortifierait la notion de solidarité internationale parmi les travailleurs ?

3° Notre résistance à l'impérialisme s'exprime dans les parlements par notre refus du budget. En rejetant les crédits demandés par le gouvernement, nous lui notifions notre intention de l'empêcher de vivre ; nous repoussons l'ensemble du budget, — parce qu'en lui se synthétise tout le fonctionnement de l'Etat capitaliste, — et plus spécialement encore les budgets d'armements : guerre, marine, colonies. Non seulement la conquête armée maintient l'assujettissement du prolétariat, mais encore elle l'accentue, en imprimant une régression au moins temporaire au régime politique et social.

Dans tous les partis socialistes, il y a des éléments réformistes qui considèrent le refus du budget comme un acte purement rituel et sans portée. Désireux d'organiser la collaboration des classes et de préparer la participation ministérielle, dont ils espèrent bien tirer des bénéfices collectifs, mais aussi des avantages personnels, ils demandent que cette attitude ne soit pas obligatoire et que le vote du budget soit autorisé dans des cas déterminés. Mais discuter la question, c'est reconnaître que l'antagonisme des classes est une chimère. Admettre le vote du budget, ce ne serait pas seulement consolider la domination de l'Etat capitaliste sur la classe ouvrière, ce serait encore donner des armes à l'impérialisme, — affaiblir, sinon abolir, la résistance du socialisme à la guerre et au militarisme ; — ce serait légitimer, du point de vue prolétarien, la conquête coloniale... Non, le refus du budget est l'une des manifestations de notre répugnance pour les doctrines impérialistes. Il n'y a pas à y revenir.

4° L'arbitrage international peut avoir une valeur pratique pour restreindre les méfaits de l'impérialisme. Il est déjà intervenu dans des cas sérieux, et alors qu'une guerre eût pu éclater. Je laisse de côté la fameuse affaire de Hull qui, en pleine crise extrême-orientale, mit aux prises l'Angleterre et la Russie. A ce moment, la Russie, qui envoyait ses dernières unités navales se faire anéantir dans le Détroit de Tsousima, n'avait pas les moyens de faire face à la Grande-Bretagne. Elle accepta la nomination d'une Commission d'enquête, parce que cette voie était, pour elle, l'unique salut.

Mais l'affaire dite des déserteurs de Casablanca peut être citée en exemple. Sans en exagérer la portée, il faut reconnaître qu'elle provoqua une très vive émotion en France, en Allemagne et

ailleurs, et que d'aucuns appréhendèrent, avec quelque apparence de raison le conflit armé. L'appel à la cour de la Haye aplanit les difficultés.

On peut encore évoquer l'affaire du *Manouba* et du *Carthage*, qui surgit durant l'expédition italienne en Lybie et qui rompit brusquement les bons rapports rétablis entre la France et la Péninsule ; une décision judiciaire régla le différend. Et enfin comment oublier le rôle assumé récemment par les médiateurs sud-américains, Argentine, Brésil, Chili, entre les Etats-Unis et le Mexique, après l'occupation de la Verà Cruz ?

L'arbitrage n'est plus une simple fiction de l'esprit. Il existe, il fonctionne. Seulement, il n'a joué jusqu'ici que dans des cas limités. Dans l'affaire de Casablanca, il s'agissait de déserteurs de la Légion étrangère ; dans celle du *Manouba* et du *Carthage*, de deux paquebots indûment séquestrés. En allant au Mexique, les Etats-Unis croyaient, au premier coup de canon, obtenir les satisfactions qu'ils avaient réclamées, puis ils s'aperçurent que le général Huerta ne cédait pas ; ils entrevirent la nécessité d'une grande expédition, et leur armée était très insuffisante. Ils acquiescèrent alors avec empressement à l'initiative des médiateurs sud-américains. Il se peut même qu'ils l'aient provoquée.

Il ne faut donc pas attacher une signification absolue, à ces précédents du passé. D'ailleurs, les traités d'arbitrage conclus jusqu'à ce jour, par les grandes puissances, mettent à l'écart les litiges qui se réfèrent à la dignité des Etats.

Notre devoir est d'imposer aux gouvernements la négociation de traités, qui couvrent toutes les éventualités et qui ne laissent plus place à la guerre. Je ne dis pas qu'en régime capitaliste, nous puissions espérer complètement aboutir ; et les gouvernements s'opposeront toujours de toute leur vigueur à cette conception, qui éliminerait les armements sur terre et sur mer. Mais dans ce domaine comme dans tous les autres, notre activité doit s'affirmer et obtenir des succès. Plus le parti socialiste sera nombreux et vigilant dans un pays, et plus il aura chance d'assurer la généralisation de la pratique de l'arbitrage ; je n'écris pas : l'universalisation.

5° Les conférences particulières entre les partis socialistes de deux ou plusieurs Etats, qui sont en conflit ouvert, sont aptes à exercer une influence efficace. Il pourrait être malaisé, à l'heure où serait imminent un conflit anglo-allemand, de réunir un congrès international. La convocation d'un congrès même purement européen, suppose des délais, des échanges de correspondances avec des partis, dont le siège est à deux jours et plus de la résidence du bureau de Bruxelles. Avant que toutes les réponses ne fussent parvenues à cet organe de l'Internationale, le canon aurait probablement tonné.

Au contraire, rien n'empêche les partis des contrées engagées dans la guerre menaçante d'envoyer des délégués à la frontière, et de s'aboucher de la sorte entre eux.

Il est certain qu'en cas de rupture probable, le parti de l'un des Etats en cause aura d'autant plus de force pour résister à la poussée belliqueuse, que le parti de l'Etat adverse pratiquera une tactique analogue. De telles conférences ont déjà eu lieu et ont rendu des services signalés. Elles attestent aux gouvernements impérialistes que le socialisme est en éveil et qu'il va se mobiliser pour sauvegarder la paix. Peut-être suffiront-elles parfois à arrêter les ordres de mises en campagne, lorsque les partis socialistes grouperont dans leurs sections, et auront rassemblé, sur les noms de leurs candidats législatifs, des effectifs considérables de citoyens.

Il faut qu'en toutes circonstances la diplomatie officielle sente à côté d'elle, en face d'elle, la *diplomatie socialiste*. Et c'est pourquoi il importe que dans tous les pays, les socialistes se tiennent au courant des événements internationaux, puissent prévoir les revirements de la politique étrangère et n'ignorent rien des combinaisons gouvernementales.

6° Mais nous pouvons encore admettre que l'action du socialisme sous les diverses formes, que nous venons d'énumérer, ne suffise pas à prévenir les conflagrations. Les chancelleries céderont-elles toujours à l'opposition du prolétariat ? N'essaieront-elles pas de brusquer les choses, de provoquer par tous les moyens, l'ouverture de la guerre, afin de réaliser quelque conquête européenne ou coloniale, afin aussi de s'assurer quelque succès de prestige, — un de ces succès qui se répercutent ensuite sur le marché des produits.

Supposons que deux gouvernements se jettent dans une aventure parce qu'ils obéissent à ces courants belliqueux, à ces convoitises économiques qui se dissimulent derrière des affirmations patriotiques : chauvinisme, pangermanisme, etc., — le socialisme demeurera-t-il immobile ? Laissera-t-il dire que, si acharné à déclamer contre la guerre, il est impuissant à la conjurer en pratique ? Assistera-t-il impassible aux déchaînements de la barbarie



capitaliste, aux initiatives sauvages qui lanceront les peuples les uns contre les autres, et qui menaceront la civilisation,— dont il est désormais le défenseur et le propagandiste ?

Qu'on le remarque bien. La question est grave; elle est de celles qu'on ne peut éluder. Si l'on répond que les partis socialistes doivent se courber sous l'orage, attendre des jours meilleurs, en rendant le mécanisme social responsable des atrocités qui se commettront, l'on apporte une doctrine de résignation, d'inertie et de mort. Ou le socialisme est encore faible, incapable de mouvement, et alors pourquoi exalte-t-il sa vigueur ? Ou bien il est adulte, conscient de sa robustesse et de ses devoirs, et il sentira le besoin de s'affirmer.

Je n'ignore pas que d'aucuns soutiennent une doctrine d'automatisme et de fatalité. Ce serait l'oreiller où les timides, les sceptiques et les paresseux viendraient appuyer leur tête. Mais discutons cette théorie, qui se réclame du marxisme.

— L'impérialisme est le produit du capitalisme: Il s'est développé au fur et à mesure que se developpait le capitalisme lui-même. La révolution sociale surgira le jour où le régime capitaliste aura conquis le monde entier, et où, touchant au maximum de puissance, il aura concentré dans chaque pays, entre quelques mains, tous les moyens de fabrication et d'échange. Il n'y a donc qu'à attendre. Le mécanisme même des choses prépare l'affranchissement du prolétariat et l'avènement du régime socialiste. Quant à vouloir réfréner l'impérialisme, c'est une illusion, aussi longtemps que le système capitaliste ne sera pas arrivé à la plénitude de l'expansion.

Si l'on adopte cette conception, il suffit de se croiser les bras. Si l'on estime que nous n'avons aucune action, même minime, sur l'évolution historique,— qu'elle s'accomplit sans nous et en dehors de nous, renonçons à toute organisation. Bornons-nous à constater, à enregistrer fidèlement les évènements. Nous sommes des statisticiens, des météorologistes, non des révolutionnaires.

Mais comment adhérer à pareille doctrine sans nous discréditer, sans ruiner la confiance des masses dans le socialisme, sans abolir les effets de toute notre propagande passée ?

Oui certes, l'impérialisme sort du capitalisme. Mais qui a jamais prétendu qu'il fallait que le capitalisme fût à maturité extrême, pour qu'on pût le frapper ? Comment affirmer qu'avant tel moment, dans chaque contrée, nos efforts se heurteront à une résistance sûrement triomphante ? Et puisque ce moment ne saurait être déterminé par avance, toutes les entreprises que nous ferons contre l'Etat moderne, si elles ne réussissent pas, serviront du moins à mesurer la vigueur de cet Etat et à signaler la proximité plus ou moins grande de notre succès. Ne rapetissons pas l'initiative humaine dans ce domaine. Personne ne doute que la transformation sociale soit certaine, mais il dépend de nous d'en hâter l'échéance. De même que le capitalisme engendre l'impérialisme, de même il engendre ses fossoyeurs : les masses prolétariennes. Mais selon que la diffusion des idées subversives, destructives du régime, s'opérera plus ou moins rapidement parmi ces masses, leurs assauts seront plus ou moins efficaces. C'est une erreur de s'imaginer que nous ne pourrons comprimer les débordements de l'impérialisme, qu'à la minute même où nous irons abattre le capitalisme. Ce qui le prouve, c'est que dans le passé déjà, les partis socialistes ont paralysé des tentatives guerrières, qui eussent mis le monde à feu et à sang.

Ce n'est donc pas, à mes yeux, au nom de l'automatisme, que l'on est en droit de combattre la procédure de la grève générale et de l'insurrection, et je me demande au nom de quels principes on la combattrait. Il n'y a qu'une question d'opportunité. C'est pourquoi, à cet égard, nul ne veut adopter une consigne valable pour tous les peuples et qui, sans tenir compte de leurs conditions particulières, leur enjoindrait de faire tel ou tel geste. On propose seulement d'établir que parmi les moyens de résistance à la guerre, celui-ci est efficace : la grève générale, et plus spécialement le chômage de certaines corporations, telles que celles des fabriques d'armes et de munitions et des mines.

Mais, il ne faut pas se faire d'illusion. La grève de ces corporations doit conduire à la grève générale ou bien alors elle serait inefficace. Et la grève générale doit aboutir elle-même à l'insurrection ; car si elle réussit, je veux dire si elle met l'Etat en péril,— cet Etat usera de toutes les armes qu'il a à sa disposition et, surtout à l'heure d'une guerre, aura recours à la répression sanglante.

Je n'examine pas ici la question de savoir si toute guerre, dans les conditions présentes des armements européens, n'entraînerait point par elle même la grève générale. Il faut faire les distinctions nécessaires. La grève générale, que provoquera la guerre, n'interviendra qu'une fois cette guerre déjà en cours, lorsque des millions d'hommes auront dû quitter leur labeur pour répondre

aux appels de mobilisation. La grève générale, — ou d'abord limitée, qui est ici envisagée,— est celle qui précédera la rupture des Etats en lutte ou qui suivra immédiatement cette rupture.

A l'heure actuelle, le socialisme français et le socialisme anglais étant au moins partiellement favorables à la motion signée de Vaillant et de Keir Hardie, les regards du monde,— et non pas seulement du monde ouvrier,— se portent vers l'Allemagne. La Social Democratie allemande peut tout pour faire triompher cette motion ou pour déterminer son échec. C'est d'elle que dépend la décision de l'Internationale.

Les adversaires de la motion Vaillant Keir Hardie s'appuient sur la résistance supposée de la Social Democratie.

Il est évident que le rejet de la proposition ne lierait pas toutes les fractions de l'Internationale. Quel que soit le vote du Congrès de Vienne, chacune d'elles gardera la liberté de ses méthodes d'action et en vertu d'autres résolutions de Congrès. Néanmoins, il est bon de se demander si l'opposition du socialisme allemand ne se laissera pas fléchir.....

Il consent, en effet, à dire qu'il usera de tous les « moyens possibles » en cas de guerre, mais il ne veut pas énumérer ces moyens, par crainte de représailles gouvernementales. — S'il préconisait la grève générale et l'insurrection, la police se hâterait, à l'heure de l'ultimatum, d'arrêter et de jeter dans les cachots des forteresses les militants connus. Mais est-on sûr que les autorités impériales seraient désarmées par le rejet de cette formule ? Qu'elle soit votée ou non, elles séviront dans la mesure où elles l'oseront.

Certes, dans le passé, la Social Démocratie s'est montrée hostile à la grève générale. Mais nous voyons déjà les socialistes prussiens recommander cette grève pour la conquête du suffrage universel. Hésiteraient-ils encore à recourir à cette même procédure, s'il s'agissait de sauvegarder la paix et de défendre la civilisation ?

Qu'on le veuille ou non, d'ailleurs, la question est posée. Il n'appartient plus à personne de l'éluder. Si l'on répond oui, on a chance de galvaniser les peuples et d'effrayer les gouvernements. Si l'on répond non, on s'avoue impuissant à lutter pour l'idéal suprême du socialisme.

La Social Democratie allemande est le parti socialiste numériquement le plus fort, celui qui, toutes proportions gardées, a la plus abondante représentation parlementaire. Elle doit savoir que sa parole à Vienne aura une répercussion énorme, et dans les milieux prolétariens et dans les milieux bourgeois.

Le Socialisme a déjà donné la mesure de sa vigueur, en concourant à préserver la paix. Il suffit d'évoquer les souvenirs d'Agadir et de la guerre balkanique. Il est convié aujourd'hui à prendre une décision générale, à tirer avantage des prodigieux progrès qu'il a accomplis universellement depuis dix ans. Le rejet de la motion Keir-Hardie-Vaillant serait grave. Il signifierait que nous n'avons pas confiance dans l'énergie ouvrière,— disons le mot : dans l'héroïsme ouvrier.

La guerre peut être la ruine de toutes nos espérances. Elle fera passer sur le monde une vague de barbarie et de dévastation. Elle commencera probablement partout par la dislocation violente des groupements prolétariens, par l'incarcération, sinon par l'exécution des militants socialistes et syndicalistes. Refoulons la guerre : brisons la poussée impérialiste et, pour la briser, ne nous attardons pas aux discussions byzantines.

Paul LOUIS.

A Paul Louis

Oui, Paul Louis a raison, le Parti socialiste n'a pas seulement à rechercher, à analyser l'origine de l'impérialisme et à le dénoncer au prolétariat mondial : il doit le combattre et tenter l'impossible pour empêcher ses pernicieux effets de se produire.

Mais pour le combattre utilement, efficacement, il ne faut pas se leurrer en leurrant les autres.

Personne parmi nous ne conteste que l'impérialisme et le militarisme sont les produits les plus naturels du milieu social dans lequel nous vivons, et que les guerres entre états capitalistes étant, en général, les conséquences de leur concurrence sur le marché du monde, elles ne cesseront qu'autant que le régime capitaliste lui-même aura disparu.

Tout les socialistes sont d'accord à ce sujet.

Comme ils sont d'accord, du reste, pour affirmer que si les conflagrations entre peuples sont fatales, le monde du travail doit néanmoins faire le maximum d'efforts et employer tous les moyens dont il dispose pour essayer de les conjurer.

Et cela, en faisant contrôler par ses représentants — autant qu'il leur est possible — les faits, gestes et actes de la diplomatie ; en organisant

d'une façon méthodique des manifestations internationales contre la guerre ; en refusant les budgets où les dépenses de mort augmentant sans cesse absorbent chaque jour davantage la plus grosse partie des recettes ; en s'efforçant d'amener les gouvernements à une pratique sérieuse de l'arbitrage généralisée et en arrivant à un échange de vue continue entre les sections de l'Internationale.

C'est entendu, là-dessus, pas de discussions, pas d'objections, tout au contraire !

Mais où nous nous séparons, Paul Louis et moi, c'est quand il en arrive a considérer comme particulièrement efficace la grève générale ouvrière *surtout dans les industries qui fournissent à la guerre ses instruments.*

Ici, les sophismes ne sont pas de circonstances. Il faut s'expliquer. Et surtout très nettement, très clairement.

La grève générale, inutile de le cacher, c'est l'insurrection.

Mais l'insurrection désarmée, car la grève générale des salariés des industries qui fournissent à la guerre ses instruments, ce sont ces salariés livrés, les mains vides, sans défenses, à l'Etat qui, suivant Paul Louis lui-même, « *userait de toutes les armes qu'il a à sa disposition et, surtout à l'heure d'une guerre, aura recours à la répression sanglante* ».

Ah ! les belles coupes sombres dans les rangs du monde du travail ! Avec quelle joie la bourgeoisie patriotarde et chauvine fera fonctionner les cours martiales et clouer aux murs les meilleurs d'entre les plus braves de nos militants !

Surtout que les passions chauvines déchaînées, la crainte de l'envahissement du pays, les sentiments nationalistes de la masse exacerbés, pousseront les gouvernants a agir avec vigueur contre ceux que l'immense majorité de la nation considérera et comme les alliés de l'étranger, les ennemis de l'intérieur et les traîtres à la nation.

Et puis il y a autre chose.

En nous plaçant à votre propre point de vue mon cher Paul Louis, votre grève générale ne pourra être efficace, ne pourra rendre ce que l'on attend d'elle, qu'autant qu'elle aura rallié à peu près le même nombre de grévistes de chaque côté des belligérants.

Le pourra-t-on ?

Est-ce une chose possible ?

Il faudrait être d'une crasse ignorante des choses socialistes pour l'espérer et y croire.

Prenons un exemple vivant et typique.

Admettons un instant que la motion Keir-Hardie-Vaillant a été votée au Congrès International de Vienne.

L'Allemagne et la Russie sont aux prises.

Fidèles à la parole donnée, les socialistes allemands et russes tentent d'appliquer la motion de Vienne.

Comme c'est en Allemagne que le Parti socialiste est le plus puissant, le plus discipliné, le mieux organisé, et celui dont l'action aura le plus d'efficacité, c'est la mobilisation allemande qui se trouve la plus contrecarrée et la plus gênée.

La plupart des troupes de l'Empire et de ses engins de destruction étant occupée à mettre à mal les éléments social-democrate, la Russie tsarienne, ou le parti socialiste compte très peu — comparé à nos amis d'Outre-Rhin — ne tarde pas à être avantagé et, bénéficiant de l'état anarchique et révolutionnaire dans laquelle se trouve la nation allemande remporte succès militaire sur succès militaire jusqu'à la victoire définitive. Et c'est Nicolas qui finit d'écraser le peu de socialistes que les fusils du Kaiser n'ont pu abattre !

Voyez-vous tout de suite, mon cher Paul Louis, le résultat et les répercussions de cette opération ?

Que sera l'avenir du socialisme dans un pays vaincu et surtout vaincu par la faute des socialistes ? A quel propagande pourra-t-il désormais se livrer ? Quel recrutement pourra-t-il opérer ?

Et de l'autre côté, du côté russe, n'est-ce pas le trône des Romanoff consolidé par la conquête opérée ?

Cet exemple ne vous démontre-t-il pas, mon cher Paul Louis, que la grève générale amènera fatalement, inéluctablement, l'écrasement du pays ou l'organisation ouvrière sera la plus forte et la victoire du pays où le socialisme sera le plus faible ?

Ne comprenez-vous pas que c'est la mort des nations les plus avancées dans la voie du progrès, des peuples les moins asservis et les plus libérés, des races les plus émancipés : celles qui marchent à l'avant-garde de l'humanité !

Mais ce n'est pas tout !

Faire la grève générale en temps de guerre, ou plutôt, avant la guerre ! Risquer sa peau, — sans avoir rien pour la défendre — devant les fusils de ses propres soldats, au-dedans des frontières, pour ne pas se la faire trouer par les balles des soldats des autres, devant la frontière ! Se jeter à corps perdu dans l'insurrection, tout en sachant que c'est à la mort qu'on marche ! Est-ce que nos amis pensent qu'un monde du travail n'ayant pas encore eu

la volonté, non seulement de s'emparer du pouvoir politique et de constituer de formidables syndicats englobant l'ensemble des salariés, mais, tout simplement de mener une action générale suffisante pour prévenir le conflit, sera capable et susceptible d'un tel effort ?

Et puis, que signifie ce besoin de crier à l'Etat, à cet Etat de classe dont vous n'ignorez pas les secrets et criminels desseins à notre égard, ce que vous voulez et désirez faire ?

Ne voyez-vous pas qu'en votant la motion Keir-Hardie-Vaillant vous invitez les gouvernements à prendre des dispositions sévères et cruelles à l'égard du personnel ouvrier des industries qui fournissent à la guerre ses instruments ?

Que direz-vous si demain les chargés d'affaires de la bourgeoisie trient sur le volet le personnel de leurs arsenaux, de leurs poudreries, de leurs voies ferrées, etc., n'admettant dans leurs usines et sur leurs rails que des hommes leur donnant toute garantie pour l'avenir ? Que direz-vous si demain de nouvelles lois d'exceptions sont votées contre les organisations socialistes et syndicales, empêchant leur développement en nuisant à leur recrutement ?

Combien est-il plus prudent, plus sérieux et plus adroit de rester sur « la résolution votée pour « la première fois comme règle d'action du prolé- « tariat de tous les pays pour la lutte contre la « presse, à l'unanimité par le Congrès International « de Stuttgart, reprise depuis par le Congrès « International de Copenhague et le Congrès « International extraordinaire de Bâle et disant :

« Si une guerre menace d'éclater, c'est un devoir « de la classe ouvrière dans tous les pays concernés, « c'est un devoir pour leurs représentants dans « leurs Parlements, avec l'aide du B. S. I., force « d'action et de coordination, de faire tous leurs « efforts pour empêcher la guerre par tous les « moyens qui leur paraîtront le mieux appropriés « et qui varient naturellent, selon l'acuité de la « lutte des classes et la situation politique générale. « Au cas où la guerre éclaterait néanmoins, c'est « un devoir de s'entremettre pour le faire cesser « promptement et d'utiliser de toutes leurs forces « la crise économique et politique créée par la « guerre pour agiter les couches populaires les plus « profondes et précipiter la chute de la domination « capitaliste ».

Surtout que cette motion, comme le disait Jaurès, au Congrès de Bâle, « si elle ne prévoit pas de mode spécial d'action n'en exclut aucune non plus et qu'elle attire clairement l'attention des gouvernements sur le fait qu'ils crééeraient facilement une situation révolutionnaire ».

Mais j'ai confiance dans le bon sens et la perspicacité froide et réfléchie des délégués envoyées par les fédérations provinciales à notre Congrès prochain.

Ceux-là ne se paient pas de mots et ne se grisent pas de formules.

Ils ne voudront pas imposer à certaines sections de l'Internationale des méthodes de lutte pleines de dangers et d'inconvénients pour elles.

Et me servant des propres déclarations de Vaillant, au Congrès de Bâle, je dis « qu'elle leur « feront confiance dans la certitude que chacune « fera son devoir et agira dans toute la mesure des « possibilités et de ses forces et de toute son éner- « gie pour rendre la guerre impossible » et cela en s'en tenant à la résolution acceptée successivement par les Congrès Internationaux de Stuttgart, de Copenhague et de Bâle.

Paul Louis peut être tranquille.

Quand, après avoir voté à l'unanimité une motion contre l'impérialisme criminel, le militarisme ruineux et la guerre barbare, les congressistes de Vienne retourneront dans leurs nations respectives continuer leur apostolat en faveur du socialisme, réussissant à grossir l'armée révolutionnaire de nouveaux éléments aussi résolus, aussi vigoureux et aussi conscients que les anciens, prêts et disposés à tous les sacrifices possibles et utiles, la classe dominante réfléchira et renoncera à se lancer dans des aventures qui pourraient mal tourner pour elle.

COMPÈRE-MOREL.

Un Marxiste aux Colonies

De la terre d'Afrique et du fond même du marxisme, le citoyen Charles Dumas a extrait ce livre :

Libérez les Indigènes ou renoncez aux Colonies

Charles Dumas était alors — que ne l'est-il plus ? — député de l'Allier. Le Groupe parlementaire du Parti Socialiste le chargea, en Mars 1913, de faire une enquête sur la situation des indigènes en Afrique du Nord.

Peu de questions d'actualité dépassaient celle-ci en importance. D'abord parce que rien de ce qui est humain n'est étranger à notre Parti. Ensuite parce que tout montre la place considérable que le Capitalisme intertational a donnée à son *Colonialisme* : discussions parlementaires sur l'*indigénat*, problèmes algériens, scandales tunisiens, affaire de l'Ouenza, conquête du Maroc par la France et l'Espagne, conquête de la Tripolitaine par l'Italie, rôle des Musulmans, retentissement profond des affaires coloniales sur la politique intérieure et extérieure des Etats, sur leur militarisme, sur leurs finances, etc.

L'enquêteur du Parti boucla donc sa valise et par delà la Mer Bleue, s'en fut en Afrique.

Il a vu les *indigènes* et il a vu les *colons*. Il a écouté les socialistes et il a écouté les officiels. Il a voulu être l'observateur impatial. Il a cherché même a violenter ses sentiments *indigénophiles*. Et il est revenu «convaincu que la misère et la pauvreté des arguments *indigénophobes* étaient encore plus pitoyables» qu'il ne l'avait supposé !

C'est un rapport que notre ami devait faire, et c'est un livre qu'il a écrit, un beau livre, forme et fond et tout.

En étudiant la situation faite aux Musulmans français de l'Afrique du Nord, il a été « invinciblement amené à parler de tous nos sujets coloniaux» Et il a eu raison, car il est grave pour les races dites civilisées, le problème du réveil des attardés, celui des races primitives en velleités d'anexion à la civilisation moderne.

Aussi Charles Dumas a-t-il dédié son livre :

« *Aux plus humbles fellachs d'Afrique, aux plus pauvres coolies de notre Asie, aux plus attardés des porteurs noirs de nos brousses, qui ne liront jamais ces lignes* ».

« On sera surpris de voir le peu de place que le marxisme tient dans ce livre » a écrit dans son journal un socialiste aux idées plus mobiles que la tête des peupliers dans le vent.

Et moi, au contraire, je voudrais montrer la grande p!ace, la place d'honneur qne tient le marxisme dans l'ouvrage de Charles Dumas.

Tous les socialistes savent que les conquêtes coloniales sont faites, que les indigènes sont expropriés, exploités, volés par les capitalistes européens au nom de la « civilisation ».

Les conquérants sont des êtres « supérieurs ». Les conquis sont des êtres « inférieurs ». Nulle égalité ne pourra jamais régner entre ceux-ci et ceux-là. Les supérieurs domineront éternellement les inférieurs et ils s'enrichiront à leurs dépens.

Tel est, *grosso modo*, la thèse exposée par le radical néo-positiviste Ajam dans son livre sur les *Problèmes algériens*, paru environ un an avant celui de Charles Dumas.

Car M. Ajam aussi a vu l'Algérie. Il l'a même « découverte », dit-il. Entendez par là qu'en prenant le bateau, M. Ajam nourrissait encore les idées de son maître Auguste Comte, sur l'intangibilité des races et la non existence de races irrémédiablement inférieures, et qu'après trois semaines de conversations algériennes, M. Ajam était dépouillé de pareils « préjugés, partagés, encore, dit-il, par l'immense majorité des parlementaires ».

Mais ne serait-ce pas que le voyageur était converti avant d'aller en Algérie, et que n'étant plus positiviste, il était déjà très positif ?

Toujours est-il qu'en débarquant à Alger, « en voyant ces Arabes en burnous, ces femmes voilées qui coudoient les Européens en veston », l'enquêteur des « Intérêts économiques » a vu se dessiner « le grand problème algérien » : deux civilisations qui se heurtent « sans que l'on puisse espérer une fusion possible ».

Allez donc adapter « *l'inadaptable Islam !* »

Est-ce que M. Ajam n'a pas appris avec la stupéfaction la plus naïve que des indigènes millionnaires vivent perdus dans des villages de montagne « couchant avec leurs femmes et leurs enfants dans l'unique pièce qui sert à la fois de salle à manger, de cuisine et d'étable aux bestiaux ? »

Conclusion : « Nous sommes des *conquérants* sur cette terre dont la destinée historique semble d'avoir été toujours une terre conquise [1] ».

Paroles déjà entendues ? — Eh, oui, puisque le radical impérialiste Ajam les tient de l'Empereur Napoléon III. C'est la vieille théorie de la force et du « royaume arabe » :

« La France n'a pas le droit de transformer en français les indigènes de l'Afrique du Nord. Une solide armée et le respect absolu de la mentalité, des mœurs et des situations acquises enchaîneront définitivement la reconnaissance de nos sujets destinés à rester toujours des sujets ».

***

Alors Charles Dumas vient, s'empare de la thèse et, marxistement, la démolit.

« Proclamer, dit-il, que les Musulmans de quelque race ou de quelque nationalité qu'ils soient, Turcs, Arabes, Kabyles, Berbères, Russes ou Persans, sont inadaptables à la civilisation européenne, c'est fort bien ; mais encore faut-il savoir *ce que l'on entend par civilisation* ».

Civilisation égale état de mœurs, dit-on ? Oui, mais nous voilà bien avancés !

Foin de l'idéologie bourgeoise ! Allons au fond des choses. Et Charles Dumas y va ; il en rapporte sa défintion marxiste de la civilisation :

« *La civilisation est le milieu créé par le mode de production des richesses* ».

Et si M. Ajam, qui est intelligent et cultivé, mais radical et bourgeois, ne comprend pas, Dumas explique :

« A un mode de production donné correspondent des relations sociales, des conceptions morales, en un mot, des mœurs déterminées, qui ne sont en fait modifiables que légèrement par des facteurs secondaires.

« La civilisation n'est donc pas une structure complète, se suffisant à soi-même. Elle n'est tout au plus qu'une *superstructure du facteur économique.* Ainsi on voit l'abîme. *On ne s'adapte pas à la civilisation ; elle se crée d'elle-même par l'évolution des modes de production.*

« Que l'on prenne la carte d'Europe et l'on s'apercevra aussitôt que ce que l'on appelle la civilisation est en rapport direct du développement économique. *Le créateur, l'unique créateur de la civilisation moderne, c'est le mode de production capitaliste.* Là ou il y a capitalisme il y a civilisation. Là où pénètre le capitalisme pénètre la civilisation.

« Si M. Ajam se décidait jamais à faire un voyage de trois semaines en Russie, on frémit à l'idée qu'après avoir visité les Moujicks du fond des steppes et entendu les doléances des gouverneurs de Nicolas sur l'incapacité où sont les sujets du Père de s'adapter à la vie politique moderne, il pourrait nous rapporter un livre sur l'infériorité russe qui retentirait douloureusement dans nos cœurs d'alliés.

« Il serait logique avec sa thèse et sa philosophie nouvellement acquise, mais il aurait tort cependant, car le capitalisme ayant pénétré en Russie, il a apporté avec lui sinon la civilisation moderne, du moins l'aspiration à la civilisation moderne, et comme le capitalisme ne peut vivre et se développer que dans des conditions politiques données et que le facteur économique est le plus puissant de tous, il brisera toutes les résistances. La révolution politique ou une évolution politique profonde, si les gouvernants de là-bas en sont capables, enregistrera l'accession définitive du peuple russe à la civilisation moderne.

« De même, c'est la pénétration du capitalisme en Turquie qui a crée les aspirations libérales. C'est un manque de profondeur que de proclamer l'échec de la révolution russe ou de la révolution turque, parce qu'elles n'ont pas abouti immédiatement à un résultat définitif et tangible.

« La vérité est qu'il s'est produit un phénomène que n'avaient pù prévoir les initiateurs socialistes du matérialisme historique, mais qui, loin d'infirmer leur thèse, la renforce.

« Ils avaient étudié le capitalisme dans son développement naturel, pris comme une création autochtone.

« Mais là où il a été importé de toutes pièces comme en Turquie, comme en Russie, où il s'est trouvé par conséquent à son plus haut point de perfection *à priori*, tout en demeurant entre les mains des étrangers, il n'a pas pû créer par son développement naturel, puisqu'il n'en a pas eu, la classe qui lui est adéquate, c'est-à-dire la classe bourgeoise. Mais la force du facteur économique est telle, cependant, qu'il a fait *explosion* bien que n'existassent pas encore, dans la nation où il avait été implanté, les héritiers du régime qu'il détruisait et dont il ne pouvait s'accommoder. »

Son anti-thèse, Charles Dumas l'illustre d'autres exemples.

Les Arabes, dites-vous, nous sont inférieurs ? Non, ils sont seulement à un autre niveau, sur un autre plan de civilisation. Mettez qu'ils en soient

(1) AJAM, *Problèmes Algériens*, 1 vol. 1913, p. 12

encore au Moyen-Age parce que le Capitalisme ne les a pas transformés !

Eh bien, mais, et les Japonais ? Est-ce qu'ils n'en étaient pas encore, il y a un demi-siècle, au vieux régime féodal ? Et n'a-t-il pas suffi « qu'une volonté intelligente ouvrît la porte au capitalisme moderne, qui, depuis longtemps, louvoyait devant les ports interdits, pour que, derrière lui, pénétrât la plus profonde et la plus rapide des révolutions ?

C'est vrai. Le capitalisme a bouleversé le Japon : son industrie, son commerce, sa structure sociale, son organisation politique, ses vieilles croyances, ses habitudes anciennes, ses mœurs, en un mot toute sa civilisation qui, maintenant, ressemble à la nôtre comme une sœur.

Et la Chine, la vieille Chine, l'immuable, « l'inadaptable » Chine, n'est-elle pas, elle aussi, à son tour, bouleversée dans sa vie économique, politique, sociale, intellectuelle, dans ses habitudes, ses coutumes et ses mœurs, dans son antique civilisation, par l'invasion du Capitalisme européen, qui a posé les rails et construit les chemins de fer sur lesquels « s'est avancée la révolution chinoise » ?

Enfin, notre camarade formule sa synthèse marxiste :

« Ainsi donc, *c'est sur la base économique que se fondent les mœurs, la civilisation en un mot.* Du régime de la propriété, des formes que revêt la production dépendent le droit, la morale, les croyances elles-mêmes.

« Tous les faits récents viennent à l'appui de la thèse socialiste, dont nous avons ici esquissé le principe de la façon à la fois la plus générale et la plus brève.

« Aussi bien, il ne s'agit pas de savoir quelle est la capacité d'adaptation d'un peuple ou d'une race à la civilisation moderne, mais bien *à quel stade économique il se trouve* ».

***

A quel stade économique se trouvent donc les musulmans d'Afrique ? Voilà la question.

C'est dans la mesure où le mode de production capitaliste a pénétré chez eux que les formes de la civilisation moderne s'y sont installées.

Or, « la grande vie industrielle, celle qui transforme vraiment les peuples, n'existe pour ainsi dire pas en Algérie ».

Le capitalisme n'est entré que dans les grandes villes, et il y a appelé la main-d'œuvre européenne beaucoup plus que la main-d'œuvre indigène.

La législation sur l'*indigénat* a rendu à peu près impossible la constitution d'une *bourgeoisie* indigène qui eût introduit sur la terre africaine la civilisation bourgeoise à l'instar de l'Europe.

« Que peut créer un homme qui n'a aucun droit, aucune garantie, aucune liberté. *Les régimes tyranniques éclatent sous la poussée du Capitalisme* qui veut vivre et se développer. C'est preuve qu'ils constituent pour lui un milieu irresponsable. C'est ce milieu qui a été créé par nous en Algérie ».

Cependant, constate Charles Dumas, « l'ouvrier arabe des villes, le débardeur des ports d'Alger ne pense pas, ne vit pas comme l'homme perdu dans les douars de la Haute-Kabylie. S'il ne se mêle pas au mouvement social de ses congénères européens, c'est qu'il vit dans la terreur perpétuelle de la répression administrative ».

Qu'est-ce à dire ? Sinon que là où le capitalisme a, malgré tout, pénétré le monde musulman, il l'a transformé, lui, ses aspirations et ses mœurs ; que « là où le *milieu économique* moderne existe, là où les indigènes musulmans ont pu y être mêlés, ils ont du coup adopté les formes de la civilisation moderne ».

Cette vue, fondée sur la réalité des faits comme sur la théorie du déterminisme économique qui fait la force de l'école de Marx, est tellement exacte, que M. Ajam lui-même y souscrit au prix d'une contradiction. Il écrit des chapitres entiers sur « l'inadaptable islam » et, d'autre part, la crainte le fait à chaque instant crier que lorsque les Musulmans auront la liberté, ils jetteront les Français à la mer !

***

L'Islam, pour M. Ajam des « Intérêts économiques » est inadaptable parce que chez les Musulmans en général et chez les Arabes en particulier « tous les pouvoirs sont confondus dans leur religion ».

Comme si les Français n'avaient pas subi autrefois la monarchie de droit divin ! Comme si tous les peuples n'avaient pas connu un identique cléricalisme.

M. Ajam invoque le Coran. Mais combien de catholique pratiquent la Bible ? « Demandez-donc au grand catholique Sartiaux de la Compagnie des Chemins de Fer du Nord, comment il a pratiqué le pardon des offenses à l'égard de ses cheminots révoqués pour faits de grève ? »

Et, sur ce point, dans ce livre où, paraît-il, le marxisme tient si peu de place, Charles Dumas apporte une nouvelle conclusion marxiste :

« *Encore une fois, ce ne sont pas les religions*

qui façonnent l'âme et la mentalité des hommes, c'est avant tout les circonstances économiques au milieu desquelles ils évoluent ».

***

Chemin faisant, pour la profondeur de sa démonstration, notre ami, en une page des plus intéressantes, fait l'histoire cursive de la pénétration de l'Islam en Afrique, et il la brosse à la clarté de la grande loi du *Matérialisme historique* qu'a dégagée le Socialisme moderne.

C'est un fait économico-social, c'est l'esclavage — condition de vie d'une société qui, n'ayant pas comme le Capitalisme d'aujourd'hui les machines d'acier, employait les machines de chair — qui a fourni au Christianisme naissant ses millions d'adeptes.

Enchaînés en ce monde, les esclaves seraient libérés dans l'autre. Ils y deviendraient les égaux de leurs maîtres orgueilleux : telle fut la grande espérance sociale où la religion nouvelle prit sa source.

Et Charles Dumas de résumer les origines du christianisme dans ce joli mot :

« La lutte de classes pour une heure se tourna vers le ciel ».

Il en fut de même pour l'Islam. A son tour, il recruta ses adhérents parmi les esclaves noirs de la noblesse africaine. Lui aussi, il proclamait la fraternité :

« Quand un de tes esclaves, dit le Coran, te demandera la liberté, tu la lui donneras en y ajoutant une partie des biens que le Seigneur t'a prodigués ».

Or, en Afrique comme dans le monde antique, ce sont les conditions de la production qui expliquent l'esclavage d'alors. Elles expliquent aussi la polygamie. L'esclavage pour la mise en valeur des terres ; la polygamie pour la fabrication des enfants, futurs travailleurs.

L'Islam s'adapta à ce milieu. De révolutionnaire au début, il devint conservateur plus tard — sa fraternité théorique ne s'exerçant que dans les étoiles !

***

Loin d'exercer sur les esprits une emprise profonde et éternelle, l'islamisme s'en va — comme toutes les religions.

Quant au fameux *pan-islamisme*, d'après lequel le monde islamique d'Afrique, d'Asie et d'Europe, rêverait de constituer une grande nation musulmane, ce n'est qu'un mirage.

« Non, ce n'est pas l'Islam, ce n'est pas le pan-islamisme qui agite aujourd'hui les couches les plus profondes des indigènes musulmans, c'est quelque chose de plus puissant que les fanatismes des religions qui passent ou les chimères d'une politique mégalomane : c'est l'invincible poussée de l'évolution elle-même ».

Cette poussée, Charles Dumas la montre, avec raison, s'exerçant partout dans le vaste monde colonial : en Indo-Chine comme en Algérie, dans l'Inde anglaise comme dans la Goa portugaise et la Java hollandaise, etc.

Puis, se plaçant encore, en bon marxiste, sur le solide terrain économique, il ajoute :

« Partout la civilisation *capitaliste* a jeté des semences dont la germination fait éclater les cadres où évoluèrent les races et les peuples attardés. Et comme ces philosophes dont l'âme était plus débile que la pensée, le monde capitaliste s'épouvante de son œuvre.

« Elle se poursuivra qu'on le veuille ou non. L'histoire hésite, tâtonne, en fin de compte, elle avance toujours ».

***

Dans la deuxième partie de son ouvrage, Charles Dumas étudie « *la France et les Indigènes* » :

La confusion dans les mains du même fonctionnaire, l'*administrateur des communes mixtes*, du pouvoir d'administrer et du pouvoir de juger, confusion qui est une source d'injustices, d'arbitraire, de dénis de justice et de violences pour les indigènes ;

Le droit électoral des indigènes, limité, réduit à rien ;

L'abominable régime de la responsabilité collective qui, sous forme d'amendes et de confiscations, frappe parfois tout un douar ou tout une tribu ;

Le système de l'internement qui ne laisse de sécurité à personne ;

L'impôt, qui est inique et rappelle la conquête parce qu'il frappe les vaincus, les taxes foncières dites « arabes » — l'*achour*, le *hockar*, le *zekkat* et la *lezma* — pesant sur les seuls indigènes qui, dans l'ensemble, payent, 65 % des 40 millions d'impôts directs prélevés en Algérie, alors que ces malheureux pressurés sont 4 millions 1/2 détenant 2 milliards, contre 750.000 *colons* (dont 400.000 Français) détenant plus de 3 milliards ;

Le refus de l'instruction aux indigènes, à ces musulmans dont le Coran, leur bible, a fait de la science le plus bel éloge qui soit :

« L'étude vaut le jeûne et la prière..., la science sauve de l'erreur et du péché ; elle éclaire le che-

min du paradis ; elle est notre compagne dans le voyage, notre confident dans le désert, notre société dans la solitude ; elle nous guide à travers les plaisirs et les peines de la vie, nous sert de parure auprès de nos amis et de bouclier contre nos ennemis... »

***

Quel que soit l'intérêt documentaire de la seconde partie du livre, comme il n'est pas mon but, je ne m'y arrête pas davantage et j'en arrive à la troisième partie :

Les Socialistes et les Indigènes

Comme tous les exploités et toutes les victimes les indigènes nous appartiennent, car « le Socialisme se propose modestement de conquérir l'Univers. C'est une besogne à laquelle il s'est attelé fort résolument, et qu'en dépit des pleurs et des grincements de dents, il continuera avec d'autant plus d'énergie qu'il semble qu'il y réussisse assez bien. Que l'on consulte à ce sujet les statistiques, et l'on verra qu'en beaucoup moins d'un demi-siècle, il a fait assez de progrès pour affirmer, lui aussi, que le soleil ne se couche pas sur son drapeau rouge, et que chaque jour ses forces grandissent dans une proportion et avec une rapidité que dans toute l'histoire du monde n'ont jamais connu, ni aucune religion, ni aucune doctrine politique ».

Nous sommes contre les conquêtes coloniales parce que la conquête c'est la guerre, pas même la guerre, le massacre.

Nous sommes contre les conquêtes coloniales parce que la conquête coloniale n'est jamais l'œuvre d'une nation, mais seulement celle des capitalistes qui cherchent des richesses et s'ouvrent des débouchés aux dépens des nationaux qui payent les frais en hommes et en argent, et aux dépens des indigènes qui sont expropriés, volés, exploités.

Nous sommes contre les conquêtes coloniales attendu qu'il n'y a pas trop de richesses chez nous pour qu'on les emporte au loin, qu'aussi longtemps qu'il y aura ici un malheur social, une privation, une misère, nous devrons employer à les faire cesser nos produits et notre argent, au lieu de les porter là-bas.

Nous sommes contre les conquêtes coloniales parce que si le Capitalisme aspire à pénétrer aux colonies, dans les régions nouvelles, il peut le faire sans violences, sans guerres, sans massacres.

Et nous sommes *pour* les indigènes.

Vis-à-vis d'eux, le Capitalisme a failli à sa mission civilisatrice en exigeant d'eux une main-d'œuvre à vil prix, en les maintenant dans leur ignorance primitive.

Aussi est-ce au Socialisme qu'incomberont la charge et l'honneur de les faire entrer dans la civilisation nouvelle.

Ce n'est, en effet, que dans la libération *économique* que les indigènes comme les métropolitains seront vraiment émancipés.

« Le Socialisme ne travaillant pas pour le profit mais pour la satisfaction des besoins, se trouvera vis-à-vis des indigènes des actuelles colonies dans une posistion exactement inverse de celle de la Société capitaliste. Tandis que le capitalisme a intérêt à maintenir les indigènes au niveau le plus bas pour les pouvoir mieux exploiter, le Socialisme, au contraire, aura intérêt à les faire parvenir le plus vite possible au plus haut degré de développement humain, car ainsi, ils enrichiront l'avoir social de l'humanité de forces nouvelles incomparables et incalculables, dont l'effort laborieux accroîtra d'autant la somme des richesses et du bien-être de la collectivité des hommes. L'intérêt, comme on le voit, sera le grand mobile, car le Socialisme ainsi qu'on le répète trop souvent ne se propose nullement de transformer les hommes : il se borne à changer les choses, et il se trouvera qu'elles le seront de telle façon, que l'intérêt des individus au lieu d'être en opposition avec ceux du reste des hommes en sera socialement solidaire. »

Ainsi donc, le Socialisme défend les indigènes. Il les défend doublement : comme *vaincus* réclamant la libération *politique ;* comme *exploités* réclamant la libération *économique.*

Réclamer à la Société bourgeoise l'émancipation économique des indigènes serait une utopie !

Mais réclamer leur libération politique (égalité, droits électoraux, etc.), c'est simplement demander à la Société bourgeoise qui les domine de « se réaliser » La Bourgeoisie, en effet, a vécu de la liberté ; elle a brisé le vieux monde monarchique et féodal ; elle a proclamé, pour son pouvoir, pour sa pensée, pour sa richesse, les Droits de l'Homme. Qu'elle les réalise !

On voit par quelle logique inévitable, par quelle dialectique serrée, notre ami Charles Dumas est amené à invoquer les fameux Droits de l'Homme en faveur des indigènes des colonies.

Les Droits de l'Homme, c'est le programme minimum ; c'est ce que nous avons le droit et la possibilité d'exiger de la bourgeoisie régnante et conquérante.

On ne saurait s'y tromper. Pourtant on s'y est



trompé. Le même « socialiste » qui a à peine aperçu dans le livre de Dumas le marxisme dont il est nourri, a vu, au contraire, la grande place prise par ces Droits de l'Homme qui sont, dans sa conception singulière, le commencement et la fin du socialisme !

Passons sur cette incompréhension totale, organique. Et lisons le programme indigénophile minimum, tel que le propose au Parti socialiste sa Fédération algérienne.

« Le Congrès de la Fédération Socialiste algérienne (S. F. I. O.) réuni à El-Affroum le 29 septembre 1912, considérant :

« 1° Que les arrêtés, décrets et lois d'exception auxquels sont assujettis les indigènes d'Algérie sont vexatoires, injustes et oppressifs ; qu'ils permettent, presque sans contrôle, les abus les plus scandaleux et les iniquités les plus révoltantes ;

« 2° Que les indigènes sont encore soumis, en plus des impôts français, à toutes les anciennes taxes du régime turc ; qu'il ne retirent que des avantages des dépenses budgétaires ;

« 3° Que la représentation indigène dans les assemblées algériennes (conseil municipal, conseil général, Délégations financières, Conseil supérieur) est insuffisante et illusoire ; que, choisie par l'administration, elle est sans pouvoir, sans indépendance, et nuisible autant aux intérêts de la popula- indigène qu'à ceux de la population européenne ;

« 4° Que les décrets Millerand sur la conscription militaire ont été accueillis comme une nouvelle et lourde charge pour les indigènes et sont subis avec terreur par le *vaincu* ; que les assemblées algériennes ont protesté contre leur application ; qu'ils constituent contre la classe ouvrière de la colonie et de la Métropole en voie d'émancipation, une armée d'exécuteurs inconscients et féroces des volontés de la bourgeoisie réactionnaire et du capitalisme égoïste ;

« 5° Que les lois ouvrières et sociales n'existent pour ainsi dire pas pour les travailleurs indigènes ;

« 6° Qu'il est du devoir de la Nation et autant dans son intérêt politique, que dans celui du Prolétariat européen d'Algérie, d'instruire et d'éveiller à la civilisation moderne les masses autochtones de la colonie ;

« Le Congrès réclame : 1° La suppression totale de l'indigénat, de l'internement administratif, des tribunaux répressifs, de la Cour criminelle et des conseils de guerre dont sont passibles les indigènes algériens ; et l'entrée pure et simple de ceux-ci dans le droit commun.

« 2° La suppression des taxes arabes et l'égalité de tous les indigènes et Européens devant l'impôt ; une distribution plus équitable des dépenses communales.

« 3° L'extension de l'électorat au titre indigène à tous les Musulmans sujets français diplômés de l'Université, fonctionnaires en exercice ou en retraite, négociants ou industriels, en attendant d'en faire une application plus générale. L'égalitité des droits de tous les élus indigènes ou Européens dans les assemblées algériennes.

« 4° La suppression de la conscription militaire des indigènes.

« 5° L'application aux travailleurs indigènes des lois ouvrières et sociales au même titre que pour les Européens.

« 6° La suppression du système d'Ecoles d'indigènes actuel (Ecoles-Gourbis) et l'intensification de l'Enseignement dans les écoles confortables dirigées par des instituteurs bien préparés à leur tâche.

« Le Congrès invite le groupe socialiste parlementaire à avoir une politique indigène basée sur les principes de générosité, de justice et d'émancipation prolétarienne qui sont ceux du Parti Socialiste ».

A ce programme, Charles Dumas ajoute quelques considérations pratiques : contre le service militaire des indigènes, pour un Parlement colonial, etc.

C'est là toute la place que les Droits de l'Homme tiennent dans son livre. Tout le reste est marxisme — et du bon, de celui qui va au fond des choses au lieu de se tenir aux apparences comme fait le socialisme démocratique, humanitaire et vague-à-l'âme.

Y a-t-il un plus bel hommage que cet essai si bien réussi à Marx, à Engels, et à nos maîtres en socialisme, en particulier au semeur du marxisme en France, à Jules Guesde ?

Quoiqu'il en soit et pour en revenir à nos pays d'outre-mer, le capitalisme devra ***libérer les indigènes***, sinon il devra ***renoncer aux colonies***, car l'évolution des peuples attardés se fera malgré tout, ou avec nous. ou contre nous.

Quant au socialisme, lui, il a assez de force pour répéter et réaliser le mot final du beau livre de Charles Dumas.

« Où que soient les hommes sur le vaste monde, nous saurons bien toujours où aller les chercher ».

Pierre BRIZON.



AU JOUR LE JOUR

Un peu de logique, s. v. p. !

M. Magny, qui vient d'être élu sénateur de la Seine, écrivait, dans sa circulaire électorale :

« Un impôt sur le revenu ne doit dans aucun cas gêner la formation de la richesse économique ».

C'est fort bien dit. Seulement, n'oublions pas que M. Magny était patronné par le *Temps*, journal archi-conservateur, anti-socialiste en diable, qui ne rate aucune occasion d'affirmer le « mensonge » de nos « théories » et la « fausseté » de notre critique du régime capitaliste.

Donc, pour le *Temps*, pour M. Magny lui-même — et contre l'évidence des faits, — il est toujours possible à chacun d'acquérir la richesse en travaillant : l'ouvrier « peut » devenir un gros patron, le simple commis « peut » devenir un gros commerçant, etc., etc...

Eh bien ! s'il en était ainsi, le meilleur moyen de ne pas gêner ces « richesses économiques en formation » ne serait-il pas précisément d'épargner les petits revenus — et de frapper la *richesse acquise ?*

Nous attendons qu'on veuille bien nous prouver le contraire.

Superfétation

Parmi les fortunés convives qui parurent l'autre jour au banquet du comité Mascuraud, figurait le très illustre M. Lafferre, grand dignitaire de la F.·. M.·. et ancien directeur du service d'anthropométrie politique (rayon des fiches).

Entre la poire et le fromage, l'orateur éprouva le besoin de signaler à ses amis « le péril qui résulte des progrès du parti socialiste »...

Etait-ce vraiment la peine ? si les Villemins et sous-Villemins qui trinquaient avec lui se sont groupés dans le « comité républicain du commerce et de l'industrie » où l'on traite les affaires politiquement et où l'on traite la politique comme une affaire, ce n'est certainement pas pour le roi de Prusse : mieux que quiconque, ils savent à quoi s'en tenir là-dessus !

Toutefois, ce propos méritait d'être noté — ne fut-ce que pour éclairer une fois de plus ceux des socialistes qui croieraient encore à la possibilité du « Bloc » ou bien aux bonnes intention de la Franc-Maçonnerie envers les travailleurs.

Russie et trois ans

Une pacifiste autrichienne de marque et de race, puisqu'elle était noble, la baronne de Suttner, vient de mourir.

Dans son panégyrique de la défunte, le correspondant du *Temps* à Vienne, affirme que c'est un roman dont elle fut l'auteur : *Die Waffen meder!* (Bas les Armes !) qui donna à Nicolas II, l'idée de la première conférence de La Haye.

C'est possible — encore que, parmi les propres sujets du Cosaque impérial, il s'en soit trouvé, et non des moindres, pour faire entendre la même revendication. Seulement, ceux-ci n'étaient que des roturiers — ou des socialistes, ce qui revient au même... et c'est peut-être pour ça qu'il ne les a point écoutés.

Mais d'autre part, le *Temps*, déjà nommé, dit aussi tous les quatre matins que le maintien chez nous du service de trois ans est la condition *sine qua non* imposée par notre « puissant allié » pour nous continuer le bénéfice de sa haute protection...

Je demande à comprendre !...

Transfuges militaires

Le bataillon des « tirailleurs de la garde prussienne » qui fête son centenaire ces jours-ci, est d'origine *suisse.* Il n'est devenu prussien qu'en 1814, date à laquelle son territoire de recrutement fut annexé au royaume des Hohenzollern.

Ses officiers, nous dit-on, provenaient en partie *de familles appartenant à la vieille aristocratie locale.* Ils se sont faits prussiens sans la moindre difficulté, bien qu'étant des « Suisses de langue française », — et depuis lors, fidèles à la tradition, les fils de ces mêmes familles accomplissent leur service militaire aux tirailleurs ».

Et la « patrie », alors, que devient-elle ?...

Nous savons parfaitement, au surplus, que les « vieilles aristocraties » sont assez coutumières du fait — et que la *nouvelle aristocratie,* celle de la finance, ne regarde pas non plus de si près aux frontières quand ses appétits sont en jeu.

Aux termes de la morale bourgeoise, les seuls citoyens pour qui la « patrie » est obligatoire sont précisément ceux qui n'en possèdent pas la moindre parcelle... à moins toutefois qu'on ait besoin de



leur main-d'œuvre pour concurrences èt avilir les salaires dans la « patrie » d'à côté.

Mobilisation d'amazones.

Au Congrès des « Cercles catholiques d'ouvriers » — lequel, comme il convient à des associations « d'ouvriers », fut présidé tour à tour par les camarades Amette, cardinal-archevêque, et Albert de Mun, ancien officier de cavalerie —, un autre camarade, M. de Pontbriand, sénateur, « a invité les femmes françaises à se faire « à la ferme, « les sergents recruteurs de l'armée française, en « s'efforçant d'y rendre populaire la loi de trois « ans ».

Brave père conscrit !... et moi qui croyait, sur la foi des De Mun et autres patriotes du Parlement et de la Presse, que la prolongation du service de caserne était accueillie avec un patriotique enthousiasme par les paysans français !

Et voilà maintenant qu'il faut *s'efforcer de la rendre populaire* (elle ne l'est donc pas ? grand merci pour cet aveu !), et comme ceux qui l'ont votée n'y suffisent pas, les voilà qui font appel aux représentants du beau sexe pour les aider !

Mais alors... s'ils ont tant besoin que cela du concours des femmes pour seconder leur politique, et s'ils ont tant de confiance en elles pour « populariser » les fameux trois ans, qu'est-ce qu'ils attendent pour reconnaître tout de suite le droit de suffrage à « la plus belle moitié du genre humain ? »

« Sergents recruteurs » soit. Et pourquoi pas « électrices » ? ce serait encore mieux.

« A quelque chose malheur est bon ».

Le *high-life* parisien s'est avisé qu'il fallait faire quelque chose « au bénéfice des blessés militaires du Maroc », dont le sang se résout, par ces hauts personnages, en véritable pluie d'or de Danaé.

Mais il serait trop commun, trop simple et trop vulgaire de leur envoyer de l'argent, des vivres, du linge, etc., sans tambour, ni trompette ! aussi bien, *Le Temps* annonce des « fêtes somptueuses », où figureront « quatre-vingts actrices et acteurs mondains », — des « costumes éblouissants de richesse et de fantaisie », — de « superbes décors », — une « délicieuse musique exécutée par quarante musiciens », et je ne sais quoi encore....

Cette ostentation philanthropique, aggravée d'une partie de plaisir dont les souffrances de nos troupiers ont fourni le prétexte, ressemble davantage à de l'exploitation qu'à de la « solidarité ». Lafargue a déjà signalé cette espèce de sadisme, qui pousse les parasites aussi millionnaires que désœuvrés à rechercher des éléments de jouissance jusque dans les misères du prolétariat.

Pacifisme « social ».

La « Société d'économie sociale » a décidé de consacrer « exclusivement » son Congrès de cette année à « la crise du logement à la ville et à la campagne ».

Bigre ! Voilà qui serait de nature à faire frémir M. Vautour jusqu'au plus profond de son absence d'entrailles — si la séance d'ouverture n'avait pas été solennellement présidée par M. Alexandre Ribot, sénateur du Pas-de-Calais !

Empressons-nous, au surplus, d'ajouter qu'anciennement, ladite Société s'intitulait « l'Union de paix sociale » — une « paix » du même calibre, apparemment, que celle qui fut faite chez les Vautours par l'entremise des pigeons, et dont notre bon La Fontaine a révélé les conséquences.

Paul GRADOS.

Documents, Bilans & Chiffres

Chaque quinzaine, dans *Socialisme et Lutte de Classe*, nous publierons une rubrique : *Documents, bilans et chiffres.*

An jour le jour, nous étudierons les comptes-rendus des Conseils d'administration des grandes sociétés financières, industrielles et commerciales ; nous ferons connaître les nouveaux perfectionnements apportés dans le machinisme ; nous indiquerons les conditions d'existence de la classe ouvrière et le mouvement des salaires dans telle ou telle corporation ; nous prouverons, à l'aide de statistiques irréfutables, l'inévitable concentration capitaliste dans les différents domaines de la production.

De nombreuses revues *(Economiste français, Evolution économique, Monde économique, Réforme économique*, etc., etc.) au service du capital laissent de temps à autre filtrer certaines vérités que les socialistes ont tout intérêt à connaître. Un journal financier quotidien, l'*Information*, insère — malgré ses tendances nettement réactionnaires — des études remarquables que nous devons uti-

liser pour notre propagande. Des centaines de publications techniques fourmillent de renseignements précieux qui ne peuvent qu'instruire et intéresser le monde du travail.

« Le mode de production de la vie matérielle « conditionne en général, le procès de développe- « ment de la vie sociale, politique et intellectuelle » a dit Karl Marx.

Signaler les diverses manifestations de cette « vie matérielle » ; puiser dans l'arsenal bourgeois des munitions qui nous permettront de combattre efficacement nos adversaires, telle est la tâche qui nous incombe.

Une formidable concentration capitaliste, qui est la caractéristique du régime actuel, s'opère — malgré les sophismes des plumitifs bourgeois — dans l'agriculture, le commerce, la finance et l'industrie.

C'est pourquoi, dans *Socialisme et Lutte de Classes*, nous nous efforcerons de donner à nos militants des faits précis, des chiffres qui portent, des documents qui persuadent.

En effet, quel est donc l'exploité qui peut rester indifférent devant cette évolution économique, qui aboutit — dans la métallurgie, par exemple — à un Krupp, en Allemagne et à un Creusot en France.

Quelle puissance formidable que celle de cette maison Krupp qui occupait cent ouvriers en 1847, 13.000 en 1880, 46.679 en 1900, 69.292 en 1911 !

Et ce Creusot, avec son capital de 42 millions (dont 15 millions d'obligations) qui, grâce à ses 20.000 salariés, a, de 1898 à 1910, réalisé 77 millions 239.000 francs de bénéfices, presque le double de son capital, n'est-il pas la condamnation même du régime actuel ?

La constitution des *comptoirs*, des *cartels*, des *trusts*, ne vient-elle pas justifier la valeur de nos doctrines et de nos affirmations.

Mais — et on ne le répétera jamais trop — ce n'est pas seulement aux Etats-Unis que les trusts se livrent à leur besogne expropriatrice.

En France, le *Comptoir de Longwy* au capital de 175 millions, groupe les *Aciéries de la Mairie à Homécourt*, les *Aciéries de Longwy*, les *Forges de Châtillon-Commentry et Neuzès-Maisons*, etc.

En France encore, on trouve des *Syndicats de pétrole*, *d'Assurances*, la *Société générale des Papeteries du Limousin*, la *Compagnie de Saint-Gobain* qui a *trusté* les *superphosphates*, *l'Association syndicale des Salines de l'Ouest*, etc.

En France toujours, le trust International Harwester pour la fabrication des machines agricoles possède à Croix (Nord), une usine qui occupe 700 ouvriers et qui fabrique par an, 45.000 faneuses et faucheuses.

Que d'exemples analogues sont passés sous silence, et qui, pourtant revélés, nous seraient d'un utile concours dans notre propagande.

*
* *

Dans *Documents, Bilans et Chiffres*, nous noterons également, toutes les fois que l'occasion se présentera, cette extrême division du travail qui, tout en annihilant la valeur professionnelle de l'ouvrier, décuple, centuple la production.

Nous rappellerons les exemples donnés par Renard, à savoir que « l'impression d'un journal de 16 pages demande *760 heures* avec une presse à bras, *4 heures 40* avec une rotative ».

Dans la fabrication du papier, 4 hommes et 4 jeunes filles font l'ouvrage que faisaient naguère quatre cents hommes. En 1886, dans la construction des machines agricoles, 600 travailleurs détenaient la même somme de produits que 2145 en 1866. Voici d'autres exemples pris en France : cent douzaines de chemises, avant 1848, faites entièrement à la main coûtaient 1200 journées d'ouvrières ; vers 1900, fabriquées à la machine, elles n'en réclamaient plus que 200 — six fois moins. Pour polir à la main une glace d'un mètre carré, il fallait 112 heures ; 3 heures 40 suffisent à la machine.

De tels faits constituent des arguments implacables contre la société actuelle qui profite de toutes ces améliorations pour expulser usines, ouvriers et ouvriers au lieu de jeter à la porte des heures de travail.

*
* *

Et les bilans ! Quelles mines pour notre parti ! Certes, par des artifices de comptabilité, les accapareurs de dividendes tentent bien de cacher la réalité ! Mais ils n'y parviennent pas.

Dans notre rubrique, nous résumerons, au fur et à mesure de leur parution les rapports des administrateurs du *Bon Marché*, des *Fives-Lille*, des *Caïffa*, des *Comptoir d'Escompte*, etc. Nous montrerons le rôle prépondérant joué par la finance. Nous nous emparerons des aveux crmme ceux que faisaient dernièrement M. Géo Gérald, député radical, dans l'*Evolution Economique :*

« Ces millions de marchands de milliards de capitaux que sont les épargnistes français, ont à peu près *totalement abdiqué la faculté d'ouerster*



leurs épargnes entre les mains d'une **oligarchie de financiers** ».

Et cette oligarchie de financiers exproprie de leur clientèle les petits banquiers de province. Pourrait-il en être autrement ? Non ! Les grands établissements de crédits — telle la *Société Générale* — sont admirablement outillés pour donner le maximum de satisfaction à leurs clients.

Le Capital : dans son numéro du 24 Mai, écrit :

« Le *Crédit Lyonnais* entretien un service d'études financières comprenant plus de **120 employés** et qui lui coûte plus d'un *demi-million* par an ».

Dans l'*Information*, en date du 6 Avril, nous extrayons du rapport du Conseil d'Administration du même *Crédit Lyonnais,* les lignes suivantes :

« Les habitudes de la clientèle se sont profondément modifiées depuis quelques années... elle considère, de plus en plus comme un avantage essentiel de ne pas avoir ainsi à se déranger. Notre Société ne peut pas se désintéresser d'un tel état de choses... Au total notre Société possède aujourd'hui 415 sièges, agences, sous-agences et bureaux, alors qu'en 1901, elle n'en comptait encore que 234 : *c'est une augmentation de 181 en 13 ans* ».

Ainsi, en 13 ans, le *Crédit Lyonnais* a presque *doublé* le nombre de ses succursales. Le même accroissement se remarque pour la *Société Générale,* le *Comptoir d'Escompte*, la *Banque des Pays-Bas.*

Les petits banquiers ferment leurs coffres-forts, cependant que le *Crédit Germain* fait savoir que durant l'exercice de 1913 — après déduction de tous les frais généraux, charges, provisions, amortisse ments, dépenses de premier établissement et attributions statutaires — il a réalisé un bénéfice **de 41 millions 659.248 francs 31** !

Sans commentaires !

***

En dépouillant les bilans des autres sociétés financières, commerciales, industrielles, nous nous trouverons en présence de mêmes résultats.

Ces résultats, nous les donnerons chaque quinzaine aux lecteurs de *Socialisme et Lutte de Classe.*

A eux, alors, de tirer les conclusions qui s'imposent.

Marcel DESCHAMPS

LE Mouvement des Idées et des Livres

L'Organisation du Travail par M. Charles Benoist (Plon-Nourrit, éditeurs).

Agrical Perdigmer, préface de Ludovic Halevy (Edition des Cahiers du Centre, en dépôt chez Marcel Rivière.)

Il a toujours deux sortes de livres que je lis avec plaisir : ceux qui apportent ou qui contiennent une idée neuve et originale et ceux qui contiennent des faits. Pour tout dire, ceux qui font penser et ceux qui instruisent. Je tiens qu'il existe des premiers et qu'en dépit de Labruyère tout n'est pas dit et l'on viendra toujours assez tôt. Même s'il s'agit de dégager les caractères fondamentaux du cœur humain et ce qu'il y a « d'hommerie » dans l'homme. Le type psychologique actuel date de quelques milliers d'années et il en a encore normalement quelques millions pour évoluer. J'imagine assez volontiers que les héros de Molière ou de Racine qui nous prennent aux entrailles seront dans quelques centaines de milliers d'années aussi étrangers et aussi incompréhensibles, pour les hommes qui vivront à cette époque, que pourraient l'être pour nous les êtres, qui vivent dans Mars ou dans Véga. Mais je reconnais aussi que les livres de cet ordre sont rares et qu'avec tous ceux qui paraissent en une décade d'années, on pourrait faire sans doute une bibliothèque très précieuse, mais point du tout abondante.

Les seconds, plus nombreux, sont accumulation de labeur ou monument de culture. Il faut toujours remercier ceux qui les écrivirent de nous permettre de bénéficier, en quelques heures, de lecture de travaux qui coûtèrent parfois de longues années d'existence.

C'est dans cette seconde catégorie que je placerai le livre que vient de publier M. Charles Benoist : « *l'Organisation du Travail* », bien qu'il ne m'ait pas échappé qu'il aspirait plus tôt à la première.

Je me souviens qu'un jour, dans la salle des séances de la Chambre, M. Charles Benoist étant venu par incident s'accouder près des bancs socialistes nous disait : « Après la R. P. je n'aurai pas fini. J'ai autre chose. Vous verrez que je suis beaucoup plus révolutionnaire que vous ne le pouvez supposer ».

J'avais crû que la réforme électorale étant acquise, M. Benoist se proposait de nous soumettre



quelque beau plan de réforme administrative. Il est, pensais-je, un révolutionnaire géographique. Je m'aperçois aujourd'hui que je m'étais très certainement trompé et que M. Benoist nourrit des ambitions plus hautes.

Il s'est convaincu que l'Etat moderne subissait une crise redoutable, crise politique et crise sociale. Il entend la résoudre radicalement.

Lorsque ce sera fait nous élèverons sur le Monde une statue au Père de la R. P. et du haut de son piédestal sa barbiche nous sourira. Pour ce qui est de la crise politique il n'est que d'organiser le Suffrage Universel. La Représentation Proportionnelle y pourvoiera. Si je disais à l'auteur que la réforme électorale ne changera rien à la crise politique, parce que cette dernière n'est que le reflet de la crise sociale il ne me démentirait peut-être qu'à demi.

La R.P. n'est pas pour nous, socialistes, une fin, elle n'est qu'un moyen. Le meilleur moyen pour mener sur le terrain politique notre bataille de classe. Mais elle pourra donner aussi bien que le scrutin d'arrondissement des assemblées d'où il sera impossible de dégager une majorité en vue d'un vaste programme de Parti. Et par les obstacles qu'elle oppose aux recensements rapides des majorités, loin d'atténuer les crises. elle les traînera en longueur.

La Belgique pour avoir la R. P. n'est pas que je sache à l'abri des crises politiques.

Mais il y a la crise sociale.

A force d'examiner le Suffrage Universel, M. Benoist, est arrivé à cette conclusion, que nous vivons sous le règne du Nombre (c'est lui qui met une majuscule), et que ce Nombre c'est le Travail qui l'avait, lequel Travail n'est autre que la classe ouvrière ou quatrième Etat. Or, le Travail se dresse naturellement contre les détenteurs de la richesse, qui ne sont pas le Nombre, et voilà la Crise sociale. Sur l'issue de la lutte dont les termes sont ainsi posés, M. Benoist ne peut pas avoir d'illusion. Et comme les splendeurs de la Démocratie ne l'aveuglent pas il voit fort bien ce qu'est l'Etat moderne et ce qu'il pourrait devenir. Je dis ce qu'il pourrait devenir car il admet avec nous que l'Etat d'aujourd'hui n'est pas celui d'hier, pas plus que celui de demain ne sera celui d'aujourd'hui. Et, de la Démocratie contemporaine, il donne une définition que nous signerions volontiers : « *Une catégorie* », — dit il, *l'Etat moderne, l'Etat démocratique, l'Etat du Peuple* « *misérable et souverain* », *du Nombre*, « *malheureux et législateur.* »

Mais voilà ce qui pourrait bien arriver, c'est que le Peuple étant législateur s'arrange pour ne plus être malheureux.

M. Benoist, comme Henri Heine, redoute la venue des barbares. Il veut leur faire leur part avant qu'ils ne battent les murs de la Cité.

Il propose pour cela l'*Organisation du Travail*, de « dissoudre la question de force en question de droit ».

Comment et pourquoi organiser le Travail ?

L'organisation du Travail M. Benoist s'est rappelé quelle faillite célèbre cela évoquait. C'était l'organisation du Travail que proposait Louis Blanc et il aboutit aux fameux ateliers nationaux. Je prends le mot, dit M. Benoist, mais, mais non la chose. Or, voyez sa malchance. Non seulement il évoque Louis Blanc par sa solution de la crisesociale mais encore parce qu'il a proposé pour organiser le Suffrage Universel. Non pas que Louis Blanc ait été le Précurseur de la R. P. mais parce que lui aussi il préconisa de résoudre la grande crise qui aboutit à la Révolutiou de 1848 à la fois par l'organisation du Suffrage Universel et par l'organisation du Travail ou plutôt il les lia l'une à l'autre, faisant de la première la préface de la seconde.

Et en ceci il eût raison de montrer au Prolétariat que la réforme sociale ne se pouvait résoudre que par la conquête du Pouvoir dont l'instrument était le Suffrage Universel.

Le Suffrage Universel aboutit, l'organisation du Travail échoua. Je crains bien que l'analogie historique ne se prolonge et que la R. P. aboutisse mais que l'organisation du Travail demeure seulement un thème d'étude pour l'accroissement de la bibliothèque de l'Académie des Sciences Morales et Politiques.

Mais, puis que M. Benoist répudie Louis Blanc et sa faillite, on demandera tout de suite, comment il entend organiser le Travail ?

Eh bien, cela il ne dit pas. Il ne le dit pas et il ne veut pas le dire.

L'idée de l'organisation du Travail voilà son guide. Dans un premier volume, il a étudié les conditions du Travail dans la grande industrie moderne. Dans celui-ci il veut rechercher comment s'est formé la psychologie actuelle de la Classe ouvrière. Ce sont là pour lui les bases indispensables de la « Constitution de l'organisation du Travail ». Les bases posées, on verra plus tard à faire une conclusion conforme à l'*idée préalable.*

Nous y consentons d'autant plus volontiers qu'à examiner l'évolution de la production d'une



part et de la classe productrice d'autre part, M. Benoist constate exactement les mêmes choses que nous, socialistes, et que, comme nous le verrons dans un instant, il le dit avec la sérénité du savant qui, dans son cabinet de travail, classe des documents Pour ce qui sera de la conclusion et de ce qu'il entendra bâtir sur ces bases, nous en reparlerons quand on nous en montrera le plan. Tenons-nous en pour le moment à l'idée préalable et à la double enquête qu'elle nous a value.

C'est fort bien de s'écrier, comme il le fait : « opposons au Socialisme, la politique sociale », mais il s'agit de savoir si la politique sociale en général et celle qu'il propose en particulier sont bien de nature à résoudre la crise sociale qu'il constate et qu'il proclame.

Tous les Partis politiques de la bourgeoisie et j'entends par là tous ceux qui ne sont pas le Parti socialiste en sont à ce point, de chercher dans la politique sociale, dans les réformes sociales un dérivatif au socialisme.

C'est l'éternelle histoire du plat de lentille proposé en échange du droit d'ainesse. Depuis M. de Mun jusqu'à M. Combes inclusivement, tout le monde propose à la classe ouvrière une politique sociale, une politique de réformes sociales ; mais si certaines fractions de la bourgeoisie, sollicitent le concours des socialistes pour les maintenir au Pouvoir, contre telle autre, tous ceux qui composent cette fraction, pensent tout bas, ce que M. Combes a dit tout haut : « A la première tentative d'expérience socialiste nous tournerons le dos aux socialistes ».

En soi, une telle phrase est une ânerie prodigieuse. Il n'y a pas d'expérience socialiste. Il y a le socialisme. Le jour où les socialistes en tenteront, non l'expérience, mais la réalisation, c'est qu'ils auront le Pouvoir. Les radicaux leur auront peut être tourné le dos à ce moment mais ce ne sera pas dans la hautaine posture qu'imagine M. Combes. Quoiqu'il en soit de l'absurde expression, elle cache une pensée claire : nous voulons bien que les socialistes servent notre politique radicale, mais nous ne voulons pas servir la politique socialiste. M. Benoist a plus de franchise. Il pense que le but des réformes sociales préconisées par la classe bourgeoise est de s'opposer au Socialisme et il le dit.

Or, tous les Partis bourgeois qui sont au Pouvoir dans le monde font, ont fait ou feront des réformes sociales, de la politique sociale, et aucun n'a résolu la crise sociale. M. Benoist l'a constaté : il y a ceux qui n'ont rien et qui sont en Nombre, il y a en face, ceux qui ont tout et qui sont la minorité. Voilà la Crise sociale. Ce n'est pas une question de travail cela, c'est une question d'instrument de travail.

Organisons le travail, dit-il. Fort bien. Mais il y a un autre élément de la production qu'il semble oublier c'est le capital. Puisque M. Charles Benoist entend solutionner la crise sociale par des idées préalables je lui soumets celle-ci : l'organisation du Capital [1].

Et pour qu'il n'y ait nulle équivoque, par Capital, j'entends la propriété capitaliste, les grands moyens de production et d'échange.

Enfin pour user de franchise avec un auteur qui n'en manque point, je le préviens que le Socialisme ne propose pas autre chose et qu'il constate que toutes les réformes sociales ont échoué, justement parce qu'aucune n'a voulu aborber le problème de la propriété capitaliste.

* * *

Au cours de la partie théorique de son ouvrage comme au cours de la partie historique qui est de beaucoup la plus importante et à laquelle je viendrai tout à l'heure, M. Charles Benoist a soulevé tant d'idées, que rien qu'à les discuter on pourrait aisément écrire un livre. Il suffira ici de noter quelques-uns des points essentiels sur lesquels il conclut comme les socialistes. Ainsi qu'on va le voir, ils ne sont pas de mince importance, et si tous nos adversaires poussaient la probité jusqu'à les tenir pour acquis je ne vois pas trop quelles fortes positions théoriques leur resteraient pour se retrancher. Ils s'en garderont bien, et c'est une raison de plus, pour que nous notions soigneusement les propos de M. Charles Benoist.

En voici quelques-uns :

A proposer l'organisation du travail, organisation qui ne peut se faire que par intervention de l'Etat, M. Benoist sent bien qu'il aura contre lui tous les braves économistes (distingués) du laissez faire, laissez passer. Et il les raille spirituellement : « Nous doutons que l'ordre s'établisse tout seul et de lui-même par le conflit d'intérêts antagoniques. Voilà plus de cent ans qu'on nous a annoncé que la concurrence et la liberté allaient faire ce miracle Et nous ne disons pas qu'elles ne le feront point, mais nous pouvons bien dire qu'elles ne l'ont pas fait. Nous ne demandons même pas mieux que de nous représenter qu'elles le feraient peut-être, si elles arrivaient à trouver et à fixer le point d'équi-

1. Arbitrairement supposée préalable, cela va de soi. Puisque contrairement aux socialistes, M. Benoist ne l'a pas trouvée comme conclusion logique à ses enquêtes sur la Crise sociale,



libre de tous ces intérêts antagoniques. Mais nous ne voyons pas que jamais ni nulle part, elles ne l'aient trouvé, ni fixe ; et comme nous ne le voyons pas, nous voudrions pouvoir dire tout bonnement que nous ne le voyons pas ».

On ne saurait mieux dire, mais il eût été facile de pousser l'avantage et de demander aux économistes orthodoxes, comment il se fait qu'on ne les voit jamais brandir leurs foudres classiques, que lorsqu'il s'agit d'interventions en faveur du Travail de la classe ouvrière, et qu'on ne les entend jamais protester contre les innombrables et quasi quotidiennes interventions étatique, en faveur du capital et de la production capitaliste. Furent-ils jamais là pour protester contre les primes données à certaines industries, celle du sucre par exemple ; ils sont élevés contre les tarifs protecteurs, les droit prohibitifs, destinés à sauvegarder tels ou tels produits nationaux ; ont ils réclamé contre les garanties d'intérêt accordées aux Compagnies de Chemins de fer ? On n'en finirait plus si l'on voulait tout énumérer.

Et maintenant voici mieux : une large fresque de l'évolution : « Nous au contraire, du point de vue économique, à la lueur du présent qui nous permet et nous impose presque une « conception » plus « matérialiste » de l'histoire, ne pouvons-nous pas dire : l'Etat ancien était fondé sur l'esclavage, l'Etat intermédiaire ou féodal, sur le servage ; l'Etat aristocratique et monarchique (seizième, dix-septième et dix-huitième siècles), sur la patronage ; l'Etat moderne est maintenant fondé sur le travail dit libre, dont la forme la plus importante, qui le commande, le conditionne et finalement le détermine en partie, est celle du travail concentré ? »

Que le lecteur admire ici la forme interrogative, vaguement dubitative dont M. Charles Benoist émet ces opinions révolutionnaires. Il y a là un point d'interrogation dont Messieurs de l'Institut ne pourront pas ne pas être touchés. Mais continuons à citer :

« La période moderne s'ouvre lorsque le moteur physique ou mécanique, substituant à la fabrique, l'usine telle qu'elle se poursuit et comporte en toutes ses circonstances et dépendances, vient instaurer le nouveau régime du travail concentré et détruire — ou du moins considérablement réduire, — l'ancien régime du travail dispersé. L'un des acteurs du nouveau drame qui ne pouvait en effet apparaître qu'avec l'industrie en grand, après que serait rompu entre celui qui travaille et celui qui fait travailler, tout autre lien que celui du salaire, est entré en scène, sous le nom d'abord *d'ouvrier mercenaire*, puis *d'ouvrier* tout court, personnage nouveau, je le répète, sous un nom très commun où l'oreille, jusque là, n'avait entendu sonner rien de particulier. L'autre, l'antagoniste, qui s'appelait hier, le *maître* et quelquefois l'*entrepreneur*, s'appellera dorénavent le *patron*.

Celui-ci a l'argent, ou peut le trouver : il a, ou peut avoir des fonds, des associés, des commanditaires, des actionnaires, des banquiers ; par qui et par quoi, autant et plus que par lui-même, des bâtiments, un outillage, la machine et son aliment, la matière première.

Celui-là, comme dit Turgot (si c'est vraiment de l'ouvrier que Turgot l'a dit, et si ce n'est pas plutôt de l'*artisan*, du compagnon qui aspirait à devenir maître), a « les besoins que Dieu a donnés à l'homme, la ressource nécessaire du travail, et cette propriété, la plus sacrée, la plus impescriptible de toutes », mais la seule qu'il ait, le droit de travailler ; le droit qui n'est même pas toujours, et qui sous le régime de la grande industrie, sera de moins en moins le moyen. Derrière l'un de ces deux acteurs va se ranger comme figuration, comme chœur le *patronat, la classe patronale,* derrière l'autre, *le salariat, la classe ouvrière* ».

Ici une observation s'impose et elle s'impose d'autant plus que pour M. Benoist, la *classe ouvrière* et la *classe patronale* constituent ce qu'il appelle la *démocratie laborieuse.* Si hardies que soient ses affirmations et elles le sont, certes, singulièrement, pour un homme, qui au Parlement, siège sur la droite du Parti progressiste, elles ont été dépassées. Il y a un abîme, entre le patron qui à lui-même les instruments de travail qui est à la fois patron et capitaliste et le patron qui n'est que l'intermédiaire entre la *classe ouvrière* et ces commanditaires, banquiers, etc., qui sont ceux dont les intérêts se dressent vraiment contre ceux de la classe ouvrière. Quand au *patron ainsi compris*, il n'est qu'une manière de salarié, ses vrais intérêts sont plus près de ceux des ouvriers de son établissement que de ceux de ces commanditaires, banquiers, actionnaires qui sont non la *démocratie laborieuse*, mais la *démocratie fainéante.* Et c'est ainsi qu'à s'obstiner à ne parler que du *travail* et jamais du *capital,* à ne pas dégager le *capitaliste* du *patron*, ou à le voiler derrière des fantômes de patron, M. Benoît n'atteint pas au ressort intime de la *Crise sociale*, qu'il prétend résoudre.

Quoi qu'il en soit il a vu singulièrement plus



clair, dans le problème, que certains hommes classés comme beaucoup plus « avancés ».

Montrez-moi la classe ouvrière, pour moi, je ne la vois pas, disait un jour M. Clémenceau. Et il était sincère : c'est un fait que l'on peut ranger d'un seul bloc les radicaux dans la catégorie de ceux qui combattent le Socialisme, non parce qu'ils le comprennent trop, mais parce qu'ils n'ont jamais rien pu y comprendre. Et M. Benoist lui, déclare : « Je serais tenté de dire, qu'il n'est pas sûr qu'il y ait d'autres classes, *mais il est sûr qu'il y a une classe ouvrière* ».

Et plus loin, répondant lui-même au doute qu'il a émis, dans la première partie de sa phrase, il va préciser à nouveau, avec force, la position de la classe ouvrière en même temps que les origines de la lutte de classe moderne : « Patrons et ouvriers écrit-il, dans leurs syndicats, sont à présent les uns en face des autres constitués à l'état de classe. C'est la grande industrie concentrée, c'est — pour être tout à fait précis, — la machine à vapeur — qui, en concentrant la grande industrie, leur a fait prendre ces positions réciproques ».

Et ici comme il est regrettable que M. Benoist, n'ait pas songé à pénétrer plus profondément, les mystères de cette concentration, qui, elle, organise le travail et l'organise supérieurement, selon les méthodes les plus perfectionnées, sous l'aiguillon de la concurrence ; il aurait vu que c'est en expropriant brutalement et sans indemnité les petits et les moyens producteurs, transformés en salariés de « l'Usine concentrée » qu'elle s'opère, et que dans l'âme de cette portion de la classe ouvrière ainsi créée par expropriation, c'est non un problème d'organisation du Travail qui se pose, mais un problème de propriété : l'expropriation des expropriateurs.

Et s'il avait cherché par quels moyens la grande usine concentrée étend chaque jour ses conquêtes, concentre chaque jour davantage la machine à vapeur — ou électrique — il lui aurait bien fallu reconnaître, que c'est grâce aux profits qu'accumule le détenteur capitaliste des moyens de production par le prélèvement qu'il opère sur le produit du travail de la classe ouvrière, réduite à la portion congrue du salaire, et qu'ainsi, ce qui se pose pour toute la classe ouvrière, c'est le problème du salariat, dont la propriété capitaliste est l'instrument du salariat qui ne disparaîtra qu'avec elle et qu'encore et toujours c'est la question de propriété qui est là.

Mais n'en demandons pas tant. Contentons-nous de ce que l'on nous concède. Voici la classe ouvrière, voilà la lutte de classe et par dessus le marché voici la concentration capitaliste.

Sur ce dernier point encore l'auteur n'a pas été moins catégorique. Ecoutez-le répondre à ceux qui nient cette concentration. Le passage est à citer tout entier et à retenir :

« Des discussions se sont élevées, dans les assemblées politiques ou savantes, sur ce sujet : les industries vont-elles réellement se concentrant ? et les deux avis, le pour et le contre, oui et non, ont été soutenus. Que si, au lieu de choisir pour criterium le nombre des établissements qui prouvera bien plutôt ou la disposition à entreprendre, ou la capacité de persévérer, on prenait le nombre des ouvriers par établissement, l'observation serait démonstrative : le phénomène apparaîtrait alors, il éclaterait eu pleine évidence. Tandis qu'en 1896, le nombre des ouvriers occupés dans les établissements employant de un à 10 ouvriers, était de 1.135.000, il n'est plus que 1.131.000 environ en 1901. Dans les établissements employant de 11 à 100 ouvriers le personnel occupé est tombé de 853.000 en 1896, à 691.000 en 1901 ; soit pour les petits établissements une légère et pour les moyens une sensible diminution.

En revanche, le nombre des ouvriers travaillant dans les établissements qui occupent de 101 à 1.000 personnes est monté de 811.000 à 1.264.000 et celui des ouvriers occupés dans les établissements employant plus de 1.000 personnes, de 313.000 à 441.000, soit pour les grands et les très grands établissements une notable augmentation. Ainsi, du point de vue où nous nous plaçons pour étudier la *Crise de l'Etat Moderne*, — sa double crise économique et politique — le fait est dûment établi et le constater simplement dispense de le commenter : il se forme sur le corps français, — qu'on me passe cette image encore, j'y vais mettre des « comme » et des « presque » — comme des nœuds sur des paquets de muscles, comme des points de congestion : il s'en forme de plus en plus ou ceux qui sont déjà formés deviennent de plus en plus gros ».

* * *

Mais la partie la plus importante de l'ouvrage de M. Benoist est celle qu'il consacre à parcourir les étapes par où passèrent les ouvriers pour en arriver à constituer le prolétariat moderne.

Ici, je crois, il faut louer l'auteur. Il a, en 300 pages, accumulé des trésors d'érudition et ce ne dut



pas être un mince effort que de dégager de quinze siècles d'histoire les traits essentiels d'une évolution pour en tracer une esquisse large sans doute mais cependant complète.

M. Benoist pense, avons-nous vu, qu'il trouvera dans l'étude de la psychologie ouvrière une des bases « de la constitution, de l'organisation du Travail », mais cette psychologie ne s'est pas formée en un jour, elle est le résultat d'une longue évolution ou plutôt de toute l'évolution du Travail et de ses conditions. Il va donc parcourir l'histoire du Travail et des Travailleurs et à mesure se dégagera la psychologie de la classe ouvrière. Ainsi pour lui la mentalité ouvrière est conditionnée à travers les âges par les circonstances de la production. Toute cette partie de son travail est une application de la méthode du matérialisme historique en même temps qu'elle en est une éclatante démonstration.

Nous ne voulons que noter ici quelques-uns des points qui peuvent offrir quelqu'intérêt par rapport à notre époque.

Une analogie historique m'a frappé dans l'histoire de la production. Aujourd'hui, avant d'arriver au consommateur, le produit manufacturé a passé théoriquement par les mains d'au moins trois catégories sociales d'individus : l'ouvrier qui le fabrique, l'industriel qui le fait fabriquer, le commerçant qui le vend. Durant de longs siècles ces trois fonctions se trouvèrent remplies par une seule et même personne, l'*artisan*.

Mais avant l'artisannerie groupée en corporations, qu'y avait-il ? Il y avait le travail servile. Les esclaves, les domestiques du Seigneur travaillant pour ses besoins à telle ou telle catégorie de produits, logés dans sa cour, dans son enclos, distribués dans des ateliers selon leurs métiers et c'est à eux qui s'adressaient les hommes libres trop pauvres pour entretenir de nombreux esclaves. Le bénéfice du produit allait bien entendu au Seigneur. Ainsi aux origines, nous trouvons la mainmise complète des grandes puissances de l'époque, des maîtres du moment sur la production.

Les siècles ont passé. La production a passé à l'artisannerie, aux petits bourgeois, aux bourgeois. Les grandes puissances d'autrefois se sont même écroulées. Parcourez les rues d'une cité moderne. A qui ces usines. A qui ces magasins, vastes caravansérails, ou ces boutiques en gérance. A des producteurs, à des travailleurs ? Non, aux Seigneurs d'aujourd'hui, aux maîtres de l'époque, aux modernes féodaux du capital, tout aussi étrangers à la production que le Seigneur de la Gaule franque, mais non moins bénéficiaires. Ainsi après un immense détour n'en est-on pas revenu au même point ? Il semble qu'à travers le temps l'Histoire se complaise à broder les mêmes thèmes. Ce n'est fort heureusement ni sur la même toile, ni avec le le même fil.

— Les néo-monarchistes de l'Ecole de M. Maurras ont trouvé une solution de la question sociale. Il suffit, d'après eux, d'en revenir à l'ancienne corporation. Peut-être même serait-il très élégant de supprimer la lutte de classe en faisant comme autrefois diner les *compagnons* à la table du *maître*. Mais les Monarchistes ajoutent autre chose : La corporation est d'essence monarchique, si donc voulez-vous solutionner la question sociale, rétablissez la Monarchie qui rétablira la corporation. M. Benoist, au nom de la vérité historique, proteste contre cette déduction dont toutes les bases sont fausses. La Monarchie fut très souvent en lutte contre les corporations et lorsqu'elle ne les persécuta pas comme associations dangereuses, elle les exploita par de lourds impôts, ou même amoindrit considérablement leur valeur technique en vendant très cher des brevets de *maître* à des gens qui se dispensaient ainsi de longues années d'apprentissage.

Et la fameuse loi Chapelier, ce crime de la Révolution au dire des monarchistes, ne fit d'après M. Charles Benoist que suivre toute la tradition de la royauté à l'égard des corporations. Ceci ne l'empêche d'ailleurs nullement de reconnaître avec son Excellence Gabriel Deville, ambassadeur de France à Athènes, que soit pendant la période de la Convention, soit pendant le Directoire, le Gouvernement intervient toujours, dans les mouvements les plus calmes relatifs aux conditions du travail contre les ouvriers. L'esprit de justice oblige à reconnaître qu'en agissant ainsi les bourgeois révolutionnaires suivirent peut-être à la fois la tradition monarchique et leur intérêt de classe, mais qu'ils n'agirent nullement en conformité avec l'esprit de la Révolution. Après Bacon qui, l'un des premiers, réhabilita les arts mécaniques si méprisés par l'aristocratie nobiliaire, ce sont les Pères intellectuels de 1789 qui proclamèrent avec le plus de force la noblesse du Travail et du travailleur.

Il suffit de se rappeler la fameuse préface de l'Encyclopédie et ce qu'écrivit Diderot au mot *Art* ou au mot *Peuple*.

Le Prolétariat moderne commence à se manifester avant la Révolution. Son rôle comme classe



est nul. Il travaille pour la bourgeoisie, il la hisse au pouvoir, il compte qu'elle s'en servira pour l'émanciper lui-même. La suite lui démontra son erreur.

En 1830, grâce aux barricades ouvrières, la bourgeoisie règne sans conteste, elle a tout, elle est partout. elle est tout. A peine cet évènement eut-il été accompli, dit Tocqueville, qu'il se fit une sorte de rapetissement universel en toutes choses. Il se fit aussi les émeutes, les massacres et le développement intensif de l'industrie.

Le Prolétariat grandit et de gré ou de force, la bourgeoisie au pouvoir lui démontre qu'il est une classe différente. C'est aussi la grande période du Socialisme utopique. L'ouvrier rêve de grandes réformes non plus politiques, mais sociales, il apprend à murmurer le mot de Communisme. Seulement il a vu par l'exmple de la bourgeoisie qu'une classe ne peut se réaliser elle-même qu'en mettant la main sur le pouvoir. La liaison se fait entre l'idée sociale et l'idée politique de l'ouvrier. Elle aboutira à la Révolution de 1848 et au Suffrage Universel dont Karl Marx, écrira alors : si le Suffrage Universel n'était pas la baguette magique que croyaient les braves républicains, il avait au moins l'éminent avantage de déchaîner la lutte des classes, d'éprouver rapidement les illusions et les désillusions des différentes couches moyennes de la Société bourgeoise, de placer d'un seul coup à la tête de l'Etat toutes les fractions de la classe des exploiteurs, et de leur arracher ainsi leur masque trompeur ».

Il fallut attendre jusque vers 1860 pour que le prolétariat commençât à se manifester poltitiquement par des candidatures de classe. C'est en 1864 que se fonde l'*Internationale*. Le grand mot qui va conquérir le monde a retenti. Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

Mais la bourgeoisie comprit bien l'immense péril que serait pour elle une classe ouvrière organisée politiquement sur son terrain de classe. Elle tenta un immense effort pour la détourner de ce but. Dans une réunion où devait se réaliser l'entente entre ouvriers et bourgeois, le délégué du *Siècle* s'écriait : je me révolte contre la faute que l'on fait quand on parle de représentants des ouvriers, de défenseurs des ouvriers. Pourquoi parquer ainsi les ouvriers ? Est-ce que nous ne vivons pas sous le Suffrage Universel. Est-ce que nous ne sommes pas tous citoyens au même titre ? Et Nefftzer, rédacteur au *Temps*, renchérissait : « Je neconnais pas plus, dans notre France moderne, de classe ouvrière que de classe bourgeoise ».

Ainsi parlait la bourgeoisie de 1864. Elle parle encore de même aujourd'hui. Est-ce qu'on ne dirait pas à lire les paroles de Plée ou de Nefftzer, le compte-rendu d'un banquet de l'Alliance démocratique, présidé par M. Adolphe Carnot ?

Mais il en est d'autres qui reconnaissent le fait et qui disent : Oui, vous êtes un Parti de classe, oui, vous avez un but à réaliser, mais, en attendant, venez donc travailler d'un cœur unanime à réformer, à améliorer cette Société que nous voulons conserver et que vous voulez détruire. Parti de classe, soit, mais non pas politique de classe. Faisons le Bloc de la *démocratie laborieuse !*

Ceux qui parlent ainsi, ce sont les habiles, les clairvoyants. C'est — pensons-y toujours — Waldeck-Rousseau, le seul grand homme d'Etat qu'ait eu la bourgeoisie contemporaine, qui fut le Père de l'Ecole.

Quelques socialistes y sont allés voir. Dans le recul du temps l'impartiale et sereine histoire sera juge des contingences.

Je sais seulement que tous ceux qui étaient dignes de leur cause en sont revenus. Quant à ceux qui y sont restés, où sont-ils donc...

* * *

De l'ouvrage de M. Charles Benoist une impression se dégage. Il a étudié les faits, les doctrines, l'histoire. Il y a vu, il y a trouvé ce que nous y avons vu et trouvé nous-mêmes. Et comme il a trop de probité intellectuelle pour nier l'évidence ou la chicaner, il l'a dit. Il nous accorde l'existence des classes, la lutte des classes, l'évolution reposant sur le substratum économique, la concentration capitaliste.

Mais arrivé-là, il a eu peur. Il est bourgeois de tempérament et de race. Penché sur l'abîme, il a vu le gouffre où allait rouler sa classe. Et il propose qu'on l'arrête sur la pente. Comment ? il ne sait pas bien. Sur toutes les prémisses qu'il a posées et qu'il a tirées de la vivante réalité il propose de faire descendre une idée *à priori :* l'organisation du travail, qui est aussi une idée encore à l'état de larve. Mais qui sait. Peut-être que ça pourra s'adapter, peut-être que ça détournera les Barbares...

Il a trop écouté pour n'avoir pas entendu les craquements sinistres. Il sait que théoriquement le vieux monde est perdu, mais il a au cœur cette angoisse qui dut envahir les néos-chrétiens lorsque sur les îlots de la mer, ils entendirent le grand cri qui annonçait : Le grand Pan est mort !



Il ne s'est pas embarqué lui, il ne veut pas s'embarquer : il ne s'embarquera pas; jamais le navire ne passera assez près des rives de l'Institut. Il ne se convertira pas. Il est tel ces derniers fidèles du paganisme mourant qui s'essayaient à le revivifier en lui infusant un peu du sang de la foi nouvelle, en ramenant à l'unité les dieux innombrables, symboles seulement, à les entendre, de la divinité unique.

Cela n'a rien empêché : les vieux dieux se sont évanouis, la Croyance nouvelle a conquis le monde, parce que l'on ne fait sa part, ni à la vie, ni à la mort.

* * *

Les cahiers du Centre viennent de faire rééditer chez Marcel Rivière, les Mémoires d'un compagnon d'Agricol Perdignier. L'ouvrage est précédé d'une utile et intéressante préface de M. Ludovic Halévy.

Perdignier, c'est tout une époque, tout un moment à jamais disparu de la classe ouvrière, ce moment qui s'arrête à 1848. Après ce fut autre chose. Le malheur voulut que Perdignier lui survécut. Il n'y compris rien, hélas ! Mais il eut le bon esprit d'arrêter ses Mémoires bien avant et il faut remercier les Auteurs et les Editeurs de nous avoir donné une édition nouvelle d'un ouvrage introuvable jusqu'ici et qui est un document précieux.

Charles DUMAS.

LE PROBLÈME NATIONAL
devant la Conscience Ouvrière

Les données du Problème

Comment se pose le problème militaire au point de vue national d'abord ? au point de vue social ensuite ?

Au point de vue national, qui oserait prétendre qu'une nation de quarante millions d'âmes, qui a la force de passé et la force d'avenir de la France, en soit réduite à un système militaire d'expédient et de dépendance?

Non. La France a droit à une institution militaire, si logique, si matérielle, si puissante, qu'elle puisse entrevoir l'avenir avec pleine sécurité, *pour de très longs espaces de temps*, et *par ses seuls moyens*.

Sans doute nous ne voulons pas d'un système qui sacrifierait le présent à l'avenir. Mais nous avons le devoir de dénoncer une abominable loi qui sacrifie l'avenir à une simple apparence de sécurité dans le présent. Notre solution à nous, associe le présent et l'avenir, oriente le présent vers l'avenir, et ne les met pas en contradiction. Nous avons tout loisir de démontrer au cours de ces études que le troisannisme immole la force réelle et permanente du pays, à une simple fiction diplomatique.

D'autre part, nous posons, en principe, qu'un système militaire qui ne puise pas dans la nation elle-même, dans son tempérament, dans son idéal, dans son évolution sociale, toutes ses ressources matérielles et morales, tous ses principes d'organisation et d'action guerrières, est condamné à une brève déchéance. La France par basse et sournoise rancune contre l'Allemagne livrée à la Russie ? — La Russie dictant à la France sa loi militaire ?... — Le système prétorien et nitchéviste russe s'imposant à la démocratie française ? — Et notre peuple, subordonnant toute sa politique de dedans et du dehors, toute sa vie présente, toutes ses espérances, à la crainte de l'alliée ?

Quelle éducation de force, quelle confiance, quel enthousiasme de guerre... tirer de là ?

Ainsi notre formule : une armée stable, c'est-à-dire donnant la force au pays, pour le pays lui-même, pour le pays seul, et assurant à la fois le présent et l'avenir, est la seule possible au point de vue national.

Voyons maintenant comment se pose socialement le problème.

A mon sens, le prolétariat de France a engagé autour de la loi prétorienne une lutte capitale.

Il s'agit, en effet, cette fois, pour la classe ouvrière française, pour la République sociale, de faire cette démonstration que les peuples qui veulent être les plus libres, peuvent être les plus forts.

L'armement général du peuple tel que les socialistes le conçoivent, représente la solution maxima de défense nationale; d'une part, la nation, armée moralement et matériellement au total de ses forces ; ensuite, le moment venu, la masse de guerre déchaînée suivant la formule la plus rapide et la plus sûre.

Comment donc les gouvernants qui viennent de jeter brutalement ce pays dans un renouveau de prétorianisme, ne se rendent-ils pas compte qu'ils ont infligé par là même, à la démocratie française, c'est-à-dire à la France elle-même, la plus redoutable défaite ? Une République, obligée, pour se défendre, d'emprunter les méthodes impérialistes ? de couper en deux son principe



de gouvernement, démocratie pour les œuvres de pays, absolutisme pour les œuvres de guerre ? Il n'est pas possible d'atteindre plus profondément la conscience populaire, et d'y jeter plus de doute ? Il n'est pas possible de proclamer plus hautement la supériorité des impérialismes qu'il s'agissait de vaincre ?

Et quelle triste leçon pour les peuples, qui, encore opprimés, tendent vers la conquête de de leurs droits politiques, vers la conquête aussi de leurs droits militaires pour la Nation armée ; quelle triste leçon à une grande démocratie s'abandonnant spontanément à la plus basse réaction militariste et trahissant à la fois les traditions les plus puissantes et les espoirs les plus fondés !

Voilà comme se pose socialement le problème pour le prolétariat de France. Jamais sa mission historique n'a paru plus grande. C'est là, une fois encore, qu'il doit se faire devant le monde le champion de la raison et du progrès. Et n'est-ce pas là, d'ailleurs, que réside toute la force morale des institutions militaires à venir ?

Ce n'est pas ainsi, il faut bien le reconnaître, que le problème militaire est posé par les dirigeants du parti républicain. Loin de là, cette face de la question n'est même pas soupçonnée. Et c'est une des émotions les plus douloureuses pour un militant, de constater à chaque pas, dans le développement de la vie sociale ou de la vie politique, que les plus redoutables problèmes ne sont même pas soupçonnés, dans leurs réalités, par les dirigeants ?

Voici la grande thèse troisanniste courante (et de tels propos sont répétés partout inconsciemment).

« Il se peut que la formule des socialis-
« tes, au point de vue de l'armée, contienne
« quelque vérité ;— que, dans un avenir plus ou
« moins rapproché, etc... — Mais là n'est pas la
« question ; la question, ce sont les effectifs. Les
« Allemands ont 900.000 hommes sous les dra-
« peaux. Nous sommes perdus, si nous n'attei-
« gnons pas ce chiffre. Des effectifs ! des effec-
« tifs !! »

Eh bien non. Il ne s'agit pas d'effectifs. Des effectifs, cela ne signifie rien. Des effectifs de paix, cela ne représente que des figurants, au service des bluffs démocratiques.

Il s'agit de force vraie, de force de guerre, réellement plus puissante, plus rapide, plus audacieuse, moralement plus trempée, matériellement mieux organisée.

Voilà le problème. Il n'y en a pas d'autre.

Le but n'est pas celui que fixait le général Pau, à la tribune du Sénat : « faire croire aux autres qu'on est plus fort et ainsi ne pas être attaqué ». De telles formules sont stupides et vaines, et terriblement dangereuse. Ce n'est pas pour jouer à Croquemitaine que les peuples supportent de tels fardeaux que ceux de la paix armée.

Ils ne conçoivent, eux, qu'un idéal de vie : l'amour de la paix. Ils veulent la paix... Et c'est au service de la paix menacée qu'ils entendent réaliser la forme la plus puissante de guerre. Les combinaisons diplomatiques, les jeux d'influence leurs échappent.

Ainsi, il n'y a pas de milieu.

Pour nous, ou bien les troisannistes commettent cette erreur inconcevable d'accorder à l'armée de caserne une valeur de guerre, que cette armée ne peut avoir ; et ainsi, ils entraînent le pays dans une voie de désastre ; ou bien ils font de cette armée de caserne, une sorte de figuration diplomatique, destinée, comme ont dit vulgairement a « monter le coup aux autres » ; et le peuple de France comme les autres est victime d'un odieux chantage.

A la base des institutions de guerre, il faut d'abord la vérité. C'est la vérité qui tient en réserve toute la force d'idéal. Et cette force d'idéal se transformera, l'heure venue, en action efficace de guerre.

La supériorité essentielle des socialistes dans ces graves débats, réside dans la clarté de leurs axiomes premier.

« Nous voulons la paix. Nous chercherons la
« paix hautement, jusqu'à l'arbitrage intégral.
« Mais si, malgré notre volonté de paix, l'adver-
« saire nous impose la guerre, nous répondrons
« par la guerre totale ».

Et sans autre souci que celui de la paix et de la justice sociale, confiants de la force vraie de la démocratie française, ils veulent réaliser un système militaire qui réponde pleinement à cet axiome fondamental.

Nous démontrerons, la prochaine fois, que si depuis 43 ans, la France avait fait sienne une telle politique militaire, elle n'aurait pas été acculée l'an passé à la crise troisanniste — que ce n'est donc pas une crise d'effectifs dont a souffert la nation, mais une crise d'organisation et de commandement.

La recherche des causes réelles du mal n'est-elle pas le premier devoir du médecin ?

Com[t] ROSSEL

Tous les mandats doivent être faits au nom de COMPÈRE-MOREL, Administrateur de la Revue, 8, Cité Rougemont, Paris.



OU EN EST LA R. P. EN SUISSE

Quelle opinion nos camarades d'autres pays ont-ils de notre petite démocratie ? Je ne sais si elle corrobore celle que l'amour-propre met à chaque jour sur les lèvres de notre parti gouvernemental, à savoir que nous sommes le modèle des démocraties. Nous savons reconnaître les avantages de nos constitutions fédérale et cantonale, mais nous nous méfions du chauvinisme de notre bourgeoisie.

Dernièrement, nous avons essayé de démontrer aux lecteurs de « Socialisme et Lutte de Classe », combien la milice suisse pesait lourdement sur la classe laborieuse tout en compromettant notre indépendance.

Aujourd'hui, nous venons dénoncer l'esprit antidémocratique qui gagne de plus en plus le parti radical suisse, et cela dans la proportion où il se trouve inféodé à notre capitalisme industriel, commerçant et agraire.

Ce parti fut autrefois (1848-1874) sous l'inspiration d'un libéralisme avancé, une sorte de réaction contre l'autocratisme de nos vieilles petites république aristocratiques de 1830. La classe ouvrière, artisane et paysanne formait ses bataillons essentiels. Les pays catholiques et les partisans de l'ancien régime furent ses ennemis naturels, l'élément réactionnaire et conservateur.

C'est sous l'influence du libéralisme radical de la belle époque — avant que l'industrialisme nous envahît — que furent votées la Constitution de 1848 et celle de 1874 qui garantissent aux citoyens le libre établissement, la liberté du commerce et de l'industrie, la liberté de la presse, le droit de pétition, la liberté de croyance, etc.

En 1874, on perfectionna la souveraineté populaire en décrétant le referendum.

« Les lois fédérales sont soumises à l'adoption ou au rejet du peuple, si la demande en est faite par 30.000 citoyens actifs ou par huit cantons ».

Piétinement

Dès ce moment, le parti radical semble apeuré par les droits populaires. L'industrie, le machinisme, qui ont peu à peu conquis nos grandes industries nationales, soit l'horlogerie, les soieries, les cotonnades et la broderie, ont opéré une division. La classe ouvrière a pris conscience de la divergence séparant ses propres intérêts de ceux des chefs d'industrie.

En 1870 déjà, un ouvrier horloger du Jura, dont le nom est resté cher, Adhémar Schwitzguébel, écrivait sous l'influence des faits comme de la propagande de la première internationale :

« Il y a longtemps que les ouvriers des pays les plus industrieux, ont compris qu'une pareille position pouvait être modifiée, si les travailleurs s'unissaient et opposaient aux prétentions des patrons, des fabricants, des entrepreneurs, des capitalistes, des spéculateurs, la puissance de l'association ».

Dans la Suisse allemande les ouvriers du textile avaient déjà agité l'étendard de la révolte et les bannis allemands avaient vivifié les colères par le souffle d'une active propagande d'idées.

Les chefs d'industrie, issus pour la plupart des familles radicales de 48 ont pris en main la direction du parti radical, et dès lors celui-ci devient une digue contre les prétentions populaires auxquelles il ne cède que par contrainte.

En 1891, les deux partis de l'opposition, les libéraux (conservateurs protestants) et les catholiques, arrachèrent au parti radical le droit d'initiative constitutionnelle.

« Pour faire usage de ce droit, il faut adresser au Conseil Fédéral, qui le transmet à l'Assemblée fédérale, une demande écrite, dont l'objet doit être exactement déterminée, et signée au moins par 50.000 citoyens suisses ayant le droit de vote ».

Non seulement le parti radical n'a plus rien fait depuis 1874 pour perfectionner la souveraineté populaire ; mais il a saboté ce qui avait été acquis.

Nous avons donné le réferendum ! s'écriait effrontément le conseiller national Gaudard à la dernière session. Il a oublié de dire que le parti gouvernemental s'est réservé un moyen de diminuer grandement la valeur de cet incontestable avantage. Il suffit que les Chambres ne reconnaissent pas à un arrêté le caractère d'urgence pour que le droit de referendum ne puisse s'exercer.

C'est ainsi qu'en 1912, on vota un crédit de 30 millions pour l'armement. Nos camarades socialistes demandèrent que l'arrêté puisse être soumis ou réferendum. La grosse majorité bourgeoise ne l'entendit pas ainsi, décrèta le caractère d'urgence, et le peuple se trouva frustré de son droit.

La Lutte pour la R. P.

Le classe ouvrière continua à s'organiser syndicalement et politiquement. Elle est devenue un parti puissant, mettant plus de 100.000 électeurs sur pied. Avec les deux partis bourgeois de l'opposition, il réclame la représentation proportionnelle.

Alors que certaines monarchies du Nord ont accordé ce régime — aussi bien que les suffrages féminins — notre démocratie modèle n'a ni l'un ni l'autre. En 1900, une première campagne fut menée. Ce fut la campagne des semailles. Il fallait donner au principe de la justice électorale, du suffrage universel amélioré, plus de popularité. Le projet fut repoussé par près de 75.000 voix de majorité (244.666 contre 169.008).

En 1910 une nouvelle initiative est lancée. Aux Chambres, le débat est passionné. Le gouvernement est représenté par le vembratelois Comtesse, de-



venu président de la Confédération. Dans son canton il avait introduit la R. P. bien plus par nécessité électorale que par conviction. Il ne craignit pas de ridiculiser son canton pour mieux défendre le parti radical contre l'attaque de la triple opposition.

Devant le peuple, il n'y eut, cette fois, que 25.000 voix de majo.ité contre la R. P., tandis que la majorité des cantons l'acceptaient. C'était extrêmement réjouissant (265.194 contre 240.305).

Les grandes villes devenaient menaçantes. Le gouvernement dut prendre des mesures de géographie électorale, à Zurich particulièrement, pour arrêter le flot socialiste.

Les élections de 1911 indiquèrent un fort accroissement socialiste d'une part, et, d'autre part, démontrèrent avec une telle brutalité l'injustice du principe majoritaire, qu'immédiatement, une nouvelle campagne fut décidée. Lancée en 1913 l'initiative eut un prompt succès.

Les Chambres ont donc dû discuter à nouveau. Elles l'ont fait dans la session de juin.

Les arguments

Le message du Conseil fédéral ne dénotait plus l'attitude détachée d'un maître sûr de lui, que l'on trouvait en 1910 encore. Il n'échappe que grâce à d'habiles arguties.

« L'idée d'assurer aux courants d'opinion, même quand ils ne parviennent pas à entraîner la majorité des esprits, une représentation proportionnelle à leur importance, de tenir compte dans une mesure équitable de tous les groupements en lesquels ces courants se répartissent, a sans aucun doute quelque chose de séduisant. Une idée qui s'adresse aux sentiments d'équité et de justice et qui oppose avec succès la justice et l'équité aux duretés du mode électorale et aux abus qu'on en fait, possède, on ne saurait le contester, une grande force de persuasion ».

C'est ainsi que s'exprime le rapporteur du Conseil Fédéral (notre ministère).

Devant le Conseil National, les adversaires de la R. P. qui prirent la parole (tous des radicaux) recoururent à d'amusants sophismes. Le principal fut celui-ci : puisque la R. P. ne permet pas la représentation des groupes les plus petits, elle n'est pas capable de satisfaire le sentiment de justice qui l'inspire. Donc il faut la repousser.

Ces mêmes adversaires, cependant, défendent le principe majoritaire, tout en reconnaissant qu'il faut laisser une part aux minorités. Leur argument condamnerait donc cette concession aussi.

Le second argument était qu'il faut pour qu'un gouvernement ait une politique ferme, une ligne de conduite ne variant pas incessamment, une majorité pour le soutenir.

Or, la poussée du quatrième état enlève toute valeur à cet argument. Notre masse électorale est divisée entre trois courants politiques, l'un franchement conservateur, l'autre radical ou bourgeois — donc conservateur aussi dans le fait — et le troisième ouvrier ou socialiste.

Dans plus d'un de nos cantons, le parti radical a déjà perdu sa majorité, et le gouvernement se trouve en présence de trois minorités.

Pour la Suisse entière la situation esf la même ; le parti radical à lui seul, n'est pas en majorité. Seul le régime électoral actuel lui permet d'avoir la majorité des représentants.

Ce deuxième argument se résout donc en cette prétention exorbitante de la domination d'une minorité. C'est une curieuse façon de défendre le principe majoritaire.

Apıès un débat de quatre jours et à l'appel nominal, la R. P. obtenait au Conseil national 62 voix (45 en 1910). C'est un succès qui nous permet de prévoir une victoire devant le peuple.

Conclusions

Plus que jamais, se trouve ainsi confirmée la théorie marxiste qui fait dépendre la superstructure politique des conjonctures économiques.

C'est l'entrée en scène du prolétariat industriel suisse qui donne un successeur politique à l'ancien parti progressiste ankylosé par la pénétration des libéraux de 48 enrichis dans le commerce et l'industrie. C'est le désir d'arrêter autant que faire se peut la vague rouge qui conduit le gouvernement et les conseils d'une République autrefois avancée, à marcher à reculons, à se trouver à la remorque de certaines monarchies.

Certes, la forme d'un Gouvernement n'est pas chose indifférente, mais c'est un élément très secondaire, tandis que l'évolution économique d'un pays est la cause première du caractère de sa vie politique.

Paul GRABER.

NOTE DE L'ADMINISTRATION

L'Administration prie les Camarades Abonnés et à qui le service de la Revue *a été fait, de bien vouloir réserver bon accueil aux Reçus qui leur seront présentés.*

Mémento. — Chez Marcel Rivière : *Marchand de Folie* par L. et M. Bonneff, prix 2 fr. *L'Organisation du Surmenage*, par Pouget 0 fr. 75. *La Concentration capitaliste en France,* par Compère-Morel, 0 fr. 75. *La Fraction Social-Démocrate dans la Troisième Douma,* par Stiekloff, 0 fr. 75.

L'Administrateur-Gérant : COMPÈRE-MOREL

Creil, Impr. Nouvelle (A. Carluis)
(Tél. 105)



VIENT DE PARAITRE — *Leçons du Passé ! Problèmes de l'Avenir !*

L'Histoire Universelle Illustrée des Pays et des Peuples

Histoire de la Formation de la Terre, – L'Évolution des Races et des Nations. – Histoire de la Civilisation et du Progrès

Splendide publication qui sera complète en 8 magnifiques Volumes de Bibliothèque

Format 29 sur 22 reliés demi-chagrin, dessin original d'AURIOL

Publiée en collaboration, sous la direction de M. Edouard PETIT,

Inspecteur général de l'Instruction publique

L'Histoire Universelle ILLUSTRÉE Des Pays et des Peuples

est un monument merveilleux de la *science historique* vulgarisée et de l'art *appliqué à l'illustration*. Elle fait honneur à la *probité intellectuelle*, *à l'impartialité* des écrivains, des professeurs appartenant à l'*Université* qui en ont assuré *la rédaction claire, vivante, bien française*. Elle a été tenue au courant des découvertes faites par l'érudition, dans les annales du passé et aussi dans les *événements politiques les plus récents*.

L'Histoire Universelle illustrée des Pays et des Peuples n'est pas une œuvre hativement conçue exécutée. Elle été le résultat d'un *long et consciencieux effort, pensé, voulu, réalisé* par un *groupe d'hommes soucieux* de rendre service à la foule de plus en plus avide d'instruction *précise* et *pratique*. Elle met à même l'élite du public de *s'initier aux transformations profondes* qui se sont opérées sur la carte du monde, dans l *Extrême-Orient*, en *Amérique*, en *Afrique*, en *Europe* Elle correspond à une nouvelle ère historique où entre l'*Humanité*.

L'Histoire Universelle illustrée des Pays et des Peuples est vraiment l'*histoire du milieu* où se meut l'activité humaine, l'*histoire des peuples* — et des peuples d'autrefois et *peuples nouvellement entrés dans la civilisation*. Elle permet aux lecteurs d'assister à la dramatique évolution des races et des nations *depuis le début de l'homme primitif jusqu'aux « dernières nouvelles » de la vie contemporaine*.

L'Histoire Universelle Illustrée des Pays et des Peuples est l'*histoire du progrès* qui se déroule par l'éloquence précise du texte et par l'émouvante vérité des illustrations.

L'Histoire Universelle Illustrée des Pays et des Peuples, c'est l'école de l'*Histoire pour tous, éducative et attrayante*. C'est l'Histoire chez soi.



Réduction de l'ouvrage — Dimensions de chaque volume : 29 sur 22

MODE DE PUBLICATIONS

Ce chef d'œuvre comprendra HUIT magnifiques volumes de bibliothèpue, FORMAT 29 sur 22, imprimés sur papier de grand luxe, caractères neufs d'une lisibilité parfaite. Les volumes, d'environ 600 pages chacun, seront illustrés de merveilleuses gravures documentaires en noir et en couleurs, de reproductions d'autographes de célébrités, de frontispices, en noir ou en couleurs en tête de chaque chapitre, de culs-de-lampe artistique. De plus, DE SPLENDIDES HORS-TEXTE EN COULEURS OU EN CAMAIEU accompagnent le texte. L'exécution des illustrations est d'une rigoureuse exactitude, et la fantaisie ne trouve pas place dans cette œuvre, où chaque collaborateur n'aura qu'un souci : CELUI DE LA VERITE HISTORIQUE SUFFISAMMENT ELOQUENTE. La cartographie en couleurs a été confiée au premier institut géographique français. L'ouvrage est donc d'une exécution de tout premier ordre tant par la forme que par le fond, et nous croyons avoir atteint LE SUMMUM DE L'ILLUSTRATION DU LIVRE.

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION A FORFAIT

L'Histoire Universelle Illustrée des Pays et des Peuples est une œuvre que nous voulons rendre *accessible à tous*, malgré son importance et sa luxueuse présentation, et nous avons établi des **facilités de paiement extraordinaires** pour permettre à chacun d'y souscrire.

Prix actuel de l'*ouvrage complet*, soit les huit volumes : BROCHES, **160** francs; RELIES, **200** francs (RELIURE RICHE, DEMI-CHAGRIN, DESSIN ORIGINAL D'AURIOL), livrables à l'achèvement de chacun d'eux, un volume tous les quatre mois environ, le premier ayant paru le 15 juin, le second le 15 octobre 1913, le troisième volume paraîtra vers le 15 février 1914, etc.

Payable par quittances mensuelles de 6 francs. Au comptant 10 0/0 d'Escompte, Franco de port

SANS FRAIS D'ENCAISSEMENT

BON pour un Spécimen Illustré Gratis et franco

Nom.................... *Adresse*.................... *Ville*.................... *Dép*....................

Prière de détacher le BON et de l'envoyer à la Librairie Commerciale
278, boulevard Saint-Germain, PARIS

15 au 31 Juillet 1914 — Numéro 14

Socialisme et Lutte de Classe

Revue Marxiste de Langue Française

PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS

Directeur : JULES GUESDE — **Rédacteur en chef** : BRACKE

Administrateur : COMPÈRE-MOREL

S'adresser pour la **Belgique** :
L. DE BROUCKÈRE
Avenue Lambeau, 158, Woluwe St-Lambert
BRUXELLES (Belgique)

S'adresser pour la **Suisse** :
P. GRABER
A LA CHAUD-DE-FONDS (Nord 17)
(Suisse)

Collaborateurs Internationaux :

Allemagne . . . KAUTSKY, KARSKI
Angleterre . . . Th. ROTHSTEIN
Autriche. . . . ADLER
Espagne. . PABLO IGLESIAS
Hollande. Henriette ROLAND-HOLST
Italie . . LERDA, MUSSATTI
Russie . . . . . . Georges PLEKHANOFF

ABONNEMENTS :

Un An : **6** francs. — Six mois : **3** fr. **50**. — Trois mois : **2** francs
Etranger. — Un an : **8** francs. — Six mois : **4** francs

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

8, CITÉ ROUGEMONT - PARIS

Tous les Lundis, de 4 à 6 heures

1re Année — N° 14

Il est plus urgent de mettre de la clarté dans les esprits que de conquérir des sièges au Reichstag.
KAUTSKY.

15 au 31 Juillet 1914.

SOCIALISME & LUTTE DE CLASSE

Revue Marxiste de Langue française
Paraissant deux fois par mois

BELGIQUE
Directeur : L. DE BROUCKERE, 158, avenue Lambeau, Woluwe St-Lambert, Bruxelles
Administrateur : L. DELSINNE, 15, rue des Sicambres Bruxelles

FRANCE
Directeur : Jules GUESDE - *Rédacteur en chef :* BRACKE
Administrateur : COMPERE-MOREL
8, Cité Rougemont, PARIS

SUISSE
Directeur-Administrateur :
P. GRABER
à la Chaud-de-Fonds - Nord 17

ABONNEMENTS : Un an, 6 f. ; Six mois, 3 f. 50 ; Trois mois, 2 f. ; - Étranger, Un an, 8 f. ; Six mois, 4 f.

SOMMAIRE

PAGES
313. *Le Congrès Socialiste de Paris*.................. COMPÈRE-MOREL
317. *Le Congrès vu de loin*... Jean LORRIS
319. *Le Problème de la Défense Nationale devant la Conscience Ouvrière* Comt ROSSEL
322. *Il faut frapper au Sénat* Charles DUMAS
323. *Le Mouvement Socialiste féminin en France*..... SUZON
325. *Au Jour le Jour*......... Paul GRADOS
327. *La main-d'œuvre étrangère en France*........ G. DUBAN
328. *Les Lois Sociales devant le Parlement*........... G. GHESQUIÈRE
329. *Après les Elections belges* L. DE BROUCKÈRE
337. *Les Bases économiques du Pacifisme anglais*.. M. PAVLOVITCH
340. *Compte rendu du Congrès d'Amiens*.

Dans notre prochain numéro, nous publierons, d'après le compte-rendu sténographique du Congrès extraordinaire de Paris, l'in-extenso des interventions de notre ami Jules GUESDE, *sur la* **Grève Générale** *et l'***Alcoolisme.**



Le Congrès Socialiste de Paris

L'ordre du jour du Congrès de Vienne a été discuté avec toute l'ampleur désirable aux cours des séances du Congrès socialiste extraordinaire qui s'est tenu à Paris, au Palais des Fêtes de la rue Saint-Martin, les 14, 15 et 16 juillet courant.

Toutes les Fédérations étaient représentées.

Et malgré la session parlementaire et la discussion du budget revenu du Sénat, un nombre assez considérable de députés étaient présents.

Les séances furent tour à tour présidées par les citoyens Delory, Renaudel et Compère-Morel ; le citoyen Dubreuilh, secrétaire général du Parti occupait le secrétariat.

Comme nous ne voulons en aucune façon rendre compte des débats engagés sur la *Cherté de la Vie*, le *Chômage*, l'*Alcoolisme*, les *Prisons Russes* et l'*Impérialisme*, nous nous contenterons de publier les motions présentées et votées dans la journée du 16 juillet, après des controverses ardentes et souvent passionnées auxquelles prirent part les citoyens Vaillant, Guesde, Lebas, Jaurès, Compère-Morel, Deslinières, Poisson, Constans, Laudier, Lafont, Hervé, Noël Hardy, Naurange, Roland, etc.

Motion sur les Prisons Russes

(Rapporté par Dubreuilh)

Le Congrès,

Considérant la répression sauvage dont les militants de la démocratie russe russe sont les victimes héroïques.



Dénonce aux peuples civilisés les horreurs des bagnes tsaristes qui révèlent à l'humanité une répression de plusieurs siècles.

Et invite :

1° Les sections de l'Internationale à créer, par une propagande incessante, un courant favorable à la libération des prisonniers et déportés politiques russes ;

2° Le B. S. I. a organisé près des sections un vaste pétitionnement appuyé par des meetings et des manifestations retentissantes, de nature à mettre les ambassadeurs russes dans la nécessité de saisir et d'informer leur gouvernement de la réprobation générale des peuples civilisés au sujet des agissements inqualifiables de la bureaucratie tsariste envers les prisonniers et les déportés politiques de ce pays.

(Adopté à l'unanimité).

Motion sur le Chômage

(Rapporté par Vaillant)

Le Congrès,

Considérant :

Que si le chômage ne peut disparaître qu'avec le mode de production capitaliste, dont il est une condition nécessaire d'existence et de développement, il est des lois, des réformes et des moyens qui, dès maintenant, en quelque mesure, en peuvent prévenir ou atténuer les misères, les souffrances et leur aggravation aux temps de dépression et de crise :

Considérant :

Que le mal du chômage n'accable pas seulement le chômeur, mais que menaçant sans cesse tous les membres de la classe ouvrière, il fait, pour tous, de la vie ouvrière une longue torture d'insécurité et de crainte ; et qu'ainsi les premières et plus nécessaires mesures contre le chômage et ses maux sont celles qui, le mieux, protègent le travailleur, garantissent sa sécurité, et accroissent la force d'organisation, de résistance et de combat de la classe ouvrière ;

Propose comme également efficaces à la fois contre le chômage et pour la défense de la classe ouvrière :

1° L'extension du droit syndical et de coalition ouvrière ;

2° La limitation de la durée et de l'intensité du travail : journée de huit heures, semaine anglaise ; limite physiologique et hygiénique de l'intensité et de la rapidité du travail ;

3° A défaut du tarif syndical, minimum de salaire répondant aux frais de l'existence ;

4° Pour le travail à domicile et les métiers à bas salaires : système australien du minimum de salaire et des comités paritaires de salaires ;

5° Interdiction de toute production de marchandises par le travail des prisons et des établissements de bienfaisance ; y substituer au travail productif, le travail éducatif ;

6° Coordination et exécution méthodique des travaux publics en rapport avec la situation économique avec l'état du marché et l'intensité du chômage ;

7° Institution d'une organisation nationale du service de placement, sous le contrôle de l'Etat et des syndicats ouvriers ;

8° Assurance sociale contre tous les risques de la vie et de l'activité ouvrière : chômage, accidents, maladie, invalidité, infirmité, vieillesse, etc., sans contribution ouvrière et gérée, administrée, en toute indépendance, par le syndicat des assurés ;

Assurance garantissant à tous les assurés, avec la réparation des risques subis, leur compensation au moins équivalente à la perte éprouvée de capacité de travail ou de salaire ;

Etablissement de toutes les institutions et mesures utiles à la prévention des risques ;

Impôt progressif sur le capital et le revenu de la classe riche fournissant, par inscription annuelle au budget, les sommes nécessaires et suffisantes pour le fonctionnement complet et le développement de l'assurance sociale : le fonds capitalisé de la contribution patronale donnant les sommes complémentaires utiles.

9° Enquête permanente et périodique sur le chômage par les syndicats ouvriers avec le concours, si possible, des services techniques des communes et de l'Etat.

(Adopté à l'unanimité).

Motion sur la cherté de la vie

(Rapporté par Compère-Morel)

Le Congrès,

Considérant que le coût de l'existence a tellement augmenté ces dernières années et qu'il devient impossible au monde du travail, dont la vie bien précaire est plus qu'incertaine, de se nourrir, s'entretenir et se loger humainement, les augmentations de salaires qui suivent plutôt qu'elles ne précèdent les crises de renchérissement, étant souvent inférieures à l'accroissement des charges, surtout dans les milieux où les travailleurs sont inorganisés ;

Considérant que ce phénomène, loin d'être particulier à une nation, se constate dans tous les pays capitalistes — protectionnistes ou libre-échangistes — de l'ancien et du nouveau monde et préoccupe au plus haut degré le prolétariat international :

Considérant que la cherté de la vie, à laquelle ne sont pas étrangers les cartels, les trusts et les ententes, est un mal d'essence, de nature capitaliste et qu'il ne peut disparaître qu'avec le capitalisme lui-même ;

Fait appel aux travailleurs et travailleuses de tous les pays qui souffrent du renchérissement exorbitant des nécessités de la vie pour qu'ils s'affilient en masse ou Parti socialiste et aux organisations syndicales, fortifiant ainsi l'armée du prolétariat conscient, qui luttent efficacement contre la vie chère, puisqu'il s'attaque à la société qui, au fond,



est la cause réelle du renchérissement de l'existence.

Il les invite en même temps, à utiliser immédiatement leurs forces politiques et leur puissance économique en vue :

1° De remplacer les impôts indirects sur la consommation par des impôts portant directement sur la fortune, accompagnés de mesures législatives faisant obstacle à leur répercussion ;

2° D'alléger le poids des charges publiques ;

3° D'encourager et développer la production agricole ;

4° D'exiger des tarifs réduits pour le transport des matières premières nécessaires à la mise en œuvre de la terre et pour l'expédition des produits agricoles ;

5° De taxer les objets de première nécessité (pain, viande, loyers, etc...)

6° De reviser les tarifs douaniers afin de ne pas tomber dans un protectionnisme outré et sans limites, et cela, tout en sauvegardant les intérêts légitimes des travailleurs de la terre ;

7° D'empêcher que les intermédiaires enlèvent aux producteurs le plus clair de leurs bénéfices, tout en rançonnant les consommateurs, en développant la coopération dans laquelle ceux-ci trouveront l'un des meilleurs instruments de lutte contre la spéculation ;

8° De faire cesser l'exode rural en appliquant la législation ouvrière aux salariés de la terre, en soulageant les producteurs paysans par des mesures fiscales et en accroissant la production des denrées alimentaires par de grands travaux agricoles ;

9° De limiter les armements et faire l'impossible pour assurer la paix ;

10° De réaliser le maximum d'améliorations sociales et de lois ouvrières afin de préserver l'espèce humaine des maladies, des crimes, des délits, de la folie, de l'alcoolisme, de la misère, etc.

Toutes mesures susceptibles de pouvoir atténuer la cherté de la vie et sans qu'ils puissent se faire d'illusion sur la portée certainement insuffisante de ces remèdes, même additionnés.

(Adopté à l'unanimité).

L'Alcoolisme

Le Congrès, mettant hors de toute discussion les ravages causés sur l'organisme par l'alcool ; considérant d'une part que l'alcoolisme diminue la force de résistance et de compréhension de la classe ouvrière, considérant, en outre, que, dans une classe ouvrière plus saine, le recrutement pour les œuvres d'émancipation du prolétariat (syndicat, coopérative, Parti socialiste) sera facilité.

Le Congrès préconise une lutte ardente et immédiate contre le fléau alcoolique, et invite toutes les fractions de l'Internationale à employer les moyens suivants, qui sont :

a) D'ordre indirect ;

b) D'ordre privé ;

c) D'ordre public.

a). — En augmentant l'hygiène et l'agrément de l'habitat, la valeur et l'hygiène de l'alimentation générale, et en luttant pour la hausse des salaires.

b). — Comme moyens d'ordre privé et individuel, le Congrès recommande :

Ecouragement à donner aux militants pour l'action qu'ils peuvent exercer autour d'eux par la « propagande par le fait » qu'ils font en s'abstenant de toute consommation alcoolique.

Encouragements à donner aux œuvres ouvrières, de tempérence et d'abstinence.

La propagande pour la création de Maisons du Peuple et institutions dans les sociétés coopératives et ouvrières où on débitera des boissons hygiéniques à bon marché et où même on pourra ne pas vendre des absinthes et autres boissons alcooliques à bases d'essences.

Organisation de la propagande antialcoolique dans les groupes de jeunes (jeunesses et pupilles, sociétés sportives).

c). — Comme moyens d'ordre public, progressivement et simultanément dans toutes les sections de l'Internationale : rappel et application stricte des lois sur l'ivresse et la police des débits de boissons (lois municipales et mesures générales : lois de limitation du nombre des débits de boissons, interdiction de la fabrication et de la vente de l'absinthe et tous autres spiritueux à base d'essence).

Diminution du titre des spiritueux en maintenant leur prix, élevé par l'impôt.

Conjointement à toutes ces mesures, collaboration des éducateurs de tous degrés dans les écoles publiques.

Enfin, monopole de la fabrication et de la vente de l'alcool (le monopole considéré, non comme moyen financier, mais comme moyen de contrôle de la collectivité sur la consommation).

(Adopté à l'unanimité sauf les passages concernant le monopole des fabrications, rectifications et vente de l'alcool (l'unanimité moins une voix) et la limitation des débits de boissons (1.518 mandats pour, 1.192 contre et 8 abstentions).

L'Impérialisme

La Commission des résolutions, nommée dans dans une précédente séance, au cours de la discussion générale qui s'était poursuivie devant le Congrès, n'ayant pu se mettre d'accord sur un texte unique, la majorité et la minorité de cette commission désignèrent chacune un rapporteur pour donner connaissance au Congrès des résolutions prises.

Motion de la majorité

Jaurès donna connaissance de l'addition à la résolution de Copenhague qu'il proposait au nom de la majorité de la Commission des résolutions :

Entre tous les moyens employés pour prévenir et empêcher la guerre et pour imposer aux gouvernements le recours à l'arbitrage, le Congrès consi-



dère comme particulièrement efficace la grève générale ouvrière simultanément et internationalement organisée dans les pays intéressés, ainsi que l'agitation et l'action populaires sous les formes les plus actives.

Motion de la Minorité

Compère-Morel donna ensuite connaissance au Congrès du texte proposé par la minorité de la commission et ainsi conçu :

Considérant les résolutions votées à l'unanimité par les Congrès internationaux de Stuttgart et Copenhague, résolutions confirmées au Congrès international de Bâle et portant ce qui suit : « Si une guerre menace d'éclater, c'est un devoir de la classe ouvrière dans les pays concernés, c'est un devoir pour leurs représentants dans les parlements avec l'aide du Bureau socialiste international, force d'action et de coordination, de faire tous leurs efforts pour empêcher la guerre par tous les moyens qui leur paraîtront le mieux appropriés et qui varient suivant l'acuité de la lutte des classes et la situation politique générale. Au cas où la guerre éclaterait néanmoins, c'est leur devoir de s'entremettre pour la faire cesser promptement et d'utiliser de toutes leurs forces la crise économique et politique créée par la guerre pour agiter les couches populaires les plus profondes et précipiter la chute de la domination capitaliste.

Considérant qu'en déclarant « plus particulièrement efficace » la grève générale, surtout dans les industries qui fournissent à la guerre ses instruments (armes, munitions, transports, etc.), la proposition Keir Hardie-Vaillant, sans ajouter aux moyens d'action contre la guerre, ne peut que servir de prétexte à des lois d'exception contre tout ou partie des travailleurs organisés et qu'au cas où, par impossible, elle serait adoptée par le Congrès de Vienne, sa mise en pratique ne pourrait qu'assurer la défaite du pays dont le prolétariat sera le plus socialiste, le mieux organisé et le plus fidèle aux décisions de l'Internationale au bénéfice du pays le moins socialiste et le plus indiscipliné.

Le Congrès déclare s'en tenir aux résolutions des Congrès internationaux de Stuttgart, Copenhague et Bâle.

Le Congrès se prononca sur les deux textes en présence : celui dont lecture était donnée par Jaurès qui l'intercalait dans le texte de la résolution de Copenhague, et celui présenté par Compère-Morel.

Le vote qui eut lieu par mandats, donna les résultats suivants :

Pour la motion présentée par Jaurès : 1.690 mandats.

Pour la motion présentée par Compère-Morel : 1.174 mandats.

Abstentions : 83 mandats.

Absents : 24 mandats.

Avant le vote, dans une de ces puissantes et nerveuses interventions dont il a seul le secret, notre ami Jules Guesde avait appuyé la motion de la minorité, en constatant, avec Compère-Morel, que la motion présentée par la majorité n'était plus en rien conforme à la motion Keir-Hardie-Vaillant.

Nous sommes en présence d'un fait dit-il. Une motion dans son texte primitif, a été renvoyée devant nous. Le texte de cette motion avait été établi par l'Internationale saisie par Keir-Hardie-Vaillant. C'est sur ce texte que le Congrès de Vienne statuera. On lui demandera si il l'accepte, si il le repousse ou si il l'amende.

Pour nous, nous sommes rangés contre les prétendus remèdes qui sont presque plus dangereux que le mal lui-même. Nous apportons notre point de vue, mais cela ne veut pas dire que la motion présentée par la majorité n'est pas améliorée puisque le texte nouveau n'appelle plus la vindicte, la persécution de l'Etat bourgeois sur les travailleurs des corporations dont la grève était indiquée comme devant avoir une efficacité particulière.

Mais néanmoins, il reste qu'en déclarant la grève générale comme le moyen le plus efficace contre la guerre on créée ainsi un véritable danger pour les pays les plus socialistes et vous n'avez pas le droit de le faire.

Il y a autre chose. Même si la grève générale éclatait, comment, par quels moyens, le Bureau socialiste international pourrait-il assurer un mouvement simultané ? Puis, si le Bureau socialiste pouvait déclancher cette grève générale simultanée, cela ne suffirait pas. Dans les pays engagés il subsisterait une inégalité d'organisation ouvrière et socialiste qui provoquerait l'écrasement du pays le plus fortement organisé. *Et cela, est un crime de haute trahison contre le socialisme !*

C'est pourquoi nous présentons notre motion qui maintien l'unité internationale, mais l'unité dans les mêmes conditions que précédemment, car nous ne voulons pas organiser l'invasion d'un pays au bénéfice de l'autre.

Et maintenant l'Internationale à la parole.

Ce sera à elle de dire, à Vienne, au cours du mois prochain, ce qu'elle entend faire de la motion Keir-Hardie-Vaillant.

En tout cas, elle sait déjà, par le vote du Congrès de Paris, que la S. F. I. O. est loin d'être unanime à considérer la grève générale comme « *particulièrement efficace* » contre la guerre, et qu'en France, comme en Allemagne et dans beaucoup d'autres nations, de nombreux socialistes entendent s'en tenir aux résolutions si sages, mais si fortes, des Congrès internationaux de Stuttgart, Copenhague et Bâle.

COMPÈRE-MOREL.



LE CONGRÈS VU DE LOIN

Quelques Réflexions d'un absent

Je ne ferai pas, aux lecteurs de *Socialisme et Lutte de Classe*, le compte-rendu du dernier Congrès de la Section Française de l'Internationale Ouvrière. D'abord, parce que je n'y étais pas — et que cette raison pourrait me dispenser d'en donner d'autres. Ensuite, parce que *l'Humanité* a publié au jour le jour un résumé des débats que, à vrai dire, nous aurions souhaité plus vivant, mais qui, cependant, nous a fourni les éléments nécessaires d'une information précise.

Je me bornerai donc — sans autre prétention que celle de traduire le sentiment de nombreux militants qui, comme moi, n'étaient pas au Congrès de Paris — à risquer quelques réflexions sur les solutions adoptées par les délégués de nos fédérations départementales dans les graves problèmes qui étaient soumis à leur examen.

Tant pis si nous ne sommes pas d'accord avec la majorité de nos camarades : nous verrons bien, en fin de compte, à qui l'Internationale donnera raison.

⁂

Il nous faut tout d'abord constater avec joie que en dépit de certains pronostics, l'unanimité, du Parti s'est refusée à s'embarquer sur la galère du libre-échange tout aussi bien que sur le bateau de M. Méline ; il a fort nettement dit qu'il n'était de solution vraie à la crise de la vie chère que dans la socialisation des moyens de production et d'échange. Protectionnistes ne voulons ; libre-échangistes ne daignons ; socialistes nous sommes.

Ça peut paraître tout naturel. Et cependant quand on a entendu, comme cela m'est arrivé dans quelques-unes de nos sections, développer des arguments empruntés aux meilleurs théoriciens de l'économie politique bourgeoise, on est tout heureux de cette victoire du bon sens et on en arrive à se féliciter que le Parti socialiste s'affirme socialiste et rien que socialiste.

Il faut également se réjouir de la décision intervenue pour régler le conflit de Nîmes, parce qu'elle confirme la volonté de discipline du Parti tout entier. On connaît les faits : la Fédération du Gard, conformément aux résolutions antérieures de nos Congrès nationaux avait refusé le désistement de ses candidats en faveur des renégats du socialisme, et plusieurs conseillers municipaux de Nîmes, passant outre à cette décision, avaient publié un appel recommandant l'un de ces renégats au vote des socialistes qu'il avait trahis. Le blâme voté par le Congrès a rappelé les élus nîmois à une observation plus respectueuse des décisions des congrès fédéraux et nationaux, et il a rappelé en même temps à tous ceux qui seraient tentés de l'oublier, que le prétexte de la « discipline républicaine » est insuffisant à justifier les manquements à la discipline socialiste.

⁂

Oserai-je dire que nos congressistes furent moins bien inspirés quand ils voulurent faire de la limitation du nombre des cabarets, une des conditions nécessaires de la lutte contre l'alcoolisme ?

Si la disparition de quelques comptoirs peut faire la fortune de ceux qui restent, si la certitude de n'avoir plus aucune concurrence à redouter facilite l'accaparement des bars et des estaminets par les sociétés anonymes capitalistes, je me demande, comment le fait pour une quelconque bourgade de ne plus compter que soixante-quinze cabarets au lieu de quatre-vingt-dix pour diminuer le nombre des ivrognes.

Il y a du reste pas mal de villes en France où l'expérience fut tentée : croyez-vous que pour autant on y meure de soif ou que, même, on y boira un petit verre de moins ?

Est-ce à dire qu'il n'y ait rien à faire contre l'alcoolisme ? Allons donc ! des moyens plus efficaces et plus certains ont été proposés, et nous comprenons fort bien qu'une grosse partie des délégués aient refusé de prendre la responsabilité de cette mesure illusoire.

Et nous les approuvons davantage encore d'avoir voulu affirmer que l'alcoolisme est un vice inhérent au régime capitaliste.

Ah oui ! il faut « moraliser » la classe ouvrière ! Et quand j'entends rebâcher ce refrain — ce n'est pas toujours M. Prudhomme qui le chante — une image, un souvenir de voyage, irrésistiblement, m'obsède : dans un village de



la Somme, à sept heures du soir, de pauvres diables sortant d'une filature. Alcooliques, ceux-là ? Oh ! à n'en pouvoir douter ! Et quel spectacle de misère, de déchéance humaine ! Hommes, femmes, enfants, vieillards, tous ont les mêmes figures hâves et décharnées. Age et sexe, tout cela disparaît sous la même couche de crasse, sous les mêmes haillons sordides sans forme et sans nom. Si ces malheureux n'allaient pas au cabaret, ils pourraient sans doute se loger plus confortablement, se nourrir mieux et se vêtir plus décemment. Eh oui ! ils gagnent de dix-huit à trente sous par jour, pour un labeur exténuant dans de déplorables conditions d'hygiène ! La seule joie que leur permettent leur salaire, leur travail et leur éducation, c'est d'oublier au fond d'un pot d'une infâme eau-de-vie à sept ou huit sous le litre, une misère à laquelle ils ne peuvent prévoir aucune atténuation. C'est le capitalisme qui les a condamnés à cet « alcoolisme forcé », et les plus beaux discours des chevaliers de la tempérance n'y feront rien, non plus que la diminution des estaminets, car on se saoûle tout aussi bien à domicile... en famille.

L'augmentation des salaires, la diminution des heures de travail, voilà les premiers remèdes au mal d'alcoolisme : on en trouve maintes preuves dans les corporations qui, ayant conquis de meilleures conditions d'existence ont vu diminuer chez elles la consommation de l'alcool.

Constituez des syndicats, démontrez aux travailleurs que le régime capitaliste avec son cortège de misères et de vices n'est pas éternel et qu'il disparaîtra dès que le Prolétariat voudra s'emparer du pouvoir politique, et vous aurez davantage fait contre l'alcoolisme que tous les « bons templiers » du monde.

Mais vouloir faire croire à la classe ouvrière que l'alcoolisme est la cause de sa misère, alors qu'il en est le résultat, ce serait lui tenir le langage que lui tiennent tous les moralistes bourgeois pour la détourner de son devoir de classe...

***

Et c'est encore *bluffer* que de vouloir persuader au monde du travail qu'il pourra, rien qu'en se croisant les bras, empêcher la guerre.

Les gouvernants de tous les pays hésiteront d'autant plus à déchaîner un conflit international qu'ils auront davantage à compter avec un Prolétariat de mieux en mieux organisé, de plus en plus capable de conquérir le pouvoir politique. Mais proclamer que la déclaration de guerre sera le signal de l'insurrection, ou que nous recourrons à la grève générale pour empêcher cette déclaration de guerre, c'est comme l'a si bien démontré Jules Guesde, assurer l'écrasement du pays où le Prolétariat aura le mieux répondu à l'appel de l'Internationale, du pays le plus socialiste. Et c'est aussi faire concevoir à la classe ouvrière des espoirs qui seraient bientôt démentis — à coups de fusil.

Certains sans doute ont prétendu que, sans croire à la possibilité *actuelle* de l'insurrection contre la guerre, il fallait du moins travailler à la rendre possible et tenir continuellement cette menace suspendue au dessus de la tête des gouvernants — quittes, le moment venu, à ne pas faire la grève générale s'il n'y avait pas simultanéité dans les deux pays en conflit ou si pour d'autres raisons elle apparaissait alors comme difficilement réalisable ou comme dangereuse pour l'indépendance nationale.

Et nous croyons, nous, et l'Internationale le dira à Vienne comme elle l'a déjà dit dans ses précédents Congrès, que, même sous cette forme « atténuée », la grève générale en cas de guerre est absolument inacceptable.

Outre ce qu'il y a de répugnant à faire une *promesse* que nous savons fort bien ne pouvoir tenir, dans l'état actuel d'organisation de la classe ouvrière, n'est-il pas évident que la « menace » en question paralyserait surtout la défense du pays dont la classe ouvrière serait le mieux organisée ? Et Guesde, je le répète, a très éloquemment évoqué le danger qu'une telle éventualité ferait courir à la cause de la civilisation et par conséquent du socialisme.

D'autre part, si, dans nos journaux, dans nos réunions, dans nos meetings, nous allons, répétant sans cesse « plutôt l'insurrection que la guerre », n'est-il pas à craindre, que malgré les appels à la sagesse de la dernière heure, une partie des troupes ouvrières n'obéisse pas au dernier mot d'ordre et ne se livre à d'héroïques folies.

Oui, l'Internationale clamera bien haut sa volonté de Paix. Oui, elle affirmera que seul le socialisme peut libérer l'Humanité de la guerre, comme seul il peut l'affranchir de la misère. Mais elle se refusera à prendre la responsabilité d'une propagande inconsidérée qui ferait des nations les plus proches du socialisme la proie des nations où dominent encore les appétits impérialistes et qui conduirait les meilleurs des nôtres au poteau d'exécution.

Jean LORRIS.

Tous les mandats doivent être faits au nom de COMPÈRE-MOREL, Administrateur de la Revue, *8, Cité Rougemont, Paris.*



Le Problème de la Défense Nationale
devant
la Conscience Ouvrière

LES CAUSES DU MAL

Quel est le caractère exact, la cause réelle de la crise militaire qui, l'an passé, a si brutalement secoué la France ?

Crise d'effectifs, cause extérieure à nous répondent les troisannistes. — C'est l'Allemagne qui en gonflant subitement, démesurément ses effectifs de caserne, nous obligea par là même à l'effort des trois ans.

Crise d'organisation et de commandement, cause intérieure et organique, répondons-nous, imputable à la mauvaise direction suivie par nos institutions militaires depuis 43 ans. — L'armée de la République a été engagée par des chefs réactionnaires et par des gouvernements ignorants, dans une impasse : le prétorianisme, avec la faillite morale et matérielle inévitable. Faillite morale : car il y a contradiction absolue entre la démocratie et les mœurs prétoriennes. Une armée prétorienne au sein d'une démocratie est un corps sans âme, une foule sans idéal, une machine sans cerveau. Faillite matérielle : car, la surpopulation de l'Allemagne assure fatalement à l'impérialisme un avantage d'effectif encaserné, qui ira sans cesse croissant.

Voilà les deux réponses contradictoires.

Et, tandis que les troisannistes concluent à ce remède naïf de l'encasernement prolongé, à une aggravation redoutable des erreurs du passé, nous concluons, nous, à une transformation complète de l'institution militaire.

« Vaut mieux tard que jamais. »

« Il n'est jamais trop tard pour bien faire. »

« Dans quelques années, l'heure aura sonné. » Voilà nos formules.

Et alors, que des adversaires hautains et stupides nous représentent comme des antipatriotes, adversaires de tout effort militaire, nous disons, nous, qu'il suffit d'un décret ou d'une loi pour décider le maintien d'une classe sous les drapeaux. Mais que, pour redresser tout l'édifice militaire d'une nation, pour substituer aux inerties et aux lourdeurs du prétorianisme, l'action efficace et vivifiante de la Nation armée, il faut, à la fois dans les classes dirigeantes, la plus haute clairvoyance sociale, et une volonté inébranlable — dans le peuple, un effort puissant d'idéal, d'éducation et d'organisation ».

A mon sens, il n'a pas été suffisamment insisté, au cours des débats de l'an dernier, sur cette partie essentielle de la discussion : les causes du mal.

Logiquement, comment donc s'établit notre thèse ? De la façon suivante :

1° Il faut d'abord démontrer au peuple, abruti, par un siècle de prétorianisme, qu'il y a un autre type d'armée que le gabarit répandu actuellement en Allemagne, en France, en Russie, en Italie, etc. Ce système, c'est la Nation armée. Et cette nation armée, il faut la présenter à l'opinion.

Très peu de gens, en effet, se figurent qu'un autre système militaire que celui qu'ils ont toujours vu fonctionner, soit possible. Moins encore savent qu'en certains points du monde, cet autre système a fonctionné avec éclat.

Voilà une démonstration fondamentale. Elle est indispensable pour la formation du sens critique, et pour l'éveil de la responsabilité et de l'action.

2° Ayant fait la preuve que la France, au lendemain de la guerre de 1871, avait une autre direction militaire à suivre que celle qu'elle a suivie, il faut comparer, depuis cette époque, l'évolution militaire de l'Allemagne et l'évolution militaire de la France.

Dans quelle voie l'Allemagne s'est-elle engagée et pourquoi ? A-t-elle eu raison ? Quels sont les résultats ?

Dans quelle voie la France s'est-elle engagée

et pourquoi ? A-t-elle eu raison ? Quels sont les résultats ? Quels auraient été les résultats si cette même France avait suivie une autre voie.

Tel est le plan de notre étude.

a) *La Nation armée : un type.* — En 1908, un petit peuple, la Serbie — 2 millions 500.000 habitants — traversa inopinément une crise nationale redoutable. A l'ennemi séculaire du Sud, à la Turquie, venait de s'ajouter l'ennemi plus vorace encore du Nord, l'Autriche-Hongrie, qui, par un simple décret, se moquant de l'Europe et du droit des peuples, s'était annexé la Bosnie et l'Herzégovine. Un grand souffle de révolte souleva la population slave des Balkans. Et l'effort de réorganisation militaire fut voulu et imposé par le peuple lui-même.

L'armée serbe comprenait alors une vingtaine de mille hommes sur le pied de paix, soumis au régime d'encasernement prolongé.

Deux solutions se présentaient au gouvernement de Belgrade, ou bien augmenter encore le temps de service, doubler l'effectif de paix et constituer ainsi une force permanente de 50 ou 60.000 hommes, ou bien armer le pays tout entier par un renversement complet de l'institution militaire.

Le bon sens populaire imposa cette dernière solution. Le commandement serbe se mit à l'œuvre ; des officiers partirent en Europe, dans toutes les directions, chez tous les peuples, pour étudier les armées, et emprunter à chacune d'elle ce qu'elle avait de meilleur, de plus pratique.

Résultat : cinq ans plus tard, en 1913, la Serbie était prête, totalement prête.

En quelques jours d'une mobilisation parfaite, sans un accroc, sans un retard, dans un pays sans voie ferrée, avec des excédents d'effectifs, elle dressa contre la Turquie plus de 400.000 hommes, admirablement instruits, entraînés, équipés, encadrés, commandés —, 400.000 hommes en 3 bans : hommes de 20 à 30 (1er ban), hommes de 30 à 38 (2e bans), hommes de 38 à 45 (3e bans), qui, dès les premières rencontres, égalèrent les plus fameux héros des guerres passées.

Quelques mois après, la Serbie, après la terrible campagne contre la Turquie, trouvait le moyen d'opposer 500.000 hommes, 504.000 exactement, à la Bulgarie jusque-là victorieuse.

Voilà des faits précis, historiques, vécus hier à quelques pas de nous.

Et savez-vous quel avait été la première conséquence, en 1908, de l'organisation de la Nation armée serbe ?... la réduction de l'encaserment à une moyenne de six mois pour l'infanterie, d'un an pour la cavalerie et l'artillerie.

L'Etat-major français qui avait tout prévu excepté la victoire serbe, a reconnu depuis que ce succès était dû l'entraînement des paysans et des ouvriers serbes que les rigueurs de la vie économique avaient admirablement préparés à supporter les fatigues de la guerre, aussi bien qu'a l'enthousiasme des populations.

L'Etat-major français ignore-t-il donc que la France comprend des millions et des millions de travailleurs que la vie économique ne gâte point, et qu'il suffirait d'autre part, pour que l'enthousiasme des populations françaises égalât celui des Serbes, que la cause défendue par elle leur fût aussi sacrée ?

Quoiqu'il en soit, ce que le peuple serbe a pu faire, pourquoi la démocratie française serait elle impuissante à le réaliser ?

Les Serbes ont préparé la Nation armée, c'est-à-dire, qu'ils ont armé le pays tout entier suivant la formule la plus simple, la plus naturelle, la plus rapide, la plus complète, la plus puissante, la plus populaire. Ils ont tout rapporté à l'effort total, au cas concret de la guerre. La Serbie toute entière s'est transformée en quelques heures en organisme complet de guerre. Et, cependant, à la veille de la mobilisation, il n'y avait pas, dans les villes serbes, plus de trente mille soldats en uniformes.

Mais quel puissant effort d'organisation, de commandement, de mise en œuvre ?

Peu de figurants, mais du travail. Et, l'heure venue, tous à leur place de guerre.

Que la France, au lendemain de 70, se soit acharnée au plan militaire que la Serbie a si merveilleusement réalisé. Savez-vous combien elle aurait actuellement d'hommes prêts à entrer en campagne en quelques jours ? 7 à 8 millions de soldats.

Et on vient après cela, parler de crise d'effectifs ?

Non, cent fois non. Un peuple de 40 millions d'habitants qui a la vitalité de la France, devrait rougir de parler de crise d'effectifs; et clouer au pilori un commandement qui use de tels arguments.

Les Français, au service de la cause de la justice et de la paix, sont tous prêts à marcher. S'ils ont été surpris l'an passé, la faute en est aux ignorants et aux incapables qui, depuis 43 ans, faussent le système militaire de la démocratie.

Crise, donc, d'organisation et de commandement.



Voyons maintenant à l'œuvre, depuis 43 ans l'Allemagne et la France.

b) *Evolution de l'armée allemande, depuis 70.* — Dans quelle voie l'Allemagne s'est-elle engagée et pourquoi ?

Empire, régime politique absolu, héritier de tradition de force et de brutalité, était-il possible à l'allemand impérialiste de concevoir un autre système militaire que celui aujourd'hui en vigueur.

La Nation armée réduit au strict minimum nécessaire pour l'instruction le temps d'encasernement ; elle fusionne pour l'œuvre de guerre régionalement, et sans distinction de classes de recrutement, les classes successives ; elle puise ses cadres et ses chefs en grande partie dans la vie sociale elle-même. Elle est plutôt, à proprement parler, une fonction de la vie sociale.

Un tel régime eût-il été possible en Allemagne impérialiste ? Non, et cela non pas pour des motifs militaires, mais pour des raisons d'ordre intérieur.

Guillaume II, estimerait-il, comme cela est possible, et comme on l'affirme, que la Nation armée avec les milices, représente une force militaire supérieure, il lui serait interdit d'y recourir. Il est à la fois prisonnier et bénéficiaire du prétorianisme.

Voilà la raison politique du système militaire actuel des allemands.

J'ajoute que, pour développer à son maximum le type d'armée choisi, l'Etat-major allemand disposait de tous les éléments nécessaires.

D'abord, du commandement. A armée prétorienne convient un commandement prétorien. Or ce commandement prétorien, il peut se recruter en Allemagne à foison, dans des classes privilégiées, qu'aucune révolution n'a décapitées. Les hobereaux de Pommeranie ou de Brunswick, ne sont-ils pas d'admirables agents d'exécution de l'Empereur ? véritables prêtres de la religion impériale, beaucoup plus qu'entraîneurs d'hommes, représentants de la volonté et de l'énergie populaire.

Après le commandement, les effectifs. Voulant une armée de caserne, l'Empereur était sûr à l'avance de la développer à sa guise, de nous entraîner à sa suite, mais de nous essoufler dans la course aux effectifs de paix. Et, pour un temps très long encore, le développement de la population allemande, assurera toute garantie à l'encasernement.

Tels sont les éléments de prétorianisme allemand, ses raisons logiques d'exister.

Ces principes posés, il faut bien reconnaître que le grand Etat-Major de Berlin en a poursuivi le développement avec une logique impertubable,

Il a pratiqué, dans l'exécution cette méthode, cette précision, cette tenacité qui font la force de l'Allemagne dans tous les domaines.

Et le développement de l'armée prétorienne s'est poursuivi depuis 43 ans, a grimpé de 400 mille à 900 mille hommes, avec une telle régularité, une telle sûreté, qu'un sociologue observateur aurait pu en tracer la courbe d'avance avec exactitude dès 1872.

Qu'était-ce donc en effet que ces grimpements, ces lois périodiques prévues de 5 en 5 ans, sinon l'application rigoureusement méthodique du principe posé, l'équilibre régulièrement établi entre les ressources de la population, et les effectifs encasernés.

Et c'est ainsi que l'Allemagne a doublé en un demi-siècle, son armée de caserne, c'est ainsi qu'elle a porté le nombre de ses corps d'armée de 16 à 25.

Qu'est-ce à dire sinon que la force de l'armée allemande réside à la fois dans la solidité et sans la justesse de la conception qui l'anime, et dans la volonté et la méthode qui ont présidé à son développement.

Qu'est-ce à dire aussi, sinon que rien ne fut imprévu dans l'agrandissement de cette formidable machine de guerre ; et que nos grands chefs et nos gouvernants sont d'autant plus coupables qu'ils ont été plus surpris. La courbe d'évolution de l'armée allemande était sous les yeux du Monde.

Il nous reste à opposer maintenant le processus de notre armée au tableau qui précède.

En face de l'effort de conception et d'exécution de l'impérialisme allemand, quelle fut la force de logique et d'action de la démocratie française ?

(*A suivre*). Comm^t ROSSEL.

Lire dans le prochain numéro :

A Propos du Congrès de Paris

POUR ET CONTRE
LA GRÈVE GÉNÉRALE OUVRIÈRE

PAR

L. Delsinne et Compère-Morel.

Il faut frapper au Sénat

Il y a quelques jours, j'écrivais ici même : la minorité arrondissementière de la Chambre est tout aussi audacieuse que dans la précédente législature et, plus que jamais, elle est résolue à employer à nouveau les procédés d'obstruction qui ont jusqu'à ce jour si parfaitement réussi à imposer sa tyrannie et sa volonté à la majorité de la Chambre et à la majorité incontestable du pays. Et j'ajoutais : le Sénat demeure la suprême forteresse de cette résistance. Ce n'est qu'en portant la guerre au Sénat lui-même que nous pourrons la vaincre.

Oh j'entends bien que le principe de la R. P. a trouvé sur les bancs de la Chambre une majorité de 324 voix, et qu'il s'agissait cependant de la R.P. intégrale et sans concession. Mais je le demande vraiment aux partisans de la Réforme électorale, vont ils continuer ainsi longtemps à se satisfaire de manifestations platoniques et sans résultat ; vont-ils, eux qui ont le nombre et la force parlementaire se laisser, avec une inconcevable naïveté, surprendre par tous les traquenards d'un adversaire qui, depuis longtemps, n'ayant plus rien à perdre est toujours prêt à jouer n'importe quoi ; et vont-ils enfin pour la troisième fois perdre la partie, pour n'avoir pas voulu passer à une offensive hardie, qui, après la provocation de M. Breton à la séance de l'autre jour est devenue nécessaire, sous peine de véritable trahison.

Oui, le principe de la R. P. a été voté, mais il l'a été aussi dans l'avant-dernière législature, il l'a été dans la dernière. Ce n'est pas sous les coups d'une majorité de la Chambre qu'elle a succombé, elle n'y a trouvé devant elle que des manœuvres et des manœuvriers sans scrupule mais elle a rencontré aussi le Sénat sur sa route. Or, voici que les manœuvres se renouvellent et que retentit l'appel désespéré au Sénat, suprême espoir de l'arrondissement. C'est donc, à moins d'une inconcevable aveuglement, sur ce centre de la résistance qu'il faut porter nos coups.

Et nous avons la partie doublement belle, car, s'il est d'une part inadmissible que les élus du suffrage restreint fassent la loi aux élus du Suffrage Universel, ne sommes-nous pas en droit de nous retourner vers ces radicaux, qui, hier décidaient que la Réforme ne se ferait que si elle recueillait l'assentiment de la majorité républicaine du Sénat et de leur dire : Eh quoi Messieurs c'est vous qui hier vouliez renverser le Sénat, vous qui proclamiez que la présence d'une Chambre haute dans notre Constitution était comme une mutilation des principes républicains, oui, c'est vous qui avez ainsi abaissé, humilié, soumis par avance la volonté de la Chambre et du pays devant, non pas même le Sénat, mais devant une simple minorité du Sénat ! Mais ce Sénat, mais cette majorité du Sénat, n'est-ce donc pas elle qui disait, quelques mois avant les élections : repoussons la R. P., et le pays, saisi, ainsi par notre attitude d'opposition intransigeante, tranchera lui-même le problème de la Réforme électorale, il dira par son vote s'il en veut ou s'il la repousse. Eh bien le pays a été appelé à juger ; on lui a soumis un texte de représentation proportionnelle précis et formel et il l'a approuvé à une majorité écrasante.

De quel droit, aujourd'hui, les arrondissementiers honteux et leur Breton, invitent ils le Sénat à récuser ce juge qu'il a lui-même choisi et pour oser ce geste quelles assurances ont ils donc reçu ?

Désormais la situation est nette. Il y a une majorité pour la Représentation Proportionnelle à la Chambre, il y a une majorité contre elle au Sénat. Mais cette majorité — les votes l'ont prouvé — n'est que de six voix ; il dépend de nous de la renverser. Durant cette législature, le Sénat renouvellera les deux tiers de ses membres, aux élections de janvier 1915 et à celles de janvier 1918. Il faut que, dès maintenant, nous envisagions l'attitude qui nous est imposée à la fois par cette circonstance et par la position prise l'autre jour à la Chambre par les tenants de l'inavouable arrondissement, et pour tout dire, il faut se décider à aboutir par tous les moyens.

Que les partisans de la R.P. le sachent bien, si, après avoir eu trois fois la majorité, deux fois l'appui du pays, après avoir eu en mains l'arme qu'ils ont contre l'obstacle sénatorial, ils trouvaient encore le moyen de revenir les mains vides, il y aurait de grandes chances pour que la Réforme électorale sombrât dans le ridicule et ses partisans dans le grotesque.

Charles DUMAS



Le Mouvement Socialiste féminin en France

La femme porte en elle, avec une sensibilité vive, un besoin d'idéalisme invincible. Il n'y a pas à disserter sur la valeur morale ou le ressort de néant de ce besoin que l'éthique ibsénienne, soit dit en passant, appelle trop orgueilleusement chez les individus comme chez les collectivités, le « mensonge vital des faibles » : il existe. Sous des voiles plus ou moins transparents, alimenté puérilement par la fiction et le rêve, religieusement par une foi, ou, dans un domaine supérieur, par une pensée agissante, il gît dans le cœur du plus grand nombre des femmes. Les religions de tous les lieux, de tous les temps, les cultes païens ou chrétiens ont trouvé en elles — et cela en dehors de tout phénomène de débilité mentale originelle — leur plus ferme appui. Libérées des croyances religieuses, c'est avec la même ferveur un peu mystique qu'elles servent les grandes idées de relèvement social, de paix, de justice, qui remuent le Monde. La lutte devient facilement pour elles un apostolat. L'homme *voit* et observe le mal avec les ressources de son intelligence. La femme le *sent* avec sa sensibilité. Pour en rechercher les causes et les remèdes, la Raison lucide et froide prête à celui-là son concours. Celle-ci jette dans la mêlée un surplus d'enthousiasme et de foi. Il semble que sous toutes les latitudes, elle reprenne, pour l'accentuer, la parole de la farouche héroïne de Gorki : « C'est le cœur qui nous donne de la force et non pas le cerveau. »

La puissance de sentiment reste, en effet, jusqu'à nouvel ordre, l'attribut supérieur de la femme. Elle fraye souvent, en elle, le chemin à la pensée, brise les bandelettes qui la momifient et détermine son essor. Il est admirable, en vérité, que, ligottée comme elle le fut toujours intellectuellement et socialement, la femme ait pu, à travers tous les obstacles, faire rayonner son génie propre et impulser une œuvre large de vie.

L'action féminine, dans le domaine philanthropique, est vaste et féconde. Les dévouements obscurs, surhumains souvent, s'y écrivent en pages qui font honneur à son sexe et à l'humanité. Son œuvre sociale — là où il lui est permis de prendre part aux affaires publiques — traduit des soucis humanitaires de l'ordre le plus élevé. La lutte contre l'alcoolisme, la débauche, le jeu, le gaspillage de la vie humaine, a pris, dans ses préoccupations, la plus large place. Les souffrances des enfants, des faibles, remuent la femme dans sa chair. La Pitié l'exalte. D'un sentiment généreux, d'un but élevé à servir, elle se fait volontiers une manière de Dieu. Elle tend vers la réalisation de cette pensée haute avec l'élan un peu passionné d'une âme ataviquement encline au culte d'un idéal.

L'atmosphère de mysticisme des temples — — excusez un instant la digression — fut, de tous temps, propice à ce besoin obscur de rêve qui caractérise la mentalité féminine. M. Barrès démêla un jour avec clairvoyance ce fond d'humaine inquiétude et d'humain désir d'élévation morale qui assied la base des manifestations religieuses. Sa parole fit sourire les profanes. Les profanes eurent tort. Les faits ne se nient point. L'auteur de la *Grande Pitié des Eglises de France* a raison de dire — et cela est particulièrement exact pour la femme — que la part la plus profonde de son âme n'est pas atteinte par la science pure. Il est moins bien inspiré de croire que les religions peuvent satisfaire ces aspirations spiritualistes. Ce sont des moules dont le « divin contenu » semble s'échapper goutte à goutte. Elles constitnent une armature puissante. Une hiérarchie. Une discipline. Et les athées conservateurs le sentent, qui se tournent vers elles, comme un suprême espoir pour consolider le régime défaillant de l'Ordre et de l'Autorité. Mais le désir d'une action vivante, tendue vers un idéalisme humain et fraternel ne s'y apaise plus. Et c'est pourquoi les femmes deviennent chaque jour plus nombreuses qui s'essaient à penser... et « roulent, elles aussi, leurs dieux morts dans le linceul de pourpre... » Si j'explore au passage, une région un peu philosophique, c'est pour rendre sensible à nos amies cette vérité que la pensée socialiste, si vigoureusement enracinée dans le tangible et le réel, mais dont le réel à son tour est si vigoureusement orientée vers la réali-



sation d'un rêve supérieur de justice sociale, peut et doit devenir, pour la mentalité féminine, l'aliment substantiel par excellence. Elle lui donne un objectif d'action digne de combler le vide des croyances mortes. Il s'agit de la lui révéler sous son angle le plus vaste, le plus humain.

Il nous arrive trop souvent d'enserrer dans des bornes étroites la conception du problème social. Elle manque d'air, de large. Quand nous faisons œuvre éducative spécialement syndicale, politique, féministe, pédagogique et tout ce que vous voudrez, nous nous cantonnons trop strictement sur ces divers terrains de propagande. Nous jetons notre dévolu sur une de ces panacées : elle absorbe jalousement nos efforts, hypertrophiant sa valeur à nos yeux pendant que les moyens concourants d'éducation sont relégués dans l'ombre. Nous avons tort. Le peu de temps et de forces dont disposent les militantes les oblige, c'est entendu, à circonscrire leur champ d'action : leur souci éducatif n'en doit pas moins graver son empreinte *unitaire* sur toutes les formes d'activité qui sollicitent leur concours. La doctrine socialiste sera mise en un relief puissant dont nous accentuerons, en toute occasion, la valeur. Des liens visibles en souligneront, sous des aspects différents, l'unité d'origine et l'unité de fins. Il faut, par exemple, qu'une causerie faite à des femmes, à des paysans, à des ouvriers, sur un sujet quelconque : politique, antialcoolisme, pacifisme, etc., fasse toucher du doigt infailliblement, à l'auditoire, les rouages néfastes du régime capitaliste, son œuvre d'anarchie, de gaspillage et de mort, et entrevoir, en même temps, l'ère d'ordre et de paix qu'ouvrira sur le monde l'affranchissement du travail. « Par l'organisation, le recrutement, l'éducation du prolétariat, il faut détruire la cité capitaliste » doit devenir l'opiniâtre et ardent *Delanda Carthago* qui dira notre haine d'un régime inique et nos espérances de salut. Ce rappel incessant, convergent, des fins socialistes orientera les pensées et les volontés vers des vues et des méthodes de travail communes, et accentuera la force d'unité du mouvement révolutionnaire.

Parce que la grandeur d'une idée, quand elle en a perçu nettement la clarté, lui apparaît avec un éclat souverain, parce qu'elle en fait, je le répète, non une abstraction, mais une chose vivante, la femme subit la fascination de cette lumière et ne s'en détourne plus. Les haltes buissonnières, les petits sentiers d'à côté où l'on muse, pendant que le gros de l'armée, si j'ose caporaliser ainsi ma phrase, marque impatiemment le pas sur la voie large et sûre qui achemine au but final — ne lui disent rien. Le flottement de son action vient de son ignorance des faits sociaux. Qu'elle arrive à en démêler l'origine et l'enchaînement, le sens de la lutte lui devient lumineux. Son effort va, d'instinct, à ce qui accuse et accélère le mouvement d'ensemble de l'organisation ouvrière. Il répugne à tout ce qui projette une ombre sur la netteté de la bataille. Nous avons beau nous matagraboliser la cervelle, nous n'arrivons pas à comprendre, par exemple, la confiance perpétuellement latente de certains socialistes en la bonne volonté condescendante d'une classe contre laquelle, pour la détruire, on dresse un monde, ni les tendresses nostalgiques pour le Bloc, ni la gymnastique convulsive des « tirs », rectifiés et rectifiables. C'est compliqué pour nos méninges. Il nous faut des choses plus simples.

Deux classes sont en présence : ici, la Bourgeoisie capitaliste, flanquée de tous les partis plus ou moins rétrogrades intéressés au maintien de ses privilèges. Là, le prolétariat organisé contre elle en Parti de classe, pour l'exproprier politiquement et économiquement. Dans cet antagonisme d'intérêts, dans cette opposition de politique dont l'une veut *conserver* un état de choses que l'autre veut *détruire*, pas de place pour le sourire et le « baiser ». Rien que la lutte et ses exigeances « insatiables » comme disent nos adversaires, pour arracher à l'Etat de la classe possédante le plus de réformes possibles — et sans ombre de reconnaissance par dessus le marché ! — au profit des travailleurs. Voilà ce que comprend le cerveau simplet de la femme. Voilà la clarté que sa foi active servira. Cette « intransigeance » tant honnie lui apparaît nécessaire, logique, et propre.

(A suivre). SUZON.

NOTE DE L'ADMINISTRATION

L'Administration prie les Camarades Abonnés et à qui le service de la Revue *a été fait, de bien vouloir réserver bon accueil aux Reçus qui leur seront présentés.*

Mémento. — Chez Marcel Rivière : *Marchand de Folie* par L. et M. Bonneff, prix 2 fr. *L'Organisation du Surmenage*, par Pouget 0 fr. 75. *La Concentration capitaliste en France,* par Compère-Morel, 0 fr. 75. *La Fraction Social-Démocrate dans la Troisième Douma,* par Stiekloff, 0 fr. 75.



AU JOUR LE JOUR

Compassion de classe

Le supplément illustré d'un grand quotidien de Paris publiait ces jours derniers une image allégorique, représentant l'empereur d'Autriche entouré des spectres des membres de sa famille qui périrent de mort violente :

« Rien ne m'aura été épargné sur cette terre ! » faisait-il dire à l'impérial vieillard. »

Nous qui ne faisons pas la guerre aux individus, nous respectons autant que quiconque la douleur de François-Joseph ..

Quant à la presse qui sert les intérêts de nos adversaires de classe, elle oublie assez volontiers — et même très fréquemment — que d'innombrables familles ouvrières sont frappées chaque jour par des deuils tout aussi cruels : les accidents du travail, les maladies professionnelles, l'insalubrité des logis, les privations, les expéditions coloniales, la répression sanglante des mouvements ouvriers, etc., etc., les éprouvent dans des proportions autrement teribles...

Seulement, pour ladite presse, imbue et sursaturée de l'*esprit de classe*, il semble qu'il y ait des *victimes privilégiées*, plus dignes de compassion que le commun des mortels — comme si leur position sociale devait en principe les mettre à l'abri de telles épreuves...

Au temps jadis, sous le règne de Louis XIV, Bossuet fut moins compatissant que nos « républicains » actuels à l'égard des têtes couronnées ou couronnables.

Tartufferie

« Effroyable scène de carnage »... C'est ainsi que la presse de grande information qualifie l'exécution de cent quarante soldats chinois, désarmés, fusillés et enterrés sur place par ordre du gouvernement de leur pays, après s'être rendus coupables de pillage.

On en a vu bien d'autres à Paris, voici quarante-trois ans — notamment aux Mur des Fédérés. Mais la grande presse, loin de s'en indigner, encourageait les massacreurs — peut-être parce que les massacrés étaient des citoyens français ?

Encore l'Etat-patron

Qu'il s'agisse de postiers revendiquant une amélioration de salaire, ou de travailleurs de l'Etat réclamant l'application de la « semaine anglaise », — nous voyons, à quelques jours d'intervalle, leurs revendications échouer devant l'hostilité du Sénat ou de ses commissions, après avoir été votées par la Chambre des Députés.

De là à se dire que certains élus du suffrage universel ne votent lesdites réformes que dans l'espoir de les voir repousser au Luxembourg, il y a d'autant moins loin, que ces mêmes élus sont d'irréductibles adversaires de la suppression du Sénat...

Mais il faut noter encore autre chose.

L'autre jour, la *Presse* — un des journanx les plus férocement conservateurs, mortel ennemi de la reconnaissance du droit syndical aux salariés des services publics — voulait bien reconnaître que si les travailleurs de l'Etat, n'ont pas eu recours à la *grève* pour forcer la main aux « pères conscrits », c'est grâce à l'intervention de leur syndicat !

Alors, que doit-on penser des boniments journalistiques d'hier — et de demain sans doute — d'après lesquels l'affiliation de ces travailleurs à la C. G. T. aurait pour conséquence la grève permanente et systématisée des services publics ?

Quant à ceux qui croient voir, dans l' « étatisme », la bienfaisante panacée pour le monde ouvrier, nous leur conseillons d'aller d'abord plaider devant le Sénat la cause des ouvriers déjà « étatisés ». Après, nous verrons.

Démonstration.

Le supplément illustré du *Temps* du 9 juillet, contient une étude intéressante des progrès réalisés en Suisse dans l'industrie des montres de précision — non seulement en ce qui concerne la régularité du fonctionnement de ces appareils, mais encore au point de vue de l'exiguïté atteinte dans leurs dimensions.

Un fabricant de ce pays, M. Ditishéron, est arrivé à loger un mouvement complet à l'intérieur d'une pièce d'or de 100 francs — et cela peut déjà passer pour un vrai tour de force.



Il a fait mieux. « Dans le chatou d'une bague », écrit l'auteur de cet article, « la mécanique triomphe « avec un mouvement de 6 millimètres 1/2 de dia- « mètre, le plus petit qui ait jamais été construit. « Dans cet espace, 79 pièces se trouvent logées ; le « mouvement complet ne pèse que 95 centigram- « mes ; le spiral a 1/10 de milligramme, ce qui, à « raison de 150 francs le spiral, donnerait de « l'aicer à 1 milliard 1/2 le kilogramme ».

C'est fort bien calculé. Mais alors... d'où provient cette formidable augmentation du prix d'un métal qu'on vend ordinairemement si bon marché dans le commerce ? Qu'est-ce qui peut avoir accru sa *valeur d'échange* dans des proportions telles, qu'on serait presque tenté de crier à l'invraisemblance ? ... Répondez un peu, messieurs les économistes officiels !

Ce n'est pas sa « rareté » ? j'imagine : à la surface et dans les entrailles de notre globe aucun métal n'est aussi répandu que le fer.

Serait-ce par hasard son « utilité » ? je ne le crois pas. Les instruments de culture, l'outillage industriel, nous paraissent d'une utilité bien supérieure à celle d'un bijou de luxe. Ou bien est-ce le « besoin », le « désir » ? De ce qu'on a « besoin » de savoir l'heure, il ne s'en suit pas nécessairement qu'on « désire » la chercher sur un cadran où les chiffres et les aiguilles ne sont guère lisibles et visibles qu'avec le secours d'une loupe : un gros « oignon » ferait bien mieux l'affaire de pas mal de gens que je connais...

Alors, que reste-t-il à considérer... sinon la quantité de *travail*, la somme d'effort musculaire, nerveux et cérébral dépensée pour la confection du produit ?

Le « spiral » que le *Temps* propose à notre admiration ne renferme qu'une insignifiante quantité de matière : un brin de limaille, tout au plus. Seulement, pour lui donner sa forme, son élasticité, sa trempe, etc., il a fallu beaucoup plus d'habilité manuelle et de savoir technique que pour forger un fer à cheval ou pour exécuter une pédale de bicyclette : de là — qu'on le veuille ou non — le *prix de vente* atteint par l'objet.

Ainsi se trouve confirmée — par un exemple que nos adversaires les plus déterminés prennent eux-mêmes la peine de fournir — la théorie de la *formation de la valeur* à laquelle Karl Marx a donné la vigueur et la précision d'un fait scientifiquement démontré, et qui sert de base à tout l'édifice collectiviste.

Police de classe

Des manifestations violentes se sont produites à Madrid, à cause de l'augmentation du prix du pain. Et la police — d'après les propres déclarations du Ministre de l'Intérieur interpellé à ce sujet — fut impuissante à les réprimer toutes, « parce qu'elles éclataient sur un trop grand nombre de points à la fois ».

L'argument est plausible. Mais le Ministre en fournit un second, qui mérite d'être retenu et médité :

« D'ailleurs », lui fait dire le correspondant du « *Temps*, l'action des agents a été fort gênée en « raison de l'attitude du public, dans lequel on « remarquait *des personnes de la haute société* « qui, dans les rues et du haut des balcons et des « fenêtres, *encourageaient ouvertement les mani-* « *tants » !*

Parbleu ! les policiers — et surtout le gouvernement qui les commande — ne demandaient pas mieux que de coffrer et d'assommer les « fauteurs de désordres »... à la condition toutefois que ceux-ci fussent des ouvriers. Mais des personnes « de la haute société », des bourgeois, des capitalistes ?

Selon que vous serez puissant ou misérable... Vous savez le reste par cœur.

Des deux côtés des Vosges

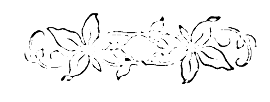
Poursuivie, à la demande du Ministre de la Guerre, pour « outrages à l'armée », Rosa Luxemburg offrait au tribunal de prouver plusieurs milliers de cas de mauvais traitements infligés à des soldats, et de citer un millier de témoins pour les confirmer.

Le Ministre n'a point osé pousser l'affaire plus loin.

Nous avons souvenance d'autres procès faits en France à des « antimilitaristes » — et dans lesquels notre magistrature civile n'hésita point à passer outre : malgré faits et preuves, les délinquants s'en allèrent bel et bien dans les cachots de la Défense républicaine...

La comparaison n'est donc pas à l'avantage des dirigeants français — encore que nous ayons toujours la contemplation de la colonne pour nous rendre fiers !

Paul GRADOS.



LA MAIN-D'ŒUVRE ÉTRANGÈRE EN FRANCE

Le mouvement lent, mais continu de l'industrie française, la mise en valeur des richesses naturelles jusqu'ici inexploitées, d'une part, la baisse de la natalité et l'augmentation de la durée du service militaire de l'autre, ont amené le patronat français à faire appel à la main-d'œuvre étrangère. Et c'est ainsi que se pose le problème le plus complexe, le plus ardu que la classe ouvrière ait eu à résoudre depuis longtemps.

Les étrangers sont devenus de plus en plus nombreux. Partout où se manifeste une industrialisation naissante, partout où de grands travaux sont exécutés, on voit les agences spéciales amener les nombreux italiens, espagnols ou kabyles qu'elles ont recrutés dans leurs pays d'origine ou dans les portes frontières. C'est ainsi que l'arrondissement de Briey qui compte 125.000 habitants renferme 57.500 étrangers dont 46.000 italiens et 10.000 belges.

A la main-d'œuvre européenne a succédé bientôt des travailleurs de couleur et les kabyles sont venus en si grand nombre que la commission des affaires musulmanes du ministère des affaires étrangères, a demandé la création, près du ministère de l'Intérieur d'un agent d'émigration qui aurait pour mission de repartir en France la main-d'œuvre indigène en entretenant des relations suivies avec les chambres de commerce et les syndicats miniers et agricoles. Cet agent serait en outre chagé de régulariser et de surveiller l'immigration C'est l'organisation officielle d'uue armée de réserve du travail.

L'intervention des ouvriers étrangers sur le marché du travail apporte, partout où elle se produit, une perturbation considérable. C'est que les patrons voient en eux des bras à bon marché. Ces ouvriers qui se contentent de salaires réduits, seront pendant longtemps, pensent-ils, réfractaires à toute organisation et ils ramèneront les salaires à un taux plus raisonnable. Les incidents de la ligne Nice-Coni, ceux des chantiers parisiens en sont un exemple frappant.

Il faudrait éviter cependant qu'un mouvement de nationalisme ouvrier se créée. Il ne faut pas aussi que les patrons transforment leurs ouvriers étrangers en jaunes inconscients. Pour arriver à ce double résultat, il faut organiser une puissante action syndicale internationale. L'établissement d'un minimum légal de salaires aiderait aussi à cette solution.

M. Puglesi-Conti, avec l'étroitesse de vue qui caractérise la bourgeoisie française, a demandé à la Chambre de frapper d'une taxe les patrons qui occuperaient des ouvriers étrangers. A cette occasion, nos amis Aubriot et Brunet ont précisé le problème d'une façon particulièrement heureuse. La premier a rappelé que la politique de réaction n'avait pas permis à la classe ouvrière de s'organiser, que les mesures de répression et d'expulsion prises contre les étrangers coupables de propagande syndicale avaient encore accru les difficultés de rapprochement. Le second a démontré que ce serait une grosse erreur que de taxer les patrons qui récupéreraient la taxe sur l'ensemble de leur personnel.

La vérité, c'est que la solution du problème est d'ordre général. Elle n'est pas tant dans l'application de telle ou telle mesure que dans la direction à donner à toute la vie économique de la nation; elle intéresse la classe bourgeoise et elle doit préoccuper aussi le monde du travail.

La bourgeoisie française est paresseuse et régressive. Elle a laissé la production tomber dans un état de décadence que le léger mouvement industriel actuel ne saurait compenser. Routinière et incapable de la moindre initiative, elle a laissé l'industrie étrangère prendre en France une place importante. Réfractaire à tout ce qui a fait la richesse et la force de l'Allemagne et de l'Angleterre, elle se résoud, par l'organe de M. Touron a devenir une puissance de second ordre. Elle s'est opposée à toutes les revendications ouvrières, et, alors que nos voisins ont organisé l'enseignement professionnel, lutté contre le chômage et constitué un système de placement efficace, nous nous dirigeons à pas lent et avec regret dans la voie du progrès industriel et social.

Quel bel exemple nous offrent cependant les patronats anglais et allemand. Ceux là ont su, suivant la formule de Karl Marx, appliquer la science à la technique, exploiter la terre avec méthode et transformer l'outil en instruments puissants.



Aussi que voyons-nous devant cette bourgeoisie entreprenante ? Un prolétariat solidement et scientifiquement organisé, luttant avec méthode et mettant en œuvre toutes les ressources que lui offre le progrès.

Nous n'en sommes pas là — c'est aujourd'hui la question de la main-d'œuvre qui se pose. Demain, ce sera le régime des concessions, l'application de la houille blanche et bien d'autres problèmes de production et d'organisation du travail. Il semble bien que notre patronat soit incapable de mener à bien tant d'entreprises. Seule une transformation complète du mode de production, dans le sens socialiste peut résoudre ces innombrables problèmes. C'est par l'organisation ouvrière toujours plus puissante, toujours plus développée, que la France reprendra sa place parmi les grandes nations industrielles. On ne peut compter raisonnablement sur notre bourgeoisie pour y arriver ; les symptômes de sa décadence sont trop nombreux.

G. DUBAN.

Les Lois Sociales devant le Parlement

Les précédentes législatures de la Chambre des Députés ont laissé en succession au Sénat toute une série de propositions de loi qui intéresse la classe ouvrière.

Faut-il les énumérer ? La liste en est longue autant qu'intéressante et on peut dire que si les réformes sociales votées par la Chambre avaient été votées par le Sénat, le prolétariat ferait encore quelque crédit au régime parlementaire.

Il y a belles lurettes que la Chambre a voté la proposition de loi Ferroul, sur la suppression des amendes dans les ateliers et autres établissements industriels. Or, le Sénat s'est bien gardé de supprimer un privilège patronal qui n'est que l'abus du bon plaisir, le droit du plus fort, l'arbitraire du droit de haute et basse justice capitaliste.

Une loi du 7 mars 1850 interdit aux patrons de la féodalité textile d'employer les systèmes surannés de pesage et mesurage des matières textiles filées ou tissées. Cette loi n'ayant jamais été appliquée, les susdits patrons l'ayant toujours sabotée, les ouvriers syndiqués et fédérés réclament depuis vingt ans son application au moyen des mesures équitables du système métrique moderne. La Chambre, sur la proposition du Gouvernement, a voté un projet de loi tendant à confier l'application de la loi aux inspecteurs du travail. Mais le Sénat a fait disparaître ce projet gouvernemental dans une de ses profondes oubliettes.

Et le vol sur le poids des matières filées et sur le mesurage des toiles tissées continue sur une grande échelle pour le plus grand profit des patrons millionnaires.

Par suite de l'insuffisance d'inspection du travail, les lois de protection ouvrière, sont encore trop violées ; elles sont cyniquement sabotées par le patronat. Le gouvernement a proposé de compléter le service d'inspection ouvrière par la nomination corporative des inspecteurs-adjoints. La Chambre ayant voté ce projet de loi, le Sénat n'a plus qu'à le voter à son tour. Il s'est empressé de renvoyer çà aux catacombes.

Il verra plus tard.

Le Sénat — toujours lui — a réservé le même sort aux propositions de loi, adoptées par la Chambre, sur l'institution des prud'hommes agricoles, sur les contrats collectifs du travail, sur la protection du travail à domicile et tant d'autres encore, par exemple la suppression de la saisie-arrêt des salaires et l'extension de la loi de 1898 sur les accidents du travail aux maladies professionnelles.

On peut être assuré que la Chambre, qui ne montre un si beau zèle pour certaines réformes sociales que parce qu'elle sait que le Sénat apportera un plus grand zèle à les enterrer en première classe, votera d'autres réformes sociales qui iront subir le sort commun.

A l'heure où l'anarchie politique à l'état aigu fait désirer la révision d'une Constitution dont on ne voit que trop les défauts et l'absurdité, les bourgeois les plus révisionnistes se plaignent bien de l'absence de tout pouvoir exécutifs et surtout présidentiel, de l'instabilité gouvernementale et de la confusion des pouvoirs, ainsi que l'incohérence parlementaire : mais ils se gardent bien de vouloir, avec les socialistes et le pays, la suppression du Sénat ou tout au moins de sa suprématie. Cela se comprend. Pourtant, il faudra bientôt choisir entre la Revision constitutionnelle et politique ou la Révolution sociale.

H. GHESQUIÈRE



APRÈS LES ÉLECTIONS BELGES

LEUR SIGNIFICATION ET LEUR PORTÉE

Les élections qui ont eu lieu le 24 mai dans quatre de nos neuf provinces [1] marquent un incontestable progrès du Parti socialiste. Elles dénotent aussi un important recul du Parti catholique, le recul le plus accentué qu'il nous ait été donné d'enregistrer depuis trente ans. Elles ne peuvent manquer d'exercer une heureuse influence, et l'on peut croire, sans trop d'optimisme qu'elles hâteront. l'heure de la révision constitutionnelle et le triomphe du Suffrage Universel.

Il faut, pour en apprécier sainement la portée, se rappeler notre histoire politique récente. Que le lecteur ne permette d'en résumer tout d'abord brièvement les évènements prineipaux.

I

C'est en 1884 que le Parti catholique est revenu aux affaires et que la « balance » qui élevait alternativement les libéraux et les cléricaux a cessé de fonctionner. La majorité pouvait célébrer en ce moment même le « record » d'une domination trentenaire. On affirme que de grandes fêtes avaient été projetées... mais après le scrutin, on décommanda les violons. L'idée de la mort prochaine eut glacé la joie des participants. La conjoncture qui si longtemps leur fut favorable paraît décidément modifiée.

Aussi bien, et l'on ne saurait assez le répéter, ce qui amena la victoire électorale de 1884 ne fut pas une augmentation de la puissance spirituelle de l'église sur les âmes, mais l'alliance des partisans d'une politique confessionnelle avec les conservateurs purs. Il est caractéristique que le renversement du ministère libéral ne fut assuré cette année-là que par l'élection à Bruxelles d'une liste d'*indépendants* , sur laquelle figuraient un certain nombre de candidats qui avaient été considérés jusque-là comme appartenant à l'opinion libérale. C'étaient les défenseurs des « intérêts matériels » — lisez des intérêts capitalistes, inquiétés par les progrès de la démocratie, par l'influence que la jeune gauche radicale avait su conquérir au cours de la dernière législature, et surtout par les progrès du socialisme : le parti ouvrier s'organisait alors et marchait de succès en succès. Les « indépendants » faisaient appel pour grossir leur clientèle à l'égoïsme petit bourgeois. Ils réussirent, mais leur groupe trop différencié, constitué trop en dehors de nos traditions politiques, ne tarda pas à se fondre dans le parti clérical proprement dit. En apparence du moins, celui-ci gouvernait seul. L'influence des conservateurs, indifférents aux choses de la religion, ne s'exerçait qu'indirectement dans les conseils du gouvernement. Et ce fut en grande partie à une œuvre cléricale que le gouvernement employa la puissance qui ne lui avait été donnée, en somme, que pour accomplir une œuvre conservatrice.

Cette combinaison hétérogène, équivoque, paraissait à beaucoup devoir être plénière. Elle a duré pourtant. Elle a même survécu à toutes les modifications de notre législation électorale. Quand le régime plural fut substitué au censitaire, la droite revint aussi nombreuse que jamais. Le parti libéral était presqu'entièrement privé de représentation. En face de la minorité socialiste, l'alliance du coffre-fort et de l'autel triomphait. On crut que l'introduction de la représentation proportionnelle en 1900 changerait la face des choses. La majorité fut réduite, mais demeura toujours aussi puissante. Il y avait bien des représentants libéraux, mais ils restaient impuissants. A peine les plus modérés d'entre eux pouvaient-ils aider le gouvernement, de

[1] La Constitution belge fixe à quatre ans, la durée du mandat des députés. Les élections ont lieu tous les deux ans alternativement dans les deux moitiés du pays. En 1912, le roi a dissous les Chambres en raison des circonstances politiques particulières. Il y eut donc cette année là des élections générales.



temps à autre à faire rejeter quelque proposition utile à la classe ouvrière, quand certains membres de la droite cherchaient par un vote indépendant à s'assurer des sympathies populaires.

Pourtant, dès ce moment, la majorité baissait d'élection en élection, de 20 voix qu'elle était en 1902, elle se trouva finalement réduite à 6 voix en 1910. C'est que les hommes d'ordre eux-mêmes commençaient à se rendre compte des inconvénients du maintien indéfini au pouvoir des fanatiques. L'enseignement public avait été « saboté » dans l'intérêt de l'église, nos ouvriers n'avaient pas même l'instruction nécessaire pour servir dans la production moderne les intérêts de leurs patrons. Les nominations se faisaient avec une partialité révoltante et le favoritisme compromettait la bonne marche des services publics presqu'autant que les intérêts des familles libérales Les couvents se multipliaient de façon dangereuse, comme en Espagne. Il n'est pas jusqu'aux œuvres de domestication ouvrière — que les démocrates chrétiens multipliaient dans le pays avec l'appui moral et financier du pouvoir — qui n'inquiétaient à la fin les employeurs non inféodés à l'église. La droite semblait usée, un changement de régime paraissait inévitable. Dans des milieux de plus en plus nombreux le « cartel » était considéré comme pouvant — et pouvant seul — fournir les bases du régime nouveau. L'évènement une fois encore devait démentir ces prévisions.

J'ai dit ailleurs [1] en quoi consistait cette politique de collaboration étroite entre libéraux et socialistes pour le renversement du gouvernement catholique d'abord, le soutient ensuite d'un ministère de gauche qui ferait des réformes démocratiques, et surtout donnerait au pays le Suffrage Universel. Je me bornerai donc ici à constater son échec radical aux élections de 1912. Les évènements de 1884 se reproduisirent : les hommes du centre, les électeurs « flottants » selon notre terminologie politique s'effrayèrent au sujet d'une participation directe ou indirecte des socialistes au Pouvoir ; les fautes de la droite furent oubliées ; son maintien aux affaires apparut comme une mesure de salut public ; aussi le Scrutin lui fut-il extraordinairement favorable ; sa majorité passa de 6 à 16 voix [2].

C'était pour les oppositions unies le renversement de toutes leurs espérances. Il semblait que les partis de gauche avait joué sur cette seule carte toute leur fortune politique, et ils avaient perdu ! Les réformes si impérieusement nécessaires, si longuement attendues, le Suffrage Universel sans quoi notre prolétariat ne peut espérer développer son action politique étaient indéfiniment ajournés. Et la droite, enhardie par le *satisfecit* que le pays paraissait lui accorder après trente ans d'excès se croyant assurée à la fin de l'impunité électorale, menaçait d'alourdir encore sa domination. Les *enrégés* entraînaient le gouvernement aux mesures extrêmes. On pouvait tout redouter d'une recrudescence de fanatisme et de haine anti-socialiste chez les dirigeants.

La classe ouvrière connut alors un moment d'affolement et de colère. Il y eut des grèves et des émeutes spontanées qui manquèrent fournir au pouvoir l'occasion de noyer dans le sang l'agitation populaire et rompre pour longtemps peut-être l'élan du prolétariat. Mais bientôt les travailleurs se ressaisirent. Avec un sens politique remarquable, ils comprirent que la défaite politique du cartel n'impliquait pas nécessairement leur défaite (le parti socialiste avait conservé ses positions électorales et les avait même renforcées), que la crainte inspirée par le « bloc » de gauche avait seul permis la reconstitution du bloc de droite, et que, le premier rompu, le second ne tarderait pas à s'effriter, que les difficultés de tout genre qui s'annonçaient affaibliraient bientôt le gouvernement, et que celui-ci ne pourrait en somme s'obstiner longtemps dans une politique de résistance, si l'organisation ouvrière, pesant sur lui de tout son poids, agissait avec la décision et l'habileté nécessaire.

La lutte s'organisa aussitôt. L'essentiel était de faire entamer la procédure de révision constitutionnelle qui devait conduire à l'instauration du S. U. On savait que le nouveau régime électoral ne pourrait être établi en un jour, même le triomphe du cartel ne nous l'aurait fait établir qu'au bout de quatre années. Mais on voulait engager la majorité par un premier acte, sentant bien que le premier pas franchi, le principe posé, le scrutin de 1912 annulé en quelque sorte, il faudrait bien que, d'une allure hésitante et ralentie peut-être, mais poussé

[1] Voyez le suppléant de Neue Zeit, 10 mars 1911.

[2] On peut s'étonner que nous considérions comme un triomphe une augmentation en somme modeste de la majorité. Mais il ne faut pas oublier que notre système de représentation proportionnelle rend le déplacement d'une seule voix très difficile. Une modification dans les dispositions du corps électoral aussi considérable que celle qui rendit le pouvoir aux libéraux anglais et doubla leur représentation parlementaire ne modifierait pas chez nous l'attribution de 10 sièges.



par une force irrépressible, on alla jusqu'au bout.

On décida donc d'organiser la grève générale et de la déclarer si le gouvernement se refusait à toutes concessions. Ce n'est pas ici le lieu d'expliquer cette résolution ni de raconter les événements dont elle fut l'origine [1]. Qu'il nous suffise de rappeler que la grève éclata le 14 avril 1914, qu'elle mit au chômage de quatre cent à quatre cent cinquante mille travailleurs et qu'elle se termina le 24 du même mois, après que le gouvernement eut promis la constitution d'une commission extra-parlementaire chargée d'examiner l'ensemble du problème électorale. C'était la concession même que le parti socialiste réclamait depuis l'origine.

La commission des XXXI fut donc créée. Elle continue ses travaux. On ne sait quand elle les terminera, ni même si elle les terminera un jour. M. de Broqueville a eu soin d'y appeler, à côté d'un petit nombre d'hommes politiques vraiment représentatifs de leurs partis, beaucoup de professeurs, de théoriciens, et même de fantaisistes, signalés seulement à son attention par les projets bizarres qu'ils avaient exposés dans des brochures sans lecteurs. Ce cénacle poursuit donc au milieu de l'indifférence générale la discussion d'une série de notes académiques dont beaucoup ne donnent pas une haute idée de l'esprit politique de nos hommes de science. Mais qu'importe ! On peut dire, que dès maintenant, son rôle est terminé. L'institution des XXXI a marqué que la nécessité de faire quelque chose était officiellement reconnue. Ses travaux démontrent que ce n'est pas d'elle que viendra la solution. Aussi bien le prolétariat n'a jamais eu la sottise de s'en rapporter à cette assemblée du soin de déterminer l'avenir. Il s'en chargera lui-même. Et dès maintenant, depuis le 24 mai, à défaut du verdict de la commission, il a pour lui le verdict du pays !

II

Le corps électoral, nous le verrons dans un instant, s'est prononcé à une grande majorité en faveur de l'égalité politique. Mais ce n'est pas la seule portée du scrutin. Il a été nettement antigouvernemental. Il a pleinement justifié les espérances de ceux qui considéraient la rupture du cartel comme devant faire perdre à la droite l'appui des électeurs « flottants » et devant même lui enlever le concours d'un certain nombre de ceux qui votaient traditionnellement pour lui, parmi les ouvriers et les paysans.

Le cabinet clérical de Broqueville n'avait d'ailleurs réalisé aucune des espérances de ceux qui en 1912 s'étaient décidés à suivre sa fortune. Les représentants des intérêts capitalistes croyaient qu'il leur donnerait la paix, or le parti ouvrier était plus fort, plus combatif, plus menaçant que jamais. Le gouvernement n'avait su ni écraser dans l'œuf le mouvement de grève générale, ni y céder à temps pour éviter les pertes que la préparation du chômage et le chômage lui-même avaient entraînées pour le commerce et l'industrie. Il se représentait devant ses patrons après que le pays eut subi l'année la plus tourmentée, peut-être, qu'il eut connue depuis 86. Il n'avait su être ni conciliant ni fort. C'était une faillite complète.

Il avait promis de préserver la nation du fardeau du militarisme. Avant les élections de 1912, ses candidats distribuaient à profusion une image dans le genre de celles que les imprimeurs d'Epinal répandent dans tous les pays de langue française. Elle illustrait les sorts différents attendant les familles belges dans l'hypothèse ou les catholiques resteraient au pouvoir et dans celle où le « cartel » triompherait. Dans la première, le fils aîné seul irait à la caserne et les parents seraient indemnisés de la perte de son travail par une rémunération. Dans la seconde, tout le monde serait soldat, et la rémunération serait supprimée !

Or, *quelques jours après les élections,* cédant aux instances de la France, de l'Angleterre et sans doute de la Russie (ces dernières transmises par l'intermédiaire du roi de Roumanie), M. de Broqueville déposait un projet établissant le service général et supprimant la rémunération dans la majorité des cas ! Il a suffi aux socialistes de reproduire en 1914 sans aucun changement l'image électorale catholique de 1912 pour faire la plus efficace des propagandes !

On avait promis aux ouvriers des lois d'assurances. Partout, on a affirmé de la manière la plus formelle, que les catholiques établiraient sans aucun délai la pension d'un franc par jour et dans plusieurs arrondissements des ministres, invoquant l'autorité du chef du cabinet, avaient même déclaré que la pension serait gratuite, sans aucun versement de l'intéressé, suivant la méthode anglaise. Or le gouvernement n'a déposé qu'un projet beaucoup plus modeste, a combattu la proposition socialiste relative à la pension gratuite et *n'a rien fait voter du tout :* on s'est arrangé de

[1] Je me permets de signaler à ce sujet le livre que Wandersmissen, Vandervelde et moi-même avons consacré à *la grève générale en Belgique* ; Paris, Alcan, 1914.



manière à ce que la discussion soit entamée si tardivement que l'assentiment du sénat ne put être acquis avant le jour du scrutin. Maintenant que l'élection est passée, on parle de reviser toutes celles des dispositions du projet qui avaient quelque portée et entraînaient quelque dépense. Vraisemblablement, on laissera traîner les choses... jusqu'à la veille des élections prochaines.

Les agents des chemins de fer avaient reçu des promesses d'augmentation. Beaucoup avaient été avisés, quelques jours avant la consultation d'il y a deux ans, que cette augmentation leur était accordée avec effet rétroactif pour les derniers mois. Certains avaient même touché leur prime par mandat télégraphique reçu pendant la nuit précédant le scrutin. Mais ici encore on avait abusé de leur bonne foi. A la plupart de ceux qui avaient touché on déclara après coup qu'il y avait mal donne et qu'on retiendrait sur leurs appointements le montant du mandat envoyé par erreur !

Notez que le gouvernement ne pouvait voter ni pensions ni augmentations, il manquait d'argent. La réforme militaire avait absorbé, et bien au delà, toutes les ressources disponibles. Le Congo, repris dans l'intérêt des financiers, voyait croître le déficit de son budget dans des proportions formidables, l'intervention pécuniaire de la métropole devenait inévitable. La mauvaise administration du chemin de fer, suite de l'incurie naturelle à un gouvernement qui se croit sûr de sa durée, avait transformé l'ancien boni en un mali qui, pour l'année courante, parait devoir s'élever à 25 millions. La dette s'accroissait dans des proportions dangereuses. La rente baissait bien plus rapidement que dans les pays voisins. L'état belge ne trouvait plus d'argent. Il en était réduit à s'adresser à des démarcheurs pour placer ses bons du trésor par petites fractions de cent mille, de cinquante mille francs. Un gros emprunt de liquidation et des impôts considérables s'imposaient. On n'osait cependant emprunter avant les élections et, ne pouvant différer absolument le vote des impôts, on n'en créa du moins que pour une somme visiblement insuffisante. Chacun sentait bien qu'après le 24 mai les contribuables subiraient une nouvelle saignée, et ces charges en expectative créaient plus de mécontentement encore que celles dont déjà on était frappé.

En somme, on avait mécontenté tout le monde en prétendant concilier tous les intérêts. C'était le système même dont la vanité apparaissait à l'occasion de la crise provoquée par notre sotte participation aux aventures impérialistes. La gravité véritable des difficultés au milieu desquelles la droite se débat consiste justement en ceci qu'elles ne sont que les manifestations occasionnelles d'une faiblesse permanente, inévitable, et qui, sans doute iront en s'aggravant. Le parti catholique prétend réunir hommes d'affaires, boutiquiers, fermiers, ouvriers mêmes (au moins les plus soumis). Il promet de défendre à la fois leurs intérêts opposés. Mais il ne suffit pas de nier la lutte des classes pour qu'elle cesse d'exister. L'espoir du ciel ne pouvait assurer pour toujours l'obéissance des humbles. Le moment est venu où, ceux mêmes qui s'organisent sous l'égide de l'église n'admettent plus d'être systématiquement sacrifiés, et les maîtres de leur côté s'irritent contre le gouvernement qui, pour ne pas perdre son humble clientèle fait semblant tout au moins de prendre leurs demandes en considération.

III

J'ai rappelé déjà que la crainte provoquée chez les « flottants » par la perspective d'un gouvernement dépendant du soutien socialiste avait seule arrêté aux élections précédentes la décadence catholique et rendu à la droite un regain de vigueur. Cette fois rien de pareil. D'abord le renversement de la majorité était pratiquement impossible à l'occasion d'élections partielles qui ne pouvaient modifier l'attribution que de quelques sièges. Ensuite et surtout le cartel était rompu.

Les libéraux s'étaient montrés disposés à l'abandonner dès qu'il fut bien établi par l'expérience de 1912 qu'il ne les conduirait pas au pouvoir. Les socialistes de leur côté, avaient compris à quel point cette tactique de collaboration obscurcissait et entravait la lutte ouvrière. Les deux groupes de gauche, un instant presque confondus, n'étaient plus d'accord que sur une chose : la nécessité de rompre leur accord. Le parti ouvrier eut donc partout ses listes indépendantes de candidats, sauf dans la province de Limbourg, où le petit nombre de ses adhérents, fit considérer la lutte comme provisoirement inutile, et dans deux petits arrondissements flamands où nos idées n'ont pénétré qu'à peine et où, pour des raisons locales, on conclut un accord électoral avec les libéraux.

Voici le nombre de voix obtenu dans ces conditions par les divers partis :

Catholiques.	570.806
Socialistes	406.766
Libéraux.	297.472



Daensistes [1].	22.939
Cartel [2].	29.457
Flamingants	4.119

Les catholiques avaient obtenu en 1912, 598.621 voix dans les mêmes provinces. Les listes d'opposition un ensemble de 691.240. Les gauches augmentent donc leur puissance électorale de 65.394 suffrages, la droite voit la sienne diminuer de 27.715. C'est un recul relatif de 93.336 unités. Et comme la majorité catholique en 1912, n'en comportait pour l'ensemble du pays que de 87.297 elle est donc transformée en une minorité de 6.039. Cette minorité serait bien plus accentuée encore si l'autre moitié du pays avait été consultée, car la droite n'y aurait certainement pas retrouvé ses contingents de 1912.

Il est intéressant de constater que la proportion des suffrages accordés cette fois, aux candidats du gouvernement est la plus faible qui ait jamais été enregistrée. En 1908, au plus profond de la crise catholique, elle était de 44.13 % ; en 1912, sous l'influence des causes que nous avons indiquées, elle remontait à 46.24 % ; elle tombe cette fois à 42.76. Le mouvement descendant, un instant interrompu grâce au cartel, reprend donc et s'accélère !

Il est difficile de dire qu'elle a été exactement l'augmentation du nombre des voix socialistes. En 1912 le cartel avait été autant dire général. Il était fort pratiqué déjà aux élections de 1908. Or, tous les procédés que l'on peut imaginer pour ventiler les suffrages accordés à des listes d'alliance sont incertains et prêtent à la critique. Un travail minutieux et aussi précis que les circonstances permettent de le faire mène « le Peuple » à cette conclusion que dans les arrondissements où nous avons lutté cette fois, nous avons gagné 22 mille voix par rapport à 1912, 56 milles par rapport à 1908. Nous y obtenions à cette dernière date 31.68 % des suffrages, nous en réunissons 32.69 cette fois-ci.

Il convient de noter que ce résultat est acquis après une grève générale qui, quelqu'aient pu être sa nécessité et ses avantages doit nécessairement nous enlever les votes de ces éléments non prolétariens de la population qui, en tous pays, votent pour les candidats socialistes parce qu'ils y trouvent le moyen d'exprimer leurs opinions anti-gouvernementales. Il ne faut pas oublier qu'en Belgique, cette influence est particulièrement sensible, puisque les citoyens dont je parle disposent habituellement d'un double ou d'un triple suffrage tandis que l'immense majorité des ouvriers sont « monovox ». Il nous faut en moyenne gagner deux prolétaires pour compenser — dans l'appréciation brute du résultat — la perte d'un non-prolétaire. On peut affirmer dans ces conditions que nous avons recruté beaucoup plus d'adhérents nouveaux que nous n'avons conquis de bulletins.

Ces résultats sont donc hautement encourageants. Le parti paraît s'être engagé depuis quelques années dans une voix excellente. L'organisation politique s'est améliorée en même temps que l'organisation syndicale. L'œuvre d'éducation a été entreprise avec une méthode et une efficacité remarquables. Une politique plus nettement prolétarienne a été suivie. Certes, les résultats de tous ces efforts ne se traduisent pas encore par des succès électoraux aussi brillants que nous pourrions le souhaiter, mais on sait qu'une œuvre d'organisation et d'éducation populaires ne manifeste qu'à la longue son action bienfaisante. Le fait qu'elle nous a permis déjà, à peine entreprise, de sortir d'une longue période de stagnation ou de recul, est de nature à réconforter les innombrables militants qui s'y sont maintenant attelés et à les inciter à la persévérance.

Notre système de représentation proportionnelle, je l'ai dit déjà, ne permet pas de changements bien brusques dans l'attribution des sièges. Malgré les grandes modifications survenues dans les forces respectives des partis, les seuls gains réalisés sont ceux de deux mandats par les libéraux sur les catholiques, tous deux dans le Limbourg, et la conquête d'une place par les socialistes aux dépeus des libéraux, dans l'arrondissement de Waremme, où notre ami Wauters, directeur du *Peuple*, est renvoyé au Parlement après une absence de deux années.

IV

La droite n'est pas encore en minorité à la Chambre, mais elle l'est déjà dans le pays. La majorité des suffrages se sont exprimés contre elle et cette majorité atteindrait sans doute 125 à 150 milles voix, si toutes les provinces avaient été consultées. Comme les catholiques obtiennent incontestablement le plus grand nombre des votes pluraux, on peut conclure qu'ils ne sont plus soutenus que par les deux cinquièmes environ des citoyens.

L'opposition évidente entre l'opinion du Parle-

[1] Les Daensistes sont des démocrates-chrétiens indépendants. Leurs deux représentants siègent dans l'opposition.

[2] Dans les arrondissements de Saint-Nicolas et d'Audenaerde.



ment et celle de la nation est chose grave. Le plus modéré des journaux libéraux, l'*Etoile Belge*, disait l'autre jour que la situation est révolutionnaire. Il est incontestestable que le gouvernement est désormais sans autorité morale, pour résister aux réformes, au changement de régime énergiquement réclamés par l'opinion publique, et qu'il ne pourrait s'y opposer sans danger.

La Représentation Proportionnelle n'a pas tenu ses promesses. Elle devait proportionner exactement pour chaque parti, le nombre des élus à celui des suffrages. Elle laisse une majorité de 12 voix à un parti qu'elle devait théoriquement mettre en minorité. L'imperfection de la loi empêche seule aujourd'hui la chûte du cabinet. En profitera-t-il pour se maintenir aux affaires ? Sans doute le tentera-t-il, mais il est moins sûr qu'il y parvienne. De toute façon, il y a bien des chances pour qu'il perde le bénéfice de cette anomalie après les élections de 1916, et cette éventualité influera sans doute sur la situation politique dès la rentrée de novembre.

Les journaux cléricaux et les rares hommes politiques de droite qui consentent en ce moment à exprimer un avis ne nient pas la défaite, et l'explication qu'ils en donnent, confirme, en somme, celle que nous avons indiquée tout à l'heure. Certe ils ne reconnaissent pas aussi explicitement les oppositions d'intérêt qui se manifestent dans leur clientèle électorale, mais ils constatent néanmoins que toutes les lois qu'ils ont faites récemment, ont mécontenté tel ou tel groupe de leurs fidèles, et que tout ce qu'ils pourraient tenter dans la prochaine législature conduirait en somme au même résultat. Ils concluent bonnement que le plus sage est de ne rien entreprendre, et de se contenter de vivre, sans plus.

Chose édifiante, ce sont les « démocrates » chrétiens surtout, qui recommandent cette attitude. Pourvu qu'on leur promette de ne pas aggraver encore les charges militaires, de ne pas créer de nouveaux impôts, ils sont prêts de leur côté à renoncer aux pensions, aux assurances contre la maladie et la vieillesse, à la révision, à tout ce qu'ils ont promis à leurs commettants. Etant les plus soumis, ils sont les premiers à sacrifier les intérêts, dont ils ont assumé la garde. Etant les moins énergiques, ils s'accommodent le plus aisément d'une politique d'immobilité.

Mais ceux qui parlent en ce moment, sont pour la plupart, des hommes sans mandat. Les ministres voyagent et se dérobent soigneusement aux interviews qui les menacent, jusque dans leurs villégiatures. Les grands chefs de la Droite, ne sont pas beaucoup plus loquaces. Tous ceux-là qui assument en fait la responsabilité de conduire le parti se font sans doute, une idée un peu moins simple, ou pour tout dire un peu moins naïve de la conduite à tenir.

Ne rien faire, se contenter de vivre, c'est bientôt dit ! Mais est-il facile de s'arrêter dans la voie où l'on s'est engagé. On a voté l'annexion du Congo, on croyait tenir la colonie. On s'aperçoit aujourd'hui que c'est le colonie qui nous tient. Nous sommes entrés dans la ronde des « puissances mondiales », nous y sommes entrés sans que grandisse pour celà notre petite taille qui fait rire de nous. Et les grands ne nous lâcheront pas. Il nous faut suivre leur mouvement, armer quand ils le disent, dépenser quand ils le disent. Il nous faut danser au son de leur musique, danser jusqu'à en mourir, comme ce paysan de la légende, que le diable menait au bal !

Le déficit colonial existe. Suffit-il de fermer les yeux et de ne plus le voir ? Il faudra bien le combler, et faire face au déficit nouveau qu'une mise en valeur plus intense de nos territoires africains entraînera. Le Ministre des Colonies a développé déjà un projet de construction de chemins de fer qui nécessiterait une immobilisation de 7 à 8 cent millions, d'après les évaluations les plus optimistes. Et comme de l'aveu général, les lignes ne pourront rapporter longtemps l'intérêt de leur capital d'établissement, c'est une charge nouvelle de 25 millions qu'il nous faudra assumer.

Nous avons entrepris la réorganisation de notre armée· Va-t-on l'arrêter à mi-route. Laissera-t-on les forts, sans canons, ou les canons déjà acquis sans coupoles pour les abriter. Notre armée de campagne a été portée à cent cinquante mille hommes, sur l'ordre de la Triple-Entente qui s'est constituée la protectrice de nos possessions. Mais depuis, le nombre des corps d'armée auxquels nous aurions éventuellement à faire face, a été augmenté, et les écrivains militaires français exigent déjà que nos forces disponibles, une fois la garde de nos forteresses assurée, soit désormais de 200, voir à 250 milles combattant. Nos soldats d'infanterie font quinze mois de caserne. Les professionnels déclarent maintenant ce terme insuffisant, exigent deux ans. Qui a cédé, cédera. Demain, l'Angleterre qui ne considère le service militaire comme fâcheux que chez elle, renouvellera peut-être sa mise en demeure. Que fera le gouvernement ? La haute finance lui permettra-t-elle une résistance qui entraînera tôt ou tard la renonciation au Congo ?



Et les réformes sociales ? Que les députés de droite qui ont fait, en les défendant, leur fortune politique, y renoncent d'un cœur léger, cela ne change guère la situation. Il n'est pas un politicien sérieux qui puisse croire que les électeurs ouvriers se montreront d'aussi facile composition. Déjà ils ont infligé à la majorité qui les avait retardés des pensions ouvrières une leçon sévère. Qu'arriverait-il, si on ne tenait pas enfin quelques-unes des promesses faites ? Et d'ailleurs, les réformes sociales ne sont elles pas un peu partout en ce moment, la rançon nécessaire des charges militaires ?

Le gouvernement doit donc aller de l'avant, poussé par une force irrépressible. Il doit marcher ou disparaître. Mais sera-t-il suivi par sa majorité ? Rien n'est moins certain. Après 1912, il a pu imposer à ses troupes une grande discipline parce que son premier succès donnait l'impression qu'il les conduirait nécessairement à la victoire ; c'est à la défaite qu'il les a menées, et le voilà devenu suspect. La réélection de certains députés en 1916 est fort douteuse. Ceux-là ne voudront pas avoir sur la conscience de votes compromettants. Ils s'efforceront d'arrêter le gouvernement dans la voie qui mène à l'impopularité. S'ils n'y peuvent parvenir, sans doute lui refuseront-ils leur suffrage et s'efforceront-ils d'entraîner leur amis, dans leur rebellion. Et, comme avant l'élection proprement dite, il y a le poll du parti qui attribuera les places dangereuses sur les listes, aux plus impopulaires, on voit que le nombre de ceux que leur intérêt poussera à ne pas obéir très aisément aux directions ministérielles, sera plus considérable qu'il ne parait à première vue.

V

Le gouvernement devra donc vraisemblablement parfois, pour franchir quelque passe difficile, chercher à gauche les concours qui pourraient lui manquer à droite. Celà s'est présenté déjà, et c'est même grâce à des majorités mixtes qu'ont été votées de 1900 à 1912, un grand nombre de lois importantes. Mais les circonstances aujourd'hui sont bien différentes.

Certes, il y a sur les bancs des libéraux modérés bien des partisans de la politique coloniale et militariste. C'est même là, à tout prendre, qu'on en trouve le plus. Seulement, nous en sommes au quart d'heure de Rabelais. Il faut payer. Et en Belgique surtout, voter de nouvelles charges, c'est provoquer le ressentiment de l'électeur. On ne voit pas bien des éléments d'opposition assumant l'impopularité des impôts pour tirer d'embarras un gouvernement désavoué par le pays, en minorité certaine, et qu'une application légale de la proportionnelle obligerait à s'en aller.

Jadis, le gouvernement n'avait besoin de quelques libéraux que pour faire passer des mesures également désirées par les conservateurs de gauche et par ceux de droite. Si les gauchers refusaient leur appui, les mesures ne passaient pas, mais le Ministère subsistait tout de même. Les récalcitrants se punissaient eux-mêmes. Maintenant, c'est pour *vivre* que le cabinet peut avoir besoin de l'assistance de ses ennemis. S'il l'obtient, ce ne sera assurément qu'à haut prix !

Les libéraux profitent de la puissance nouvelle qu'ils se sentent pour accroître leurs prétentions. Les une — peu nombreux à la vérité — croient le moment venu de reprendre les traditions unionistes qui ont été en honneur avant 1848, les cabinets réunissaient généralement alors des représentants des deux partis historiques et s'appuyaient sur une majorité mixte. D'autres, plus nombreux, réclament la constitution d'un Ministère d'affaires, chargé de liquider la situation et de reviser notre régime électoral. On ne sait trop comment ils en conçoivent la constitution, s'il s'agit d'appeler au Pouvoir des fonctionnaires choisis parmi ceux qui ne se sont jamais mêlés à nos luttes politiques, où des hommes modérés des deux partis choisis en dehors du Parlement, ou encore des parlementaires et des fonctionnaires en proportion déterminée. Chacun propose sa formule, et les chefs du Parti s'abstiennent soigneusement d'engager leur avis. Les auteurs de la plupart de ces projets ne croient point d'ailleurs à leur réalisation immédiate. C'est à plus tard qu'ils songent, au lendemain des élections de 1916. Mais leur existence même, le fait que la gauche bourgeoise nourrit des maintenant, l'espoir d'exercer une influence gouvernementale sans devoir escompter le triomphe comparable du cartel et que cet espoir est justifié par les faits est de nature à exercer une influence immédiate.

Le Gouvernement devra, dans une mesure difficile à préciser, mais qui peut être considérable, tenir compte de la volonté du parti libéral, au moins de son aile la plus modérée.

Les socialistes ont noté avec soin ces manifestations d'un esprit nouveau. Ils les ont commentées. Il va sans dire que le parti n'est pas intervenu autrement. Ce n'est pas à lui de désigner le ministère demain. La besogne la plus pressante est d'obtenir du Gouvernement quel qu'il soit, la révision

constitutionnelle. Il continue son action en ce sens avec ce sens, avec des chances grandissantes de succès.

Le président du conseil, M. de Broqueville, avait déclaré au cours de la grève générale, que certains membres de la droite avaient l'intention de poser la question de la révision devant le corps électoral, et que la réponse que ce dernier ferait fournirait une indication précieuse à la loyauté de tous. Des droitiers ont posé la question en effet, et la réponse n'est point douteuse. Les révisionnistes catholiques ont obtenu partout le plus grand succès, les anti-révisionnistes les plus décidés ont vu leur puissance électorale considérablement réduite. La liste de M. Woeste perd plus de voix qu'aucune autre, son recul relatif est de près de 20 mille suffrages ! M. Helleputte qui se signala par son intransigeance au moment de la grève générale et dont l'influence néfaste retarda toute concession, voit son parti reculer de 148 mille voix dans cette province. Si le premier ministre veut dégager sa parole, il ne lui reste plus qu'à tenir compte de cette indication précieuse donnée à sa loyauté.

Cependant les démocrates chrétiens, élus grâce à leur sympathie pour la revision, émettent aujourd'hui la prétention de l'ajourner à beaucoup plus tard. Cela fait partie du plan général d'inaction que l'affaiblissement de la majorité parait leur avoir suggéré. Mais ils ne pourront conserver cette attitude impossible. L'un de leurs chefs, M. Verhaegen, de Gand, président de la Ligue démocratique qui groupe les sociétés ouvrières catholiques, reconnaissait l'autre jour, que les Membres de sa fédération veulent l'égalité politique, et que si on la leur faisait attendre trop longtemps, ils s'uniraient au besoin aux socialistes pour contraindre l'autorité à céder. Les troupes sauraient bien obliger les chefs à marcher de l'avant. Et quel intérêt les chefs auraient-ils, d'ailleurs, à attendre pour agir que leur parti perde la majorité et que son influence sur le vote du texte nouveau soit diminuée ?

Les libéraux ont *tous* le suffrage universel à leur programme. Ils ont pris à son sujet les engagements les plus précis. Personne ne leur fera l'injure de croire qu'ils puissent hésiter à tenir des promesses si solennellement renouvelées, il y a quelques jours à peine, devant le corps électoral. Si on joint donc *toutes* les voix de gauche aux nombreuses voix de droite exprimées en faveur de l'instauration d'un nouveau régime électoral, on trouve une majorité *énorme*. Est-il vraisemblable qu'un gouvernement de minorité puisse résister à une manifestation aussi évidente de l'opinion publique ?

Nous avons pour nous la volonté du pays, la faiblesse du pouvoir, nécessité d'un changement de régime qui rend les divers partis bien plus dépendants qu'en temps ordinaire de l'opinion publique. Nous avons mieux encore : l'énergie inlassable d'un prolétariat décidé à ne connaître ni paix, ni trêve, avant d'avoir conquis le S. U., et qui, l'an dernier encore, marquait par sa grève générale qu'il n'entendait de même laisser ni paix, ni trève à ses adversaires. En ce moment, un grand mouvement de pétitionnement entrepris par les soins du parti ouvrier, permet de visiter toutes les maisons, de recueillir les adhésions par centaine de mille. Il prouve que le peuple ne perd pas un instant de vue le but qu'il s'est proposé. Ceux qui ont fait les grèves de 1886, de 1887, de 1888, de 1891, de 1893, de 1902, de 1913, dont chacune a dépassé les autres en ampleur, sont capables de nouveaux efforts. Mais on peut espérer maintenant, que sans simposer les souffrances d'un nouveau chômage, ils obtiendront enfin la réforme si longtemps disputée.

L. DE BROUCKÈRE



LES BASES ÉCONOMIQUES
DU
PACIFISME ANGLAIS
(Suite)



Le Ravitaillement des Iles Britanniques

Pour trouver le secret de cette réserve de l'Angleterre vis-à-vis de l'Alliance franco-russe, de l'aversion constante des diplomates anglais pour toute convention militaire qui livrait leur pays à une puissance étrangère puelconque, il faut, en outre de ce qui a été dit, tenir compte de la situation géographique de l'Angleterre et aussi du développement extraordinaire de son industrie fabricante relativement à l'agriculture qui a joué un rôle si insignifiant dans l'économie du pays.

En vertu de l'extrême développement industriel de l'Angleterre, il n'est pas de pays européen auquel la guerre serait plus funeste qu'à la Grande Bretagne. Tout récemment le major Murray, spécialiste de la question, qui, dès 1901, avait par un rapport retentissant, attiré l'attention publique du pays sur la situation de l'Angleterre en cas de guerre, a écrit quelques articles documentés sur les terribles dangers que ce pays courrait plus qu'aucune autre puissance en cas d'une guerre européenne. L'agriculture ne fournit à l'Angleterre que 17 % des denrées alimentaires consommées par elle.

En cas de guerre, la population anglaise ainsi que le déclarait la commission spéciale de défense nationale, instituée en 1902, après la publication du rapport Murrey et comme il a été confirmé dernièrement à la Chambre des Communes, la population anglaise, dis-je, se trouverait dans une situation plus difficile qu'aucun des pays belligerants, plus difficile même que celle de la garnison d'une ville assiégée et séparée par l'ennemi du monde extérieur. Les garnisons des forteresses de première classe, sont assurées de leur subsistance pour au moins 6 à 12 mois, pour deux ans entiers.

Or, les réserves de vivres n'assurent l'existence des 49 millions d'habitants de l'Angleterre que pour une période maxima de trois mois. En 1911, il a été importé en Angleterre, 6 millions de tonnes de froment ; 1.900.000 de tonnes de maïs ; 1.050.000 de tonnes de viande ; 400.000 tonnes de riz ; 215.000 de tonnes de beurre ; 120.000 de tonnes de fromage ; 150.000 de tonnes de pommes de terre, etc. [1] L'Angleterre importe donc annuellement environ 12.000.000 de tonnes de denrées comestibles de toute espèce, et l'on peut bien dire sans exagération que l'Angleterre dépend à peu près entièrement de l'étranger, quand à sa subsistance.

On comprend de quels troubles la guerre doit menacer un pays obligé tout à coup de mettre sa population, inaccoutumée à la discipline militaire et qui ne désire point s'y soumettre, sur le pied d'une garnison de forteresse assiégée par l'ennemi. Pas un soldat ennemi ne foulera le territoire anglais, et cependant l'Angleterre se trouvera dans la même situation que si toutes ses villes et ses villages étaient envahis de tous côtés par les bataillons ennemis. Dès le premier jour des hostilités, le prix des vivres s'élevant dans des proportions extraordinaires, des troubles et des révoltes graves s'ensuivront, l'état de siège sera proclamé et les classes dirigeantes verront se lever devant elles « l'ennemi intérieur » qui les forcera d'oublier « l'ennemi extérieur ».

Mais, à côté de la question de subsistance, il est un autre facteur dans l'écononomie de l'Angleterre, qui force ses classes dirigeantes à envisager avec terreur, le fantôme de la guerre ; nous voulons parler de l'industrie textile du coton, de son rôle dans l'économie intérieure du pays, et dans sa politique extérieure.

1 The statesman's Yearbook, 1912, p. 81.

L'industrie du coton en Grande-Bretagne. — Son rôle dans la vie internationale du pays.

Parmi les nombreux discours prononcés ces deux dernières années par les ministres anglais en faveur de la paix, celui qui mérite le plus d'attention est sans contredire celui prononcé en janvier de cette année 1914, à la Chambre du Commerce de Manchester, par M. Edouard Grey, sur la politique anglaise. Selon cet orateur, la tâche primordiale de la politique extérieure anglaise, le principal souci de ses diplomates,doit être le maintien de la paix internationale, c'est-à-dire, non seulement de la paix entre l'Angleterre et tel ou tel autre pays, mais encore et autant qu'il est au pouvoir de la diplomatie anglaise, le maintien de la paix entre tous les pays divisés par une rivalité quelconque. Cet amour de l'Angleterre pour la paix universelle découle, affirme M. Grey, de ce fait, que la tâche essentielle de la politique extérieure anglaise est de conserver ouverts les marchés mondiaux. Mais il lui devient impossible d'atteindre ce but, lorsque des troubles, soit extérieurs, soit intérieurs viennent à éclater comme par exemple, aujourd'hui au Mexique, où la révolution et la guerre ont pratiquement détruit ces marchés. Les dommages causés au commerce par la guerre des Balkans furent également considérables.

Il est donc établi, si nous en croyons M. Grey, que les efforts de la diplomatie anglaise pour sauvegarder la paix avec les autres peuples ne sont point inspirés par la crainte de la guerre, ni par un manque de courage, mais seulement par la compréhensiou qu'à l'Angleterre des côtés négatifs de la guerre.

L'un des côtés négatifs de la guerre future, réside, pour M. Grey, dans ce fait que cette guerre empêcherait le transport des immenses provisions de coton dont l'Angleterre a besoin chaque année dans ses usines du comté de Lancaster.

C'est justement en rappelant le rôle de l'industrie cotonnière en Angleterre et le caractère de la situation industrielle dans le Comté ci-dessus nommé que M. Grey, s'il faut en croire les journaux, prononça son discours. Je n'ai malheureusement pu trouver, dans la presse, cette partie du discours où M. Grey traite cette importante question d'une des branches les plus vastes de l'industrie anglaise : je me contenterai, en conséquence, de faire connaître les données que j'ai recueillies moi-même aussi bien sur l'industrie du Lancashire en général et dans ce comté, que sur l'industrie du coton, en Angleterre, en particulier.

L'industrie textile joue un rôle des plus importants dans la vie économique anglaise, et dans sa politique extérieure. Elle est le principal soutien de la « liberté du eommerce » l'ennemi irréconciliable et puissant du protectionnisme, selon Chamberlain et Cecil Rhodes ; elle a imprimé son sceau sur la politique extérieure de la Grande-Bretagne, et lutte avantageusement avec l'industrie métallurgique, qui, dans la plupart des pays dicte sa volonté aux empereurs, aux rois et aux présidents, et pousse gouvernant et gouvernés dans la politique de l'impérialisme agressif.

Bien que l'industrie textile anglaise se soit concentrée dans une région déterminée, le comté de Lancaster, on peut dire sans exagération que cette industrie est devenue l'industrie nationale de l'Angleterre. On l'y a vu surgir vers la fin du XVI[e] siècle, introduite par les Flamands qui fuyaient la persécution du duc d'Albe. Les émigrants se fixèrent à Bolton et à Manchester, qui devint graduellement la capitale du coton. Un siècle ne s'était pas encore écoulé depuis l'apparition des émigrants néerlandais sur le territoire anglais que déjà l'industrie cotonnière britannique employait (1764) près de 4 millions de livres de matière brute. En 1812, cette même industrie en employait 98 millions de livres, en 1829, 129 millions ; en 1831, 262 millions, ces chiffres montèrent si rapiment, qu'on fut bientôt contraint d'abandonner le compte par livres pour adopter le compte par balles, ou par milliers de balles, de 500 livres (françaises) chacune.

En 1842, l'industrie textile anglaise employait 1.372.000 de balles de coton ; en 1902, 3.335.000 balles. Le nombre des broches employées est une excellente indication, quand il s'agit de déterminer l'importance de l'industrie cotonnière d'un pays : le tableau ci-dessous montre la part prise par l'Angleterre dans la production européenne, durant les cinquante années qui viennent de s'écouler.

Chiffres, en millions, des broches employées :

Années	Grande-Bretagne	Europe Continentale
1861	30.3	10
1885	43.0	22.7
1895	45.4	28.2
1905	48.5	35.2

Des chiffres publiés dans le « Riehch Annuel » de Pétersbourg (1914, page 378) sur la situation de



l'industrie cotonnière mondiale, en 1912-1913, il résulte que, en 1913, sur 143.452.659 broches employées en Europe pour la fabrication du coton, 55.652.850, c'est-à-dire environ 35 %, peuvent être inscrites au compte de l'Angleterre seule. Les résultats sont encore plus surprenants si l'on s'en tient aux broches de filature actuellement en œuvre. Sur les 129.895.651 broches en activité en 1913, 49.815.768 doivent être attribués au compte de l'Angleterre. Par le chiffre de broches employées et en activité en 1913, les pays les plus importants sur le marché mondial du coton sont les suivants :

PAYS	NOMBRE de Broches en activité
Grande-Bretagne	49.805.768
Etats-Unis	31.505.000
Allemagne	10.293.928
France	7.228.583
Russie	7.130.843
Autriche	4.909.458
Inde	4.744.710
Italie	4.332.131
Japon	2.288.892
Espagne	1.835.428
Suisse	1.492.258
Belgique	381.935

Nous voyons par là, le rôle colossal que joue l'industrie cotonnière anglaise dans la production mondiale de la matière filée. L'agent commercial américain, Jack Carton a calculé récemment que les 0,70 des objets de coton fabriqués, employés dans le monde entier, étaient fournis par le comté de Lancaster, par ses 4 millions 1/2 d'habitants, disséminés sur une surface de 470 kilomètres carrés.

D'après ses calculs, le chiffre annuel de l'exportation anglaise en articles de coton fabriqués s'élève à environ deux milliards et demi de francs, c'est-à-dire au quart de l'exportation anglaise, en général. De plus, l'Angleterre emploie chez elle pour 500 millions de francs de nos articles, ce qui fait, pour la production des articles de coton de ce pays un total annuel de trois milliard de francs. Les broches et les métiers à filer du comté de Lancaster occupent 550.000 fileur ou tisserands dont le gain global annuel atteint 675.000.000 francs.

Nous voyons, par ces chiffres, le rôle considérable que joue cette industrie dans le commerce national et internatioual de la Grande-Bretagne. Elle fait le fonds, je dirai plus, elle est la base même de la puissance industrielle de ce pays.

Mais cette industrie ne saurait exister sans une importation régulière sur les côtes de la Grande-Bretagne, de la matière première qu'elle travaille, du coton brut. En 1912, du 1er janvier au 31 août, sur les 19.831.392 balles de coton, employées par la fabrication mondiale, il faut, selon l'enquête menée par la Société internationale des Fabricants de coton, en attribuer à l'Angleterre 3.765.462 balles, soit environ 1/5 du coton employé dans le Monde entier. Sur cette énorme quantité, employée par les fabricants anglais, 3.289.976 balles ont été importées des Etats-Unis ; 39.957 balles de l'Inde ; 329.821 de l'Egypte ; il ne restait en magasin, de la provision des années précédentes, que 360.825 balles, c'est-à-dire moins de 10 % de la quantité employée en Grande-Bretagne.

Ainsi que le fait remarquer avec raison M. le professeur Warbourg, le coton n'occupe point la production agricole ; cette place revient au blé, mais il est peu de produits dont l'usage ait augmenté avec une rapidité égale à celui du coton devenu un objet de première nécessité, équivalent, pour la population des pays civilisés, aux produits alimentaires.

Le transport du coton n'a pas moins d'importance pour le commerce maritime anglais. A l'heure actuelle, il s'importe dans l'ensemble de l'Europe, environ 3 milliards de tonnes de coton, dont la plus grande partie sur les vaisseaux anglais.

De sorte que, en cas d'une guerre qui empêcherait l'importation régulière du coton sur les côtes de l'Angleterre, ce ne serait point seulement l'industrie cotonnière qui devrait s'arrêter, moins d'un moins avant le commencement des hostilités, ce ne seraient point seulement les filatures qui devraient fermer, ni les ouvriers « de terre » qui se trouveraient sur le pavé, mais toute l'industrie maritime en recevrait un coup terrible. L'acuité extraordinaire de la crise, se ferait sentir dans les autres branches de l'industrie et la vie économique de l'Angleterre, de ce pays le plus industriel de tous, de cette fabrique internationale, s'éteindrait infailliblement.

Nous avons déjà parlé précédemment du trouble qu'apporterait dans la vie d'un pays, tout arrêt dans l'importation du blé, de la viande, du sucre et autres denrées alimentaires pour sa population ; des matières premières — autres que le coton — nécessaires pour ses fabriques.

Mais ces catastrophes, inévitables en cas de guerre, troublent peu nos alarmistes pas plus qu'elles n'inquiètent les représentants intéressés de l'industrie métallurgique de guerre. Pour les rois



de la métallurgie et les barons du canon, comme pour les actionnaires des usines Armstrong, Wickers et Cie, Cammel Laird, Nobel Dynamite Trust, il importe d'obtenir *maintenant*, de toujours nouvelles commandes de dreadnoughts ou de super-dreadnoughts ; il importe d'avoir *maintenant* de forts dividendes. Pourquoi s'inquiéter de l'avenir. Que ceux-là s'en occupent qui n'ont point part aux bénéfices des fabriques d'armes ou des chantiers de constructions navales.

Manchester et Birmingham.

Ce qui précède, nous explique pourquoi Manchester, capitale de l'industrie cotonnière, principale ville du comté de Lancaster et la première, par son importance et son étendue, des villes industrielles anglaises' n'est pas seulement la citadelle du libre-échange en Angletere — fidèle en cela, dans ses grandes lignes « aux principes fondamentaux de l'Ecole qui reçut au XIXe siècle le nom d'Ecole manchestérienne » — mais qu'elle sert encore de soutien aux tendances pacifistes de la politique extérieure anglaise et d'adversaire à l'impérialisme belliqueux.

Birmingham, au contraire, la seconde ville industrielle de l'Angleterre par son étendue, capitale du « Pays noir », noire elle-même, la ville du fer et de l'acier, Birmingham est, par ses industriels et ses représentants au Parlement, la forteresse du jingoïsme, le refuge du protectionnisme, de la politique du rail, et l'instrument vivant du militarisme. C'est des rangs des hommes politiques de Birmingham qu'est sorti le fameux Joseph Chamberlain, d'abord Maire de cette ville, (1875-1876) puis Membre de la Chambre des Communes, qui joua plus tard un rôle si important comme Ministre des Colonies et remplit du bruit de son nom le Monde entier, comme initiateur de la guerre des Boërs ; qui fut le chef du mouvement impérialiste et le héros de la presse nationaliste. Chose curieuse, la politique de Chamberlain fut combattue avec une force et une énergie particulière par le *Manchester guardian*, l'une des feuilles les plus influentes de la presse libéralo-démocratique anglaise ; cette feuille de concert avec d'autres journaux, critique actuellement avec non moins d'énergie et de fidélité aux traditions du libéralisme anglais, la politique de Grey, vis-à-vis de la Perse ; elle défend l'idée d'un rapprochement avec l'Allemagne ; s'efforce de dissiper les utopies accumulées autour du service militaire obligatoire en Angleterre et enfin, s'élève contre la transformation de la Triple-Entente en une Alliance, contre la création d'une convention militaire avec la France et la Russie, parce que, dit-elle, cela pourrait amener des complications et des aventures redoutables.

Birmingham métallurgique et Manchester cotonnière sont deux villes typiques, qui représentent sinon deux tendances différentes, du moins deux nuances de la politique extérieure anglaise. Comme nous l'avons dit plus haut, la première est le fomentateur de l'impérialisme agressif, le partisan d'une alliance militaire avec la France ; Manchester, au contraire, se range sous le drapeau de l'impérialisme « passif », « défensif ». Il insiste sur la nécessité de conserver les positions déjà prises par l'Angleterre, sans chercher à étendre l'empire anglais déjà suffisamment étendu. Manchester est pour la politique de « la Paix à tout prix », Birmingham pour la politique des aventures, dussent-elles conduire à la guerre.

Michel PAVLOVITCH

L'Administrateur-Gérant : COMPÈRE-MOREL

Creil, Impr. Nouvelle (A. Carluis)
(Tél. 105)







Réduction de l'ouvrage — Dimensions de chaque volume : 29 sur 22

